This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

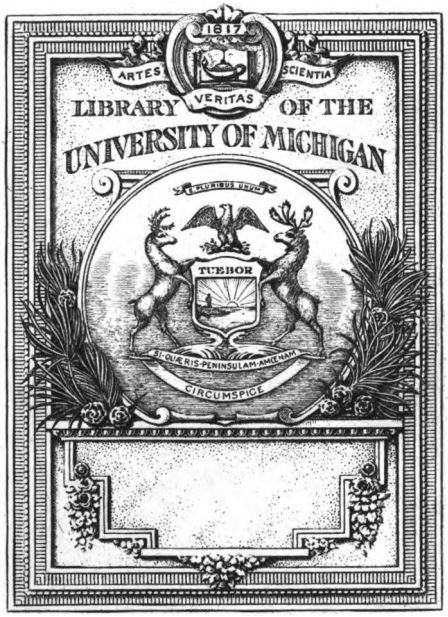

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'AMI DE LA RELIGION ET DU ROI;

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam. COLOSS. II, 8.

Prenez garde qu'on ne vous séduise par les faux raisonnemens d'une vaine philosophie.

ANNALES CATHOLIQUES.

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

Chaque vol. 7 francs et 8 francs franc de port.

A PARIS,

Chez Adrien LE CLERE, Imprimeur de N. S. P. le Pape et de Mgr. l'Archevêque de Paris, quai des Augustins, n°. 35.

M. DCCC. XXIII.

Digitized by Google

AP
20
.A52
v.37

TABLE
DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

Sur une continuation des *Vies des Saints* d'Alban Butler. *Page* 1
Lettres pastorales, Mandemens, et arrivée des évêques dans leurs diocèses. 7, 38, 71, 90, 92, 104, 120, 122, 135, 137, 152, 167, 182, 294, 296, 328, 347, 359, 377 et 396
Notice sur l'abbaye et l'évêché de Saint-Claude. 9
Sur les *Elémens de philosophie* de Likawetz. 10
Convention des princes allemands sur les évêchés. 17
Ruine du séminaire de Grenoble. 27
Les Psaumes traduits en vers français; par M. de Sapinaud. 33
Retraites ecclésiastiques. 37, 56, 89, 120, 168, 231, 281, 313, 358 et 374
Notice sur la basilique de Saint-Paul de Rome. 39
Discours de Mgr. l'évêque d'Hermopolis pour la distribution des prix. 44
De l'Autorité et de l'Evidence. 47
Réflexions sur l'esprit de nos lois concernant le mariage. 49
Notice sur Robert-Thomas Lindet. 58
Sermons de M. l'abbé Legris-Duval. 65
Mort de Pie VII. 68, 133, 180 et 363
Fronton de l'église de Sainte-Geneviève à Paris. 69
Notice sur l'évêque de Vich. 73
Réponse aux *Tablettes.* 79

Digitized by Google

Sur l'*Histoire de l'Eglise pendant le 18e. siècle.* P. 81 et 321
Du conclave. 87, 149, 165, 181, 194, 200, 214, 230 et 248
Sur le pape Pie VII. 97
Composition du Sacré-Collége. 103 et 113
Guérisons du prince de Hohenlohe. 105, 124, 154, 186, 283 et 331
Lettre du Sacré-Collége aux cardinaux absens. 119
Mémoires de M. de Coulanges. 129
Conversion. 138
Sur les derniers conclaves. 145
Notice sur l'archevêque de Dublin. 156
Sermons; par M. l'abbé de Bonnevie. 159 et 337
Dissertation sur le Duel; par M. Maffioli. 161
Essai sur l'Institut philanthropique; par M. Dupont-Constant. 177
Dissertation analytique sur la Physique; par M. Daniel. 180
Guérison opérée par l'intervention de la sainte Vierge. 187
Essai sur l'Indifférence en matière de religion; par M. l'abbé Fr. de La Mennais. 209 et 305
Sur une *Lettre d'un catholique de Marseille à un protestant.* 217
Sur les *Œuvres de Fénélon.* Tome XV, XVI et XVII. 225
Sur le collége de Sainte-Marie formé à Baltimore. 229
Notice sur M. Agier. 232
Sur la société de la morale chrétienne. 238
Retraite ecclésiastique; par M. Tronson. 241
Notice sur M. l'évêque de Nanci. 252
Rétractation d'un prêtre. 253
Sur l'édition de la Bible de Rondet. Tome XXIV. 257
Election du Pape. 260 et 310
Sur une lettre à M. l'évêque du Kentuckey par un anti-concordataire. 270

Digitized by Google

Sur la société biblique. *Page* 273
Prise de Cadix. 286
Vie politique et privée de Pie VII; par M. Henry Simon. 289
Réflexions sur l'existence de Dieu; par La Roque. 302
Réclamation sur la dévotion au scapulaire. 315
Traité des saints Mystères; par Collet. 319
Assemblées de charité. 121 et 327
Translation des Carmélites de Sens. 330
Couronnement du Pape. 342
Choix et Indication de pieuses Lectures; par M. l'abbé Tinthoin. 351
L'Année sainte. 2e. livraison. 353
Œuvres choisies de M. Asseline; par M. Prémord. 369
Notice sur M. Soyer. 382
Méditations ecclésiastiques; par Dal-Monte. 383
Instructions sur le Rituel; par M. l'évêque de Toulon. 385
Notice sur M. l'abbé Harel. 392
Etablissement de missionnaires dans les départemens. 394
Notice sur M. l'abbé Anot. 397
Dieu est l'amour le plus pur; traduit par Stassart. 401
Ouverture de la visite à Paris. 404
Jugement contre un blasphémateur. 406
Notice sur M. Chevrolais. 408
Réponse à un *Prospectus* de M. G. 413

Fin de la Table du trente-septième volume.

Digitized by Google

(*Mercredi 13 août 1823.*) (N°. 940.)

L'AMI DE LA RELIGION ET DU ROI.

Sur une continuation des *Vies des Saints*, d'Alban Butler.

M. Charles Butler, jurisconsulte distingué en Angleterre, et neveu d'Alban Butler, vient de publier à Londres une continuation de l'ouvrage de son oncle, en un volume in-8°.; il a bien voulu nous envoyer cet ouvrage, et nous apprenons qu'on s'occupe de le traduire en français. En attendant que nous jouissions de cette traduction, nous dirons quelque chose du livre anglais, qui se recommande par d'assez grandes recherches, et surtout par un excellent esprit. Dans la *Préface*, M. Butler fait sur l'ouvrage de son oncle des remarques qui méritent d'être recueillies.

Alban Butler, missionnaire catholique anglais, et, en dernier lieu, principal du collége anglais à Saint-Omer, étoit un prêtre fort laborieux et fort instruit. Il publia ses *Vies des Saints* par parties, de 1754 à 1760. D'après l'avis du docteur Challoner, vicaire apostolique de Londres, il supprima plusieurs des matériaux qui devoient composer le Ier. volume de son ouvrage, et omit presque toutes les notes, et même une partie du texte. Ce Ier. volume, qui contenoit les vies des saints pour les trois premiers mois, fut tellement ap-

Digitized by Google

prouvé, qu'on se décida pour les volumes suivans à laisser le texte et les notes dans leur intégrité. Tout l'ouvrage fut achevé du vivant de M. Alban Butler, qui mourut le 15 mai 1773, laissant son neveu héritier de ses manuscrits. Une nouvelle édition des *Vies des saints* étant devenue nécessaire, fut entreprise, à la requête de M. Charles Butler, par l'archevêque catholique de Dublin, le docteur Carpenter. Elle contenoit toutes les notes et les autres matériaux omis dans la première édition, et même quelques autres qu'Alban Butler avoit recueillis depuis. On fit depuis une édition en Ecosse, et il y en a eu successivement d'autres. La dernière a été publiée par M. Murphy, et surpasse beaucoup les précédentes. Un ecclésiastique anglais, M. Bell, en a donné un abrégé en 3 volumes in-8°.; et un autre ecclésiastique, M. Sawell, de Stonyburst, a fait paroître un choix de vies, en un volume in-8°.

L'ouvrage d'Alban Butler ne jouit pas de moins d'estime sur le continent qu'en Angleterre; il a été traduit en français et en espagnol. La traduction française est due au savant abbé Godescard, qui fut aidé par l'abbé Marie. La première édition parut à Paris en 12 volumes in-8°., de 1763 à 1783; la seconde est de Maëstricht; la troisième de Lyon, en 1818. L'abbé Godescard, dans son *Avertissement*, prévenoit qu'il s'étoit permis quelques changemens qui lui avoient paru utiles. Il avoit étendu quelques parties, et en avoit resserré d'autres; il avoit mis en notes quelques discussions critiques qui étoient moins convenablement placées dans le texte; il avoit suppléé à l'omission de quelques saints français. Alban Butler avoit approuvé ces changemens, et il étoit assez naturel en effet que Godescard, publiant l'ouvrage en France et pour des Français, en adaptât la rédaction à nos besoins ou à notre goût. M. Charles Butler avoue que le traducteur a fait des additions importantes dans les

Digitized by Google

vies de saint Bernard, de saint Louis, et de saint Augustin; qu'en général sa version est fidèle, et son style clair et élégant. Mais il a l'air de lui reprocher d'avoir introduit des saints français à la place des anglais, et d'avoir, dans le mois d'août, entr'autres, expulsé douze saints de cette nation pour en introduire trente-huit de la nôtre. Nous avons peine à trouver l'abbé Godescard bien coupable pour avoir fait de pareils changemens, et quelques-uns même lui ont reproché de n'en avoir point fait assez. Nous sommes assurément fort éloigné de vouloir déprécier la vie des saints anglais, mais le récit de leurs vertus doit nous intéresser moins que celui des saints qui ont habité la même terre que nous. Dans tous les pays il est tout simple qu'on honore spécialement les saints nés dans le pays même, et ce n'étoit pas dénaturer l'ouvrage d'Alban Butler, que de retrancher dans la traduction des personnages inconnus parmi nous, dont quelquefois on savoit peu de chose, ou bien dont les noms étrangers avoient quelque chose de dur pour nos oreilles.

M. Charles Butler regarde la traduction de Godescard comme dépourvue de la grâce et de l'onction de l'original. Je ne sais jusqu'à quel point un Anglais peut juger de cette comparaison; mais j'avoue que, pour mon compte, je trouve l'ouvrage français rédigé avec goût, et empreint de l'esprit de piété qu'on aime à trouver dans les productions de ce genre. M. Butler reproche aux écrivains français d'exalter le mérite de l'abbé Godescard, de manière à effacer presque celui d'Alban Butler, et il prétend qu'en désignant l'ouvrage, nous avons fini par mettre le nom du traducteur avant celui de l'auteur principal, et même par éliminer tout-à-fait celui-ci. Mais M. Charles Butler est égaré ici par son zèle pour la mémoire de son oncle; quand nous disons *les Vies des Saints de Godescard*, ce n'est qu'une

Digitized by Google

manière abrégée de désigner l'ouvrage, et nous ne prétendons point par là nier l'importance du travail de l'auteur anglais, ni rien diminuer de la reconnoissance qui lui est due. Nous pouvons tranquilliser à cet égard la susceptibilité de l'estimable neveu d'Alban Butler.

Le volume qui vient de paroître a pour objet de faire connoître les personnages canonisés ou béatifiés depuis la première publication de l'ouvrage anglais; ces personnages sont au nombre de trente-huit, dont les principaux sont, Simon de Roxas, Jean de Kenti, Laurent de Brindes, Joseph-Marie Tommasi, François de Girolamo, Bernard de Port-Maurice, Alphonse Liguori, François de Posadas, Marie de l'Incarnation, etc. Dans nos traductions françaises on avoit déjà ajouté la Vie du bienheureux Fourier, celle de Paul d'Arezzo, et celle d'Alexandre Sauli. Plusieurs des Notices que donne M. Charles Butler sont assez étendues, entr'autres, celles de Laurent de Brindes et de Marie de l'Incarnation. Quelques-unes sont un peu courtes, l'auteur n'ayant pu recueillir tous les renseignemens qu'il auroit souhaités. Nous regrettons de n'avoir pu lui faire passer une Vie du bienheureux Bernard d'Offida, et quelques autres abrégés qui nous avoient été communiqués, mais dont il ne nous étoit pas permis de disposer, ces ouvrages appartenant à un ecclésiastique de la capitale. L'auteur a joint aux saints personnages canonisés ou béatifiés, Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, et le cardinal Bellarmin, qui n'ont que le titre de vénérables. Il auroit pu, par la même raison, donner une Notice sur Agnès de Jésus, religieuse de l'ordre de saint Dominique à Langeac, morte le 19 octobre 1634, et sur laquelle il a été rendu un décret du 17 mars 1808, portant qu'elle a pratiqué les vertus dans un degré héroïque; sa Vie a été imprimée à Paris, 1808, in-12.

Digitized by Google

Au commencement de son volume, M. Charles Butler a placé une biographie de la sainte famille, qu'il a regardée comme une sorte de préliminaire de la *Vie des Saints*. Il y rappelle les principaux faits relatifs à la naissance et à l'enfance de Notre-Seigneur, et tout ce que nous savons de sa sainte Mère et de saint Joseph. A la fin du volume se trouvent, par appendix, des Notices sur saint Vincent de Paul, sur Pie VI, sur Barthélemy des Martyrs, sur le cardinal Ximenès; il a jugé que ces Notices seroient utiles en Angleterre, où ces personnages sont moins connus. Deux autres morceaux complètent ce volume; l'un est une nouvelle édition des *Mémoires historiques sur les Jésuites*, déjà publiés par l'auteur; l'autre traite de la dévotion au Sacré-Cœur, et présente l'objet précis de cette dévotion, et l'histoire de son origine et de ses progrès. M. Butler a profité de quelques articles que nous avons donnés sur cette matière dans notre journal, et dont il a la bonté de faire l'éloge. Nous nous estimons heureux qu'il ait trouvé quelque chose d'utile dans un recueil où nous n'avons en effet d'autre but que de servir l'Eglise.

En même temps que la continuation des *Vies des Saints*, nous avons reçu de Londres un *Index chronologique*, pour l'ouvrage d'Alban Butler; cet *Index* offre pour chaque siècle de l'Eglise les noms des papes, des saints, des princes, des écrivains, les conciles, les persécutions, les hérésies, les principaux évènemens enfin qui intéressent la religion. On apprend ainsi à trouver dans les *Vies des Saints* une espèce d'histoire ecclésiastique. Cet *Index* a été rédigé autrefois par M. le docteur Poynter, aujourd'hui évêque de Londres, et on l'a joint aux dernières éditions de l'ouvrage de Butler qui ont paru en Angleterre. On pourroit en enrichir aussi nos éditions françaises. Au surplus, cet *Index* a beaucoup de rapports avec le *Compendium*

Digitized by Google

Historiæ ecclesiasticæ, déjà connu parmi nous, et réimprimé en 1820, in-12; nous avons rendu compte de cet abrégé, qui se trouve avec l'*Introductio ad sacram Scripturam*. Seulement l'*Index* de M. Poynter est plus abrégé; il forme à peine 100 pages in-8°.

Nous profitons de cette occasion pour dire deux mots de thèses sur toute la théologie, soutenues en 1800, sous la présidence du même M. Poynter, alors professeur au collége de Saint-Edmond, en Angleterre. Ces thèses ont été réimprimées récemment, et offrent une espèce de tableau général de la théologie, et des notions courtes et précises sur les différentes branches de cette science. Elles sont en trois parties, sur les fondemens de la théologie, sur le dogme et sur la morale. Les principes de la foi y sont distingués des erreurs qui se sont élevées dans les différens âges. Il nous siéroit mal de prétendre juger de l'exactitude théologique d'un évêque, et d'un évêque si distingué; mais nous pouvons au moins rendre témoignage de la clarté, de la méthode, de la sagesse et de la sobriété qui règnent dans ces thèses, et qui rendent cet abrégé utile pour les étudians dans les séminaires.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Un journal avoit répandu des nouvelles alarmantes sur l'état du saint Père, et parloit d'un courrier envoyé par le duc de Laval, ambassadeur à Rome, pour faire part à son gouvernement de l'état des choses. Il est certain que M. le duc de Laval n'a rien écrit de semblable, et les informations que nous avons prises à la source la plus sûre nous apprennent que S. S. est aussi bien que possible. Elle est foible; mais il n'est survenu aucun accident inquiétant. Le saint Père est toujours alité, et avoit communié le premier août, mais pas même en viatique.

— Mercredi matin, M. l'archevêque de Paris bénira la nouvelle église du Temple, bâtie par les soins de Mme. la princesse de Condé, supérieure du couvent. Le soir, le prélat

Digitized by Google

présidera à la distribution des prix dans la petite communauté de la rue du Regard. Cette distribution sera précédée d'un exercice littéraire.

— M. François du Mouchet de Villedieu, né au diocèse de Bourges, le 20 novembre 1731, grand-vicaire et doyen de Nevers, maître de l'oratoire de Mgr. le comte d'Artois, puis évêque de Digne en 1784, et sacré le 18 juillet de cette année, est mort à Paris, le dimanche 10, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Cet évêque n'avoit pas donné sa démission, et étoit depuis long-temps dans un état de santé affligeant. Ses obsèques ont eu lieu, le 12, à l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.

— Le 11 août, il a été soutenu en Sorbonne, sous la présidence de M. l'abbé Burnier-Fontanel, doyen de la Faculté de théologie, une thèse remarquable par l'étendue des matières : elle embrasse la religion, l'Ecriture, la théologie, l'Eglise et son histoire. Le soutenant étoit M. Jean-Baptiste-Alexandre Regnet, prêtre du diocèse de Coutances, bachelier en théologie, et professeur dans le séminaire de Sainte-Marie-des-Champs, collége Stanislas. Il a parfaitement répondu à tout ce qu'annonçoit sa thèse, et a satisfait, avec beaucoup de précision et de facilité, aux difficultés qui lui ont été faites. Cette thèse est de celles qu'on appelle majeures, et est le dernier acte de licence.

— M. de Lesquen, évêque de Beauvais, a fait le 6 son entrée dans sa ville épiscopale ; cette entrée a été très-pompeuse. Le prélat a été reçu et complimenté à l'entrée de la ville par M. le maire et par M. l'abbé Augé, curé de Saint-Pierre, à la tête du clergé. De respectables curés étoient venus des extrémités du diocèse pour prendre part à la restauration d'une antique église. M. l'évêque s'est rendu processionnellement à la cathédrale, au milieu d'une nombreuse escorte et d'un grand concours de fidèles. M. le préfet et le conseil de préfecture l'attendoient à la porte de l'église ; et l'ont accompagné dans le chœur. Arrivé dans cette partie de l'église, M. l'abbé Clausel de Coussergues, qui a gouverné long-temps le diocèse comme grand-vicaire de M. l'évêque d'Amiens, a adressé au prélat un discours dans lequel il a fait tour à tour l'éloge du nouvel évêque et du clergé. Nous citerons de son discours le passage suivant :

« La noble marque des services que vous rendîtes, dans une autre

carrière, à la religion et au trône, nous retrace des sentimens que ne désavoue point la milice sacrée : elle les approuve, au contraire, elle les partage, elle sait allier, avec ses dispositions pacifiques, une élévation de caractère que rien n'étonne, une fermeté que rien n'ébranle, ce courage de l'ame qui fait les vrais héros, et cette intrépidité sainte qui fait les martyrs! D'ailleurs, aux dons de l'Esprit saint, que l'onction divine vous a conférés dans leur plénitude, vous joignez, monseigneur, une mûre expérience acquise dans l'exercice des diverses fonctions du ministère sacerdotal et de l'administration ecclésiastique : non, le mérite du guerrier ne dérobe rien ici de celui du Pontife ! j'en atteste la pieuse modestie, la sérénité, le calme inaltérable d'un front où brille visiblement l'empreinte de la grâce céleste.

» Faut-il s'étonner de l'empressement et de l'allégresse de ce peuple qui, depuis plus de trente années, soupiroit après cet heureux jour? Jamais il n'avoit pu croire qu'elle fût condamnée à un éternel veuvage cette église vénérable que fondèrent les saints, que décoroient d'insignes prérogatives, qu'illustrèrent des évêques issus du sang des rois, et à laquelle imprima encore plus d'éclat la mort glorieuse de son dernier pontife ».

M. l'évêque a ensuite célébré la messe, qui a été suivie du *Te Deum* et de la bénédiction pontificale, et a été reconduit chez lui avec honneur. M. le préfet s'y est trouvé, et l'a félicité sur son arrivée dans le diocèse, en lui promettant le concours de ses soins pour le bien de la religion. M. de Lesquen a publié, sous la date du 6, une lettre pastorale pour demander des prières; le prélat s'y exprime ainsi :

« La mission qu'il nous donne, N. T. C. F., a pour principal objet de maintenir dans ce diocèse l'intégrité de la foi, de renouveler les mœurs publiques, de corriger les abus, de convertir les pécheurs, d'affermir les justes, de relever les ruines du sanctuaire, en un mot, d'étendre le règne de Jésus-Christ, de multiplier le nombre de ses ministres et de ses enfans. Nous ne nous dissimulons aucun des obstacles que nous aurons à vaincre, aucune des difficultés que nous devons rencontrer dans l'exercice de notre ministère : nous savons que *les jours sont mauvais*, que l'esprit d'incrédulité et de licence étend partout ses ravages; nous connoissons l'état déplorable de tant de paroisses abandonnées, où *les petits enfans*, selon la parole du Prophète, *demandent du pain, sans qu'il y ait personne pour le leur rompre*, et notre cœur défaillit à cette pensée : mais, en même temps, pour ranimer notre courage et nos forces, Dieu nous montre tout le bien qu'ont opéré avant nous dans ce diocèse nos vénérables prédécesseurs : nous y trouvons plusieurs établissemens déjà formés par le zèle et les talens du vicaire-général à qui ils en avoient confié l'administration; des prêtres, aussi habiles que pieux, élèvent dans la crainte du Seigneur et à l'ombre de ses

Digitized by Google

autels une jeunesse docile sur laquelle reposent nos plus douces et nos plus chères espérances; d'humbles Frères des Ecoles chrétiennes travaillent à préserver l'enfance de la contagion des mauvaises doctrines et des mauvaises mœurs; de saintes religieuses s'associent en quelque sorte à notre apostolat; elles prient, elles édifient, elles instruisent, elles prodiguent aux malades et aux pauvres les soins de la charité la plus active ».

Le prélat a déjà visité son petit séminaire. Sa piété et sa douceur lui gagnent tous les cœurs, et le clergé et les fidèles lui ont fait également l'accueil le plus empressé. Des vers, interprètes de la joie publique, lui ont été présentés. Nous regrettons de ne pouvoir citer ceux où M. l'abbé Lesueur a peint l'église de Beauvais, demandant un évêque au Roi, et le Roi se rendant à ses vœux : cette pièce fait un juste éloge des vertus du prélat appelé à réparer les maux de l'église de Beauvais.

— Une Notice que l'on nous envoie sur l'abbaye et l'évêché de Saint-Claude, mérite d'être connue au moins par extrait. Elle est tirée de l'*Histoire de la Séquanie*, par M. Dunod. — La ville de Saint-Claude, située au confluent de deux rivières, sur le penchant occidental du Mont-Jura, tire son origine du célèbre monastère de Condat, le premier établi dans les Gaules après ceux de l'Ile-Barbe et d'Ainai. Saint Romain pénétra le premier, vers 430, dans le désert de Condat; il y fut bientôt suivi de son frère, saint Lupicien. Le bruit de leurs vertus ne tarda pas à leur attirer des disciples. Les saints solitaires partageoient leur temps entre la prière et le travail des mains. Le monastère de Condat a eu quatre-vingt-quinze abbés, depuis saint Romain jusqu'à Louis de Bourbon-Condé, qui fut le dernier. La noblesse de Franche-Comté s'empressoit de se rendre dans cet asile, que saint Bernard appeloit *religione et divitiis famosum*, et qui a fourni beaucoup de saints, entr'autres, saint Claude, archevêque de Besançon, au septième siècle. En 1243, on ouvrit son tombeau, et on trouva son corps sans aucune marque de corruption : on le déposa dans une châsse d'argent. De nombreux miracles attirèrent à Condat des pélerins de tous les côtés, et ce pélerinage devint un des plus fréquentés du royaume. Depuis près de six siècles, ces reliques vénérables faisoient l'honneur et la joie du pays, lorsqu'en 1797 un représentant du peuple, homme trop fameux, se fit apporter à minuit, après une orgie, les clefs de la cathédrale, y envoya

Digitized by Google

ses satellites, et leur ordonna de lui rapporter à l'instant ce qu'il appeloit, dans le langage impie du temps, *les hochets de la superstition*. Il ne fut que trop obéi; et ce que douze siècles avoient respecté fut jeté dans le feu. Cependant le corps du saint n'a pas péri tout entier; un bras se détacha pendant le trajet, fut recueilli avec respect, et est maintenant exposé à la vénération des fidèles. Au seizième siècle, lorsque Genève abandonna la foi, et que les émissaires protestans s'agitoient de tous côtés pour multiplier les défections, l'erreur ne put entamer le domaine de l'abbaye de Saint-Claude, et les religieux préservèrent, par leurs soins, une portion de la Franche-Comté et la Bresse d'une séduction à laquelle d'autres provinces succombèrent. Ces montagnes conservèrent la piété et les mœurs, et même, après les derniers scandales, on trouve encore, dans ces cantons reculés, d'heureux vestiges de l'antique simplicité. Louis XV ayant demandé la sécularisation de l'abbaye de Saint-Claude, et l'érection d'un évêché dans le même lieu, Benoît XIV créa ce siége par une Bulle du 22 janvier 1742, et le fit suffragant de Lyon. Le diocèse fut composé des paroisses de la terre de Saint-Claude, et de quelques autres démembrées de Lyon et de Besançon; aujourd'hui, la circonscription est bien plus étendue, et comprend tout le département du Jura. Le premier évêque de Saint-Claude fut Joseph Méallet de Fargues; le second, Jean-Baptiste de Chabot. M. de Chamon, qui vient d'être sacré, est le troisième évêque; car on ne sauroit compter Moïse, qui fut évêque constitutionnel du Jura. M. de Chamon est attendu avec impatience dans ce pays, et son zèle y sera secondé par des ames généreuses. On parle déjà d'un établissement important qui seroit formé à Dôle, et qui seroit un bonheur, non-seulement pour le diocèse, mais pour tous les pays environnans.

— On suit aujourd'hui, en Allemagne, le système de Kant dans l'enseignement de la logique, de la métaphysique et de la philosophie morale. Les auteurs des livres élémentaires sur ces matières, et les professeurs qui en donnent des leçons, font profession d'être d'humbles disciples du philosophe de Konigsberg; et son autorité a tant de poids parmi eux, qu'ils suivent pied à pied ses traces, et qu'ils traitent d'ignorans et d'*obscurans* tous ceux qui ne se prosternent pas devant l'oracle. Assurément si quelqu'un mérite ici le nom d'obscurant, c'est celui qui soutient un système si embar-

Digitized by Google

rassé et si confus, qu'on le diroit imaginé pour mettre les esprits à la torture. Mais, de plus, ce système est hérissé de contradictions, et il conduit directement à douter des vérités les plus importantes, de la création du monde, de la spiritualité et de l'immortalité de l'ame, et de l'existence même de Dieu. Cette doctrine a été examinée et réfutée dans des livres bien connus en Italie, tels que *la Philosophie de Kant exposée et examinée*, par F. Soave, Modène, 1804; et les *Elémens de métaphysique*, par Draghetti, Modène, 1821. Ces deux écrits sont, le premier en italien, et le second en latin. Il est d'autant plus à souhaiter qu'ils se répandent, que la doctrine qui y est combattue envahit tout. Plusieurs gouvernemens la protégent, et le gouvernement autrichien même n'est point assez en garde contre les livres qui la favorisent ou l'insinuent. Il a prescrit, comme ouvrages élémentaires pour l'enseignement dans toute la Gallicie, les *Elémens de philosophie* de Likawetz (*Elementa philosophiæ in usum auditorum adumbrata, à Josepho Likawetz, Grecii*, 1820). Ces *Elémens* renferment tout le venin des nouvelles doctrines, et ne sont propres qu'à donner des idées fausses à la jeunesse. On en jugera par quelques exemples. Dans la partie qui est intitulée *Histoire de la philosophie*, l'auteur se plaint que les livres symboliques aient long-temps entravé la liberté de penser; il se félicite que cette liberté de penser ait été soutenue par Charron, Montaigne, Laurent Valla, et il compte, parmi les restaurateurs de la vraie philosophie, Hobbes, Hume, Helvétius, Voltaire, Diderot, Rousseau. Voilà, certes, de beaux guides en philosophie offerts à la jeunesse! Dans la partie de la métaphysique, les assertions les plus hardies sont posées comme des principes et des axiomes incontestables. Selon l'auteur, les représentations de l'espace et du temps sont en nous *à priori*; nous n'avons point la connoissance des objets tels qu'ils sont en eux-mêmes, mais tels qu'ils nous paroissent; ainsi, nous ne pouvons véritablement affirmer ce qu'ils sont. On ne peut conclure des idées aux objets : par exemple, la comparaison des idées fait paroître comme possible un miracle, parce qu'il n'emporte point contradiction; mais on n'en sauroit conclure que le miracle soit possible en soi, ou, comme on dit, *à parte rei*, puisque nous ignorons entièrement s'il n'y a pas en Dieu ou dans la nature quelque chose qui empêche l'influence immédiate de la puis-

Digitized by Google

sance divine. L'homme est sa cause et sa fin, en ce sens que la moralité doit être jointe dans lui avec le bonheur : ainsi, la question pourquoi il existe des êtres raisonnables doit être renvoyée au nombre des absurdités. On ne peut rien dire de certain sur la nature de l'ame, ni savoir ce qu'elle est en soi; aucun argument ne prouve démonstrativement la simplicité, l'immortalité et la spiritualité de l'ame. Et en général, toute la métaphysique de M. Likawetz est remplie par cette doctrine, que nous ne pouvons avoir aucune connoissance de ce qui ne tombe point sous les sens. Les argumens que les philosophes avoient coutume de donner pour prouver l'existence de Dieu, et qui étoient tirés de l'idée d'un être nécessaire, de la contingence du monde, de l'ordre qui y règne, sont des sophismes sans aucune valeur : ainsi, l'existence de Dieu ne sauroit être l'objet de la science philosophique, puisque les preuves qui l'établissent nous manquent; mais elle est seulement l'objet de la foi rationelle, qui est basée sur l'argument pratique tiré de la moralité de l'homme, argument que Kant a trouvé le premier.—Il est aisé de voir où tendent toutes ces assertions, et quelles en seront les conséquences : elles sapent la religion par la base, elles rendroient la jeunesse matérialiste ou athée; et tel est en effet le résultat de la doctrine de Kant, comme l'a montré Draghetti. On peut bien penser que M. Likawetz ne sera pas plus orthodoxe sur la philosophie morale : il dit nettement que, pour établir le principe des obligations morales, il faut faire abstraction de Dieu, et que toute la raison des obligations morales doit être tirée de la dignité de l'homme, qui est sa fin générale, et qui doit porter des lois convenables à sa dignité. C'est sur cette absurdité que repose toute la doctrine des mœurs dans le livre de M. Likawetz; aussi tout y est ténébreux, confus et embarrassé. L'extrait que nous en donnons est le fruit des recherches d'un homme estimable, qui a passé deux ans à dévorer les livres philosophiques de l'Allemagne, et qui y a trouvé de justes raisons de gémir des égaremens des maîtres, et des dangers que court une malheureuse jeunesse à laquelle on présente la coupe de l'impiété environnée de tout ce qui peut flatter et séduire l'orgueil et les passions. Que deviendra une génération à laquelle on offre de tels enseignemens? et comment un gouvernement sage ne voit-il pas le résultat de ces doctrines monstrueuses qui isolent le ciel de la terre, dessèchent

Digitized by Google

l'esprit, flétrissent le cœur, et peuvent au besoin justifier tous les excès?

— Par une ordonnance du 23 juillet dernier, le roi de Sardaigne a appelé les Jésuites à la direction des colléges précédemment établis dans le couvent des Minimes. Il est dit, dans le préambule, que les Jésuites se sont honorablement employés et s'emploient encore au bien de la jeunesse, non-seulement dans les maisons particulières d'éducation, mais encore dans les écoles royales qui leur avoient été précédemment confiées. Le couvent sera remis au recteur, pour qu'il puisse y ouvrir, au mois de novembre, les écoles de théologie et des lettres, et le local des autres colléges lui sera également remis dès qu'il aura été disposé. Les dépenses nécessaires seront faites par l'Université. Au recteur appartiendra la direction des écoles publiques de latin annexées aux colléges. Le recteur nommera les préfets de théologie et des lettres, et les préfets des facultés des lois et de médecine seront présentés par le recteur et nommés par le roi. L'ordonnance du roi de Sardaigne entre dans divers autres détails, et donne au Père recteur des Jésuites des attributions qui prouvent la confiance qu'a le prince dans le zèle et la sagesse de ces maîtres éprouvés.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Le consulat général du Portugal à Paris, supprimé par les cortès, vient d'être rétabli par S. M. T. F. M. le chevalier Daupias, qui avoit honorablement rempli cette place jusqu'à l'époque de la suppression, est nommé de nouveau consul-général.

— M. le comte de Tocqueville, préfet de la Somme, a été nommé, le 6 de ce mois, maître des requêtes en service extraordinaire.

— Le *Constitutionnel*, qui s'est déclaré le champion de M. le duc de Larochefoucault-Liancourt, avoit cru qu'il étoit de son devoir de faire un petit mensonge, et d'annoncer que son héros, qui vient de perdre la présidence de la société de vaccine, avoit recouvré ce titre par la nomination de l'Académie de médecine. Mais, hélas! l'erreur n'a pas été de longue durée. M. Pariset, secrétaire perpétuel de ladite Académie, a osé donner un démenti à la feuille libérale. Le *Constitutionnel*, très-fort scandalisé de la conduite de M. Pariset, qui s'est permis de dire la vérité, oublie un tant soit peu la question principale, qui étoit de savoir si le noble duc avoit été nommé ou non par l'Académie, et demande au docteur pointilleux s'il se seroit cru en mauvaise compagnie avec M. de Liancourt. Cette réponse ne pulverise-t-elle pas M. Pariset, et ne prouve-t-elle pas invinciblement que le *Constitutionnel* n'avoit pas menti?

Digitized by Google

— Le même journal a fait usage de sa bonne foi reconnue en annonçant, dans un de ses derniers numéros, que M. Aubriet, premier huissier de la chambre des députés lors de l'exclusion de M. Manuel, avoit été destitué, et n'avoit pu obtenir depuis lors sa pension de retraite. En rétablissant les faits avec exactitude, il se trouve que M. Aubriet n'a pas été destitué; qu'il a lui-même demandé sa retraite; que sa pension a été fixée par la chambre à la somme de 1395 fr.; enfin, que M. Aubriet a touché fort exactement chaque mois le douzième de cette somme. On voit que la vérité des faits et la narration du *Constitutionnel* ne se ressemblent pas tout-à-fait.

— La statue que la ville de Nantes fait ériger à la mémoire de Louis XVI est achevée. Cette statue, de neuf pieds et demi de proportion, a été élevée, le 5, au centre de la plus belle place de la ville, sur une colonne de soixante-quatorze pieds de hauteur. Le Roi-Martyr élève vers le ciel un regard plein de mélancolie et de noblesse, et de sa main laisse dérouler vers son peuple le plus beau monument qu'il pût lui laisser, son immortel Testament.

— Le sieur Blondeau, instituteur de l'école d'enseignement mutuel à Clermont, a été révoqué, le 4 de ce mois, en vertu d'ordres supérieurs, et les élèves de cette école ont été immédiatement congédiés.

— Le conseil de guerre séant à Lille a condamné à deux ans de prison et à 100 francs d'amende le nommé Lemo, soldat (remplaçant) à la 4e. compagnie de fusiliers de discipline, comme convaincu d'avoir publiquement proféré des cris séditieux.

— Deux vaisseaux de 74 canons et deux frégates ont reçu l'ordre de se diriger immédiatement des ports d'Angleterre sur Cadix. Il paroît que cette escadre va veiller, conjointement avec l'escadre françoise, au salut du roi et de la famille royale. On assure que l'amiral Neale est chargé de faire aux cortès la sommation la plus énergique.

— Le bateau à vapeur le *Royal-Georges* a quitté Vigo, le 2 août, et est arrivé à Plymouth, le 6. Il a débarqué dans cette dernière ville le général Quiroga, gouverneur de la Corogne, le général Romago, gouverneur de Vigo, et quarante officiers espagnols. Sir Robert Wilson, guéri de ses blessures, a quitté la Corogne. Il a engagé un petit bâtiment pour se rendre à Cadix avec le capitaine Erskine, et deux ou trois autres personnages. Le colonel Light souffre beaucoup de sa blessure, et n'a pu suivre son ami Wilson. On s'attendoit chaque jour à voir la Corogne succomber. Les canons de la citadelle de Vigo ont été encloués, et la garnison a pris la fuite. Huit cents hommes, envoyés, le 31 juillet, contre Morillo, ont tous passé sous ses drapeaux.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

M. le colonel vicomte de Lahitte, aide-de-camp de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, a été nommé au commandement de l'artillerie devant Cadix.

S. A. R. le Prince généralissime a fait, le 27 juillet, des promotions dans l'artillerie de l'armée. MM. Pariset et Husson ont été nommés colonels; Cerculet et Hauraux, lieutenans-colonels; Payan, Martin,

Digitized by Google

Cuviller et Tacon, chefs de bataillon. Plusieurs autres promotions ont été également faites.

La nouvelle de la prochaine arrivée de Mgr. le duc d'Angoulême a excité des transports de joie parmi les troupes rassemblées au blocus de Cadix.

Deux chaloupes canonnières sont sorties, le 28 juillet, du port Sainte-Marie dans la baie. On travaille avec activité à en mettre sept autres à la mer.

La municipalité et le consulat de Cadix ont envoyé aux cortès une adresse dans laquelle les signataires peignent, en termes énergiques, les malheurs dont la ville est menacée, si le roi n'est pas mis en liberté. On espère le plus heureux résultat de cette démarche.

D. Inigo Ladrès, un des députés les plus modérés des cortès, vient d'être nommé gouverneur de Cadix. Le colonel d'artillerie Alpuente a été nommé ministre de la guerre : on le croit aussi attaché fortement au parti des modérés.

Le deuxième corps d'armée, commandé par le comte Molitor, s'est couvert de gloire dans les journées du 25, du 27 et du 28 juillet. Le général Bonnemain, à la tête de quatre cents cavaliers, a attaqué, le 25, à Guadalhuertuma, la cavalerie de Ballesteros, composée de douze cents vieux soldats. Après trois charges régulières, l'ennemi a été mis dans une déroute complète, et a laissé le champ de bataille couvert de morts, de blessés et d'armes. Nous lui avons pris un étendard, et fait deux cents prisonniers, dont trois lieutenans-colonels et huit officiers.

Le général Ordonneau s'est porté, le 27, sur Grenade. Zayas a fui à son approche. Un régiment resté dans cette ville, et les officiers du corps du génie, se sont réunis à nous aux cris de *Vive le Roi!* Les habitans de Grenade, éminemment royalistes, ont fait éclater la joie la plus vive à l'entrée de nos bataillons.

Le comte Molitor, à la tête de quatorze bataillons, a attaqué, le 28, à Campillo, Ballesteros, qui avoit plus du double de troupes. Toutes les positions ennemies ont été successivement emportées, et les colonnes enfoncées. Nos soldats ont exécuté avec intrépidité plusieurs charges à la bayonnette. Nous sommes entrés dans Campillo au son des cloches, et aux acclamations des habitans, qui, sous le feu de l'ennemi, venoient indiquer les sentiers par où l'on pouvoit l'atteindre et le couper. Le combat a duré jusqu'à la nuit, qui seule a mis fin à la poursuite. Les constitutionnels n'ont évité leur destruction totale qu'à la faveur des montagnes. Ils ont perdu plusieurs drapeaux, et plus de trois cents prisonniers, dont trente officiers supérieurs ou autres. En fuyant, ils ont laissé dans les rochers quatre à cinq cents tués ou blessés. De notre côté, nous avons eu quatorze morts, dont deux officiers, et quarante blessés. Dans cette brillante journée, officiers et soldats, tous ont montré l'ardeur de se signaler et de prouver leur dévoûment au Roi.

La défaite du 28 a apporté un tel découragement dans l'armée ennemie, que quinze cents hommes en ont déserté dans la nuit du 29. Le général Zayas a été séparé de Ballesteros.

Digitized by Google

Une dépêche télégraphique, datée du quartier général de la Caroline, du 6 août, annonce que Ballesteros a fait sa soumission, et reconnoît la régence.

Les autorités royalistes ont été rétablies dans le royame de Grenade.

Il arrive continuellement à Ernani de l'artillerie de siége : cent cinquante-six bouches à feu vont investir la place de Pampelune; elles seront suivies par quatre-vingts compagnies d'artillerie.

On parle de la réunion de dix mille hommes sous les murs de Pampelune pour le commencement des opérations. On croit que la tranchée pourra s'ouvrir vers la mi-septembre.

Plusieurs exemplaires de la capitulation du Ferrol ont été jetés dans la place de Saint-Sébastien par ordre de M. le lieutenant-général commandant le blocus.

Une compagnie entière du régiment de Séville, et ses officiers, ont déserté, avec armes et bagages, des forts de Santona, et ont demandé à être employés au blocus.

Mina est toujours malade à Barcelonne. M. le maréchal Moncey doit établir un corps d'observation à Villa-Franca, pour soutenir les corps employés au blocus de Barcelonne.

La garnison de Barcelonne a fait, le 30 juillet, une sortie de quinze cents hommes, six pièces de canon, et quatre-vingts chevaux ; sa droite étoit appuyée par six chaloupes canonnières. Nos troupes ont abordé l'ennemi avec leur valeur ordinaire. Deux pièces d'artillerie se sont avancées à une demi-portée de canon, et ont fait un feu soutenu. L'ennemi a été repoussé dans le plus grand désordre jusque sous les murs de la citadelle. Les déserteurs assurent que la garnison a eu deux cents hommes mis hors de combat. Notre perte est de quatre morts et douze blessés.

Un brick de guerre, armé de plusieurs pièces de canon, et monté par des troupes de débarquement, est sorti, le 4 août, du port de Barcelonne, escortant des bâtimens plus légers, montés également par des troupes de guerre. Le but de cette sortie étoit de faire un débarquement sur la côte occupée par les Français, et de s'emparer de quelques magasins de vivres. Un de nos bâtimens de croisière a couru dessus. Le brick a été pris à l'abordage, et s'est rendu prisonnier avec l'équipage et les troupes d'embarquement. Les autres bâtimens de transport se sont empressés de rentrer dans le port de Barcelonne.

On nous prie d'avertir que le chapitre de la cathédrale d'Orléans, ayant le projet de former un bas-chœur, désireroit trouver des sujets propres à en faire le service. Le genre de voix qu'il souhaiteroit réunir au plus tôt, seroit deux basses-contre, une taille et une haute-contre. Ceux qui ont ces qualités, et qui voudroient contracter un engagement, sont invités à se présenter à Orléans, chez M. l'abbé Egra, chanoine de la cathédrale; ils y seront examinés, et ceux qui seront admis recevront, outre les émolumens convenables, une indemnité pour les frais de déplacement.

Digitized by Google

Sur une convention de princes allemands relativement aux affaires de l'Eglise.

On s'étoit récrié, avec raison, sur l'esprit qui avoit dicté les articles organiques du Concordat de France en 1802, et sur plusieurs dispositions qui mettoient l'Eglise sous le joug, et étoient une source de vexations. Mais tout se perfectionne ici-bas, le siècle marche, et nous faisons chaque jour des progrès. Buonaparte lui-même, s'il revenoit au monde, se trouveroit tout étonné d'être devancé par de petits princes qui vont beaucoup plus loin que lui, et qui posent de sang-froid des bases de schisme. Ces princes paroissent avoir une peur effroyable du clergé, qui effectivement est bien redoutable aujourd'hui. Ils prennent des précautions bien sages dans le danger qui les menace. Ils veulent qu'on leur soumette tous les Mandemens; Buonaparte l'avoit aussi ordonné; mais on reconnut si bien l'impossibilité de cette mesure, qu'on ne l'a pas exécutée. On se demande ce que c'est que le *tribunal synodal,* créé sans la participation du Pape, et qui prononcera en son nom. Le dernier paragraphe de l'art. 13, entr'autres, offrira, dans les temps de troubles, un moyen facile pour se passer du Pape, et il suffira au prince d'*entraver* le saint Siége ou les évêques, pour qu'ensuite il puisse faire tout ce qui lui plaîra. Toutes ces dispositions sont en contradiction avec l'art. 1er., qui sembloit accorder à l'église catholique toute la liberté qui lui est essentielle.

On avoit caché cette *pragmatique* au souverain Pontife, mais il en a eu connoissance, et il réclame en ce moment contre une convention si singulière, et si propre à anéantir la religion catholique. C'est une étrange

Digitized by Google

protection que celle qui ne se montre que pour s'emparer de tout, et pour opprimer. Les catholiques de cette partie de l'Allemagne sont dans la désolation, et font des vœux pour que leurs princes protestans écoutent des conseils plus modérés, et leur laissent un peu de cette tolérance qu'on prétend être l'apanage de notre siècle, et sur laquelle on a dit et imprimé de si belles choses, mais que l'on ne paroît pas s'occuper beaucoup de réduire en pratique.

Pragmatique pour la province ecclésiastique du Haut-Rhin, érigée pour les catholiques des Etats de Wurtemberg, Bade, les deux Hesse, Nassau et Francfort.

Les gouvernemens unis pour le rétablissement des diocèses catholiques dans leurs Etats, voulant déterminer d'une manière plus précise les rapports extérieurs de la province ecclésiastique du Haut-Rhin et des diocèses qui la composent, et les réduire à des principes uniformes, ont établi les points fondamentaux qui suivent, comme règle permanente :

I. *Rapports de l'église catholique avec l'Etat.*

1. L'église catholique jouit de la libre profession de sa foi, et de l'exercice public de son culte; elle jouit aussi à cet égard des mêmes droits que les autres églises chrétiennes publiquement reconnues.

2. Tous les catholiques en général, et ceux en particulier qui n'appartenoient pas aux nouveaux diocèses, jouiront des mêmes droits. Il ne peut y avoir dans ces diocèses aucune exemption ecclésiastique, de quelque genre qu'elle soit.

3. Chaque Etat exerce sur l'Eglise, dans toute son étendue, *les droits de protection et d'inspection supérieure, qui sont l'apanage de la souveraineté* (1).

4. Les ordonnances générales, les circulaires, les Mandemens, ainsi que les dispositions prises par l'archevêque, par les évêques et par les autres autorités ecclésiastiques, sont su-

(1) Cet énoncé vague a cet avantage qu'on peut étendre ces *droits* autant que l'on veut.

Digitized by Google

jettes à la ratification de l'autorité civile, et ne peuvent être publiées ou émises qu'avec la remarque expresse que l'Etat y a apposé son *placet*.

Les ordonnances de l'Eglise, et les décrets qui ont rapport à des matières purement ecclésiastiques, doivent aussi être présentés préalablement aux autorités civiles, et *ne peuvent être publiés qu'avec leur consentement.*

5. Toutes les bulles, brefs et autres décrets de Rome doivent recevoir le consentement du souverain avant qu'on les publie et qu'on les exécute. Ce consentement est nécessaire, non-seulement pour les bulles et constitutions récentes, mais encore pour les *anciennes*, aussitôt qu'on voudra les mettre à exécution. De plus, les décrets du Pape, et ceux de l'Eglise, qui ont été publiés avec le consentement de l'Etat, *ne restent en vigueur qu'autant que l'Etat ne retire pas son consentement.*

6. Les prêtres, comme sujets de l'Etat, sont, comme les laïcs, soumis aux lois ordinaires et à la justice.

II. *Formation de la province ecclésiastique du Haut-Rhin.*

7. Les évêchés de Rottenbourg, Fribourg, Mayence, Fulde et Limbourg, forment la métropole de l'église du Haut-Rhin. La dignité archiépiscopale ayant été accordée au siége de Fribourg, le titulaire de ce siége présidera la province.

8. La constitution métropolitaine, rétablie conformément à ses règles primitives, est placée sous la protection commune des Etats alliés.

9. Les synodes provinciaux ne peuvent avoir lieu qu'avec le consentement des Etats, qui y envoient des commissaires.

Comme on attend de ces réunions des réformes importantes, et adaptées aux circonstances et aux progrès des lumières, ces synodes doivent avoir lieu régulièrement tous les dix ans, et le premier dans le cours des cinq années prochaines. En outre, il y aura tous les ans, pour la discussion des affaires d'administration qui concernent la province, une conférence synodale, où l'archevêque et l'évêque enverront un mandataire avec le consentement du gouvernement.

10. Il sera formé sans délai un tribunal synodal où sera député un membre de chacun des cinq diocèses; l'élection de ce député se fera de la même manière que celle de l'évêque. Ce tribunal, sous la présidence d'un des députés qu'il choisira,

Digitized by Google

jugera les entraves mises au ministère ecclésiastique et les affaires qui lui seront portées par appel.

11. Ainsi les différends sur le spirituel ne pourront, dans aucun cas, être terminés hors de la province, et par des juges *étrangers*.

III. *De l'archevêque.*

12. L'archevêque, avant d'entrer en fonction, s'obligera par un serment prêté aux gouvernemens des Etats qu'il exercera sa charge pour l'avantage spirituel des catholiques, et qu'il ne fera rien qui pût préjudicier aux droits de l'Etat ou à ceux des évêques.

13. Tels seront les droits de l'archevêque, comme métropolitain; il présidera aux synodes provinciaux et les dirigera; il examinera avec les autres évêques les plaintes portées contre quelqu'un d'eux; mais, s'il s'agissoit d'une peine telle que la déposition ou la privation de l'office, l'affaire seroit renvoyée au tribunal synodal, *qui prononceroit au nom du Pape*. Dans les cas d'appel au métropolitain, il formera son chapitre en tribunal de seconde instance; s'il s'agit des différends de son propre diocèse, il divisera son chapitre en deux sections, dont l'une pourra décider en première instance et l'autre en deuxième. Il exhortera par les voies canoniques les évêques à l'observation de leurs devoirs, et les suppléera, s'il est nécessaire, après s'être concerté avec l'Etat respectif. Il fera la visite des diocèses de la province, mais seulement pour de fortes raisons, et avec le consentement de l'Etat, qui pourra y envoyer un commissaire. Il prendra soin des siéges vacans, sans pourtant nuire aux droits des chapitres, et pourvoira à tous les besoins de la province, en cas de nécessité, soit que le siége pontifical fût vacant, *ou qu'on ne pût s'adresser au Pape, ou qu'il y eût quelque empêchement que ce soit*. Il exercera notamment les droits de confirmation et de consécration, *lorsque la confirmation d'un nouvel évêque n'aura pas eu lieu dans l'intervalle de six mois, pendant lequel les siéges épiscopaux doivent être remplis, soit qu'on n'ait allégué aucune raison de refus, soit que les raisons alléguées par le tribunal synodal soient de nulle valeur, soit que le siége pontifical soit dans ce temps même vacant ou empêché*.

14. Si le siége archiépiscopal est vacant ou *entravé*, le plus

Digitized by Google

âgé des évêques de la province entre de plein droit dans l'exercice des fonctions métropolitaines.

IV. *Formation des diocèses.*

15. Les cinq évêchés de la province du Haut-Rhin doivent être établis de manière qu'ils embrassent tout le territoire des Etats pour lesquels ils sont institués.

16. Chaque diocèse sera divisé en arrondissemens ou doyennés, dont l'étendue se réglera, autant que possible, sur celle des arrondissemens civils.

17. Les catholiques qui jusqu'ici n'appartenoient à aucune cure, ou qui dépendoient d'une paroisse d'un ministre d'une autre religion, seront réunis à une des paroisses de l'évêché.

18. On fera, s'il est utile, une nouvelle division des paroisses, de concert avec l'autorité épiscopale.

V. *De l'évêque.*

19. Les siéges épiscopaux dans la province seront tous électifs; l'élection se fera de la manière suivante : A chaque élection le collége électoral sera composé des membres du chapitre et d'un nombre égal de doyens élus pour cet effet (33). Ce collége électoral élira à la pluralité absolue des voix trois prêtres du chergé du diocèse, parmi lesquels celui que le *véto* du souverain n'aura pas exclu, sera élu évêque. Un commissaire nommé par le gouvernement assistera à toute l'élection.

20. On ne peut élire évêque qu'un prêtre né en Allemagne, habitant de l'Etat où se trouve le siége épiscopal vacant, ou d'un des Etats réunis à ce diocèse; outre les qualités canoniques, il faudra que l'élu ait exercé au moins pendant huit ans avec mérite et distinction, ou le ministère pastoral, ou les fonctions de professeur dans une chaire académique, ou quelqu'autre emploi ecclésiastique, et qu'il connoisse la constitution de l'Etat, celle de l'Eglise, et les lois et réglemens.

21. L'élu doit, immédiatement après l'élection, s'adresser pour la confirmation au chef de l'Eglise. Avant la consécration, qui sera faite par l'archevêque, ou de son consentement par un évêque de la province, l'élu prêtera au souverain le serment qui suit :

« Je jure et je promets sur les saints Evangiles foi et fidélité au prince, ainsi qu'à ses successeurs et aux lois de l'Etat.

Digitized by Google

Je promets en outre de n'avoir aucune intelligence, de ne participer à aucune délibération, et de n'entretenir aucune liaison soit dans l'intérieur du pays, soit au dehors, qui puisse troubler la tranquillité publique; bien plus, s'il venoit à ma connoissance quelque projet nuisible à l'Etat, soit dans mon diocèse, soit au dehors, je promets d'en informer le prince ».

22. Après la consécration, l'évêque entre dans l'exercice libre et entier des droits et des devoirs de l'épiscopat, pour lesquels non-seulement il ne sera pas empêché par l'Etat, mais il en sera bien plutôt protégé contre toute restriction *du dehors*. L'Etat veillera en même temps à ce que l'évêque ne refuse point son ministère pastoral au clergé et aux fidèles, dans l'intention de les renvoyer *à une autorité étrangère*.

23. Les synodes diocésains ne peuvent être convoqués, quand l'évêque le jugera à propos, qu'avec le consentement du souverain, et en présence de ses commissaires, et les conclusions qu'on y prendra seront sujettes à la ratification du prince, suivant les articles 4 et 5.

24. Chaque évêque ou substitut de l'évêque jouit d'une communication libre avec le chef de l'Eglise, en ayant égard toutefois aux droits du métropolitain.

VI. *Des chapitres.*

25. Les canonicats vacans sont remplis par la voie de l'élection, dans la forme ci-dessus (19).

26. Le souverain, après des informations faites à l'évêque et au chapitre, désigne le chanoine qui doit être doyen de la cathédrale, et l'évêque l'installe dans ses fonctions.

27. Les canonicats ne peuvent être donnés qu'à des prêtres du diocèse, âgés de trente ans, d'une conduite irréprochable, instruits surtout dans la théologie, qui aient exercé, au moins pendant six ans, le ministère public dans l'Eglise, ou professé avec distinction, et qui connoissent la constitution du pays.

28. Le chapitre de chaque cathédrale succède pleinement aux fonctions des anciens presbytères, et forme, sous l'évêque, le corps d'administration supérieure du diocèse. Le doyen dirige l'assemblée. L'administration se fait en chapitre.

29. Le chapitre de la cathédrale prend soin légalement de l'administration diocésaine, *si le siége épiscopal est empêché ou vacant*. Dans ce dernier cas, le nouvel élu a le droit de se mettre à la tête de l'administration du diocèse.

Digitized by Google

30. Toute l'administration diocésaine s'exercera gratuitement, soit pour le clergé, soit pour les fidèles, et il ne pourra être établi que des frais d'expédition modiques. Hors ces frais, il ne pourra y avoir aucune taxe ni contribution de la part des autorités territoriales ou étrangères.

VII. *Des doyens.*

31. Les doyennés seront remplis, de concert entre le gouvernement et l'évêque, par de dignes curés versés dans les soins de l'administration.

32. Les doyens sont les supérieurs ecclésiastiques immédiats des prêtres de leur arrondissement. Dans les cas particuliers, ils s'adresseront aux autorités civiles et à l'évêque, et exécuteront les ordres des autorités. Une instruction particulière leur indiquera leurs attributions.

33. Un nombre de doyens égal au nombre légal des chanoines, et choisis parmi eux, formera, avec les chanoines, le collége électoral, et aura part à l'élection de l'évêque et des chanoines (19).

VIII. *Des ecclésiastiques en général.*

34. Chacun des Etats s'occupera, si on ne l'a pas fait encore, des élèves du sacerdoce, soit en établissant un institut théologique, qui sera réuni comme faculté à l'Université du pays, soit en donnant aux élèves, sur les fonds communs du diocèse, les moyens de fréquenter une université dans la province.

35. Après avoir achevé leurs études de théologie pendant trois ans, les élèves sont préparés dans un séminaire à l'exercice du ministère, et cela gratuitement, quand les fonds destinés pour les séminaires dans les titres de dotation suffiront pour cet objet.

36. On n'admettra au séminaire que les élèves qui auront passé avec distinction un examen en présence des autorités *civiles* et épiscopales, et qui auront été trouvés dignes de recevoir un titre dit de sustentation.

37. Ce titre de sustentation accordé par le souverain assure, à celui qui se trouveroit, non par sa faute, hors d'état d'exercer ses fonctions, qu'il lui sera fourni l'entretien convenable, qui est déterminé, annuellement, au *minimum* de 3 à 400 flo-

Digitized by Google

rins, et qu'il touchera une compensation pour les frais de sa cure.

Celui qui a obtenu un titre ne peut exiger qu'un équivalent, s'il se trouve dans un état de fortune plus favorable, ou s'il obtient une prébende supérieure à la pension.

38. Dans chaque diocèse il y aura, tous les ans, un examen et un concours pour les prêtres qui aspirent à une cure ou à une prébende. Ce concours se fera devant une commission nommée par les autorités civiles et épiscopales. On n'y admettra que des ecclésiastiques qui aient fait les fonctions de vicaire au moins pendant deux ans, et qui présenteront de bons témoignages de conduite de leurs supérieurs.

39. La classification faite d'après cet examen sera prise en considération dans l'installation subséquente des sujets.

40. Il sera fait de même une classification des cures ou autres bénéfices ecclésiastiques, d'après leur importance et leurs revenus, afin que les collateurs, qui ne peuvent présenter que des ecclésiastiques du diocèse, puissent y conformer leurs choix.

41. Nul ecclésiastique ne pourra posséder en même temps deux prébendes dont chacune équivaut à la pension. Chacun est obligé de demeurer dans le lieu de sa prébende, et ne peut s'en éloigner sans permission.

42. Aucun ecclésiastique ne pourra accepter d'une puissance étrangère des dignités, pensions, ordres ou titres sans le consentement du souverain.

43. Chaque ecclésiastique, avant d'être installé dans le ministère, prêtera au chef de l'Etat le serment de fidélité, et à l'évêque celui d'obéissance canonique.

44. L'Etat garantit aux ecclésiastiques tous les secours nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions, et les protége dans la jouissance de l'estime et des distinctions dues à leur caractère.

45. Le recours à l'autorité civile est ouvert aux ecclésiastiques, comme il l'est aux laïcs quand le clergé abusera de son autorité envers eux.

IX. *Des fonds de l'Eglise.*

46. Chaque Etat réglera, d'après sa constitution, la forme d'administration pour les dotations destinées à la table de l'é-

Digitized by Google

vêque, au chapitre, au séminaire, ainsi que pour le supplément destiné à l'archevêque.

47. Il sera pris des mesures, de concert avec l'évêque, pour la conservation des biens des prébendes catholiques, et pour tous les autres fonds ecclésiastiques, communs et particuliers, et ils ne pourront être employés que dans l'intérêt de l'Eglise catholique.

Les revenus des paroisses, dans le cas où ils seroient au-dessous de 5 à 600 florins, doivent être élevés peu à peu à cette somme. L'administration des prébendes inférieures sera confiée aux soins des usufruitiers, qui doivent se régler d'après les arrangemens pris pour cela dans chaque État.

48. Il sera formé le plus tôt possible, dans chacun des Etats, un fonds commun ecclésiastique, pour subvenir à divers besoins de l'Eglise catholique auxquels personne n'est obligé de subvenir, ou pour lesquels il n'y auroit pas de ressources suffisantes (1).

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Le *Diario* de Rome, du 30 juillet, dit expressément que l'on a la satisfaction d'annoncer que l'état du saint Père s'est sensiblement amélioré dans les derniers jours. S. S. est délivrée d'une légère altération du pouls qu'elle avoit éprouvée les jours précédens, et la cure de la fracture procède heureusement. Les lettres particulières confirment ces nouvelles. On fait des prières dans toute l'Italie pour le souverain Pontife. A Camerino, le clergé et le peuple offrent pour cela des vœux à saint Venance, patron du diocèse; et à Lucques, on a exposé le saint Sacrement.

— M. l'archevêque de Paris a présidé le 12, dans la chapelle des Allemands, église Saint-Sulpice, la réunion pour les petits séminaires. Le prélat étoit assisté de MM. les abbés Desjardins et Gallard, ses grands-vicaires. Plusieurs curés et ecclésiastiques, des laïcs et des dames chargées des quêtes dans les différens quartiers, étoient de cette réunion. M. l'abbé Feutrier a fait le discours, et a montré l'importance de l'œu-

(1) Nous pourrons présenter des observations sur quelques dispositions de cette pragmatique.

Digitized by Google

vre, et la nécessité de former de bonne heure des ecclésiastiques pour réparer les pertes de la religion. Après son discours, qui étoit rempli d'excellentes vues et d'heureux mouvemens, M. l'archevêque a pris la parole, a loué le zèle des dames, et les a exhortées à redoubler de zèle pour une œuvre dont elles et leurs familles recueilleront les fruits.

— La nouvelle église du Temple a été bénite mercredi, comme on l'avoit annoncé. M. l'archevêque a fait la cérémonie, assisté de MM. ses grands-vicaires. Plusieurs personnes du dehors ont pris part à la cérémonie; on y remarquoit, entr'autres, M. le procureur-général. Nous donnerons une description de la chapelle, qui est fort élégante, et qui fait honneur à la généreuse piété de la princesse, ainsi qu'au talent de l'architecte.

— Le 13, au soir, la distribution des prix a eu lieu dans la petite communauté de la rue du Regard. M. l'archevêque étoit accompagné de tous MM. les grands-vicaires et de M. Duclaux, supérieur du séminaire Saint-Sulpice. Plusieurs curés de la capitale et beaucoup d'ecclésiastiques étoient venus encourager cette jeunesse par leur présence. On a lu plusieurs compositions, qui ont donné une heureuse idée de la force des élèves; une petite pièce grecque, une narration latine, une pièce de vers latins sur la guerre d'Espagne, et un plaidoyer sur l'importance de la religion dans le gouvernement des Etats. La pièce sur la guerre d'Espagne étoit en trois chants, et avoit toute la contexture d'un poème en règle, avec des fictions, des épisodes, des descriptions et des comparaisons; le tout dans un style animé, et qui fait honneur au goût du professeur et au talent des élèves. Nous pourrons en citer quelque chose. Le plaidoyer sur la religion, et sur la nécessité de son concours dans l'administration des Etats, sembloit, par les pensées et les développemens, appartenir à des jeunes gens plus avancés dans leurs études. Après ce plaidoyer, M. l'archevêque en a tiré le sujet de réflexions très-judicieuses qu'il a adressées aux élèves. La distribution des prix a terminé la séance. Plusieurs enfans ont été nommés avec honneur, et on en a remarqué quelques-uns qui ont obtenu des prix dans plusieurs facultés. La candeur de ces enfans, leur ardeur pour le travail, la piété qui règne parmi eux, font honneur au zèle des ecclésiastiques qui dirigent cette maison, et sont un juste sujet d'espérance pour le diocèse.

Digitized by Google

— M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, officiera pontificalement, le dimanche 17, dans l'église Saint-Roch, pour la fête de ce saint patron; M. l'abbé Ranzan prêchera.

— M. l'archevêque d'Auch, MM. les évêques de Blois et de Tarbes, doivent partir la semaine prochaine. M. l'évêque de Moulins a, le 29 juillet, fait prendre possession de son siége par M. l'abbé de Pons, son grand-vicaire.

— M. de Chamon, évêque de Saint-Claude, est parti de Paris le 9 août; le prélat a été prié par M. le grand-aumônier d'aller donner les ordres et la confirmation à Strasbourg; il se rendra de là dans son diocèse.

— Un évènement très-fâcheux afflige en ce moment le diocèse de Grenoble : la maison qu'occupoit le séminaire menaçant ruine, on a été obligé de l'évacuer, et il n'y a pas actuellement de grand séminaire dans le diocèse. Cette maison étoit l'ancien couvent des Minimes, bâti il y a plus de deux cents ans, et qui, dans la révolution, avoit servi d'atelier pour la fabrication des armes; on y entassa alors une grande quantité de bois, et les charpentiers y travailloient comme dans un chantier; ce qui contribua sans doute à surcharger les planchers. Lorsqu'il y a vingt ans, M. l'évêque de Grenoble s'occupa de former un établissement pour les jeunes ecclésiastiques, il redemanda vainement l'ancien séminaire, qui étoit occupé, comme il l'est encore, par le ministère de la guerre. On lui donna la maison des Minimes dans l'état de délabrement où elle se trouvoit. Le nombre des séminaristes s'étant accru il y a dix ou douze ans, quoiqu'il soit encore fort au-dessous des besoins du diocèse, on crut pouvoir élever la maison d'un troisième étage, et M. l'évêque de Grenoble en fit la dépense, qui ne lui a jamais été remboursée. Au mois de juin dernier, deux poutres, qui se cassèrent successivement, répandirent l'effroi parmi les élèves, et M. l'évêque fut obligé de les renvoyer chez leurs parens. L'architecte de la ville eut ordre de visiter les bâtimens, et constata qu'on ne pouvoit l'habiter sans danger; il découvrit une inclinaison très-sensible des deux murs principaux vers un même côté, et il fallut les étayer pour prévenir des accidens qui eussent compromis la sûreté publique. De son rapport, il résultoit qu'on ne pouvoit plus compter sur ce bâtiment pour y placer le séminaire, et que

Digitized by Google

les réparations et constructions qu'on y feroit ne remédieroient pas au vice radical de l'ensemble. Le préfet du département, le maire de la ville, ont également reconnu l'impossibilité de rouvrir le séminaire dans le même local. Cependant le diocèse ne peut se passer de séminaire; la privation de cette maison interrompt le cours des études, peut nuire à plusieurs vocations, et retarde le moment où cinquante églises vacantes auroient été pourvues de pasteurs. Le préfet et le maire se joignent donc à M. l'évêque pour réclamer du gouvernement des mesures qui fassent cesser un état de choses affligeant. M. l'évêque sollicite en ce moment l'ancien grand séminaire, qui, ayant été bâti pour cette destination, y est plus propre; il fait remarquer que la guerre occupe cinq maisons à Grenoble, le Séminaire, Sainte-Ursule, Sainte-Marie-d'en-Bas, Sainte-Cécile et les Carmélites, et que cependant la garnison est moins forte qu'autrefois. Le ministère de la guerre ne pourroit-il donc rendre une de ces maisons, qui est réclamée par un besoin si urgent? Les intérêts de tout un diocèse ne doivent-ils pas être pris en considération? Telle est la réclamation que présente en ce moment M. l'évêque de Grenoble; il a envoyé pour cet effet à Paris M. l'abbé Bossard, supérieur de son séminaire, et l'a chargé de suivre cette affaire. M. Bossard est propre, par son zèle et sa prudence, à réussir dans ses démarches; et on espère que le ministre de la guerre, qui a donné tant de preuves de son attachement aux intérêts du Roi, en donnera encore ici de sa loyauté, abandonnera le bâtiment qu'on réclame, et fera ce sacrifice aux vœux et aux besoins de la religion, qui sont aussi dans les intérêts du Roi.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. M. de Tilly de Blaru a été nommé lieutenant-commandant des gardes du corps du Roi, compagnie de Grammont, et M. le comte de la Maisonfort, lieutenant dans la même compagnie.

— M. Jules de Quincerot, conseiller à la cour royale de Paris, vient d'être nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

— S. A. R. le duc de Cumberland, frère du roi d'Angleterre, est arrivé à Paris.

— M. le comte de Lardenois, gouverneur des Tuileries, est arrivé, le 11, à Paris.

— M. Kœchlin a fait présenter une requête à la cour royale, pour

Digitized by Google

obtenir la faculté de donner caution, et éviter ainsi de *se mettre en état*, c'est-à-dire, d'aller immédiatement dans une maison de détention, pour faire plaider à la cour de cassation son pourvoi contre l'arrêt qui le condamne à six mois de prison et 3000 fr. d'amende.

— On dirige des poursuites contre les deux agens de change Cleret et Mussart, qui viennent de disparoître de leur domicile.

— S. A. R. Madame a fait distribuer une somme de 600 francs aux pauvres des paroisses d'Aas et de Larans, dont dépendent les établissemens des Eaux-Bonnes et des Eaux-Chaudes.

— S. A. R. le duc de Glocester s'est embarqué, le 8 de ce mois, à Boulogne, pour retourner en Angleterre.

— On annonce que M. le baron Dumartroy étant admis à la retraite, M. Herman passe à la préfecture des Ardennes. Il est remplacé dans celle de l'Indre par M. le baron Locard. M. Dalmas, ancien préfet de la Charente-Inférieure, destitué sous le ministère de M. Decazes, est nommé préfet du Var.

— M. Dutillet de Villars, vice-président du tribunal de première instance de Versailles, vient d'être nommé conseiller à la cour royale de Nîmes.

— M. le contre-amiral Bergeret, qui, depuis près de deux ans, exerçoit le commandement de la division stationnaire aux Antilles, a quitté la Martinique, vers la fin de juin dernier, avec la frégate l'*Hermione*, à bord de laquelle son pavillon étoit arboré, la corvette l'*Echo*, et un convoi composé de vingt-un navires. Arrivée près des côtes de France, le 2 de ce mois, la corvette a escorté les navires dans divers ports, et l'*Hermione* a mouillé à Brest le 4.

— M. le marquis de Faudoas, ancien colonel du 25e. de chasseurs, vient de partir pour l'armée d'Espagne, où il est appelé au commandement du 3e. régiment de chasseurs à cheval.

— Un corsaire espagnol a attaqué, le 3 de ce mois, à l'entrée du golfe de Marseille, un bateau parti de ce port pour la Ciotat. Les quatre matelots qui le montoient s'embarquèrent dans leur chaloupe, en abandonnant leur proie à l'ennemi; mais les corsaires, usant de la plus grande barbarie, dirigèrent un feu de mousqueterie très-vif contre la petite embarcation, et y tuèrent deux matelots. Cet acte de cruauté, dont on n'a pas d'exemple dans la dernière guerre maritime, a excité la plus vive indignation, à Marseille, contre ces forbans.

— Les habitans d'Ancenis ont saisi l'occasion du court séjour de M. Clausel de Coussergues parmi eux, pour lui témoigner leur admiration pour sa conduite courageuse à la tribune, et pour ses écrits monarchiques. Ils ont invité cet honorable député à un banquet, où un grand nombre de souscripteurs ont rivalisé d'enthousiasme.

— La distribution générale des prix qui a eu lieu, le 11 août, au collége de Rouen, a été interrompue par la lecture d'une lettre du grand-maître de l'Université. S. Exc. annonçoit à M. le recteur de l'Université que M. le ministre de l'intérieur envoyoit, au nom du Roi, des médailles d'argent pour les élèves qui auroient remporté en rhétorique le prix d'honneur, et en philosophie celui de dissertation

Digitized by Google

latine. La lecture de cette lettre a excité le plus vif enthousiasme, et a été couverte par les cris prolongés de *Vive le Roi!*

— La cour royale de Metz a ordonné, le 15 juillet dernier, la mise en accusation du nommé Raymond (François-Xavier), absent, prévenu d'avoir fait partie d'un corps destiné à agir contre l'armée française et ses alliés en Espagne, et l'a renvoyé devant la cour d'assises des Ardennes.

— Le tribunal de police correctionnelle de Toulouse a condamné, le 1er. de ce mois, en vertu de l'article 1er. de la loi du 25 mars 1822, à deux années d'emprisonnement et 300 francs d'amende, le nommé Pierre Ormières, convaincu d'avoir outragé la religion de l'Etat par les blasphèmes les plus horribles proférés en plein jour dans une rue de cette ville.

— Sept soldats du bataillon des voltigeurs corses, qui avoient reçu de M. le préfet une gratification de 100 fr. pour la belle conduite qu'ils avoient tenue dernièrement dans une attaque contre les bandits de l'arrondissement de Corte, se sont empressés de verser cette somme pour l'acquisition de Chambord.

— On dit que Quiroga doit se rendre à Cadix, et, qu'ayant appris à Londres qu'un paquebot destiné pour Gibraltar étoit prêt à partir immédiatement de Falmouth, il a quitté Londres, le 9, pour profiter de cette occasion.

— L'auteur de l'écrit qui menaçoit d'un assassinat le souverain de Hesse-Cassel, a été découvert. C'est un ancien sous-officier.

— Le roi de Prusse vient d'établir les rapports d'Etat dans la monarchie, et d'introduire à cette fin des assemblées provinciales d'Etats dans l'esprit des anciennes constitutions d'Allemagne, et telles que les réclament le caractère de la monarchie, et les besoins du temps.

— Le 13 juillet au matin, on a mis le feu dans un faubourg de Constantinople, et dans le voisinage de l'arsenal. On dit que deux mille cinq cents maisons ont été réduites en cendres : le feu a communiqué à l'arsenal, et tous les secours ont été inutiles, parce qu'on a lancé dix-sept fois de nouveaux tisons enflammés. Un vaisseau de ligne de 72 canons, qui étoit sur le chantier, deux corvettes, cinq bricks, et cent dix autres bâtimens, ont été la proie des flammes. La plus grande confusion régnoit à Constantinople.

— La flotte grecque a frappé de fortes contributions sur l'île de Naxie, et exercé de durs traitemens contre les habitans.

— La flotte ottomane a ravitaillé les villes de Caristo et de Négrepont, dans l'île d'Eubée; de Modon, Coron, Corinthe et Patras, dans le Péloponèse. Il règne toujours des dissentions parmi les Grecs dans la Morée. Ceux des îles ont fait des débarquemens sur la côte d'Asie, et pillé plusieurs cantons.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Une dépêche télégraphique, en date de Bayonne, arrivée le 13 au soir à Paris, annonce qu'on avoit reçu dans cette ville des lettres de

Digitized by Google

Madrid, en date du 10; elle annoncent la délivrance du roi, et la cessation des hostilités devant Cadix. On ajoute que les cortès se sont embarquées. Au départ du courrier, on faisoit à Madrid des réjouissances publiques, Si ces nouvelles sont vraies, elles seront confirmées très-incessamment par une deuxième dépêche télégraphique, qui présentera un caractère officiel.

La régence va publier un second décret relatif aux miliciens, le premier ayant été mal interprété. Elle n'a voulu prendre des mesures de rigueur que contre les miliciens volontaires, qui étoient des espèces de fédérés, opprimant la milice créée en vertu d'une loi.

L'alcade de Madrid a enjoint à tous les ex-employés du gouvernement révolutionnaire, réfugiés dans cette capitale, d'en sortir dans le délai de six jours, à dater de la publication du décret.

A son départ pour l'Andalousie, le Prince généralissime a fait des promotions dans les deux ordres militaires. MM. les généraux Dode de la Brumière et Huber ont été nommés grands-officiers de la Légion-d'Honneur; MM. les généraux Mériage et Melchior de Polignac, les colonels de Castries, de Fontenille et de Salignac, ont été nommés commandeurs du même ordre.

Les deux généraux transfuges Lallemand et Guillaume de Vaudoncourt sont à Cadix. On dit que le dernier est souvent consulté par les chefs révolutionnaires, tant sur les affaires militaires que sur celles de la politique.

Le général Ballesteros, qui a fait sa soumission et reconnu la régence, doit donner des ordres aux gouverneurs des places de Carthagène, Alicante, Pampelune, Saint-Sébastien, Peniscola, Las-Penas de San-Pedro, comprises dans l'arrondissement de son commandement, afin qu'ils reconnoissent également l'autorité de la régence. Des cantonnemens provisoires ont été assignés par le général Molitor pour le placement des troupes du général Ballesteros, qui sont encore au nombre de sept mille vieux soldats.

Dans sa capitulation, Ballesteros a demandé à conserver son rang et son grade, et a fait la même demande pour tous les militaires qui sont sous ses ordres. Il a fait de suite engager le général Zayas à suivre son exemple; on ne doute pas qu'il ne le fasse, et la connoissance de cette convention ne peut manquer de produire le plus grand effet à Cadix et dans toutes les places. Cet important évènement est le résultat des succès obtenus par le deuxième corps d'armée, sous les ordres du comte Molitor.

Le général Bourck n'attend plus que la grosse artillerie pour commencer le bombardement de la Corogne. Nos troupes sont en position devant la ville. La garnison, forte de quatre mille hommes, n'a jusqu'ici tenté aucune sortie. Les transfuges français, et les autres étrangers à la solde des cortès, voyant que la place ne pouvoit plus tenir, se sont empressés de partir pour l'Angleterre avec Quiroga, à bord du *Royal-Georges*. Ce bâtiment avoit en tout soixante-quinze passagers.

Digitized by Google

Le chef constitutionnel Manso a fait sa soumission : il s'est rendu, le 8 août, auprès de M. le maréchal duc de Conégliano avec un escadron de cent cinquante hommes. Tout annonce que Tarragone sera bientôt en notre pouvoir.

Le général Donnadieu a remis son commandement à M. le lieutenant-général comte de Laroche-Aymon.

M. Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot, ancien membre de la convention et du directoire, vient de mourir à Magdebourg. Il étoit né en Bourgogne, le 13 mai 1753, et entra de bonne heure dans le corps du génie. Ayant adopté les principes de la révolution, il fut nommé à l'assemblée législative en 1791, et s'y montra fort ardent. A la convention, où il fut élu en 1792, il vota la mort du Roi sans appel et sans sursis, et devint membre du terrible comité de salut public, où il se montra digne de ses collègues. Dans le directoire, où il entra dès les commencemens, il fut renversé au 18 fructidor, et obligé de se cacher. Buonaparte l'employa quelque temps, et se dégoûta ensuite de lui. Carnot combattit dans le tribunat la proposition de le faire empereur, et tomba dans une entière disgrâce; mais ensuite le fier républicain s'humanisa, et reçut des places et des honneurs. On le fit gouverneur d'Anvers. Sous le Roi, il publia un Mémoire qui renfermoit une censure amère du gouvernement : nous examinâmes dans le temps cette pièce, monument d'orgueil et de fausseté. Carnot passa pour avoir été un des plus actifs parmi ceux qui procurèrent le retour de Buonaparte; et celui-ci lui témoigna publiquement sa reconnoissance, et le fit ministre de la guerre. Carnot fut membre de la commission provisoire du gouvernement en juin 1815, et publia, après le retour du Roi, un *Exposé de sa conduite*, dont nous avons aussi rendu compte. Il quitta la France peu après, et a résidé tour à tour à Varsovie et à Magdebourg. Ses amis vantent beaucoup ses talens, et on est allé jusqu'à parler de ses vertus; ce qui est aujourd'hui de rigueur, lorsqu'il est question des régicides. Le *Constitutionnel* a fait, comme de raison, l'éloge de M. Carnot, et vante sa *candeur :* la *candeur* d'un membre du comité de salut public a quelque chose qui doit singulièrement toucher les ames sensibles.

Digitized by Google

Les Psaumes traduits en vers français par M. de Sapinaud de Boishuguet; 4e. édition (1).

M. de Sapinaud n'est point du nombre de ces auteurs que leurs succès rendent négligens et paresseux. Il a continué de revoir et de retoucher ses Psaumes depuis les premières éditions qu'il en avoit publiées. Il a ajouté de nouveaux traits, fortifié ce qui lui a paru foible, éclairci quelques endroits moins corrects, remis enfin sur le métier toute sa traduction. Toujours modeste et mécontent de lui-même, il a consulté des critiques habiles, et a profité de tous les conseils avec une docilité bien rare dans les écrivains, et surtout, à ce qu'on dit, parmi les poètes. Le résultat de tant de soins a été de donner à son travail plus d'ensemble, d'intérêt et de perfection; c'est ce dont s'assureront aisément tous ceux qui voudront se donner la peine de comparer cette édition avec les précédentes.

Ce qui nous paroît distinguer la traduction de M. de Sapinaud, c'est une fidélité qui ne nuit point à l'élégance. L'auteur suit son modèle avec autant de bonheur que de goût; il en reproduit les pensées, les sentimens et les images par une imitation qui n'a rien de traînant et de pénible, et qui est, au contraire, pleine de grâce et de naturel. On en jugera par les deux Psaumes, le CXXVIe. et le CXXXIIe. (*Nisi Dominus*, et *Ecce quàm bonum*), où le poète nous paroît avoir triomphé des difficultés du sujet:

Si le Seigneur ne bâtit la maison,
En vain à l'élever s'occupe votre zèle;

(1) 1 vol. in-8°.; prix, papier fin satiné, 6 fr. et 7 fr. 25 cent. franc de port; et, papier vélin satiné, 8 fr. et 9 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, chez Ad. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Si le Seigneur ne défend pas Sion,
En vain, pour la garder, veille la sentinelle.

Vous qui vous nourrissez du pain de la douleur,
Pourquoi devancez-vous le lever de l'aurore?
Goûtez votre repos quelques momens encore:
Le sommeil et l'espoir sont amis du malheur.

A ses fils bien-aimés Dieu donne en récompense
De nombreux rejetons qui charmeront leurs ans;
Ce qu'aux mains des guerriers sont le glaive et la lance,
Pour un père opprimé le seront ses enfans.

Heureux qui goûte un sort aussi propice,
Heureux qui voit ainsi tous ses vœux s'accomplir;
Aux portes de Solime, où siége la justice,
Devant ses ennemis il n'a point à rougir.

Ah! combien il est doux de vivre avec ses frères,
Sous le paisible toit où nos vertueux pères
Guident nos premiers ans!
Les anges du Seigneur habitent cet asile,
Et des cœurs réunis sous un abri tranquille
Sont les gardiens constans.

Aussi bonne, aussi douce est la paix fraternelle,
Que l'odeur des parfums qu'un ministre fidèle
Elève vers le ciel.
Du front sacré d'Aron, telle on voit l'huile sainte
Couler sur ses habits, et parfumer l'enceinte
Où se p'aît l'Eternel.

Comme au sommet d'Hermon l'herbe sèche et mourante
Reprend à la rosée une forme riante,
Et se couvre de fleurs:
Ainsi Dieu fait fleurir la concorde entre frères,
Et même dans le ciel, après leurs jours prospères,
Unit encor leurs cœurs.

Aux Psaumes le traducteur a joint les cantiques; il n'a même pas omis celui d'Ezéchias, devenu si célèbre dans notre langue par la pompeuse imitation qu'en a

Digitized by Google

faite J.-B. Rousseau. On ne l'accusera peut-être pas de trop d'audace, quand on aura lu la traduction qu'il présente de ce beau morceau, et qui, si elle n'a pas l'éclat et l'harmonie du premier de nos lyriques, compense peut-être ces avantages par le mérite de la fidélité :

Au midi de mes jours la mort ouvre ma tombe;
Du faîte des grandeurs entre ses bras je tombe;
Lui demandant en vain le reste de mes ans :
Le ciel, la terre, et l'homme, hélas! tout m'abandonne,
Et je mourrai sans voir le salut que Dieu donne
Dans la région des vivans.

Infortuné! la mort m'enlève de la vie,
Comme à l'aube du jour le pâtre enlève et plie
La tente où le retint la nuit.
Comme le tisserand rompt le fil de sa trame,
Le Seigneur vient trancher les jours que je réclame,
Et du matin au soir leur cours s'évanouit.

J'ai dit au soir : Mes yeux ne verront plus l'aurore;
Au jour : Pour moi s'éteint l'éclat qui te colore;
La mort, comme un lion, saisit et rompt mes os.
Hélas! je rouvre en vain ma débile paupière,
Je ne distingue plus à sa pâle lumière
Que les ténèbres des tombeaux.

Comme on entend crier la plaintive colombe,
Si sa compagne au soir s'éloigne d'elle et tombe
Entre les griffes du vautour;
Comme on entend gémir une jeune hirondelle,
Ainsi mon cœur brisé, dans sa frayeur mortelle,
Exhale sa douleur, et gémit nuit et jour.

Ah! Seigneur, réponds-moi, ma misère est extrême.
Mais que répondra Dieu? que dirai-je moi-même,
Qui de ses jugemens accusai la rigueur?
O Dieu! vois mes regrets, vois-moi dans ta présence
De mes jours, en pleurant, rappeler chaque offense
Dans l'amertume de mon cœur.

Des fragiles humains si j'ai suivi la trace,
Pardonne à ma foiblesse, et laisse encor ta grâce

Digitized by Google

De ma vie étendre le cours;
Je dis, et dans mes yeux reparut la lumière,
Et de joie et d'amour tressaillit ma poussière,
Et ta main renoua la trame de mes jours.

Non, non, jamais la mort ne louera ta puissance;
Mais les vivans, mais moi que sauva ta clémence,
Nous dirons à nos fils tes saints commandemens,
Chaque jour nous irons au pied du sanctuaire;
Chaque jour du Seigneur la bonté tutélaire
Sera le sujet de nos chants.

M. de Sapinaud fait paroître en même temps des *Hymnes de l'Eglise traduites en vers français* (1); nous regrettons qu'il ne nous reste plus de place pour en rien citer.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Le *Diario* de Rome donne avec plus de détails la nouvelle que nous avions déjà insérée de l'état du saint Père au 1er. août. Ce jour qui est celui où l'Eglise célèbre la fête de saint Pierre-ès-Liens, Sa Sainteté a communié à la messe qui a été dite dans ses appartemens, à six heures du matin. Le saint Père n'avoit rien pris depuis la veille, et n'a point été fatigué. A Césène, patrie de Pie VII, on fait des prières publiques pour son rétablissement.

— La fête de l'Assomption de la sainte Vierge a été célébrée au château. LL. AA. RR. Monsieur et Mme. la duchesse de Berri ont assisté à l'office du matin dans la chapelle des Tuileries, et se sont rendues, à trois heures, à l'Archevêché, pour assister à la procession annuelle du vœu de Louis XIII. Elles ont été reçues par M. l'archevêque au bas du grand escalier, et, après s'être reposées quelques instans, elles sont entrées dans l'église métropolitaine par la sacristie, et se sont placées dans le chœur. M. l'archevêque, qui avoit officié le matin, a entonné les vêpres, après lesquelles on a fait la procession. Elle commençoit par de jeunes filles en blanc, de la

(1) In-8o.; prix, papier fin satiné, 1 fr. 50 c. et 1 fr. 75 c. franc de port; et, papier vélin satiné, 2 fr. et 2 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

congrégation de la sainte Vierge; venoient ensuite les élèves du séminaire, puis le clergé de la paroisse et le chapitre. La statue de la sainte Vierge, portée sur un brancard, précédoit M. l'archevêque. Le Prince et la Princesse étoient accompagnés de différentes personnes de leur maison. La procession a fait le tour accoutumé; les rues étoient tendues et les fenêtres ornées de drapeaux blancs. La procession est rentrée à cinq heures, et M. l'archevêque a donné la bénédiction du saint Sacrement.

— M. l'archevêque de Paris est allé dimanche à Saint-Ouen, bénir la nouvelle chapelle du château; une personne auguste avoit témoigné le désir que le prélat fît cette cérémonie, à laquelle assistoient plusieurs ecclésiastiques.

— M. Gilbert-Paul Aragonès d'Orset, grand-vicaire et chanoine de Clermont, a été, par ordonnance du 29 juillet, nommé à l'évêché de Langres; ce digne ecclésiastique est arrivé à Paris, et fait en ce moment les informations d'usage pour obtenir ses bulles. Par une autre ordonnance, du 12 août, S. M. a nommé à l'évêché de Saint-Diez, M. l'abbé Jacques-Alexis Jacquemin, ancien vicaire-général de Nanci. Cet ecclésiastique, distingué par son mérite, avoit été appelé, il y a plusieurs années, à Paris, et remplissoit dans son diocèse de modestes et utiles fonctions pour l'enseignement de la jeunesse.

— La ville d'Amiens vient d'être témoin d'une cérémonie édifiante, et qu'on n'y avoit pas vue depuis plus de trente ans. M. de Chabons, évêque de cette ville, a procuré une retraite à son clergé: près de deux cents ecclésiastiques s'y sont rendus de toutes les parties du diocèse; ils y ont médité, dans le recueillement, les grandes vérités de la religion. Les instructions ont été faites par M. l'abbé Hilaire Aubert, des Missions de France, qui, chaque jour, et plusieurs fois par jour, a traité quelque sujet important. M. l'évêque a présidé constamment à tous les exercices, et, depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, il s'est trouvé, ainsi que ses grands-vicaires, à la tête de son clergé. Parmi les retraitans, plusieurs étoient octogénaires ou infirmes, et n'en étoient pas moins assidus aux exercices; des curés, affoiblis par l'âge et les malheurs, ont brigué l'avantage de faire cette retraite. Ils avoient prié de jeunes prêtres de les remplacer: à votre âge, leur disoient-ils, vous pouvez espérer de jouir plus d'une fois

Digitized by Google

du bienfait d'une retraite ; mais pour nous le temps presse, et cette occasion ne se retrouveroit peut-être plus. Tous les prêtres se sont rendus en procession à l'église Notre-Dame, pour la rénovation des promesses cléricales; il y en avoit environ deux cent cinquante, en comptant ceux de la ville. On les a vus avec édification traverser les rues en chantant des psaumes; quelques-uns, plus avancés en âge, sembloient marcher avec peine : tous ont renouvelé, aux pieds de l'autel et entre les mains du pontife, la promesse de prendre le Seigneur pour leur héritage, et ils sont retournés ensuite dans le même ordre au séminaire. Tout le clergé bénit la pieuse prévoyance du pontife, qui a ménagé à ses coopérateurs ce moyen de s'exciter les uns les autres au service de Dieu.

— M. André Molin, évêque de Viviers, a publié, sous la date du 8 août, une Lettre pastorale sur le rétablissement de son siége et sur son installation dans ce siége. Le prélat applaudit à la restauration d'une église ancienne, illustrée par les travaux et le sang des Janvier, des Venance et d'autres saints pontifes. Les réflexions qu'il présente sur nos malheurs passés et sur la source de l'autorité, sont trop solides pour ne pas frapper les esprits droits :

« Si nous remontons à la source des malheurs qui nous ont désolés, il nous sera facile de vous la signaler. L'autorité fut méconnue; on cessa de la respecter dans l'Etat et dans l'Eglise. Elle fut méconnue dans Dieu même ; chacun voulut abonder en son sens; chacun voulut s'ériger en maître, et se faire une religion et un gouvernement à sa mode. On en vint à vanter le progrès de ses lumières, en tournant le dos à la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. On se félicita d'être parvenu au faîte de la civilisation, et cela en mettant à part la religion et toute son influence, en rougissant même du témoignage de Jésus-Christ; c'est-à-dire, que rien ne manquoit à ce brillant édifice que la base.

» Nous ne vous demanderons pas, avec saint Paul, quel a été le fruit de ces belles théories et de ces magnifiques jactances. Vous le savez, N. T. C. F., nous ne voulons pas rouvrir ici des plaies qui saignent encore, mais vous en préserver à l'avenir, et, s'il est possible, en effacer jusqu'à la moindre trace.

» Puis donc que nous nous sommes attiré tant de maux par notre résistance à l'autorité, que notre premier pas vers la restauration soit de révérer cette autorité salutaire et protectrice, qui mérite d'autant plus notre soumission et notre amour qu'elle est l'unique garant de la vraie liberté.

» On demande où elle réside. Nous répondons qu'elle réside essentiellement en Dieu ; qu'elle n'émane et ne peut émaner que de lui seul. *Non est potestas nisi à Deo.*

Digitized by Google

» Cette autorité appartient dans toute sa plénitude à Jésus-Christ, seul et unique médiateur entre Dieu et l'homme. Toute puissance lui a été donnée dans les cieux et sur la terre. C'est au seul nom de Jésus que tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et dans les enfers. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'autre autorité. Du trône de Dieu, où J. C. est assis à la droite de son Père, elle se répand sur nos chefs dans l'ordre social et religieux, comme les rayons du soleil se répandent sur les astres et sur toute la nature. C'est cette autorité qui se réfléchit sur la personne des rois, des magistrats, d'un père, d'un prêtre. Sans doute un homme n'a pas droit de commander à un autre homme; mais lorsqu'il est revêtu de l'image de la Divinité, et qu'il me la représente par son caractère de père, de roi, de chef, d'apôtre, je lui dois l'obéissance et le respect; et, si je méconnois son autorité, je méconnois celle de Dieu même ».

Le prélat finit par des vœux pour toutes les parties de son troupeau, et réclame des prières pour attirer les grâces du ciel sur son administration. Le commencement de son épiscopat va être marqué par une retraite ecclésiastique, qui doit ouvrir en ce moment, et qui sera dirigée par M. Boyer, lequel vient d'en terminer une au Puy.

— Après avoir prêché à Bordeaux, M. l'abbé Desmazure visite les autres villes du diocèse. Il a prêché deux fois le dimanche à Lesparre, et les habitans des paroisses environnantes ont bravé la chaleur et la fatigue pour venir l'entendre. Ses discours ont touché l'auditoire en faveur des besoins des chrétiens de la terre sainte, et l'orateur a pu juger, par les résultats, des généreux sentimens du peuple de ce canton. Il va continuer sa mission à la Réole, à Cadillac, à Langon et à Bazas.

— Le désastre arrivé à l'église Saint-Paul de Rome est d'autant plus déplorable que cette basilique avoit conservé sa forme primitive, sans avoir été restaurée ni changée par l'architecture moderne. On attribue cet accident à l'imprudence de deux pompiers qui, le 15 juillet, réparèrent les gouttières du toit de la grande nef. Ils se retirèrent vers les huit heures du soir. Les religieux de Saint-Paul chargeoient deux prêtres et deux clercs de la garde de l'église : ceux-ci n'aperçurent rien, non plus que le jardinier du couvent et ceux qui passèrent pendant la nuit; mais, à la quatrième heure de la nuit, un gardien de bestiaux aperçut le feu et alla frapper à la porte du monastère. On envoya sur-le-champ à Rome chercher les pompiers. Les deux prêtres de garde, étant entrés dans l'église, sonnèrent la cloche pour avertir le quar-

Digitized by Google

tier, enlevèrent le saint Sacrement et sauvèrent quelques effets précieux. Les pompiers montrèrent beaucoup de zèle, ainsi que les religieux de Saint-Paul et de Saint-Calixte, et chacun travailla avec ardeur; mais la flamme avoit fait trop de progrès : on n'a pu sauver que les chapelles du Saint-Sacrement et du Crucifix, le monastère, et quelques foibles portions de cette basilique que quatorze siècles avoient respectée, et qui étoit un monument de la piété des premiers empereurs. Il paroît que l'empereur Constantin avoit bâti une première église en l'honneur de saint Paul, hors de la porte d'Ostie, dans l'endroit où l'apôtre fut enterré; mais cette église fut détruite pour faire place à une nouvelle, élevée par les soins de Valentinien, de Théodose et d'Honorius; et c'est celle-ci que l'on voyoit encore. Plusieurs papes l'ont réparée et embellie, mais en lui laissant son caractère primitif. Quatre-vingts colonnes antiques de marbre soutenoient l'édifice; vingt-quatre de ces colonnes, dans la nef du milieu, étoient admirées pour leur beauté, et passoient pour avoir appartenu au môle d'Adrien; les autres ont été enlevées à d'anciens monumens, et placées du temps d'Honorius. Celui qui n'a pas vu l'effet magique de cette forêt de colonnes, ne peut avoir d'idée de la grandeur du monument. Deux immenses colonnes de marbre du mont Hymette soutenoient le grand arc de la nef du milieu : il y avoit, en tout, vingt-huit colonnes de porphyre; richesse unique de nos jours. La façade, le grand arc et la tribune étoient décorés de peintures en mosaïques; les portraits des papes ornoient la frise tout autour de la nef; la charpente étoit aussi un objet d'admiration par la beauté, la longueur et l'enchaînement des poutres. L'église avoit, en tout, cinq cent soixante-trois palmes de longueur; la largeur totale des cinq nefs étoit de deux cent quatre-vingt-douze palmes. Actuellement c'est un spectacle déplorable que ces colonnes renversées, ces marbres calcinés, ces bronzes fondus, ces arabesques et ces mosaïques détruites, ces richesses englouties. A peine espère-t-on conserver quelques restes de tant de magnificence. Vingt colonnes de marbre grec, qui soutenoient la troisième nef à gauche, sont intactes, ainsi que la couverture de cette partie; on a aussi sauvé le toit et les colonnes du même marbre, dans la troisième nef, du côté opposé. Huit colonnes de la nef transversale, en granit, en marbre

Digitized by Google

gris et en marbre cipolin, ont moins souffert, et pourront peut-être servir en diminuant leur diamètre; les autres sont rompues et calcinées; et ce temple, qui avoit résisté à tant de révolutions, à l'action du temps, aux incursions des barbares, a disparu en quelques heures d'une nuit fatale.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. S. A. R. Monsieur, accompagné de S. A. R. le duc de Cumberland, du prince de Salms, son gendre; des maréchaux ducs de Bellune et de Tarente, et d'un nombreux et brillant état-major, s'est rendu au Champ-de-Mars, le 18, à trois heures après midi, et a passé en revue les gardes du corps à pied et à cheval, et les régimens d'infanterie et de cavalerie de la garde royale et de la garde suisse. Le prince anglais a témoigné son admiration de voir de si belles troupes. Après la revue, qui a duré une heure un quart, les troupes ont défilé par division devant LL. AA. RR. Les manœuvres ont été exécutées avec la plus grande précision. LL. AA. RR. sont revenues au château à cinq heures. S. A. R. Mme. la duchesse de Berri a assisté à cette revue.

— M. Bellart, procureur-général à la cour royale, est nommé commandeur de la Légion-d'Honneur.

— M. le comte de Trogoff, maréchal de camp, commandant le département d'Eure et Loire, et M. le comte de Wal, commandant la ville de Paris, sont nommés commandeurs de l'ordre de Saint-Louis.

— M. le comte de Montlivault vient d'être promu au grade de maréchal de camp, et est remplacé dans le 55e. régiment, dont il étoit colonel, par M. le comte de Fontanges, lieutenant-colonel au même régiment. M. Hache de La Condamine, lieutenant-colonel du 1er. régiment d'infanterie de la garde, est nommé colonel du 47e. de ligne. M. le baron Dejean, lieutenant-colonel des chasseurs de l'Isère, est nommé colonel des chasseurs des Vosges, en remplacement de M. le comte de Venevelles, promu au grade de maréchal de camp.

— Par ordonnance du 30 juillet dernier, M. le colonel Voirol a été nommé maréchal de camp. M. le baron de Zœpffel, colonel du 15e. léger, et M. le chevalier de Warenghien, colonel du 52e. de ligne, sont nommés maréchaux de camp. M. Perregaux, lieutenant-colonel du 3e. régiment d'infanterie de la garde, est nommé au commandement du 15e. léger, en remplacement de M. de Zœpffel. M. le marquis de Toustain, colonel du 45e. de ligne, est nommé maréchal de camp.

— M. le ministre de l'intérieur a obtenu de S. M. l'autorisation de faire mettre à la disposition du grand-maître de l'Université, cent médailles d'argent, qui ont été frappées pour l'inauguration de la statue de Henri IV, et qui seront distribuées en prix dans les colléges royaux.

Digitized by Google

— Une ordonnance royale, du 25 juin dernier, autorise l'Université à liquider des pensions, à partir du 1er. janvier 1825, aux principaux et régens des colléges communaux qui, d'après les anciens décrets, n'avoient point droit à la retraite.

— M. Bayeux, substitut du procureur du Roi près le tribunal de première instance de la Seine, vient d'être nommé substitut du procureur-général près la cour royale de Paris. M. Manjot de Dammartin, procureur du Roi à Sens, a été nommé substitut près le tribunal de la Seine, en remplacement de M. Bayeux.

— Le Roi vient de donner à l'association paternelle de l'ordre royal de Saint-Louis une nouvelle preuve de sa bienveillance. Sur le rapport de M. le ministre de la guerre, S. M. a accordé aux élèves de cette association trois places gratuites pour chaque concours à l'Ecole de Saint-Cyr.

— M. le comte de Chabrol, préfet de la Seine, est de retour, depuis le 15, de son voyage d'Angleterre, où il a passé un mois. Il rapporte une foule de documens précieux sur plusieurs branches d'administration et d'économie politique.

— M. Kœchlin avoit sollicité auprès de la cour de cassation une longue remise de sa cause, inscrite sur le tableau de l'audience du 14. Cette demande, n'ayant point été accueillie, et M. Kœchlin n'ayant voulu, ni déposer l'amende, ni se constituer prisonnier, son pourvoi a été rejeté, et il a été condamné à 150 fr. d'amende.

— Une belle colonne de granit noir remplace, depuis quelques jours, dans les fossés de Vincennes, la pyramide en bois qui avoit été placée sur le lieu où périt l'infortuné duc d'Enghien. Cette colonne, d'un style simple et noble, porte pour inscription : *Hic cecidit*, en lettres de bronze incrustées dans le granit. Le terrain sur lequel elle s'élève, semé d'un gazon nouveau, est fermé par une grille qui sépare cette enceinte du reste du fossé.

— Une députation de Beaupréau, composée d'anciens officiers vendéens, s'est rendue à Bordeaux pour solliciter S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulême de vouloir passer par cette ville, où Madame ne peut arriver qu'en traversant presque tous les lieux célèbres par les guerres de la Vendée. S. A. R. est allée, le 11 de ce mois, à Libourne, et a visité le château de Vayre, où Henri IV vint passer la nuit le lendemain de la bataille de Coutras.

— M. Delbert, ex-lieutenant d'infanterie, retiré dans le département de Lot et Garonne, étoit plongé dans la misère, et comme ses services n'étoient pas suffisans, il ne pouvoit, aux termes des ordonnances, obtenir de pension. S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, ayant connu la malheureuse position de cet ancien officier, a daigné lui faire remettre, le 10 de ce mois, une somme de 300 fr.

— M. le maréchal de camp baron Billard, commandant le département du Bas-Rhin, vient d'être promu au grade de lieutenant-général.

Digitized by Google

— Un monument expiatoire va être élevé aux mânes des victimes de Quiberon. M. Caristie, architecte, vient de partir pour la Chartreuse d'Auray pour y faire toutes les dispositions nécessaires à l'érection de ce monument.

— Mme. Quiroga, ayant obtenu la permission de se rendre en Angleterre, est passée à Vire, le 10, se dirigeant vers Calais, avec sa fille, une dame anglaise et quelques Espagnols.

— M. Hurez, éditeur de la *Feuille de Cambrai*, a été condamné, le 14 du courant, par le tribunal correctionnel de cette ville, à un mois d'emprisonnement et à 1500 francs d'amende, comme coupable d'avoir, dans son journal, excité à la haine et au mépris du gouvernement du Roi.

— Le tribunal de police correctionnelle de Bordeaux a condamné à un mois d'emprisonnement et à 150 fr. d'amende le nommé Vital-Moutard qui avoit chanté, dans un cabaret, une chanson séditieuse. Le sieur Gaspard Morry, qui étoit coupable de vagabondage, et qui avoit proféré publiquement un cris séditieux, a été condamné par le même tribunal à sept mois d'emprisonnement et à 16 fr. d'amende.

— Le tribunal de police correctionnelle d'Altkirch (Haut-Rhin) a déclaré convaincus du délit d'habitude d'usure, les nommés Raphaël Lang, Emmanuel Hausser, Jacques Lang et Baruch Lang, et les a condamnés, les 9, 12 et 13 de ce mois; savoir, le premier, à 12,000 fr. d'amende; le second, à 20,000 fr.; le troisième, 14,000 fr.; et le quatrième, à 1000 fr. Sept autres individus, prévenus du même délit, seront jugés dans le courant de ce mois. On sait que l'usure exerce ses ravages dans l'Alsace.

— Le tribunal de police correctionnelle de Mâcon a rendu, le 12 de ce mois, son jugement dans l'affaire intentée par M. le procureur du Roi contre trente-huit habitans de Tournus, signataires d'une lettre insérée au *Constitutionnel* et au *Courrier Français*, et contre les éditeurs de ces deux journaux. Sept des habitans de Tournus ont été condamnés, par défaut, chacun à six mois de prison et 1600 fr. d'amende, et les autres signataires à trois mois de prison et 1600 fr. d'amende, aussi individuellement. MM. Chapuis et Terrasson, qui ont justifié de certificat de maladie, ont été condamnés, le premier à 16 francs d'amende, et le second à 50 francs. Les deux éditeurs du *Constitutionnel* et du *Courrier* ont été condamnés contradictoirement; savoir, le premier à deux mois de prison et 2500 fr. d'amende, et le second à trois mois de prison et à 3000 fr. d'amende. Les condamnés se proposent de faire appel à la cour royale de Dijon.

— L'ancien hôtel des Finances de Bruxelles a été dévoré par les flammes dans la nuit du 11 au 12 de ce mois. M. Dekin, conservateur des minéraux indigènes, et professeur de botanique au Jardin des Plantes, habitoit cet hôtel, et a été trouvé mort dans une rue voisine. On ne sait à quelle cause attribuer ce funeste évènement.

— Le roi de Naples s'est embarqué, le 2 août, à Livourne pour retourner dans sa capitale.

— Iturbide, ex-empereur du Mexique, est entré dans le port de

Digitized by Google

Livourne, sur un bâtiment anglais venant de Vera-Cruz. On dit qu'il apporte avec lui de grandes richesses. Le grand-duc lui a accordé la permission de résider en Toscane.

— Le roi de Prusse a rendu, le 1er. juillet dernier, une loi sur l'organisation des Etats provinciaux pour la Marche de Brandebourg et le margraviat de Basse-Lusace. Cette loi fixe le nombre des députés, leur éligibilité, leurs pouvoirs et attributions. Leur rassemblement aura lieu à Berlin.

La distribution des prix du concours général de l'Université a eu lieu, le 18, à la Sorbonne. Des hommes distingués par leurs places et par leurs talens, des pairs de France, des députés, des curés de Paris, M. le préfet de la Seine, M. le procureur-général près la cour royale, plusieurs membres de l'Académie française, ont assisté à cette fête solennelle. LL. AA. RR. Mgr. le duc, Mme. la duchesse d'Orléans, et leur auguste famille, sont entrés dans une tribune qui leur étoit réservée. M. Gobert, professeur de rhétorique au collége royal de Charlemagne, a prononcé le discours latin, qui étoit divisé en deux parties; dans la première, il a parlé de la restauration de la Sorbonne, et dans la seconde, il a démontré la nécessité de l'alliance entre la philosophie et l'éloquence. M. Gobert a terminé par l'éloge de M. le grand-maître, et par celui du Roi. S. Exc. le grand-maître a ensuite prononcé le discours suivant:

« Messieurs, en jetant mes regards sur la nombreuse et brillante jeunesse réunie dans cette enceinte de toutes les parties de la France, je me sens pressé de me dire à moi-même, et de dire à tous ceux qui se trouvent ici chargés avec moi de l'éducation publique : les voilà, ces générations naissantes destinées à renouveler les générations que le temps a moissonnées devant lui; voilà ceux parmi lesquels la Providence doit choisir un jour des ministres pour nos autels, des capitaines pour nos armées, des magistrats pour nos cours de justice, des orateurs pour nos tribunes politiques, des hommes d'Etat pour les conseils de nos Rois. Oui, nous avons en quelque sorte sous nos yeux l'avenir de la France; et, s'il en est ainsi, quelle tâche délicate, redoutable nous est imposée à nous tous à qui la religion et la patrie ont confié de concert leurs plus chères espérances!

» Depuis cent ans, Messieurs, on a beaucoup écrit sur l'art d'élever, de former la jeunesse; mais, il faut le dire, une erreur capitale s'est glissée dans bien des ouvrages sur cette matière, c'est d'avoir compté l'instruction pour tout, et l'éducation pour rien; c'est d'avoir cru, ce semble, que tout étoit fait pour l'homme, pour la famille, pour la société, lorsqu'on avoit initié le premier âge aux langues anciennes et modernes, au calcul, aux arts, aux sciences naturelles : on n'a pas assez compris que c'étoit peu d'éclairer l'intelligence, si l'on ne fortifioit en même temps la volonté; que les lumières n'étoient pas la vertu; que, malgré des connoissances très-étendues, très-variées, ornement de l'esprit, le cœur pouvoit rester avec toutes ses foiblesses, et

Digitized by Google

qu'il importoit surtout de prévenir, d'armer d'avance la jeunesse contre les attaques du vice et des passions fougueuses.

» Certes, l'erreur que je viens de signaler n'égara ni ce Fénélon, qui, dans l'éducation du duc de Bourgogne, se montra le modèle des instituteurs, en travaillant à former pour le trône un Télémaque chrétien; ni ce Rollin qui, dans ses ouvrages, a suivi de si près les grands écrivains du grand siècle. C'est sur leurs traces que doit se faire gloire de marcher le corps enseignant.

» Sans doute que, dépositaires de toutes les saines traditions, nous devons être jaloux de perpétuer la littérature classique des trois plus beaux âges de l'esprit humain, ceux de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV; mais nous devons aussi savoir mettre avant tout ce qui donne la vie à tout, je veux dire ces vérités sacrées qui commandent, en les épurant, tous les sentimens légitimes, la piété filiale, l'amour de la patrie, la soumission aux lois, le respect du magistrat, et qui, en donnant à l'ame plus d'énergie et d'élévation, nourrissent les grands talens comme les grandes vertus; car, pour l'observer en passant, jamais le flambeau du génie n'a jeté au milieu de nous une lumière plus abondante et plus vive que lorsqu'il s'est allumé au flambeau même de la religion : j'en appelle à Bossuet, dans ses Oraisons, et à Racine, dans son Athalie.

» Ainsi, bien dirigée, l'éducation publique préparera des générations nouvelles, qui sauront conserver à la France la prééminence qu'elle a obtenue sur l'Europe entière, au point de lui donner sa propre langue. Messieurs, je suis trop Français pour ne pas mettre mon pays à la tête de tous les autres; et qui de nous ne mettroit aussi, à la tête de toutes les familles régnantes, celle qui nous a donné Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, François Ier, Henri IV, Louis-le-Grand, et ce monarque qui, magnanime sur le trône comme dans l'infortune, mériteroit bien d'être appelé *le Père des lettres*, s'il ne méritoit un titre plus beau, celui de *Père de la patrie* »?

Ce discours a été accueilli par les applaudissemens les plus vifs et les plus prolongés. On a ensuite procédé à la distribution des prix. M. Druyn de Lhuis, élève du collége Louis-le-Grand, a remporté le prix d'honneur. Le premier prix de philosophie a été obtenu par M. Carette, élève du collége Saint-Louis. Le jeune duc de Chartres a obtenu un *accessit* d'histoire dans la classe de troisième. Tout s'est passé dans le plus grand ordre.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Les choses ne sont point encore si avancées à Cadix qu'on l'avoit cru d'abord. A Madrid, tous les signes de réjouissance publique ont été enlevés, la nouvelle de la délivrance du roi étant prématurée. Seulement les cortès ont cru devoir se relâcher des mesures de rigueur exercées contre leur souverain. Ils lui ont permis d'aller à l'église de Saint-François, et de se promener dans la ville. C'est ce qui a donné lieu au bruit que le roi avoit été mis en liberté. Le peuple

Digitized by Google

de Cadix, qui avoit à peine vu le roi, a témoigné une joie excessive à l'apparition de l'infortuné monarque. Cette explosion s'est fait sentir parmi les soldats, et plusieurs régimens ont crié : *Vive le Roi!* avec un enthousiasme qui a alarmé les cortès.

Msr. le duc d'Angoulême a laissé, sous les ordres de M. le comte d'Ambrugeac, le corps avec lequel S. A. R. a marché depuis Madrid. Elle est partie de Cordoue en poste pour Sainte-Marie.

On a vu S. A. R., après de longues marches, parcourir les bivouacs, parler à tous, s'informer, comme un père, des besoins de chacun, et, lorsqu'enfin la fatigue forçoit le Prince à prendre quelque repos sur les rochers de la Siera-Moréna, il se couchoit près du premier soldat, et partageoit avec les braves son peu de paille, sans permettre qu'on prit d'autre soin pour son auguste personne.

Le général Ballesteros s'est rendu au grand quartier-général, où il est venu présenter ses respectueux hommages à S. A. R. Msr. le duc d'Angoulême.

Le général Morillo, avec le général Larochejacquelein, après avoir dispersé les bandes constitutionnelles de Palarea et Rosello, gouverneur d'Oranse, sont entrés à Vigo, où ils ont trouvé de l'artillerie. Pour ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnoître, les généraux Morillo et Larochejacquelein marchent sur Bayonna, et se porteront ensuite sur Tuy, qu'ils occuperont. Toutes les marches produisent une grande désertion dans les rangs des révolutionnaires.

Une partie du deuxième corps, sous les ordres du général Ordonneau, doit être arrivée sous les murs de Cadix, où Msr. le duc d'Angoulême se trouvera à la tête de plus de trente mille hommes.

Un corsaire royaliste a pris, le 6, dans le détroit, une barque constitutionnelle où se trouvoient six individus fort suspects, et qui étoient porteurs de papiers très-importans.

Tous les jours on enlève des barques chargées de vivres, qui sont aussitôt distribuées aux troupes françaises. Il n'entre absolument rien dans la place.

Un régiment de cavalerie du corps de Zayas s'est réuni à notre armée aux cris de *Vive le Roi!*

On a arrêté à Séville le curé Cepero, qui a figuré dans les cortès de 1820.

Une division forte de quatre mille hommes d'infanterie et de onze cents chevaux s'est portée sur Malaga, où elle espère entrer sans opposition.

Une émeute a eu lieu, le 15 juillet, à Luarca, dans les Asturies. Quelques miliciens ont relevé la pierre de la constitution, et jeté le buste du roi à la mer. Aussitôt les habitans royalistes, qui forment l'immense majorité, ont fondu sur ces révolutionnaires, et ont arrêté leurs principaux chefs.

Une frégate française est arrivée, le 27 juillet, devant la Corogne, et a fait feu sur la ville. Nous tirons notre artillerie de siége du Ferrol, où nous avons trouvé onze cents pièces d'artillerie. Nos soldats demandent l'assaut, et sont indignés de la férocité des constitutionnels, qui ont jeté à la mer, pieds et poings liés, soixante

Digitized by Google

individus de tout rang. Deux de leurs cadavres ont été poussés sur le rivage. On a reconnu à leurs vêtemens que c'étoient un lieutenant-colonel et un ecclésiastique. Un officier et soixante-cinq sous-officiers et soldats ont passé sous nos drapeaux aux cris de *Vive le roi!*

M. le lieutenant-général Donnadieu, qui a quitté l'armée pour se rendre aux eaux de Barèges et y soigner une ancienne blessure, a publié, le 7, un ordre du jour pour annoncer son éloignement. Il témoigne à sa division la haute estime que son courage sur le champ de bataille et son excellente discipline lui ont inspirée, et lui adresse ses vœux et les regrets que lui cause sa séparation.

On a lieu de croire qu'une partie des troupes que commandoit Manso suivront son exemple.

Le marquis de Barbara, grand d'Espagne et chambellan du roi, a fui de Palma, où il étoit persécuté par les révolutionnaires, et est arrivé à Mataro sur un de nos bâtimens.

Deux capitaines et un lieutenant du troisième corps d'armée, qui faisoient une reconnoissance des fortifications de Santona, du côté de la mer, ont été tués par une bombe qui est tombée sur la sainte-barbe de l'un des bateaux qui les transportoient.

Une émeute a éclaté à Barcelonne, le 11, dans le but de secouer le joug de Rotten; mais les révolutionnaires ont eu le dessus, et ont procédé à des exécutions sanglantes. Notre escadre a recueilli un assez grand nombre d'habitans compromis qui fuyoient par mer.

Une bombarde et une félouque espagnole ont été capturées par notre croisière près des côtes de la Catalogne. Chacune d'elles avoit à bord vingt-cinq militaires, des armes et des munitions de guerre expédiées de Barcelonne pour Tarragone; l'une d'elle avoit en outre vingt-cinq chevaux de cavalerie.

De l'Autorité et de l'Evidence, ou *Considérations sur le fondement de la certitude* (1).

Depuis qu'un livre célèbre a appelé l'attention sur les hautes questions qui sont le fondement de la philosophie, plusieurs écrivains ont aussi essayé de traiter ce sujet et de donner leurs vues. Ces essais n'ont pas toujours été également heureux, ni ces vues également lumineuses; néanmoins ces discussions tourneront peut-être aux progrès de la bonne philosophie, et serviront à mieux établir des vérités utiles.

L'auteur de l'écrit que nous annonçons n'a pas pour but de réfuter la doctrine de l'*Essai sur l'indifférence*, à laquelle, au contraire, il est le plus souvent conforme; il songe davantage à exposer sa méthode, qui consiste à adopter deux règles de certitude, l'autorité et l'évidence; la première re-

(1) In-8°. A Saint-Lô, chez Elie.

Digitized by Google

lative aux idées, et la seconde aux jugemens. Dans le développement de cette méthode, nous avons remarqué quelques maximes et quelques pensées qui ne nous ont pas paru, au premier abord, avoir toute la justesse et toute l'exactitude désirables : il est vrai qu'elles sont ensuite expliquées et modifiées. L'auteur prie qu'on ne se presse pas de le juger avant d'avoir lu ces explications et la suite de ses raisonnemens.

Sans entrer dans la discussion d'un système qu'il seroit difficile de faire connoître ici, nous citerons un passage de la *Préface*, qui offre des réflexions bien justes sur les égaremens de tant d'hommes de notre temps :

« La raison a une puissance presque infinie contre l'erreur, quand elle ne la reçoit qu'après la vérité; mais, si l'erreur précède en elle, toute sa force est employée pour repousser la vérité. Or, par les effets ne peut-on pas juger que plusieurs ont été initiés aux fausses doctrines, avant d'entendre seulement nommer celles qui sont véritables. On diroit, quand on veut les leur persuader, qu'on force la nature et qu'elles n'ont avec leur esprit aucun rapport. Les croyances sont opposées aux croyances, et dans ce combat de toutes les erreurs contre toutes les vérités, la raison, trop forte pour changer, n'ouvre à la vérité que des yeux éteints et incapables de la reconnoître. Vous trouvez qu'ils croient des choses étranges, et ils vous reprochent de leur proposer des dogmes invraisemblables. Il s'agit entre eux et vous de toute la raison. Ils ont ordonné entre elles leurs croyances fausses, comme une raison éclairée met l'ordre et l'harmonie entre ses croyances véritables : pas une pensée ne s'y élève pour avertir l'intelligence trompée, et je ne connois rien dont l'horreur soit comparable à ce silence de l'ame. Aussi quel état, lorsqu'il se révèle à vous! Il faut avoir vu l'abîme s'entrouvrir, pour en concevoir la profondeur. Quelles idées ils ont de Dieu! quels discours ils en tiennent! Cependant ils ne font que vous exprimer leurs pensées les plus réfléchies. Ils ne savent rien sur les rapports de Dieu et de l'homme : je les ai vus, car où n'en rencontre-t-on pas, entendre avec surprise ces éternelles vérités d'où dérivent nos devoirs. Enfin, pour tout dire en un mot, le nom de Dieu est vide de sens pour eux : dernier degré de foiblesse intellectuelle, qu'on se cache à soi-même et qu'on déguise aux autres, par quelques connoissances des langues, des sciences physiques ou de litterature ».

Dans un ouvrage de ce genre, qui est un peu abstrait de sa nature, la clarté du style est encore plus nécessaire que dans tout autre : une qualité si précieuse se fait quelquefois désirer dans cet écrit, et l'on ne saisit pas toujours du premier coup la pensée de l'auteur, à travers l'embarras de constructions peu naturelles et peu correctes.

Digitized by Google

Quelques réflexions sur l'esprit de nos lois concernant le Mariage.

Il n'est aucune nation civilisée qui n'ait placé dans la religion la force et la stabilité de ses lois. Ce n'est que dans un siècle philosophique qu'on a pu concevoir l'idée de former un corps de lois où les destinées de l'homme et de la société soient réglées indépendamment de la Divinité.

Parmi les rédacteurs de nos Codes, il en étoit plusieurs d'un caractère honorable, et à qui d'importans services méritoient la reconnoissance des gens de bien : ils étoient loin, sans doute, de renier Dieu, de méconnoître ses droits et les devoirs qui lui sont dûs. Malheureusement, ils ont écrit sous l'influence de la nouvelle philosophie : dirigés par un faux système, ils ont eu l'imprudence de réaliser de dangereuses spéculations.

Leurs lois ne sont point toujours l'expression de leurs opinions : ils ne vouloient qu'établir la tolérance de tous les cultes; et, contre leur intention, ils ont favorisé et propagé l'indifférence pour toutes les religions (1). Examinons leur système dans le titre du mariage : nous commencerons par leur rendre justice. Plusieurs des dispositions législatives renfermées sous ce titre ont pour but de protéger les mœurs et la prospérité de la famille. On y trouve la plupart des liens qui rattachent l'union des époux, cette grande institution de la nature, aux fondemens mêmes de la société; mais la morale y est toujours séparée de la religion, c'est-à-dire, sans force, sans fondement, et dénuée de toute sanction efficace.

En exigeant le consentement des parens, la loi consacre cette espèce de culte que la piété filiale doit au caractère de majesté imprimé par la religion sur ceux qui sont pour nous l'image et les ministres du Créateur.

(1) Nous n'avons pas besoin d'indiquer ici ce qui distingue la tolérance de l'indifférence : l'une supporte même ce qu'elle n'approuve point; l'autre n'approuve rien, ne condamne rien, et n'admet ni vérité ni erreur, ni bien ni mal.

Digitized by Google

La prohibition de la polygamie préserve la famille de mille désordres inévitables entre des rivales jalouses; elle empêche l'oppression des enfans qui n'appartiennent pas à la plus favorisée, et défend les autres épouses contre un despotisme capricieux, aveugle et cruel.

C'est dans d'autres vues, mais toujours dans l'intérêt des mœurs, que la loi prohibe les mariages entre le frère et la sœur, entre l'oncle et la nièce. Invités par tant de motifs à se rapprocher et à s'unir, l'espérance du mariage pourroit allumer des désirs criminels, bannir la paix et l'innocence de la maison paternelle, et poursuivre ainsi la vertu jusque dans son asile le plus inviolable.

En prescrivant la présence de l'officier civil, la fixation du domicile, les publications, et en donnant la faculté de former opposition, la loi assure l'authenticité du mariage, met à l'abri les intérêts des tiers, et prévient les désordres, suites inévitables des unions clandestines.

L'erreur sur la personne attaque l'essence même de la société conjugale, le défaut de liberté en compromet le bonheur : la loi devoit donc annuler les mariages frappés de l'un de ces vices.

Ces dispositions sont louables, sans doute; mais la loi a-t-elle fait tout ce qui étoit juste et même nécessaire dans l'intérêt de la société? Les rédacteurs du Code ignoroient-ils qu'une législation purement *humaine* (1) demeure sans force pour subjuguer la résistance des passions?

C'est quelque chose, sans doute, que d'ôter aux époux un espoir qui les corrompoit avant leur union. On doit rendre le mariage public, pour empêcher qu'il ne soit vicieux; il faut le rendre libre, pour faire qu'il soit heureux : mais la loi prescrit, et ne donne aucune sanction à ses préceptes. Que peut-elle dans l'intérieur des familles? quel empire, surtout, a-t-elle droit d'exercer sur les cœurs? La religion seule peut faire entendre aux époux ses graves enseignemens de la vertu, et seule insinuer ses douces et salutaires inspirations; c'est dans le christianisme, surtout, que le mariage, essentiellement religieux, présente, à ceux qui s'engagent dans ses liens, des

(1) J'entends par législation *humaine* celle qui n'a aucun fondement dans la religion.

Digitized by Google

motifs puissans de respecter et d'accomplir les devoirs qu'il impose.

Dieu avoit dit, au commencement : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul.* Il lui donne une compagne ; il forme les premiers nœuds de leur union, il en est et le premier témoin et le premier ministre. C'est par lui que le mariage devient fécond. *Croissez et multipliez-vous*, fut-il dit à nos premiers parens ; que *l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni.* Par cet ordre divin, les cœurs inconstans sont affermis ; les enfans sont protégés dans leur foiblesse, et l'épouse, rassurée contre un cruel délaissement, est aussi défendue contre de dangereuses séductions. Le mariage, élevé à la dignité de sacrement, n'est plus seulement la source du genre humain, il est encore une source de grâces sur les enfans et sur les époux ; les enfans sont pour les époux des liens sacrés et indissolubles ; les époux prennent, aux yeux de leurs enfans, un caractère plus auguste, et la famille toute entière, unie et formée par la religion, devient le séjour de la paix, du bonheur et de l'innocence.

Cette morale sublime, le paganisme l'avoit défigurée, mais il ne l'avoit pas entièrement méconnue. Ses dieux ne veilloient pas seulement sur la prospérité des empires, ils étoient assis au foyer domestique pour y conserver l'union entre les pères et les fils. On les avoit introduits jusque dans l'appartement nuptial, pour y être les gardiens des mœurs et les témoins de la fidélité des époux. Quelle morale dans les idées grossières du paganisme ! et combien, dans leur ignorance, les sectateurs des faux dieux étoient plus sages et plus éclairés que nos législateurs philosophes !

Au lieu d'affoiblir l'influence salutaire de la religion, nos lois auroient dû, ce semble, la fortifier et l'accroître de plus en plus : loin de là, elles ne demandent que des formes civiles qui constatent la disposition où sont les époux de donner des enfans à l'Etat. Telle est la sauve-garde qu'elles donnent à leurs mœurs, tels sont les garans de leur fidélité.

Nous ne craignons pas de le dire ; c'est là un moyen infaillible d'insinuer l'athéisme dans une partie de la nation. Aujourd'hui, l'homme qui cesse d'être catholique ne devient ni juif, ni luthérien, ni mahométan ; il demeure sans culte et sans croyance religieuse : or, le mariage, tel qu'il est réglé par le Code, est pour lui une tentation continuelle d'entrer

Digitized by Google

et de se fixer dans ce malheureux état. Et en voici, ce nous semble, la raison plausible : celui qui, contre toutes les lois de l'Eglise catholique, a contracté un mariage qu'elle réprouve, se sépare de ses pratiques, abandonne les instructions de son pasteur, prend en haine la religion et ses ministres. Après avoir persévéré quelque temps dans des sentimens impies, qui ne tiennent pas à une passion du moment ou à une foiblesse de l'âge, les idées de la religion s'effacent entièrement, les remords s'éteignent, et il demeure irrévocablement fixé dans la foule des déserteurs du christianisme et de tous les principes religieux.

On prétend qu'on ne peut exiger que la bénédiction nuptiale précède le contrat civil sans porter atteinte à la liberté des cultes : cela seroit vrai, si on forçoit un protestant, ou tout autre sectateur d'une religion étrangère, à se présenter devant un prêtre catholique; mais, en exigeant que tous les catholiques suivent à cet égard les lois de l'Eglise, on ne viole pas une liberté légitime, on ne fait que réprimer une licence funeste.

La législation des Etats-Unis a été faite sous l'empire d'une liberté illimitée pour tous les cultes : eh bien! elle reconnoît pour officier civil le ministre de la religion professée par les époux. La raison en est, sans doute, que les idées de tolérance ne vont pas encore dans ce pays au point de regarder la société comme affranchie de tous les liens qui l'unissent à Dieu. On y est assez éclairé par les fausses lumières du siècle, pour croire que tous les cultes chrétiens, avec leurs symboles contradictoires, sont également agréables au divin fondateur du christianisme; mais on n'a pas encore déduit les dernières conséquences de cette tolérance : on ignore cette rare découverte de nos modernes législateurs, qu'il faut souffrir tout ce *que la Providence souffre*, et organiser la société *indépendamment de toute idée religieuse*.

Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que les rédacteurs du Code ont été entraînés par une fausse tolérance dans le système d'une oppression réelle. Celui des époux qui conserve un véritable attachement pour la religion a droit sans doute de la pratiquer avec une entière liberté; or c'est cette liberté que la loi lui ravit dans un des actes les plus importans dans la vie, dans celui qui doit le plus influer sur son bonheur. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'une épouse chrétienne,

Digitized by Google

déjà liée par la loi, n'a pu obtenir de son époux de transformer un contrat tout profane en un contrat religieux? Combien de fois, séduite d'abord par des maximes du libertinage, mais revenue ensuite aux consolantes pensées de la religion, elle a voulu faire cesser un état que le remords lui rendoit insupportable? Inutiles désirs! opprimée par la loi, elle n'a pu s'affranchir de l'injuste contrainte d'un mari indifférent ou incrédule. Ainsi il arrive, contre le vœu sans doute du législateur, qu'on détruit une liberté légitime par une liberté essentiellement immorale et corruptrice.

Ceux qui ont établi une sorte de divorce entre la loi de Dieu et la loi du prince en ont-ils bien calculé toutes les conséquences? ont-ils cru qu'on pouvoit impunément les mettre en opposition? Les mêmes époux qui sont légitimes aux yeux de la loi sont aux yeux de la religion dans un état funeste. L'une condamne ce que l'autre déclare légitime : le mariage est parfait, selon la loi de l'Etat, aussitôt que l'officier civil a reçu le consentement des époux; l'Eglise n'y reconnoît encore que l'accomplissement d'une formalité. Nous demanderons maintenant à ceux qui ne voient dans la bénédiction du prêtre qu'une simple formule indifférente à la validité du contrat de mariage, s'ils regardent la religion comme nécessaire ou comme inutile. Si, à leurs yeux, elle est inutile, quelle est leur ignorance! si elle est nécessaire, quelle contradiction de traiter comme une chose indifférente ce qu'elle prescrit, et de présenter ses lois comme superflues à ceux dont elle doit conserver les mœurs et garder la fidélité!

La loi du divorce étoit vicieuse sans doute, et sa révocation est un des plus grands bienfaits de la restauration. Dans l'état actuel de nos mœurs surtout, elle devoit en accélérer le débordement d'une manière effrayante. Cependant, toute vicieuse qu'étoit cette loi, elle offroit un moyen aux époux pour substituer un mariage avoué par la conscience à un désordre légal : celui qui n'auroit pu obtenir de son conjoint l'observation des lois de l'Eglise, et la transformation d'un contrat tout profane en un contrat religieux, pouvoit rentrer dans une liberté injustement ravie, en cherchant des motifs ou des prétextes à un divorce. Aujourd'hui l'indissolubilité du mariage, établie pour empêcher de rompre un lien divin, peut servir quelquefois à maintenir l'union que Dieu commande de dissoudre.

Digitized by Google

Le divorce, bien que dangereux, étoit cependant toléré chez une nation dont Dieu lui-même n'avoit pas dédaigné d'être le législateur. La loi qui permet le divorce, très-dangereuse dans une société avancée, avoit moins d'inconvéniens chez un peuple où les mœurs étoient sévères, les hommes religieux, les familles occupées à s'étendre, et intéressées à multiplier leurs soutiens par un grand nombre d'enfans. Mais quelle est la nation, quelle est la horde de barbares où l'on puisse impunément poser en principe que la religion et la divinité doivent être traitées en étrangères, et qu'on doit *discuter les lois indépendamment de toute idée religieuse* (1)?

Le législateur qui établit le divorce viole une loi positive du christianisme, une loi de perfection, et par conséquent une loi qui, toujours très-utile, souvent nécessaire, n'est cependant pas essentielle dans tout état de société. Mais celui qui pose en principe que l'homme peut vivre dans une entière indépendance de la Divinité, détruit tous les liens, tous les devoirs, toutes les obligations.

Le divorce livre l'épouse et les enfans abandonnés à la misère, peut-être les livre-t-il au crime. Mais dans le mariage qui sollicite les époux à une entière indépendance de la Divinité et des lois qu'elle impose à l'homme, on détruit le frein puissant que la religion donne à la conscience, on arrache la racine même des mœurs.

Un préjugé bien puissant contre le système de législation que nous combattons, c'est sa nouveauté avouée par ceux mêmes qui en sont les auteurs (2). N'y a-t-il pas une présomption insigne à avoir sur des lois qui concernent les mœurs et le bon ordre des Etats et des familles, d'autres idées que celles qu'ont eues jusqu'ici tous les peuples civilisés? et en faveur de quels hommes ces étranges nouveautés? Ce n'est pas pour ceux qui occupent dans la société un rang honorable par les lumières, les talens ou la fortune; c'est pour des hommes grossiers et immoraux qu'on a brisé le joug de la religion et réglé nos destinées, abstraction faite de ses principes et de ses croyances; car c'est presque toujours par des gens du peuple que les mariages civils sont contractés.

Erreur bien déplorable de l'esprit humain! on déclare la

(1) Expression d'un des orateurs du conseil d'Etat.
(2) *Voyez* les motifs du Code civil, tome II, pages 222, 283 et 364.

Digitized by Google

religion inutile là où son influence seroit plus nécessaire : c'est à l'endroit où le torrent se précipite avec plus de fureur qu'on enlève la digue ; et comme si la société étoit trop fortement constituée, les mœurs trop pures et trop sévères, on affoiblit ce qu'il faudroit fortifier, on détend des ressorts déjà trop usés, on empoisonne ce qu'il faudroit assainir, et on corrompt tous les jours davantage un tempérament appauvri par tous les genres d'excès. Voilà ce qu'on appelle liberté dans le langage des passions, mais ce que la raison et le bon sens appellent, à plus juste titre, un libertinage légal couvert du voile spécieux de la liberté des cultes. D.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Mercredi dernier, jour de la fête de saint Bernard, M. l'archevêque de Paris a béni la nouvelle chapelle de la maison des Bénédictins anglais, occupée depuis quelque temps par M. de Stadler, un des plus estimables chefs d'institution de la capitale. Le prélat a célébré la messe, et, après la cérémonie, a visité avec un intérêt particulier tous les détails de l'établissement. La chapelle est un petit édifice du meilleur goût, auquel se trouve rattaché le monument sépulcral de Jacques II, roi d'Angleterre, dont le corps fut déposé dans l'église des Bénédictins. M. l'archevêque s'étant rendu dans la salle des exercices, a bien voulu présider à la distribution des prix, et remettre aux élèves les couronnes et les récompenses qu'ils avoient obtenues. Le prélat leur a adressé des paroles d'encouragement, et a témoigné un intérêt particulier au chef de la maison, que S. G. honore depuis long-temps de sa bienveillance.

— On a célébré le 21, dans les églises de la Visitation, la fête de sainte Chantal, fondatrice de l'ordre. Il existe, à Paris, trois maisons différentes de religieuses de la Visitation. M. l'évêque d'Hermopolis est allé célébrer la messe dans celle de la rue de Vaugirard, dont il est supérieur. Cette maison a été établie récemment, et la chapelle est remarquable par son élégante simplicité.

— Les journaux ont annoncé que S. A. R. le duc de Cumberland, frère du roi d'Angleterre, qui est depuis quelques jours à Paris, étoit allé, samedi dernier, visiter le couvent des Dames Anglaises, rue des Fossés-Saint-Victor. Autrefois

Digitized by Google

une telle visite, faite à des religieuses par un prince protestant, eût paru fort extraordinaire aux ennemis du *papisme* : elle semble indiquer que le prince anglais seroit plus tolérant pour les catholiques que plusieurs autres personnages de sa nation.

— On a fait, le mardi 19, la distribution des prix dans la maison des clercs de la paroisse Saint-Germain-des-Prés. C'est M. le curé qui y a présidé. Cette maison, assez nombreuse et dirigée par un très-bon esprit, est une des écoles sur lesquelles reposent les espérances d'un diocèse dont les besoins semblent croître de jour en jour.

— Nous avons parlé de la mission donnée il y a quelques mois à Saint-Lazare, et de l'effet qu'elle a produit : on nous a cherché querelle à ce sujet, et on a prétendu qu'il ne falloit faire aucun fonds sur ces conversions subites, et qu'il eût mieux valu ne pas parler de ces communions nombreuses. Heureusement que tout ce qui se passe dans cette maison a de quoi nous rassurer : les résultats de la mission continuent; les détenues montrent généralement un bon esprit; celles qui n'avoient cédé qu'avec peine et en quelque sorte à la dernière extrémité, ont persévéré dans leur changement; les pieuses lectures, les graves entretiens, les cantiques religieux sont toujours en usage. Si quelqu'une des prisonnières paroît se démentir ou se lasser des mêmes pratiques, l'esprit général de la maison la force à s'isoler. On visite chaque jour la croix de la mission, on y fait des prières. Les exercices de la piété se font assidûment. Tous les dimanches, il y a plus ou moins de communions, et la dernière fête en a offert un très-grand nombre; la veille toute entière a été remplie par les confessions. Ces heureux résultats auroient été moins durables, que ce ne seroit pas encore une raison suffisante de révoquer en doute la sincérité de la première démarche; mais combien a-t-on plus à se féliciter, quand on voit cette persévérance dans le bien, cette fidélité à de pieuses pratiques, cette attention à éviter les lectures et les conversations dangereuses, ce zèle à se soutenir mutuellement? Puisse la grâce maintenir son ouvrage pour l'avantage des nouvelles converties, pour la consolation de toutes les ames pieuses, et aussi pour fermer la bouche aux détracteurs de l'œuvre de Dieu!

— On n'a que trop de sujet de gémir de l'esprit d'irréligion qui règne parmi le peuple, tant à Paris même que dans

Digitized by Google

les environs de la capitale. Cet esprit d'irréligion semble croître chaque jour par la licence des journaux et par la propagation des mauvais livres. Il enfante cette multiplicité de crimes et de délits qui retentissent aujourd'hui dans les tribunaux, et qui fatiguent le zèle des magistrats. La police correctionnelle ne peut suffire à expédier les affaires qui s'accumulent; il a fallu augmenter le nombre des juges chargés de ces sortes de causes, et il est question, dit-on, de diminuer leurs vacances, pour ne pas laisser languir les procédures. Ainsi, la société est obligée de multiplier les précautions et de redoubler de sévérité à mesure que les liens se relâchent, et il faut opposer plus de gendarmes et plus de prisons à des hommes qui ont brisé tous les freins de la croyance et de la morale. Chaque mauvais livre qui circule est une nouvelle source de dangers, de désordres et de crimes. Ces pamphlets, ces brochures, ces journaux qui prêchent l'incrédulité, exaltent les passions, aiguisent les haines, enfantent de nouveaux délits. On y déclame contre la religion, et les églises sont dépouillées par des vols sacriléges; on y livre les prêtres au mépris, et les prêtres sont insultés. Ces vols et ces insultes se répètent depuis quelque temps. Nous avons cité, il y a peu de mois, ce qui est arrivé à une des barrières de la capitale, où un ecclésiastique, qui se rendoit à Mont-Rouge, fut assailli inopinément par un homme armé d'une serpe, et reçut plusieurs blessures graves. Depuis, nous apprenons que des prêtres, passant par un village voisin de Paris, ont été insultés et menacés. L'un d'eux rencontra dernièrement, à V., des jeunes gens dont l'un le coucha en joue, tandis que les autres l'excitoient à tirer. Cet ecclésiastique fut poursuivi par eux avec des cris et des propos qui annonçoient les intentions les plus sinistres. Il ne voulut point rendre plainte contre ces malheureux. Le maire du lieu, informé des faits, en a témoigné la plus vive peine, et a reproché à l'ecclésiastique de ne l'en avoir pas instruit. Nous ne sommes point étonné de la modération de ce prêtre estimable; cet esprit de charité est digne de son caractère : néanmoins ne seroit-il pas à désirer qu'on fît un exemple, qui rendît moins audacieux les jeunes adeptes de l'incrédulité? Ce ne seroit pas assurément être trop sévère que d'infliger quelques mois de prison à ceux qui se permettent des injures et des menaces, toujours répréhensibles envers des individus, mais plus blâmables encore

Digitized by Google

quand ils tombent sur une classe d'hommes respectables par leur caractère et recommandables par leurs vertus.

— Un homme tristement fameux dans les annales de la révolution et du schisme, vient de terminer sa carrière dans l'obscurité : c'est Robert-Thomas Lindet, ancien évêque de l'Eure. Né à Bernai en 1743, il étoit curé de Sainte-Croix de cette ville, lorsqu'il fut député aux Etats-généraux. Il se jeta dans le parti révolutionnaire, et fut nommé évêque de son département par le crédit de son frère, Jean-Baptiste-Robert Lindet. Tous deux furent députés à la convention, et y suivirent la même ligne. En novembre 1792, l'évêque se maria publiquement, et un prêtre marié fit la cérémonie. Depuis, Lindet vota la mort du Roi. Il abdiqua dans la séance du 7 novembre 1793, et déclara qu'il n'avoit jamais prêché que *la pure morale*. Il remit les lettres de prêtrise de plusieurs prêtres constitutionnels de son département. Malgré ce scandale, Lindet fut peu remarqué dans la convention, où il n'étoit en quelque sorte que l'écho de son frère; il n'eut pas plus d'influence au conseil des anciens, dont il sortit en 1798. Les constitutionnels lui donnèrent, en 1799, un successeur, Charles-Robert Lami, qui assista à leur concile de 1801, et donna sa démission la même année. Lindet avoit été obligé de sortir en 1816, lors de la loi portée contre les régicides. Il passa en Italie, d'où il étoit revenu lorsqu'on éluda la loi par des interprétations partielles. Il demeuroit à Bernai, sa patrie, et il y est mort à l'âge de quatre-vingts ans. La sépulture ecclésiastique lui a été refusée, et le corps a été porté au cimetière sans aucune pompe religieuse. Nous ne doutons pas néanmoins que les feuilles libérales n'accordent des éloges et ne trouvent des vertus à cet évêque apostat; peut-être M. G. fera-t-il l'oraison funèbre de son ancien confrère.

— Nous avons inséré, dans notre numéro 928, la lettre de M. l'abbé Morel, ecclésiastique français, résidant en Angleterre, relativement à l'insertion d'un nom semblable au sien dans l'Adresse des prêtres anticoncordataires aux évêques de Hongrie. La réclamation de M. l'abbé Morel prouve qu'il est totalement étranger à cette démarche. Une lettre que nous avons reçue depuis, de l'autorité la plus respectable, rend le plus honorable témoignage au caractère et aux principes de M. Morel. Cet ecclésiastique est fort éloigné des sentimens des schismatiques; il est un des prêtres les plus soumis à l'au-

Digitized by Google

torité et des plus attachés au saint Siége. Plein de zèle et de charité, il fait beaucoup de bien à Hampstead, où il dirige la congrégation, et est pour tous un sujet d'édification. Son nom se trouve parmi ceux qui ont signé la formule de communion catholique prescrite par M. le vicaire apostolique. Telle est la substance de la lettre que nous avons reçue, et que nous nous faisons un plaisir de citer, pour l'entière justification d'un prêtre vertueux.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. M. le lieutenant-général vicomte d'Osmond vient d'être nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

— Par ordonnance du 14 août, le Roi a fait, à l'occasion de la Saint-Louis, les promotions suivantes dans les grades supérieurs de la Légion-d'Honneur : M. le lieutenant-général comte Partouneaux a été nommé grand'-croix; M. le lieutenant général comte d'Armagnac, a été nommé grand-officier; M le maréchal de camp baron Poupart; M. le comte de Lusignan, premier aide-de-camp de M. le ministre de la guerre; M. de Chabane la Palice, colonel des chasseurs de l'Allier; M. Dantion, maréchal de camp, commandant l'Ecole militaire de La Flèche, et M. Bourdon, intendant militaire, ont été promus au grade de commandeurs. Un grand nombre de militaires ont été nommés officiers du même ordre.

— M. Cornet-d'Incourt et M. Guillermy sont nommés officiers de la Légion-d'Honneur.

— On nous prie d'annoncer que l'institution Brissaud a obtenu au concours général sept nominations, dont un prix; et au collége Saint-Louis, dont cette institution suit les classes, soixante-neuf nominations, dont trente-un prix, y compris le prix d'honneur de rhétorique.

— MM. les maréchaux de camp d'Orsay, de Caux, Quiot et Sabran, sont nommés lieutenans-généraux. MM. les colonels Mouton, Veirol, Susbielle, de Tholosan, Arbaud-Mison, Trappier de Maholm, Veran-André, Desmichels et Dornier, sont nommés maréchaux de camp. M. le baron d'Egvilli est nommé colonel honoraire.

— M. le maréchal de camp baron Gressot, chef d'état-major de la 1re. division militaire, est nommé aide-major de la garde royale, à la place de M. le comte de Fesenzac, promu au grade de lieutenant-général. M. Gressot est remplacé dans la 1re. division par M. Lefèvre-Desvaux, qui vient d'être nommé maréchal de camp.

— M. le vicomte Sébastiani, colonel du 10e. léger, est nommé maréchal de camp; il est remplacé par M. Laidet, lieutenant-colonel au même régiment.

— On a affiché dans Paris le programme des cérémonies, fêtes et réjouissances publiques qui doivent avoir lieu le 25 août, jour de la Saint-Louis. Après avoir présenté son hommage au Roi, M. le préfet

Digitized by Google

de la Seine, accompagné du corps municipal, ira poser la première pierre de l'église de Notre-Dame de Lorette, rue Saint-Lazare.

— S. A. R. le prince Guillaume-Frédéric-Philippe, duc de Wurtemberg, et oncle du roi de Wurtemberg, est arrivé à Paris.

— D'après une ordonnance royale, du 13 de ce mois, tout capitaine de navire qui sera impliqué dans la poursuite d'un délit en matière de traite des noirs, sera privé immédiatement par le ministre de la marine de la faculté de s'embarquer pour toute destination d'outre-mer, et cette interdiction sera maintenue jusqu'au jugement à intervenir.

— M. Quétant, qui avoit succédé à l'abbé Morellet dans la jouissance de la pension de 1200 fr. accordée au doyen des hommes de lettres, est mort, le 20 de ce mois, à l'âge de 90 ans.

— La distribution des prix des colléges de Louis-le-Grand, de Bourbon, de Henri IV, de Charlemagne et de Saint-Louis, a eu lieu le 19 de ce mois. Le jeune duc de Chartres, élève de troisième, a obtenu, au collége de Henri IV, un second prix et plusieurs *accessit*. LL. AA. SS. Mgr. le duc et Mme. la duchesse d'Orléans, avec leurs enfans, ont honoré de leur présence cette distribution, et ont paru très-émus de l'enthousiasme qu'inspiroient les succès classiques du jeune prince.

— Le numéro du *Drapeau blanc* du 20 de ce mois a été saisi, comme contenant un article tendant à diffamer les autorités du département du Gard, et à exciter au mépris du gouvernement du Roi. Le sieur Rocque, déjà repris de justice, et, s'étant rendu coupable d'une tentative d'assassinat, se voyant poursuivi avec activité par la justice, a rallié autour de lui quelques malfaiteurs dans les montagnes de l'arrondissement du Vigan. Le 12 de ce mois, il a été cerné dans une ferme, avec quatre de ses complices; mais il est parvenu à s'échapper par les derrières de la maison. Les recherches se poursuivent avec la plus grande activité, et il est impossible que ces malfaiteurs puissent long-temps s'y soustraire. Tels sont les faits dont le *Drapeau blanc* a rendu un compte inexact.

— Une longue procédure contre un assez grand nombre de prévenus a eu lieu à la suite de l'arrestation faite par ordre de l'autorité supérieure, au Bourg-la-Reine, vers le commencement d'avril dernier, d'une diligence qui se rendoit à Bordeaux. Plusieurs des prévenus ont été renvoyés devant la cour royale, et paroîtront peut-être devant la cour d'assises, comme accusés de complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat. Quelques-uns ont été mis en liberté. D'autres, à l'égard desquels aucune preuve de participation au complot n'a été établie, sont mis en jugement pour divers délits. Au nombre de ces derniers figurent quatre individus qui ont été traduits, le 20, devant le tribunal de police correctionnelle. Le premier de ces prévenus, Joseph Caniot, ex-sous-lieutenant, qui étoit porteur d'une feuille de route falsifiée, n'a été condamné qu'à trois mois de prison, vu les circonstances atténuantes. Les trois autres prévenus, Ascagne Audiat, étudiant en médecine, Jacques Audiat et Charles Meyer, fabricans de broderie, étoient accusés d'avoir tenu chez eux une impri-

Digitized by Google

merie clandestine. Le ministère public a abandonné l'accusation à l'égard des deux derniers, qui ont été acquittés. Meyer avoit déjà figuré dans une autre procédure, et avoit été arrêté pour avoir déposé un pétard auprès des Tuileries. On a trouvé dans un petit cabinet occupé par Ascagne Audiat, différens objets destinés à faire partie d'une imprimerie clandestine, une presse portative, des rouleaux, des tampons couverts d'encre, et d'autres ustensiles. En outre, au moment où le commissaire de police faisoit ses recherches, Ascagne Audiat s'approcha de la fenêtre; il jeta dans la rue une pièce imprimée sur une demi-feuille de papier, et qui depuis a été retrouvée. C'est la protestation de la chambre des cent jours, avec une note outrageante qui la termine. On a saisi également sur lui, ou dans ses papiers, une épître en vers adressée à M. Manuel, et une chanson infâme, où les personnes les plus augustes sont indignement outragées. Elle paroît avoir été imprimée par le procédé lithographique. Le tribunal a condamné Ascagne Audiat au *maximum* de la peine, six mois d'emprisonnement et 10,000 fr. d'amende, et a ordonné, qu'après l'expiration des délais d'appel, l'imprimerie clandestine sera détruite.

— M. Kœchlin, condamné à six mois d'emprisonnement, s'est constitué prisonnier à Sainte-Pélagie, le 20 de ce mois.

— Les sapeurs-pompiers de la ville de Paris viennent de verser une somme de 604 francs 50 cent. pour l'acquisition de Chambord. Soixante communes de la Loire-Inférieure ont souscrit ensemble pour une somme de 3145 fr. 38 cent. Un grand nombre de conseils municipaux de la Haute-Saône ont voté pour le même objet 4034 fr. Les directeurs et employés des contributions indirectes de Melun, Meaux et Fontainebleau, ont offert 1047 fr. 75 c. Le 3e. régiment d'infanterie légère, et le 45e. de ligne, ont offert 517 fr. 36 c.

— M. le prince de Béthune d'Hesdigneul est mort à Saint-Germain en Laye, le 17 de ce mois, à l'âge de 77 ans.

— M. le comte d'Haubersart, pair de France, vient de mourir à Douai, âgé de près de 91 ans.

— M. le chevalier de Bernes, commandant le brick le *Zéphir*, qui fit naufrage sur les côtes de Murcie, a été honorablement acquitté par le conseil de guerre convoqué à Toulouse pour examiner sa conduite. Aucun de ceux qui montoient ce bâtiment n'a péri, et, durant la captivité que leur ont fait éprouver les révolutionnaires espagnols, ils ont tous donné des marques de leur dévoûment au Roi, en rejetant les suggestions les plus fallacieuses, et en bravant l'amort dont on les menaçoit pour récompense de leur fidélité.

— Le nommé Brunet, soldat à la 4e. compagnie de pionniers, convaincu d'avoir proféré publiquement des cris séditieux, et des paroles infâmes contre la personne du Roi, a été condamné, par le 2e. conseil de guerre de la 16e. division militaire, à la peine d'un an de prison et à 500 fr. d'amende.

— Le nommé Jeandel, soldat à la 4e. compagnie de pionniers, a été condamné également à la peine d'un an de prison et 16 francs d'amende, comme convaincu d'avoir proféré publiquement des cris séditieux.

Digitized by Google

— La construction d'une nouvelle église catholique, dont on avoit posé les fondemens l'année dernière à Darmstadt, est fort avancée; mais on ne croit pas que cet édifice, vaste et imposant, puisse être terminé cette année.

— Le gouvernement portugais a envoyé deux commissaires au Brésil, dans l'intention de faire un arrangement à l'amiable avec ce pays.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a été reçu à Cordoue et à Andujar avec un enthousiasme inexprimable.

A la suite de la brillante affaire de Lorca, M. le lieutenant-général Bonnemains a reçu de S. A. R. le Prince généralissime le cordon rouge.

La nouvelle de la capitulation de Ballesteros est parvenue à Cadix le 9. Le roi est libre dans cette ville; il est devenu le salut de ceux mêmes qui l'oppriment; ses ennemis ont fait succéder le respect aux insultes. Toutes les fois qu'il sort, l'enthousiasme du peuple redouble, et rien n'arrête plus les cris répétés de *Vive le Roi!* La soumission de Ballesteros a produit la plus grande sensation dans cette ville. Les exaltés sont consternés, et l'on entend répéter de tous côtés dans la place qu'il faut traiter avec Mgr. le duc d'Angoulême. On a entièrement cessé de tirer sur nos lignes depuis le moment où cette nouvelle a été connue.

Les cortès se sont dissoutes, en laissant dans Cadix une commission pour les remplacer. Plusieurs députés, et l'ex-ministre Navaro, se sont retirés à Alicante.

On a intercepté une volumineuse correspondance dans un bâtiment qui cherchoit à s'échapper de Cadix, et dans lequel a été pris un fameux révolutionnaire, qui a été chef politique.

On dit que Zayas a capitulé, et que Carthagène a ouvert ses portes. On assure aussi que les troupes constitutionnelles de l'Estramadure sont décidées à suivre l'exemple de celles de Ballesteros.

Le général O'Donnel est arrivé à Zamora, et se porte sur Ciudad-Rodrigo, dont le gouverneur demande à entrer en arrangement.

Des paysans royalistes de Villa-de-Ciervos (Vieille-Castille) ont attaqué, le 27 juillet dernier, un détachement du régiment d'Algarve, commandé par un frère de l'Empécinado. Trente-six constitutionnels ont été fait prisonniers, d'autres ont été tués, et le chef avec trois cavaliers, étant entrés en Portugal, ont été arrêtés et conduits à Valladolid.

Le nouveau gouverneur de la Corogne a envoyé un parlementaire au général Bourck pour lui proposer de signer la capitulation qui lui avoit été offerte quelques jours auparavant. Cette proposition a été rejetée, vu le changement des circonstances et la conduite des assiégés, qui ont tiré sur le premier parlementaire. Le gouverneur, craignant d'être pris d'assaut, s'est réduit à demander qu'il lui fût

Digitized by Google

permis d'envoyer un colonel au général Morillo pour prendre son avis. Ainsi on peut regarder comme assurée la prochaine reddition de la place.

On a massacré à Saint-Sébastien un curé chez lequel on a trouvé un portrait de Mgr. le duc d'Angoulême.

Le siége de Pampelune commencera le 25 de ce mois.

Milans et Lloberas, attaqués vivement, le 14, au pont de Cabriana, par le général Tromelin, ont pris une forte position à Caldès. Les troupes constitutionnelles ont été débusquées, et ont vainement tenté de se rallier à Moya. Battues de nouveau, elles ont pris la fuite vers Lestang, et sont vivement poursuivies par nos colonnes. La population entre Vich et Maureza a montré un grand enthousiasme; de toutes parts elle a pris les armes contre Milans.

La nouvelle de la soumission de Ballesteros est arrivée dans la Catalogne le 15, c'est-à-dire, le lendemain de la défaite de Milans.

Quelques troupes portugaises ont été envoyées à Tuy pour aider les Espagnols de Valencia à proclamer le roi Ferdinand VII. A cette occasion, il y a eu des réjouissances publiques à Tuy, et la constitution des cortès y a été brûlée avec beaucoup de solennité.

Le fils du général Bourmont, qui s'étoit rendu à Lisbonne, est parti de cette ville, le 4, sur un vaisseau chargé de pièces d'artillerie et de munitions fournies à notre armée par le gouvernement portugais. Deux autres bâtimens se préparoient dans le port de Lisbonne pour porter de nouvelles munitions à la même destination.

On recommence à nous adresser un assez grand nombre de lettres pour le prince de Hohenlohe; nous ne refusons pas de rendre service à nos abonnés, et nous avons fait partir les lettres que nous avons reçues depuis plusieurs jours. Sur cela néanmoins nous avons quelques observations à faire. Il y a beaucoup de pays où il seroit plus court d'envoyer directement les lettres à leur adresse. On affranchit aussi bien les lettres pour la frontière ou pour l'Allemagne, dans les provinces qu'à Paris. Nous adresser les lettres à Paris pour que nous les expédions ensuite pour leur destination, c'est augmenter le trajet, et retarder par conséquent le moment de la réponse; d'autant plus, qu'avec toute la bonne volonté possible, les lettres peuvent rester quelques jours dans le bureau sans être expédiées.

Il y a d'ailleurs un autre objet qui mérite quelque attention. Toutes les lettres que nous avons reçues jusqu'ici, au moins depuis un mois, ont été affranchies par nous jusqu'à leur destination. Si nous n'avions à affranchir que quelques lettres de loin en loin, nous ne répugnerions nullement à ce léger sacrifice. Mais, il y a trois jours, nous avons eu six lettres à la fois à faire partir; nous les avons affranchies, quoique, pour la plupart, nous ne sachions d'où elles nous viennent; ainsi nous serions fort embarrassés d'en réclamer le port, outre que nous n'avons guère le temps d'écrire plusieurs lettres de différens côtés pour annoncer qu'on nous doit 26 sous, prix de l'affranchissement.

Digitized by Google

De plus, ce seroit encore un nouveau port que nous ferions payer à nos abonnés, qui ont déjà payé celui de la lettre qu'ils nous ont adressée, indépendamment de celui que nous avons payé nous-mêmes.

Il nous semble qu'il est plus simple d'éviter ces frais, ces cascades et ces lenteurs, en écrivant directement en Allemagne. Nous répétons cependant que nous ne refusons pas de rendre service à ceux qui auroient quelques raisons de faire passer leurs lettres par notre canal; mais alors peut-être seroit-il convenable de faire passer de suite le port, sans attendre que nous le demandions. De plus, nous avions déjà prévenu qu'il ne falloit pas mettre sur les lettres l'adresse du prince, mais celle de *M. Forster, curé à Hutterheim, par Wurtzbourg; poste restante à Possenheim. Bavière, Allemagne.*

Sentimens chrétiens, sentimens des Bourbons pour les temps de l'affliction et les jours de la miséricorde; seconde édition (1).

Cet ouvrage fut composé, en 1814, pour rappeler aux Français les vertus des Bourbons, et leur rendre plus chère cette auguste famille, dont tant de jeunes gens ignoroient l'histoire. L'auteur est un pieux laïc, connu par beaucoup d'écrits dirigés tous vers un but d'utilité publique, et estimable surtout par son attachement profond à la religion, et par son zèle pour la légitimité. Il commence par citer quelques traits honorables de la part des plus illustres Princes de la famille des Bourbons; cette partie auroit pu être plus étendue; mais l'auteur s'est resserré à dessein, afin d'embrasser plus d'objets. Il donne des prières journalières, puis des paraphrases, des Psaumes pour servir à la réception des sacremens, des prières et des sentimens pour les temps de calamité et pour les différens besoins de l'Etat; ces sentimens sont tirés des Psaumes et de différens livres de l'Ecriture sainte. Le volume est terminé par les vêpres du dimanche, les prières pour le salut et les Psaumes de la pénitence. L'auteur se féliciteroit, si les additions qu'a reçues cette édition augmentoient l'utilité d'un livre où il ne s'est proposé, comme dans tous ses ouvrages, que de répandre les sentimens de religion qui peuvent faire le bonheur des familles et la paix des Etats.

---

(1) 1 vol. in-24; prix, 1 fr. et 1 fr. 40 cent. franc de port. A Paris, chez Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Sermons de M. l'abbé Legris Duval; précédés d'une Notice sur sa Vie, par M. L. C. D. B. Seconde édition (1).

La piété de M. l'abbé Duval, le souvenir du bien qu'il a fait, les œuvres auxquelles il a attaché son nom, l'influence qu'il a exercée sur les classes les plus élevées, ne sont pas les seules causes du succès de ces Discours, ils ont un mérite réel qui ajoute à l'estime et à l'intérêt qu'inspirent leurs auteurs. M. l'abbé Duval joignoit à l'esprit ecclésiastique et aux qualités sacerdotales un talent marqué pour la chaire, une rare facilité d'élocution, et une pureté de goût qui paroissoient jusque dans les exhortations improvisées que lui inspiroient les circonstances. Il avoit étudié avec soin les bons modèles, il s'étoit préparé au ministère de la chaire par un travail assidu, et par la méditation des choses saintes; mais ce qui donne à ces Discours une physionomie particulière, c'est la douce sensibilité qui y règne. L'auteur, plein d'une tendre charité pour les malheureux, et vivant à une époque de désastres et de ruines, se plaît à essuyer les larmes et à consoler les infortunes. Presque tous ses Discours avoient pour objet de ressusciter quelque bonne œuvre, de relever quelque établissement détruit, de protéger l'indigence, la vieillesse et la douleur. Il appeloit sans cesse la religion au secours de l'humanité, et il rendoit son ministère aussi utile qu'honorable en le consacrant ainsi à exciter la générosité des riches en-

(1) 2 vol. in-12, ornés du portrait de l'auteur; prix, 6 fr. et 8 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, chez Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

vers tous ceux qui souffroient, à réparer les calamités passées, et à en prévenir de nouvelles.

Nous ne croyons pas nécessaire d'insister long-temps ici sur les vertus et les talens de M. Legris Duval, et sur le mérite de ses Sermons. Nous avons été des premiers à payer un tribut d'hommages à cet aimable et digne ecclésiastique, et nous donnâmes sur lui une Notice (1), trop courte sans doute, mais où nous avions tâché de peindre son caractère, et de faire connoître ses services. Depuis un prélat illustre a traité ce sujet avec plus d'étendue, et avec tout le goût dont il avoit donné des preuves dans des compositions plus importantes. Sa Notice, écrite avec cette grâce et cette heureuse abondance qui appartiennent à son talent, orne parfaitement cette édition, laquelle est d'ailleurs conforme à la première pour le nombre et l'ordre des Discours. Un ecclésiastique estimable et instruit, qui avoit été lié lui-même avec l'abbé Duval, a présidé à l'arrangement des manuscrits, et rend compte de son travail dans un court *Avertissement* placé à la tête du Ier. volume. Le même éditeur devoit, je crois, publier un recueil de Lettres spirituelles de l'abbé Duval; les ames pieuses attendent encore ce recueil, que rendroient très-précieux la sagesse de l'auteur, et son expérience dans la direction des consciences. Plusieurs personnes possèdent de ces Lettres, qui sont des modèles de sagacité, de grâce et d'onction.

Nous terminerons cet article par un seul extrait que nous prenons dans le Sermon sur *le bon exemple:*

« Dans des temps plus heureux, l'innocence de vos enfans pouvoit trouver un rempart dans la religion publique et la décence générale des mœurs; mais, au milieu des scandales, qui de toutes parts les assiégent, où apprendront-ils à con-

(1) In-8°. prix, 75 cent. franc de port. A Paris, chez Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

noître les vertus, si la maison paternelle ne leur en offre le sanctuaire? Vous leur exposerez, je le veux, les maximes de l'Evangile, vous assujettirez leur jeunesse aux saintes observances de l'Eglise; mais, tandis que tout au-dehors leur apprend à s'en affranchir, faudra-t-il que dans leur famille ils soient seuls à les connoître? Vous les confierez aux soins des plus sages instituteurs; qu'importe pour leur salut, s'ils vous voyoient vous-mêmes incertains sur votre foi, prêts à composer sur les principes? Ils en appelleroient, n'en doutez pas, des leçons de leurs maîtres à la conduite de leurs parens. Placer l'austérité des préceptes à côté de la séduction des exemples, des exemples surtout des justes objets de leurs hommages et de leur amour, c'est irriter leurs passions naissantes, et leur inspirer peut-être pour jamais le dégoût de leurs devoirs. Craignez que le premier usage d'une liberté trop désirée ne soit d'abandonner aussi toute pratique religieuse. Craignez que, reléguant à leur tour la religion dans les temples, la piété dans les cloîtres, et la morale dans les livres, ils ne méprisent un jour la vertu même, comme inapplicable à la conduite. Et c'est à vous, pères imprudens, que Dieu demandera compte de leurs ames : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram.*

» Et le peuple, mes frères, ce peuple dont vous nous dites tous les jours qu'il ne retrouvera ses vertus et son bonheur que sous les lois de la religion, sachez qu'il ne s'y soumettra jamais, s'il vous voit vous en affranchir. Que servira que nous leur prêchions l'innocence des mœurs, le désintéressement, la miséricorde, s'ils doivent vous trouver infidèles à vos devoirs, inflexibles sur vos intérêts, insensibles à leurs misères? que nous fassions peser sur eux la rigueur des lois de l'Eglise, si l'ordre de votre vie et de vos maisons leur apprend à les négliger? Leur dirons-nous qu'il n'existe pas de probité sans religion? ils nous imposeroient silence par le juste respect qu'ils vous portent : que la foi est l'unique base du bonheur? ah! ils vous voient riches et grands, votre sort est à leurs yeux la félicité suprême; en marchant sur vos traces, ils ne croiront jamais ni s'avilir ni se rendre malheureux. Non-seulement l'impiété triomphera; mais elle se fera gloire de vous compter parmi ses disciples. Répondrez-vous que vous êtes chrétiens par la croyance? à vos protestations elle oppose votre conduite : elle dira que la décence toute seule

Digitized by Google

dicte nécessairement vos discours; que tout vous invite aujourd'hui à vous montrer chrétiens, si vous l'étiez en effet; et que, si vous vous obstinez à vivre en incrédules, c'est que vous l'êtes au fond du cœur. Ainsi, la perte de ce peuple, commencée par les scandales, seroit consommée par le défaut de bons exemples; et c'est encore à vous que Dieu redemanderoit leurs ames : *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* »....

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Le malheur que nous craignions est arrivé : l'Eglise a perdu son chef, un des plus vertueux pontifes qui aient occupé le saint Siége, et en même temps un de ceux qui ont été éprouvés par de plus rudes traverses. La France doit surtout des larmes à la mémoire de Pie VII, qui lui avoit témoigné tant d'intérêt, et qui a eu la douleur de voir partir du milieu de nous les coups qui l'ont accablé. Nous ne connoissons pas encore les détails de ses derniers momens; mais une dépêche télégraphique, arrivée de Lyon, annonce qu'on y avoit appris que le saint Père étoit mort le 20, à six heures du matin. Le prochain courrier nous apprendra les circonstances de ce triste événement. Pie VII étoit né le 14 août 1740, et non 1742, comme tous les almanachs le disent par erreur : ainsi, ce pontife avoit quatre-vingt-trois ans révolus et six jours, et a gouverné l'Eglise vingt-trois ans cinq mois et six jours. Nous ne doutons pas que les pieux fidèles ne s'empressent d'offrir pour lui des prières, et qu'ils ne demandent en même temps à Dieu un digne successeur de saint Pierre. Les cardinaux français vont se mettre immédiatement en route. Ils avoient été prévenus de se tenir prêts à partir, lors de la chute du saint Père, et étoient restés à Paris, au lieu de retourner dans leurs diocèses comme ils se le proposoient. Il n'y aura que deux cardinaux qui iront de France au conclave; le troisième est retenu par ses infirmités.

— Le jour de la saint Louis, on a posé la première pierre d'une église dans le faubourg Montmartre. M. l'archevêque est arrivé à deux heures et a béni la pierre, qui a été posée par M. le préfet du département. Le clergé de la paroisse étoit

Digitized by Google

présent, ainsi que le conseil municipal, et des détachemens de troupes entouroient le terrain. On demande trois ans pour finir cette église, qui est bien nécessaire dans un quartier où la population croît chaque jour.

— Jeudi prochain, 28 août, l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis fera célébrer, à Saint-Roch, la messe annuelle qu'elle a fondée. M. le cardinal de Clermont-Tonnerre devoit officier. Mme. la duchesse de Berri assistera à la cérémonie, qui sera suivie de la quête.

— Le jour de la saint Louis, on a découvert le fronton du portail de l'église Sainte-Geneviève. La sculpture est d'une belle simplicité; elle représente une croix entourée de nuages et de rayons. Au-dessous est une inscription en lettres bronzées; elle porte ces mots : *D. O. M., sub invocat. S. Genovefæ, Lud. XV dicavit, Lud. XVIII restituit.* Ainsi a disparu cette inscription païenne qui naguère encore offusquoit les yeux. Actuellement, il seroit à désirer qu'on pût faire quelque chose pour la décoration intérieure du temple, lequel offre une affligeante nudité, et qu'on assignât un fonds pour les pieux et zélés missionnaires qui desservent cette église avec autant de désintéressement que d'assiduité, et à qui jusqu'ici il n'a été accordé aucun secours pour les dépenses du culte divin. La sacristie est entièrement dénuée de vases sacrés, d'ornemens et de linge; et une somme seroit nécessaire au moins pour les dépenses les plus urgentes.

— De toutes les manières de célébrer la fête du Roi, il n'en est point, sans doute, de plus intéressante et de plus efficace que celle qui est inspirée par la religion et par la piété. Le 24 août, il y a eu, dans l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, une nombreuse communion générale : beaucoup d'hommes, dont plusieurs membres des associations formées par les missionnaires à Sainte-Geneviève et dans les autres églises, et plus de trois cents femmes, se sont approchés ce jour-là de la sainte table, et ont entendu, avant et après la communion, les instructions de leur pasteur, qui les a exhortés à remercier Dieu du bienfait de la foi, et du retour d'une famille qui met en tête de ses premiers devoirs d'honorer et de pratiquer la religion. Ce concert de vœux eût été sans doute le bouquet le plus agréable pour un Monarque qui connoît le pouvoir de la prière, et qui sait de quel secours elle est pour le Prince et pour tous ceux qui exercent l'autorité. Dans la même église

Digitized by Google

de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un grand nombre d'ouvriers de la place aux Veaux ont présenté un drapeau, fruit de leurs offrandes réunies. Ce drapeau a été béni par M. le curé, qui a loué ces braves gens de leurs sentimens. Après la grand'-messe, on est allé en cérémonie placer le drapeau sur l'édifice de la place aux Veaux, et on y a inauguré aussi le buste du Roi.

— Mgr. de Chamon, évêque de Saint-Claude, est arrivé à Strasbourg le 14 de ce mois, instamment invité, par S. A. Mgr. le grand-aumônier de France, à y conférer les saints ordres *extrà tempora*. Les deux ordinations qui ont eu lieu successivement dans l'église cathédrale, le 16 et le 18 de ce mois, avoient attiré un grand nombre de fidèles empressés de prendre part à cette pieuse cérémonie. Le 16, il y a eu quatre-vingt-dix-sept ordinans, dont soixante-treize tonsurés et minorés, et vingt-quatre sous-diacres. Le 18, le nombre ne s'élevoit qu'à quarante-cinq, dont six prêtres, vingt-six diacres et treize sous-diacres. Si nous avons lieu de déplorer souvent, et avec raison, les vides que la mort opère tous les jours dans le clergé, sans qu'il puisse réparer ses pertes d'une manière qui réponde aux besoins des fidèles, espérons que cette nombreuse jeunesse qui s'élève à l'ombre des autels ne tardera pas à devenir la joie et la consolation du sanctuaire. Le vénérable prélat, qui a quitté notre ville le 19 pour se rendre dans son diocèse, a paru fort touché des témoignages empressés de respect et de reconnoissance qu'il a reçus de la part du clergé, ainsi que de l'accueil des premières autorités et des fidèles du diocèse. Ces démonstrations sincères n'étoient pas moins dues à ses vertus qu'à l'étendue du bienfait.

— La distribution des prix du collége de Saint-Acheul n'a pas été moins brillante cette année que les années précédentes. Elle a été précédée, pendant huit jours, d'examens publics, que les élèves ont soutenus avec plus ou moins de distinction. Dans l'examen pour la rhétorique, on a remarqué une pièce de vers latins sur la peinture, qui a obtenu tous les suffrages. Le dimanche 17 eut lieu, dans la belle chapelle, ou plutôt dans l'église de Saint-Acheul, la distribution des prix de doctrine chrétienne; pendant la cérémonie, les élèves ont exécuté des morceaux d'une musique grave et religieuse. Le mardi 19, au matin, on a fait, dans la maison dite de Blamont, la distribution des prix pour les classes élémentaires;

Digitized by Google

et le soir, dans la cour de l'Abbatiale, la distribution des prix pour les hautes classes. Dès le matin, un grand nombre de personnes étoient réunies dans l'amphithéâtre, dont la disposition est très-favorable pour une réunion nombreuse. M. l'évêque d'Amiens s'y trouvoit avec le nouveau préfet de la Somme, le maire, d'autres fonctionnaires publics, et des personnes de distinction. Le supérieur de la maison a prononcé un discours, où il a joint à l'éloge de M. l'évêque et des autorités des avis aux parens sur la vigilance qu'ils doivent exercer sur leurs enfans, particulièrement dans le temps des vacances. A ce discours, à la fois ingénieux et solide, a succédé un plaidoyer sur cette question : Qui a contribué le plus à la prospérité de la France, ou de la gloire des armes, ou de la politesse des mœurs, ou de l'éclat de la littérature, ou de l'influence de la religion? Le cadre qu'on avoit choisi étoit fort piquant, et les interlocuteurs ont heureusement lié les faits historiques aux considérations morales, et ont passé en revue les époques les plus brillantes de nos annales. L'avocat de la religion a parlé le dernier, et a montré tout ce qu'elle avoit fait pour le bonheur de notre patrie. Après ce plaidoyer, qui a vivement intéressé l'assemblée, on a chanté un compliment en vers à M. l'évêque et aux autorités. La distribution des prix terminée, les vainqueurs, précédés de la bannière de la sainte Vierge et de la musique, sont allés offrir leurs prix et leurs couronnes à l'auguste patronne de la maison. Le lendemain, on a célébré une messe d'actions de grâces, où M. l'abbé Guyon a prêché d'une manière à intéresser tout l'auditoire. On a remis aux jeunes gens leurs prix; mais leurs couronnes sont restées comme un témoignage de leur reconnoissance envers Marie. La bénédiction du saint Sacrement a terminé la cérémonie, et les jeunes élèves sont sortis pour aller porter dans leurs familles la gloire de leurs talens et la bonne odeur de leurs vertus. Puissent-ils faire toujours un bon usage des uns et conserver précieusement les autres!

— L'accueil qu'on fait partout aux évêques dans les provinces, prouve assez avec quelle ardeur ils étoient désirés, et combien leur présence excite de joie et d'enthousiasme. Les cantons les plus reculés le disputent à cet égard aux plus brillantes cités. M. l'évêque de Viviers a fait son entrée le 6 août dans sa ville épiscopale; sa modestie lui auroit fait désirer d'arriver *incognito;* mais, d'après les observations et

Digitized by Google

les instances qui lui furent faites, il consentit à se prêter aux vœux des habitans. Le prélat avoit couché à Montelimart et en partit le matin; le bac, sur le bord du Rhône, avoit été élégamment orné et décoré de verdure, par les soins de M. Vinard, ingénieur. Arrivé sur le sol du Vivarais, la pluie cessa. Une garde d'honneur à cheval, formée par M. Champanhet, ancien garde-du-corps du Roi, accueillit le prélat par ses acclamations, et toute la population se porta à sa rencontre. La garde nationale sortit de la ville, ayant à sa tête M. de Rouvèze, ancien garde de Monsieur. Mgr. étant monté dans une caléche que la ville lui offroit, arriva devant le séminaire, au milieu d'un nombreux concours de tous les habitans des environs. Un bel arc de triomphe en verdure y avoit été élevé; le corps municipal étoit dans cet endroit, ainsi que les militaires en retraite, les chevaliers de Saint-Louis, etc. M. Maurin, maire, et M. Flaugergues, juge de paix, dont on connoît les travaux en astronomie, complimentèrent l'un et l'autre le prélat qui répondit avec bonté, et se revêtit de ses ornemens pontificaux dans une chapelle près l'arc de triomphe. On se rendit ensuite en procession à la cathédrale. Un détachement de gardes d'honneur, les jeunes filles en blanc, la confrérie des pénitens, les musiciens et un nombreux clergé précédoient le dais qui étoit porté par quatre officiers municipaux. La garde nationale bordoit les rues qui étoient tapissées et ornées de fleurs. Devant la grande porte de la cathédrale s'élevoit un second arc de triomphe avec cette inscription : *Gaudio gaudet propter vocem sponsi.* C'est là que Mgr. fut complimenté par M. Feuillade, curé; son entrée dans cette antique église fut très-imposante par la réunion des chants, de l'orgue, de la musique et par tous les témoignages de l'allégresse. M. Molin célébra les saints mystères, et fut reconduit processionnellement au Séminaire, pendant que l'on chantoit le *Te Deum,* qui fut suivi de la bénédiction pontificale. Le prélat reçut successivement le clergé, le corps municipal, les membres de la fabrique, les administrateurs de l'hospice, et les officiers en retraite. A deux heures un dîner fut servi dans le réfectoire du séminaire; de jeunes musiciens, amenés par M. Thoues, principal du collége du Bourg-Saint-Andéol, vinrent égayer la fête. Un autre dîner avoit été préparé pour les militaires à l'évêché; Mgr. alla être

Digitized by Google

témoin de leur joie, et visiter en même temps son palais, que l'on est occupé à réparer. Le soir toute la ville fut illuminée, et il y eut un feu de joie et un feu d'artifice devant le séminaire, où le prélat habite. Ainsi s'est passé cette journée où le pasteur a déjà conquis l'amour de son troupeau, par son air de piété et de bonté, et par la grâce et l'à-propos de ses réponses.

— M. Jean-François-Marie Le Pappe de Trévern, évêque d'Aire, n'ayant pu se rendre encore dans son diocèse, a fait prendre possession de son siége par procureur; cette cérémonie a eu lieu le 6 août; c'est M. le curé d'Aire, pro-vicaire épiscopal, qui a rempli cette formalité.

— MM. de Morlhon, archevêque d'Ausch, et de Latour-Landorthe, évêque de Pamiers, sont arrivés à Toulouse, d'où ils devoient se mettre en route pour leurs diocèses.

— Le dimanche 17, on a célébré, dans l'église de Bussi-le-Repos, diocèse de Sens, une messe d'actions de grâces pour la famille royale, qui a bien voulu concourir par ses dons à la restauration de l'église de la paroisse.

— M. Charles de Cunha, cardinal et patriarche de Lisbonne, qui avoit été banni pendant le régime révolutionnaire, et qui a résidé long-temps à Bayonne, est rentré en Portugal; il est arrivé le 24 juillet à Miranda sur le Douro, et reçoit partout des témoignages d'intérêt et de respect propres à le dédommager de ses traverses.

— M. Strauch, évêque de Vich, en Catalogne, qui a péri victime de la fureur des révolutionnaires espagnols, étoit un prélat aussi distingué par son mérite et ses connoissances que par son zèle et sa piété. M. François Strauch étoit né à Tarragone, en 1760. Son père étoit Suisse, et capitaine dans un régiment de cette nation au service de l'Espagne; sa mère étoit de Catalogne. Le jeune Strauch fit ses premières études à Sarragosse, et, ayant embrassé l'état religieux, il entra dans un couvent de Franciscains de l'île de Majorque, où son père se trouvoit alors avec son régiment. Son noviciat et ses études développèrent sa ferveur ainsi que ses talens. Il fut professeur de philosophie dans un couvent de son ordre, puis professeur de théologie, pendant vingt-cinq ans, à l'Université de Palma. A cet emploi, le Père Strauch joignoit la prédication, la pratique des bonnes œuvres, et une vie pauvre. Soigneux de s'instruire, et doué d'une grande facilité, il apprit les mathéma-

Digitized by Google

tiques, l'histoire et les langues; il savoit l'italien, le français, l'anglais, l'allemand, et il dressa une carte topographique de Majorque qui est estimée. Pendant la guerre contre Buonaparte, on le nomma aumônier d'un régiment, et il accepta cet emploi, qu'il remplit avec zèle et courage, exposant souvent sa vie pour secourir les militaires sur le champ de bataille; ses vêtemens furent une fois percés de balles. Mais des scandales qu'il ne put réprimer lui firent ensuite quitter le régiment. Pendant cette invasion, le Père Strauch publia quelques écrits sous un nom supposé, entr'autres, un *Discours sur l'influence de la religion dans la carrière des armes*. Il traduisit en espagnol les *Mémoires sur le jacobinisme*, par l'abbé Barruel. Cet ouvrage n'étoit pas connu alors dans la péninsule, et la traduction du Père Strauch blessa les ennemis ouverts ou cachés de la religion; ils lui surent également mauvais gré d'un ouvrage savant en faveur des immunités ecclésiastiques. En 1811, Strauch rédigeoit, à Majorque, un journal qui paroissoit deux fois par semaine, et qui avoit pour titre : *Semanario christiano politico*. Son but étoit de combattre les doctrines irréligieuses. Deux autres religieux, le Père Aledo, Dominicain, et le Père Altemir, Franciscain, l'aidoient dans ce travail, qui ne l'empêcha point de prêcher le Carême à Palma. Son zèle lui suscita des traverses; on le dénonça aux tribunaux, et il demeura neuf mois en prison, sans vouloir profiter des occasions qu'il auroit pu avoir de s'évader, mais aussi sans vouloir reconnoître la compétence des juges sur des matières spirituelles. A l'époque du retour de Ferdinand dans ses Etats, l'évêché de Vich devint vacant par la mort du pieux évêque qui occupoit ce siége, M. François Veyna Y Mola, qui étoit respecté même par les agens de Buonaparte : le roi y nomma le Père Strauch, qui fut mandé à la cour. Le roi lui fit entrevoir qu'il resteroit peu de temps à Vich, un si petit évêché ne convenant pas à son talent, et le climat d'ailleurs pouvant lui être contraire; mais l'humble religieux annonça que, si une fois il contractoit alliance avec une église, il ne pourroit la rompre. Il fut sacré à Barcelonne, par l'évêque d'Urgel, François-Antoine Laduena de Cisneros, et continua de mener la vie d'un religieux et de garder son habit. Il faisoit ses visites à pied et prêchoit souvent. Le zèle avec lequel il s'opposa à la publication d'un livre dangereux pour la foi, lui attira des contradictions, et bientôt le serment à la constitution des cortès fut

Digitized by Google

pour lui une source de vexations : l'évêque se refusa à le prêter tant que le roi ne le prêta pas. Il s'étoit même dès-lors préparé à la mort ; mais sa réputation et ses vertus en imposèrent aux révolutionnaires, qui se contentèrent de maltraiter son grand-vicaire en sa présence. Depuis, le roi ayant prêté serment à la nouvelle constitution, l'évêque de Vich ne fit pas difficulté de suivre l'exemple du souverain : toutefois il ne crut point que cet exemple l'autorisât à faire ce qui étoit contraire à la loi de Dieu ou aux règles de l'Eglise. En conséquence, il refusa de publier le décret des cortès du 25 octobre 1820, qui soumettoit les réguliers aux ordinaires : ce refus le fit traîner dans la citadelle de Barcelonne. Traduit devant les tribunaux, il fut condamné à mort, appela de cette sentence, et fut absous par d'autres juges. Quoique son innocence eût été ainsi reconnue, les révolutionnaires lui ont ôté la vie, et de la manière la plus cruelle, comme on l'a vu, et ont massacré en même temps deux de ses prêtres. C'est ainsi que le digne prélat a terminé une carrière consacrée toute entière à la religion et au salut des ames. M. l'évêque de Carcassonne l'avoit invité à venir dans son diocèse; mais M. Strauch ne voulut point se séparer de son troupeau, et resta en Espagne. La Notice que nous venons de donner sur ce respectable prélat a été dressée par un religieux qui l'avoit beaucoup connu, le Père Barthélemi Altémir, qui vient de repartir pour l'Espagne, après avoir séjourné quelque temps à Périgueux, où il s'étoit attiré l'estime par la pureté de ses principes et la régularité de sa conduite. Un prêtre espagnol vient encore d'être victime de la fureur des révolutionnaires. M. Frigola, curé de Blanes, avoit été enlevé de sa paroisse en novembre 1821, et traîné successivement dans les prisons de Gironne, de Figuières et de Barcelonne; on l'a enfin traduit devant un conseil de guerre, qui l'a condamné à mort. Le pieux pasteur a dit la messe dans la chapelle où on l'avoit enfermé, a prié pour ses ennemis, et a subi son supplice le 5 août au matin, sur la place de Barcelonne.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. S. A. R. Mme. la duchesse de Berri est allée au Louvre, le 22, visiter l'exposition des produits de l'industrie française. S. A. R.

Digitized by Google

Monsieur et S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, avec sa famille, ont visité, le 23, l'exposition.

— Le canon des Invalides a annoncé, le 24, à six heures du soir, la fête du Roi, que la France célèbre pour la neuvième fois. Les tambours et la musique de la garde nationale, de la garde royale et de la garnison ont célébré, par des marches, des fanfares et des symphonies, dans le jardin des Tuileries, la fête de Sa Majesté. A huit heures du soir, il a été exécuté en plein air, sur la terrasse du château, un très-beau concert, où l'on s'est porté en foule.

— On annonce les promotions suivantes dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis : MM. le comte de Coutard, le comte de Caumont, le comte de Lussac, O'Mahony, le marquis de Hallay, le comte de Clermont-Tonnerre, le comte de La Gallissonnière, le chevalier de Rebourgueil sont nommés grand-croix. MM. le baron de Glandevez, le baron Gressot, le comte de Mesnard, le comte de Wall, le comte de Trogoff, le comte Claparède, le baron Levavasseur, le marquis de Puyvert, sont nommés commandeurs.

— Sa Majesté a promu au grade de lieutenant-général M. Digeon, commandant l'artillerie de la garde, et à celui de maréchal de camp M. le marquis de Grimaldi, colonel. M. Desponty de Saint-Avoie a été nommé colonel des carabiniers.

— Nous avons donné les noms de plusieurs officiers qui ont été promus au grade de colonels. Plusieurs autres viennent d'obtenir le même honneur : ce sont MM. Kindelan, le vicomte de Quésnay, Olivet, Thiballier de Dommarie, de Mylius, Fos, Coste, Laidet, de Loppinot, de Podenas et Burgraff.

— La cour royale a désigné candidat pour une place vacante de conseiller auditeur le fils de M. de Villèle, président du conseil des ministres.

— La société royale des bonnes lettres vient de fonder des prix de poésie et d'éloquence. Le sujet du prix de poésie est *l'armée française en Espagne* (1823); celui du prix d'éloquence est un discours sur les *avantages de la légitimité*. Chaque prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 1500 fr.

— La cour de cassation a cassé, le 22, un jugement du tribunal civil de Beauvais, qui avoit renvoyé de la plainte, pour inexécution des formalités, le sieur Franklin Tremblay, imprimeur à Senlis, qui avoit tiré à deux mille cinq cents exemplaires une traduction espagnole du *Système de la Nature*, par le baron d'Holbach. La cause et les parties ont été renvoyées devant d'autres juges.

— Dans son audience du 23, la cour royale a entériné les lettres de grâce accordées par S. M. à treize condamnés pour différens crimes, et les lettres de commutation de peine obtenues par neuf autres individus.

— S. A. R. le duc de Cumberland est parti, le 22, pour l'Allemagne, afin d'assister aux grandes revues militaires de la Prusse.

— M. le ministre des affaires étrangères d'Espagne a écrit, au nom de la régence, à M. le duc de Doudeauville. Le ministre té-

Digitized by Google

moigne la joie avec laquelle la régence a reçu l'acte d'adhésion des grands d'Espagne français aux principes de fidélité et d'amour que les grands d'Espagne espagnols avoient manifestés dans leur adresse du 30 mai, et dans celle du 20 juin.

— M. le baron Camus du Martroy, préfet du département des Ardennes, a été nommé, le 8, conseiller d'Etat en service extraordinaire.

— Par ordonnance du Roi, du 13 août, le tribunal de commerce de Montdidier (Somme) est supprimé.

— La cour d'assises du Bas-Rhin a condamné, le 20, à la dégradation civique le nommé André Quirin, ex-maire à Stutzheim, accusé d'avoir, le 22 mai 1822, en sa qualité de maire de ladite commune, ordonné arbitrairement l'arrestation du nommé Joseph Will, et de l'avoir tenu ainsi prisonnier pendant plusieurs heures.

— Le ministre des affaires étrangères de Russie a fait parvenir, dans le mois de juillet, une note au reis-effendi. Le comte de Nesselrode demande à la Porte la scrupuleuse exécution des ordres qu'elle a donnés pour l'entière évacuation de la Valachie et de la Moldavie. Ce n'est qu'alors, ajoute la note, que le rétablissement d'une légation russe à Constantinople pourra avoir lieu.

— Le gouverneur de la Martinique et l'amiral Bergeret, commandant l'escadre française dans les Antilles, avoient proposé au gouverneur-général de Cuba le maintien d'une stricte neutralité entre les colonies respectives. Mais ce dernier a rejeté cette proposition.

— Maracaïbo a été repris par les royalistes aux ordres du général espagnol Moralès. Les républicains de Colombie s'étoient emparés de cette ville le 16 juin, et, avant de faire leur retraite, l'avoient complètement pillée et saccagée.

— L'assemblée générale et législative du Brésil s'est réunie dans le mois de mai, à Rio-Janéiro. Cette assemblée est composée de cent membres : les réunions les plus nombreuses ont été de cinquante-six membres. L'absence des députés a forcé de réduire à quarante-six le nombre nécessaire pour délibérer. Il paroît qu'il y a une opposition de dix-sept à vingt membres. Environ trente à trente-six votent avec le ministère. La rédaction d'un projet de constitution a été confiée à une commission composée de sept membres. Le ministre de l'intérieur, qui est membre de la commission, a protesté devant l'assemblée que l'on ne feroit pas une constitution démagogique, mais une constitution monarchique. La demande qui avoit été faite d'une loi sur la liberté de la presse n'a pas eu de suite. On a adopté les premiers articles d'une loi qui défend les sociétés secrètes.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a rendu, le 8, à Andujar, une ordonnance qui défend aux autorités espagnoles de faire aucune ar-

Digitized by Google

restation sans l'autorisation du commandant de nos troupes dans l'arrondissement duquel elles se trouvent. Les commandans en chef des corps de l'armée française feront élargir tous ceux qui ont été arrêtés arbitrairement et pour des motifs politiques, notamment les miliciens rentrant chez eux, à moins que depuis leur retour dans leurs foyers ils n'aient donné de justes motifs de plainte. Les commandans en chef des corps de notre armée sont autorisés à faire arrêter ceux qui contreviendroient à cet ordre. Tous les journaux et journalistes sont placés sous la surveillance des commandans des troupes françaises.

La régence de Madrid, voyant le nombre croissant des arrestations, et voulant remédier aux maux qui pourroient en être la suite, a ordonné la stricte exécution du décret royal du 1er. juin 1814. En conséquence, tous ceux qui ne troubleront point l'ordre, et dont les juges n'auront point ordonné l'arrestation, seront mis en liberté, et l'on garantira leur sûreté individuelle. La régence a fait visiter les prisons de Madrid, et a mis en liberté les individus qui ne se trouvoient arrêtés que pour opinions politiques.

Riégo a voulu sortir de Cadix, le 3 de ce mois, avec deux mille hommes, dans le dessein de gagner Malaga; mais il a été repoussé par le feu des batteries, et contraint de rentrer dans la place.

Un bâtiment anglois qui vouloit violer le blocus du port de Cadix, a été détenu par l'escadre française. La cargaison étoit évaluée à 500,000 fr. Le vaisseau a été envoyé à San-Lucar, et l'équipage en France.

A la suite de la brillante affaire de Lorca, M. Vauvilliers, commandant au deuxième corps, a été promu au grade de lieutenant-colonel par S. A. R. le prince généralissime.

Le général Ballesteros avoit sept mille hommes lors de la capitulation, et non point douze mille, comme l'ont avancé quelques journaux : il n'en a plus maintenant que quatre mille; le reste est rentré dans ses foyers. Ces quatre mille sont passés à notre solde, comme l'armée de Morillo, et ils marcheront contre les cortès, si Mgr. le duc d'Angoulême juge à propos de leur en donner l'ordre.

On dit qu'après la capitulation de Zayas et de ses troupes, les autorités de Malaga se sont embarquées, et que les royalistes ont pris possession de la ville au nom de la régence.

Le général Bourck a attaqué la Corogne le 6, et les bombes ont mis le feu en trois endroits dans la ville.

Un de nos bricks a capturé un bâtiment dans lequel trente-neuf réfugiés français se sauvoient de la Corogne. Ils ont été ramenés à la côte, et déposés dans la prison de Tuy, où ils attendent leur jugement.

Bayonna, dernier port et place forte de Galice sur la frontière du Portugal, a été pris par Morillo. Les troupes qui formoient la garnison se sont réunies à Morillo, et ce général a trouvé dans cette place des pièces d'artillerie et des munitions de guerre.

Il y a eu à Bilbao, le 17, une rixe entre une patrouille française et quelques miliciens royalistes qui avoient donné des coups de bâton à

Digitized by Google

des libéraux. Le commandant français s'est parfaitement entendu avec les autorités civiles, et cette querelle n'a eu aucune suite.

Rotten a eu une discussion très vive avec Mina, qui veut rester dans Barcelonne et refuse de se mettre de nouveau en campagne.

Nos croiseurs ont pris plusieurs bateaux qui tentoient d'introduire des approvisionnemens dans Barcelonne.

Les gardes nationaux du département des Pyrénées-Orientales ayant appris que Milans se dirigeoit sur la Seo-d'Urgel, se sont réunis aux douaniers, et se sont portés avec un bataillon de ligne sur les frontières de la Cerdagne française, où les habitans s'étoient déjà réunis aux cris de *Vive le Roi!*

En relevant dernièrement les chicanes faites au Bréviaire de Paris par M. T., sous le nom d'un *vétéran*, nous avions dit un mot en passant de celles de l'année dernière sur lesquelles M. T. s'appuyoit. Puisque M. T. citoit avec éloge la petite opposition qui fit quelque bruit il y a un an, il étoit tout simple de répondre à l'un et à l'autre. Mais notre article n'avoit rien d'injurieux pour les deux écrivains que nous avions en vue; nous avions même eu la discrétion de ne pas les nommer, et de ne pas donner le titre du recueil où ils avoient consigné leurs réclamations. Notre réserve n'a pas été appréciée, et voilà que le rédacteur de ce recueil s'emporte contre nous à la fin de son cahier de juillet, et nous décoche, à bout portant, des traits amers et directs. Il règne dans tout son article un ton de hauteur et d'âcreté, qui fait peu d'honneur à sa modestie et à sa douceur. Ce rédacteur sourcilleux a même d'autant plus de tort d'affecter ce langage méprisant, qu'il ne dédaigne pas de faire des emprunts à notre Journal. Son dernier cahier a trois ou quatre articles copiés littéralement de nos numéros, et les cahiers précédens offrent de semblables emprunts, et même des pièces entières exactement transcrites, sans qu'on ait soin d'avertir où on les a prises. Or, il n'est pas bien généreux, ce semble, de maltraiter si fort celui que l'on met ainsi à contribution. Ou ne le copiez pas, ou parlez de lui avec un peu plus d'égards; cela seroit plus délicat et plus juste.

Le rédacteur suppose que nous sommes *mécontent du discrédit de notre feuille;* peut-être souhaiteroit-il charitament qu'il en fût ainsi, et a-t-il pris son vœu pour la réalité. Il a quelque penchant à se vanter, et il nous parle

Digitized by Google

fréquemment de la prospérité de son entreprise et du nombre croissant de ses souscripteurs. Mais ce petit charlatanisme est un peu usé : le meilleur moyen de nous faire croire que sa feuille prospère, n'est pas de le répéter à tout propos. Quant à nous, nous ne pouvons nous plaindre du discrédit de la nôtre, et, s'il n'a pour abonnés que ceux qui nous quittent, il ne sera pas bien riche. Il suppose que nous avons injurié ses souscripteurs; comme si relever ses erreurs et ses bévues, c'étoit offenser tous ceux qui les lisent et qui en gémissent ou en rient. A en juger par les lettres que nous avons reçues, on n'approuve pas beaucoup le ton qu'il prend à notre égard et les airs qu'il se donne.

Dans notre n°. du 26 juillet, nous avions répondu à une lettre de M. S. insérée dans ce recueil contre les relations de quelques cérémonies. Le rédacteur appelle notre réponse une *nouvelle provocation.* Il faut convenir que c'est étrangement abuser des termes. La lettre de M. S. paroissoit tout-à-fait dirigée contre nous, et c'est une pauvre défaite de dire qu'elle s'adressoit aux journaux quotidiens, qui au contraire parlent bien moins souvent que nous des cérémonies dont il étoit question. Ainsi le reproche d'avoir raconté la mission de Saint-Lazare ne tomboit pas vraisemblablement sur les journaux quotidiens qui, pour la plupart, n'en ont point parlé, ou ont reproduit ce que nous en avions dit. En toute discussion, il faut un peu de bonne foi, s'il est possible. On nous dit que *le premier objet* du recueil en question *est de publier divers jugemens sur divers sujets, lors même que ces jugemens sont opposés;* il est assez commode de s'être fait ainsi un plan qui permet de se contredire, et d'avancer sous une initiale vraie ou fausse les opinions les plus disparates. Cela peut jeter en effet de la variété dans un recueil; mais cette variété est aux dépens de la confiance et de l'estime. Quel fond faire sur un éditeur qui souffle le froid et le chaud, et qui, avec le déguisement d'une signature, peut soutenir les thèses les plus contradictoires, faire aujourd'hui l'éloge d'un livre en faveur du prêt, et l'attaquer dans le cahier suivant; rapporter une cérémonie édifiante, et se moquer à quelques pages de là de ce récit même; donner enfin gravement des décisions de cas de conscience qui ne décident rien, et d'après lesquelles on n'est pas plus avancé qu'auparavant? Ne seroit-il pas possible de reconnoître les *T.* à ces traits?

Digitized by Google

Sur l'*Histoire de l'Eglise dans le 18e. siècle, faisant suite à celle de Bérault-Bercastel.*

SECOND ARTICLE.

Nommer Fénélon, c'est rappeler le souvenir de la vertu la plus aimable et du plus heureux caractère. Si son génie paroît dans ses ouvrages, ses belles qualités brillent encore plus dans ses actions. Une piété exemplaire, une admirable résignation dans la disgrâce, une prudence consommée, un désintéressement rare, une générosité tout-à-fait épiscopale, une conduite soutenue et pleine de noblesse, voilà ce qui frappa tous ses contemporains. Les princes et le peuple, les riches et le pauvre, les Français et les étrangers furent également touchés de sa sagesse et de sa bonté. La grâce de ses entretiens charmoit les uns, la douceur de ses écrits enchantoit les autres. Fénélon eut pour amis les hommes les plus pieux de la cour; il exerçoit sur eux un ascendant dont il ne se servoit que pour les porter à la vertu. Le nombre et la nature de ses lettres montrent quelle étoit l'influence de ce grand évêque qui, du fond de son exil, dirigeoit des princes, des seigneurs, des hommes de tous les rangs, des femmes pieuses, et donnoit à tous des conseils assortis à leur position. C'est une chose remarquable que sa disgrâce parut redoubler l'attachement de ses amis pour sa personne. C'étoit, dit d'Aguesseau, *un de ces hommes rares, destinés à faire époque dans leur siècle, et qui honorent autant l'humanité par leurs vertus, qu'ils font honneur aux lettres par des talens supérieurs*. Aussi le temps n'a rien diminué de la réputation de Fénélon; sa mémoire intéresse encore aujourd'hui toutes les ames

Digitized by Google

sensibles, et ses belles qualités ont subjugué ceux mêmes qui ne partageoient pas ses sentimens religieux. Un incrédule moderne professoit pour Fénélon un respectueux attachement, et disoit qu'il eût regardé comme un honneur de vivre avec un si grand homme et même de le servir, et qu'il envioit le bonheur d'être de la religion de Fénélon.

C'est donc avec raison qu'un prélat illustre a dit que *la gloire de Fénélon appartenoit à la religion, à la France, à l'Europe entière, et surtout à l'église gallicane*. Hé bien! cette gloire, on veut aujourd'hui la flétrir. Un Français essaie d'enlever à sa patrie le nom d'un grand homme; un prêtre entreprend de priver la religion de l'autorité des vertus d'un pieux évêque. Il craint que trop d'honneur ne réjaillisse sur l'église gallicane des brillantes qualités de Fénélon, et que nous ne puissions opposer ce bel exemple à ceux qui doutent de l'influence du christianisme. Il s'applique donc à obscurcir cette réputation qui jetoit un si grand éclat, et à démentir les éloges que depuis un siècle Fénélon reçoit par acclamations des écrivains les plus opposés. Voilà le service éminent que M. G. rend à l'église gallicane; c'est par là qu'il ouvre son *Histoire de l'Eglise*, et il ne pouvoit assurément en faire mieux connoître l'esprit. Que d'obligations on lui aura, s'il peut prouver qu'un évêque dont la mémoire étoit chérie et respectée, étoit un homme faux et subtil, un intrigant et un sectaire! Combien une telle découverte sera utile et honorable pour la religion! Il en est qui cherchent dans l'histoire des exemples édifians, des traits de sagesse et de vertus; il en est d'autres, au contraire, qui s'attachent à jeter des nuages sur les réputations les mieux établies, à dénaturer les intentions, à exagérer les erreurs, à flétrir les noms les plus justement célèbres. Un soin si touchant n'est-il pas l'indice d'une belle ame et d'un zèle bien pur?

Digitized by Google

Un historien judicieux avoit raconté avec étendue la controverse du quiétisme; il avoit rapporté d'affligeans débats, mais avec les ménagemens dus à d'illustres rivaux. Il n'avoit pas cru devoir immoler l'un pour exalter l'autre, et il avoit parfaitement concilié les intérêts de la vérité, et les égards que réclamoit la mémoire de deux grands hommes. Mais cette sagesse et cette réserve sont précisément ce qui déplaît aux gens de parti. M. G. entreprend donc de contredire les récits de M. de Bausset; pour cela il ne craint point de sortir de son sujet, et d'ouvrir l'*Histoire de l'Église pendant le 18e. siècle* par le tableau d'une controverse qui appartient toute entière au siècle précédent. L'illustre historien de Bossuet et de Fénélon avoit eu recours pour son travail aux sources les plus sûres; c'est dans les écrits et les correspondances des deux prélats qu'il avoit pris les matériaux qui lui ont servi pour son exposé de la querelle. Il avoit connu, mais il avoit dédaigné des ouvrages obscurs et suspects, et des relations posthumes et sans autorité. Ce sont précisément ces écrits que M. G. interroge; il va fouiller dans des dépôts méprisés. Il parle peu des réponses de Fénélon, et il cite continuellement la *Vie de Mme. Guyon, écrite par elle-même*, et la *Relation de l'abbé Phelipeaux*. Mais on sait que Mme. Guyon s'est plaint jusque dans son testament de l'altération de ses ouvrages, et sa *Vie*, imprimée trois ans après sa mort, a pu souffrir encore plus d'altérations.

La *Relation de Phelipeaux* n'est pas moins suspecte, et la confiance que M. G. accorde à cet écrit, qu'il suit pas à pas, annonce, j'ose le dire, peu de jugement et de critique. Il attache tant d'importance à cette *Relation*, qu'il lui a fallu une longue note dans les pièces justificatives pour la réhabiliter et la défendre. Cette note a 15 grandes pages; l'auteur y rend compte avec un soin minutieux des recherches qu'il

Digitized by Google

a faites pour savoir si la *Relation* avoit été flétrie par jugement. Ce que plusieurs écrivains disoient de cette flétrissure l'*importunoit*, et il se félicite d'avoir découvert les circonstances du jugement. Le fait est que, le 9 décembre 1733, M. Hérault, conseiller d'Etat, et lieutenant de police de Paris, présidant une commission de conseillers au Châtelet, condamna au carcan un libraire de Sainte-Ménéhould, qui avoit imprimé la *Relation*, et qui vendoit en même temps une édition des *Lettres Provinciales* et les *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*. M. G. trouve ce jugement illégal, et nous parle du libraire presque comme d'un martyr, et de M. Hérault comme d'un tyran farouche et impitoyable; et dans sa colère il n'a garde d'omettre un rapprochement entre le lieutenant de police et son petit-fils, Hérault de Séchelles, si tristement fameux par la part qu'il prit à la révolution. On ne voit pas trop comment les torts du petits-fils pouvoient trouver place ici; cependant ils occupent près d'une grande page, et n'ont l'air d'être amenés là que pour pouvoir citer les *Martyrs de la Foi*, autre ouvrage de M. G. Assurément M. Hérault, le lieutenant de police, ne sauroit être responsable des égaremens de son petit-fils soixante ans après. Quant au jugement du 9 décembre 1733 en lui-même, je suis peu édifié de voir M. G. se déclarer ainsi contre l'autorité, et contester à nos Rois un droit qu'ils ont souvent exercé dans notre ancienne législation, celui de nommer des commissions temporaires de juges. Sans doute on pouvoit abuser de ce moyen, comme on abuse de tout; mais le Roi, étant seul législateur, ne pouvoit-il pas déléguer des commissions spéciales pour certains délits? C'est là la question, et j'avoue que je n'oserois pas la trancher si vîte que M. G., et que je trouve surtout que sa décision est bien singulièrement placée dans une histoire de l'Eglise.

Digitized by Google

Mais tout cela n'est que pour sauver la *Relation*, dont M. G. avoit besoin dans son système. Il finit par dire que cet écrit *est le plus authentique et le plus instructif des Mémoires que nous ayons sur le quiétisme, et même encore sur toutes les affaires ecclésiastiques de la fin du 17e. siècle;* exagération doublement ridicule, car l'abbé Phelipeaux ne parle presque que du quiétisme, et ne fait point connoître les autres affaires ecclésiastiques de la fin du 17e. siècle. En second lieu, la lecture de sa *Relation* ne justifie que trop ce qu'en a dit M. le cardinal de Bausset, que *cet ouvrage décéloit la partialité la plus marquée, et l'acharnement le plus odieux contre Fénélon.* On ne peut avoir une autre opinion d'un homme qui, faisant le portrait de Fénélon dans sa *Préface*, le *peint comme un esprit artificieux, souple, flatteur et dissimulé, s'il en fut jamais; qui, séduit par une femme, ne songeoit qu'à établir partout la séduction.....; qui avoit su gagner par ses complaisances les dames les plus accréditées, et par leur moyen étoit de toutes les intrigues sans paroître y avoir aucune part.* En toute occasion il prête à Fénélon les motifs les plus indignes, non-seulement d'un évêque, mais d'un honnête homme. Il prétend que Fénélon, avant d'être nommé précepteur, flattoit Bossuet jusqu'à le *fatiguer* et à exciter son *dégoût.* Il dit du mal des personnes les plus estimables de ce temps; le Père Le Valois, Jésuite, confesseur des Princes, à l'entendre, étoit *un quiétiste qui enseignoit que les ames parfaites, en se confessant, n'avoient pas besoin de faire des actes de contrition;* M. Tronson, dit-il, n'étoit *pas fort versé dans les matières de théologie,* quoiqu'assurément le choix qu'on avoit fait de lui pour l'adjoindre à deux évêques prouve, au contraire, l'opinion qu'on avoit de ses lumières. Il accuse l'abbé Fleury, l'abbé de Catelan et l'abbé de Langeron, des procédés les plus odieux; *des gens qui*

Digitized by Google

devoient à M. de Meaux leur fortune, et qui étoient tous les jours à sa table, se déclaroient ouvertement contre lui, et osoient mépriser ses ouvrages, et appeler son Apocalypse *une rêverie, et son* Livre des Variations *un beau roman;* à qui persuadera-t-on que le sage abbé Fleury fût capable de ces procédés et de ces discours? Le cardinal de Bouillon est surtout fort mal traité dans la *Relation*, et l'on y pousse l'exagération jusqu'à présenter la disgrâce subséquente du cardinal comme une punition que Dieu lui infligea pour sa conduite à Rome dans l'affaire du quiétisme.

Tel est le guide qu'a suivi M. G. La *Relation* étoit oubliée des uns et méprisée des autres. Il essaye de la tirer de l'obscurité, et de la relever du mépris où elle étoit tombée. C'est sur cette base qu'il élève son *Histoire;* c'est sur ce Mémoire d'une des parties qu'il juge Fénélon. Il adopte de confiance toutes les conjectures, les raisonnemens, les insinuations malignes de Phelipeaux. On diroit presque que son volume n'est qu'une édition augmentée de la *Relation*, et on peut, sans être prophète, prévoir que l'un aura le sort de l'autre, et que ces deux écrits obtiendront le même degré d'estime et de confiance aux yeux de la postérité.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Depuis que le journal officiel de la cour de Rome avoit annoncé l'accident de S. S., il donnoit constamment des nouvelles de plus en plus consolantes. Cependant quelques lettres particulières laissoient des craintes, et les médecins annonçoient, dit-on, qu'une telle chute à cet âge étoit mortelle, sinon en elle-même, au moins par les suites. L'obligation de rester constamment couché donnoit plus de gravité à l'enflure habituelle des jambes et à d'autres incommodités, résultat de l'âge, de l'exil et des chagrins. Le *Diario* du 9 annonçoit encore que le mieux alloit croissant: nous reçûmes ce journal le 24; mais le 25 au matin on apprit la mort du saint Père, et le Roi annonça cette nouvelle à la cour, après la messe de ce jour. De-

Digitized by Google

puis on a reçu quelques détails par un courrier extraordinaire. Le Pape avoit reçu le lit mécanique, expédié de France par ordre du Roi, et le premier essai de ce soulagement avoit été heureux. Toutefois la foiblesse augmentoit, et l'humeur paroissoit se porter des jambes à la tête; le 16, il y eut quelques momens de délire. Le 17, l'auguste vieillard témoigna de lui-même le désir de recevoir la communion; il vouloit, disoit-il, recevoir Notre-Seigneur une fois pendant l'octave de la fête. Le lendemain, le cardinal Bertazzoli, ancien aumônier de S. S. lui administra le sacrement de l'Eucharistie en viatique, à cinq heures du matin. Le saint Père ne parut plus s'occuper que de la pensée de la mort. Le 19, à une heure et demie du matin, on donna au malade l'Extrême-Onction. Il perdit la parole peu après; cependant il paroissoit encore prier. Les pieux fidèles se portoient dans les églises pour offrir leurs vœux en faveur du Pontife mourant, qui rendit les derniers soupirs, le 20 à six heures et demie. Cette nouvelle a été transmise bien rapidement, puisqu'on la sut à Paris le 25 au matin. M. le nonce, à qui elle fut communiquée, s'abstint de paroître le lendemain à l'audience du Roi, où S. Exc. devoit porter la parole, et depuis le prélat ne se montre plus aux réunions diplomatiques.

— Tous les yeux vont se tourner vers le conclave qui doit s'ouvrir. On appelle conclave l'assemblée des cardinaux qui se tient pour l'élection d'un pape. C'est ordinairement dans le Vatican qu'a lieu cette réunion. On pratique, dans les appartemens de ce palais, autant de cellules qu'il y a de cardinaux. Ces cellules sont fermées par de simples planches, et se distribuent au sort. Les cardinaux, une fois entrés au conclave, n'en peuvent plus sortir, ou, s'ils en sortent pour cause de maladie, ils n'y peuvent plus rentrer. Chaque cardinal a, avec lui, un *conclaviste* et un *dapifer;* les princes seuls ont trois personnes. Autrefois c'étoit, parmi les jeunes ecclésiastiques de la noblesse française, à qui seroit conclaviste d'un cardinal; par là, on étoit au courant de tout ce qui se passoit dans le conclave, et on apprenoit à connoître les divers intérêts et les mouvemens en faveur de tel ou tel cardinal. Du reste, l'emploi d'un conclaviste n'est pas toujours amusant, et quand le conclave se prolonge, ce séjour peut devenir pénible. Le conclave qui va s'ouvrir ne commence pas dans une saison favorable; ordinairement les cardinaux quittoient

Digitized by Google

Rome dans l'automne, c'est la saison des fièvres. D'après l'usage, les obsèques du Pape ont lieu neuf jours après sa mort. Le lendemain de ces obsèques, les cardinaux, après avoir entendu une messe du Saint-Esprit, se rendent deux à deux dans le conclave; et ceux qui n'étoient point à Rome, et qui y arrivent successivement, vont de suite s'enfermer au conclave.

— MM. les cardinaux de Clermont-Tonnerre et de La Fare ont eu, le 28, au matin, une audience du Roi, et ont pris congé de S. M., à l'occasion de leur départ pour Rome. LL. EEm. se sont mises en route la nuit suivante. On dit que M. le cardinal de La Fare a choisi pour conclaviste M. l'abbé Dupont, son grand-vicaire. M. le cardinal de Clermont-Tonnerre emmène, en la même qualité, M. l'abbé Cottret, chanoine de Notre-Dame et professeur de la Faculté de théologie de Paris. M. l'abbé Cottret, ancien curé de Sanoy, puis rédacteur de la *Gazette de France*, fut nommé, par le cardinal Maury, à la place de supérieur du petit séminaire de Saint-Nicolas, puis à un canonicat de la métropole. Il est auteur de plusieurs ouvrages.

— Le mardi 2 septembre, trente-unième anniversaire de la mort des évêques et des prêtres immolés dans le couvent et l'église des Carmes, il sera prononcé, à deux heures, dans cette même église, un discours par M. l'abbé Guyon, missionnaire; le même qui a prêché avec tant de succès dans la mission de Versailles et ailleurs. Après le sermon, la quête pour les enfans délaissés de l'établissement de Mme. la comtesse de Carcado. Cette œuvre est une des premières qui se sont formées après les temps fâcheux de la révolution.

— Le panégyrique de saint Louis a été prononcé, le 25 août, devant l'Académie française à Saint-Germain-l'Auxerrois; c'est M. l'abbé Béraud qui avoit été chargé cette année de ce discours. M. Béraud est le curé de Dian qui prononça pour la translation des restes des princes de la maison de Condé, un discours fort goûté dans le temps même, et qui a soutenu heureusement l'épreuve de l'impression. Depuis, il a prêché le Carême à Saint-Sulpice, dans une assemblée de charité, et nous avons rendu compte de ce discours qui a été aussi imprimé. Celui que M. l'abbé Béraud a prononcé lundi dernier a justifié l'empressement qu'on avoit mis à l'entendre. L'orateur avoit pris pour texte ces paroles de l'Ecclésiastique; *Homo sensatus credit legi Dei et lex illi fidelis*. Il a

Digitized by Google

montré que saint Louis dut à la loi de Dieu ses vertus publiques et privées, et a su présenter sous de nouvelles faces un sujet tant de fois traité dans les chaires chrétiennes. M. l'abbé Béraud ne se traîne pas sur les traces des autres; il a des idées à lui, et il sait les présenter d'une manière attrayante. Tout en peignant le saint Roi, il a rappelé des maximes trop oubliées dans ce siècle sur les droits des souverains, et sur le respect dû à leurs fonctions. Nous nous ferons un plaisir de rendre un compte plus détaillé de ce discours, lorsqu'il aura été livré à l'impression. On sait que l'Académie en a témoigné sa satisfaction à l'orateur, et a décidé que le discours seroit imprimé aux frais de la compagnie. M. l'évêque d'Hermopolis, qui présidoit comme directeur de l'Académie, a joint son suffrage à celui de ses collègues, et a félicité M. l'abbé Béraud de cette nouvelle preuve de son talent.

— Le diocèse d'Evreux n'avoit point eu depuis long-temps de retraite ecclésiastique. M. l'évêque a jugé de son devoir de rétablir ce pieux usage, et il en a pris les moyens avec autant de prudence que de zèle. Environ 120 prêtres ont été réunis dans le séminaire. M. du Chatellier s'est montré constamment à leur tête. La retraite a commencé le 19 et a fini le 26. Les exercices ont été dirigés par M. l'abbé Morel, missionnaire de Bordeaux, qui se livre depuis quelques années à cette œuvre, et qui a déjà rendu service à plusieurs diocèses. S'étant trouvé indisposé pendant la retraite d'Evreux, il a été remplacé par M. l'abbé Mathieu, qui a déjà fait preuve d'autant de talent que de piété, et qui a encore montré dans cette occasion une facilité d'élocution, une sagesse et une capacité peu communes. Le mardi 26 il y a eu une cérémonie à la cathédrale pour le renouvellement des vœux, et tous les prêtres se sont séparés, également satisfaits de leur évêque, de leurs collègues et d'eux-mêmes. Ces réunions ecclésiastiques opèrent en effet plus d'un genre de bien. Leur premier effet est de ramener chacun dans l'esprit de sa vocation. De plus, elles établissent des rapports entre l'évêque et ses coopérateurs, et elles apprennent à se connoître réciproquement, et à connoître aussi les besoins et les ressources des diocèses. Malheureusement peu de prêtres se livrent à un ministère aussi pénible, et plusieurs évêques, qui désiroient procurer des retraites à leur clergé, n'ont pu en obtenir cette année. M. l'abbé Morel, qui

Digitized by Google

vient de diriger celle d'Evreux, en avoit donné précédemment à Nantes et à Angers, et doit, dit-on, en donner prochainement une autre à Saint-Jean d'Angely pour le diocèse de La Rochelle.

— M. l'archevêque d'Albi n'a pas été reçu avec moins de pompe et d'enthousiasme à Castres que dans sa résidence. Les habitans de Castres s'étoient flattés long-temps de l'espérance de voir rétablir leur siége épiscopal; le Concordat de 1817 sembloit leur assurer cet avantage: frustrés dans leur attente, ils n'en ont pas moins accueilli avec un religieux empressement le prélat sous la juridiction duquel ils sont placés. Dès qu'on sut qu'il devoit venir à Castres, on fit des préparatifs extraordinaires pour le recevoir. Une belle promenade, formée comme par enchantement; des arcs de triomphe, des pyramides, des portiques, des rues décorées avec goût, tous ces apprêts furent faits avec une promptitude et une ardeur étonnantes. Le 4 août, le prélat étant arrivé dans la ville, fut reçu sous un dôme pratiqué au milieu de l'Albinque. M. de Boisseson, maire de la ville, le complimenta. La promenade, et les terrasses qui règnent autour, étoient couvertes de monde. La procession se mit en marche pour l'église. Les Sœurs de la charité et les Frères des écoles chrétiennes, chacun avec leurs élèves, précédoient le clergé. M. l'archevêque arriva, sous le dais, à l'église de Saint-Benoît, l'ancienne cathédrale, où il fut complimenté par le curé, M. Maurel. Arrivé dans l'église, le prélat entonna le *Te Deum*, et donna son anneau à baiser au clergé et aux autorités municipales. Il prononça un discours plein de sagesse et d'onction, où il témoigna sa sensibilité pour l'accueil qu'il recevoit, et ses vœux pour tous les habitans. On le reconduisit avec honneur dans son logement, dépendant du séminaire; et le soir, des feux de joie, de la musique et des vers terminèrent la fête. M. l'archevêque a passé trois jours à Castres, et a dit la messe dans les trois paroisses. Il a confirmé dans celle de Saint-Benoît, et a paru surpris de voir les églises si bien décorées, grâces au zèle des pasteurs et à la générosité des fidèles. Le prélat a visité les séminaires, les pensions, les hôpitaux, les casernes et les prisons: partout il a porté des paroles d'encouragement et de consolation, et a fait espérer qu'il viendroit souvent visiter une ville si recommandable par ses sentimens et son zèle.

— M. Antoine-Jacques de Chamon, évêque de Saint-Clau-

Digitized by Google

de, a publié une Lettre pastorale et Mandement à l'occasion de son entrée dans le diocèse. Cette Lettre pastorale est datée de Paris, le 1er. août dernier, et du séminaire des prêtres de la Mission, où le prélat a fait sa retraite avant son sacre. M. de Chamon entretient tour à tour ses diocésains de la mission divine, de la paix qu'il leur apporte, du rétablissement du siége de Saint-Claude, et des fruits qu'ils doivent en retirer. Il exhorte ses coopérateurs à redoubler d'efforts pour combattre l'indifférence et l'incrédulité, et il fait un triste tableau des ravages qu'exercent ces deux fléaux dans notre patrie. Il espère ne trouver, dans son clergé, qu'attachement et soumission à l'Eglise :

« Si cependant, ce qu'à Dieu ne plaise, il en étoit encore quelques-uns parmi vous qui, après s'être écartés, dans les premiers temps de nos troubles religieux, de la voie de la vérité, eussent refusé ou négligé jusqu'ici de donner à l'Eglise les foibles gages que cette mère, toujours si tendre et si indulgente, s'étoit contentée d'exiger d'eux, comme une preuve de la rétractation sincère de leurs erreurs et de la réparation de leurs scandales, qu'ils viennent à nous, ces infortunés, qu'ils y viennent avec empressement et confiance; qu'ils entendent notre voix; c'est la voix d'un père tendre et compatissant qui appelle l'enfant prodigue, celle d'un pasteur charitable qui les invite et les engage à rentrer, sans retard, dans le bercail du père de famille. Ah! c'est particulièrement vers eux et pour eux que le Prince des pasteurs nous envoie, par l'organe du chef visible de son Eglise; c'est à nous qu'il appartient de négocier leur paix avec le ciel. Qu'ils ne la repoussent donc pas plus long-temps cette paix divine et consolatrice que nous leur offrons, ce riche trésor, qui seul peut fonder le bonheur de l'homme sur la terre aussi bien que dans le ciel. Le plus beau, le plus heureux des jours de notre vie seroit celui où ils nous mettroient à même, par leur obéissance et une soumission entière aux ordres de l'Eglise, d'effacer de notre propre main et de faire disparoitre, pour toujours, jusqu'aux moindres traces de leurs erreurs et de leurs torts passés. Oh! puissions-nous, au prix de notre sang et de notre vie, en ramener un seul d'entre eux à l'unité! Hélas! il ne nous est pas donné de faire et d'offrir davantage pour les y ramener tous.

» Pour prévenir l'erreur et l'éviter dans la suite, appliquons-nous, nos chers coopérateurs, à puiser dans les sources pures de la vérité, dans nos livres saints, dans les écrits des Docteurs et des Pères de l'Eglise, et particulièrement dans les savans ouvrages du grand évêque de Meaux, les vrais principes de la tradition, les règles de la morale évangélique, la science des saints canons, l'horreur des nouveautés et des disputes, et, par-dessus tout, ce respect profond, cette soumission parfaite, cet attachement inaltérable *pour l'église de Rome, tant célébrée par les Pères, qui tous ont exalté, comme à l'envi*, dit l'immortel Bossuet, *la principauté de la chaire apostolique, la principauté princi-*

Digitized by Google

pale, la source de l'unité, et dans la place de Pierre, l'éminent degré de la chaire sacerdotale; l'Eglise-mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises; le chef de l'épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement; la chaire principale, la chaire unique, en laquelle seule tous gardent l'unité. Vous entendez dans ces mots, N. T. C. F., continue Bossuet, *saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avit, Théodoret, le concile de Calcédoine, et tous les autres conciles; l'Afrique, les Gaules, la Grèce, l'Asie, l'Orient, l'Occident, unis ensemble.*

» O Eglise romaine, ô mère, reine et maîtresse de toutes les autres églises, que ma main se dessèche, que ma langue se glace dans mon palais, plutôt que de t'effacer de mon souvenir, plutôt que d'oublier les sentimens d'amour, de respect, de dévoûment et de reconnoissance que nous te devons » !.....

Le prélat ne pouvoit donner une assurance plus touchante de ses sentimens; et il termine en promettant de consacrer tous ses soins au bien de son troupeau.

— M. de Mazenod, évêque de Marseille, a fait son entrée, le 10 août, dans sa ville épiscopale. M. le comte de Briche, commandant la huitième division militaire, étoit allé à la rencontre du prélat avec son état-major, et une députation de curés avoit été le recevoir sur les limites du diocèse. M. l'évêque descendit de voiture à la porte d'Aix, et se revêtit de ses habits pontificaux sous un pavillon pratiqué près de là. Un des curés de la ville, nommé vicaire-général, complimenta M. de Mazenod, et le maire lui présenta le corps municipal. La procession commença; elle étoit composée des congrégations des paroisses, des associations pieuses, des confréries de pénitens, des Frères hospitaliers, des Frères des écoles chrétiennes, et du clergé des douze paroisses de la ville. Venoit ensuite la croix de la cathédrale, sous laquelle marchoient le grand et le petit séminaires, les missionnaires, les trente-six curés de la campagne et les chanoines honoraires. Les curés de la ville, en chape, précédoient le dais. Le prélat étoit accompagné de ses quatre grands-vicaires, et suivi du général, du maire, et des principales autorités. Le préfet et le président du tribunal attendoient Mgr. à la porte de la cathédrale. Là, le prélat fut complimenté par le curé de la cathédrale. On lut la bulle d'institution canonique, et M. de Mazenod fut introduit, avec les formalités d'usage, dans l'antique église que recommandent tant de souvenirs et le nom de tant de pieux évêques. Leur digne successeur fit lecture de sa Lettre pastorale, sur laquelle nous pourrons revenir. Le

Digitized by Google

Te Deum et la bénédiction pontificale terminèrent la cérémonie. Le soir, les autorités allèrent saluer Mgr. Nous ne parlons pas du concours du peuple, de la musique et des décharges d'artillerie : toute la ville sembloit sur pied, et paroissoit empressée de voir un prélat dont elle connoît déjà les vertus.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Le Roi a reçu, le 25, à l'occasion de sa fête, les hommages de S. A. R. Monsieur, de S. A. R. Mme. la duchesse de Berri, des enfans de France, des Princes et Princesses du sang. S. M. s'étant ensuite placée sur son trône, a reçu successivement les ministres, les maréchaux de France, le conseil d'Etat, le corps municipal de la ville de Paris, la cour de cassation, la cour des comptes, la cour royale, les tribunaux et l'Institut. Les états-majors et les officiers de la garde nationale de Paris, de la garde royale et de la garnison, ont été admis à défiler sous les yeux de S. M. A deux heures, le Roi a reçu les hommages du corps diplomatique. Les élèves de l'école royale militaire de Saint-Cyr, au nombre d'environ trois cents, se sont trouvés à la grande parade qui a eu lieu dans la cour des Tuileries, et ont défilé sous une croisée où étoit placé Mgr. le duc de Bordeaux. Ces jeunes gens ont eu l'honneur de défiler devant le Roi avec les autres corps d'officiers. Vers deux heures, une réunion immense s'est formée aux Champs-Elysées. Les jeux publics ont eu lieu, conformément au programme publié. Les distributions se sont faites dans la grande avenue. Le soir, les monumens publics, et beaucoup de maisons particulières, ont été illuminés. Un beau feu d'artifice a été tiré au milieu des Champs-Elysées.

— Dans la réponse que le Roi a daigné faire, le jour de la Saint-Louis, à M. le préfet de la Seine, S. M. a terminé ainsi : « C'est Dieu qui a tout fait; c'est à lui qu'il faut tout rapporter. Nous ne sommes que de foibles instrumens dans ses mains; rendons-lui grâces de ce qu'il nous a choisis pour être celui de sa bonté ».

— Des promotions nombreuses ont eu lieu, à l'occasion de la fête du Roi, dans l'ordre de Saint-Louis, et dans ceux de la Légion-d'Honneur et Mérite-Militaire. Treize officiers-supérieurs ont été nommés grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, et trente-un ont été nommés commandeurs du même ordre.

— S. A. R. Mme. la duchesse de Berri ayant fait don à la maison royale de Saint-Denis du tableau de M. Hersent, représentant les enfans de France, l'inauguration en a été faite le 13 de ce mois, qui étoit le jour de la distribution des prix. M. le maréchal duc de Tarente a présidé à cette cérémonie, à laquelle ont assisté Mme. la maréchale duchesse de Reggio et M. le duc de Lévis. M. le duc de Tarente a interrogé les élèves des différentes classes. S. A. R. Mademoiselle, conduite par Mme. la vicomtesse de Gontaut, sa gouvernante, a honoré cette fête de sa présence, a distribué des couronnes aux élèves qui les ont méritées, et a partagé leur repas.

Digitized by Google

— M. le duc de Rohan a présidé, le 23, la distribution des prix du collége de Mantes. La magnificence des livres fournis par S. A. R. Mme. la duchesse de Berri attestent la générosité de cette auguste Princesse, et l'intérêt qu'elle porte à cet établissement.

— M. le préfet de police, accompagné de M. le préfet de la Seine et de plusieurs membres du corps municipal, s'est rendu, le jour de la Saint-Louis, à quatre heures du soir, dans la nouvelle halle au beurre et aux œufs, près Saint-Eustache, pour y faire la distribution de plusieurs médailles accordées à ceux dont on avoit remarqué le dévoûment dans l'incendie qui consuma une maison de la rue de la Féronnerie, au mois de janvier dernier. Avant leur départ, les deux préfets ont parcouru dans ses diverses parties la halle, où avoit été préparé un repas de trois cents soixante couverts. M. le préfet de police est revenu le soir à huit heures, et des couplets lui ont été adressés. La population des halles a fait entendre des acclamations fréquentes et prolongées pour le Roi et son auguste famille.

— La cour royale a confirmé, le 26, le jugement correctionnel qui a condamné le sieur Perrotin à une année de prison et 2000 francs d'amende, pour avoir vendu et distribué des emblêmes séditieux par l'entremise d'un facteur du *Constitutionnel*. Ce dernier n'a point interjeté appel de la disposition qui l'a condamné à trois mois de prison.

— La même cour a confirmé, le 28, les deux jugemens qui condamnent le sieur Orsa, éditeur du *Pilote;* savoir, le premier en un mois de prison et 2000 fr. d'amende, pour avoir inséré un prétendu traité secret du congrès de Vérone; et le second en quinze jours d'emprisonnement et 200 fr. d'amende, pour injures envers les magistrats qui avoient prononcé la première condamnation.

— Le tribunal correctionnel a procédé, par défaut, le 26, contre un inconnu, désigné seulement au procès sous le nom de Julien, accusé d'avoir tenu, dans une maison, boulevard des Gobelins, une imprimerie clandestine, destinée à répandre des proclamations séditieuses. Le jugement sera prononcé dans la première semaine d'octobre.

— Un article du *Drapeau blanc* qui contenoit une lettre de M. l'abbé de La Mennais à M. l'évêque d'Hermopolis, ayant été déféré aux tribunaux, M. le procureur du Roi a cité directement à l'audience correctionnelle du 27 de ce mois, l'éditeur responsable du journal. Sur la demande du défenseur, la cause a été remise à huitaine.

— Dans une partie de chasse, M. le général Gérard a reçu un coup de feu qui l'a atteint auprès de la tempe. On espère que ce funeste événement n'aura pas de suite; mais on craint qu'il ne cause la perte de l'œil près duquel le plomb a porté.

— M. le comte de Trogoff, aide-de-camp de S. A. R. Monsieur, et commandant le département d'Eure et Loir, prend le commandement de la deuxième brigade d'infanterie de la garde, en remplacement de M. le comte d'Orsay, promu au grade de lieutenant-général. M. le baron Bonté remplace M. le comte de Trogoff dans le département d'Eure et Loir.

Digitized by Google

— M. Prétis de Sainte-Croix avoit disposé d'une action en faveur de la famille du prémier militaire français qui mourroit en Espagne au champ d'honneur. D'après une enquête faite par ordre de M. le ministre de la guerre, le sieur Welter, Alsacien, sergent au 38e. de ligne, ayant été frappé, le 9 avril, d'un boulet devant Saint-Sébastien, la veuve de ce militaire et ses trois enfans sont entrés en possession de l'action qui leur est échue.

— Jacques et Barach Lang, convaincus de s'être livrés à une usure habituelle, ont été condamnés, le premier à 1400 fr., et le second à 1000 fr. d'amende, par le tribunal correctionnel d'Altkirch. Emmanuel Hausser, qui avoit exercé l'usure dans une proportion bien plus forte, a été condamné à 20,000 fr. d'amende.

— Mme. Blondeau, dont le mari étoit directeur de l'école d'enseignement mutuel à Clermont, vient d'être condamnée, par le tribunal correctionnel de cette ville, à 35 fr. d'amende, pour avoir outragé un commissaire de police, lors de la réunion occasionnée dans cette cette ville par le faux bruit qui s'y étoit répandu de l'arrivée de M. Manuel.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Les deux décrets rendus par Mgr. le duc d'Angoulême et par la régence, s'exécutent de concert, et avec une modération qui satisfait tous les partis.

M. le duc de l'Infantado et le ministre des affaires étrangères sont partis, le 19, pour le port Sainte-Marie. Le porte-feuille des affaires étrangères a été remis, par *interim*, entre les mains du ministre de la marine.

La régence a déclaré aux acquéreurs de biens appartenant aux monastères qu'ils eussent à les rendre aux églises et couvens sur lesquels ils avoient été injustement usurpés.

Un détachement, qui avoit été envoyé hors de Madrid, a parcouru les bords du Tage sans avoir rencontré aucun des corps ennemis qu'on se plaisoit à supposer dans le voisinage de la capitale.

Mgr. le duc d'Angoulême est arrivé au port Sainte-Marie, le 16, à dix heures du matin. S. A. R. a passé la revue des troupes, qui brûlent d'envie de combattre l'ennemi. Des préparatifs immenses ont été faits. Tout est prêt pour l'attaque et le bombardement si les cortès refusent de se soumettre entièrement.

Le Prince généralissime a réunis, le 18, les officiers-généraux de son armée en conseil de guerre.

Un aide-de-camp de Mgr. le duc d'Angoulême, envoyé à Cadix pour y porter une lettre du Prince au roi d'Espagne, est revenu, le 18 au matin, après s'être acquitté de son message. Il a été accueilli à Cadix avec enthousiasme.

Plusieurs bâtimens portugais chargés de munitions sont arrivés au port Sainte-Marie. La cour de Lisbonne nous seconde de tout son pouvoir.

Digitized by Google

Tout le monde à Cadix croit toucher au terme de la révolution. Le roi lui-même semble ne pas douter de sa prochaine délivrance.

Algésiras, attaqué à la fois par les forces combinées de terre et de mer, et bombardé, a capitulé le 14 de ce mois. Le fils du maréchal de Lauriston commandoit les troupes de terre. Les deux frégates françaises ont tiré, dans l'espace de deux heures, plus de deux mille coups de coups de canon. Le matériel et les vivres de la place nous ont été remis, et la garnison, prisonnière de guerre, a donné parole de ne point servir contre les armées françaises et royalistes.

Les deux bandes constitutionnelles de Chaleco et Sellet, qui parcouroient la Manche, se sont rapprochées de Mançanarez. M. de La Roche-Dragon, qui y commande, est sorti avec quatre-vingts cuirassiers, les a chargées et culbutées, et elles ont fini par capituler et se soumettre.

Deux escadrons du régiment de la Reine, arrivés, le 13, aux environs de Zamora, se sont réunis aux troupes royalistes, et ont reconnu la régence.

Dans la nuit du 10 au 11, la garnison de la Corogne a fait un feu des plus vifs sur nos troupes, mais qui a fait peu de mal. Sur les huit heures du matin, elle a envoyé un parlementaire avec des paroles de paix. Elle a déclaré qu'elle vouloit bien se mettre sous la protection de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, mais qu'elle ne vouloit pas entendre parler de la régence de Madrid. Ces propositions ont été rejetées. Le 13, il a été convenu que la garnison de la Corogne se mettoit sous les ordres du général Morillo, qui stipuleroit leurs intérêts. Deux officiers de la garnison ont été envoyés auprès de ce général, pour lui faire part de ce qui a été convenu.

La garnison de la Corogne ayant reconnu l'autorité de Morillo, ce général a envoyé, le 15, son second adjudant à Madrid pour porter la soumission à la régence.

La croisière française devant Saint-Sébastien s'est emparée, le 26, du chasse-marée armé par les révolutionnaires.

M. le duc de Conegliano a sommé le gouverneur de la Seo-d'Urgel. Les officiers de la garnison ayant été réunis, ont décidé que l'un d'eux seroit envoyé au quartier général du quatrième corps, pour reconnoître le véritable état des choses. Le lieutenant-colonel du régiment de Mayorque a été désigné.

Le projet de Milans, dans sa dernière marche, étoit de débloquer la Seo-d'Urgel et Figuières, de rallier les garnisons de ces deux places, de réunir ainsi dix à douze mille hommes, et de tenter, avec ces forces, de faire lever le blocus de Barcelonne. Ce projet a été déjoué par la rapidité de nos marches. M. le maréchal Moncey va refouler l'ennemi dans le camp de Tarragone, et hâter sa soumission, ou le forcer à s'enfermer dans Tarragone.

M. Parseval-Deschêne, capitaine du brick le *Faune*, a eu, le 14 de ce mois, une conférence à terre avec le commandant de Peniscola, pour la reddition de la place, qui devoit se soumettre le lendemain ou le surlendemain.

Digitized by Google

Sur le pape Pie VII.

Deux pontificats se sont succédés qui, déjà remarquables par leur durée, le sont encore plus par la gravité des évènemens, par la violence des persécutions, et par la manifestation claire des vues de la Providence et de la protection qu'elle accorde à son Eglise. Deux papes, également vertueux, se virent également en butte à des traverses et à des agitations renaissantes, et donnèrent un spectacle que l'Italie n'avoit point vu depuis les invasions des barbares et les troubles du moyen âge. L'un, tantôt fatigué par les tracasseries de ministres inquiets et de souverains abusés, tantôt en proie aux fureurs de révolutionnaires farouches, finit sa vie dans l'exil et loin de son siége, et fut tour à tour un modèle de modération, de dignité, de sagesse et de courage. L'autre eut encore de plus longues épreuves à subir; arraché aussi par la violence, et transplanté dans une terre étrangère, séparé de ses conseillers et de ses plus fidèles serviteurs, il fut traîné d'exil en exil, et passa cinq ans dans les privations et les angoisses, affligé moins encore pour lui-même que pour les maux de la religion et le deuil de l'Eglise. Trois fois il reconquit sa capitale, et la Providence sembla vouloir le récompenser de son courage en lui ménageant des jours plus calmes, et en prolongeant sa carrière, qu'auroient dû abréger tant de malheurs, de souffrances et d'inquiétudes. Son élection, ses disgrâces, son rétablissement, son pontificat tout entier, décèlent l'action de cette sagesse profonde qui fait servir les révolutions des empires à l'accomplissement de ses desseins. L'Italie ne parut conquise que pour

Digitized by Google

faciliter l'élection d'un nouveau pape, et elle retomba, l'élection faite, au pouvoir des Français. Ce ne fut pas même assez d'avoir donné un chef à l'Eglise et un successeur au prince des apôtres, et, tandis que des hommes de parti se félicitoient de ne plus voir la chaire du Pontife entourée et soutenue de l'éclat de l'autorité temporelle, Pie VII rentroit en maître dans la capitale du monde chrétien. Depuis nous l'avons vu encore ramené deux fois par une main invisible dans cette même cité, et sur ce même siége dont la persécution l'avoit éloigné. Il semble que toute l'Europe s'ébranle pour forcer l'oppresseur à lâcher sa proie. Les légions du fond du Nord arrivent une seconde fois au secours de l'Eglise, et la barque de Pierre rentre encore dans le port. Ainsi les évènemens politiques concourent au triomphe de la religion, et le calme sort du sein des tempêtes.

Si de ces considérations générales nous passons aux qualités personnelles du Pontife que nous venons de perdre, nous y trouverons un juste sujet d'admiration et de regrets. Sa piété, son zèle pour le bien de l'Eglise, sa modération et sa prudence, ont éclaté en bien de circonstances. Sa figure seule annonçoit le calme de son ame, et il y avoit dans sa physionomie je ne sais quel air de dignité simple qui imprimoit le respect. Mais la bonté du saint Père n'a point été au détriment de son courage, et sa douceur n'a point nui à la fermeté. On l'a vu dans les temps d'épreuve soutenir avec résignation le poids de l'adversité, lasser en quelque sorte son ennemi par sa patience, et honorer la religion par sa noble résistance. Tandis que toute l'Europe étoit humiliée aux pieds d'un soldat farouche, tandis que tant de souverains subissoient la loi du vainqueur, et changeoient d'Etats suivant ses caprices, un seul homme étoit debout, et cet homme étoit le chef de l'Eglise. Du fond de sa prison, Pie VII

Digitized by Google

opposoit une résistance passive à des prétentions arrogantes, et cette résistance déconcertoit les projets les mieux conçus, et troubloit seule une orgueilleuse prospérité. Dépouillé, captif et solitaire, il paroissoit encore plus grand et plus vénérable que dans son palais et au milieu de sa cour; et les vœux de l'univers catholique, comme les respects de tous les hommes modérés et impartiaux, s'adressoient de toutes parts à ce Pontife persécuté, et à ce vieillard sans appui extérieur, mais environné de la triple majesté de la religion, de la vertu et du malheur.

Le grand caractère de Pie VII ne se montre pas seulement dans quelques conjonctures difficiles qui quelquefois inspirent un moment de courage à une vertu commune; il est le même pendant toutes ses tribulations, il les soutient sans ostentation, mais aussi sans foiblesse; il ne s'abaisse point à des plaintes indignes de son rang; il parle avec modération de son persécuteur et avec calme de ses souffrances, et il étonne par sa douceur et sa tranquillité ceux qui sont envoyés vers lui (1). Victime d'une longue suite d'injustices, de violences, de caprices, de rigueurs qui révoltoient les plus indifférens, il possède son ame par la patience, et triomphe par elle. Dans des temps moins agités, on le voit user toujours de la même sagesse et de la même retenue. Il ne conserve ni aigreur ni vengeance. Peut-être qu'un pontife moins vertueux n'eût pu se défendre de quelques ressentimens contre une nation du sein de laquelle étoient partis tant de traits contre le saint Siége, et qui avoit fourni tant de complices de la persécution. Pie VII, au contraire, ne témoigne pour la France que bienveillance et affection; il saisit l'occasion de proclamer la piété des bons fidèles, et la cha-

(1) *Fragmens relatifs à l'Histoire ecclésiastique des premières années du 19e. siècle* (par M. de Barral), page 278.

Digitized by Google

rité des dames généreuses qui avoient montré un intérêt particulier pour le Pontife dépouillé, et qui avoient fait passer des secours à toutes les victimes de la proscription. Le Pape s'empresse de fermer les plaies de notre Eglise, et il l'a deux fois relevée de ses ruines et cherché à la replacer sur des bases stables.

Un trait de la vie de Pie VII qui n'a pas été assez remarqué, c'est son éloignement pour le népotisme. On diroit que ce pape n'avoit point de famille, tant il a mis peu d'empressement à la produire sur un plus grand théâtre, et à l'environner de richesses et d'honneurs. Il n'a point attiré ses parens à Rome, il ne leur a donné ni titres ni emplois, il n'a fait entrer aucun d'eux dans le Sacré-Collége; on n'a vu leurs noms mêlés à aucun des évènemens de ce pontificat, et il n'a été parlé d'eux que pour annoncer ce que le saint Père leur avoit déclaré; savoir, qu'ils ne devoient rien attendre de lui, et que, s'il conservoit pour sa famille une tendre affection, le chef de l'Eglise ne pouvoit rien faire pour elle. La suite a prouvé que cette résolution étoit fixe, et pendant ce long pontificat on n'a cité, que je sache, autre chose des rapports de Pie VII avec les Chiaramonte, sinon qu'il avoit béni le mariage de l'un d'eux, et qu'il avoit donné le voile de religieuse à une nièce.

Aussi l'opinion de la haute vertu de ce Pape étoit tellement répandue qu'on le croyoit favorisé de grâces extraordinaires. On racontoit l'histoire d'une colombe qui étoit venue dans son palais d'Imola au moment même de la mort de Pie VI, et on croyoit qu'elle lui avoit annoncé son élection future. La même colombe parut à Rome dans le palais Quirinal, peu de jours avant l'enlèvement de S. S. en 1809, et on étoit persuadé qu'elle l'avoit averti du sort qui l'attendoit. Nous rapportons ces bruits, parce qu'ils ont été consignés dans quelques écrits, et confirmés par des té-

Digitized by Google

moignages respectables; des prélats romains, déportés en France il y a quelques années, ont raconté le fait, et le tenoient pour certain. Nous citerons, entr'autres, M. l'évêque d'Alatri et M. l'évêque de Terracine, alors exilés dans le diocèse de Lyon.

Nous n'essaierons point de tracer l'histoire de la vie et du pontificat de Pie VII. Un tel sujet dépasseroit les bornes où nous sommes tenu de nous renfermer. On trouvera les faits principaux dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* (1), publiés il y a quelques années, et dans les numéros de notre journal où nous avons tâché de consigner les matériaux d'une histoire de l'Eglise pour les derniers temps. Nous nous bornerons ici à rappeler sommairement quelques circonstances et quelques dates.

Grégoire-Barnabé Chiaramonte naquit à Césène, le 14 août 1740, d'une famille alliée à celle de Pie VI. Son père étoit le comte Scipion Chiaramonte, et sa mère, Jeanne Ghini, qui se fit religieuse par la suite, sous le nom de Thérèse-Aimée de Jésus et Marie. Cette pieuse Carmélite prédit, dit-on, à son fils son élévation future, et mourut, en 1777, en odeur de sainteté. Le jeune Chiaramonte entra dans la congrégation du Mont-Cassin, qui est une des branches de l'ordre de Saint-Benoît; il y fit profession, et y remplit divers emplois, entr'autres, celui de professeur de théologie. Pie VI le fit évêque de Tivoli; c'est alors, dit-on, qu'une erreur de deux ans commise dans ses informations l'a fait croire plus jeune qu'il n'étoit. Le saint Père plaisantoit lui-même de cette méprise; on a beau faire, disoit-il, j'ai toujours de plus ces années qu'on voudroit m'ôter. L'évêque de Tivoli fut com-

(1) 4 gros volumes in-8°.; prix, brochés, 25 fr. et 33 fr. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

pris dans la nombreuse promotion au cardinalat du 14 février 1785, et fut transféré en même temps à l'évêché d'Imola. Il se conduisit avec beaucoup de circonspection pendant les troubles de l'Italie, et ne fut point inquiété par les vainqueurs. Pie VI étant mort à Valence en 1799, le conclave s'ouvrit à Venise, et le cardinal Chiaramonte s'y rendit, et fut élu le 14 mars 1800, et couronné le 21. Son autorité fut reconnue dans Rome, et le Pontife fit son entrée dans cette ville le 3 juillet. Le Concordat de 1801, celui d'Italie, et le voyage du Pape en France sont trop connus pour les rappeler ici. De longues discussions entre le Pontife et Buonaparte s'aigrirent tellement que celui-ci envahit, en 1808, l'Etat romain. L'année suivante, le Pape fut enlevé de Rome le 6 juillet, et amené précipitamment en France, d'où on le conduisit à Savone. Il y resta prisonnier jusqu'en 1812, qu'on le fit venir à Fontainebleau, et il repartit de ce dernier séjour en janvier 1814, pour retourner dans ses Etats. Il rentra dans sa capitale, le 24 mai, après une absence de près de cinq années. L'année suivante, l'invasion de Murat le força encore une fois de quitter Rome, et il passa quelques mois à Gênes. Depuis, son repos fut encore troublé momentanément par la révolution napolitaine; mais elle fut promptement réprimée, et l'Etat de l'Eglise garanti de la contagion d'un si dangereux voisinage.

Depuis long-temps le Pape ne se montroit plus aux cérémonies publiques; ses jambes étoient enflées, et d'autres incommodités, suite de l'âge, de l'exil et des chagrins, forçoient le saint Père à mener une vie très-retirée. Il se promenoit dans ses jardins au moyen d'une petite voiture destinée à cet usage. Les gens de l'art prévirent aisément que l'accident du 6 juillet seroit mortel; une chute à cet âge, et l'obligation de rester toujours couché, devoient à la longue amener

Digitized by Google

un résultat funeste. S. S. a succombé le 20 août, après avoir donné, dans toute sa maladie, les plus touchans exemples de patience et de piété.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Le Sacré-Collége est aujourd'hui composé de cinquante-trois cardinaux, dont six de l'ordre des évêques, trente-six de l'ordre des prêtres et onze de l'ordre des diacres. De ces cardinaux, deux seulement sont de la création de Pie VI, le cardinal della Somaglia et le cardinal Ruffo; tous les autres sont de la création de Pie VII. Les cardinaux chefs-d'ordre sont, pour l'ordre des évêques, le cardinal Jules-Marie della Somaglia, doyen; pour l'ordre des prêtres, le cardinal Joseph Firrao, napolitain; et pour l'ordre des diacres, le cardinal Fabrice Ruffo, aussi napolitain. Il y a, dans le Sacré-Collége, deux cardinaux allemands, trois français, un espagnol et un portugais; tous les autres sont d'Italie. Les deux cardinaux allemands sont l'archiduc Rodolphe, archevêque d'Olmutz, et le cardinal Haeffelin, ministre de Bavière à Rome. Le cardinal espagnol est Denis Bardaxi de Azara, ancien auditeur de Rote; le cardinal portugais est Charles de Cunha, patriarche de Lisbonne. Il est probable que tous les cardinaux n'entreront pas au conclave, les uns à cause de leur éloignement, les autres à cause de leurs infirmités. M. le cardinal Firrao est dans sa quatre-vingt-huitième année, et M. le cardinal Haeffelin dans sa quatre-vingt-septième. M. le cardinal de Bausset n'a que soixante-quatorze ans; mais on sait que S. Em. est, depuis long-temps, attaquée de la goutte. Elle ne pourra se rendre au conclave, et l'église de France sera privée d'un si illustre représentant. Il est douteux que le patriarche de Lisbonne, qui ne vient que de retourner dans sa patrie, puisse entreprendre un nouveau voyage. D'un autre côté, on ne savoit pas encore si le Pape n'auroit pas, avant de mourir, déclaré quelques-uns des cardinaux qu'il avoit réservés *in petto* dans le consistoire du 10 mars dernier. Si le saint Père les avoit désignés, ils seroient entrés au conclave. Dix cardinaux avoient été réservés *in petto* dans ce consistoire; on supposoit que c'étoient les nonces à Vienne, à Paris et à Madrid; le secrétaire de la congrégation des évêques et des

Digitized by Google

réguliers, le gouverneur de Rome, le trésorier de la chambre, etc. Un de ces cardinaux réservés *in petto*, le cardinal Zurla, a depuis été déclaré.

— L'église de France ne pouvoit rester indifférente à la perte d'un pontife qui a tant fait pour elle, et qui l'a deux fois sauvée du naufrage. Elle devoit des prières à celui qui lui a témoigné constamment un si tendre intérêt. M. l'archevêque de Paris vient d'indiquer à ses diocésains la dette qu'ils ont à payer envers le vertueux Pie VII. Par un Mandement (1) du 31 août, le prélat ordonne des prières pour le pape mort et l'élection du pape futur. On dira, pendant neuf jours, à la messe les oraisons pour le pape défunt, et il sera célébré dans chaque église un service. De plus, on chantera l'hymne *Veni, Creator*, pour implorer les grâces du Saint-Esprit sur l'élection future. Ce que M. l'archevêque de Paris dit dans son Mandement sur l'un et l'autre objet est digne de son zèle et de sa piété :

« L'Eglise catholique, N. T. C. F., attend en ce moment de nous des prières et des supplications. Veuve du Pontife suprême qui l'a gouvernée, pendant plus de vingt-trois années, avec tant de calme au milieu de tant d'orages, avec tant de circonspection au milieu de tant d'écueils, avec tant de patience au milieu de tant de douleurs, avec tant de sagesse au milieu de tant de difficultés; elle réclame cependant pour lui, de la part des fidèles, l'application des suffrages dont il fut long-temps pour eux le souverain dispensateur. S'il n'est point dans le monde chrétien d'enfant docile qui n'entende la voix de cette mère éplorée, en quel lieu ses désirs seront-ils recueillis avec plus de respect et remplis avec plus d'empressement et de zèle que dans notre France, dans cette église gallicane qui fut constamment l'objet de l'affection particulière de ce père si tendre, malgré les sacrifices que fut dans la triste nécessité d'exiger d'elle sa puissance pontificale?

» Sans doute, N. T. C. F., que les vertus dont l'éclat a relevé, dans notre saint Père le Pape Pie VII la gloire de la tiare, nous donnent l'espérance que le Seigneur, en l'appellant à lui, n'a fait que couronner ses mérites; mais, hélas! Dieu est si jaloux de la sainteté de ses Pontifes, il leur demande tant de perfection, que nous ne croyons pas manquer à sa mémoire en la recommandant au saint autel.

» Après ce devoir, que nous commande à la fois la religion et la reconnoissance, il en est un autre, N. T. C. F., qu'il nous est d'autant moins permis de négliger que nous avons tous un intérêt commun à nous en acquitter avec ferveur. Le Sacré-Collége est actuellement as-

(1) Se trouve au même bureau; prix, 50 c. franc de port.

Digitized by Google

semblé pour donner au saint Siége un successeur digne d'un si grand ministère. Si le choix des lévites et des prêtres pour l'exercice des fonctions saintes, si celui des évêques pour le gouvernement des diocèses et le salut des ames est si important, combien l'est davantage celui du premier des pasteurs, qui doit avoir *la sollicitude de toutes les églises*, et qui répond de tout le troupeau! C'est bien en ce moment que, nous unissant à ceux qui, renfermés dans le conclave, comme autrefois les disciples dans le cénacle, sont chargés d'élire, non un apôtre, mais le chef de l'apostolat, nous devons répéter avec foi, et dans les sentimens d'une ferme confiance : Seigneur, faites connoître quel est celui que vous avez choisi : *Ostende quem elegeris;* ne permettez pas que des conseils humains, que des vues temporelles, que des pensées terrestres, qu'une influence étrangère à celle de votre grâce, arrêtent les desseins de votre miséricorde; ne souffrez pas même qu'ils soient long-temps retardés; hâtez-vous de nous montrer celui à qui vous voulez donner la garde de *vos brebis* et confier le soin de *vos agneaux : Ostende quem elegeris;* remplissez-le d'avance de tendresse pour nous, comme nous vous prions de nous remplir pour lui de soumission et de piété filiale, afin que la docilité et le salut des ouailles *fassent à jamais la joie et la consolation du Pasteur* ».

— M. l'archevêque de Paris a officié, dimanche dernier, à Saint-Louis en l'île, et M. l'abbé Feutrier a prêché son panégyrique de saint Louis.

— M. le cardinal de La Fare a emmené avec lui M. le duc de Rohan, pour être son conclaviste. M. l'abbé Dupont, qui l'accompagne aussi, sera, à ce qu'il paroît, son *dapifer*. Il y a des priviléges attachés à l'une et à l'autre places.

— M. l'abbé Pouillard, sacristain de la chapelle de la cour, est mort vers la mi-août. Il étoit né en Provence, et avoit été religieux. Il joignoit, à l'esprit de son état, le goût des recherches sur les objets d'antiquités ecclésiastiques, et préparoit des ouvrages sur ces matières. Il avoit résidé long-temps à Rome, et s'y étoit lié avec les savans les plus recommandables de cette capitale. L'abbé Pouillard étoit aimé pour son excellent caractère et estimé pour ses principes.

— Un de nos abonnés nous fait part d'une guérison opérée à Lorgues, en Provence, à la suite des prières de M. le prince de Hohenlohe. Une femme de cette ville étoit attaquée, depuis plusieurs années, d'un rhumatisme général, qui avoit résisté à tous les remèdes. Le 27 juillet de l'année dernière, on écrivit en sa faveur au prince de Hohenlohe; M. Forster répondit, le 9 octobre suivant, pour le prince, que le 8 et le 25 novembre il prieroit pour la malade, et qu'on devoit s'unir à lui d'intention. En effet, la messe fut célébrée ces jours là

Digitized by Google

dans l'église de Lorgues, à l'heure indiquée, qui étoit huit heures. Le premier jour, la malade éprouva du soulagement, et le 25 la guérison fut pleine et entière. La malade avoit d'abord tenu secrète la démarche faite pour elle; mais à la fin le bruit s'en est répandu, et elle n'a pu elle-même taire la source du bienfait. Depuis ce temps, la guérison s'est bien soutenue, et la malade continue à être bien. On parle en ce moment d'une nouvelle guérison opérée à Paris par le prince de Hohenlohe; c'est celle de Mme. la marquise de Goyon, qui étoit attaquée depuis long-temps d'un anévrisme. Le mal avoit fait tant de progrès que cette dame étoit désespérée des médecins : elle ne mangeoit plus, ne pouvoit se traîner, et n'avoit plus qu'un souffle de vie, lorsqu'elle s'adressa au prince de Hohenlohe. La réponse qui lui fut faite portoit qu'elle devoit unir tel jour ses prières à celles du prince. On porta donc, le mois dernier, Mme. de Goyon à sa paroisse, qui est Saint-Louis de la Chaussée d'Antin; elle y arriva dans son état de foiblesse accoutumée, et on eut beaucoup de peine à la conduire à la table de la communion; mais elle en revint seule et guérie. Nous attendons de plus amples informations sur ce fait, que nous n'avons appris que sur des ouï-dire, et qui a besoin d'être vérifié avec exactitude.

— M. de Thiollaz, nouvel évêque d'Anneci, a commencé à parcourir plusieurs parties de son diocèse; il a visité dernièrement le petit séminaire de La Roche, qui s'est félicité de recevoir son fondateur dans la personne de son évêque. On n'a pas fait moins d'accueil au prélat dans ce lieu qu'à Anneci même. Le concours du peuple, les acclamations, les arcs de triomphe, les feux d'artifice, et toutes les démonstrations de la joie publique, ont dû montrer à M. de Thiollaz les heureuses dispositions des habitans. Le prélat a donné la confirmation à près de seize cents personnes, le 22 juillet, et est reparti le lendemain pour Anneci.

— Les bons Savoyards, établis en pays étranger, non-seulement conservent un vif attachement à leur pays, mais en donnent souvent des preuves touchantes. François Colomb, natif de Cusy, dans le Génevois, étoit sorti jeune de son pays, et est parvenu, par son travail et sa bonne conduite, à une fortune honnête à Paris. Etant venu visiter son pays natal l'année dernière, avec sa femme, vers l'époque de la Fête-Dieu, il a offert à sa paroisse un très-bel ostensoir en argent,

Digitized by Google

un ciboire, une belle nappe d'autel, deux vases avec des bouquets pour l'autel, un riche habillement en soie pour la sainte Vierge et l'Enfant Jésus, et une garniture pour quatre aubes. Depuis leur retour à Paris, ils ont envoyé une belle chape, que le curé de Cusy les avoit chargés d'acheter, et qu'ils n'ont portée qu'à 200 fr., et ils y ont joint deux burettes en argent avec le plateau, et une aube. De tels présens ne sont pas rares en Savoie, et nous avons parlé, l'année dernière, de jeunes Savoyards d'Aillon-le-Vieux, en Bauges, qui se sont cotisés pour acheter une cloche, qui l'ont fait bénir par M. le curé de Saint-Leu, et qui l'ont expédiée, le 2 novembre dernier, pour leur paroisse.

— Un journal annonce que M. l'archevêque de Tyr, nonce du Pape, a passé par Strasbourg le 16, se rendant de Suisse en Allemagne. Ce n'est point M. l'archevêque de Tyr : ce prélat est nonce en Espagne, et vient de retourner dans ce pays. Le prélat dont on a voulu parler est M. Ignace Nazali, archevêque de Cyr et nonce à Lucerne, qui se rend dans les Pays-Bas, pour les affaires ecclésiastiques de ce royaume. Le prélat est arrivé, le 24 août, à Bruxelles, avec M. le chanoine Belli et un secrétaire. La mort du Pape pourra suspendre les négociations. Déjà il avoit été pris quelques mesures préliminaires; la partie de l'ancien diocèse d'Aix-la-Chapelle, qui s'étendoit dans les Pays-Bas, a été placée, par le souverain Pontife, sous la juridiction du vicaire capitulaire de Liége et de l'ancien évêque de Ruremonde.

— Le nouveau nonce en Portugal y est arrivé dans le moment le plus favorable. Ce prélat est M. Jacques-Philippe Franzoni, né à Gênes le 10 décembre 1775, fait archevêque de Nazianze le 27 septembre de l'année dernière. Il est arrivé à Lisbonne le samedi 3 août, et il y a été reçu avec les honneurs dûs à son caractère. Le cardinal-patriarche étoit arrivé, le 31 juillet, à Lamego, et recevoit partout des témoignages de respect dûs à son courage et à son caractère.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. L'Académie françoise a tenu, le 25 août, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. l'évêque d'Hermopolis M. Raynouard, secrétaire perpétuel, a fait son rapport sur le concours de poésie : le sujet étoit *l'abolition de la traite des noirs*. Le concours

Digitized by Google

n'a pas été brillant. La pièce de vers de M. Chauvet a été couronnée. M. l'évêque d'Hermopolis a lu ensuite le rapport sur le prix de vertu, fondé par M. de Montyon. Le prélat, après avoir fait observer qu'il est des vertus cachées dont Dieu seul doit avoir le secret, a reconnu qu'il étoit cependant utile de publier les actions vertueuses. Aux grands scandales il faut opposer de grands exemples; c'est le moyen d'accuser le monde sans l'humilier. C'est servir utilement son pays que de donner au bien la publicité qu'on se plait trop souvent à donner au mal; et si l'Académie a le droit de récompenser l'art de bien dire, il doit être encore plus doux pour elle de récompenser celui de bien faire. L'orateur a ensuite rendu un compte très-intéressant de la distribution des prix. L'Académie a accordé cinq médailles d'or; une de la valeur de 1500 fr. au sieur Becart, brocanteur, âgé de 68 ans, demeurant à Paris; et quatre médailles de la valeur de 1000 fr. chaque, à la femme Jacquemin, à la demoiselle Caillet, à Marie Cartier, et à Marie-Barbe Ansement. Becart a soutenu pendant plusieurs mois la dame Chavignac, que la révolution avoit réduite à la plus grande misère. Il a demandé l'aumône pour elle; pendant trois mois il l'a gardée toutes les nuits, sans se coucher; le jour de la mort de cette dame (le 16 mai dernier), il est allé reporter au curé de sa paroisse les cinq fr. qui lui restoient, et lui a demandé des prières pour la défunte. Enfin, de ses propres mains il a fait une croix de bois, qu'il a placée à l'endroit où elle avoit été enterrée. Ce récit a excité l'enthousiasme de l'auditoire. M. d'Hermopolis a remarqué, en terminant, que sur cinq prix de vertu, quatre avoient été mérités par ce sexe compatissant qui trouve toujours, pour faire le bien, des forces au-dessus de sa foiblesse. « Il l'a prouvé surtout, a ajouté l'orateur, pendant nos discordes civiles et nos sanglans désastres: oui, j'aime à le dire au nom du clergé, un grand nombre d'ecclésiastiques ont dû leur salut à ces héroïnes de courage et d'humanité ». Ce rapport, simple et touchant de M. l'évêque d'Hermopolis, a été écouté avec le plus vif intérêt, et a produit beaucoup d'effet.

Les prix de M. de Montyon jusqu'à présent décernés pour Paris seulement, le seront à l'avenir pour toute la France.

Le sujet du concours d'éloquence pour 1824 est l'éloge de de Thou.

— M. le baron Gustave de Valsery est nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, en remplacement de M. de Percheron, démissionnaire.

— Les frères Baudouin, libraires, éditeurs de la collection des Mémoires relatifs à la révolution française, ont été renvoyés, le 30 août, de la plainte contre eux intentée par M. le chevalier Weber, frère de lait de la reine Marie-Antoinette. Le tribunal a reconnu que le préjudice causé à M. Weber par les éditeurs ne pourroit donner lieu qu'à une action civile, et que les retranchemens faits ou les notes ajoutées par eux au texte de l'ouvrage, bien qu'ils aient porté quelque altération à l'excellent esprit dans lequel Weber a composé lesdits Mémoires, n'ont point le caractère de diffamation ou d'injure prévu par la loi.

— S. A. R. Madame a daigné présider, le 26 août, la distribution des prix du collége royal de Bordeaux. Il seroit impossible d'exprimer

Digitized by Google

l'enthousiasme que la présence de l'auguste Princesse a excité dans toute l'assemblée, et particulièrement parmi la jeunesse. L'enthousiasme a redoublé, lorsque S. A. R. a bien voulu remettre, aux deux élèves nommés les premiers en rhétorique et en philosophie, les médailles envoyées par S. Exc. le ministre de l'intérieur.

— La statue de Louis XIV qui vient d'être relevée sur la façade de la cathédrale de Strasbourg, a été inaugurée le jour de la fête du Roi, aux acclamations du peuple. Louis-le-Grand est représenté à cheval, la tête ceinte de lauriers, et tenant son sceptre dans la main droite. La statue, de grandeur colossale, est pleine de vie et d'expression.

— La fête du Roi a été célébrée à Sedan avec une pompe extraordinaire. A l'issue de la grand'messe, les autorités civiles et militaires, et une population immense ont assisté à l'inauguration du monument en bronze en l'honneur de Turenne. Les traits du héros ont été parfaitement retracés par M. Gois, l'un de nos meilleurs sculpteurs.

— Une trombe, qui avoit environ cent toises de diamètre à sa partie inférieure, et dont le sommet se perdoit dans les nuages, a fait de grands ravages; le 26 août, dans plusieurs communes de l'arrondissement de Dreux et de Mantes. Les maisons de plusieurs villages et un clocher ont été renversés, et ont écrasé plusieurs personnes; les arbres ont été déracinés, et les récoltes enlevées et confondues.

— Le vaisseau l'*Algésiras*, de quatre-vingts canons, a été lancé à l'eau au port de Lorient, le 21 août, aux cris de *Vive le Roi!* répétés par un concours nombreux de spectateurs. Le même jour, une goëlette a été lancée à l'eau à Toulon.

— M. le procureur-général de Montpellier a fait appel *à minimâ* du jugement correctionnel qui ne condamnoit qu'à trois mois d'emprisonnement et 100 francs d'amende le sieur Campenas, convaincu d'avoir tenu publiquement contre S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, les propos les plus infâmes. Les outrages dont Campenas s'étoit rendu coupables étoient d'une nature si révoltante, que la cour a fait plaider l'affaire à huis-clos. Elle a réformé le jugement du tribunal correctionnel, et condamné Campenas à deux ans d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende.

— Le sieur Gergoine n'avoit été condamné qu'à trois mois de prison et à 100 fr. d'amende, pour avoir tenu des propos injurieux contre l'armée d'Espagne, et pour avoir exercé des violences envers M. Paris, desservant de sa paroisse, au moment où il alloit visiter un malade : sur l'appel *à minimâ* interjeté par M. le procureur du Roi à la cour royale de Nanci, le sieur Gergoine a été condamné à deux ans de prison et à 100 fr. d'amende.

— La cour royale de Douai a confirmé, le 26 août, le jugement du tribunal correctionnel de Lille, qui condamne le sieur Leleux, éditeur responsable de l'*Echo du Nord*, à trois mois d'emprisonnement et à 3000 fr. d'amende, pour avoir excité à la haine et au mépris du gouvernement du Roi dans un article sur la procession de Lille.

— La cour royale de Corse a ordonné l'exécution d'un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Bastia, et qui condamne à trois mois d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende le nommé Matthieu

Digitized by Google

Mattei, pharmacien, pour avoir, dans un lieu public, débité des nouvelles alarmantes, de nature à troubler la tranquillité publique, et injurieuses à la Majesté royale. Les délits de cette nature sont très-rares en Corse.

— Le roi des Deux-Siciles est arrivé à Naples le 6 août, et a fait son entrée aux acclamations de ses fidèles sujets.

— Le grand-duc de Hesse a fait, le 18 août, l'ouverture solennelle de la session des Etats.

— Parmi les objets qui doivent être discutés à la rentrée de la diète de Francfort, on cite le projet d'une organisation uniforme des Universités allemandes, tant pour la législation que pour l'administration intérieure.

— Les membres de l'ancienne société d'étudians qui a existé à Berlin sous le nom d'*Arminia*, avoient été relégués des Universités et exclus des emplois publics, conformément aux lois du pays et de la confédération : cependant le roi a usé envers eux d'indulgence, et a mitigé les peines qu'ils avoient encourues ; seulement ils devront signer une déclaration de ne plus faire partie d'aucune société secrète.

— D'après une proposition ratifiée par l'empereur de Russie, tous les religieux qui demandent à sortir de leur cloître en auront la permission. Ils rentreront dans leurs anciens rapports séculiers ; mais ils perdront le rang, les biens et les distinctions honorifiques qu'ils avoient avant d'entrer dans l'état religieux.

— Les Turcs ayant réuni une armée de quarante mille hommes, presque toute composée de cavalerie, ont commencé, dans les premiers jours de juin, leurs opérations militaires. Les forces des Grecs ne se montoient guère qu'à onze mille hommes. Ces derniers ont d'abord fatigué l'ennemi en le harcelant ; et ayant appris que son intention étoit de s'embarquer pour la Morée, sur la flotte turque qui l'attendoit dans le golfe de Corinthe, ils ont jeté une garnison dans le couvent de Saint-Luc, en Livadie, pour l'arrêter. Les Turcs ont attaqué cette forteresse le 21 juin, et ont été mis en déroute, au bout de deux heures de combat, par le prince Maurocordato. Ils ont perdu deux mille morts, et ont eu près de quatre mille blessés sur le champ de bataille : artillerie, munitions, bagages sont restés au pouvoir du vainqueur, qui ne fit jamais un aussi riche butin. Le 22 et le 23, on poursuivit l'ennemi, sur lequel on avoit obtenu de nouveaux avantages au passage du Céphise. On avoit réuni deux mille prisonniers, cent vingt drapeaux, deux pachas et seize beys.

— M. Villaret de Joyeuse, capitaine de vaisseau, et commandant la frégate l'*Armide*, est entré, le 15 juin, au port de Rio-Janéiro, et a été présenté, le 20, à l'empereur du Brésil, qui lui a témoigné la plus vive satisfaction en apprenant l'accueil fait à S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême par l'immense majorité des Espagnols.

— Le général portugais Madeira, a évacué, le 2 juillet, Bahia, et s'est embarqué avec tous les Européens à bord des vaisseaux de guerre et des bâtimens marchands, au nombre de soixante-une voiles, emportant avec lui l'argenterie des églises, et tous les objets de quelque valeur. Lord Cochrane l'a laissé passer sans obstacle.

Digitized by Google

— Par suite de la défaite des forces des indépendans à Pisco, les habitans de Lima se sont déclarés contre la junte qui étoit à la tête du gouvernement, et, le 25 février, l'armée a porté au pouvoir suprême, comme président de la république, l'ancien chef de la police Rivaaguro. Ce mouvement s'est opéré sans effusion de sang. Les ministres de la guerre et de la marine ont également été changés.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le comte Molitor a été nommé par S. A. R. le Prince généralissime commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

Le prince généralissime a voulu être au milieu des travailleurs pendant l'ouverture de la tranchée, qui, dans l'espace de deux nuits, a été avancée de six cents toises, sans éprouver d'obstacles. Le 21 août les troupes étoient à la portée du pistolet du fort de Trocadero. L'ennemi a tenté une sortie, en débarquant trois ou quatre cents hommes; soutenus par le feu de leurs batteries, ils se sont dirigés vers nos ouvrages. Mais ils ont été chargés vigoureusement à la baïonnette, et forcés de se rembarquer aussitôt.

Douze bataillons ont dû s'embarquer, le 23 août au soir, à Rota, sur des chaloupes canonnières, et tenter le débarquement sur l'île de Léon.

Sept à huit bâtimens sont arrivés, le 21 août, dans la baie de Cadix pour renforcer l'escadre, et ont apporté des munitions de guerre et de bouche de toute espèce.

Les régimens d'Almanza, de Santiago, etc., qui étoient sous les ordres de Zayas, se sont réunis aux troupes du comte Molitor dont le quartier-général est toujours à Grenade.

Le général Vincent s'est porté, le 7 août, sur Carthagène, dont la garnison avoit fait une sortie. L'ennemi a été bientôt forcé de rentrer dans la place, après avoir essuyé une perte considérable. Depuis lors les ordres de Ballesteros ont été envoyés aux gouverneurs de Carthagène et d'Alicante.

M. le général de Larochejaquelein a reçu la croix de commandant de la Légion-d'Honneur, pour sa brillante conduite devant la Corogne.

Le général Bourck est entré, le 21 août au matin, avec ses troupes dans la Corogne, où il y avoit environ 4000 hommes de garnison, une nombreuse artillerie, une grande quantité de munitions de guerre et des provisions de toute espèce. La garnison reconnoît l'autorité de la régence.

On a célébré avec beaucoup de pompe à Madrid la fête de la Saint-Louis La municipalité a fait donner une représentation de combats de taureaux. M. le duc de Reggio et l'ambassadeur de France se sont rendus à cette réjouissance nationale. Le peuple a manifesté beaucoup d'enthousiasme.

L'ambassadeur de France a fait célébrer une grand'-messe en l'honneur de la Saint-Louis. Msr. le nonce s'est offert pour officier. M. l'abbé Casson, Espagnol, a prononcé, en français, un Panégyrique de saint

Digitized by Google

Louis. Les ministres de Prusse, d'Autriche, de Russie et de Sardaigne ont assisté à cette cérémonie, qui a été très-imposante.

Après la revue des troupes françaises, passée au Prado par M. le duc de Reggio, M. le marquis de Talaru a donné un grand dîner aux membres de la régence, au corps diplomatique, aux ministres, aux grands d'Espagne et aux généraux français et espagnols.

Un officier espagnol, commandant un détachement de 48 officiers et soldats du régiment de Larédo, sorti des forts de la Seo, a fait sa soumission entre les mains du colonel français.

Rotten s'est emparé de tous les pouvoirs, et commande en despote dans Barcelonne. Dans la nuit du 20 août, il a fait attaquer trois fois nos postes et a été vigoureusement repoussé. Le matin les reconnoissances ont ramassé plus de 300 exemplaires de quatre adresses différentes des réfugiés français à notre fidèle armée.

La division qui croise devant Barcelonne a capturé, dans le mois d'août, quarante-deux bâtimens ou bateaux qui se dirigeoient sur ce port.

Toutes les troupes de Milans et de Llobera, qui tenoient encore la campagne en Catalogne, sont réunies dans Taragone. Leur nombre total s'élève à peine à sept mille hommes. La désertion continue parmi les constitutionnels.

Le roi de Portugal a rétabli les communautés religieuses supprimées par les cortès, et leur a rendu leurs biens.

On vient de publier un Recueil qui doit intéresser le clergé; il a pour titre : *Recueil des victimes de la loi du 19 fructidor, sous le directoire, déportées à Cayenne et aux îles de Rhé et d'Oleron*, par B. T. La liste des déportés y est disposée par ordre alphabétique, de sorte que chacun peut y trouver les noms qu'il désire connoître. Celui qui a dressé cette liste a demeuré long-temps à l'île de Rhé, et paroît avoir eu à sa disposition tous les registres et documens; il assure qu'il a rendu service à beaucoup de déportés. Aujourd'hui, il se trouve sans place; et une note, insérée à la fin de son écrit, peint sa position d'une manière propre à inspirer de l'intérêt. A ce motif, se joint celui du mérite et de l'utilité de l'ouvrage. Ce *Recueil* doit entrer dans la collection des pièces relatives à l'histoire du clergé pendant la révolution. On y trouve les noms d'environ deux mille déportés, dont les trois quarts étoient ecclésiastiques, et chaque diocèse fournit ici quelques victimes. Nous reviendrons sur ce sujet. Le *Recueil* est un in-8°. de xij et 58 pages (1).

---

(1) Prix, 2 fr. 25 cent. et 2 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Adrien Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Cardinaux composant le Sacré-Collége.

Au moment où le conclave s'ouvre, il est naturel que l'on désire connoître les noms, le pays, l'âge et les titres des cardinaux qui vont y entrer. C'est sur eux que va porter désormais la décision importante qui donnera à l'Eglise un chef, et c'est probablement parmi eux que ce chef sera choisi. Voici donc l'état actuel du Sacré-Collége, d'après l'ordre des promotions. Nous croyons d'autant plus à propos de donner cette liste, qu'un journal en a publié dernièrement une fort inexacte, même après les rectifications qu'il y a faites après coup. La nôtre est authentique. On sait que les cardinaux sont divisés en trois ordres, celui des évêques, celui des prêtres et celui des diacres; ce qui ne veut pas dire que les seconds ne soient pas évêques, et que les troisièmes ne soient pas prêtres. L'ordre des évêques est ainsi appelé à cause des six évêchés suburbicaires.

Ordre des évêques.

Jules-Marie della Somaglia, né à Plaisance le 29 juillet 1744, créé cardinal par Pie VI le 1er. juin 1795, évêque d'Ostie et Velletri, doyen du Sacré-Collége, archiprêtre de Saint-Jean de Latran, vice-chancelier de l'église romaine, préfet des congrégations des Rits et des Cérémonies.

Barthélemi Pacca, de l'Etat de l'Eglise, né à Bénévent le 25 décembre 1756, fait cardinal le 23 février 1801, évêque de Porto et Sainte-Rufine, sous-doyen du Sacré-Collége, Camerlingue, enfermé à Fenestrelle pendant la persécution.

Joseph Spina, Génois, né à Sarzane le 12 mars 1756, cardinal *in petto* le 23 février 1801, déclaré le 29 mars 1802, évêque de Palestrine, légat de Bologne. Il a suivi Pie VI dans son exil, et a eu grande part au Concordat de 1801. Il a été long-temps archevêque de Gênes.

Pierre-François Galeffi, de l'Etat de l'Eglise, né à Césène le 27 octobre 1770, cardinal le 11 juillet 1803, évêque d'Albano, archiprêtre du Vatican, secrétaire des Mémoriaux.

Digitized by Google

Thomas Arezzo, Sicilien, né à Orbitello le 17 décembre 1756, cardinal le 8 mars 1816, évêque de Sabine, légat de Ferrare.

François-Xavier Castiglione, de l'Etat de l'Eglise, né à Cingoli le 20 novembre 1761, cardinal le 8 mars 1816, évêque de Frascati, grand-pénitencier.

Ordre des prêtres.

Joseph Firrao, Napolitain, né le 20 juillet 1736, cardinal le 23 février 1801, premier de l'ordre des prêtres.

Louis Ruffo-Scilla, Napolitain, né le 25 août 1750, cardinal le 23 février 1801, archevêque de Naples.

César Brancadoro, de l'Etat de l'Eglise, né à Fermo le 18 août 1755, cardinal le 23 février 1801, archevêque de Fermo.

Charles-François Caselli, Piémontois, né à Alexandrie le 20 octobre 1740, religieux servite, cardinal *in petto* le 23 février 1801, déclaré le 9 août 1802, évêque de Parme.

Joseph Fesch, de l'île de Corse, né à Ajaccio le 3 janvier 1763, cardinal le 17 janvier 1803.

Charles Oppizzoni, de Milan, né le 15 avril 1769, cardinal le 26 mars 1804, archevêque de Bologne.

Annibal della Genga, de l'Etat de l'Eglise, né le 2 août 1760, cardinal le 8 mars 1816, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, vicaire à Rome.

Pierre Gravina, Sicilien, né le 16 décembre 1749, cardinal le 8 mars 1816, archevêque de Palermo.

Dominique Spinucci, de l'Etat de l'Eglise, né à Fermo le 2 mars 1739, cardinal le 8 mars 1816, archevêque de Bénévent depuis 1796.

Antoine-Gabriel Severoli, de l'Etat de l'Eglise, né à Faenza le 28 février 1757, cardinal le 8 mars 1816, évêque de Viterbe.

Joseph Morozzo, Piémontois, né à Turin le 12 mars 1758, cardinal le 8 mars 1816, évêque de Navarre.

Fabrice Sceberas-Testaferrata, de l'île de Malte, né à la Valette le 20 avril 1750, long-temps nonce en Suisse, cardinal *in petto* le 8 mars 1816, déclaré le 6 avril 1818, évêque de Sinigaglia (1).

---

(1) Un journal a compté ce cardinal au nombre des cardinaux étrangers, parce qu'il est né dans un pays soumis à une puissance

Digitized by Google

Benoît Naro, né à Rome le 26 juillet 1744, cardinal le 8 mars 1816.

François Cesarei-Leoni, de l'Etat de l'Eglise, né à Pérouse le 1er. janvier 1757, cardinal *in petto* le 8 mars 1816, déclaré le 28 janvier 1817, évêque d'Iesie.

Denis Bardaxi de Azara, Espagnol, né le 9 octobre 1760, auditeur de Rote, cardinal le 8 mars 1816.

Antoine Rusconi, de l'Etat de l'Eglise, né à Ceuto le 10 juin 1743, cardinal le 8 mars 1816, évêque d'Imola, légat de Ravenne.

Emmanuel de Gregorio, Napolitain, né le 18 décembre 1758, cardinal le 8 mars 1816, a été prisonnier à Vincennes pendant la persécution.

Georges Doria-Pamphili, né à Rome le 17 novembre 1772, cardinal *in petto* le 8 mars 1816, déclaré le 22 juillet suivant.

Louis Ercolani, de l'Etat de l'Eglise, né à Fuligno le 17 octobre 1758, cardinal *in petto* le 8 mars 1816, déclaré le 22 juillet.

Paul-Joseph Solaro de Villeneuve-Solara, Piémontois, né à Saint-Polten en Autriche le 24 janvier 1743, évêque d'Aost, a donné sa démission de ce siége, cardinal le 23 septembre 1816, grand-aumônier du roi de Sardaigne.

Louis-François de Bausset, Français, né à Pondichéry le 14 décembre 1748, évêque d'Alais en 1784, démissionnaire en 1801, cardinal le 28 juillet 1817.

Casimir Haeffelin, Allemand, né à Minfeld, duché de Deux-Ponts, le 12 janvier 1737, ministre de Bavière à Rome, cardinal le 6 avril 1818 (*voyez* notre t. XVI, p. 33).

Rodolphe-Jean-Joseph Rainier, archiduc d'Autriche, frère de l'empereur, né à Florence le 8 janvier 1788, cardinal le 4 juin 1819, archevêque d'Olmutz.

Charles de Cunha, Portugais, né le 9 avril 1759; cardinal le 27 septembre 1819, patriarche de Lisbonne.

Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, Français, né à Paris le 1er. janvier 1749, cardinal le 2 décembre 1822, archevêque de Toulouse.

étrangère. Mais ce cardinal s'est depuis long-temps attaché au saint Siége, et a rempli des places dans la prélature. Plusieurs autres sont dans le même cas, et sont regardés comme sujets du Pape, qui les a élevés de son propre mouvement au cardinalat.

Digitized by Google

François Bertazzoli, né à Lugo le 1er. mai 1754, cardinal le 10 mars 1823, a accompagné Pie VII dans sa captivité.

Jean-François Falzacappa, de l'Etat de l'Eglise, né à Corneto le 7 avril 1767, cardinal le 10 mars 1823, évêque d'Ancône.

Antoine Pallotta, de l'Etat de l'Eglise, né à Ferrare le 23 février 1770, cardinal le 10 mars dernier.

François Serlupi, né à Rome le 26 octobre 1755, cardinal le 10 mars.

Charles-Marie Pedicini, de l'Etat de l'Eglise, né à Bénévent le 2 novembre 1769, cardinal le 10 mars, a été enfermé pendant la persécution.

Louis Pandolfi, de l'Etat de l'Eglise, né le 6 septembre 1751, cardinal le 10 mars.

Fabrice Turriozzi, de l'Etat de l'Eglise, né à Toscanella le 16 novembre 1755, cardinal le 10 mars dernier.

Hercule Dandini, né à Rome le 25 juillet 1759, cardinal le 10 mars, évêque d'Ancône.

Charles Odescalchi, né à Rome le 5 mars 1785, de la même famille qu'Innocent XI, cardinal le 10 mars, archevêque de Ferrare.

Placide Zurla, de l'Etat de Venise, né le 2 avril 1769, religieux Bénédictin de la congrégation des Camaldules, abbé dans son ordre, cardinal *in petto* le 10 mars, déclaré le 16 mai suivant.

Anne-Louis-Henri de La Fare, Français, né le 8 septembre 1752, cardinal le 16 mai dernier, archevêque de Sens.

Ordre des diacres.

Fabrice Ruffo, Napolitain, né le 16 septembre 1744, cardinal *in petto* le 26 septembre 1791, déclaré le 22 février 1794, premier de l'ordre des diacres, grand-prieur de Malte à Rome. C'est celui qui a commandé pendant la guerre de Naples.

Hercule Consalvi, né à Rome le 8 juin 1757, cardinal le 11 août 1800, secrétaire d'Etat et des brefs sous Pie VII, a eu toute la confiance de ce pontife.

Joseph Albani, né à Rome le 13 septembre 1750, de la famille de Clément XI, cardinal le 23 février 1801.

François Guidobono Cavalchini, Piémontais, né à Tortone le 4 décembre 1755, gouverneur de Rome, enlevé en 1808,

Digitized by Google

et conduit à Fenestrelle, cardinal *in petto* le 14 août 1807, n'a été déclaré que le 6 avril 1818.

Jean Caccia-Piatti, Piémontais, né à Novarre le 8 mars 1751, cardinal le 8 mars 1816.

Stanislas San-Severino, Napolitain, né le 13 juillet 1764, cardinal le 8 mars 1816, déclaré le 22 juillet suivant, légat de Forli.

Pierre Vidoni, de Lombardie, né à Crémone le 2 septembre 1759, cardinal le 8 mars 1816.

Augustin Rivarola, Génois, né le 14 mars 1758, cardinal le 1er. octobre 1817.

César Guerrieri-Gonzaga, né à Mantoue le 2 mars 1749, cardinal le 27 septembre 1819.

Antoine Frosini, né à Modène le 8 septembre 1751, cardinal le 10 mars 1823.

Thomas Riario-Sforza, Napolitain, né le 8 janvier 1782, cardinal le 10 mars dernier.

De plus, il y avoit treize cardinaux réservés *in petto* depuis le commencement du pontificat de Pie VII; mais il ne paroît pas qu'il les ait déclarés avant de mourir.

De ces cinquante-trois cardinaux, quarante-six sont Italiens et sept étrangers. Le cardinal Caselli et le cardinal Zurla sont les seuls religieux du Sacré-Collége.

On ne peut savoir encore combien de cardinaux assisteront au conclave. On ne croit pas qu'il y en ait cinquante. Plusieurs cardinaux étrangers ne pourront s'y rendre; des cardinaux italiens seront peut-être empêchés par les infirmités. Six cardinaux sont octogénaires, treize ont de 71 à 79 ans, vingt-trois ont de 60 à 69, huit ont de 53 à 59 ans, trois seulement sont au-dessous de 45 ans.

Au dernier conclave, il n'y avoit que trente-cinq cardinaux, tous Italiens, à l'exception de trois; dix cardinaux y manquèrent; le conclave dura trois mois. Le conclave le plus court dans le dernier siècle est celui de 1721, où Innocent XIII fut élu; il ne dura que quarante jours; le plus long est celui de 1740, où Benoît XIV fut élu; il dura six mois entiers, et cinq cardinaux moururent pendant le conclave.

Dans les conclaves il y a ordinairement ce qu'on appelle la *faction* des *zelanti*; c'est-à-dire, le parti des plus pieux et des plus zélés. Il y a aussi le parti des couronnes, qui ne paroît pas devoir exercer beaucoup d'influence cette fois, vu le petit

Digitized by Google

nombre des cardinaux étrangers. On distinguoit aussi dans les autres conclaves les cardinaux de la création du dernier pape et ceux de la création des papes précédens; cela formoit deux partis différens; on n'aura pas dans le conclave actuel cette cause de division, tous les cardinaux, à l'exception de deux, étant de Pie VII.

Depuis Adrien VI, élu en 1522, aucun pape n'a été pris hors du Sacré-Collége.

On fait circuler déjà des bruits sur le conclave, et la Gazette d'Augsbourg dit qu'il est question des cardinaux della Somaglia, Pacca et Zurla pour être Pape. Nous n'avons pas besoin de dire combien ces bruits sont prématurés. Le conclave est à peine ouvert, et on ne peut avoir que des indications très-vagues sur les dispositions du Sacré-Collége. On a même remarqué qu'ordinairement ceux dont on parloit le plus au commencement du conclave, n'étoient pas ceux qui réunissoient ensuite le plus de suffrages. Au surplus nous ne prétendons point appliquer cette réflexion aux cardinaux sus-nommés qui sont dignes à tous égards de fixer le choix du Sacré-Collége. Mais il faut nous attendre que les nouvellistes imagineront bien des contes sur l'élection future; chacun fera son thème et donnera ses idées : nous serons fort sobres à répéter ces bruits.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. La mort du souverain Pontife a été annoncée par des courriers extraordinaires, et ne causera pas moins de deuil dans les différentes contrées de l'Eglise catholique que dans sa capitale. Dès le 15, on commença à désespérer de l'état du saint Père. M. le cardinal Consalvi avertit le cardinal doyen et le cardinal vicaire du danger de S. S. M. le cardinal Consalvi, comme premier cardinal de la création du Pape, annonça la même nouvelle à tout le Sacré-Collége, et tous les cardinaux se transportèrent au palais Quirinal pour voir le saint Père. M. le cardinal della Genga, vicaire de Rome, fit exposer le Saint-Sacrement dans les trois églises patriarcales, et dans l'église de Saint-Vincent et de Saint-Anastase, paroisse de S. S. Le 19, Pie VII reçut l'extrême-onction des mains du cardinal grand pénitencier; à cette cérémonie, comme à celle du viatique, étoient présens les trois cardi-

Digitized by Google

naux du palais de S. S., savoir : le cardinal Galeffi, le cardinal Bertazzoli, et le cardinal Consalvi. Ces quatre cardinaux assistèrent à la longue agonie du saint Père, et récitèrent des prières pour lui. Nous avons déjà dit que S. S. avoit rendu le dernier soupir le 20, à six heures du matin.

— Après la mort du Pape, M. le cardinal Pacca, camerlingue, a pris l'autorité dans Rome; il gouvernera pendant la vacance, de concert avec les trois cardinaux chefs d'ordre. Le Sacré-Collége a écrit la lettre suivante aux cardinaux absens :

« Très-révérendissime père et seigneur en Jésus-Christ, frère et très-cher collègue, salut et charité sincère en Notre-Seigneur.

» Aucun événement ne pouvoit exciter en nous une douleur plus amère, et causer à tous les gens de bien un plus grand deuil, que la nouvelle dont nous faisons part à votre révérendissime seigneurie, d'après les coutumes de nos ancêtres, et d'après le devoir de notre charge. Le Sacré-Collége est privé d'un père si digne de tendresse, la chrétienté de son premier ornement, l'Eglise de son époux visible et de son chef sur la terre.

» Notre père très-saint et notre seigneur en Jésus-Christ, dont la sagesse et la vertu étoient pour nous comme un port assuré, un asile de repos, a été enlevé hier à la terre, ou plutôt il a échangé, nous en avons la confiance, les travaux de cette vie passagère et mortelle contre les joies de celle qui ne finira jamais. Quoique cette pensée chrétienne doive être pour nous un grand sujet de consolation, nous ne pouvons cependant nous défendre du sentiment pénible d'un regret accablant, lorsque nous repassons dans notre esprit les qualités rares et singulières que nous avons admirées dans ce pontife.

» Ses mœurs si douces, sa piété si tendre envers Dieu, son zèle ardent pour la religion, sa bienveillance admirable envers tous, surtout envers notre Sacré-Collége, enfin cette fermeté, cette constance sacerdotale, que le temps ne pourra jamais effacer, voilà ce qui ne sortira jamais de notre esprit; mais puisque nous sommes tous enchaînés dans les liens d'une seule et même mortalité, nous devons comprimer notre douleur, et rendre plutôt des grâces à l'immense bonté du Tout-Puissant, de ce qu'il a donné un tel pasteur à son Eglise dans des temps si extraordinaires, et de ce qu'il l'a conservé si long-temps à notre amour.

» Cependant, jetant les yeux sur l'état de viduité où se trouve l'Eglise elle-même, nous nous empressons de remplir ce qui est de notre devoir. Après que nous nous serons acquittés, comme il est juste, et selon l'ancienne coutume, envers notre père et notre excellent souverain, nous nous retirerons dans le conclave apostolique pour nous occuper de l'affaire importante de l'élection d'un nouveau pontife : c'est pourquoi nous invitons dans le Seigneur, et nous requérons votre révérendissime seigneurie de venir nous rejoindre le plus tôt possible,

Digitized by Google

et quand elle pourra le faire commodément, pour mettre en commun avec nous ses conseils, son autorité, ses soins dans une affaire de cette importance.

» Qu'en outre votre seigneurie étant unie avec nous, quoique absente, par les liens d'une même charité, ne cesse de supplier pour nous, par ses prières ferventes, le secours du ciel, afin que nos esprits et nos suffrages suivent les inspirations salutaires de l'Esprit divin.

» Donné à Rome, dans le palais apostolique et notre congrégation, sous les sceaux des trois premiers d'entre nous.

» *Signé*, RAPHAEL MAZIO, *secrétaire du Sacré-Collége* ».

— Il a été tenu, le 12 août, une congrégation des rits pour discuter les miracles opérés par l'intercession du vénérable le Père Ange d'Acre, religieux Capucin; c'est le Père Louis de Frascati qui est postulateur de cette cause.

— La régence d'Espagne a nommé le chevalier Vargas de Laguna, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès du saint Siége; ce ministre avoit déjà rempli avec honneur les mêmes fonctions, et avoit montré dans des temps difficiles autant de courage que de sagesse.

PARIS. Le lundi 17, M. le nonce pontifical a eu une audience particulière du Roi pour lui remettre la lettre des cardinaux qui notifie la mort du Pape. S. Exc. a été introduite par M. de La Live, et a remis à S. M. la lettre des trois cardinaux chefs-d'ordre. S. M. a témoigné au prélat combien elle étoit sensible à cet évènement.

— La retraite ecclésiastique pour le diocèse de Paris aura lieu cette année comme les précédentes. Elle s'ouvrira le 29 septembre, et sera dirigée par M. l'abbé Guillois, grand-vicaire de Blois, connu déjà dans plusieurs diocèses par son zèle et ses prédications. La retraite se fera au petit séminaire Saint-Nicolas. Le réglement et les exercices seront comme par le passé. Les prêtres qui voudront faire la retraite se feront inscrire au secrétariat de l'Archevêché. M. l'archevêque a adressé aux curés de son diocèse une circulaire ainsi conçue :

« La retraite ecclésiastique commencera, cette année, le 29 de ce mois, pour finir le 5 octobre. C'est un temps que je vois toujours arriver avec une grande joie; car je ne suis jamais plus heureux que lorsque je me trouve au milieu du clergé de mon diocèse, et qu'il m'est donné d'avoir avec lui des rapports aussi intimes. J'ai lieu d'espérer que cette nouvelle retraite ne sera ni moins consolante ni moins utile que celles qui l'ont précédée. Le zèle que MM. les curés ont mis à s'y rendre a été jusqu'ici un moyen bien puissant d'en assurer les

Digitized by Google

fruits. Plus la mort s'avance, plus elle éclaircit nos rangs : nous devons les serrer, et nous rapprocher les uns des autres, selon le conseil de l'apôtre saint Paul, afin de nous encourager à achever saintement notre course, et nous préparer au jour où il nous faudra rendre compte du ministère qui nous a été confié. *Non deserentes collectionem nostram, sed consolantes; tantò magis quantò videritis appropinquantem diem.* Hébr. x.

» Je vous prie de rassembler MM. les ecclésiastiques qui travaillent dans votre paroisse ou qui l'habitent, afin de leur donner connoissance de cette disposition, de leur distribuer les avis et réglement dont j'ai l'honneur de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez en faire prendre un plus grand nombre au secrétariat de l'Archevêché, si vous en avez besoin.

» Vous annoncerez aux fidèles l'ouverture de la retraite; vous la recommanderez à leurs prières; et le dimanche 28 septembre il sera chanté, avant la messe paroissiale, l'hymne *Veni, Creator*, avec les versets et oraison du Saint-Esprit ».

— Le 2 septembre on a célébré des messes toute la matinée dans l'église des Carmes, et un grand nombre de fidèles y ont communié. A deux heures, l'église s'est trouvée remplie d'un nombreux concours. M. l'abbé Guyon est monté en chaire; après avoir rappelé que le temps des épreuves de l'Eglise étoit celui de ses triomphes, et que la Providence avoit voulu donner dans la révolution une salutaire leçon aux grands et aux peuples, l'orateur a annoncé qu'il se borneroit à parler des bienfaits que la religion répand sur la société. Le christianisme rappelle aux rois comme aux peuples leurs obligations; il procure ou accroît le bonheur domestique, il protége les transactions sociales et prohibe tout gain illicite. Quelle sagesse humaine, quelle brillante théorie ont imaginé rien qui puisse se comparer à cette simple maxime : *Aimez le Seigneur de tout votre cœur et votre prochain comme vous-même?* La religion redresse les penchans déréglés, épure et retrempe les ames; elle maintient l'ordre dans la société. Voyez les peuples anciens toujours en révolution, et notre patrie livrée aux plus violentes agitations dans le temps précisément où la religion étoit plus méconnue ou insultée parmi nous. On a dit que le christianisme ne répandoit plus les mêmes bienfaits parmi nous; il est tout aussi efficace sur ceux qui entendent sa voix. Ne voyons nous pas autour de nous les résultats de son influence, tant d'établissemens dûs à la charité, des asiles ouverts à l'innocence, les Filles de Saint-Vincent de Paul soulageant tous les genres de malheur, les Frères des écoles chré-

Digitized by Google

tiennes instruisant le pauvre et l'ignorant, de pieux jeunes gens portant des consolations dans les hôpitaux et les prisons, et les enfans délaissés, recueillis par Mme. de Carcado et par les imitatrices de son zèle? Ces deux dernières œuvres ont fourni à l'orateur un morceau plein de sentiment et de vérité, et il a fini en excitant la charité de l'auditoire en faveur de l'institution de Mme. de Carcado.

— On continue à recevoir des souscriptions pour la construction de l'église du Mont-Valérien; l'école de Saint-Cyr a versé 300 francs pour cet objet. C'est le fruit d'une collecte entre les maîtres et les élèves. M. le curé de Saint-Cyr a également fait son offrande pour cette bonne œuvre. Les gardes du corps du Roi, de la compagnie de Noailles, ont fait aussi entr'eux une quête pour la même fin.

— M. l'évêque de Rhodez a formé son administration et son chapitre. Ses grands-vicaires, qui sont en même temps archidiacres, sont MM. Mazars, ancien curé de Saint-Amans, et Marty, principal du collége de Villefranche. MM. Monestier, curé de la cathédrale; de Méjanès-Veillac, aumônier de Monsieur, et Malrieu, supérieur du séminaire, ont aussi le titre de grands-vicaires. Les chanoines sont MM. Malrieu, le même que ci-dessus; Carcenac, ancien curé de Teillet; Martin, curé de Villefranche; Issanchon et Cassagnes, anciens professeurs du séminaire; et de Curières-Sainte-Eulalie. Les deux autres chanoines sont à la présentation du Roi. Le prélat a nommé de plus chanoines honoraires MM. Mazars, ancien prieur de Grammont, et frère du grand-vicaire; Gabriac, secrétaire de l'évêché; Connes, aumônier du collége; et Barthe, secrétaire de M. l'évêque. Le 20 juillet, M. l'évêque a fait l'ordination dans sa cathédrale : trente-quatre jeunes ecclésiastiques ont reçu les ordres mineurs, vingt-sept ont été fait sous-diacres; treize diacres et treize prêtres. On dit que le prélat a l'intention de confier son séminaire à la congrégation de Saint-Sulpice, et le diocèse se félicite d'une détermination qui peut avoir des résultats si heureux pour le clergé.

— La Lettre pastorale de M. l'évêque de Marseille, dont nous avions promis de parler, est datée du 10 août, et digne de la piété du prélat. M. de Mazenod s'étonne que le choix de S. M. soit venu le tirer de la retraite où il se cachoit. Il parle avec frayeur du fardeau de l'épiscopat, et des devoirs qu'il impose : cependant une chose le console, c'est le bon

Digitized by Google

esprit du clergé de Marseille, et le grand nombre d'établissemens religieux qu'on a formés dans cette ville. Le prélat cite plusieurs de ces établissemens; les religieuses Capucines, celles de Sainte-Claire, les dames Hospitalières, les filles de la Sagesse, deux monastères de la Visitation, les dames du Saint-Sacrement, celles de Saint-Charles, les Sœurs de la Retraite, un petit séminaire, des confréries de Pénitens, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères de la Charité, la congrégation de la Jeunesse, et surtout les missionnaires de la Provence. M. l'évêque insiste beaucoup sur les avantages et les services de cette dernière association, qui est en effet connue en Provence par son zèle et ses travaux. Le prélat met sa personne et son diocèse sous la protection de la sainte Vierge, établit la fête de saint Lazare, patron du diocèse, et ordonne des prières pour attirer les grâces du ciel sur son administration. M. de Mazenod annonce aussi qu'en vertu d'un indult spécial il accorde aux curés, aumôniers et supérieurs des communautés la permission d'appliquer l'indulgence plénière à l'article de la mort.

— M. l'évêque de Belley, après avoir pris possession de son siége et séjourné dans sa ville épiscopale, a voulu connoître les parties les plus importantes de son diocèse. Il s'est rendu, le 23 août, à Bourg, chef-lieu du département, et y a été reçu par le clergé et les autorités. Après que le curé de la ville eut complimenté le prélat, une procession nombreuse se forma; les confréries, les sœurs des diverses associations, les élèves des écoles, le clergé de la ville et des environs, précédoient M. l'évêque, dont le dais étoit porté par les marguilliers. On arriva à l'église Notre-Dame; M. l'évêque monta en chaire, et fit une exhortation pleine de douceur et de zèle, entremêlée de témoignages de satisfaction pour l'accueil qu'il recevoit. Le prélat donna ensuite la bénédiction, et l'on chanta le *Te Deum*. Le clergé et le corps municipal conduisirent M. Devie au presbytère, où M. l'évêque devoit loger, et où il reçut les complimens des autorités. M. le préfet, entr'autres, lui a témoigné le plus louable empressement pour seconder ses vues pieuses. Le lendemain, le prélat donna la confirmation à un grand nombre de fidèles. Il a visité successivement plusieurs établissemens de la ville, et l'église de Brou, située aux portes de la ville, et qui appartenoit aux religieux Augustins. Cette église est due à la piété de Marguerite d'Autriche,

Digitized by Google

veuve de Philibert, duc de Savoie, morte en 1530. On a publié dernièrement des *Considérations et recherches sur les monumens de Brou*, par M. Ribout; Bourg, 1823, in-8°. Cet écrit entre dans des détails assez curieux sur l'eglise et le couvent. L'église est remarquable par son architecture, ainsi que par les ornemens, les sculptures et les mausolées qui la décoroient. M. l'évêque n'a pu voir sans intérêt ces monumens de la piété et des arts : il a obtenu du Roi 15,000 fr. pour réparer l'église. On croit qu'on a le projet d'y établir un séminaire, et de pieux cantiques retentiront encore sous ces voûtes désertes. M. l'évêque va continuer la visite de son diocèse. Il est accompagné de ses grands-vicaires, MM. Ruivet et Greppoz, et de M. Andrau, grand-vicaire de Valence.

— On nous transmet, de Douai, des pièces relatives à une guérison opérée, dans le département du Nord, à la suite des prières du prince de Hohenlohe. Marie-Joseph Delannoy, de Bonsbecque, âgée de trente ans, étoit attaquée, depuis sept ans, d'une maladie extraordinaire, qui paroissoit avoir son siége dans l'estomac, et qui lui occasionnoit des douleurs aiguës, des crampes, des hémorragies, une affection scorbutique très-prononcée, un sommeil léthargique; tels étoient les principaux accidens de la maladie. Marie Delannoy ne pouvoit ni quitter le lit, ni prendre presque de nourriture. Le médecin avoit perdu l'espérance de la guérir, et se contentoit de lui donner quelques calmans. Dans cet état, on écrivit pour elle au prince de Hohenlohe : on reçut, le 2 juillet, à huit heures du matin, une réponse de M. Forster, portant que le prince prieroit pour la malade ce jour-là même, à neuf heures, ainsi que le 8 et le 19 du même mois. On engageoit Marie Delannoy à s'unir, et à se confesser et communier; ce qu'elle fit. Dès qu'elle eut commencé ses prières, la crampe douloureuse cessa, et la malade cessa de crier. Vers les dix heures, le mal disparut tout-à-fait. Le soir, Marie Delannoy se leva d'elle-même, et resta quelque temps debout sans soutien. Le lendemain, à midi, elle alla, seule, trouver ses parens, qui demeurent à quelque distance, et elle les frappa de surprise, en la voyant ainsi seule. Le sommeil et l'appétit revinrent, le visage reprit un meilleur teint. La malade se promenoit. Le 20, elle alla sans inconvénient à l'église; et le 24, jour où on célébra une messe d'actions de grâces en présence d'un grand nombre de fidèles, elle com-

Digitized by Google

munia le matin. Tous ses parens et ses connoissances étoient étonnés d'un changement si extraordinaire. On en a dressé une relation, qui est signée *Lepoutre, maire; Courouble, adjoint*, et de cinq autres notables habitans de Bonsbecque. Une personne en placé a suivi tous les détails de la maladie et de la guérison, et a constaté l'une et l'autre par un examen attentif. La personne qui nous écrit, sous la date du 26 août, nous marque qu'elle est allée à Bonsbecque, ainsi que plusieurs autres personnes de Flandres et des Pays-Bas, pour vérifier le fait, et que Marie Delannoy ne présente plus d'apparence de son mal. La relation a été mise par extrait dans le *Journal du département du Nord*. On nous a envoyé aussi un certificat du médecin, M. Logier, résidant à Wervick, et qui a soigné Marie Delannoy. Il dépeint la maladie, et, quoiqu'il assure que cette fille étoit en convalescence, cependant ce qu'il rapporte de ses crampes douloureuses, de ses foiblesses et de son épuisement, semble démentir ce mieux. Ce certificat est du 27 juillet, et ne fait point mention de la guérison, ni du recours au prince. MM. les médecins ne se font pas remarquer par un excès de crédulité. On nous a envoyé aussi le récit de deux autres guérisons opérées dans la même province. Nous en parlerons plus tard.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. S. A. R. Monsieur vient d'adresser à M. le préfet d'Eure et Loir une somme de 1000 fr., pour être distribuée aux habitans de Saint-Ouen-Marchefroy, victimes du désastre occasionné par une trombe.

— On lit dans le *Moniteur*, et dans tous les journaux la lettre suivante : « Une espèce de manifeste a été lancé dans le public contre l'Université, dont j'ai l'honneur d'être le chef. Des raisons de convenance m'empêchent de m'expliquer; je le ferai quand le moment en sera venu. Je déclare, en attendant, que je ne changerai rien au système d'administration que j'ai adopté, et que je tâcherai de marcher toujours avec force et mesure entre les cris de ceux qui trouvent que je fais trop et de ceux qui trouvent que je ne fais pas assez. — Le 3 septembre 1823. — *Le grand-maître.*

— Une ordonnance du Roi vient d'autoriser une compagnie à créer un quartier nouveau dans les vastes terrains dont elle s'est rendue propriétaire aux Champs-Elysées. Ce nouveau quartier est en quelque sorte dédié à François 1er.

— M. Freuler, colonel du régiment suisse de ce nom, ayant donné sa démission, le Roi a nommé à sa place M. le lieutenant-colonel de Riaz.

Digitized by Google

— M. Bogron est nommé avocat aux conseils du Roi et à la cour de cassation, en remplacement de M. Duclos, démissionaire.

— Le tribunal de police correctionnelle a appelé, le 3 de ce mois, l'affaire du *Drapeau blanc*. L'éditeur responsable, seul traduit devant le tribunal, à proposé une exception préjudicielle tendant à ce que le tribunal le retire de la plainte, et fasse peser toute la responsabilité de l'article inculpé sur M. l'abbé de La Mennais, qui a signé l'article. M. l'avocat du Roi a répondu que la loi accorde deux actions au ministère public, l'une contre l'auteur, l'autre contre l'éditeur responsable pour le fait de la publication; dans cette occasion, et par des motifs que le tribunal peut apprécier, et qui sont appréciables aussi de tout l'auditoire, l'éditeur seul a été assigné. Le tribunal a rendu un jugement conforme aux conclusions de M. l'avocat du Roi. Le prévenu a déclaré qu'il faisoit défaut, et s'est retiré. M. Tarbé a exposé le procès. Il a déploré la fatalité qui réduit en ce jour le ministère public à poursuivre des hommes qui dès longtemps se sont signalés par leur amour du bien, par de grands et nobles talens, et par leur zèle pour la religion et la monarchie. M. l'avocat du Roi a ensuite donné lecture de la lettre. Seulement il a demandé la permission de passer sous silence l'alinéa où un horrible sacrilége est imputé à trente élèves. Il a cru dangereux de rapporter ce fait en public. M. Tarbé s'est attaché à prouver que cette lettre renferme des diffamations et des injures contre l'Université. Quand même on pourroit administrer la preuve des faits exagérés que l'on avance dans la lettre, a-t-il dit, ce ne seroit pas une raison suffisante pour accuser l'Université toute entière, et pour aggraver le scandale par la publicité. M. l'avocat du Roi a requis que le tribunal, faisant application au prévenu des peines portées par l'article 5 de la loi du 25 mars 1822, le condamne à la prison, à l'amende et aux frais. La cause a été continuée au 5 pour le prononcé du jugement.

— Le sieur Hubert, sergent-major au 33e. régiment d'infanterie de ligne, a fait don, pour l'acquisition de Chambord, de la somme de 160 francs, provenant de la gratification qui lui a été accordée pour son réengagement.

— M. Verdier, maire de Chanceaux (Indre et Loire), voulant que le jour de la célébration de la Saint-Louis tous les pauvres de sa paroisse prissent part à cette heureuse journée, a fait distribuer à chacun d'eux, de ses propres deniers, un pain de trois livres, deux livres de viande et une bouteille de vin.

— La cour royale de Nimes a évoqué les procédures commencées, tant à Alais qu'au Vigan, contre Louis Roque et ses complices. M. Guillet, procureur-général, s'est transporté sur les lieux pour prendre connoissance des choses.

— Le sieur Xavier Espinasse, déclaré coupable du délit d'habitude d'usure, avoit été condamné, le 25 janvier dernier, par le tribunal correctionnel de Bordeaux, à 10,000 fr. d'amende. Sur l'appel interjeté, la cause a été plaidée pendant cinq audiences, et la cour a confirmé la décision des premiers juges, et condamné Espinasse à 11,000 fr. d'amende.

Digitized by Google

— Sur onze individus poursuivis, le mois dernier, devant le tribunal d'Altkirch pour prêts usuraires, huit ont été condamnés à des amendes, dont le total s'élève à 61,800 fr., indépendamment de la subvention, qui porte cette somme à 67,980 fr.

— Le sieur Zickel, ex-secrétaire de la mairie de Mülhausen, avoit été condamné par le tribunal d'Altkirch à trois mois d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende, pour avoir distribué une lettre lithographiée de MM. Voyer-d'Argenson, Bignon, La Fayette et Kœchlin (tous quatre députés du Haut-Rhin), à leurs commettans : dans cette lettre ils expliquent les motifs qui les ont déterminés à s'abstenir de siéger à la chambre. Sur l'appel du sieur Zickel, la cour royale de Colmar a donné défaut contre lui, le 27 août, et a maintenu la condamnation à trois mois d'emprisonnement et à 300 fr. d'amende.

— Le tribunal de police correctionnelle de Loudun a condamné, le 29 août, à trois mois de prison et à 300 fr. d'amende, l'éditeur d'un journal littéraire intitulé le *Corsaire*, comme convaincu de s'être occupé de matières politiques.

— Une frégate, une corvette, deux goëlettes et une gabarre, sont parties de Brest, le 30 août, pour rallier les forces navales qui croisent près des côtes d'Espagne sur l'Océan.

— Un convoi d'artillerie, composé de cent cinquante bouches à feu, est passé à Bayonne le 30 août. Ces pièces sont destinées au siége de Pampelune.

— Le roi de Naples a rendu les décrets suivans : le prince Ruffo est nommé ambassadeur à Vienne, conformément à sa demande. Le chevalier de Medici est nommé président du conseil des ministres, et prend le porte-feuille des affaires étrangères. Jusqu'à la nomination d'un ministre de la police, ses fonctions sont confiées à M. Intonti, préfet actuel, qui est nommé directeur-général de la police. M. Caropresco, contrôleur-général de la trésorerie, est nommé directeur provisoire du ministère des finances.

— Le roi de Wurtemberg, de retour de son voyage à Livourne, est arrivé, le 26 août, à son château de Bellevue.

— M. le baron d'Austett, ministre de Russie près la confédération germanique, est arrivé, le 27 août, à Stuttgard, en qualité de ministre plénipotentiaire pour la conclusion du contrat de mariage de la princesse Charlotte de Wurtemberg, nièce du roi, avec le grand-duc Michel de Russie.

— L'empereur du Brésil a fait une chute de cheval, s'est enfoncé deux cotes et démis une épaule. On dit que les jours de ce prince ne sont pas en danger.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Les travaux n'ont pas été interrompus, le 24 août, devant Cadix, malgré le feu ennemi. Les batteries dites d'Angoulême et de Carignan sont achevées.

La fête de la Saint-Louis a été célébrée au port Sainte-Marie par les Français et les Espagnols.

Digitized by Google

Un poste entier de constitutionnels a passé le canal du Trocadero, et est venu se rendre à nous. Cette île, hérissée de redoutes et de canons, est défendue par deux ou trois mille miliciens les plus exaltés. Le 25 août, la tranchée a été poussée jusqu'à la coupure. Plusieurs batteries écrasent les ouvrages des ennemis, qui ont ralenti leur feu le 26. Il paroît que l'attaque générale est retardée jusqu'au 28 août.

Le régiment de la Reine inquiète les révolutionnaires de Cadix. Ils l'avoient embarqué pour le Trocadero, et ils l'ont fait revenir; ils l'ont envoyé dans l'île de Léon, et l'ont fait ensuite rentrer dans Cadix.

M. le contre-amiral Hamelin a quitté le commandement de la flotte qui bloque Cadix. Il est remplacé par M. le contre-amiral baron Duperré, qui est parti de Paris pour Brest le 4 de ce mois. M. des Rotours commande provisoirement la flotte.

L'escadre qui croise devant Cadix est forte de vingt-six bâtimens de guerre : on attend encore six bâtimens venant de la Coregne. La flotille construite à Séville et au port Sainte-Marie se compose de soixante-seize petits bâtimens.

Riégo est arrivé à Malaga, le 17 août, sans équipage, dans une barque de pêcheurs. Il a pris aussitôt le commandement des troupes. Il a été très-froidement reçu par les habitans, et même par les militaires. Ces derniers désertent en grand nombre depuis son arrivée, y compris beaucoup d'officiers, et même de généraux, parmi lesquels on compte Zarco del Valle, qui a fait sa soumission à Grenade, le 20 août. Les troupes de Riégo sont réduites à environ trois mille hommes en tout; la plus grande partie penche pour une capitulation.

La ville de Cordoue a déclaré à la régence qu'elle vouloit armer et entretenir à ses frais les corps que l'on y élève pour le service du roi.

M. le lieutenant-général Conchy, qui commandoit le blocus de Pampelune, est mort des suites d'une maladie de poitrine.

MM. les colonels marquis de Tresian et baron Higonet, qui se sont fait remarquer au blocus de Pampelune, ont été nommés maréchaux de camp.

Les troupes constitutionnelles renfermées dans Tarragone ont attaqué, le 27 août, les positions de Torre-Lembarra, dont le commandement avoit été confié au général Berge. L'ennemi, au nombre de plus de cinq mille hommes, a été repoussé sur tous les points, et poursuivi jusque sous les murs de la place. Une reconnoissance générale a eu lieu le 28. L'ennemi, chassé de toutes ses positions, a été rejeté dans la place. Les approches ont été reconnues jusqu'à la portée de la mousqueterie.

M. Hyde de Neuville est arrivé à Lisbonne le 11 août.

Le roi de Portugal a rendu, le 11 août, un décret qui retire à sir Robert Wilson le grade de commandeur de l'ordre de la Tour et de l'Epée. Le décret est motivé sur ce que Wilson s'est placé, par sa conduite scandaleuse, au rang des perturbateurs de la tranquillité publique.

Digitized by Google

Mémoires de M. de Coulanges, suivis de Lettres inédites; publiés par M. de Monmerqué (1).

Nous ne pouvions, ce semble, choisir un moment plus favorable pour rendre compte de ces *Mémoires*, qui ont vu le jour il y a déjà quelque temps, mais dont l'abondance des matières nous avoit empêché de parler. Dans un moment où un conclave vient de s'ouvrir, on sera peut-être curieux de lire les détails que donne Coulanges sur les conclaves tenus de son temps. Coulanges, conseiller au parlement de Paris, et cousin de Mme. de Sévigné, accompagna le duc de Chaulnes dans son ambassade à Rome; il demeuroit chez l'ambassadeur, il étoit lié avec le cardinal de Bouillon, et il put être instruit par cette double voie de tout ce qui se passoit. Son récit paroît fait avec beaucoup de candeur et de sincérité, et acquiert en ce moment plus d'intérêt. Nous n'en extrairons que quelques particularités qui peuvent donner une idée générale de ces sortes d'assemblées.

Innocent XI, qui régnoit depuis treize ans, étant mort le 12 août 1689, Louis XIV fit partir le duc de Chaulnes comme ambassadeur, et donna ordre aux cardinaux de Bouillon, de Bonzi et de Furstemberg de se rendre à Rome, où étoit déjà le cardinal d'Estrées. Le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble, eut défense de se rendre au conclave; la cour étoit mécontente de lui, parce qu'il avoit été nommé sans la présentation du Roi, et qu'il avoit pris les insignes de sa dignité

(1) 1 vol. in-8°. orné de figures; prix, 10 fr. et 11 fr. 50 c. franc de port; les mêmes, 1 vol. in-12, prix, 6 fr. et 7 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Blaise, rue Férou; et chez Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

sans attendre la permission du Roi. Les cardinaux entrèrent au conclave le 23 août, c'est-à-dire, à peu près à la même époque où commence le conclave actuel. Coulanges rend compte des instructions qu'avoit reçues le duc de Chaulnes, et des délibérations qui eurent lieu entre cet ambassadeur et les cardinaux français relativement aux intérêts de la France. Les trois cardinaux français n'entrèrent au conclave que le 24 septembre. Le cardinal de Bouillon devoit avoir l'abbé de Polignac pour conclaviste; mais il fut convenu entr'eux que l'abbé resteroit hors du conclave pour correspondre avec le cardinal, et lui transmettre du dehors ce qu'il seroit nécessaire de savoir. Le cardinal de Furstemberg eut pour premier conclaviste l'abbé Colbert, depuis évêque de Montpellier; et le cardinal de Bonzi, l'abbé de Beuvron, de la maison d'Harcourt. Les cardinaux de Bouillon et d'Estrées n'avoient avec eux aucune personne de marque. Autrefois, dit Coulanges, les princes seuls avoient trois personnes auprès d'eux dans le conclave; mais actuellement tous les cardinaux étrangers jouissent du même privilége.

Il se trouva cinquante-un cardinaux dans le conclave; on les partageoit en plusieurs factions, nom qui a prévalu pour indiquer les divers partis formés dans le conclave. La faction de France étoit composée de cinq cardinaux; la faction d'Autriche, de trois; la faction Chigi, c'est-à-dire, des *créatures* d'Alexandre VII (Chigi); la faction Altieri, c'est-à-dire, des cardinaux de la création de Clément X (Altieri), et les *créatures* d'Innocent XI. Ce dernier parti étoit le plus nombreux. Le cardinal de Bouillon étoit le plus ancien cardinal français, et avoit le secret de la cour, soit pour ceux qu'elle vouloit porter, soit pour ceux qu'elle vouloit exclure. On obtint d'abord que le duc de Chaulnes seroit reconnu comme ambassadeur du Roi, malgré la dispute

Digitized by Google

sur les franchises. Il eut son audience du Sacré-Collége, et fut reçu par le cardinal camerlingue et par les trois chefs d'ordres, dans une salle grillée. Il s'établit des négociations entre le cardinal de Bouillon et le cardinal Ottoboni, dont on vouloit pressentir les dispositions par rapport à la France. Coulanges rend compte de leurs entretiens, et des divers mouvemens des partis dans le conclave; les cardinaux se visitent fréquemment, et dans ces colloques ils cherchent à se pénétrer et à s'attirer mutuellement au parti qu'ils ont embrassé. Le cardinal de Bouillon étoit porté pour le cardinal Ottoboni, et obtint que le Roi, qui d'abord avoit paru défavorable à ce cardinal, ordonnât cependant aux cardinaux de voter en sa faveur. Le plus grand nombre des voix se réunirent pour lui, et il fut élu le 6 octobre 1689, douze jours seulement après que les cardinaux français étoient entrés au conclave.

Autrefois le peuple pilloit le palais du cardinal qui venoit d'être fait pape; mais aujourd'hui il arrive tout au plus que les domestiques du conclave pillent la cellule du nouvel élu. Dans cette occasion, on pilla même la cellule d'Ottoboni, avant qu'il ne fût élu; ce qui servit même à hâter son élection. Pierre Ottoboni, Vénitien, cardinal en 1652, étoit âgé de 79 ans et demi, quand il fut élu, et prit le nom d'Alexandre VIII. Coulanges continue à raconter les diverses négociations suivies par le cardinal de Bouillon pour obtenir du Pape ce que désiroit Louis XIV. Ces négociations n'eurent pas toutes un heureux résultat. Le cardinal obtint seulement un chapeau pour M. de Janson, évêque de Beauvais. L'affaire des bulles pour les évêques nommés manqua par la faute du duc de Chaulnes, à ce que croit Coulanges.

Le pontificat d'Alexandre VIII ne fut pas long; ce pape mourut le 1er. février 1691, ayant publié, trois jours auparavant, une bulle contre les articles de 1682.

Digitized by Google

Dès qu'on apprit en France cet évènement, les cardinaux de Bouillon, de Bonzi, d'Estrées et Le Camus, eurent ordre de se rendre au conclave, où le cardinal de Janson entra de suite, parce qu'il se trouvoit à Rome. Ces cardinaux arrivèrent à Rome le 26 mars, et entrèrent au conclave le lendemain soir. Le cardinal de Bouillon avoit pris l'abbé de Polignac, et le cardinal de Janson l'abbé de Noirmoutier, depuis cardinal de La Tremoille. Le cardinal de Janson avoit cette fois le secret de la cour pour l'élection. Le conclave étoit divisé en six factions; Coulanges indique tous les membres, et les divers intérêts de ces partis. Le conclave fut long, et dura cinq mois. Les plus zélés portoient le cardinal Barbarigo, évêque de Padoue, qui mourut en odeur de sainteté, en 1697; mais il ne fut point élu par l'opposition de l'Autriche et de la France, et parce qu'il refusa de faire une promesse que le ministère français exigeoit de lui; savoir, de donner des bulles aux députés de 1682. Il faut convenir que cette demande fait peu d'honneur à la délicatesse des ministres, et que le refus du cardinal honore, au contraire, son caractère. Le cardinal de Bouillon avoit fort blâmé cette demande du ministère; mais il avoit perdu tout crédit. Antoine Pignatelli, archevêque de Naples, fut élu le 12 juillet 1691, et prit le nom d'Innocent XII. C'est lui qui termina les différends avec la France, et pourvut aux évêchés vacans.

Cet extrait prouve quel est l'intérêt des *Mémoires* de Coulanges; ils embrassent deux conclaves et l'intervalle qui les sépare; ils rendent compte de beaucoup de faits, d'entretiens et de négociations; ils font connoître aussi des usages et des cérémonies relativement à l'élection et à la mort des papes. A ces détails sérieux Coulanges mêle souvent des anecdotes qui le sont moins; il raconte les principales circonstances de son séjour à

Digitized by Google

Rome; il cite souvent des vers, car il en faisoit sur les moindres évènemens. L'estimable éditeur a supprimé plusieurs de ces pièces, et auroit pu même, je crois, pousser la sévérité beaucoup plus loin. Cet éditeur est fort instruit; il paroît connoître parfaitement le siècle de Louis XIV, et les personnages de ce temps. Ses notes sont généralement sages et précises; je ne sais cependant si quelques-unes ne manquent pas d'exactitude. Sur la régale, par exemple, et sur d'autres matières relatives à nos libertés, je craindrois que M. de Monmerqué n'eût accordé trop aux idées de l'ancienne magistrature. Il me semble aussi qu'il ne rend pas justice au cardinal Le Camus, et qu'il adopte avec trop de confiance les jugemens trop légers de Coulanges sur ce pieux évêque; jugemens qui pouvoient tenir à la légèreté d'un homme du monde, ou aux préventions de quelques coteries.

A cela près, ces *Mémoires* offrent des matériaux de quelque prix pour l'histoire, et, dans la circonstance actuelle, ils ont le mérite de fournir une lecture qui a des rapports avec ce qui occupe les esprits. Le volume est terminé par quelques Lettres inédites de Mme. de Sévigné, de M. de Pomponne, de La Fontaine, et de différens autres personnages du temps. Ces Lettres sont aussi accompagnées de notes explicatives qui attestent le goût et l'exactitude de l'éditeur.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Dès que le souverain Pontife fut mort, S. Em. M. le cardinal Pacca, camerlingue, rassembla les clercs de la chambre, et se rendit avec eux au palais Quirinal. Etant entré dans la salle où S. S. avoit rendu le dernier soupir, le cardinal se mit à genoux, pria pour le Pontife, et jeta de l'eau bénite sur le corps. On rompit l'anneau du pêcheur. S. Em. retourna dans son palais avec une escorte de la garde suisse,

Digitized by Google

et reçut des postes militaires les honneurs supérieurs. Elle assigna aux clercs de la chambre leurs fonctions, et fit avertir le sénateur de Rome. La grosse cloche du Capitole, et toutes celles de la ville, annoncèrent la mort du Pape. On délivra de prison ceux qui n'étoient enfermés que pour des délits de peu d'importance. Le 20, au soir, M. le cardinal della Somaglia, doyen du Sacré-Collége, réunit chez lui les chefs d'ordre présens dans cette capitale. Avec le cardinal camerlingue, qui, durant les vacances du saint Siége, intervient à toutes les congrégations, s'y trouvèrent les cardinaux Fesch, pour l'ordre des prêtres, et Consalvi, pour l'ordre des diacres, et de plus Mgr. Mazio, secrétaire du Sacré-Collége. Le 21, au matin, il y eut, au palais Quirinal, une congrégation extraordinaire de tous les cardinaux présens à Rome. Il y fut décidé, à la presque unanimité, que le conclave se tiendroit dans ce palais : on croit que c'est parce que le séjour du Vatican passe pour être moins sain dans cette saison. Mgr. Mazio assistoit à cette congrégation.

— Les Pères Pénitenciers de Saint-Pierre ont constamment récité des prières auprès du corps du Pape. Le 21, au matin, le corps a été embaumé et revêtu de la soutane blanche et de la mozette rouge, et exposé dans une des antichambres du palais, où on laissa entrer le peuple. Le 22, les entrailles du Pontife, renfermées dans une urne, ont été transférées dans l'église de Saint-Vincent et Saint-Anastase, où elles ont été reçues par le curé, assisté des Pères Clercs-Mineurs qui desservent cette église. Le même jour, au soir, on transporta le corps du palais Quirinal au Vatican. Le convoi se fit avec beaucoup de pompe. Le corps du saint Père étoit dans une litière tendue de noir, surmontée de la tiare, et ouverte de trois côtés. Des détachemens de troupes ouvroient et fermoient la marche. Douze Pénitenciers de Saint-Pierre récitoient des prières à voix basse. Arrivés au portique de Saint-Pierre, ils portèrent le corps dans la chapelle Sixtine, où ils le revêtirent de ses habits pontificaux, et continuèrent des prières. Le concours du peuple qui suivoit le convoi témoignoit sa douleur de la perte du vertueux Pontife.

PARIS. On a célébré à la métropole, le 9, un service solennel pour le souverain Pontife que l'Eglise vient de perdre. Mgr. l'archevêque officioit, assisté de MM. les archidiacres. Les cinq absoutes ont été faites par M. l'archevêque et par

Digitized by Google

les quatre dignitaires du chapitre, savoir, MM. les archidiacres et M. l'archiprêtre. Mgr. le nonce, les évêques qui se trouvent à Paris, les curés de Paris, et un grand nombre d'ecclésiastiques, ont assisté à la cérémonie. Les stales du chœur étoient occupées par des membres des autorités, et de pieux fidèles étoient réunis dans l'église. Un catafalque, avec les armes du souverain Pontife et cent cierges alentour, avoit été dressé dans l'église, et le sanctuaire et le chœur avoient été tendus avec magnificence.

— La neuvaine annuelle du Calvaire commencera le samedi au soir, veille de la fête. Dimanche, M. l'archevêque de Paris officiera, et bénira les trois croix placées sur le fronton des deux ailes du bâtiment et sur celui qui termine le péristyle de la nouvelle église. Le lundi 15, les clergés de Bonne-Nouvelle et de Saint-Vincent-de-Paul se rendront au Calvaire, ainsi que le grand et le petit séminaires de Versailles et le séminaire de Notre-Dame-des-Champs. Le mardi, le clergé de Saint-Sulpice; le mercredi, ceux de Saint-Ambroise et de Saint-Antoine, dans le faubourg de ce nom; le jeudi, les clergés de Saint-Séverin et de Saint-Louis en l'île, avec le séminaire établi dans cette dernière paroisse. M. l'évêque de Cybistra officiera ce jour-là. Le vendredi, le clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois; et le samedi, celui de Saint-Louis et Saint-Paul. Le dimanche, un évêque officiera; le lundi, service pour le Pape; M. l'évêque de Paros officiera, et M. le nonce pontifical assistera à la cérémonie. Tous les jours, il sera célébré des messes pendant toute la matinée. La grand'-messe sera à dix heures, et l'office sera terminé le soir avant cinq heures. Il y aura un registre ouvert pour les souscriptions pour la construction de l'église.

— M. de Sausin, évêque de Blois, a fait son entrée dans cette ville le vendredi 29, au soir. La gendarmerie étoit allée au-devant du prélat; le clergé, et toutes les autorités et les corps, lui ont successivement été présentés, et ont prononcé des discours où ils ont exprimé la joie générale. Mgr. y répondit avec grâce et affabilité. Le lendemain eut lieu son installation dans l'église cathédrale; les autorités s'y trouvèrent encore. M. l'abbé Pointeau, vicaire-général et curé de la cathédrale, complimenta le prélat, qui adressa au peuple une exhortation pastorale. L'après-midi, M. l'évêque assista à la

Digitized by Google

distribution des prix du petit séminaire, et le lendemain il officia pour la fête de saint Louis. Sa santé paroît délicate; mais la piété et la douceur qui règnent sur sa figure ont frappé tout le monde. Ce qu'on sait de ses talens, de son zèle et de sa conduite honorable pendant la persécution, est propre à lui concilier tous les esprits. M. de Sausin étoit grand-vicaire de Lisieux au commencement de la révolution; il se retira en Allemagne, où il est constamment resté. Il étoit fort lié avec feu M. l'évêque de Boulogne; les mêmes principes et le même goût de piété les avoient unis. M. de Sausin ne rentra point en France à l'époque du Concordat, et attendit que tous les orages fussent passés. Il n'est revenu dans sa patrie qu'au retour du Roi, et s'étoit retiré dans sa famille, comptant, sans doute, y échapper à tous les regards, et s'y soustraire à des travaux que sa modestie autant que son âge et ses infirmités lui faisoient redouter : mais on n'a pas voulu priver l'Eglise de ses talens et de ses services; M. l'évêque de Valence l'a fait grand-vicaire, et le Roi l'a appelé à un poste plus élevé encore, et l'a mis à la tête d'un diocèse qui éprouve de grands besoins, et qui, de plus, a été agité par de tristes divisions. La prudence du prélat pourvoira aux uns et calmera les autres, et les esprits les plus prévenus céderont à la voix d'un pasteur dont les principes et la conduite ont été également purs et irréprochables. Nous rendrons compte de sa première Lettre pastorale, qui ne vient que de nous parvenir.

— La réception de M. l'évêque de Nevers dans sa ville épiscopale n'a pas été moins brillante que celle des autres prélats dont nous avons successivement parlé. M. Millaux a été reçu sous un arc de triomphe élevé près de l'hôpital, au bruit des cloches et de l'artillerie. Toutes les autorités s'y sont réunies pour saluer Mgr., et le clergé est arrivé en procession au-devant du prélat, qui a pris place sous le dais. Les Sœurs de la Charité, toutes les congrégations, les autorités civiles et militaires, la garde nationale et la garnison accompagnoient la procession. A la porte de la cathédrale se sont trouvés deux anciens membres du chapitre, MM. de Damas et Laviron. Ce dernier a quatre-vingt-dix ans; l'autre, qui est octogénaire, est frère du duc de ce nom. M. de Damas a complimenté le prélat, et a commencé son discours par ces paroles de Siméon : *Nunc dimittis servum tuum.* Cette heureuse ap-

Digitized by Google

plication, et l'âge de l'orateur, ont touché tout le monde. L'église étoit remplie de fidèles. On a chanté le *Veni, Creator*, au milieu des signes de l'allégresse la plus vive, et M. l'évêque a donné la bénédiction et entonné le *Te Deum*. On l'a reconduit à son palais, où les autorités et le clergé sont allés tour à tour lui rendre leurs hommages. Le soir, la ville a été illuminée; on distinguoit surtout la tour de Saint-Cyr et le Calvaire. Mgr. s'est rendu dans ce dernier lieu, et y a adressé aux fidèles quelques mots d'édification.

— M. André-Etienne-Antoine de Morlhon, archevêque d'Auch, est arrivé, le 17 août, dans cette ville. L'autorité avoit pris des mesures pour lui faire une réception convenable; mais le prélat a trompé l'attente générale, et a trouvé le moyen d'arriver sans éclat. Les grands-vicaires dont il a fait choix sont MM. Fenasse, pro-vicaire-général et supérieur du séminaire d'Ausch; Belloc, curé de Sainte-Marie de cette ville, et Darré, professeur au séminaire.

— M. de Bausset, archevêque d'Aix, qui a administré long-temps le diocèse de Fréjus, a annoncé la cessation de ses rapports avec ce diocèse par un Mandement adressé au clergé et aux fidèles du département du Var. « Voici le dernier acte de notre administration, dit le prélat : nous ne pouvions mieux la terminer qu'en nous réjouissant avec vous de ce que le Tout-Puissant vous donne enfin le pasteur selon son cœur, qui vous avoit été promis, et que vous attendiez depuis bien des années. Nous vous avons souvent parlé de lui, de toutes les vertus qui le distinguent.... Il remplira avec zèle et exactitude tous les devoirs que sa dignité lui impose. C'est pour répondre dignement à sa haute vocation qu'il se prépare, dans le silence de la retraite, à recevoir l'onction sainte que, malgré notre indignité, nous sommes destiné à répandre sur lui ». M. l'archevêque demande donc des prières et pour le prélat qu'il alloit consacrer et pour lui-même. « Nous aussi, dit-il, en remettant dans des mains aussi pures cette partie du fardeau qui nous avoit été imposé, nous espérons que vous vous souviendrez de nous devant Dieu; vous le conjurerez de nous pardonner nos négligences et toutes les autres fautes dont nous nous sommes rendu coupable dans notre administration. Ce digne évêque que nous allons consacrer les réparera ». Ce langage, plein de charité et d'humilité, nous a paru aussi touchant que propre à édifier.

Digitized by Google

— M. Pierre, curé de Saint-Pierre de Nanci, instruisoit depuis assez long-temps un Juif, dont le baptême a eu lieu dans la chapelle du séminaire de Nanci, le dimanche 31 août. Ce Juif, nommé Aaron Blin, est originaire de Metz, et né le 16 octobre 1790. Il a reçu au baptême les noms d'Emmanuel-Michel, et a eu pour parrain M. Bertrand de Maison-Neuve, lieutenant-général en retraite; et pour marraine, Mme. de Bourgogne. Le nouveau converti est le dernier de quatre frères qui ont successivement embrassé le christianisme. C'est le même qui, l'an dernier, assista au baptême d'une Juive, rapporté dans notre journal. Il est marié à une catholique, et leur mariage va être béni suivant les règles de l'Eglise. Les dispositions du nouveau chrétien paroissent être excellentes, et la cérémonie de son baptême a fort édifié les assistans. M. l'abbé Pierre, précédemment vicaire, et aujourd'hui curé de la même paroisse, a montré un grand zèle pour l'instruction du néophite.

— Le *Journal de Savoie*, du 7 août, contient l'extrait d'une lettre de M. Eugène Michaud, ecclésiastique, né à Samoens, en Savoie, et parti, l'année dernière, pour les missions de la Louisiane. Il parle d'une mission commencée chez les Osages, une des tribus indiennes du Missouri. M. l'évêque y envoya, en 1821, M. Lacroix, un de ses ecclésiastiques, qui ne put alors visiter qu'un seul village, mais qui y fut bien reçu, et baptisa un assez grand nombre d'enfans. Le missionnaire y est retourné dans l'été de 1822. Il partit, le 22 juillet, de Florissant, qui est à cinq lieues de Saint-Louis, et, après avoir marché à cheval pendant douze jours, il arriva au village qu'il avoit visité l'année précédente. On vint à sa rencontre, et on le traita avec toutes sortes d'égards. Le chef, et six des principaux officiers de la tribu, s'offrirent pour accompagner le missionnaire dans la visite de tous les villages; on le reçut partout avec empressement. Ces peuples s'occupent à la chasse ou à la guerre; ils portent des vêtemens; leurs femmes sont laborieuses; mais la polygamie est usitée parmi eux. Ce sera sans doute un grand obstacle pour les progrès de la religion catholique parmi eux; néanmoins ils se montrent bien disposés. Le missionnaire a célébré la messe en leur présence, et les a vu donner des marques de respect. Il a baptisé plusieurs enfans et distribué des croix aux chefs.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. S. A. R. Monsieur vient de mettre à la disposition de M. le préfet de la Seine-Inférieure une somme de 500 fr., pour être distribuée aux victimes de l'incendie qui a eu lieu à Rouen.

— LL. AA. RR. Monsieur et Mme. la duchesse de Berri, M. le ministre de l'intérieur, M. le préfet de la Seine et M. le vicomte de Castelbajac, se sont rendus, le 7, au Champ-de-Mars, pour assister aux courses qui ont eu lieu pour le grand prix. La jument *la Nell*, appartenant à M. le duc de Guiche, a remporté le prix. S. A. R. Monsieur a fait attacher une écharpe blanche à la bride de *la Nell*, et a fait remettre les 6000 fr. au propriétaire de *la Rosière*, qui avoit fait le trajet avec plus de rapidité que les autres coursiers.

— Le tribunal de police correctionnelle a rendu, le 5, son jugement par défaut contre l'éditeur du *Drapeau blanc*. Le tribunal, considérant que *la lettre inculpée contient des allégations et imputations qui sont éminemment de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du corps universitaire; que, d'un autre côté, l'éditeur avoit, en insérant l'article dans son journal, une garantie qui résultoit du nom, du caractère et de la réputation du signataire de la lettre, et que cette circonstance doit être prise en considération pour la fixation de la peine*, a condamné l'éditeur responsable à quinze jours d'emprisonnement, à 150 fr. d'amende, et à l'insertion du jugement dans son journal.

— La distribution des prix dans les colléges de l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, a été faite, le 23 août, à Vaugirard, par M. le prince de Montmorency, l'un des vice-présidens; et, le 30, à Senlis, par M. le comte de Vernège, secrétaire-général de l'association. Le plus vif enthousiasme a éclaté à la lecture du rapport de M. le ministre de la guerre, d'après lequel S. M. a daigné accorder aux élèves de cette association trois bourses par chaque concours à l'Ecole de Saint-Cyr.

— M. le comte d'Epinoy, commandant de la 12e. division militaire, vient d'être nommé grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis.

— M. le comte Roger de Damas, célèbre par ses talens militaires et sa fidélité à la dynastie des Bourbons, vient de finir ses jours au château de Cirey (Haute-Marne), à l'âge de 58 ans.

— M. le comte O'Mahony, colonel du 9e. léger, vient d'être promu au grade de maréchal de camp.

— M. Aubusson de Soubrebost, député de la Creuse, qui siégeoit au côté gauche, vient de mourir.

— Trente-huit officiers espagnols, fait prisonniers de guerre à la Corogne, et parmi lesquels se trouvent cinq officiers supérieurs, ont été débarqués à Lorient le 3 septembre.

— Le nommé Mazoyon, de Tarare, convaincu d'avoir répandu des nouvelles alarmantes, a été condamné par le tribunal correctionnel de Villefranche (Rhône), le 30 août dernier, à trois mois de prison et à 150 fr. d'amende.

— Le libraire Brockhans, de Leipsick, qui s'est fait depuis quel-

Digitized by Google

ques années une grande réputation comme éditeur de presque tous les ouvrages démagogiques qui paroissoient en Allemagne, est mort dans la nuit du 20 au 21 août. Tout ce qui sortoit des presses de ce libraire étoit prohibé dans le royaume de Prusse.

— M. l'abbé Lémery, qui avoit enseigné les mathématiques à Buonaparte, à l'Ecole de Brienne, est mort, le 15 août, à Pétersbourg, à l'âge de 60 ans.

— Le capitaine Kotzebue est parti de Cronstadt, le 9 août, pour faire son troisième voyage autour du monde. Il commande la corvette l'*Entreprise*, et se rend d'abord à Rio-Janéiro.

— Il règne une grande fermentation dans l'île de Cuba. On a proposé à la Havanne de proclamer l'indépendance de cette île, et la constitution des cortès.

— La république de Colombie a offert à la république péruvienne un secours de six mille hommes, pour l'aider à détruire les troupes royalistes. Déjà trois mille hommes ont mis à la voile pour Lima.

— L'empereur du Brésil a adressé, le 3 mai, à l'assemblée législative de ce royaume un discours dans lequel il rend compte des mesures qu'il a prises pour assurer la tranquillité et l'indépendance du Brésil depuis que les cortès se sont emparés de tout le pouvoir à Lisbonne. Il a fait connoître la situation présente du Brésil, et a témoigné le désir de voir naître une constitution également éloignée du despotisme et de la démocratie. L'expérience a prouvé que les constitutions de 1791 et 1792 ne peuvent contribuer qu'à écraser les nations par tous les genres d'anarchie.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Un vaisseau anglais, venant de Gibraltar, a paru dans la rade de Cadix, le 28 août, et, après avoir tiré six coups de canon de salut, est venu se ranger parmi les vaisseaux de la flotte française. Le capitaine de ce vaisseau et un commissaire anglais ont débarqué, et ont été présenter leurs hommages au Prince généralissime. Il paroît que ce commissaire étoit le secrétaire de sir William A'Court, et qu'il venoit offrir une capitulation sous la médiation de l'Angleterre. On dit que le Prince a répondu, que le délai qu'il avoit accordé pour les négociations étant expiré, il s'en remettoit à la vaillance française et à la justice de la cause qu'il défendoit.

M. Bosquillon de Fraicheville, lieutenant-colonel, vient d'être nommé colonel du 2e. léger, en remplacement de M. le duc de Crillon, promu au grade de maréchal de camp. Le 2e. léger est devant Cadix.

Une maladie causée par l'excès des fatigues a forcé M. le contre-amiral baron Hamelin à quitter le commandement des forces navales en station devant Cadix. Mgr. le duc d'Angoulême a daigné accepter un déjeûner, le 22 août, à bord du vaisseau *le Colasse*. Après avoir fait l'inspection du navire, S. A. R. a donné à M. le contre-amiral Hamelin des témoignages publics de sa satisfaction.

On travaille avec activité à des préparatifs d'embarquement. Soixante barques, pouvant porter trois mille hommes, sont réunies à Rota. On

Digitized by Google

en attend autant. On exerce les troupes à l'embarquement et au débarquement; on les fait aussi naviguer pour les habituer à la mer. Cinq cents hommes de la brigade Ordonneau ont été embarqués sur la flotte.

Trois bâtimens de la marine portugaise se sont réunis à notre escadre pour le service du blocus.

Il y a eu, le 30 août au matin, un feu très-vif au Trocadero. Le Prince généralissime s'est tenu pendant tout le feu à la batterie dite d'Angoulême, les boulets, les obus venoient tomber bien au-delà de lui, et même assez près de sa personne. Un voltigeur a été tué près de S. A. R.

Le Trocadero a été enlevé avec la plus grande vigueur sous les yeux de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, le 31 août, à deux heures trois quarts. L'ennemi a eu environ cent cinquante hommes tués, et deux cent cinquante blessés; on lui a fait neuf cents prisonniers, et enlevé plus de cinquante pièces de canon en batterie.

Un grand nombre de transfuges français voyant que leur cause étoit perdue en Espagne, sont passés à Gibraltar, dans les premiers jours d'août. On a distingué, dans le nombre, le général Lallemant, qui s'est, dit-on, embarqué pour l'Afrique; Cugnet de Montarlot, Vaudoncourt, le capitaine Nantil, Caussin, Texier, et un journaliste nommé Chappuy. Beaucoup d'autres transfuges portent des noms supposés. On ne leur permet de séjourner que peu de jours à Gibraltar.

Par suite de la convention conclue avec le général Ballesteros, le général André Equaguirre, commandant constitutionnel du fort de Penas de San-Pedro, vient de faire sa soumission, ainsi que les troupes sous son commandement.

Trois officiers supérieurs espagnols, qui avoient voulu fomenter une insurrection dans l'armée de Ballesteros, à l'occasion de la convention souscrite, ont été éloignés de l'armée.

Tous les officiers de l'état-major de Zayas ont refusé de servir sous Riégo, et ont fait leur soumission au comte Molitor. Le fond du régiment de Burgos et les cadets de l'école militaire sont également passés dans nos rangs.

Riégo a publié à Malaga deux violentes proclamations. Il a fait arrêter et conduire à bord d'une frégate, quatre archidiacres, les religieux de quatre couvens, et plusieurs officiers supérieurs.

La régence ayant posé en principe que tous les biens appartenant au clergé séculier et régulier lui seroient restitués dans leur intégrité, les acquéreurs desdits biens sont autorisés, pour cette année seulement, à faire la récolte des fruits des terres ecclésiastiques; mais sous la condition expresse d'acquitter les rentes, fermages, redevances, etc., auxquels sont assujetties lesdites terres envers les propriétaires légitimes.

Les droits seigneuriaux, annulés par les cortès, ont été rétablis, le 15 août, par un décret de la régence.

La régence vient d'instituer un conseil militaire pour l'organisation de l'armée. Le capitaine-général Castaños, célèbre dans la guerre de l'indépendance, en est nommé le président.

Digitized by Google

Le comte d'Onate, grand d'Espagne, qui s'est fait remarquer parmi les plus fougueux révolutionnaires, a été arrêté par ordre de la régence, et conduit vers les frontières de France.

La régence a nommé le général Morillo commandant général de la Galice.

M. le lieutenant-général Bourck s'est porté contre les troupes constitutionnelles qui étoient sorties d'Orense, et qui ont été atteintes à Gallegos de Campo. L'ennemi a envoyé de suite un parlementaire pour faire des propositions. Une capitulation a été signée, en vertu de laquelle trois généraux, quatre colonels, cent quarante-six officiers de tous grades, et douze cent soixante sous-officiers ou soldats se sont rendus prisonniers de guerre, et doivent être conduits en France. Les armes, les munitions et la caisse sont restés en notre pouvoir. Cet évènement assure la parfaite tranquillité de toute la Gallice, et rend disponible la plus grande partie de la division du général Bourck.

Une grande partie de la garnison de Santona a quitté cette place pour se réunir aux assiégeans.

M. le maréchal de camp baron Jamin remplace provisoirement le général de Conchy dans le commandement de la 7e. division militaire, qui forme le siége de Pampelune.

M. le maréchal de Lauriston a fait attaquer, le 3, les faubourgs de Pampelune. Nos troupes se sont élancées avec leur valeur ordinaire, et, malgré le feu des batteries de la place et la fusillade qui partoit des maisons et des couvens crénélés, les faubourgs de la Madeleine et de Rocheappela ont été emportés. Nos troupes y sont établies. Notre perte a été peu considérable.

M. Blaise de Fournas, maréchal de camp au service de l'Espagne, est parvenu à s'échapper avec sa famille de Mahon, où il avoit été constitué prisonnier des cortès; il a débarqué à Mataro, et a offert à M. le maréchal Moncey de servir dans ses rangs.

Nos croiseurs ont capturé devant Barcelonne une barque de pêcheur qui, d'après les ordres de Rotten, conduisoit à l'embouchure du Llobrégat, pour y être fusillées, six personnes qui occupoient dans cette ville des places importantes. Le maire de Barcelonne et un ecclésiastique supérieur de l'Hôtel-Dieu, étoient du nombre.

L'alcade de Tarragone a été déporté à l'île d'Ivica.

M. l'archevêque de Bordeaux a présidé la distribution des prix dans son petit séminaire de Bazas, et a recueilli les consolations que lui offre cette maison, son ouvrage et l'espérance de son diocèse. Elle contient aujourd'hui plus de deux cent trente élèves, tous portant l'habit ecclésiastique, et se destinant au sanctuaire. Les bienfaits du vertueux prélat qui peut-être trouve dans la vivacité de sa foi le secret de les multiplier, joints à quelques secours du gouvernement et aux of-

Digitized by Google

frandes des pieux fidèles, voilà les ressources d'un établissement si précieux. Le supérieur de la maison la dirige avec autant de sagesse que de vigilance, et s'attache surtout à y entretenir la piété, une bonne discipline, et l'amour du travail. Les études y sont fortes, et les examens ont été brillans. Ils ont duré trois jours, et les élèves ont répondu de la manière la plus satisfaisante aux questions qui leur ont été faites par des personnes instruites du voisinage. On s'étoit rendu à Bazas pour prendre part à cette espèce de fête classique. La distribution des prix a été très-imposante par la présence du vénérable archevêque, et par le concours d'un nombreux auditoire. La cour du petit séminaire contenoit plus de douze cents spectateurs. Un *Te Deum*, chanté solennellement, a couronné la journée. M. l'archevêque a adressé quelques paroles d'encouragement et d'édification aux élèves et à leurs estimables maîtres, et a visité aussi la maison des Frères des Ecoles chrétiennes, dont la ville de Bazas est redevable à un de ses plus vertueux citoyens qui a cru ne pouvoir faire un meilleur usage de sa fortune. On verra peut-être avec intérêt la pièce suivante, où un homme d'un nom cher à la religion et aux lettres a célébré les vertus du saint prélat :

Les élèves du petit séminaire de Bazas à Mr. l'archevêque de Bordeaux, le 27 août 1823.

Elle renait pour nous, cette fête sacrée,
Douce solennité tous les ans célébrée
Par nos pieux transports.
Le digne successeur des Delphin, des Hilaire,
Vient encore en ces lieux, d'un regard tutélaire,
Animer nos efforts.

Il se plait parmi nous; et sa main paternelle
S'apprête à couronner la carrière annuelle
De nos jeunes travaux.
Il vient nous annoncer les loisirs de l'automne,
Ceint nos fronts de lauriers, nous bénit et nous donne
Le signal du repos.

Ce prélat vénéré, l'honneur du sanctuaire,
Pour faire plus d'heureux, de sa sainte carrière
Voit prolonger le cours.
Dieu, qui veille d'en haut sur sa vigne chérie,
Daigne, en notre faveur, d'une si belle vie
Multiplier les jours.

Digitized by Google

Son cœur dans ses bienfaits se plait à se répandre.
Par les soins les plus doux, par l'amour le plus tendre,
Il nous a prévenus.
Il est notre pasteur, il est notre modèle:
Amis, si nous voulons récompenser son zèle,
Imitons ses vertus.

Etudions sa foi, sa profonde doctrine,
Cette tendre ferveur, cette douceur divine
Que rien ne peut troubler.
Cherchons à retracer les traits d'un si bon père:
Oui, tout humble qu'il est, le secret de lui plaire,
C'est de lui ressembler.

Il nous a ménagé la douce solitude
Où, parmi les travaux, la prière et l'étude,
Nos jours coulent en paix.
Nous lui devons les biens qui comblent notre enfance,
Et du Roi généreux qu'idolâtre la France,
Les utiles bienfaits.

Des rois et des Césars la fille auguste et chère,
Tandis que son époux brisoit la tête altière
De la rébellion,
Vint parmi nous prier le Dieu de la victoire,
Sourit à nos travaux consacrés à la gloire
De la religion (1).

Il nous a prodigué ses bontés paternelles,
Ce prélat dont le nom, révéré des fidèles,
Est gravé dans nos cœurs.
Il console aujourd'hui la sanglante Ibérie,
En lui faisant goûter l'autorité chérie
Du pasteur des pasteurs (2).

Vous qui sur vos enfans attirez tant de grâces,
Obtenez-leur le don de marcher, sur vos traces,
De vertus en vertus;
Et le Seigneur, en nous couronnant vos mérites,
Admettra le prélat, ses prêtres, ses lévites,
Au séjour des élus.

Le comte DE MARCELLUS.

---

(1) S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême, a daigné honorer le petit séminaire de Bazas de sa visite, en juin 1823, et l'a assuré de sa protection.

(2) S. Exc. Mgr. Justiniani, archevêque de Tyr, nonce apostolique près S. M. Catholique, est venu visiter le petit séminaire de Bazas, en se rendant en Espagne, dans le mois de juillet 1823.

Digitized by Google

Sur les derniers conclaves.

On peut se former une idée de ce qui se passe dans les conclaves en consultant l'*Histoire des Conclaves depuis Clément V jusqu'à présent*, 1689, in-4°.; cet ouvrage a été réimprimé avec des additions en 1691, 1694 et 1703, 2 vol. in-12 et in-8°. On croit que l'ouvrage est du baron de Huyssen; mais un bibliographe moderne l'attribue à Vanel, et le présente comme n'étant guère que la traduction d'un livre italien publié en 1667. Quoi qu'il en soit, cette *Histoire des Conclaves* offre des détails assez curieux, quoiqu'il ne faille pas y ajouter une foi entière.

Nous venons de recevoir de Rome un petit écrit intitulé le *Journal du Siége vacant*, dans lequel on donne une notice sur toutes les cérémonies qui ont lieu depuis la mort d'un pape jusqu'à l'élection de son successeur. Cette description paroît fort exacte, et nous nous ferons un plaisir d'en communiquer quelque chose à nos lecteurs.

Depuis 1700 jusqu'à l'époque actuelle, il y a eu neuf conclaves; il n'est question que du premier, dans l'*Histoire des Conclaves* ci-dessus cités, et on a peu de données sur ce qui s'est passé dans les conclaves suivans.

Le conclave de 1700, qui suivit la mort d'Innocent XII, et où Clément XI fut élu, le 23 novembre, dura quarante-cinq jours. Il étoit composé de cinquante-huit cardinaux, dont sept Français; savoir, les cardinaux de Bouillon, doyen; d'Estrées, Le Camus, de Janson, de Coislin, de Noailles et de La Grange d'Arquien; ce dernier étoit père de la reine de Pologne, et avoit été fait cardinal sur la présentation de son gendre. Huit cardinaux, tous étrangers, manquèrent à ce conclave; parmi eux étoient deux cardinaux français, de Bonzi et de Furstemberg. Ainsi il y avoit alors neuf cardinaux de notre nation; je ne crois pas que depuis il s'en soit trouvé autant à la fois. Dans ce conclave, le cardinal Marescotti eut l'exclusion de la France, parce qu'on le croyoit opposé aux intérêts de cette couronne. Jean-François Albani, qui fut élu, avoit 51 ans, et prit le nom de Clément XI.

Digitized by Google

Ce sage et zélé pontife étant mort le 19 mars 1721, le conclave s'ouvrit dix jours après, et fut composé de cinquante-six cardinaux, dont deux seulement étoient Français; savoir, les cardinaux de Rohan et de Bissy; onze cardinaux n'y allèrent pas, et dans ce nombre il y en avoit quatre Français, de Noailles, de Gesvres, de Mailly et de Polignac. Le conclave finit, le 8 mai, par l'élection de Michel-Ange Conti, qui étoit âgé de 65 ans, et qui prit le nom d'Innocent XIII.

Ce pape ne régna que deux ans et dix mois; il mourut le 7 mars 1724, n'ayant nommé que trois cardinaux. Le conclave fut com[illegible]é de cinquante-trois cardinaux, dont trois Français, de Rohan, de Bissy et de Polignac; douze cardinaux n'y parurent pas; dans ce nombre, dix étoient étrangers et deux Français, de Noailles et de Gesvres. On dit que le cardinal Orsini ayant fait à ses collègues des représentations sur leurs divisions, le cardinal Olivieri, voyant qu'on ne pouvoit s'accorder sur le choix, suggéra l'idée de choisir un cardinal qui joignoit à une grande naissance une réputation méritée de piété et de vertu. Le cardinal Orsini, archevêque de Bénévent, fut donc élu le 29 mai 1724; il étoit âgé de 75 ans, et prit le nom de Benoît XIII.

Ce pontife gouverna l'Eglise près de six ans, et mourut le 21 février 1730. Le conclave s'ouvrit le 3 mars; on y comptoit cinquante-cinq cardinaux, dont trois Français, les mêmes qui avoient assisté au conclave précédent. Douze y manquèrent, desquels étoient les cardinaux de Gesvres et de Fleury. Dès le commencement du conclave il fut question du cardinal Corsini; mais l'empereur s'étant montré opposé à son élection, le cardinal Corradini fut mis sur les rangs; il était savant, et avoit une réputation égale à son mérite. Il ne lui manqua que quatre voix; le cardinal Bentivoglio s'étant opposé à son élection au moment de l'Espagne, les Français et beaucoup d'Italiens persistèrent vainement à le soutenir. Le cardinal Albani, qui étoit camerlingue, se retourna du côté de Corsini; l'empereur avoit changé de sentimens à son égard, et son élection fut résolue le 11 juillet. Mais le cardinal demanda qu'elle fût différée jusqu'au lendemain, jour de la fête de saint Jean Gualbert, patron de sa famille. Le cardinal Laurent Corsini avoit 78 ans, et prit le nom de Clément XII. Le conclave avoit duré quatre mois et sept jours.

Clément XII occupa le saint Siége neuf ans et demi; il mou-

Digitized by Google

rut le 6 février 1740, ayant créé trente-cinq cardinaux en quinze promotions. Le 17 du même mois, vingt-six cardinaux entrèrent au conclave; mais on ne commença guère à s'occuper sérieusement de l'élection avant les premiers jours d'avril. Alors le conclave se trouva composé de cinquante-quatre cardinaux, dont trois Français, de Rohan, d'Auvergne et de Tencin; onze n'y vinrent pas; parmi ces derniers étoient les cardinaux de Polignac, de Gesvres et de Fleury. Ruffo, Rezzonico et Porzia parurent successivement sur le point d'être élus; Firrao fut rejeté par l'empereur. Aldovrandi eut jusqu'à trente-trois voix; il lui en falloit trente-quatre. Enfin la faction Aquaviva, qui poussoit, et la faction Albani, qui le repoussoit, également lasses de la longueur du conclave, se réunirent pour choisir un cardinal étranger à l'une et à l'autre. On balança entre Lambertini et Lercari; le premier fut préféré, et obtint de suite toutes les voix, le 16 août; il n'en avoit pas une la veille. Il prit le nom de Benoît XIV.

Ce pontife mourut le 3 mai 1758, âgé de 83 ans; il est assez connu par sa science et ses écrits. Le conclave fut composé de quarante-quatre cardinaux, dont deux seulement étoient de notre nation, de Luynes et de Gesvres; onze ne purent s'y rendre; un de ces derniers étoit Français, le cardinal de Tavannes. Les cardinaux Crescenzi et Archinto réunirent d'abord un assez grand nombre de suffrages; ensuite on proposa Cavalchini, auquel la France donna l'exclusion. Son crime étoit d'être favorable aux Jésuites, et d'avoir voté pour la canonisation de Bellarmin. Le cardinal Spinelli avoit des partisans; mais, s'attendant à être exclu par l'Espagne, il porta le cardinal Rezzonico. Celui-ci eut dix-huit voix le 5 juillet, et à l'*accession*, il s'en trouva tout à coup trente-une en sa faveur, Charles Rezzonico, évêque de Padoue, fut élu le 6 juillet; il étoit âgé de 65 ans, et prit le nom de Clément XIII.

Ce pieux et zélé pontife mourut le 2 février 1769; le conclave s'ouvrit le 15; on y compta quarante-sept cardinaux, réduits à quarante-six, le cardinal Lante étant sorti du conclave. Dans ce nombre, deux seulement étoient Français, de Luynes et de Bernis. Sur dix cardinaux qui y manquèrent, quatre étoient de notre nation, de Gesvres, de Choiseul, de Rochechouart et de Rohan. Les divisions qui existoient entre le saint Siége et les couronnes rendoient le choix fort difficile.

Digitized by Google

Deux partis principaux, celui dit des *zelanti* et celui des couronnes, divisoient le conclave. Le cardinal Chigi, arrière-petit-neveu d'Alexandre VII, étoit porté par les premiers; mais il fut écarté, et le cardinal Jean-Vincent-Antoine Ganganelli fut élu le 19 mai; il avoit 64 ans, et étoit le seul religieux du Sacré-Collége. Il prit le nom de Clément XIV.

Son pontificat finit le 22 septembre 1774, et le conclave s'ouvrit le 5 octobre. Il s'y trouva quarante-sept cardinaux, dont deux moururent pendant le conclave. La France n'avoit dans ce nombre que les cardinaux de Bernis et de Luynes; les cardinaux de Rochechouart, de Rohan et de La Roche-Aymon ne purent y assister. Clément XIV avoit refusé, avant de mourir, de déclarer ceux qu'il avoit réservés *in petto* dans le dernier consistoire. Le cardinal Braschi n'avoit que 56 ans, et avoit été fait cardinal l'année précédente; il eut dès le commencement un grand nombre de voix; mais ensuite son élection parut manquer par l'opposition de la cour de Vienne. La cour d'Espagne favorisoit Pallavicini, qui annonça l'intention de refuser, et porta Braschi. Celui-ci fut remis sur le tapis; la cour de Vienne se désista de son opposition, et la France donna son consentement. Jean-Ange Braschi fut élu le 15 février, et prit le nom de Pie VI.

On sait quelle fut la fin de ce pontife. Il mourut en exil à Valence, le 29 août 1799, à 81 ans et 8 mois, ayant gouverné l'Eglise vingt-quatre ans et demi. Le conclave s'ouvrit à Venise le 1er. décembre suivant, et dura jusqu'au 14 mars; trente-cinq cardinaux y entrèrent, dont un seul Français, le cardinal Maury. Les autres cardinaux de notre nation, de La Rochefoucauld, de Rohan et de Montmorency, étoient absens, ainsi que sept autres cardinaux des autres nations. Des trente-cinq cardinaux présens, trente-un étoient de la création de Pie VI; les quatre autres étoient, deux de Benoît XIV, et deux de Clément XIV. Le cardinal Bellisomi, évêque de Césène, étoit porté par une fraction assez considérable du Sacré-Collége; le cardinal Mattei, mort récemment, eut aussi beaucoup de voix. Mais à la fin les suffrages se portèrent sur le cardinal Chiaramonte, religieux Bénédictin et évêque d'Imola. Son élection fut résolue le 12 mars, et différée seulement à cause de la mort du patriarche de Venise, qui arriva sur ces entrefaites. Le nouveau pontife prit le nom de Pie VII. Il étoit né le 14 août 1740, et avoit

Digitized by Google

reçu au baptême le nom de Barnabé-Louis. Etant entré à seize ans dans le monastère de Sainte-Marie à Césène, de la congrégation du Mont-Cassin, il prit les noms de Grégoire-Barnabé, vint à Rome au couvent de Saint-Paul, et y étudia la philosophie, la théologie et le droit-canon, et soutint des thèses au couvent de Saint-Callixte. Il enseigna la philosophie à Parme, et la théologie à Rome pendant neuf ans, et remplit diverses charges dans son ordre. Le 16 décembre 1782, Pie VI le fit évêque de Tivoli, et le 14 février 1785 il le transféra au siége d'Imola. Pie VII a créé cent cardinaux en dix-neuf promotions; quatre-vingt-neuf cardinaux sont morts sous son règne.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Le 23 août au matin, vingt-huit cardinaux se réunirent au Vatican, et tinrent la première congrégation générale ordinaire. On y lut les constitutions des souverains pontifes relatives au conclave, et tous les cardinaux promirent, par serment individuel, de les observer. Le préfet des cérémonies rompit publiquement l'anneau du pécheur et le plomb de la chancellerie apostolique. Le sous-dataire remit la cassette des suppliques cachetée, et le cardinal secrétaire des brefs remit aussi celle des brefs, pareillement cachetée. M. Bernetti fut confirmé dans la place de gouverneur de Rome. M. Daulo Foscolo, archevêque de Corfou, fut chargé de faire l'Oraison funèbre du Pape, et Mgr. Testa, de prononcer le discours pour l'élection du futur pontife. On devoit dans cette congrégation choisir les cardinaux qui présideroient à l'arrangement du local du conclave; mais ce choix avoit déjà été fait le 21. Ce sont MM. les cardinaux della Somaglia et Ruffo qui auront ce soin; jusqu'à ce que ce dernier soit arrivé de Naples, M. le cardinal Consalvi le remplacera. M. Mazio, secrétaire du Sacré-Collége, assiste, suivant l'usage, à toutes les congrégations pendant la vacance.

Les cardinaux se rendirent ensuite dans la chapelle Sixtine, où le corps du souverain Pontife avoit été transporté la veille. Le clergé de Saint-Pierre, et le doyen des chanoines fit l'absoute sur le corps, qui fut ensuite porté dans l'église Saint-Pierre. Tous les cardinaux suivoient le convoi. Le corps fut placé dans la nef du milieu, où M. Filonardi, arche-

Digitized by Google

vêque d'Athènes et chanoine de la basilique, répéta l'absoute. Ensuite on le déposa dans la chapelle du Saint-Sacrement, où les fidèles furent admis à lui baiser les pieds. Le peuple s'empressa de rendre cet hommage au vénérable défunt. Le soir du même jour se tint la congrégation des chefs d'ordre chez le doyen.

La neuvaine des obsèques commença le 24; M. le cardinal Pacca, sous-doyen et camerlingue, chanta la messe et fit l'absoute. Trente cardinaux s'y trouvoient; après la messe ils tinrent une seconde congrégation, confirmèrent les magistrats de Rome et de l'Etat de l'Eglise, et reçurent les hommages des conservateurs de Rome. Les cardinaux chargés de faire préparer le conclave présentèrent un rapport sur l'état des travaux. Sur le soir, on retira les restes de Pie VI de la niche où ils étoient déposés, et on les transporta au monument exécuté par Canova, et érigé récemment près la Confession de Saint-Pierre.

La seconde messe de la neuvaine fut célébrée, le 25, par M. le cardinal Galeffi. Dans la troisième congrégation générale qui se tint ensuite, on nomma confesseur du conclave le Père Louis Togni, religieux des clercs réguliers ministres des infirmes. Le même jour, on ensevelit le Pape : les cardinaux de sa création se réunirent dans la sacristie du Vatican. Le chapitre et le clergé de la basilique se rendirent à la chapelle, en chantant le *Miserere* à voix basse, et le corps fut porté, par les chapelains, dans la chapelle du chœur. Les cardinaux s'y rendirent, avec MM. Marazzani, majordôme; Barberini, maître de la chambre, et d'autres prélats. M. Filonardi bénit un cercueil de cyprès, et des prêtres y déposèrent le corps, vêtu de la soutane blanche et des autres habillemens ordinaires du souverain Pontife.

M. le cardinal Pacca couvrit le visage de l'auguste défunt d'un voile blanc, et le majordôme étendit un voile blanc sur tout le corps. On mit aux pieds une bourse de velours, avec trois médailles, d'or, d'argent et de bronze, à l'effigie du Pontife, et représentant les principaux événemens de son pontificat. Le tout fut recouvert d'un grand morceau de drap de soie rouge, et on ferma le cercueil, après qu'on y eut placé un cylindre dans lequel est un écrit relatif au gouvernement du Pontife. On en dressa procès-verbal, et les cardinaux remirent le cercueil à la garde des chanoines. On enfer-

Digitized by Google

ma ce cercueil de cyprès dans un autre de plomb, qui portoit les armes du Pontife et une inscription, et qui fut scellé des sceaux du cardinal camerlingue, du cardinal archiprêtre du Vatican, du majordôme et du chapitre. Ce second cercueil fut encore enfermé dans un troisième en bois, et le tout fut placé dans la niche ci-dessus, pour y rester jusqu'à l'érection d'un mausolée ou jusqu'à la mort du successeur futur.

Le 26, M. le cardinal Castiglione célébra la troisième messe de la neuvaine. Les prélats y assistèrent comme aux précédentes. Les cardinaux tinrent ensuite la quatrième congrégation générale, où ils nommèrent les médecins du conclave.

Les chefs d'ordre et le camerlingue ont nommé M. Benvenuti, délégué d'Ancône, à la place de délégué extraordinaire pour les quatre légations de Bologne, Ferrare, Forli et Ravenne, pour tout le temps de la vacance. Le prélat résidera à Bologne.

Parmi les cardinaux qui étoient absens de Rome au moment de la mort du Pape, quatre sont déjà arrivés; savoir, les cardinaux Testaferrata, Pallotta, Pandolfi et Albani. Le chevalier Vargas, envoyé de la régence d'Espagne, est arrivé le 23.

On fait, dans toutes les églises de la capitale, des services pour le Pape. Les Bénédictins du Mont-Cassin ont célébré le leur dans leur église de Saint-Calixte *in Transtevere*, qui a été quelque temps le titre de cardinal de S. S. Tous les couvens de l'ordre de Saint-Benoît avoient été invités à ce service pour un ancien confrère et pour un illustre protecteur.

— Un courrier extraordinaire annonce que les cardinaux sont entrés le 3 septembre au conclave.

Paris. Outre l'octave de la Sainte-Croix, qui sera célébrée au Mont-Valérien, il y aura une octave et des stations à Saint-Roch. Dimanche prochain, M. l'abbé Feutrier prêchera à une heure. Les paroisses qui y iront en station, sont, le lundi, Saint-Germain-l'Auxerrois; le mardi, l'Abbaye-aux-Bois; le mercredi, Bonne-Nouvelle et Saint-Gervais; le jeudi, Saint-Germain-des-Prés; le vendredi, Sainte-Valère; et le samedi, les Missions-Etrangères. Le dimanche 21, M. le coadjuteur d'Edimbourg officiera. Il y a indulgence plénière.

— M. Jacquemin, nommé par S. M. à l'évêché de Saint-Dié, est arrivé à Paris. Les prélats non encore institués ne peuvent obtenir leurs bulles qu'après l'élection du souverain

Digitized by Google

Pontife. Ceux dont les informations sont faites sont les prélats nommés pour Rouen, pour Perpignan, pour Châlons et pour Langres.

— Une ordonnance royale, en date du 20 août, autorise M. le supérieur du séminaire du Saint-Esprit à établir un petit séminaire. Nous avons déjà parlé des avantages d'un tel établissement, nécessaire pour suffire aux besoins de nos colonies, et pour préparer de longue main des sujets qui se dévouent à un ministère laborieux. Le nouveau petit séminaire sera ouvert le 1er. octobre; on n'y recevra point de jeunes gens avant quinze ans. Ceux qui voudront y être admis, devront avoir de l'inclination pour l'état ecclésiastique, être disposés à quitter leur pays et à se rendre dans les colonies, avoir un *exeat* de leur évêque, et de plus une promesse par écrit de leurs parens de ne point mettre d'obstacles à leurs vocations. Plusieurs sujets ont déjà été retenus; la grandeur du local qu'occupe le séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes, permet d'y recevoir un assez grand nombre de jeunes gens. Nous n'avons pas besoin de dire qu'un tel établissement est autorisé par les supérieurs ecclésiastiques; on peut écrire à M. le supérieur du séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes.

— M. le nonce pontifical ayant notifié aux évêques de France la mort du souverain Pontife, les prélats ont ordonné des prières pour le vertueux Pape. M. de Beauregard, évêque d'Orléans, a publié, le 4 septembre, un Mandement, où il retrace, dans un tableau court, mais animé, et les dernières persécutions de l'Eglise, et le courage du généreux Pontife. Le prélat continue en ces termes :

« Ne demandez plus de miracles à la Providence, chrétiens de la France; les siècles futurs s'étonneront de ceux dont vous fûtes les témoins. Ne fut-ce pas un miracle que l'Italie devenue libre au moment où Rome étoit veuve, et l'élection de Pie VII si prompte et si paisible? Ne fut-ce pas un miracle que ce réveil de la foi, cette joie de tous les peuples quand son élection leur fut connue, et cette longue vie de notre saint Pontife qui lui a permis de guérir tant de maux, et de donner des pasteurs aux églises veuves de la France ? »...

A la fin de son Mandement, M. l'évêque d'Orléans exhorte les fidèles à prier pour l'élection du Pape; et il termine ainsi :

« Revenons à la noble simplicité des anciens temps; rendons à l'église romaine l'obéissance et l'honneur qui lui sont dus; elle est la maîtresse de toutes les églises du monde. Les maux qui depuis tant

Digitized by Google

de siècles se sont répandus sur la terre ont été causés par des esprits désobéissans et orgueilleux; telle a été la source de toutes les hérésies, et l'hérésie ébranle les Etats : les peuples qui s'élèvent contre l'Eglise, se révoltent facilement contre les rois : *Quia ventum seminabunt, et turbinem metent* »....

— M. de Villèle, évêque de Soissons, a publié aussi un Mandement qui ordonne la célébration d'un service solennel, pour le feu Pape, dans toutes les églises du diocèse, et la récitation de prières publiques pour l'élection du Pape futur. Le prélat rappelle les vertus et les traverses des deux derniers Pontifes, et montre aux fidèles tout ce qu'ils doivent à la mémoire de ces illustres chefs de l'Eglise, et tout ce que demande d'eux l'importante affaire de l'élection dont les cardinaux sont aujourd'hui occupés. On chantera aux saluts, dans tout le diocèse, des prières pour implorer les grâces du Saint-Esprit sur les opérations du conclave.

— Les premiers regards de M. l'évêque de Tulle se sont portés sur les besoins de son diocèse, et sur la nécessité d'encourager les vocations sacerdotales. Le prélat s'est convaincu qu'environ cent prêtres de plus lui seroient nécessaires pour compléter l'organisation du diocèse, et donner à toutes les paroisses des secours proportionnés à leurs besoins. Sur le nombre des séminaristes qui habitent le grand séminaire de Limoges, environ cinquante appartiennent au diocèse de Tulle; mais, outre la portion des bourses du gouvernement, une somme annuelle de 12,000 fr. est nécessaire pour l'entretien de ces jeunes élèves. M. l'évêque de Tulle a fait à cet égard un appel à son clergé. Par une Lettre pastorale du 13 août, le prélat charge une commission de recevoir les dons des ecclésiastiques pour cette œuvre. Cette commission est composée de MM. Brival et Dhaubech, vicaires-généraux et archidiacres de Tulle et de Brive; et de M. Sage, chanoine-théologal. M. l'évêque a donné l'exemple, en contribuant lui-même pour une somme de 1000 fr. La voix du premier pasteur ne s'est pas fait entendre en vain, et il paroît que le clergé du diocèse de Tulle s'est empressé de pourvoir, par ses efforts et ses sacrifices, aux besoins de l'avenir. C'est sans doute ce qui a suggéré à M. de Sagey l'idée d'étendre et d'affermir une œuvre si importante : par une seconde Lettre pastorale du 29 du même mois, le prélat annonce la formation d'une association de dames chargées de recueillir les dons des fidèles

Digitized by Google

tant pour le grand que pour le petit séminaire. Cette association s'étendra dans tout le diocèse; elle tiendra des assemblées et nommera des quêteuses. Le 15 janvier prochain, il y aura une réunion générale et un discours; il sera célébré une messe d'actions de grâces pour les bienfaiteurs. La Lettre pastorale de M. l'évêque de Tulle contient un réglement et des dispositions générales dignes de la sagesse et du zèle du prélat, qui, en outre, expose les motifs les plus propres à toucher les fidèles, et à leur faire sentir combien ils sont intéressés à soutenir cette œuvre. Il se plaît à rendre hommage au bon esprit d'un peuple religieux, et appelle toutes les classes et tous les âges à seconder ses vues.

— M. l'évêque de Belley a célébré la fête de saint Louis à Bourg, et a officié pontificalement, ce jour-là, dans l'église Notre-Dame. Toutes les autorités y étoient présentes. La veille, M. Duguerry, missionnaire de Lyon, avoit prononcé le panégyrique du saint Roi, où de nombreux passages ont fait éclater le talent et les sentimens du jeune orateur, qui est déjà connu dans le diocèse de Lyon par son zèle et ses prédications. M. l'évêque a présidé à la distribution des prix, au petit séminaire de Meximieux, le 21 août; et au collége de Bourg, le jour de saint Louis. Chaque fois, le prélat a adressé aux jeunes gens des paroles de bonté. A Meximieux, le sous-préfet de Trévoux a prononcé un discours rédigé dans un très-bon esprit; et à Bourg, le directeur du collége a donné, avec autant de goût que de mesure, les plus sages conseils à la jeunesse qui lui est confiée. Son discours a été fort applaudi.

— Le peu de mots que nous avons dits de la guérison de Mme. la marquise de Goyon nous a attiré de plus amples détails. Un respectable pasteur de cette capitale, qui connoît cette dame depuis long-temps, nous transmet, sur ce qui la concerne, les renseignemens les plus précis. Depuis plus de dix ans, dit-il, je dirige cette dame et plusieurs personnes de sa famille, et je l'ai suivie pendant tout le cours de sa maladie. Cette maladie organique exposoit Mme. de Goyon à de fréquens évanouissemens; répétés jusqu'à quinze et vingt fois par jour, ils faisoient craindre qu'elle n'y succombât, et les médecins avoient annoncé qu'un de ces accidens finiroit probablement par l'enlever. Déjà, au mois de mai, on avoit écrit au prince, qui avoit prescrit une neuvaine, et indiqué le

Digitized by Google

jour où il devoit dire la messe pour elle. La malade n'éprouva aucun soulagement, et s'en humilia devant Dieu. On écrivit de nouveau au prince, et M. le curé Forster indiqua une seconde neuvaine, pendant laquelle M. le curé de Saint-Ambroise de Popincourt célébra chaque jour la messe à l'intention de la malade. Le huitième jour, il visita la malade, pour la disposer à la communion du lendemain. Ce jour-là, 8 juillet dernier, Mme. la marquise de Goyon se rendit, en voiture, à l'église Saint-Louis de la Chaussée d'Antin, sa paroisse. Elle eut encore des évanouissemens; mais, au moment de la communion, elle s'avança vers la sainte table, et resta assez long-temps à genoux. On commençoit à craindre que cette attitude ne la fatiguât, lorsqu'on la vit revenir avec une contenance assurée. Après avoir fait son action de grâces, Mme. de Goyon, qu'il avoit fallu porter à sa voiture et en descendre, y monta seule et sans secours. Elle monta de même, sans bras, dans ses appartemens, et réjouit par sa présence sa famille, qui étoit restée en prières. On ne pouvoit assez s'étonner d'un changement si subit et si total. Depuis ce temps, la santé de Mme. de Goyon se soutient, elle n'a plus de palpitations. Les médecins ne peuvent croire à sa guérison : pour les convaincre, cette dame a accepté la commission pénible d'aller quêter pour l'église du Calvaire. Elle est allée dans beaucoup de maisons, est montée à tous les étages, et n'a point été fatiguée d'un exercice aussi pénible. Elle est allée depuis au Mont-Valérien, y a monté par un soleil ardent, y a passé deux heures en prières, et est revenue sans rien prendre. Sa reconnoissance et sa piété cherchent tous les moyens de prouver à Dieu, par les bonnes œuvres, combien elle est touchée de la grâce qu'elle a reçue. Tel est l'extrait de la relation que l'on nous a transmise, et qui est accompagnée de lettres de parentes et d'amies de la malade, pour constater son état ancien et son état actuel. Si quelqu'un, ajoute M. l'abbé Quinet, doute du miracle, il peut s'assurer du fait au domicile de Mme. de Goyon, rue Saint-Lazare, n°. 121.

— Nous avons reçu, d'un respectable curé, des observations sur les irrévérences et la cupidité des loueurs de chaises dans quelques églises. Ces observations sont sévères; mais malheureusement elles sont trop justes, et l'abus dont on se plaint n'a frappé que trop souvent les ames pieuses et zélées. Nous concevons que l'auteur des observations soit révolté de

Digitized by Google

ce qu'il a pu voir à cet égard dans des églises de la capitale : toutefois, en approuvant le fond de ses observations, nous lui demanderons la permission d'en changer un peu la forme, et nous en présenterons prochainement un extrait, qui répondra, nous l'espérons, à ses vues. Nous nous estimerions heureux, si cette réclamation pouvoit faire cesser un abus affligeant, ou du moins le rendre moins criant.

— Le clergé catholique d'Irlande vient de perdre le doyen de ses prélats dans la personne de M. Jean-Thomas Troy, archevêque de Dublin. Né à Dublin, le 19 mars 1739, M. Troy entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et s'y distingua par ses talens et sa piété. Il fut fait évêque d'Ossory en 1776, et transféré à Dublin dix ans après. Les services qu'il a rendus aux catholiques dans cette place, le zèle à soutenir leur cause, les écrits qu'il a publiés, son attachement à la religion et au saint Siége, sa sagesse dans les troubles qui ont agité l'Eglise, son attention à combattre toutes les erreurs, tout doit recommander la mémoire de ce prélat. On a de lui, entr'autres, une lettre du 5 juin 1796, pour adhérer à la bulle *Auctorem fidei*, et une réponse que lui fit le cardinal Gerdil. La même année, l'archevêque, et d'autres prélats irlandais, commissaires du collége de Maynooth, firent une réponse à une lettre du même cardinal, écrite au nom de la Propagande, et relative à ce même collége. On cite encore une Lettre pastorale de l'archevêque, lors des tentatives d'invasion des Français en Irlande, en 1797. M. Troy fut un des plus zélés à s'élever contre les écrits de l'abbé Blanchard, et il a eu beaucoup de part à la condamnation qui en fut faite par les évêques d'Irlande en 1809.

— Un évêque américain vient d'arriver en France : c'est M. Edouard Fenwick, Dominicain, évêque de Cincinnati, dans l'Etat de l'Ohio, un des Etats-Unis. Cet évêque a été institué par le souverain Pontife, le 19 juin 1821. Il a quitté Cincinnati le 30 mai dernier, et est arrivé de New-Yorck à Bordeaux, après une traversée de vingt-huit jours. Le prélat se rend à Rome, où il va, dit-on, solliciter des secours pour son église, qui est très-pauvre. Tout est à faire dans ce diocèse naissant. M. l'évêque a acheté un terrain à Cincinnati, et y a élevé une petite chapelle en bois; mais il a fallu recourir au crédit, et une partie de la dépense est à payer. Il souhaiteroit aussi pouvoir acheter un terrain pour se loger et former son-

Digitized by Google

séminaire. Il a le projet de chercher des prêtres zélés pour le seconder dans cette mission. Lorsqu'il arriva pour la première fois dans l'Ohio, il y a neuf ans, il ne trouva, de Limestone à Vheeling, dans l'espace de cent lieues, que trois familles catholiques; maintenant, on peut y compter seize cents ames de cette communion. Il se trouve au moins huit mille catholiques dans l'Ohio, et dix à douze mille dans le Michigan; de plus, il y a, dans l'Ohio, deux mille Indiens sur la rivière Seneca; quelques-uns sont catholiques. Dans les déserts arrosés par la rivière Sandusky, il y a un établissement de catholiques. M. Fenwick a le projet de charger deux missionnaires de visiter les Indiens; mais il faudroit leur assurer un sort convenable. Depuis que M. l'évêque réside dans l'Ohio, deux ou trois cents protestans se sont convertis; cinq églises en bois sont bâties, quatre autres sont en construction. La population totale de l'Etat est de six cent mille ames, là où il n'y en avoit pas ving-cinq mille il y a vingt-cinq ans. Les habitans sont tous de différentes nations, et sont répartis en soixante-onze comtés. On trouve maintenant des catholiques dans chaque comté, et il y a en tout vingt-deux congrégations. M. l'évêque n'a que sept prêtres, MM. Hill, Etienne Mongomerry et Young, Dominicains; deux jeunes religieux du même ordre, et MM. Richard et Vincent Badin, qui sont au Détroit, dans le Michigan. On peut bien dire : *Quid sunt hæc inter tantos?* M. Fenwick visita dernièrement cette partie, et donna, entr'autres, la confirmation à la paroisse Saint-François, sur la rivière Huron, où il fut satisfait de voir une église nombreuse et florissante. Le prélat a été accueilli par M. l'archevêque de Bordeaux, qui lui a offert l'hospitalité. Il espère exciter l'intérêt des ames pieuses pour son église naissante, dont les besoins spirituels et temporels sont également graves et nombreux.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. MM. les chevaliers de Martignan, de Franc-Maillone, de Solin et le baron de Cholet, ont été élevés au grade de capitaines de vaisseau honoraires.

— Le dernier *Bulletin des Lois* contient une ordonnance royale qui apporte de nouvelles modifications au réglement des Israélites du 10 décembre 1806.

— Sur la demande du rédacteur du *Drapeau blanc*, son affaire en diffamation contre les autorités du Gard a été renvoyée à la première audience du mois d'octobre.

Digitized by Google

— M. Béranger vient d'être traduit de nouveau à la police correctionnelle, pour une contrefaçon de son recueil de chansons, dans lequel on a réimprimé celles qui lui ont déjà fait subir une condamnation.

— Le tribunal de police correctionnelle a condamné à quinze jours d'emprisonnement et à 16 fr. d'amende, le nommé Lalande, cocher, convaincu d'avoir, dans un moment d'ivresse, proféré des cris séditieux.

— S. A. R. Madame doit quitter Bordeaux le 15 du courant. Cette Princesse arrivera le 17 à Bourbon-Vendée, le 19 à Nantes, et peu de jours après à Paris.

— Le beau monument consacré à la mémoire du général vendéen marquis de Bonchamps sera incessamment placé dans l'église de Saint-Florent, en face d'Ardes, sur les bords de la Loire.

— M. le maréchal de camp Ferrier, commandant le département de la Charente-Inférieure, est nommé au commandement du département de Seine et Marne.

— Soixante maisons du village de Villenon (Haute-Saône) ont été dévorées par les flammes, le 5 de ce mois.

— M. le contre-amiral baron Duperré est parti de Brest, le 8, à bord de la frégate l'*Hermione*, pour aller prendre le commandement de l'escadre devant Cadix.

— La frégate française la *Médée*, commandée par M. de Rigny, a délivré l'île de Syra, le 18 juillet, d'un petit corps d'Albanais qui avoient débarqué, la veille, dans cette île, sous le commandement d'un fameux chef de pirates, nommé Fazzioli. Ce dernier a été fait prisonnier, et a dû être livré aux autorités anglaises, dont il est justiciable. Nos marins se sont emparés du bâtiment principal des pirates, armé de vingt-deux pièces de canons.

— La paix entre la Turquie et la Perse a été signée.

— Le prince Ypsilanti, qui a été détenu si long-temps dans la forteresse autrichienne de Mungatsch, ainsi qu'un de ses frères, vient d'en être tiré, et conduit sous escorte militaire à Thérésienstadt, autre forteresse.

— Le roi de Danemarck a donné ordre à son ambassadeur en Espagne de résider à Madrid auprès de la régence.

— Le volcan Kelugia, dans l'Islande, qui avoit été en repos depuis soixante-huit ans, a fait, le 26 juillet, une éruption terrible. Un vaisseau, qui étoit à vingt lieues de la côte, a été couvert de cendres.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le Trocadero a été enlevé, le 31 août, à deux heures du matin, de la manière la plus brillante. Deux compagnies de voltigeurs ont passé le fossé à gué, ayant de l'eau jusqu'au cou, et portant leurs cartouches dans un mouchoir sur leur tête. Le pont a été en même temps jeté sous le feu de l'ennemi. Mgr. le duc d'Angoulême a passé à la tête des troupes; et dans moins d'une demi-heure toutes les redoutables batteries de l'ennemi nous appartenoient. Les canonniers

Digitized by Google

espagnols se sont fait tuer sur leurs pièces. Les constitutionnels s'étant ralliés au village du Trocadero, tout a été tué ou fait prisonnier. On calcule qu'ils ont perdu cinq cents hommes tués ou blessés, et douze cents prisonniers. Notre perte a été de trente-cinq hommes tués et cent dix blessés. Cette perte, bien légère dans une affaire aussi vive, provient de la vigueur et de la promptitude de notre attaque. Le colonel Garcès, membre des cortès, et commandant supérieur du Trocadero, est du nombre des prisonniers.

Le Prince généralissime a été constamment au milieu du feu le plus vif; il a passé un des premiers sur le pont, et la mitraille a atteint plusieurs braves à ses côtés. S. A. R. n'est rentrée au port Sainte-Marie qu'à dix heures du matin, après que tout étoit fini. Rien n'égale l'enthousiasme et l'admiration dont toute l'armée est pénétrée pour S. A. R.

Le prince de Carignan s'est également distingué par son intrépidité. Il s'est jeté dans l'eau avec le premier peloton de grenadiers, et a escaladé une redoute. S. A. R. a servi la première pièce qui a été tournée contre l'ennemi. Les régimens de la garde royale ont offert au prince des épaulettes de grenadier français. Le jeune prince a paru fort sensible à cet hommage rendu à sa bravoure.

Les cartouches de nos soldats étant mouillées, tout s'est passé à la baïonnette. Trois bataillons de la garde guidoient les colonnes.

L'île Saint-Louis et la Matagorda ont été emportés en même temps que le Trocadero, et avec la même impétuosité.

Les résultats de cette affaire sont de la plus haute importance, et nous rendent maîtres de la rade intérieure. Nous avons enlevé cinquante-quatre pièces de canons, quatre mortiers, plusieurs obusiers, des munitions, des magasins, et même quelques chaloupes canonnières qui n'ont pu échapper.

Il n'y a qu'un cri dans l'armée pour attaquer Cadix et l'île de Léon; l'expédition se prépare.

Des batteries ont été établies à la pointe de Matagorda et de l'île Saint-Louis. Au premier signal elles foudroyeront les bâtimens espagnols qui sont sous le feu de ces deux extrémités du Trocadero.

M. le lieutenant-colonel marquis Odart de Rilly a été élevé au grade de colonel.

M. le contre-amiral Hamelin est parti de Cadix pour Brest, le 31 août.

Sermons, Panégyriques, Oraisons et Eloges funèbres; par M. l'abbé de Bonnevie (1).

Ces *Sermons* ne viennent que de paroître; nous n'avons pu les lire encore avec toute l'attention qu'ils doivent exciter. Nous ne connoissions M. l'abbé de Bonnevie que par l'éclat

---

(1) 4 petits vol. in-12; prix, 15 fr. et 18 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Audin, quai des Augustins; et à la librairie ecclésiastique d'Adrien Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

de ses prédications. Nous avons seulement parcouru le Discours préliminaire qui est en tête de son Ier. volume. Ce Discours traite de l'excellence du ministère dans la religion, et nous paroît écrit avec une abondance et une chaleur qui ne peuvent partir que d'un véritable foyer de talent. L'orateur envisage le ministère ecclésiastique sous trois rapports, la nature de sa constitution, celle de ses devoirs et celle de ses enseignemens. Nous n'en citerons qu'un passage, mais qui, par son étendue et toute sa contexture, nous paroît propre à faire juger du genre de composition de l'orateur :

« N'est-il pas divin un sacerdoce dont chaque fonction est un bienfait, un sacerdoce qui compose de ses actes une suite de preuves concluantes en faveur de la religion, dont il est l'agent; un sacerdoce qui impose sans cesse l'obligation de faire le bien, et jamais le droit de nuire; n'exerce qu'une justice fondée sur la miséricorde, et non pas cette justice dont les arrêts sont écrits avec du sang; place ses lévites entre la puissance et la foiblesse, entre la richesse et la pauvreté pour l'allégement de tous les maux, la réparation de toutes les iniquités et l'oubli de tous les outrages; un sacerdoce qui ne nous permet d'intervenir dans les discussions que par la douceur et la franchise, sans y mêler jamais les hauteurs de la domination; qui console l'infortune par la résignation, instruit et la grandeur naissante et la grandeur qui n'est plus, calme les ames ulcérées, met l'amour où étoit la vengeance, la confiance partout, et quelquefois ne recueille que des affronts; un sacerdoce qui partage ses bons offices entre toutes les conditions, inspire à l'inférieur qui murmure le respect du supérieur qui protége, bégaie avec les enfans, raisonne avec les adultes, monte avec les forts du Catéchisme jusqu'au sommet de la science, étudie les caractères, apprécie les obstacles, discerne les moyens? N'est-il pas divin un sacerdoce qui intéresse le ciel à la terre, se consacre au repos général, se dépouille pour couvrir les autres, prête à la charité et ses nuits et ses jours, ne s'inquiétant du lendemain que pour le nécessiteux de la veille; un sacerdoce dont bénir est le talent, et prier est la science; un sacerdoce qui attend aux confins de la vie ceux qui, sans lui, iroient peupler l'empire des douleurs; un sacerdoce qui craint bien plus de violer ses engagemens que d'encourir la disgrâce des pervers, ne cherche d'autre récompense que le bonheur d'avoir rempli sa tâche, ne change jamais ni de doctrine ni de langage, toujours aux ordres de la loi au milieu de tous les accidens, de toutes les révolutions, de toutes les catastrophes; un sacerdoce dont les devoirs n'ont ni distraction, ni trêve, exclusivement dévoué aux occupations du sanctuaire, sans affaire que l'affaire du salut du peuple, sans famille que le troupeau, sans délassement que de nouvelles fatigues, tout entier au soin des malades, à la tutelle des petits, au soulagement des abandonnés, tout entier à Dieu et à l'Etat, tout entier à vaincre l'homme dans le prêtre?.....

Digitized by Google

Dissertation sur le duel, destinée aux Ecoles de droit; par M. Maffioli (1).

Un préjugé barbare exerce son empire sur les nations civilisées; il règne depuis des siècles, et résiste à tous les efforts faits pour le détruire. En vain la religion fait entendre sa voix, en vain la raison réclame, en vain l'humanité proteste, en vain l'autorité menace; en vain et des lois sévères et des écrits éloquens s'élèvent tour à tour pour condamner une coutume absurde et odieuse. Le duel survit à tous les coups qu'on lui porte, et le changement des mœurs, la vicissitude des opinions, les révolutions des Etats, rien n'a pu déraciner le préjugé. On trouve cependant dans notre histoire une époque où, s'il ne fut pas détruit, du moins ses funestes ravages furent quelque temps suspendus, et il importe d'autant plus de le remarquer que la plupart des historiens ont gardé à cet égard le silence, et que M. Maffioli lui-même ne paroît pas avoir connu ce fait important, qui se rattachoit à son objet. Ce que nous allons dire est extrait des monumens du temps, et est aussi honorable pour la religion que curieux et authentique.

On sait qu'après la mort de Louis XIII saint Vincent de Paul fut nommé membre d'un conseil de conscience destiné à donner ses avis à la régente sur les affaires de religion; et c'est sans doute à l'influence du saint qu'on dut plusieurs mesures qui furent prises successivement pour réprimer la fureur des duels. Un édit du

(1) In-8°.; prix, 2 fr. 50 cent. et 3 fr. franc de port. A Paris, chez Arthus Bertrand; et à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

14 juin 1643, renouvelant les peines portées par ceux de Henri IV et de Louis XIII, ajoutoit qu'aucune grâce ne seroit accordée aux duellistes. Le duc d'Orléans, le prince de Condé, le cardinal Mazarin, et les autres membres du conseil promirent, en 1646, de ne jamais s'intéresser pour quiconque se seroit battu en duel, et la reine mère défendit que l'on scellât aucune lettre de grâce pour les duellistes. Plusieurs fois pendant la régence on renouvela les édits contre le duel. L'esprit de zèle et de charité vint fortifier ces mesures de toute son influence. M. Olier, alors curé de Saint-Sulpice, dirigeoit quelques seigneurs qui faisoient profession de pratiquer la religion sans respect humain; parmi eux étoit le marquis Antoine de Fénélon, oncle du célèbre prélat de ce nom, et qui jouissoit d'une juste réputation de loyauté, de courage et de sagesse. Tous étoient des gentilshommes éprouvés par leur valeur et leurs services. M. Olier les réunit en pieuse association, et non-seulement ils résolurent de ne donner comme de n'accepter aucun défi, mais ils voulurent mettre leur promesse sous la protection du ciel, et la faire publiquement et avec une solennité qui pût les soutenir eux-mêmes contre le torrent de l'exemple et la violence du préjugé. Le 18 mai 1651, jour de la Pentecôte, ils prononcèrent hautement, dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice, et remirent ensuite au curé, munie de leurs signatures, une déclaration et protestation dans la forme la plus précise et la plus authentique; ils s'y engageoient à ne donner comme à n'accepter aucun appel, et à ne point servir de seconds dans les duels où d'autres se trouveroient engagés. Nous regrettons que l'on ne nous ait pas conservé les noms de ces généreux militaires; peut-être étoit-ce les mêmes qui, par les conseils du pieux Olier, formèrent, vers cette époque, une association dont le but étoit de s'exciter mutuellement à servir Dieu, et de travailler même

Digitized by Google

à la sanctification du prochain par le bon exemple et par la pratique ouverte et déclarée des devoirs du chrétien. Les associés devoient, entr'autres, ne rien négliger pour abolir, autant qu'il étoit en eux, les coutumes du duel, du jurement et du blasphème. Les principaux d'entr'eux étoient le duc de Liancourt, le baron de Renty, le vicomte de Montbas, maréchal de camp; de Bourdonnet, mestre-de-camp; MM. de Souville, du Four, des Graves, d'Alzan, du Cluzel, etc.

La déclaration du marquis de Fénélon et de ses amis fit beaucoup de bruit. Leur réputation de courage ne permettoit pas de se méprendre sur les motifs de leur démarche, et leur caractère comme leurs services ajoutoient un nouvel éclat à une résolution si extraordinaire. Cet exemple donna une impulsion que les hommes les plus sages secondèrent à l'envi. Le Roi voulut que les officiers de sa maison adhérassent à la déclaration des vertueux associés, et on prit plusieurs mesures pour donner plus d'autorité à cet acte solennel et pour encourager à y adhérer. Les maréchaux de France, qui formoient alors un tribunal chargé de décider sur le point d'honneur, publièrent, le 1er. juillet 1651, un jugement où ils approuvoient la déclaration du 18 mai, la prononçoient conforme aux lois de l'honneur, et exhortoient tous les gentilshommes à y souscrire et à l'observer. Les ministres de la religion vinrent joindre leurs voix au vœu des chefs de l'armée. Des docteurs en théologie rédigèrent un avis où ils parloient avec éloge de la démarche des associés et du jugement des maréchaux de France, et rappeloient sommairement les règles de l'Eglise, et tous les motifs propres à inspirer de l'horreur pour un préjugé barbare; cet avis est daté du 18 août 1651, et fut signé par cinquante-un docteurs. Les évêques qui se trouvoient à Paris se réunirent pour délibérer sur cet objet, et exhortèrent vivement la noblesse à souscrire à la décla-

Digitized by Google

ration du 18 mai; leur délibération, datée du 28 août, et signée de vingt-trois évêques, mériteroit d'être connue; on la trouve dans la collection des Procès-Verbaux du clergé, in-folio, tome IV.

L'autorité royale intervint pour fortifier ces conseils. Louis XIV, ayant tenu, le 7 septembre 1651, un lit de justice pour déclarer sa majorité, rendit, le même jour, deux édits, l'un contre les blasphèmes, l'autre contre les duels. Les Etats de Languedoc et de Bretagne arrêtèrent que ceux qui se battroient en duel seroient privés désormais du droit de séance dans leurs assemblées. On sollicita un bref du Pape pour condamner expressément une pratique inhumaine. C'est ainsi que tous les ordres travailloient à extirper un préjugé funeste. Nous voyons encore, quelques années après, invoquer de nouvelles mesures contre les duels. Peu de mois avant son sacre, Louis XIV écrivit aux évêques qui se trouvoient à Paris, et les pressa de concourir avec lui à réprimer les combats singuliers. Les prélats dressèrent, en avril 1654, une déclaration où ils renouveloient les peines spirituelles portées autrefois contre les duellistes, et ordonnoient aux curés de publier un réglement qu'ils envoyèrent sur ce sujet. Ce réglement, signé de vingt-six évêques, fut adressé dans tous les diocèses, avec prières aux évêques de le confirmer de leur autorité. Tant d'efforts ne furent pas sans succès; le préjugé parut affoibli, et la fermeté de Louis XIV pendant tout son règne rendit les provocations moins fréquentes. Mais l'abus avoit jeté de profondes racines, et, dans le siècle suivant, l'affoiblissement de la religion, la mollesse du régent, l'impunité des provocateurs, firent que le torrent reprit son cours avec une nouvelle violence. Le préjugé gagna toutes les classes, et multiplia les victimes.

Nous nous sommes étendu sur ces détails historiques, et nous n'avons pas encore parlé de la *Dissertation* de

Digitized by Google

M. Maffioli, qui a envisagé son sujet sous un autre point de vue. Il le traite surtout en jurisconsulte. Dans la première partie, il raconte l'origine du préjugé, expose notre législation à cet égard, et trace deux projets de loi qu'il croit propres à opposer une digue au préjugé. Dans la seconde partie, il présente quelques maximes, discute quelques faits, et répond à quelques objections. L'ouvrage est inspiré sans doute par l'amour de l'ordre et de la justice, et par le désir de servir l'humanité; seulement on est étonné que l'auteur n'ait pas fait valoir davantage les motifs tirés de la religion; motifs si puissans, et que nous avons vus avoir été efficaces dans le 17e. siècle. Peut-être aussi seroit-il permis de désirer que M. Maffioli eût mis plus de méthode et de liaison dans sa manière de traiter son sujet. Quant au succès des moyens qu'il propose, nous laissons à ceux qui connoissent l'esprit du siècle et la tyrannie des opinions, à juger de la probabilité des résultats. On doit toujours savoir gré aux gens de bien de combattre avec tous les efforts de leur zèle un préjugé que la raison repousse, et dont l'humanité gémit.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. On a continué les obsèques de la neuvaine pour le Pape dans la chapelle du chœur du chapitre du Vatican. Le 27, la quatrième messe fut célébrée par M. le cardinal Fesch, prêtre de Saint-Laurent *in Lucinâ*. Après l'absoute, les cardinaux tinrent la cinquième congrégation générale, où ils chargèrent quelques-uns de leurs collègues de choisir des gens pour le service du conclave. Il fut réglé, en outre, que chaque cardinal, outre les deux conclavistes, pourroit avoir un autre domestique, au lieu des trente-cinq communs à tous, ainsi que cela s'est pratiqué d'autres fois. Dans la même congrégation, on reçut M. le comte Appony, ambassadeur extraordinaire de l'empereur, qui exprima au Sacré-Collége combien son souverain prenoit de part à la perte d'un Pontife pour lequel il nourrissoit tant de respect et d'attache-

Digitized by Google

ment. Son Exc. fit connoître ensuite les vœux de l'empereur pour une prompte élection. M. le cardinal doyen répondit à l'ambassadeur.

Le 28, on célébra la cinquième messe de la neuvaine. M. le cardinal Gregorio officia en place de M. le cardinal della Genga. Dans la sixième congrégation qui suivit l'absoute, on arrêta de différer jusqu'au 30 le tirage au sort des cellules du conclave qui devoit être fait dans cette congrégation. Le chevalier Vargas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne, présenta ses lettres de créance, et fit part des sentimens de son souverain tant pour la mort du Pape que pour l'élection future. M. le cardinal doyen fit une réponse analogue.

Le 29, fut célébrée la sixième messe de la neuvaine, par M. le cardinal Georges Doria. Après, les cardinaux se retirèrent, suivant l'usage, dans la salle capitulaire de Saint-Pierre, où ils tinrent la septième congrégation générale. Les maîtres des cérémonies présentèrent leurs brefs facultatifs pour entrer au conclave. M. le duc de Laval, ambassadeur de France, présenta les regrets et les vœux de son souverain, et le cardinal doyen répondit au nom du Sacré-Collége.

M. le cardinal Cesarei-Leoni, qui étoit absent de Rome, y est arrivé le 28.

Paris. Samedi prochain, qui est le samedi des Quatre-Temps, il y aura une ordination dans la chapelle de l'Archevêché. Elle sera peu nombreuse; elle sera faite par M. l'archevêque.

—Toutes les paroisses de la capitale ont célébré des services pour le feu Pape. Les pieux fidèles ont joint, dans cette occasion, leurs prières à celles de l'Eglise.

—Le dimanche 14, a commencé, au Mont-Valérien, la neuvaine de la Sainte-Croix. M. l'archevêque de Paris a célébré la messe, et a adressé aux fidèles quelques paroles d'édification. M. l'abbé Rauzan a prononcé son discours sur le ciel. Un grand nombre de fidèles ont visité ce jour-là le Calvaire. Pendant la neuvaine, il sera célébré chaque jour, dans la chapelle intérieure de l'établissement, deux messes particulières; la première, pour attirer la protection de Dieu sur les armes de Mgr. le duc d'Angoulême; la seconde, précédée du *Veni, Creator*, pour appeler les bénédictions du ciel sur l'élection du Pape. Deux grands registres sont ouverts, l'un pour ins-

Digitized by Google

crire les noms des membres de la confrérie de la Croix ; l'autre, pour inscrire les dons ou les souscriptions des personnes qui voudroient concourir à la construction de la nouvelle église et des stations. Les missionnaires se proposent de donner au Calvaire, dans le mois de novembre prochain, une retraite gratuite de huit jours, pour les hommes de la campagne. Ceux qui désireroient en profiter sont invités à donner, avant le 1er. novembre, leurs noms et leur adresse, soit à la sacristie du Calvaire, soit à celle de Sainte-Geneviève.

— L'église de France a pris une vive part à la perte d'un Pontife qui a tant fait pour elle, et qui l'a relevée deux fois de ses malheurs : partout les évêques ont ordonné des prières pour Pie VII. M. l'archevêque de Besançon, dans son Mandement du 1er. septembre, rappelle les principales époques du dernier pontificat; nous nous bornerons à citer un ou deux passage de ce Mandement, digne à la fois d'un sage pasteur et d'une plume exercée :

« Parmi les grands évènemens qui ont illustré le pontificat de Pie VII, il en est un, N. T. C. F., que nous croyons devoir remettre sous vos yeux, et sur lequel vous nous saurez gré sans doute de ne pas garder le silence. Une société, plus célèbre encore par ses infortunes que par l'éclat dont elle fut environnée dès sa naissance, avoit succombé sous les efforts combinés de l'hérésie, du schisme et de l'impiété. Toute la rage de l'enfer avoit conspiré contre elle, et sa bruyante chute avoit été le sinistre présage du déchirement des royaumes, de l'écroulement des trônes et du bouleversement de l'ordre social. La Providence avoit réservé à Pie VII de combler les vœux de son auguste prédécesseur, en rendant à l'église catholique ses plus solides appuis, à la religion ses plus zélés défenseurs, à la tiare ses plus dévoués serviteurs, au sceptre des rois ses plus fidèles amis, aux mœurs des protecteurs et des modèles, à la jeunesse ses guides les plus sûrs, et à l'éducation publique ses maîtres les plus habiles. Vainement les passions s'agitent encore, et cherchent à rajeunir de nos jours tant de déclamations usées, inventées par l'imposture, et dont le temps a fait justice. Le prestige est aujourd'hui dissipé, l'illusion a cessé, la vérité est connue, et l'histoire ne parlera de ces absurdes et monstrueuses inculpations que pour les livrer à l'indignation, à la honte et au mépris.....

» Le Pontife que nous pleurons avoit été élevé dans le cloître. Là, il s'étoit formé à la piété, à l'humilité, au désintéressement, et à toutes les vertus qui doivent caractériser un homme qui a pris Dieu pour son partage. Il porta toutes ces vertus sur le trône pontifical, et sous l'éclat de la tiare, comme *sous l'humble habit de l'ordre de saint Benoit*, il conserva cette bonté, cette modestie, ce recueillement, ce renoncement à soi-même, cette franchise, cette simplicité

Digitized by Google

de manières, cette aménité de caractère, cette édifiante gravité de maintien, qui, pendant son séjour en France, en 1804 et 1805, lui concilièrent tous les cœurs, et déjà lui avoient fait acquérir cette *souveraineté de mérite*, que saint Bernard nous dépeint comme devant être l'apanage des pontifes de Rome.....

» Nous tenons à honneur, N. T. C. F., et nous nous faisons gloire de reconnoître dans le siége de Rome toute la prééminence et toutes les prérogatives qu'y reconnoissoit saint Bernard, et, en qualité de votre premier pasteur, nous nous ferons toujours un devoir de soumettre, dans toute la sincérité de notre ame, à cet auguste et premier siége, et notre troupeau et notre propre personne »....

— Une retraite pastorale a eu lieu dans le séminaire de Luçon, par les soins de M. l'évêque de cette ville. Près de cent quarante prêtres s'y sont rendus de toutes les parties de la Vendée. Le prélat s'est trouvé constamment à la tête de son clergé, et l'a édifié et soutenu par ses entretiens et ses exemples, donnant à chacun, dans l'intervalle des exercices, les conseils de l'expérience et de la sagesse. On a pu se convaincre, dans cette retraite, de l'accord et de l'union qui existent entre le premier pasteur et les pasteurs ordinaires; et la prudence, la douceur et la fermeté de l'un ne se sont pas moins montrées que la confiance et la docilité des autres. La retraite, commencée le 27 août, a fini le 3 septembre. MM. Gloriot et Calliat ont successivement prononcé des discours. A la fin de la retraite, M. l'évêque a publié deux ordonnances; la première, qui renouvelle les statuts et réglemens de ses prédécesseurs; la seconde, qui rétablit les conférences ecclésiastiques, moyen si puissant pour maintenir dans le clergé l'union, l'esprit sacerdotal et l'uniformité dans l'exercice du ministère. Le 3 septembre, le prélat s'est rendu processionnellement à la cathédrale avec les retraitans, a officié, et a reçu les promesses cléricales que chaque prêtre est venu renouveler entre ses mains. Le diocèse ne pouvoit rester indifférent à la mémoire du Pontife qui a relevé son siége épiscopal : le 4, M. l'évêque a célébré un service solennel pour le repos de l'ame de Pie VII, et M. Gloriot a prononcé l'éloge funèbre du vertueux Pape, et a rappelé les grands traits de la Providence sur son pontificat. Ce discours a paru digne d'un si beau sujet. M. l'évêque a ordonné, en outre, qu'il fût célébré des services dans toutes les églises de la Vendée.

— Nous avions rendu compte de l'entrée de M. l'évêque de Nevers sur une relation peu circonstanciée; depuis, nous en

Digitized by Google

avons reçu une plus intéressante et plus détaillée, que nous regrettons de n'avoir pas eu plus tôt sous les yeux : elle auroit servi à donner une idée plus juste de l'empressement de toutes les classes dans la cérémonie du 30 juillet. M. le marquis de Villeneuve, préfet de la Nièvre, a complimenté le prélat à la descente de la voiture : le sage et pieux magistrat ne s'est occupé ni de préséance, ni des froids calculs de l'étiquette, et il a pensé que les honneurs rendus à l'évêque étoient un hommage à la religion. M. le vicomte de Bouillé, maire de la ville, a exprimé à M. l'évêque la joie de tous les habitans. Les réponses du prélat ont été pleines d'à-propos et de bonté. Le 15 août, M. Millaux a donné un Mandement pour l'installation de son chapitre. Le prélat, à cette occasion, déplore les pertes du sanctuaire, et le malheur de tant de paroisses dépourvues de guides spirituels. Il voit avec douleur le petit nombre de vocations ecclésiastiques, et adresse à ses diocésains des conseils paternels sur la nécessité de revenir à la religion, et sur l'éducation de la jeunesse. Le sage prélat cherche à réveiller sur ce point la sollicitude des parens, et à leur faire sentir ce qu'ils doivent apporter de soins, d'instructions, et surtout de bons exemples, pour inspirer à leurs enfans l'amour de la religion et de la vertu. Enfin, le prélat érige son chapitre, dont les membres sont MM. Philibert-Claude Groult et Philippe-Marie Carron, grands-vicaires; de Damas-Crux, doyen et grand-vicaire; Laviron, Bruandet, Sautot, Imbert, Rouchauce, Frain et Souef. Le curé de la cathédrale, et le supérieur du grand séminaire que M. l'évêque se propose d'établir, auront rang de chanoines titulaires.

— Quoique le diocèse de Saint-Flour soit un de ceux qui sont mieux pourvus d'ecclésiastiques, cependant M. l'évêque a cru utile d'adopter de nouvelles mesures pour favoriser les vocations au sacerdoce. Après en avoir conféré avec son chapitre et avec les prêtres réunis pour la retraite pastorale annuelle, le prélat a publié, le 10 août, un Mandement qui renferme plusieurs dispositions. Il sera formé, s'il est possible, dans les villes ayant un collége, un pensionnat ecclésiastique qui fréquentera ce collége. Murat sera réuni à Saint-Flour. On fera, dans chaque ville, l'acquisition d'un bâtiment propre à recevoir cent vingt ou cent trente élèves. Pour les frais de cette acquisition, M. l'évêque invite tous les membres de son clergé à offrir une somme proportionnée à leurs facultés. Les

Digitized by Google

fidèles seront aussi exhortés à concourir à cette bonne œuvre. Il sera formé, dans chaque arrondissement, un bureau pour présider à l'administration des fonds. M. l'évêque s'est déjà assuré d'une maison à Saint-Flour. Il ne doute pas que le clergé et les fidèles ne contribuent à des établissemens si importans, et il donne un généreux exemple, en offrant lui-même une somme de 3000 fr. Le Mandement entre dans beaucoup de détails sur les collectes à faire, et sur l'envoi des fonds. Ces dispositions sont précédées de considérations sur la nécessité de disposer de bonne heure les jeunes gens à l'état ecclésiastique, dans des maisons où ils prennent l'esprit de cet état et où ils soient garantis des dangers du monde. On pourroit être étonné de voir que les jeunes élèves des pensionnats ecclésiastiques fréquenteront le collége; mais ce qui, dans plusieurs provinces, seroit un grand obstacle aux vocations, a probablement beaucoup moins d'inconvéniens dans le diocèse de Saint-Flour, et on peut s'en rapporter, à cet égard, à la sagesse et à l'expérience de M. de Salamon.

— Un ecclésiastique distingué nous adressa, il y a deux ans, quelques observations fort judicieuses sur l'avantage qu'il y auroit à recueillir, dans les divers diocèses, des matériaux sur les évenemens relatifs à l'histoire de l'Eglise. Il auroit souhaité que les évêques encourageassent un pareil travail, et chargeassent quelque prêtre instruit et laborieux de rassembler des pièces et documens sur tout ce qui pouvoit intéresser chaque diocèse. Ce vœu, dont nous fîmes mention, n°. 704, vient d'être rempli pour le diocèse de Périgueux : M. de Lostanges a donné à un membre de son clergé la commission de faire des recherches sur les prêtres victimes de la révolution. M. l'abbé Duchazaud, chanoine de Périgueux, dont nous avons parlé plus d'une fois, a, le 10 juillet dernier, adressé, au nom de M. l'évêque, une circulaire aux curés. Il les prie de lui transmettre les notions qu'ils peuvent avoir sur les ecclésiastiques morts sur l'échafaud, dans les prisons ou dans l'exil, ou victimes des massacres, ainsi que sur les fidèles qui les ont assistés, et qui ont été persécutés à cette occasion; et sur les religieuses immolées aussi dans ces temps funestes. De tout temps, dit le respectable ecclésiastique, on a recueilli les actes des martyrs, et nous ne devons pas dégénérer du zèle de nos pères. M. l'abbé Duchazaud répond ensuite à ceux qui craignent qu'on ne réveille par là de fâcheux souvenirs : Gar-

Digitized by Google

dons-nous au contraire, dit-il, de perdre la mémoire de tant de crimes et d'erreurs qui nous offrent de si fortes et de si salutaires leçons. Il nous est ordonné de pardonner, mais non pas d'oublier; et, si nous ne voulons pas rappeler les noms des persécuteurs et des bourreaux, nous ne devons pas, du moins, laisser périr les noms des victimes. Les premiers chrétiens avoient bien autant de charité que nous, et ils nomment les juges et les proconsuls qui envoyoient les martyrs au supplice. M. le promoteur engage donc MM. les curés à communiquer sa lettre aux ecclésiastiques de leur canton, et à lui faire passer les renseignemens les plus exacts et les plus circonstanciés sur le nom, la patrie, l'âge, les qualités et le genre de mort des prêtres, ainsi que sur les circonstances les plus édifiantes de leurs souffrances. Il seroit à désirer que nos prélats prissent tous une semblable mesure, qui sauveroit de l'oubli des noms honorables, et tourneroit à la gloire de la religion et à l'édification des fidèles.

— La nouvelle église de Talence, près Bordeaux, dont nous avons annoncé la construction, est très-fréquentée, et l'ancienne dévotion se ranime envers la sainte Vierge, honorée dans ce lieu d'un culte spécial. On y vient offrir des vœux, et des malades ont obtenu leur guérison par l'intercession de la Mère de Dieu. S. A. R. Madame a visité deux fois cette église, le 15 avril et le 22 août. La Princesse ayant été instruite qu'une messe avoit été fondée dans cette église pour le Roi et la famille royale, est venue pour l'entendre, après avoir défendu tout cérémonial. M. le curé a reçu néanmoins S. A. R. à la porte de l'église, et lui a adressé le discours suivant :

« Madame, V. A. R. vient aujourd'hui au sanctuaire de Marie implorer sa protection auprès de Dieu en faveur de la France, de notre bon Roi et de votre auguste époux. Prions tous ensemble qu'elle daigne achever ce qu'elle a si heureusement commencé, et soyons persuadés que cette reine du ciel, qui nous a accordé de si grands bienfaits, a réservé au petit-fils de Henri IV le rétablissement du petit-fils de Charles III, et que l'Espagne royaliste, affranchie de ses geoliers, s'unira à la France fidèle pour publier et soutenir le triomphé de la religion et de la légitimité. J'ai l'honneur de féliciter d'avance V. A. R. Le trône de saint Louis relève dans ce moment celui de saint Ferdinand, et les jours heureux que j'annonçois, il y a trois mois, à V. A. R. vont combler votre joie ».

Après avoir entendu la messe, les prières pour l'armée et

Digitized by Google

l'*Exaudiat*, la Princesse, en se retirant, a laissé une somme pour les pauvres de la paroisse. Le lendemain 23 août, le petit séminaire de Bordeaux est venu dans la même église. Les trois cents élèves formoient une procession avec leurs maîtres, et M. Morel, chanoine de Bordeaux, célébra la messe, qui fut chantée en musique par les élèves. Il prononça un discours sur la dévotion à la sainte Vierge, et sur le bonheur de ceux qui se consacrent à la servir. Les jeunes gens communièrent, et se retirèrent en chantant des cantiques.

— M. l'archevêque de Gênes arrivoit de Rome dans sa résidence, lorsqu'il a appris la mort du souverain Pontife. Il avoit été accueilli avec intérêt par le vertueux Pape, et avoit entendu de sa bouche des paroles d'édification et d'encouragement. Il déplore la perte qu'a faite l'Eglise, et rappelle ce que lui doivent en particulier ses diocésains. Pie VII a séjourné assez long-temps à Savone, dans l'Etat de Gênes; il a résidé même pendant plus de deux mois, en 1815, dans la ville capitale du duché, et a témoigné en toute rencontre, aux Génois, une bienveillance paternelle. De plus, il honoroit Mgr. Lambruschini de ses bontés particulières. Le prélat, dans sa Lettre pastorale du 28 août, ordonne donc trois services funèbres pour le Pape dans son église métropolitaine, et on chantera, dans toutes les églises, une messe pour l'élection du souverain Pontife.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Le Roi est allé visiter, le 13, l'exposition des produits de l'industrie française. S. M. a parcouru successivement toutes les salles du Louvre; elle a daigné examiner les produits avec une attention remarquée, et en a témoigné sa satisfaction aux personnes de sa suite et aux manufacturiers par des paroles pleines de grâce et de bienveillance.

— L'ordonnance du Roi relative aux Israélites porte, comme disposition principale, que, dans le cours de cette année, les notables Israélites des divers arrondissemens consistoriaux seront intégralement renouvelés.

— M. le maréchal de camp Piat, arrêté au Bourg-la-Reine, vers la fin de mars dernier, dans une diligence qui se rendoit de Paris à Bordeaux, vient d'être mis en liberté.

— Les sieurs Radonnet et Thiesset, se disant colporteurs de livres et commis voyageurs d'un libraire de Paris, avoient parcouru, il y a peu de mois, diverses communes du département de la Meuse, ex-

Digitized by Google

posant leurs livres en vente. Traduits devant le tribunal de Saint-Milliel, comme prévenus d'avoir exercé la librairie sans brevet et sans prestation de serment, ils y ont été acquittés. Mais la cour de cassation, sur l'appel de M. le procureur du Roi, a cassé, le 12, ce jugement, et a renvoyé les parties devant la cour royale de Metz. M. Gaillard, conseiller rapporteur, a montré la nécessité d'élever une digue contre le débordement des mauvais livres, de tous ces catéchismes d'athéisme et de libertinage qui, dans ces dernières années, ont amené une progression effrayante de désordres et de crimes. C'est la distribution, souvent gratuite, de livres dangereux qui porte les enfans et de simples journaliers à commettre des suicides.

— Nicolas Tandard, peigneur de laines, a été condamné, le 19, à une année d'emprisonnement, pour avoir résisté, avec violence, le 3 juin dernier, aux agens de l'autorité publique chargés de disperser la foule qui s'étoit portée au cimetière du Père Lachaise, sous prétexte de rendre hommage à la mémoire du jeune Lallemant.

— Les nommés Pierre Nockesen et Pierre-Augustin Brondin, convaincus d'avoir chanté des chansons séditieuses, ont été condamnés à trois mois d'emprisonnement par le tribunal de police correctionnelle.

— Le même tribunal a condamné à deux mois de prison Auguste Leblanc, convaincu de propos grossiers et offensans envers la personne du Roi; et le nommé Levadier, à huit jours de prison, pour avoir proféré des cris séditieux dans un moment d'ivresse.

— La ville de Dinan a fait avec beaucoup de pompe, le jour de la Saint-Louis, l'inauguration de la statue qu'elle a élevée à Duguesclin.

— M. le maréchal de camp comte de Montlivault vient d'être nommé commandant du département de l'Isère.

— M. le contre-amiral baron Hamelin est arrivé à Brest le 13 de ce mois.

— Le tribunal correctionnel de Grais (Rhône) a condamné le nommé Perrol, mendiant, à deux années de détention, pour avoir tenu des propos outrageans contre LL. AA. RR. Monsieur et Mgr. le duc de Berri.

— La dépouille mortelle du prince de Hardenberg a été embarquée à Gênes pour Hambourg, d'où l'on croit qu'elle sera transportée à New-Hardenberg.

— On dit que l'association des *orangistes* d'Irlande, dont les excès ont été signalés à la dernière session du parlement britannique, a résolu de faire une réforme dans son organisation de manière à corriger les abus qu'on lui reproche.

— Le mariage de la princesse Elisabeth de Bavière avec le prince héréditaire de Prusse a été déclaré solennellement à la cour de Munich dans les premiers jours de ce mois.

— Le gouvernement bavarois a rendu récemment des ordonnances sévères contre les sociétés secrètes et autres associations prohibées. Les places ne seront accordées qu'à ceux qui ne prendront part à aucune de ces associations.

Digitized by Google

— Une ordonnance du roi de Wurtemberg, qui paroît embrasser le clergé des différens cultes, enjoint aux autorités que, lorsqu'il leur sera présenté une plainte contre un ecclésiastique, elle sera renvoyée d'abord devant le doyen ecclésiastique, afin que celui-ci tâche de terminer l'affaire à l'amiable.

— La princesse Charlotte de Wurtemberg est partie, le 9, de Stuttgard pour Pétersbourg. Elle sera reçue aux frontières de Russie par le grand-duc Michel, son futur époux.

— Le gouvernement russe a ordonné que toutes les personnes qui se trouvent au service de l'empereur, et qui résident sur le territoire russe ou chez l'étranger, devront signer une déclaration qui constate ou qu'elles n'appartiennent à aucune loge de franc-maçons ou société secrète, ou qu'elles s'engagent à ne communiquer désormais avec aucune desdites sociétés. Tous les employés qui n'adhéreront pas à cet ordre seront révoqués de leurs fonctions.

— Les Janissaires ont mis le feu, le 19 août, à un quartier de Constantinople. Un grand nombre de maisons ont été la proie des flammes.

— On assure que les commissaires de l'Espagne chargés de négocier avec le gouvernement mexicain en ont reconnu l'indépendance. On s'attend à la conclusion d'un traité d'amitié et de commerce.

— Le général Freyre a été élu directeur-suprême du Chili. Il n'a accepté qu'après avoir fait quelques refus.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a distribué six croix de Saint-Louis, six croix d'officier de la Légion-d'Honneur, et seize croix de la Légion, aux officiers et sous-officiers de la garde royale qui se sont le plus distingués à la prise du Trocadéro.

Le colonel d'artillerie Gutierrez-Acugna, qui avoit été chef politique de Cadix, est du nombre des révolutionnaires espagnols qui ont été tués au Trocadero.

Après la prise du Trocadero le peuple a élevé dans Cadix des clameurs violentes contre les cortès, dont la vie a même été menacée, et qui se sauvèrent dans leur salle, où ils s'établirent en permanence. Valdès fit tirer sur les rassemblemens; mais ce moyen violent n'a point calmé l'effervescence, et l'on s'est battu de nouveau dans la place.

Nos batteries élevées au Matagorda et à la pointe de l'île Saint-Louis, ont tiré, le 4, sur le Puntalès, et nos bombes ont mis le feu à d'immenses magasins de bois et d'eau-de-vie appartenant au commerce. Le commerce a élevé la voix, et le peuple a manifesté de nouveau sa haine contre les cortès. Valdès a exposé que, dans un tel état de choses, il ne pouvoit pas prolonger la défense de la place.

Dans la nuit du 4 au 5 un bateau parlementaire a conduit à nos avant-postes le général Alava, porteur d'une lettre du roi d'Espagne pour S. A. R. le duc d'Angoulême. Le Prince a répondu qu'il ne

Digitized by Google

traiteroit qu'avec le roi libre, et n'a point voulu communiquer avec Alava. Le duc de Guiche a été envoyé à Cadix pour y porter au roi la réponse du Prince généralissime. Le duc de Guiche a passé toute la journée du 5 dans Cadix, et a dîné avec le roi. Un nouveau parlementaire est sorti le 6 de Cadix.

S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a offert aux membres des cortès qui ne voudroient pas rester sur le continent espagnol le secours de sa flotte pour les transporter où ils voudroient se retirer.

Une nouvelle division de nos vaisseaux, venant de la Corogne, est entrée, le 6, dans la rade.

Le duc de l'Infantado, président de la régence, est arrivé, le 4, au port Sainte-Marie. Il a eu aussitôt une conférence avec Mgr. le duc d'Angoulême.

Une circulaire, datée du 26 août, et signée par le major-général comte Guilleminot, fait connoître de quelle manière doit être entendue et exécutée l'ordonnance d'Andujar, dont les révolutionnaires se promettoient les plus heureux effets. S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême désire sans doute faire cesser toutes les mesures arbitraires; mais elle reconnoît aussi l'utilité d'assurer le pouvoir des autorités espagnoles, tant municipales que judiciaires.

Sir Robert Wilson est arrivé à Gibraltar le 16 août.

Nos troupes sont entrées dans Malaga le 4. Riégo s'est embarqué précipitamment, emmenant Zayas, qu'il a fait jeter au fond de cale.

La garnison d'Alméria, forte de huit cents hommes, sur lesquels comptoit Riégo, s'est rendue à une reconnoissance française de soixante-quinze dragons.

La prise du Trocadero a été célébrée, le 6, par un *Te Deum* solennel dans l'église métropolitaine de Madrid. Le soir, toute la ville a été magnifiquement illuminée.

Le Prince généralissime a promu au grade de lieutenant-général M. le baron Huber, qui, en moins de six semaines, a pacifié toutes les Asturies, une partie de la Galice, et a forcé le Ferrol à capituler.

La grand'-garde du fort de Santona a été enlevée, dans la nuit du 21 août, par une de nos compagnies d'élite.

La tranchée a été ouverte, le 10 au soir, devant la citadelle de Pamplune, à une distance de deux cents toises de la citadelle. Malgré le feu de mitraille de l'ennemi, des orages successifs et une pluie qui a tombé par torrens pendant deux heures, nos soldats ont tout bravé. Nous n'avons eu qu'un petit nombre de blessés. Toute la parallèle est à couvert du boulet et de la mitraille.

La frégate la *Marie-Thérèse* a arrêté, le 7 de ce mois, deux bâtimens qui cherchoient à introduire des approvisionnemens dans Barcelonne.

L'évêque de Lérida, depuis long-temps exilé à Malaga, où il a souffert toutes sortes de mauvais traitemens, a recouvré sa liberté. Ce respectable prélat est retiré à Tortose, où il jouit d'une parfaite tranquillité.

La famille de M. l'archevêque de Tarragone est en butte aux per-

Digitized by Google

vécutions des révolutionnaires de cette ville. Son frère, son confesseur et tous ses parens ont été arrêtés et embarqués pour Majorque.

On avoit remarqué, dans le Ier volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, un portrait du prêtre, non tel que se le figure la légèreté de l'homme du monde, ou les préventions de l'ennemi de la religion, mais tel que le trouvent les pauvres et les affligés. Un jeune poète a eu la pensée de mettre en vers ce portrait, qu'il a cru plus propre à se graver ainsi dans la mémoire. Cette pièce de vers, quoique assez courte, n'est pas néanmoins de nature à entrer en entier dans ce journal, où nous ne pouvons admettre des vers que de loin en loin. Mais si nous ne pouvons l'insérer, nous nous faisons du moins un plaisir d'en louer les bons sentimens. L'auteur est un royaliste religieux, qui paroit consacrer sa muse à des sujets religieux ou royalistes. Il nous a envoyé un impromptu pour la fête de saint Louis. Il a publié un recueil de couplets sous ce titre : *la Campagne d'Espagne, ou Bulletin en couplets dédiés à l'armée française*, par L. B. Ce n'est encore que le premier numéro; l'auteur se propose d'en donner la suite, et de chanter successivement les exploits de nos guerriers. Tous les bons Français doivent en effet prendre part aux succès de cette campagne, qui a un double but si honorable, et qui ne chagrine que les éternels ennemis de l'ordre et de la légitimité. Enfin le même auteur a composé un petit poème sur le débarquement du Roi à Calais, en 1814; ce petit poème est plein de mouvement et de chaleur, et fait honneur à la fois au talent et aux sentimens de M. L. T. Bonvoisin.

De Imitatione Christi, libri quatuor. Novaedition (1).

Cette édition, d'un très-petit format, est néanmoins nette et agréable à l'œil; le caractère, quoique assez menu, est fort lisible. Le volume ne contient que le texte de l'*Imitation*, sans préface, sans explication des termes. Une simple table des chapitres est jointe au texte. Quant au texte, il paroit qu'on a suivi les éditions de l'abbé Valart, qui a fait, comme on sait, un assez grand nombre de corrections. Ces corrections ne sont pas toutes heureuses, et généralement même elles n'étoient guère nécessaires. Valart prétendoit avoir suivi des manuscrits qu'il n'a jamais produits. Son intention étoit bonne sans doute; il vouloit rendre l'*Imitation* plus aisée à entendre, et rectifier quelques locutions qui ne lui sembloient pas d'une latinité assez pure. Au surplus, ces changemens sont peu importans, et ne consistent guère qu'en un ou deux mots mis pour d'autres.

---

(1) In-32, avec une gravure et frontispice en taille-douce, papier satiné; prix, 1 fr. 60 c. et 1 fr. 80 c. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adrien Le Clère, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Essai sur l'Institut philanthropique établi, en 1796, dans les provinces méridionales de la France, par M. Dupont-Constant (1).

Le titre de cet ouvrage n'en indiqueroit peut-être pas bien nettement l'objet pour la plupart des lecteurs. Bien des personnes ignorent peut-être encore l'existence de l'*Institut philanthropique*. On sait en général qu'il y avoit dans les temps les plus fâcheux de la révolution une association royaliste qui se chargeoit de soutenir les intérêts de cette cause, et de servir de point de ralliement aux amis de la monarchie; mais on n'en connoît pas l'origine, les moyens et les détails. Le nom vague d'*Institut philanthropique* fut imaginé sans doute pour ne pas porter d'ombrage à un gouvernement soupçonneux, et pour couvrir le but secret de l'association. M. Dupont-Constant rapporte la fondation de cet institut à la moitié de l'année 1796. Le Roi étoit alors en Souabe, et dressa lui-même le plan et les règles de l'association. Le Midi de la France fut divisé en plusieurs arrondissemens, dont le centre étoit à Lyon; l'abbé La Combe y résidoit comme directeur-général, et transmettoit aux *visiteurs* et aux *affidés* les ordres et les instructions nécessaires. Un petit nombre d'employés étoit dans le secret. L'institut avoit deux objets, l'un civil

(1) In 8°. A Paris, chez A. Boucher, rue des Bons-Enfans.

Digitized by Google

et l'autre militaire. Bordeaux étoit aussi un centre pour cette partie du royaume. C'est-là que résidoit M. Dupont-Constant, qui rend compte principalement de ce qu'il a fait pour le bien de la même cause. Ceux qu'il nomme, comme ayant coopéré à ses travaux, sont MM. de Pourqueric-Dubourg, Caire (Jardin), l'abbé de Mauvoisin, qui fit le voyage de Blankenbourg; l'abbé Anglade, etc. M. Dupont-Constant assure avoir été le seul fondateur de l'institut philanthropique en Guyenne. Il se donna des coopérateurs, établit des rapports au-dedans et au-dehors, et fit circuler différens écrits; il voyageoit dans le Midi, et profitoit de toutes les circonstances pour soutenir le zèle des royalistes, et paralyser les efforts des révolutionnaires. Des mouvemens éclatèrent à Bordeaux en 1798, et à Toulouse en 1799; on ouvrit une correspondance avec les chefs de l'Ouest. Plusieurs émigrés condamnés à mort ou menacés de l'être, furent enlevés les armes à la main, et sauvés; tels furent MM. de Floirac, Mauri, Elicagaray, etc.

Tant que le directoire gouverna, l'institut éprouva moins d'obstacles; mais arriva le 18 brumaire. La police devint plus vigilante et plus active, et elle eut bientôt connoissance des mouvemens de l'association. En décembre 1799, M. le comte de Floirac et M. Dupont-Constant firent un voyage à Augsbourg, auprès de l'agence royale; ils s'y concertèrent avec les généraux Pichegru et Willot, et revinrent en février 1800. Il est probable que leur absence fut remarquée. M. de Floirac avoit déjà été arrêté en 1798, et sauvé par les soins des membres de l'institut. Il fut encore arrêté quatre ans après, et resta plusieurs

Digitized by Google

mois en prison. L'abbé d'Arche et le marquis de Laissin étoient alors des principaux agens de la cause royale. Le 21 juin 1800, M. Dupont-Constant, et sept de ses collaborateurs furent arrêtés par ordre du ministre de la police générale; quatre d'entre eux furent relâchés quelques jours après. Après deux mois d'un secret rigoureux et quatre interrogatoires, il fut transféré au fort du Ha, avec quatre autres royalistes. Sa détention dura dix-huit mois, et fut suivie d'une liberté provisoire, avec surveillance et caution. Il assure qu'à l'époque de son arrestation les deux arrondissemens de la Guyenne et des Landes pouvoient fournir à la confédération du Midi un contingent d'environ quarante mille hommes bien pourvus; ce qui a paru étonnant sous un gouvernement aussi ombrageux et aussi actif. M. Dupont-Constant ne paroît pas répondre pleinement à cette objection. Il convient que la victoire de Marengo renversa entièrement l'institut. Au surplus, il annonce un autre ouvrage, qu'une meilleure plume, dit-il, doit faire paroître prochainement. Il se contente de mentionner rapidement les diverses insurrections royalistes, et cite Nîmes, le camp de Jalès, Arles, Montpellier, le Rouergue, Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux, sans parler de la Bretagne et de la Vendée.

A l'appui de son récit, M. Dupont-Constant rapporte plusieurs pièces, des pouvoirs qui lui furent donnés de Mittau, le 1er. décembre 1798, des instructions, des réglemens, des lettres, dont une de S. A. R. Monsieur, datée d'Édimbourg, le 28 juillet 1802. Il y a aussi un long rapport fait au ministre Fouché sur l'institut et sur ses agens. L'auteur re-

Digitized by Google

vient sur ses services, dont il ne paroît pas avoir recueilli le prix qu'il espéroit; il se plaint souvent du faux zèle de quelques agens qui se cachoient dans le temps du danger, et ne se montroient que lorsqu'ils ont pu prétendre à quelques récompenses. On a vu, dit-il, beaucoup de ces gens-là qui depuis la restauration ont vanté les services qu'ils avoient rendus à la cause royale, et les sacrifices qu'ils avoient faits pour elle, tandis qu'auparavant ils l'avoient ou méconnue ou trahie. L'auteur ne pourra pas être rangé dans cette cathégorie; car, si son zèle n'a pas toujours été efficace, on ne peut nier du moins qu'il en ait donné des marques, et le rapport de Fouché contre lui est un assez bon témoignage en sa faveur.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. La mort du souverain Pontife n'a point troublé la tranquillité de la capitale. Au milieu des cérémonies funèbres où le peuple s'est porté en foule, on n'a vu ni tumulte, ni excès, et les habitans ont montré le respect le plus profond pour les lois, et la confiance la plus entière pour leurs magistrats.

Le 30 août, septième jour de la neuvaine funèbre, la grand'messe fut célébrée par M. le cardinal de Gregorio. Elle fut suivie des cinq absoutes, faites, les quatre premières, par les cardinaux évêques suburbicaires Galeffi, Spina, Pacca et della Somaglia, et la dernière par le célébrant. On tint ensuite la huitième congrégation générale, où on tira au sort les cellules du conclave, et on chargea deux cardinaux d'approuver les conclavistes. M. d'Italinski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur de Russie et roi de Pologne, et M. le comte Barbaroux, envoyé de Sardaigne, furent présentés à cette congrégation, et prononcèrent des discours auxquels le cardinal doyen répondit.

On avoit élevé, dans l'église Saint-Pierre, entre les deux chapelles du Saint-Sacrement et du chœur des chanoines, un

Digitized by Google

grand catafalque, dont l'exécution fut confiée aux soins de l'architecte Valadier. Ce catafalque étoit orné de candelabres et d'inscriptions, dont la première célébroit le rétablissement de la compagnie de Jésus (1); la seconde, la restitution des provinces de l'Etat ecclésiastique; la troisième, le retour du Pontife dans sa capitale; et la quatrième, la protection qu'il avoit accordée aux arts. Le catafalque étoit surmonté d'une grande statue de la religion, et offroit des colonnes, des peintures et des bas-reliefs disposés avec autant de magnificence que de goût.

Le 31 août, on découvrit ce catafalque, et la huitième messe de la neuvaine fut célébrée par M. le cardinal Spina, qui fit l'absoute après les cardinaux Bertazzoli, Gregorio, Falzacappa et Fesch. Un nombre prodigieux de cierges étoient allumés, et la foule des assistans prit part à la cérémonie. On tint ensuite la neuvième congrégation générale, où trois cardinaux furent chargés de veiller à la propreté et à la clôture du conclave. Le marquis de Fuscaldo, ministre de Naples, et le baron de Rheden, ministre d'Hanovre, furent présentés ce jour-là.

Le 1er. septembre étoit le dernier jour de la neuvaine. M. le cardinal Bertazzoli dit la messe ce jour-là, et M. Foscolo, archevêque de Corfou, prononça l'oraison funèbre du Pontife en latin. Le célébrant fit les absoutes après les cardinaux Pedicini, Serlupi, Pallotta et Falzacappa. Tous les cardinaux étant passés ensuite dans la salle du chapitre, tinrent la dixième congrégation générale, où les cardinaux non-diacres produisirent, suivant la coutume, le bref pontifical qui leur assure voix pour l'élection.

Le 2 septembre, les cardinaux se rendirent, le matin, à la chapelle du chœur de l'église Saint-Pierre, et y entendirent la messe du Saint-Esprit, célébrée par M. le cardinal della Somaglia. M. Testa, secrétaire des brefs aux princes, prononça un discours latin sur l'élection du souverain Pontife. Le soir, les cardinaux se rendirent à l'église de Saint-Sylvestre, occupée par les prêtres de la Mission sur le Quirinal. Un maître des cérémonies éleva la croix papale, et les chapelains enton-

(1) Nous donnerons ici la première inscription : *De Religione, scientiis et litteris egregiè meritam, societatem Jesu, reipublicæ christianæ bono, Pius atque optimus princeps cœlesti consilio restituit.*

Digitized by Google

nèrent le *Veni, Creator.* La première strophe étant terminée, les cardinaux sortirent de l'église, précédés de la croix, et de M. Mazio, secrétaire du Sacré-Collége, et se mirent en marche avec leurs conclavistes. LL. EEm. traversèrent la place du Quirinal, qui étoit garnie de troupes, et entrèrent dans le palais où le conclave avoit été préparé.

Les cardinaux étoient au nombre de trente-quatre; savoir, de l'ordre des évêques, Mgrs. della Somaglia, Pacca, Spina, Galeffi et Castiglione; de l'ordre des prêtres, Mgrs. Brancadoro, Fesch, della Genga, Severoli, Morozzo, Testaferrata, Cesarei, Bardaxi, de Gregorio, Doria, Ercolani, Bertazzoli, Falza-Cappa, Pallotta, Serlupi, Pedicini, Pandolfi, Turriozzi, Dandini, Odescalchi et Zurla; et de l'ordre des diacres, Mgrs. Consalvi, Albani, Cavalchini, Cacciapiatti, Vidoni, Rivarola, Frosini et Riario-Sforza.

LL. EEm. se rendirent à la chapelle Pauline, où fut terminé le *Veni, Creator.* On prononça l'*Extra omnes*, et M. le cardinal doyen prononça un court discours pour exhorter les cardinaux à pourvoir l'Eglise d'un sage pasteur. On lut les bulles apostoliques sur l'élection, et tous les cardinaux firent serment de les observer. Un semblable serment fut prêté par M. Marazzani, majordôme, comme gouverneur du conclave; par le prince Augustin Chigi, maréchal perpétuel de la sainte Eglise et gardien du conclave; par l'auditeur et le trésorier de la chambre, les patriarches, archevêques et évêques, les protonotaires, les auditeurs de rote, les clercs de la chambre et tous ceux qui sont chargés de garder les tours du conclave. Les magistrats de la ville, et le lieutenant-général Bracci, commandant des troupes, firent un pareil serment.

Les cardinaux reçurent dans leurs cellules les hommages du corps diplomatique, de la prélature, de la noblesse, et d'autres personnages de distinction. On donna les trois signaux accoutumés avec la cloche, et à la troisième heure de la nuit tous les étrangers sortirent du conclave, qui fut exactement fermé en présence des chefs d'ordre et du maréchal du conclave.

Paris. La Lettre pastorale de M. l'évêque de Blois pour son entrée dans le diocèse est datée du 17 août. Le prélat y parle de son goût pour la retraite, et des représentations qu'il a faites, à plusieurs reprises, pour décliner le fardeau de l'épiscopat: mais les vues de la Providence se sont manifestées par

Digitized by Google

la voix d'une autorité respectable, et M. de Sausin a cédé, en gémissant. Toute sa Lettre prouve combien le vertueux prélat sent l'importance des devoirs qui lui sont imposés; et la sagesse des conseils qu'il adresse à son troupeau est propre à faire concevoir les plus heureuses espérances de son administration. Nous ne citerons de cette Lettre que le passage relatif au besoin de conserver l'unité :

« Pour obéir au commandement exprès de celui qui doit être votre juge aussi bien que le nôtre, nous vous prêcherons donc l'unité, tant qu'il nous restera un souffle de vie. Nous vous répéterons sans cesse, un seul Seigneur, une seule foi : *Unus Dominus, una fides*. Cette doctrine salutaire, qui seule peut sauver vos ames, nous vous l'annoncerons à temps, à contre-temps, vous reprenant, vous supportant, vous menaçant même, s'il est nécessaire, sans pour cela jamais cesser de vous aimer tous d'un amour paternel dans les entrailles de Jésus-Christ, *in visceribus Christi*, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi. Non, jamais, comme le dit le grand évêque d'Hyppone : « Jamais il ne peut y avoir de juste cause de rompre l'unité ». Jamais on n'a de justes raisons de se séparer de la communion de tous les peuples catholiques. Simples fidèles, écoutez à votre tour les paroles du souverain Pontife, chef visible de l'Eglise, dans le bref qu'il vous adresse, et qui établit nos titres à votre égard, et tremblez de troubler l'ordre que Jésus-Christ a établi dans son corps mystique; « qu'aucun de vous n'excède la mesure qui lui est propre, et ne prétende s'élever au-dessus des bornes qui lui sont prescrites : vous êtes au rang des brebis, qu'il vous suffise d'être menés dans de bons pâturages. N'ayez point la témérité de vouloir paître vos pasteurs, juger vos juges, imposer des lois à ceux de qui vous en devez recevoir. Le Dieu que nous servons n'est pas le Dieu de la discorde et de la confusion : mais de la paix et de l'ordre. Que personne donc ne présume être la tête, tandis qu'il est à peine la main ou le pied, ou quelqu'autre membre moins considérable du corps. Que personne pouvant sans danger suivre son chef légitime, ne s'expose au péril, en ambitionnant de servir lui-même de guide »……

— A peine arrivé dans son diocèse, M. l'évêque de Belley a voulu le connoître en détail, et en visiter les lieux les plus importans. Nous avons parlé de la visite du prélat à Bourg et à Meximieux : le 1er. septembre, il s'est rendu à Trévoux, où il fut reçu par le clergé, les corps et les habitans en procession. A la descente de la voiture, le maire de la ville complimenta M. l'évêque, et le sous-préfet a aussi adressé un discours au prélat. Le lendemain, Mgr. donna la confirmation à près de trois mille personnes de Trévoux et des environs. Il

Digitized by Google

quitta cette ville le 5. Il a déjà, dans ses courses pastorales, confirmé plus de vingt mille fidèles, a plusieurs fois adressé la parole aux peuples, et a en même temps conquis les cœurs par son affabilité et sa piété. Ce que le prélat a déjà fait pour son diocèse atteste sa sagesse autant que son zèle. Il a obtenu l'église et les bâtimens de Brou pour y placer son grand séminaire. Nous avons parlé de cet édifice, et les amis de la religion, de l'antiquité et des arts applaudiront également à une destination qui va conserver un si beau monument. Par les soins de M. l'évêque, une retraite pastorale s'est ouverte le 10 septembre; cent vingt prêtres s'y étoient rendus. Les exercices sont dirigés par M. l'abbé Rey, grand-vicaire de Chambéri, dont on connoît le zèle et le talent pour ce genre de ministère. Cette retraite sera suivie d'une seconde, qui sera donnée, le 23, dans le petit séminaire de Maximieux. Tout commence à prendre une nouvelle vie dans cet heureux diocèse : les autorités y sont excellentes, et le vertueux pasteur que la Providence y a envoyé a cette foi vive qui triomphe des obstacles, et cette douceur qui attire et entraîne.

— M. de Neyrac, évêque de Tarbes, arriva inopinément dans cette ville le 5 au soir; les autorités avoient souhaité être instruites de son arrivée et lui préparer une réception convenable. La modestie du prélat trompa l'attente publique. Toutefois dès le soir même, le préfet et le général se rendirent chez M. l'évêque, et le lendemain tous les fonctionnaires et un grand nombre d'habitans assistèrent à la messe que M. de Neyrac célébra dans sa cathédrale. Il n'y avoit pas eu d'invitation, mais chacun se fit un devoir de se rendre à la cérémonie. Monseigneur voyant l'affluence monta en chaire et prêcha pendant une demi-heure. On chanta le *Te Deum*, et le prélat fut reconduit processionnellement en sa résidence et suivi des autorités.

— M. l'évêque de Saint-Claude a célébré, le 10 septembre, dans son église cathédrale, un service pour le Pape Pie VII. Le prélat y avoit invité les autorités constituées de sa ville épiscopale, et avoit annoncé cette cérémonie dans un Mandement daté de Saint-Claude, le 5 septembre. Le prélat y fait l'éloge du vertueux Pontife, et rappelle les marques de respect et d'attachement que tant de pieux Français ont données au saint Père dans ses malheurs : mais en même temps M. de Chamon déplore les chagrins que le feu Pape a ressentis des

Digitized by Google

malheurs de l'Eglise, de l'opiniâtreté des schismatiques, et particulièrement de la persévérance de quelques prêtres de son diocèse dans des sentimens condamnés par l'Eglise. Le service pour Pie VII aura lieu dans toutes les églises du diocèse, et des prières des Quarante-Heures ont été ordonnées par M. l'évêque pour l'élection du futur Pontife. Ces prières ont eu lieu dans la cathédrale de Saint-Claude le 11 et les deux jours suivans, et successivement dans les autres villes du diocèse.

— Depuis que nous avons reçu le précédent Mandement, d'autres nous sont parvenus sur le même sujet. Quelques personnes ont paru s'étonner de ce concours d'hommages et de prières envers le feu Pape; on nous assure que ce n'étoit point l'usage autrefois de faire des Mandemens et des services à la mort des souverains pontifes. Nous ne sommes pas bien persuadé de ce fait; au surplus ce n'étoit point l'usage non plus que la France persécutât les papes, qu'elle les tint captifs, qu'elle les enlevât et les dépouillât. Ne devions-nous pas quelque réparation à ce Pontife abreuvé de chagrins et d'amertumes par des ordres partis du milieu de nous, par des ordres qui avoient trouvé parmi nous tant d'exécuteurs et de complices? Ne devions-nous pas quelque reconnoissance à celui qui, malgré tant de violences, n'avoit constamment montré pour nous que bienveillance, affection et tendresse? Honneur donc à ces prélats qui ont payé un tribut d'hommages à la mémoire du vénérable Pontife, et qui ont ordonné des prières pour lui. Nous avons lieu de croire que presque tous nos évêques ont recommandé Pie VII aux prières des fidèles. Nous venons de recevoir sur ce sujet les Mandemens de MM. les évêques d'Evreux, de Blois et de Nanci, et de MM. les grands-vicaires de Metz. Tous expriment des sentimens de vénération pour les vertus de Pie VII, d'admiration pour son courage, d'intérêt pour ses malheurs. Tous ces Mandemens ordonnent des services dans les églises cathédrales, ainsi que dans les autres églises de chaque diocèse. Tous indiquent des prières pour l'élection future. A Metz le service funèbre a eu lieu le jeudi 18, jour de la clôture de la retraite sacerdotale; et les prêtres qui avoient assisté à la retraite, ont dû assister au service. Nous sommes obligé de nous borner à cette courte indication, et nous regretons de ne pouvoir citer quelque chose des Mande-

Digitized by Google

mens publiés à ce sujet par les prélats que nous avons nommés.

— Outre la guérison de Marie-Josephe Delannoy, que nous avons annoncée n°. 917, on nous a encore transmis, de Douai, la relation de deux autres guérisons arrivées dans les pays du Nord. Isabelle-Alexandrine Prudhomme, religieuse aux Urbanistes de Lille, âgée de soixante-six ans, souffroit, depuis trois ans, d'un mal à la jambe, survenu à la suite d'une maladie grave. Le mal avoit fait de grands progrès, et la Sœur ne pouvoit plus se traîner. Les remèdes ne lui procuroient aucun soulagement, quand on écrivit pour elle au prince. M. Forster indiqua les 23 novembre et 4 décembre pour faire des prières. A la messe dite le premier jour, la Sœur éprouva des douleurs excessives, ensuite le mal diminua sensiblement; et à la seconde messe, la plaie se ferma, sans qu'on eût employé aucun remède. Depuis, la bonne religieuse n'a rien ressenti; elle marche avec facilité, et tous les jours elle rend grâces à Dieu, qui lui a accordé plus qu'elle ne demandoit; car elle se bornoit à souhaiter de pouvoir aller à l'église, et continuer à remplir les obligations de son état. La relation de cette guérison a été dressée sous les yeux de la Sœur, et confirmée par le témoignage d'un curé voisin. Le même pasteur certifie la guérison de Fanny Desmettre, âgée de dix-huit ans, attaquée de maux de nerfs et d'une inflammation qui lui ôtoient les moyens de digérer. Cette fille ne prenoit plus que de la fécule, et ne pouvoit ni marcher, ni même s'habiller. On écrivit pour elle en Allemagne, le 11 novembre de l'année dernière; on ne reçut de réponse que le 11 avril dernier. Il fut célébré le même jour une messe à son intention, et on commença la neuvaine. La malade éprouva du mieux le second jour, et resta à peu près dans le même état jusqu'au 18. Vers onze heures du matin, elle sentit une chaleur vive et fortifiante, se leva, s'habilla seule, descendit les escaliers, et alla se jeter dans les bras de sa mère, en criant qu'elle etoit guérie. On a cessé toute application de remèdes, les forces sont entièrement revenues, et cette fille digère aujourd'hui toutes sortes d'alimens, travaille, et marche sans se fatiguer. La relation a été dressée par la malade elle-même, et certifiée par le curé. Fanny Desmettre habite le faubourg de Gand. Sa guérison y est notoire, et plusieurs personnes de la Flandre française en ont eu connoissance par elles-mêmes.

Digitized by Google

— On nous a communiqué la relation d'une guérison extraordinaire, opérée à Rome sur une religieuse. Lucie Piccioni, dite en religion Françoise-Thérèse de la Nativité, faisant son noviciat en qualité de Sœur converse dans le monastère des Carmélites-Déchaussées de Saint-Joseph *à Capo le Case*, commença à sentir, dans l'été de 1821, un grand feu dans la poitrine, suivi de dégoût, d'oppression, et d'un affoiblissement progressif. Elle souhaitoit ardemment être admise à faire sa profession, et s'adressa à la sainte Vierge pour demander que sa santé n'y fût pas un obstacle. Elle eut, en effet, la consolation de prononcer ses vœux le 4 septembre 1821; mais, peu de jours après, elle fut prise d'un grand froid dans la poitrine, et elle se mit au lit. La fièvre se déclara : on lui appliqua des sang-sues et des vésicatoires, qui diminuèrent un peu le mal; mais la poitrine étoit toujours très-malade. La religieuse en vint à ne pouvoir garder les alimens les plus légers, et le bouillon même ne passoit pas. Le 15 octobre, elle se mit de nouveau au lit. Les médecins lui prescrivirent le lait d'ânesse et un vésicatoire à la poitrine. Ces remèdes n'opérèrent aucun bien; le dépérissement faisoit tous les jours des progrès; les douleurs étoient vives, et la malade paroissoit dans le danger le plus imminent. Dans cet état désespéré, la supérieure du couvent eut l'idée de recourir à la sainte Vierge révérée à Rome sous le titre de consolatrice des affligés : la malade commença donc des prières à cette intention. Le 11 janvier 1822, elle étoit dans son lit à l'infirmerie, fort oppressée, souffrante, et ne pouvant dormir; la communauté récitoit au chœur les heures canoniales : la malade crut voir une dame d'un aspect grave, qui lui dit qu'elle étoit la consolatrice des affligés, lui mit les mains sur la poitrine, lui donna des conseils pour sa conscience, et lui recommanda de s'exercer à la pratique des différentes vertus. Alors la religieuse se sentit soulagée, la voix et les forces lui revinrent, et toutes ses incommodités disparurent. Elle se rendit au chœur pour remercier la sainte Vierge, alla le matin même au réfectoire avec la communauté, et parut ensuite à tous les exercices sans éprouver aucun des accidens auxquels elle avoit été si long-temps sujette. La relation parle encore d'une autre apparition de la sainte Vierge à la religieuse. On sent que nous rapportons ces faits sans les garantir. Il paroît qu'il est question de faire imprimer la relation.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. LL. AA. RR. Monsieur et Mme. la duchesse de Berri ont visité, le 17, les produits de l'industrie française. LL. AA. RR. ont tout examiné avec le plus vif intérêt, et ont adressé des paroles flatteuses à tous les marchands qui avoient le bonheur d'être présens.

— S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, a fait remettre à M. le préfet d'Eure et Loir une somme de 1000 fr. pour les malheureux habitans de Saint-Ouen-Marchefroy, victimes des désastres causés par une trombe de terre qui a ravagé leur territoire, le 26 août. S. A. R. Mme. la duchesse de Berri a fait remettre 500 fr. au préfet d'Eure et Loir pour le même objet, et Mgr. le duc d'Orléans 1000 fr.

— Le Roi a autorisé Mlle. Caroline de Ganay à porter la décoration chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne à Munich.

— Le Roi vient de nommer aux places vacantes par la démission de quatre agens de change.

— M. Bréguet, célèbre horloger et membre de l'Académie du bureau des longitudes, est mort subitement le 17.

— S. A. R. Madame a quitté Bordeaux le 15 au matin. Montée sur le bateau à vapeur la *Marie-Thérèse*, l'auguste Princesse s'est rendue directement à Blaye, pour s'acheminer de là vers La Rochelle.

— M. le général Donnadieu est arrivé à sa maison de campagne près de Tours, et a repris le commandement de la 4e. division militaire.

— M. de La Goutte, auditeur à la cour royale de Dijon, vient d'être nommé conseiller en la même cour, en remplacement de M. Joly, décédé.

— Le tribunal de police de Tours vient de condamner à l'amende et aux frais plusieurs ouvriers et marchands pour contravention à la loi sur l'observation des dimanches, et a averti les condamnés qu'en cas de récidive ils encourroient le *maximum* des peines de police.

— M. Pépin de Belile, ancien préfet, vient de mourir aux Eaux-Bonnes.

— La statue de Louis XVI a été inaugurée à Nantes le 14 de ce mois.

— Un incendie qui a éclaté à Hof (Bavière) a détruit presque tout ce qui se trouvoit dans l'intérieur de cette ville. Cinq cents maisons et la belle église de Saint-Laurent ont été la proie des flammes.

— Le chevalier d'Yznardi, envoyé d'Espagne auprès du roi de Danemarck, qui depuis plusieurs mois a vécu à la campagne dans une retraite absolue, sans accepter aucune dépêche de la part du gouvernement des cortès, vient de demander à être reconnu au nom de la régence d'Espagne.

Digitized by Google

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Après la prise du Trocadero, le Prince généralissime a envoyé le cordon-rouge à M. le vicomte Dode, commandant le génie de l'armée.

Un second parlementaire a été envoyé à Cadix, le 6. Le même jour, l'escadre française a été augmentée de trois vaisseaux et de cinq frégates.

La désertion est plus forte que jamais parmi les rebelles de l'île de Léon. Des compagnies entières sont passées aux Français, après avoir encloué les batteries confiées à leur garde.

Les équipages de huit chaloupes canonnières, profitant de l'absence de leurs officiers, ont abandonné leur mouillage, et se sont rendus à la flotte française.

Le général Alava est revenu, pour la troisième fois, le 7 au soir, avec une nouvelle lettre du roi pour Mgr. le duc d'Angoulême; il a passé toute la nuit au quartier-général.

Les cortès offrent de mettre immédiatement en liberté le roi et la famille royale; mais elles demandent à rester, pendant plusieurs mois, maîtresses de Cadix et de l'île de Léon pour garantie de leur sûreté personnelle. Mgr. le duc d'Angoulême exige qu'on lui livre préalablement l'île de Léon.

La division règne dans Cadix. Les habitans du faubourg de Lavina se sont soulevés, et ont pris parti pour le roi : le régiment de la Princesse et celui des volontaires de Cadix ont refusé d'obéir aux ordres de Riégo, qui est rentré dans Cadix, après avoir abandonné la troupe qui s'étoit embarquée avec lui à Malaga. Au moment où le général Alava est rentré dans Cadix l'on se battoit dans les rues de cette ville, et l'anarchie étoit à son comble.

Le temps accordé par Mgr. le duc d'Angoulême s'étant écoulé, les hostilités ont recommencé, et l'artillerie s'est fait entendre dans la direction du fort Puntalès. Toute l'armée s'en réjouit.

Mgr. le duc d'Angoulême a mandé, le 9, à son quartier-général M. le marquis de Talaru, notre ambassadeur en Espagne. M. de Talaru est parti, le 14 au matin, de Madrid pour le port Sainte-Marie.

Un bâtiment sorti de Cadix, et ayant deux officiers à bord, chargés de porter des dépêches aux places constitutionnelles, afin d'empêcher l'effet de la capitulation de Ballesteros, a été capturé, le 11, par un de nos bricks, devant Peniscola.

La garnison de Malaga a capitulé le 4 de ce mois. Elle s'est rendue prisonnière de guerre, sans avoir fait aucune résistance. Treize bâtimens, chargés de tous les effets et de l'argenterie pillés par les révolutionnaires, et qui cherchoient à s'éloigner des côtes, ont été capturés et conduits à Malaga, ainsi que celui sur lequel le général

Digitized by Google

constitutionnel Abadia étoit monté. On a fait en vain la recherche du bâtiment où Riégo avoit mis les ecclésiastiques de Malaga. On ne doute pas que ces malheureuses victimes n'aient été jetées à la mer.

Les troupes emmenées par Riégo, lors de leur fuite de Malaga, ont été forcées de relâcher à la vue de nos bâtimens de guerre. Elles se trouvent près d'Alcala-Réal, et le comte Molitor marche contre elles

Le général royaliste Bessières a surpris, le 5, le fort de Las Pegnas de San-Pedro, et le lendemain il a désarmé deux bandes constitutionnelles qui erroient dans le pays.

Ballesteros a expulsé de ses troupes les officiers les plus exaltés, et les a fait enfermer dans la citadelle de Lorca; il a envoyé le reste de son armée dans les cantonnemens indiqués par le général Molitor.

M. le commandeur de Saldanha de Gama a été nommé ministre plénipotentiaire du roi de Portugal auprès de la régence d'Espagne.

La place de Santona a capitulé le 11 de ce mois.

Une commission sanitaire a été envoyée au port du Passage pour examiner une maladie épidémique qui y règne. La commission est partagée sur la nature de la maladie. Toutes les mesures ont été prises pour en circonscrire le foyer. Un double cordon a été établi.

Neuf cents Espagnols et trois cents bannis Français et Piémontais, sont sortis de Barcelonne, dans la nuit du 9 au 10, sur des barques de pêcheurs, et ont fait une descente du côté de Mataro. Ils sont vivement poursuivis et serrés de près par nos troupes.

La garnison de Barcelonne a fait sur différens points des sorties. Partout les révolutionnaires ont été battus. Nos obus ont mis, à trois fois différentes, le feu dans Barcelonne.

Dissertation analytique sur la physique, par M. Daniel (1).

Il n'est que trop commun de voir des hommes chez qui l'étude des sciences physiques est jointe à l'oubli de la religion, et même au mépris de sa doctrine. A force d'observer la nature, on perd de vue son auteur; à force d'analyser les corps, on ne veut plus rien voir au-delà de la matière. L'orgueil de quelques découvertes heureuses, la prétention de tout expliquer, la manie des systèmes, ont contribué à égarer des esprits présomptueux ou légers. L'auteur de la présente *Dissertation* est bien éloigné de partager cet aveuglement, et il le déplore avec raison à la fin de son écrit. Ce morceau offre

(1) In-8°. A Paris, chez Tourneux, quai des Augustins.

Digitized by Google

trop de sagesse et de vérité pour qu'on ne soit pas bien aise de le trouver ici :

« Inexplicable contradiction ! S'il est une vérité incontestable, c'est que les sciences naturelles, malgré tous nos progrès, sont encore remplies de doutes et d'incertitudes. C'est un vaste désert où le voyageur s'avance avec des efforts longs, pénibles et souvent infructueux. Par intervalle, quelques îles verdoyantes, quelques sources rafraîchissantes, soutiennent et ranimenf son courage. Riche de toutes les sciences, l'esprit humain est encore enveloppé d'une nuit profonde, au milieu de laquelle apparoissent quelques lueurs fugitives et isolées, propres seulement à révéler leur impuissance, pour nous conduire heureusement dans la route de la vie. Aussi le vrai sage se gardera bien de s'attacher exclusivement à ces lumières imparfaites. Il portera ses pensées au-delà de ce monde corporel; il reconnoîtra que, pour accomplir avec succès son voyage sur la terre, il lui faut une lumière descendue du ciel. Plus il méditera la matière, plus il sentira qu'il faut recourir à l'intelligence; plus il méditera la nature, plus il comprendra qu'il faut se réfugier dans le sein de la religion. Les mystères de l'une le conduiront aux mystères de l'autre; car, que l'on ne s'y trompe pas, la religion n'est pas le seul point où l'on rencontre des mystères. La nature en est remplie. L'homme est une énigme au milieu de la grande énigme du monde. Que de vérités surpassent sa foible raison! L'intelligence est unie à la matière... L'eau, substance visible, est un composé de deux gaz invisibles..... Un fluide qui suffoque et un fluide qui dévore, forment cet air que nous respirons. . . . . Cherchez l'origine, la fin et le pourquoi des choses, et votre pensée se perd dans l'infini..... De quelque part que vous portiez vos regards, votre raison reste également confondue. Que penser de l'univers? Est-il limité? Est-il sans bornes?.... Concevez-vous qu'il y ait matière sans divisibilité?... Concevez-vous qu'un grain de sable renferme autant de parties que tous les mondes ensemble?.... O nature, je sens, j'avoue mon impuissance pour comprendre tes profondeurs et ta sublimité; à la vue des merveilles que tu étales à mes yeux éblouis, mon ame, errante au milieu de abîmes, cherche un appui, un asile qu'elle ne peut trouver que dans la Divinité. Tu réveilles, tu ranimes les sentimens religieux, seule source du vrai bonheur, seule consolation dans nos maux. Non, tu n'apportes pas à l'homme des élémens destructeurs de la foi; si, parmi ceux qui te consacrent leurs veilles et leurs travaux, il se trouve des incrédules, ce n'est pas dans ton sein, c'est dans la corruption de leur cœur qu'ils ont puisé leur incrédulité. Que l'homme t'interroge de bonne foi, et tu lui réponds : « Dieu seul est la vérité suprême, seul il en peut communiquer les rayons, seul il est la lumière qui illumine tout homme venant dans ce monde ».

En même temps que M. Daniel montre l'abus que des physiciens modernes font de leurs connoissances, il paroît zélé

Digitized by Google

pour les progrès de la saine physique; il rappelle des découvertes intéressantes, il donne une idée des principaux phénomènes. Autrefois on croyoit que l'eau étoit un des élémens; la chimie moderne est parvenue à la décomposer : l'eau est composée de deux gaz ou fluides invisibles; l'air est également composé de deux gaz. Un grand nombre d'expériences ont constaté ces faits. M. Daniel en rapporte quelques-unes, et décrit les principaux phénomènes de la lumière et de l'électricité. Sa *Dissertation*, quelque abrégée qu'elle soit, est propre à inspirer, à une jeunesse avide d'instruction, le désir de pénétrer plus avant dans une science qui offre tant d'attraits, et qui, quand elle est cultivée par des esprits sages, ne peut que les conduire à bénir l'auteur de tant de merveilles. Nous ne doutons pas que les leçons de M. Daniel ne produisent cet effet dans le collége de Coutances, où il est professeur. Heureux les élèves qui se forment sous des maîtres éclairés et judicieux, et qui apprennent d'eux non-seulement nos sciences et nos arts, mais ce qui est encore plus important, le moyen de les diriger vers un but utile, et de les reporter en l'honneur de celui de qui nous tenons tout!

Le Livre de Prières de M. de Fénélon, avec ses Réflexions pour tous les jours du mois, ou *le Fidèle Adorateur, augmenté de beaucoup de prières* (1).

Cette espèce de *Journée du Chrétien* est très-bien imprimée; le papier et les caractères sont également soignés, et conviennent aux yeux délicates qui ne s'accommodent pas d'un caractère trop menu. Le format est d'ailleurs portatif et d'un usage commode.

Nous ne croyons pas nécessaire d'indiquer tout ce qui entre dans ce volume. Les *Prières* et les *Réflexions* sont connues, et ce recueil jouit d'une juste réputation. Le même ouvrage a été réimprimé sous le titre de *Recueil de belles Prières avec les Vêpres, les Complies et les Psaumes de la Pénitence*. Il n'y a que le titre de changé; les deux volumes sont absolument les mêmes pour le choix et la distribution des matières. La pagination est aussi la même. Nous ne savons ce qui a forcé l'éditeur à ce changement de titre; mais, sous l'un comme sous l'autre, le livre peut être utile.

---

(1) In-18, papier vélin, orné d'une jolie gravure; prix, 1 fr. 75 c. et 2 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adrien Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Des Conclaves en général, des Bulles des Papes sur cet objet, et des dispositions faites dans le palais Quirinal.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, quand il étoit question d'élire un nouveau pape, il n'est pas douteux que le clergé et le peuple romain se réunissoient dans les mêmes grottes et dans les lieux écartés où on avoit coutume de célébrer les saints mystères. Constantin ayant donné la paix à l'Eglise, et le nombre des fidèles s'étant accru, quoique les cardinaux de l'ordre des évêques eussent la principale part dans l'élection, comme on le voit par un décret de Nicolas II, néanmoins le clergé et le peuple y intervenoient encore. Comme il s'y trouvoit des gens riches et puissans, on conjecture aisément qu'il s'y mêloit des vues et des intérêts divers, source d'abus et de désordres. Ceux qui connoissent un peu l'histoire ecclésiastique savent que l'élection étoit souvent accompagnée de brigues et de troubles, et c'est ce qui fit qu'on altéra la forme de l'élection; mais les abus, loin de cesser, avoient paru s'accroître, et devenoient de plus en plus préjudiciables à l'Eglise. Pour y apporter remède, Alexandre III établit dans le concile de Latran, tenu en 1179, que l'élection du pape se feroit par les seuls cardinaux, et que celui-là seroit élu qui réuniroit les deux tiers des voix. L'élection se faisoit alors dans la basilique de Saint-Jean de Latran, ou dans celle du Vatican, ou quelquefois ailleurs; mais les cardinaux qui s'y réunissoient, après avoir donné leur vote, rompoient l'assemblée, et retournoient à leur demeure, qui étoit ordinairement près de l'église dont ils portoient le titre.

Digitized by Google

Voilà pourquoi dans l'ouvrage du camérier Cencio il n'est pas question de conclave, cet usage n'étant pas encore établi dans le 12e. siècle, époque où ce chanoine écrivoit.

Les conclaves datent du pontificat de saint Grégoire X; ce fut lui qui, dans le concile de Lyon, en 1274, régla que, dix jours après la mort du pape, les cardinaux se réuniroient dans un palais fermé, où ils auroient chacun une cellule avec un ou deux familiers. Son décret entre dans beaucoup de détails, et est cité dans le *Sexte*. Clément V, ayant tenu, en 1310, un concile à Vienne, y rendit la constitution *Ne Romani*, qui est insérée parmi les Clémentines, et qui porte que les cardinaux ne pourroient, pendant la vacance du siége, exercer la juridiction pontificale, ni rien changer de ce qui avoit été réglé au concile de Lyon; que le camerlingue et le grand-pénitencier continueroient leurs fonctions jusqu'à l'élection; que, si l'un des deux mouroit, le Sacré-Collége pourroit lui donner un successeur, etc. Cette constitution contient beaucoup d'autres dispositions. Clément VI, par sa bulle de 1353, permit aux cardinaux d'avoir avec eux deux clercs ou laïcs, et régla le nombre et la qualité des mets. Jules II, en 1503, déclara nulle toute élection simoniaque, quand même elle seroit suivie de l'unanimité des voix, et ajouta des peines contre les cardinaux qui se seroient rendus coupables à cet égard. Paul IV, en 1558, défendit, sous les peines les plus graves, qu'un pape vivant pût traiter avec les cardinaux de l'élection de son successeur. Pie IV, par sa constitution de 1562, statua qu'on attendroit pendant dix jours les cardinaux absens; qu'il y auroit chaque jour un scrutin; que le refus d'un cardinal d'entrer au conclave n'empêcheroit pas les autres de procéder à l'élection; que le Sacré-Collége n'exerceroit point de juridiction; que les cellules se distribueroient au sort;

Digitized by Google

que l'on veilleroit à ce que le conclave fût étroitement fermé; qu'on ne pourroit écrire du conclave au-dehors. Les prélats qui avoient la garde des tours devoient veiller à ce qu'on n'introduisit avec les mets ni lettres ni billets, et les conclavistes, une fois sortis pour cause de maladie, ne pouvoient rentrer.

La plus détaillée et la plus précise de toutes les constitutions relatives à cet objet, est celle de Grégoire XV, qui commence par ces mots : *Æterni Patris*, et qui est datée de 1621; elle détermine la forme et les lois de l'élection. Cette bulle et le cérémonial du même pontife servent aujourd'hui de règle. Urbain VIII confirma l'une et l'autre par sa bulle du 28 janvier 1625, et enfin, plus récemment, Clément XII, dans sa bulle du 4 octobre 1732, après avoir confirmé les constitutions de ses prédécesseurs, et exhorté les cardinaux à bien considérer l'importance de l'œuvre qu'ils ont à faire, et à se dépouiller de tout intérêt et de toute vue humaine, statue sur un grand nombre de points; par exemple, que les congrégations des cardinaux chefs d'ordres régleront les affaires les moins importantes, et les congrégations générales les affaires les plus graves; qu'on ne pourra changer les ministres du saint Siége; que les cardinaux chargés de la garde du conclave doivent faire la visite deux fois la semaine pour s'assurer s'il n'y a pas d'ouverture; que c'est à eux à répartir les cellules des absens entre les cardinaux les plus voisins, sans laisser à chacun à se les approprier à son gré; qu'on ne peut envoyer hors du conclave les scrutins qui se font deux fois par jour. Le même pontife spécifie les cas où le grand-pénitencier pourra absoudre; les affaires qui ne souffriroient point de délai seront renvoyées aux congrégations qui n'en auroient point été chargées du vivant du pape; le gouverneur de Rome exercera la même autorité dans le quartier Saint-Pierre que dans le reste de la ville, et le gouvernement du conclave est confié

Digitized by Google

au majordôme du palais, à qui la chambre paie 1000 écus romains par mois pour défrayer les prélats chargés d'assister aux tours. Un rescrit du 24 décembre 1732, joint à la bulle, indique l'ordre des matières à traiter dans les différentes congrégations pendant la neuvaine des obsèques, fixe les provisions des conclavistes et les dépenses du conclave, et trace les règles pour la sûreté, la propreté et la tranquillité du conclave. Tant de réglemens et de précautions indiquent quelle attention les papes ont eue pour l'élection de leurs successeurs.

Quant à la structure du conclave, il faut savoir qu'une partie du Vatican ou de tout autre lieu destiné au conclave, est entourée de murs qu'on élève pour cet effet. On ne laisse qu'une porte pour entrer, et c'est là que les ambassadeurs sont reçus par un guichet. L'enceinte est divisée en cellules, qui sont tirées au sort; les cardinaux de la création du dernier pape les tendent en violet, et les autres en verd. Il y avoit ordinairement au Vatican quatre tours, lesquels servoient pour faire entrer dans le conclave ce qui étoit nécessaire; de ces tours, le premier étoit situé au haut de la *Scala regia*, dite de Constantin, et étoit confié à la garde des conservateurs du peuple romain et des votans de la signature, lesquels restoient dans un appartement contigu, et se relèvoient tour à tour. Le second tour étoit du côté du Belvédère, et étoit gardé par les archevêques et évêques assistans au trône, et par les protonotaires apostoliques. Le troisième étoit gardé par les auditeurs de rote, et le quatrième par les clercs de la chambre.

Après la neuvaine des obsèques, les cardinaux se rendent à Saint-Pierre, et y entendent la messe du Saint-Esprit, et un discours latin *de eligendo summo pontifice*. Ils vont ensuite processionnellement au conclave, en chantant le *Veni, Creator;* ils sont suivis

Digitized by Google

de la prélature et de la noblesse. Arrivés dans la chapelle, un maître des cérémonies dit à haute voix *extrà omnes*, et on ferme les portes de la chapelle. On lit les bulles, et chaque cardinal jure de les observer. Le cardinal doyen fait une courte allocution sur le choix d'un premier pasteur. Les constitutions des papes exhortent bien les cardinaux à rester ce jour là au conclave; mais elles ne les y obligent pas, et il est d'usage que ceux qui ont quelques affaires dans Rome sortent jusqu'au soir pour se préparer à la clôture qu'ils doivent observer. Après le dîner, le maréchal du conclave, l'auditeur de la chambre, le trésorier, les conservateurs de Rome et le commandant du château Saint-Ange, tous ceux enfin auxquels est confiée la garde du conclave, viennent prêter serment. Ils font trois génuflexions, et prêtent le serment entre les mains du cardinal doyen, en présence de tous les cardinaux. Tout le jour les cardinaux reçoivent des visites des ministres, des prélats et de la noblesse. Quand ils sont tous rendus, un maître des cérémonies donne un signal avec la cloche, et ce signal est répété deux autres fois. Les cardinaux étant restés seuls, on ferme le conclave en dedans et en dehors. Une des clefs de la clôture intérieure reste chez le camerlingue, l'autre chez le maître des cérémonies. La clef de la clôture extérieure reste chez le maréchal du conclave. On dresse un acte public de cette clôture, et les cardinaux chefs d'ordre font la visite avec le camerlingue pour reconnoître s'il y a dans le conclave d'autres que les conclavistes approuvé. Le maréchal se tient près la porte du conclave pour l'ouvrir ou la fermer suivant les circonstances, quand un cardinal arrive pour entrer au conclave, ou qu'un autre est obligé de sortir pour maladie.

Jusqu'ici nous avons suivi un écrit publié récemment à Rome sous le titre de *Journal du Siége vacant*, et qui paroît fort exact; nous joignons ici quel-

Digitized by Google

ques détails que nous fournit le dernier *Diario* sur les dispositions que l'on a faites dans le palais Quirinal pour y établir le conclave.

Le conclave est compris dans le plus long côté de ce palais, et occupe les longs corridors dits des Suisses, au midi et le long de la grande rue de la porte Pia ; il s'étend à tout le logement du capitaine des Suisses. Tous ces appartemens sont divisés en cellules. Le corridor supérieur ouvre sur la salle royale, où se trouve l'unique entrée du conclave, et par où l'on passe à la chapelle Pauline, lieu des scrutins. Deux barrières ferment la partie de la rue qui est dominée par les fenêtres extérieures. Dans l'intérieur, c'est-à-dire, au nord, les corridors communiquent avec la cour des Suisses, séparée par une haute muraille du jardin pontifical, où les personnes renfermées dans le conclave ne pourront aller. Les édifices qui sont vis-à-vis en dehors, n'ont plus d'accès par là, et leur issue est par la vallée du mont dite de Saint-Vital ; les fenêtres sont bouchées avec soin.

Les logemens des cardinaux sont au nombre de cinquante-trois, vingt-quatre dans le corridor supérieur, vingt-un dans l'inférieur, et huit dans le logement du capitaine des Suisses. Chaque logement se compose de deux cellules du côté de la cour, et d'une troisième du côté de la rue de la porte Pia ; dans le corridor supérieur on a ménagé des soupentes avec de petits escaliers ; le corridor inférieur jouit des magasins placés au-dessous, et qui fournissent des dégagemens commodes. Les maîtres des cérémonies logent à côté de la chapelle Pauline, et à leur logement correspond la grande galerie actuellement murée, que l'on ouvrira pour proclamer l'élection du nouveau pape. Le prélat sacriste, le confesseur et les médecins, ont des logemens étroits, mais suffisans, dans l'intérieur de la clôture. Au rez-de-chaussée on a

Digitized by Google

placé des magasins de bois, de meubles et autres provisions, et des demeures pour le boulanger, le menuisier, le maçon, les barbiers, et les autres gens de service.

Pour les communications indispensables avec l'extérieur, on a pratiqué des tours, dont chacun a un guichet et une double clef; ce tour s'ouvre, quand il faut, par les soins des personnes chargées de le garder. Trois de ces tours, qui servent de parloirs pour les cardinaux, sont au haut de l'escalier, en dedans de la petite galerie de l'appartement du majordôme, qui répond au jardin; ils sont gardés par les conservateurs du peuple romain, et par les auditeurs de rote. Quatre autres tours sont placés sous l'arcade qui conduit de la grande cour à celle des coridors, et servent pour introduire les mets; les cardinaux peuvent faire préparer le repas dans leurs palais, ou ils ont le droit de se servir des cuisines des souterrains du Quirinal. Ces tours sont gardés par les votans de la signature. Deux autres tours, servant au même usage, sont placés à l'autre extrémité, du côté du logement du capitaine des Suisses; ils sont gardés par les archevêques et évêques, et les prélats de la chambre. Un autre tour, pratiqué près des quatre ci-dessus, est destiné pour l'usage de la secrétairerie du Sacré-Collége. Enfin, dans la principale et unique porte du conclave est un guichet fermant à clef, pour les audiences publiques des souverains et des ambassadeurs.

Le maréchal de la sainte Eglise, gardien du conclave, a son logement en dehors de la clôture, mais dans l'intérieur du palais, et dans la partie où se tiennent les congrégations. Près de là est l'appartement qu'occupent les conservateurs du peuple romain. La chapelle des auditeurs de rote n'est pas loin de l'entrée du palais; c'est là que tous les matins les chapelains pontificaux chantent, pendant la vacance, une messe du

Digitized by Google

Saint-Esprit, et que les paroisses et communautés viennent en procession, chaque jour, dire le *Veni, Creator*. Le reste du palais, savoir, les appartemens du Pape, ceux qu'on appelle impériaux, le local de la daterie et autres, sont en dehors de la clôture. Sur la place, et dans différentes parties du palais, on a placé des détachemens de la garde noble, de la garde civique et des troupes de ligne. Le 30 août, le sénat romain, suivant l'ancienne coutume et en conséquence des arrangemens pris avec le cardinal camerlingue, réunit au Capitole cinquante conseillers choisis parmi les soixante-dix patrices romains; dix avoient été nommés par le cardinal camerlingue, suivant son droit, et les quarante autres par les conservateurs, dix pour chacun. On a pris dans cette assemblée des mesures pour mantenir le bon ordre pendant la vacance.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Outre les trente-quatre cardinaux qui s'étoient rendus en procession, le 2 septembre, au conclave en partant de l'église Saint-Sylvestre, trois s'y rendirent à part; savoir, Mgrs. les cardinaux Naro, Haeffelin et Guerrieri. Le mercredi au matin, tous se rendirent à la chapelle Pauline, vêtus de la *croccia*, ou grand manteau violet à longue queue. M. le cardinal della Somaglia célébra la messe, à laquelle tous les cardinaux communièrent. Ils se rendirent à l'autel deux à deux, portant l'étole blanche; les prêtres suivant l'usage des prêtres, et les diacres comme les diacres la mettent ordinairement. La messe finie, on posa devant l'autel la table du scrutin avec des siéges pour les scrutateurs. Mgr. Zucche, préfet des cérémonies, lut à haute voix le procès-verbal de clôture du conclave, et l'on distribua à LL. EEm. les feuilles du scrutin et les livrets des litanies. M. Perugini, évêque de Porphire et sacriste, récita le *Veni, Creator;* après quoi les cardinaux, restés seuls, commencèrent le premier scrutin avec les cédulles cachetées et toutes les autres règles prescrites.

Digitized by Google

Le même jour, on commença dans Rome, par l'ordre du cardinal vicaire, à réciter à toutes les messes la collecte *Pro eligendo summo pontifice;* cette collecte se dira pendant toute la vacance. Le mercredi soir, avant que les cardinaux se rendissent pour le scrutin dans la chapelle Pauline, on appela tous les conclavistes pour prêter le serment de garder le secret sur tout ce que font les cardinaux dans le conclave; les médecins et autres employés firent le même serment.

Les cardinaux Thomas Arezzo, évêque de Sabine, et Fabrice Ruffo, premier diacre, arrivés à Rome, allèrent, le 3 septembre, visiter la basilique Saint-Pierre, et entrèrent le soir au conclave avec les cérémonies accoutumées. La garde-noble, qui la veille avoit escorté les cardinaux, fait le service à la porte. M. le cardinal Oppizzoni, archevêque de Bologne, est arrivé à Rome le 4 au soir.

Les premiers jours, les chefs-d'ordres étoient les cardinaux della Somaglia, Brancadoro et Consalvi; mais le cardinal Fabrice Ruffo a pris, le jeudi 4, son rang de chef-d'ordre pour les cardinaux diacres.

Tous les jours, pendant la vacance, on exposera le saint sacrement dans quelqu'une des églises destinées à cet effet, et on fera les prières de quarante-heures pour attirer les bénédictions de Dieu sur l'élection. Les confréries s'y rendront successivement, et elles ont commencé le mercredi 3, et sont allées à Saint-Jean-de-Latran; le jeudi, elles sont allées à Saint-Pierre, et le vendredi à Sainte-Marie-Majeure. Le clergé séculier et les religieux mendians ont aussi commencé leurs prières pour la même fin; chaque jour, quelques-uns d'eux se rendront de la basilique des Douze-Apôtres au palais Quirinal, y chanteront le *Veni, Creator,* et iront de là célébrer une messe du Saint-Esprit dans l'église de Saint-Sylvestre, dite *de Monte-Cavallo.*

Le 30 août, les Jésuites ont célébré, dans leur maison professe, un service solennel pour le Pape. La belle église *de Jésus* étoit toute tendue, un grand catafalque étoit dressé sous la coupole. En relief, sur la face principale, on avoit représenté Pie VII remettant au Père Pannizzoni la bulle de rétablissement de la société. En dehors et en dedans des inscriptions rappeloient le courage et les vertus du pontife, et attestoient la reconnoissance de la compagnie. Les novices de Saint-André, joints à ceux de la maison professe, réci-

Digitized by Google

tèrent l'office des morts. La messe fut célébrée par le Père Louis Fortis, général. Le Père François Finetti, professeur dans cette maison et à la Sapience, prononça l'oraison funèbre ; cet orateur, qui jouit d'une grande réputation en Italie, traita son sujet d'une manière noble et attachante. La cérémonie finit par l'absoute, et ne fut terminée qu'à une heure. On a laissé le catafalque pendant trois jours pour satisfaire la curiosité du public.

A Naples, M. le cardinal Louis Ruffo, archevêque, a rendu avec pompe les honneurs funèbres au feu Pape ; les cardinaux Firrao et Fabrice Ruffo y assistoient, ainsi que vingt-deux évêques, tout le clergé de la capitale et le général autrichien avec un grand nombre de personnages de distinction.

Paris. Une dépêche télégraphique annonce que M. le cardinal de Clermont-Tonnerre est arrivé à Rome le mercredi 10. S. Em. devoit entrer au conclave le surlendemain. M. le cardinal de La Fare étoit attendu le même jour. On a vu, par ce que nous avons dit plus haut à l'article de Rome, qu'il y avoit au conclave quarante cardinaux, en y comprenant M. le cardinal Oppizzoni, arrivé à Rome le 4. D'autres cardinaux ont dû arriver du 4 au 10. Il est probable qu'en ce moment il y a plus de quarante-cinq cardinaux réunis au conclave.

— Le samedi des Quatre-Temps, 20 septembre, M. l'archevêque de Paris a fait l'ordination dans sa chapelle. Il y a eu dix prêtres, sept diacres et huit sous-diacres ; en tout vingt-cinq sujets, parmi lesquels il s'en trouve à peine quelques-uns de Paris.

— Le vendredi 19, LL. AA. RR. Monsieur et Mme. la duchesse de Berri se sont rendues au Calvaire accompagnées de quelques-uns de leurs officiers, et ont été reçues par les missionnaires, qui leur ont offert l'eau bénite et l'encens. LL. AA. ont entendu la messe, et ont suivi les stations, pendant lesquelles M. l'abbé Rauzan indiquoit les pieux sentimens qui convenoient à chacune. Le recueillement de ces augustes personnes pendant la cérémonie étoit touchant. Elles ont été reconduites par le clergé avec les mêmes honneurs.

— M. l'abbé de Bonnevie doit prêcher à l'infirmerie de Marie-Thérèse pour le jour de la fête de sainte Thérèse. Nous profitons de cette occasion pour annoncer que le ministère de

Digitized by Google

la maison du Roi a fait prendre des exemplaires des sermons de cet orateur, que nous avons déjà annoncés, et sur lesquels nous nous proposons de revenir encore.

— M. l'archevêque d'Albi, qui s'occupe avec activité des moyens d'établir son diocèse sur le meilleur pied, a publié, le 12 septembre, une Lettre pastorale à son clergé, pour annoncer une retraite ecclésiastique qui commencera le 7 octobre, à Castres, et finira le 15. Les exercices seront donnés par M. Maurel, supérieur des missions de Bordeaux, le même qui a déjà rempli le même ministère, cette année, à Evreux, et dans d'autres diocèses. Le prélat rappelle que c'est par les retraites ecclésiastiques que saint Charles-Borromée parvint à introduire une meilleure discipline dans le clergé de Milan; c'est par les retraites qu'en France, dans le dix-septième siècle, les Vincent de Paul, les Bérulle, les Olier, les Eudes ramenèrent l'esprit sacerdotal. M. l'archevêque d'Albi a lui-même éprouvé, dans un autre diocèse, les heureux résultats de cette salutaire pratique, et il espère n'être pas moins heureux dans son nouveau diocèse. Déjà, l'année dernière, il y eut une retraite à Albi; celle de cette année sera dans le séminaire de Castres. Tous les prêtres y seront admis; les curés de canton y sont spécialement invités.

— M. de Bonald, évêque du Puy, a fait célébrer le 16, dans sa cathédrale, un service pour le Pontife qui a rétabli l'église du Puy. Le même service a eu lieu dans toutes les églises du diocèse. Le prélat retrace sommairement, dans son Mandement, les vertus du Pape, qui, dit-il, « toujours humble sous la tiare, n'a jamais oublié ce qu'il devoit à sa dignité de pontife et de roi, et chez qui les modestes habitudes du cloître n'ont jamais ni altéré la magnanimité des sentimens, ni obscurci la majesté de la triple couronne, ni affoibli le zèle à défendre les justes prérogatives de son siége ». M. l'évêque célèbre le rétablissement d'une société qui « semble, dit-il, avoir reçu le glorieux privilége d'être associée aux triomphes ou aux infortunes de la religion ». Le dimanche 21, M. de Bonald a aussi ordonné, dans sa cathédrale, une messe solennelle pour l'élection du Pape futur, et a prescrit des prières pour la même fin dans toutes les églises du diocèse.

— Le diocèse de Nanci a joui cette année, comme les précédentes, des avantages d'une retraite ecclésiastique, qui a commencé le 9 septembre, et a fini le 17, au soir. Grand

Digitized by Google

nombre d'ecclésiastiques, et surtout de pasteurs, ont suivi les exercices, et ont constamment donné l'exemple d'un parfait recueillement. M. l'abbé Hilaire Aubert, des Missions de France, a fait les instructions. Des pensées vives, d'heureux développemens, des mouvemens pleins d'à-propos, de la force tempérée par la douceur, une noble simplicité, mais surtout un esprit vraiment sacerdotal, voilà ce qu'on a remarqué dans ces discours. M. l'évêque étant malade en ce moment, n'a pu assister aux exercices, qui se sont terminés par la rénovation des promesses cléricales. La cérémonie s'est faite à la cathédrale, où on s'est rendu en procession. M. le prédicateur de la retraite y a prononcé un discours sur l'obligation où sont les fidèles de conserver précieusement les instructions de leurs pasteurs, et les a exhortés à renouveler aussi eux-mêmes, en cette occasion, leurs vœux de baptême. Après la cérémonie, on a donné la bénédiction, et on est revenu au séminaire en chantant le *Te Deum*. Le 15 septembre, jour du service pour le Pape, tout le clergé et les prêtres de la retraite se sont rendus processionnellement à la cathédrale. Nous avons parlé ailleurs du Mandement publié dans cette circonstance par le prélat. Sa maladie, qui avoit donné de vives inquiétudes, commence à laisser quelque espérance. M. l'évêque avoit reçu tous les sacremens, et on avoit ordonné des prières de quarante-heures pour lui.

— Le petit Séminaire du diocèse de Vannes, établi à Sainte-Anne-d'Auray, lieu célèbre par un ancien pélérinage, avoit déjà reçu de la famille royale des marques d'intérêt et de bienveillance : MADAME y avoit fait don d'un riche ostensoir, et Mme. la duchesse de Berri avoit envoyé un bouquet de fleurs artificielles qu'elle avoit fait elle-même. S. M. a bien voulu accorder, à ce même établissement, un gage de protection; elle lui a fait présent d'un tableau qui a été reçu avec appareil, le jour de la distribution des prix; M. l'évêque de Vannes s'y étoit rendu avec ses grands-vicaires et une partie de son clergé. M. le duc de Damas, M. le comte de Chazelles, préfet du Morbihan, M. le marquis de Coislin, commandant le département, étoient présens. M. le préfet a prononcé un discours propre à exciter, dans les élèves, l'attachement aux bonnes doctrines et les plus honorables sentimens.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, informée que le tonnerre avoit brûlé deux grandes maisons de M. Peirault de Marcvery, et causé un grand dommage, a daigné lui faire remettre 500 fr.

— L'ordonnance du Roi qui permettoit l'échange des bleds étrangers contre nos farines vient d'être rapportée.

— La cour de cassation a confirmé, le 19, un jugement du tribunal correctionnel de Valence (Drôme), qui a condamné à quinze mois de prison et 10,000 fr. d'amende un sieur Chelles, pour délit d'usure habituelle et d'escroquerie. Le prévenu prenoit un intérêt qui s'élevoit à plus de 100 pour 100.

— L'arrêté de l'ex-préfet de police M. Anglès, qui accordoit à la compagnie Pauwells l'autorisation de former un établissement d'éclairage par le gaz dans le faubourg Poissonnière, a été annulé, le 10 de ce mois, par le conseil d'Etat.

— Un arrêté du conseil royal de l'instruction publique permet aux étudians qui se destinent à suivre les cours d'une faculté de médecine, d'être inscrit provisoirement dans lesdites facultés, pourvu qu'ils se soient fait inscrire préalablement pour obtenir le grade de bachelier ès-sciences. L'examen pour ce grade roulera sur les premiers élémens de l'arithmétique et de la géométrie, et sur les notions les plus élémentaires de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle.

— S. A. R. Madame, se rendant aux vœux des habitans de Saintes, a traversé, le 15, les murs de cette ville au milieu des acclamations les plus vives de toute la population de la ville et des environs. Le même jour, cette auguste Princesse est arrivée à Rochefort. Le lendemain, S. A. R. a visité les principaux établissemens du port, l'hôpital et le magasin général, et a paru fort satisfaite de la manière dont ces établissemens sont tenus. La présence de S. A. R. a fait éclater de toutes parts des transports d'amour et d'allégresse. Madame est arrivée à Nantes le 19. Toutes les maisons étoient pavoisées de drapeaux blancs, et on avoit élevé dans les rues des arcs de triomphe. De vingt lieues à la ronde, de vieux royalistes, des soldats vendéens et bretons, accouroient pour voir la fille de Louis XVI. Son passage dans la Vendée n'a été qu'une fête militaire. Du haut d'une des montagnes de ce pays fidèle, elle a pu voir à ses pieds plus de douze mille hommes sous les armes. Chaque chaumière avoit son drapeau blanc.

— Le sieur Alexis Frontin, convaincu de se livrer habituellement à l'usure, a été condamné, le 12 de ce mois, par le tribunal correctionnel de Caen, à 2000 fr. d'amende.

— Le tribunal de police correctionnelle de Périgueux a condamné trois individus déclarés coupables du délit d'usure, l'un à 500 fr., l'autre à 600 fr., et le troisième à 1800 fr. d'amende.

— M. de Wangenheim, ex-ministre de la cour de Wurtemberg auprès de la diète de Francfort, a reçu une réprimande de sa cour

Digitized by Google

pour la lettre qu'il a fait insérer dans un journal libéral français: une copie de cette réprimande a été communiquée aux autres ministres de la diète.

— Une entrevue doit avoir lieu, le 5 du mois prochain, à Czernowitz, entre l'empereur d'Autriche et celui de Russie. Le prince de Metternich et le comte de Nesselrode assisteront à cette réunion des deux monarques.

— Il vient de s'opérer au Brésil un changement de ministère. Les deux principaux ministres, qui vouloient fonder une monarchie limitée, ont été forcés de donner leur démission, le 16 juillet, et sont remplacés par des hommes qui ont adopté des principes démocratiques. Les révolutionnaires de Rio-Janéiro ont profité de la maladie de l'empereur pour opérer ce changement funeste.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Mgr. le duc d'Angoulême a nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur M. le maréchal de camp prince Joseph de Carignan.

Le Prince généralissime a transporté, le 12, son quartier-général de Sainte-Marie à Chiclana.

Alava, à son retour dans Cadix, a failli être massacré par les révolutionnaires, qui l'accusoient d'avoir trahi la cause de la liberté. L'exaltation du parti est entretenue dans cette malheureuse ville par quelques réfugiés français, piémontais et napolitains.

La confusion est extrême dans Cadix; les uns voulant capituler, et les autres se défendre; ceux-ci, les plus forts dans ce moment, font dépaver les rues, et porter du fumier sur les toits pour se préparer au bombardement.

Les miliciens ont désarmé deux régimens de ligne qui leur inspiroient peu de confiance. Des canons ont été braqués dans les rues contre les habitans.

Les révolutionnaires font circuler dans Cadix, et dans le petit nombre de places qui leur restent, les nouvelles les plus absurdes. Ils ont annoncé que Mgr. le duc d'Angoulême s'étoit fait proclamer roi d'Espagner.

Le roi d'Espagne a fait, le 5 août, la clôture des cortès ordinaires de 1823, par un discours qui lui a été impérieusement prescrit par les chefs révolutionnaires. Le président des cortès a répondu par un discours non moins violent.

La flottille française, stationnée à l'entrée de Santi-Petri, a pris, coulé ou brûlé, pendant le cours du mois d'août, cinquante-six bâtimens de diverses grandeurs, la plupart chargés de grains pour Cadix.

M. le contre-amiral Duperré doit être arrivé, vers le 20, devant Cadix. Mgr. le duc d'Angoulême a voulu attendre pour commencer son attaque l'arrivée de cet amiral, qu'on dit hardi, entreprenant et excellent marin. L'ardeur des troupes de terre et de mer est extrême.

Digitized by Google

Riégo, à la tête de quatre mille hommes, s'est approché du corps d'armée de Ballesteros, dans l'espoir de le ramener à la cause révolutionnaire. Les deux généraux se sont rencontrés à Cabra (royaume de Grenade). Riégo, usant d'une infâme perfidie, a demandé une entrevue à Ballesteros, et a fait ce dernier prisonnier. Le général Balauzat a harangué les troupes de Ballesteros, et les a disposées à délivrer leur général. Dans le moment le plus critique de l'action, les Français, commandés par le général Bonnemain, ont paru tout à coup. Ils ont fondu avec leur impétuosité ordinaire sur le corps révolutionnaire, et l'ont mis dans une déroute complète. Riégo, qui cherchoit à se sauver avec trois officiers, après la destruction de sa troupe, a été arrêté par des paysans de la Caroline, et remis au commandant français.

La régence d'Espagne a fait supprimer une adresse qui lui étoit présentée par les volontaires royaux de la Navarre, et a ordonné qu'on poursuivit les auteurs de cette pièce, dans laquelle on s'élevoit contre l'ordonnance d'Andujar. Les poursuites ont été suspendues sur la prière de M. le maréchal de Lauriston, qui a garanti à la régence que les volontaires de la Navarre répareroient leur faute sous les murs de Pampelune, où en effet ils ont combattu avec beaucoup de valeur.

Le premier corps des volontaires royaux de Madrid est complet, et l'on poursuit avec activité la formation d'un second.

On a célébré, le 4, avec beaucoup de pompe à Valence, un service funèbre pour le repos de l'ame du lieutenant-général Elio.

L'Empecinado s'est présenté, le 10, avec une bande de trois cents hommes devant Placencia, et a sommé cette place. Le commandant a marché au-devant de ce chef de brigands, qui a pris honteusement la fuite.

Le général Quesada a repoussé dans l'Estramadure un corps constitutionnel, qui s'est retiré, avec une grande perte, sur la route de Badajoz.

Après avoir essuyé le feu de notre artillerie, qui a écrasé la citadelle, et éteint son feu, la place de Pampelune et la citadelle ont capitulé le 17. La garnison est faite prisonnière de guerre, et conduite en France.

La citadelle de Pampelune a été occupée par nos troupes le 18. Le lendémain, les autres troupes sont entrées dans la ville. La municipalité légitime a fait également son entrée, une heure après, escortée par les troupes françaises et par deux compagnies espagnoles.

On a reçu des détails très-rassurans sur la maladie qui s'est déclarée au port du Passage. Parmi les personnes attaquées la plupart sont guéries, quelques-unes seulement ont succombé.

Les douze mille hommes réunis en Navarre, sous les ordres de M. le maréchal de Lauriston, se dirigent sur la Basse-Catalogne. Reuss et Lérida ne tarderont pas à suivre l'exemple de Pampelune.

Huit ou dix malfaiteurs, Français et Espagnols, parcouroient les environs de Saint-Feliu, en levant des contributions. Arrêtés par

Digitized by Google

les habitans eux-mêmes, et conduits au quartier-général de M. le maréchal Moncey, ils ont été condamnés à être fusillés. Ils ont, avant de mourir, reçu les derniers secours de la religion, qui leur ont été administrés par M. l'aumônier du régiment des chasseurs du Cantal.

Une colonne ennemie, forte de quelques milles hommes, sortie de Barcelonne pour faire lever le blocus de Figuières, vient d'être détruite par le général baron de Damas. C'est après une affaire très-vive, qui a eu lieu, le 15, à Llado, que, le 16, à Lleu, deux mille hommes restans ont mis bas les armes. Ce résultat est d'autant plus brillant que le général de Damas n'avoit avec lui que seize cents hommes, composés des détachemens de différens corps.

M. Hyde de Neuville, ambassadeur de France, a eu, le 3 de ce mois, sa première audience auprès du roi de Portugal. Sa réception a eu lieu avec beaucoup de pompe et d'éclat.

Le cardinal patriarche a fait son entrée dans Lisbonne le 18 août. Il a été reçu avec beaucoup d'éclat, et le roi lui a fait l'accueil le plus brillant. Quelques personnes, liées avec des sociétés secrètes, avoient formé le projet de séparer l'île de Madère du Portugal, à l'insu des habitans. Le gouvernement a fait partir, le 21 août, pour cette île, un corps de troupes, un gouverneur, et plusieurs magistrats chargés de faire une enquête sur ce qui s'est passé.

Quelques bâtimens faisant partie de la flotte portugaise qui a quitté Bahia, le 2 juillet, sont arrivés à Lisbonne le 22 août. Le général Madeira, qui est à bord d'un vaisseau de guerre avec tous les trésors de Bahia, n'est pas encore arrivé.

On publie en ce moment le Ier. volume d'un ouvrage qui a pour titre : *Philosophiæ Turonensis Institutiones ad usum collegiorum atque seminariorum* (1). Ce Ier. volume contient l'histoire de la philosophie, la logique et la première partie de la métaphysique. L'auteur est M. l'abbé Gley, qui a rempli long-temps des places dans l'enseignement, et qui s'est retiré depuis peu aux Missions-Etrangères. Il rend compte de son plan dans une préface en français, dont nous n'avons pu lire que le commencement. Nous voyons qu'il répond à quelques objections faites contre sa marche. Le second volume contiendra la seconde partie de la métaphysique avec la morale, et la troisième la physique. Ces trois volumes seront en latin ; mais l'auteur en donnera ensuite la version française pour ceux qui préféreroient l'usage de notre langue. Nous rendrons compte de cet ouvrage qui paroît écrit en latin avec facilité. Nous avions déjà parlé avec éloge de l'*Histoire de la philosophie* que M. Gley avoit publiée précédemment à Tours, et où il n'avoit pas pris, ce semble, une couleur aussi prononcée sur quelques questions.

---

(1) 1 gros vol. in-12 ; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 75 cent. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adrien Le Clerc, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Essai sur l'Indifférence en matière de Religion; par M. l'abbé F. de La Mennais. Tomes III et IV (1).

Cette suite d'un ouvrage dont le début avoit eu tant d'éclat fixe en ce moment l'attention publique. Si l'on nous demande pourquoi nous avons gardé jusqu'ici le silence sur ces deux volumes, notre réponse est facile. Ce n'est pas dans des articles rapidement rédigés qu'on doit rendre compte d'un ouvrage si important. Ce n'est qu'après l'avoir sérieusement médité qu'on pouvoit espérer d'en donner une juste idée. Nous nous efforcerons d'atteindre ce but dans une suite d'articles, et nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de les entretenir plus d'une fois d'un ouvrage qui embrasse tant de hautes questions, et offre tant de preuves d'un talent supérieur.

L'unité, ce caractère de tout ce qui est beau et de tout ce qui est vrai, est aussi l'éclatant caractère de ce livre, destiné à défendre, contre les erreurs, toujours diverses et variables, la religion, toujours *une* comme Dieu même. *Autorité*, voilà le mot fondamental de cet ouvrage, et c'est aussi celui que le christianisme répète dès l'origine; tandis que toutes les erreurs ont toujours commencé par prononcer celui d'*indépendance*, qui est aussi le mot fondamental de tous les livres qu'elles ont produits, sans exceptions. Considéré sous le point de vue le plus général, l'*Essai* n'est que le développement du principe d'autorité, d'où dépend toute croyance certaine, et par conséquent tout ordre dans la société spirituelle, comme

(1) 2 vol. in-8°.; prix, 14 fr. et 17 fr. 25 c. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Ad. Le Clere, au bureau de ce journal. On vend aussi séparément les deux premiers volumes de cet ouvrage; prix, 6 fr. 50 c. et 8 fr. 25 c. franc de port, chaque volume.

Digitized by Google

dans la société politique. Ce même principe est universellement appliqué et perpétuellement reproduit depuis le commencement jusqu'à la fin du livre.

L'illustre auteur avoit établi dans le second volume que l'autorité est le moyen général donné à l'homme pour discerner avec certitude la religion véritable; et il montre dans les deux nouveaux volumes, qu'effectivement il existe une religion qui a constamment réuni le caractère de la plus grande autorité. Quels sont ces caractères? l'unité, l'universalité, la perpétuité, la sainteté. Avant de prouver que ces caractères appartiennent tous au christianisme, l'auteur fait voir qu'ils n'appartiennent à aucune autre religion. Toutes les religions fausses, à l'exception du mahométisme, dont il doit parler à l'article des sectes chrétiennes, n'ayant été et n'étant encore que des cultes idolâtriques, le célèbre écrivain se trouve naturellement conduit à l'examen de ce grand égarement de l'esprit humain. C'est à la lumière des monumens historiques de tous les peuples qu'il jette un coup-d'œil perçant sur le chaos du paganisme; et, séparant les traditions universelles des erreurs particulières, il établit que tout ce qu'il y avoit de faux n'étoit que des superstitions locales, et que tout ce qu'il y avoit de général appartenoit à la religion traditionnelle qui a commencé avec le genre humain. Semblable à ces triomphateurs qui, traînant à leur suite les rois vaincus, les forçoient de chanter des hymnes à leur gloire, la religion, primitivement révélée, voit le paganisme, qui sembloit lui disputer l'empire, tomber à ses pieds, et proclamer lui-même sa perpétuelle autorité. Cette vérité importante, qu'une foule de bons esprits avoit déjà aperçue, n'avoit jamais reçu un développement aussi complet et aussi lumineux.

Après avoir prouvé que les cultes idolâtriques ne présentent aucun des caractères d'autorité essentiels à

Digitized by Google

la véritable religion, l'auteur de l'*Essai*, avant de montrer qu'ils appartiennent au christianisme, s'arrête un instant à l'entrée de la carrière qu'il va parcourir, et se prépare par une prière d'une humilité sublime à la haute mission qu'il doit remplir. « O Dieu! qui êtes un, infini, éternel, saint! du fond de votre être incompréhensible, daignez abaisser vos regards sur un foible mortel qui essaie en tremblant de défendre vodre immuable vérité contre l'erreur qui la combat et l'impiété qui la blasphème. De moi-même, je ne sais rien, je ne peux rien; faites descendre jusqu'à moi un rayon de votre lumière; pénétrez-moi de cette force qui subjugue les ames rebelles, de cette ardente charité qui les persuade et les attendrit. Ce n'est pas pour moi que je demande à connoître davantage, à voir plus clairement ce que, par votre grâce, je crois déjà d'une foi inébranlable; mais puisque, *choisissant ce qu'il y a d'insensé selon le monde pour confondre les sages, et ce qu'il y a de foible selon le monde pour confondre les forts*, vous m'avez donné le désir de ranimer cette foi languissante dans les uns, presque éteinte dans les autres, donnez aussi à ma raison, si débile et si incertaine, l'appui qu'elle implore de vous, et à mes paroles la vertu qui les rendra puissantes sur les cœurs, et fécondes pour le ciel (page 183) ».

Pour comprendre l'autorité du christianisme, il faut concevoir la religion dans toute son étendue : « Quand nous parlons du christianisme, on ne doit pas arrêter son esprit aux temps écoulés depuis l'incarnation du Verbe divin; mais il faut embrasser la suite entière de la religion, avant aussi bien qu'après Jésus-Christ. Venu ou à venir, il fut toujours le fondement de la vraie foi, l'unique médiateur, le chef suprême de la société spirituelle des justes, et jamais les hommes n'ont été sauvés qu'en vue de ses mérites infinis, et par la vertu de son sang (page 37) ».

Digitized by Google

Le christianisme avant Jésus-Christ se composoit des vérités primitivement révélées, et conservées par la tradition du genre humain. Depuis Jésus-Christ, il renferme, outre les vérités qui appartiennent à la révélation primitive, celles que le Sauveur a enseignées, et qui se conservent par la tradition de l'Eglise qu'il a fondée.

Or, comme les vérités primitives font et feront toujours essentiellement partie du symbole du christianisme depuis Jésus-Christ, puisqu'elles en sont le fondement, et que les vérités, révélées par Jésus-Christ, sont le développement des dogmes, de la morale, du culte, révélés primitivement, il s'en suit que le christianisme, en se développant, est toujours la même religion, de même que l'enfant, en se développant, reste toujours identiquement le même homme; et, loin que le développement du christianisme ait détruit son unité, il étoit, au contraire, nécessaire qu'il se développât pour ne pas varier, puisqu'il étoit fondé sur l'attente universelle d'*un docteur divin* qui devoit éclairer le monde. « Lorsque, montant sur l'horizon, le soleil change en une vive splendeur le foible crépuscule qui annonçoit sa venue, dira-t-on que c'est un autre jour qui commence, une lumière différente qui paroît (page 200) »?

L'universalité des croyances qui sont le fondement du christianisme est un fait non moins incontestable. Passant en revue les traditions de tous les peuples, l'auteur prouve que la croyance d'un Dieu suprême, des bons et des mauvais anges, de l'immortalité de l'ame, de la nécessité d'un culte saint dont la prière et le sacrifice étoient partout la base, la dégradation orignelle de l'homme, et enfin l'attente d'un Dieu Sauveur, avoient été conservées par la tradition du genre humain. On le voit convoquer successivement toutes les nations, et recueillir leur témoignage ; la

Digitized by Google

voix de l'Orient, vieille patrie du genre humain, s'élève la première, et toute la terre y répond; vous prêtez l'oreille, en passant, aux oracles de l'antique Egypte, et voilà que, dans la patrie de Zoroastre, les Parsis vous redisent les mêmes croyances; les traditions, conservées par la Grèce, retentissent au bord de l'Indus; et, tandis que les anciens peuples du nord de l'Europe racontent, dans leur langage barbare, les premiers souvenirs de la grande famille humaine, vous entendez à l'autre extrémité du globe un peuple étonnant proclamer, dans la langue de Confucius, les mêmes vérités qui éclatent, après un long laps de siècles, dans les forêts du nouveau monde. Le genre humain tout entier se lève de sa poussière pour rendre témoignage à cette parole que Dieu lui fit entendre à son origine, et, traînés à son tribunal, les incrédules eux-mêmes sont forcés de reconnoître par des aveux formels l'universalité de ces croyances. « Ainsi la vérité se suscite partout des témoins pour confondre ceux qui refusent de la reconnoître, quels que soient leurs préventions et leur aveuglement. Elle force les *lèvres menteuses* à lui rendre hommage, et l'erreur à s'accuser et à se condamner elle-même. Mais admirez tout ensemble le comble de l'orgueil et de la déraison. Philosophe, est-il vrai que tous les peuples aient attendu un réparateur? — Oui, rien au monde n'est plus certain. — Athée, convenez-vous que toutes les nations ont cru à l'existence de Dieu? — Oui, l'on ne sauroit le contester. — Il faut donc croire à ce Dieu et à ce réparateur promis. — Non, ce sont *des chimères universelles*.

« Ainsi le déiste et l'athée avouent qu'ils ne peuvent renoncer à la religion qu'en renonçant à la raison universelle, et en rompant avec le genre humain. Il faut, pour ainsi dire, que leur esprit sorte de l'univers pour nier son auteur et son sauveur; qu'il se retire dans je

Digitized by Google

ne sais quelles ténèbres pour y prononcer la parole de crime, qui retombe d'abîme en abîme dans l'enfer qui l'inspire (page 452) ».

Quoique la perpétuité du christianisme résulte des témoignages qui prouvent son universalité, l'auteur, riche d'une érudition inépuisable, l'établit néanmoins sur de nouveaux témoignages également universels.

Enfin la sainteté de la religion primitive est attestée par le genre humain, puisque tous les peuples ont cru qu'elle avoit été révélée de Dieu. Or, comme le christianisme et la religion primitive sont une seule et même religion, sa sainteté ou sa divinité est dès-lors si manifeste qu'on peut se dispenser de toute discussion ultérieure. Toutefois elle éclate encore par d'autres marques, qui sont les prophéties, les miracles, le caractère de Jésus-Christ, l'établissement de l'Evangile, ses bienfaits, et qui font le sujet d'autant de chapitres que nous ne pouvons qu'indiquer dans cet article.

Voilà le plan des deux volumes qui viennent de paroître, et sur lesquels nous nous proposons de revenir.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. M. le cardinal Oppizzoni, archevêque de Bologne, qui étoit arrivé, le 4, dans cette capitale, a visité, le 7, l'église Saint-Pierre, et est entré, le soir, au conclave. Le 8, M. le cardinal Louis Ruffo, archevêque de Naples, visita aussi la basilique du Vatican, et entra au conclave. M. le cardinal Rusconi, évêque d'Imola et légat de Ravenne, est arrivé à Rome, et doit se réunir sous peu à ses collègues.

Les 6, 7 et 8 septembre, les cardinaux chefs d'ordre dans le conclave ont été Mgrs. Pacca, pour les évêques; Fesch, pour les prêtres, et Consalvi, pour les diacres : les trois jours suivans, les chefs d'ordre étoient LL. EEm. MM. Spina, Oppizzoni et Albani, sans compter le cardinal camerlingue, qui est toujours membre des congrégations.

Le clergé séculier et régulier continue à se rendre en pro-

Digitized by Google

cession au palais Quirinal et à l'église de Saint-Sylvestre, pour chanter les prières relatives à l'élection du souverain Pontife. On expose le saint Sacrement dans les églises marquées par le cardinal-vicaire, et les confréries et associations pieuses s'y rendent successivement.

Les Dominicains ont fait un service solennel pour le Pape; les Bénédictins du Mont-Cassin ont payé le même tribut à la mémoire d'un pontife de leur ordre. A Bénévent, et dans les autres villes de l'Etat de l'Eglise, on célèbre des services pour Pie VII.

La princesse Catherine-Marie-Louise de Savoie-Carignan, veuve du connétable Colonne, est morte à Rome le 4 septembre. Elle étoit née à Turin le 4 avril 1762, et étoit fille de Louis-Victor de Savoie, prince de Carignan, et de Christine-Henriette de Hesse-Rheinfels. Elle épousa, le 31 octobre 1780, le connétable Philippe Colonne, et fut, dans le mariage, un modèle des plus excellentes vertus. Elle perdit successivement ses frères, Victor-Amédée, prince de Carignan, et Eugène, chevalier de Ville-Franche; et ses sœurs, Léopoldine, princesse Doria; Charlotte, qui étoit religieuse; et l'infortunée Marie-Thérèse, princesse de Lamballe, si horriblement mise à mort par les révolutionnaires, en septembre 1792. On sent combien une si triste fin dut affliger la princesse Colonne. Elle étoit présidente des dames de charité à Rome, et encourageoit les bonnes œuvres par ses soins et ses largesses. Elle perdit son époux en 1818. Ses obsèques ont eu lieu dans l'église des Douze-Apôtres, et M. Piatti, archevêque de Trébisonde, y a officié.

Paris. Le dimanche 28 septembre, on chantera, dans toutes les églises du diocèse de Paris, le *Veni, Creator*, à l'occasion de la retraite pastorale qui s'ouvrira le lendemain 29. Le dimanche 5 octobre, il sera célébré, dans l'église patronale de Sainte-Geneviève, une messe d'actions de grâces pour la clôture de la retraite. Cette messe aura lieu à neuf heures et demie très-précises, et sera immédiatement suivie d'un discours analogue à la cérémonie, par M. l'abbé Guillois, grand-vicaire de Blois, prédicateur de la retraite. Après le discours, la renovation des promesses cléricales sera faite par les ecclésiastiques, entre les mains de Mgr. l'archevêque. La cérémonie sera terminée par la bénédiction pontificale et le Te

Digitized by Google

Deum. MM. les archidiacres feront la quête pour la caisse diocésaine.

— La neuvaine du Calvaire, au Mont-Valérien, a été très-fréquentée, et chaque jour a offert des sujets d'édification. Le premier dimanche, M. l'archevêque de Paris célébra la messe, et donna la communion à un grand nombre de fidèles. Les jours suivans, différentes paroisses de la capitale visitèrent le Calvaire. Le vendredi, MONSIEUR et son auguste fille s'y rendirent, comme nous l'avons raconté. Le dimanche 21, M. l'évêque de Cybistra, coadjuteur d'Edimbourg, officia pontificalement. Le lundi, on célébra un service pour le Pape Pie VII. Mgr. le nonce y assistoit avec les ecclésiastiques de la légation. Le mardi, M. l'évêque de Cybistra a béni une cloche que l'on vient d'acheter pour le Calvaire. On avoit espéré que les Enfans de France viendroient pour tenir cette cloche : cette disposition n'ayant pu avoir lieu, la cloche a été tenue par M. l'abbé de Janson, comme parrain, et par Mme. de Bréda, comme marraine. M. l'abbé Rauzan a prononcé un discours sur l'esprit de cette cérémonie, et en a pris occasion de rappeler le zèle de M. l'abbé de Janson pour l'ornement du Calvaire, zèle qui méritoit bien, a-t-il dit, qu'il donnât son nom à la première cloche élevée en ce lieu. En effet, les travaux de l'église sont déjà fort avancés, et se continuent avec activité. Des dames pieuses continuent à recueillir les dons pour la construction de l'édifice, et, pendant la neuvaine, plusieurs d'entre elles se tenoient constamment aux différentes issues de la montagne pour recevoir les offrandes des fidèles qui s'empressoient de concourir à une œuvre si honorable.

— Deux habitans de Saint-Mihiel avoient été mis en accusation, comme ayant insulté un évêque qui passoit dans cette ville. Aux débats, on reconnut que les faits avoient été fort exagérés par une espèce de clameur publique, et les dépositions des témoins se réduisirent à peu de chose. Les prévenus furent acquittés; un de leurs avocats avoit écrit à M. l'évêque de Dijon lui-même, pour le prier de dire ce qui étoit à sa connoissance dans cette affaire. La lettre du prélat, datée de Dijon, le 26 août dernier, n'arriva qu'après le jugement; mais elle n'en fait pas moins honneur au caractère de M. de Boisville. Le respectable évêque déclare qu'il ne se rappelle pas avoir été insulté à son passage par Saint-Mihiel, le 29 juillet

Digitized by Google

précédent; qu'il n'a vu autour de lui que des signes de politesse, auxquels même, il n'a peut-être pas répondu exactement, traversant très-rapidement la ville; que, s'il avoit eu quelque sujet de se plaindre, il auroit réclamé l'indulgence du tribunal; mais qu'il n'invoque que sa justice, puisqu'il n'a point été offensé, et qu'il seroit désolé que quelqu'un, et surtout un innocent, éprouvât des désagrémens à son sujet. Un journal loue avec raison cette lettre, bien digne d'un prélat aussi aimé pour ses heureuses qualités que respecté pour son caractère et sa sagesse. Le journaliste auroit pu seulement s'abstenir de faire de l'éloge d'un évêque la critique de ses collègues et du clergé. Quand on prêche la modération aux prêtres, il ne faudroit pas au moins prendre avec eux le ton du sarcasme ou de l'insulte.

— Il a paru une *Lettre d'un catholique de Marseille à un protestant son ami;* Marseille, chez Achard, 1823, in-12 de 24 pages. Cette Lettre paroît avoir été écrite à l'occasion du cimetière des protestans de Marseille, et elle a été dictée par un véritable esprit de charité. L'auteur s'afflige de la séparation des deux églises, et souhaite vivement de voir tomber de malheureuses barrières. Il montre les avantages de l'unité, et la nécessité de l'autorité; il examine la conduite des premiers réformateurs, et cite quelques exemples et quelques écrits récens qui ont paru autant de coups portés à la réforme; le *Système théologique* de Leibnitz, les écrits de Starck, celui de l'anglican Wix, celui de M. de Trevern: des conversions éclatantes et nombreuses semblent annoncer un ébranlement favorable à une réunion. La pente vers le déisme qui s'est manifestée dans des écoles célèbres chez les protestans, et même parmi leurs pasteurs, a épouvanté des amis sincères de la révélation, et ils voient le danger d'avoir remué les bornes qu'avoient posées nos pères. L'auteur de la Lettre fait valoir toutes ces raisons; mais en même temps il s'exprime avec une modération et une réserve qui ne peuvent partir que d'un véritable esprit de charité; et ce qui achève de prouver la pureté de ses intentions, c'est qu'après avoir donné des conseils pleins de sagesse, il craint encore d'avoir blessé des hommes, des chrétiens, des frères, et les prie de l'excuser, s'il lui étoit échappé quelque expression désobligeante. Il est difficile que les protestans les plus exigeans fussent choqués de cet écrit. Puisse-t-il faire impression sur les esprits droits,

Digitized by Google

et les ramener au bercail, d'où de malheureuses préventions les ont fait sortir dans l'origine!

— Un de nos journaux les plus accrédités a donné, mardi dernier, sous la date de Francfort, des détails sur le futur mariage du prince royal de Prusse avec la princesse Elisa de Bavière. Suivant ces détails, le roi de Prusse demandoit que la jeune princesse embrassât la religion protestante, et celle-ci y étoit assez disposée, sa mère ayant persisté dans cette religion; on sollicita du Pape son agrément pour cette abjuration. Rome, ajoute-t-on, refusa long-temps; mais, enfin, feu M. de Hardenberg, dans son voyage en Italie, négocia l'affaire au prix de grandes concessions qu'il fit relativement à l'institution des évêques catholiques en Prusse: cependant le traité conclu, le Pape n'a point voulu l'observer, et a déclaré qu'il ne se mêleroit pas de cette affaire. Tel est le récit du journaliste, récit qui n'a pas la moindre vraisemblance. Qu'on ait pu demander au Pape son agrément pour quitter la religion catholique, c'est déjà une idée fort ridicule; mais qu'on suppose que le Pape ait accordé cette permission, c'est ce qui ne peut tomber sous le sens: il n'est pas au pouvoir du Pape d'accorder une dispense de cette nature. Où sont, d'ailleurs, les grandes concessions qu'on lui a faites pour l'établissement des évêques? Tout cet article est de l'imagination de quelque protestant d'Allemagne, qui ne connoît pas notre doctrine, et qui a voulu jeter du ridicule sur le saint Siége. Il regarde toute cette affaire comme des *tracasseries* du clergé. On est étonné qu'un journal qui respecte la religion ait répété de tels bruits et de telles accusations. Au surplus, on est convenu, dit-on, que la princesse Elisa conserveroit sa religion comme la princesse de Leuchtemberg, qui a épousé dernièrement le prince de Suède, mais que les enfans seroient élevés dans le protestantisme. Les amis de la religion voient avec douleur de pareilles transactions; mais du moins l'Eglise n'a jamais ratifié la dernière condition, et on peut dire qu'il n'est pas en son pouvoir de le faire, et de consentir à ce que des enfans soient élevés hors de la voie du salut.

— Un voyageur, arrivé récemment de Londres, rapporte qu'il a vu, dans cette capitale, beaucoup d'Espagnols fugitifs qui ne paroissent pas fort à plaindre. Ils ont pris leurs précautions avant de partir; l'argenterie des églises leur a offert une ressource commode: ils se sont constitutionnelle-

Digitized by Google

ment saisi de tout ce qui étoit à leur convenance, et ont apporté en Angleterre beaucoup de calices et de ciboires, qu'ils vendent aux protestans et aux juifs. On dit qu'un riche protestant a acheté d'eux un grand et bel ostensoire, qu'il a placé sur sa cheminée, et une montre figure actuellement dans l'endroit même où reposoit la sainte hostie. Ainsi les patriotes d'Espagne imitent l'exemple que leur ont donné les révolutionnaires françois il y a trente ans; ils dépouillent les églises, et profanent ce qu'il y a de plus sacré pour se ménager des ressources. C'est une licence qui n'est pas apparemment dans la constitution, mais qui est fort à l'usage des constitutionnels.

— Un journal de Baltimore, qui nous a été communiqué, contient des détails sur le collége de Sainte-Marie, formé dans cette ville par des ecclésiastiques français. Ce collége, qui est dû dans l'origine aux soins de M. Dubourg, aujourd'hui évêque de la Louisiane, a prospéré comme la ville où il est situé. Baltimore, qui n'avoit que treize mille ames en 1790, en comptoit soixante-deux mille en 1820, et on peut croire que la population a augmenté encore depuis. Le collége Sainte-Marie s'est aussi fort accru : on n'y reçoit comme pensionnaires que des jeunes catholiques; mais les enfans de protestans sont admis comme externes. Ce collége jouit des priviléges d'une université, et on y envoie des enfans de fort loin, de la Louisiane et de la Havane. Le 15 juillet dernier, on y a soutenu un exercice qui a été suivi de la distribution des prix. Cinq jeunes gens y prononcèrent de petits discours sur la philosophie, l'éducation, l'influence du climat, etc. Ces jeunes gens reçurent ensuite le degré de bacheliers ès arts. Le président du collége, M. de Luol, de la congrégation de Saint-Sulpice, fit connoître les progrès des élèves. On procéda ensuite à la distribution des prix, qui furent donnés par M. Maréchal, archevêque de Baltimore. On voit, par ces prix, que les études du collége embrassent beaucoup d'objets. On y fait la philosophie, on y apprend les mathématiques, on s'y applique surtout aux langues, et on y montre le grec, le latin, le français, l'anglais et l'espagnol. Les succès de cet établissement honorent le zèle des ecclésiastiques qui l'ont formé et qui le dirigent, et ils pourront contribuer à conserver la foi catholique dans un grand nombre de familles, au milieu de cette foule de sectes qui règnent dans les Etats-Unis.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, est arrivée, le 24, à deux heures, à Paris. En descendant de voiture, elle a reçu les hommages et les félicitations respectueuses des officiers supérieurs, des gardes-du-corps du Roi et de Monsieur; elle a également été saluée par les plus vives acclamations d'un grand nombre de personnes, qui, informées du retour de cette Princesse chérie, s'étoient rassemblées dans la cour des Tuileries. S. A. R. jouit de la meilleure santé.

— Madame a reçu, le 25, la visite des Princes et Princesses; S. A. R. est sortie ensuite avec Monsieur, et est allée voir les enfans de France, à Saint-Cloud.

— Le même jour, Mme. la duchesse de Berri est allée voir les produits de l'industrie au Louvre; S. A. R., qui avoit visité déjà plusieurs fois l'exposition, a paru prendre un nouvel intérêt à examiner les objets riches et précieux qui remplissent les salles. La visite de la Princesse a duré trois heures.

— S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, qui excite à un si haut dégré notre admiration et notre enthousiasme pendant la guerre, ne se rend pas moins digne de notre reconnoissance et de notre amour pendant la paix. C'est à ses ordres et à ses soins que sont dus les établissemens formés à Saint-Cloud et à Meudon pour l'éducation des chevaux. Ces haras, qui ne comptent que six années d'existence, sont aujourd'hui dans l'état le plus prospère. C'est de là qu'est sortie la jument qui a remporté trois prix aux dernières courses du Champ-de-Mars.

— M. d'Abel, ministre chargé d'affaires des villes libres d'Allemamagne près la cour de France, vient de mourir.

— Le *Constitutionnel* publie un projet de constitution pour l'Espagne, qui n'est encore connu de personne. Il est probable qu'on ne s'occupe pas encore de la rédaction de cette constitution; dans tous les cas, nous ne pensons pas que l'on prit le *Constitutionnel* pour confident.

— Une députation du département des Côtes du Nord, présidée par M. le préfet de ce département, a eu l'honneur d'être présentée, le 19, à Nantes, à S. A. R. Madame. Cette auguste Princesse, dont le voyage a déjà été fort long, n'a pu se rendre aux vœux des habitans des Côtes du Nord, qui auroient désiré posséder parmi eux S. A. R.

— Nous avons reçu de nouveaux détails sur le voyage de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême. Cette auguste Princesse s'est arrêtée à La Rochelle; elle a assisté à la revue des troupes de ligne, et a daigné féliciter les officiers de la belle tenue des soldats. Elle a vi-

Digitized by Google

sité la digue de Richelieu, les promenades publiques et les principaux établissemens de la ville; elle a laissé dans les hospices des preuves de son inépuisable bienfaisance. S. A. R. s'est ensuite dirigée vers la terre classique de la fidélité, et est allée faire luire des jours de bonheur pour la Vendée. Elle a posé, à Bourbon-Vendée, la première pierre d'une colonne qui, élevée sur la principale place du chef-lieu du département, rappellera le passage de la fille de nos Rois dans un pays si dévoué aux Bourbons. Elle a admis à sa table plusieurs anciens chefs de ce peuple, qu'un homme extraordinaire nomma *peuple de géans*. Elle a bien voulu consacrer une époque qui ne s'oubliera jamais, en affectant 5000 francs à la construction d'une chapelle qui doit être bâtie sur la plus haute montagne du pays, monument cher à un peuple religieux. Lors de son départ, elle a remis à M. le préfet la somme de 20,000 fr., destinée aux hôpitaux, aux Vendéens blessés, aux veuves et aux orphelins.

— D. Simon Lopez, évêque d'Orihuela, banni d'Espagne, en 1820, pour avoir refusé d'expliquer, tous les dimanches, la constitution au peuple, s'étoit retiré à Rome. Ce prélat, plus qu'octogénaire, voyant des jours plus heureux luire pour son pays, a quitté Rome pour rentrer au milieu de son troupeau. Il est arrivé à Marseille vers le 15 de ce mois.

— La rougeole vient d'exercer de terribles ravages dans le département de l'Hérault; elle a enlevé en très-peu de temps sept ou huit cents enfans de l'âge de vingt à vingt-quatre mois.

— En faisant des fouilles dans le parc du château d'Eu, appartenant à Mgr. le duc d'Orléans, on a trouvé des défenses d'éléphant d'une grande dimension.

— On a saisi deux canons et un mortier dans les établissemens de M. Voyer-d'Argenson et de M. Matthieu Kœchlin. Ces messieurs prétendoient que c'étoient des *boîtes de réjouissances*. L'autorité a pensé que ces pièces d'une grande dimension n'avoir pu servir à célébrer des fêtes.

— Les dernières lettres de Berlin annoncent que le roi de Prusse a été invité à se trouver à l'entrevue qui doit avoir lieu entre l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie.

— Un journal annonce que les Grecs ont remporté une éclatante victoire sur les confins de la Thessalie, et que les Turcs ont perdu leurs meilleures troupes.

— On écrit de Rio-Janéiro que la division navale sous les ordres de M. le contre-amiral Roussin a rendu sur ces côtes les plus grands services au commerce français, et qu'elle a efficacement protégé contre les croiseurs du blocus et autres, les négocians que leurs spéculations avoient attirés dans ces pays lointains.

Digitized by Google

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Une dépêche télégraphique annonce que le fort de Santi-Petri a été pris, les 20 de ce mois, à sept heures du soir. Cette position est d'autant plus importante que l'on peut se porter directement sur Cadix sans craindre les batteries du fort Puntalès.

La flotte française devant Cadix se compose de trois vaisseaux de ligne, sept frégates, huit autres bâtimens de guerre, et de plus de deux cents chaloupes, armées de pièces du plus fort calibre, pour éteindre les feux de l'ennemi.

Le nombre des troupes françaises entrées en Espagne par Irun est de quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingts hommes.

Il paroit que le ministère est changé à Cadix. On dit que le nouveau ministre des affaires étrangères a eu encore recours à sir William A'Court, auquel il a écrit, à Gibraltar, une lettre lamentable sur la position de Cadix. L'ambassadeur anglais a fait à Mgr. le duc d'Angoulême de nouvelles propositions de la part des assiégés. S. A. R. a répondu qu'il étoit trop tard, et que désormais il étoit résolu à obtenir par la force, quoiqu'avec regret, ce qu'il n'avoit pu obtenir par la raison.

On dit que le général Alava est nommé gouverneur militaire de Cadix, à la place de Valdez. Quiroga est à Cadix, mais ne jouit d'aucune influence.

Ballesteros, fait prisonnier par Riégo, a été délivré par son armée, qui a mis en déroute les troupes révolutionnaires. Pas un soldat n'a rejoint Riégo, et deux de ses escadrons se sont, au contraire, réunis au général Ballesteros, qui a montré beaucoup de loyauté et de caractère.

Riégo et quatre officiers ont été reconnus par un paysan dans un village nommé Arquillos, à trois lieues de la Caroline. Il s'annonçoit comme appartenant à l'armée de Ballesteros. Il a été arrêté par le commandant civil du village avec ses seuls paysans, et sans aucun soldat. On a eu beaucoup de peine à le soustraire à la fureur du peuple en entrant à la Caroline, d'où il arrive à Madrid, escorté par les troupes françaises, pour être remis à la régence. A la nouvelle de son arrestation, le peuple de Madrid l'a pendu en effigie.

Deux jours avant son arrestation, Riégo a commis à Jaen toutes sortes d'excès. Il a frappé sur cette ville des contributions énormes, et a menacé de mettre tout à feu et à sang. Il essaya de ramasser toute l'argenterie des églises et des couvens; il prit 44,000 réaux qui se trouvoient dans la caisse ecclésiastique d'*Espolios*, et fit de nombreuses réquisitions. Heureusement les troupes françaises arrivèrent pour chasser de cette ville ce chef révolutionnaire.

Digitized by Google

Riégo et son cheval ont été blessés dans leur fuite. Le premier aide-de-camp de ce révolutionnaire a été arrêté par les troupes royales. Il étoit porter du bâton de commandant de ce général, sur lequel on lit : *La constitution ou la mort.*

Riégo, escorté par trente cavaliers du régiment des hussards, et par une partie des hussards qui l'avoient arrêté, est arrivé, le 17, dans les prisons d'Andujar. Les troupes françaises ne sont parvenues qu'avec peine à l'arracher des mains des habitans, qui s'étoient portés en foule sur son passage, et vouloient eux-mêmes en faire justice. A son entrée dans la ville, Riégo avoit à ses côtés le colonel anglais qui a été fait prisonnier en même temps que lui.

M. le comte de Sourdis, colonel des chasseurs du Var, est mort à Grenade, le 23 août, après une courte maladie.

M. Fleury de Bourckherts, chef de bataillon au 11e. régiment d'infanterie de ligne, qui s'est particulièrement distingué à l'affaire de Campillo, a été nommé lieutenant-colonel.

D'après la capitulation de la place de Santona, les officiers supérieurs et autres qui reconnoissent la régence, ne conserveront leurs grades, distinctions et traitemens qu'autant que le roi et la régence y consentiront. Le petit nombre d'officiers et soldats qui ne reconnoissent pas la régence sont conduits en France par mer.

Il n'y avoit, le 21, au port du Passage que quinze malades, dont trois seulement avec des symptômes graves. Le bâtiment qui a apporté la maladie a été brûlé.

Huit transfuges français, faits prisonniers à la Corogne, ont été débarqués à Bayonne. Parmi eux se trouvent un colonel et un capitaine, contumaces dans l'affaire du général Berton.

On a donné à la garnison de Pampelune une forte escorte pour la conduire jusqu'à Saint-Jean Pied de Port, et la protéger contre les volontaires armés et les habitans qui sont très-exaspérés à cause des horreurs commises dans cette ville par les constitutionnels, dans les trois dernières années. Deux cents hommes des gardes espagnoles, que l'on faisoit servir de force, ont été licenciés et renvoyés à Madrid.

Dans les brillantes affaires qui ont eu lieu, les 15 et 16, à Llado et à Llers, en Catalogne, nous avons eu de quinze à vingt hommes tués, et cent cinquante ou cent quatre-vingts blessés. Le général ennemi a été blessé, et a eu près de cinq cents hommes mis hors de combat. Pour éviter une nouvelle effusion de sang, M. le baron de Damas a cru devoir promettre aux transfuges la vie sauve; mais la vie seulement, et sans autre condition. Ces transfuges sont au nombre de cent vingt.

Dans l'audience solennelle qui lui a été accordée, le 3 septembre, M. Hyde de Neuville a offert, de la part de son maître, le grand-cordon de l'ordre du Saint-Esprit au roi de Portugal et à l'Infant don Miguel.

Digitized by Google

Plusieurs transports, et presque tous les navires de guerre de l'escadre de Bahia, sont entrés dans le port de Lisbonne.

Les habitans de l'île de Tercère, chef-lieu des Açores, se sont portés à quelques voies de fait envers des individus exaltés pour le système constitutionnel.

Traité de la vie spirituelle, traduit du latin de Saint-Vincent Ferrier. Nouvelle édition (1).

Saint-Vincent Ferrier, un des hommes qui ont le plus honoré la religion par l'éclat de son zèle, de ses prédications et de ses miracles, naquit en 1357, à Valence, en Espagne, et mourut en 1419, à Vannes, en Bretagne, dans le cours de ses missions. Il parcourut l'Espagne, l'Italie, la France, et même l'Angleterre et une partie de l'Allemagne, joignant la sainteté de sa vie à la force de ses discours, et opérant de nombreuses conversions. Malgré ses travaux continuels, il trouva encore le temps de composer quelques écrits, parmi lesquels est le *Traité de la vie spirituelle*. Ce Traité s'adresse principalement à ceux qui sont chargés de diriger les autres; mais il convient aussi à tous les fidèles. Ce que le saint recommande particulièrement, c'est le détachement, l'humilité, la patience, la dévotion à J. C. crucifié : les conseils qu'il donne à cet égard, et les détails où il entre, ne pouvoient partir que d'un homme qui avoit fait lui-même de grands progrès dans les voies de la perfection. L'ouvrage est écrit avec simplicité, et le traducteur s'est attaché à conserver le caractère de l'original.

Le même éditeur, qui montre un zèle louable pour réimprimer de bons ouvrages, a fait paroître les *Exercices du chrétien, ou Prières, réflexions et pratiques de dévotion pour sanctifier la journée* (2), en très-petit format. Nous avons déjà plusieurs livres de ce genre; celui-ci peut encore être utile, et on y a rassemblé plus de réflexions, de prières et de choses usuelles que le format n'en sembloit comporter.

---

(1) 1 vol. in-18; prix, 1 fr. 25 c. et 1 fr. 50 c. franc de port.
(2) 1 vol. in-32; prix, 1 fr. 50 c. et 2 fr. franc de port.
Ces deux ouvrages se trouvent à Avignon, chez Séguin; et à Paris, à la librairie ecclésiastique d'Ad. Le Clerc, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Œuvres de Fénélon, archevêque de Cambrai, publiées d'après les manuscrits originaux et les éditions les plus correctes, avec un grand nombre de pièces inédites (1).

Nous avons à annoncer à la fois quatre volumes de cette édition, dont deux, les tomes XIV et XV, ont paru il y a déjà quelque temps; les tomes suivans, XVI et XVII, viennent d'être livrés au public. Nous ferons connoître rapidement ce qu'ils contiennent.

Le tome XIV renferme quatre pièces, savoir, 1°. une Instruction pastorale, du 1er. juillet 1708, sur la *Justification du silence respectueux* de Fouillou; 2°. une Lettre sur l'infaillibilité de l'Eglise touchant les textes dogmatiques; 3°. deux Mandemens pour l'acceptation de la constitution *Unigenitus*. Ces Mandemens, datés tous deux du 29 juin 1714, étoient pour les deux parties du diocèse de Cambrai, en France et dans les Pays-Bas. L'Instruction pastorale, du 1er. juillet 1708, est divisée en quatre parties, et combat Fouillou par les aveux de ceux de son parti, et par les faits de la tradition; elle est terminée par une exposition abrégée de la controverse considérée sous son véritable point de vue. Les deux Mandemens de 1714 ne sont pas moins solides; c'est dans le second qu'on trouve ce beau témoignage d'attachement au saint Siége qui

(1) La collection, y comprise l'*Histoire de Fénélon*, contiendra environ 20 volumes de 500 pages chacun. Le prix de chaque volume est de 5 fr. 50 cent. pour les souscripteurs. Aussitôt que chaque livraison est en vente, les volumes publiés se paient 6 fr., et ceux à paroître 5 fr. 50 cent. On souscrit à Paris, chez Le Bel, rue d'Erfurth; et à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

mérite d'être cité à côté des pages les plus éloquentes de Fénélon.

Le tome XV offre d'abord quatre dissertations latines, qui paroissent ici pour la première fois. Dans la première, Fénélon répond à un écrit de Fouillou, intitulé *Via Pacis;* dans la seconde, il combat une profession de foi dressée par un docteur de Louvain, et qui tendoit au même but, c'est-à-dire, à justifier le livre de Jansénius; la troisième tend à montrer en quoi précisément le thomisme diffère du jansénisme; dans la quatrième dissertation, le prélat examine la Préface générale que les Bénédictins avoient mise à la tête de leur nouvelle édition des Œuvres de saint Augustin, et il y trouve beaucoup de choses qui affoiblissent la doctrine catholique. Fénélon étoit si peu satisfait de cette édition des Œuvres de saint Augustin qu'il souhaitoit vivement que l'on en publiât une autre dans un esprit différent, et qu'il offroit d'y contribuer. Ces dissertations sont suivies d'une Instruction pastorale en forme de dialogues sur le système de Jansénius; cette Instruction est divisée en trois parties, et l'illustre auteur y oppose la véritable doctrine de saint Augustin à celle de Jansénius. La forme piquante de ces dialogues leur procura tant de succès que le prélat en fit une seconde édition, à laquelle il travailloit encore lorsque la mort l'enleva; les derniers cahiers furent publiés par l'abbé Stievenard, son secrétaire. Le tome XV contient les deux premières parties de cette Instruction pastorale.

La troisième partie se trouve dans le tome XVI; elle est terminée par une conclusion où l'auteur récapitule ses principaux raisonnemens. L'Instruction est datée du 1er. janvier 1714, un an avant la mort du prélat. Fénélon avouoit qu'il auroit pu donner à son ouvrage une forme plus grave; mais, disoit-il, je crois devoir aller au plus pressant de tous les be-

Digitized by Google

soins, qui est celui d'être lu et entendu par le commun des fidèles; ces sortes de dialogues familiers soulagent le lecteur, varient le discours, réveillent la curiosité, animent une dispute et développent une question par des tours sensibles; c'est le point essentiel. Nous ne citerons rien de cette Instruction, où Fénélon a mis ce talent de discussion, cette répartie vive, et cette clarté qui sont le premier mérite des ouvrages de controverse, et qui donnent à celui-ci une physionomie tout-à-fait neuve et intéressante. Le reste du tome XVI est rempli par une Ordonnance et Instruction pastorale contre la théologie d'Habert; elle paroît ici pour la première fois, et est divisée en trois parties, où Fénélon juge la théologie d'Habert avec sévérité. On trouvera dans l'Avertissement de l'éditeur, en tête du tome X, des détails assez curieux sur la théologie de l'abbé Habert, et sur les discussions auxquelles elle donna lieu.

Les seize premiers volumes de la nouvelle édition renferment tous les ouvrages de théologie; les volumes suivans comprendront toutes les autres matières qui conviennent aujourd'hui à un plus grand nombre de lecteurs, et qui leur offriront plus d'intérêt et de variété. Les ouvrages de morale et de spiritualité forment la seconde classe, qui commence avec le tome XVII. Un *Avertissement de l'éditeur,* placé en tête de ce volume, fait connoître les écrits qui entreront dans cette classe. Le sage éditeur prévient d'abord les objections que l'on pourroit faire sur quelques expressions de ces écrits, et sur la ressemblance qu'on croiroit y trouver avec des propositions condamnées. Le premier ouvrage qui paroît dans ce volume est le traité *de l'Education des Filles,* qui fut aussi la première production de Fénélon; il le composa pour la famille du duc de Beauvilliers, et on y trouve, dit M. de Bausset, plus d'idées justes et utiles, plus d'observations fines et profondes,

Digitized by Google

plus de vérités pratiques et de saine morale que dans de volumineux ouvrages publiés depuis sur le même sujet. Ce Traité a été bien souvent réimprimé; mais, en comparant les dernières éditions avec les plus anciennes, l'éditeur a été frappé de quelques altérations dont le but n'est pas équivoque. Ainsi, dans l'édition de 1687, faite sous les yeux de Fénélon, l'illustre auteur disoit qu'*on ne pouvoit se séparer du Pape sans quitter l'Eglise;* l'éditeur de 1763, copié par les éditeurs qui se sont succédés, a jugé apparemment cette doctrine peu de son goût, et, au lieu de Pape, il a mis *du siége du Pape*. Il a supprimé entièrement un endroit où Fénélon recommandoit de ne pas choisir un directeur *suspect de nouveauté;* mais, au contraire, d'en prendre un qui fût *ouvertement déclaré contre tout ce qui s'appelle parti :* à ce conseil précis, l'éditeur a substitué le conseil vague et général d'avoir un directeur *édifiant et habile*. Fénélon avertissoit d'avoir *horreur des livres défendus;* l'éditeur ne parle que des livres *pernicieux*. On reconnoît ici l'esprit d'une secte attentive à propager ses principes jusque dans les écrits qui y ont le moins de rapports, et il est remarquable que l'édition *de l'Education des Filles* parut précisément la même année, et chez le même libraire, que celle du Discours de Fleury *sur les Libertés de l'église gallicane,* si étrangement défiguré par Boucher d'Argis, et rétabli par M. Emery. C'est peut-être une raison pour éveiller l'attention sur d'autres éditions faites à une époque où un certain parti avoit de l'influence.

Le soigneux éditeur a ajouté en note un portrait de la femme forte, tel qu'il l'a trouvé dans une copie authentique, corrigée en plusieurs endroits de la main du duc de Beauvilliers. Les *Avis à une Dame de qualité sur l'Education de sa Fille* se rapportent au même objet que l'ouvrage précédent, et devoient naturellement le suivre.

Digitized by Google

Les Sermons et Entretiens ne passent pas pour la partie la plus remarquable des écrits de Fénélon. Cependant le Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, et celui sur la vocation des gentils, sont dignes d'être comptés au nombre des plus belles productions de la chaire chrétienne. Le premier fut prononcé en 1707, et le second en 1685; l'éditeur a fait connoître les circonstances de l'un et de l'autre, et a donné une Notice sur l'électeur de Cologne, qui fut sacré par Fénélon. Cet électeur étoit le prince Joseph-Clément de Bavière, qui, par un abus trop fâcheux, réunissoit plusieurs évêchés sans être dans les ordres; on a des brefs de Clément XI à ce prince pour l'engager à recevoir enfin les ordres sacrés. Le Discours à cet électeur paroît ici plus digne de l'auteur, et on a fait disparoître les fautes et les omissions qui le déparent dans l'édition du Père Querbeuf. Les autres Discours sont pour des jours de fêtes. Il y a aussi trois Entretiens, sur la prière, sur les caractères de la vraie piété, sur les avantages et les devoirs de la vie religieuse.

L'éditeur publie, après les Discours, des plans de Sermons qu'on a trouvés parmi les manuscrits de Fénélon, et qui paroissent pour la première fois. On parcourra avec intérêt ces plans rapides où se trouve le germe de grandes idées que Fénélon développoit ensuite avec une heureuse abondance. On sait qu'il prêchoit régulièrement à Cambrai, et que dans ses visites il adressoit au peuple des instructions et des exhortations analogues aux fonctions de son ministère.

Le volume est terminé par trois Lettres qu'on a placées ici parce qu'elles traitent de points de spiritualité de manière à présenter un ensemble. La première est sur la fréquente communion, la seconde sur l'usage des sacremens, la troisième sur la direction.

L'*Avertissement de l'éditeur* entre dans des détails intéressans sur ces divers écrits, et sur d'autres de la

Digitized by Google

même classe qui trouveront leur place dans le volume suivant. On remarquera dans cet *Avertissement* la même exactitude de recherches et la même sagesse de jugemens que nous avons déjà fait observer, et qui rendent cette édition aussi précieuse par le goût qui la dirige que par le nom de l'auteur et le mérite des ouvrages.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Le 11 septembre, LL. EEm. les cardinaux Firrao, premier prêtre; Gravina, archevêque de Palerme; Solaro, grand-aumônier de Sardaigne; de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse; de La Fare, archevêque de Sens; et San-Severino, légat de Forli, sont arrivés à Rome.

— Le 10, après-midi, M. le cardinal Rusconi, évêque d'Imola et légat de Ravenne, visita la basilique du Vatican, et le lendemain S. Em. entra au conclave avec les honneurs accoutumés.

— Les 12, 13 et 14 septembre, les chefs d'ordre dans le conclave ont été les cardinaux Galeffi, pour les évêques; della Genga, pour les prêtres; et Cavalchini, pour les diacres.

— M. le duc de Rohan, qui doit être conclaviste de M. le cardinal de La Fare, est arrivé à Rome le 10, au matin, après avoir fait un voyage à Lorette, pour satisfaire sa piété. Peu après son arrivée, le noble pair s'est rendu à la basilique Saint-Pierre, et y a célébré la messe.

— Il paroît qu'il n'y aura pas moins de quarante-huit cardinaux au conclave. On croyoit que les cardinaux Firrao et Haeffelin, qui ont l'un quatre-vingt-sept ans et l'autre quatre-vingt-six, se dispenseroient d'y entrer; mais leur zèle n'est point arrêté par leur grand âge. Les cardinaux qui ne sont point arrivés à Rome, et qui n'y viendront probablement pas, au moins pour la plupart, sont MMrs. Caselli, évêque de Parme; Spinucci, archevêque de Bénévent; de Bausset; l'archiduc d'Autriche et le patriarche de Lisbonne. Les deux premiers ont l'un quatre-vingt-trois ans, et l'autre quatre-vingt-quatre. Ces cinq cardinaux, et les quarante-huit qui sont arrivés à Rome, forment le nombre total dont se com-

Digitized by Google

pose en ce moment le Sacré-Collége. Quant aux bruits qui courent sur ce qui se passe dans l'intérieur du conclave, ils doivent être écoutés avec quelque défiance, vu la difficulté des communications. Il est tout simple qu'à Rome on s'occupe beaucoup de cette grande affaire, et on conçoit aisément que tout ce qui s'en dit n'est pas également sûr.

Paris. La retraite pastorale s'est ouverte lundi au séminaire Saint-Nicolas. M. l'archevêque y préside, et est accompagné de ses grands-vicaires. Les ecclésiastiques qui n'ont pu avoir de chambre sont admis aux discours et conférences.

— La ville de Troyes vient d'être édifiée par le spectacle d'une retraite ecclésiastique, dont tout le diocèse ne peut manquer de ressentir l'heureuse et salutaire influence. Près de deux cents prêtres, dont beaucoup en cheveux blancs, se sont rendus au séminaire, pour y passer la semaine entière dans le recueillement de la solitude et dans la méditation des devoirs de leur saint état. Mgr. l'évêque de Troyes, qui présidoit à la retraite, en a fait l'ouverture par une exhortation digne du sujet et digne de lui-même. M. Hilaire Aubert, missionnaire de France, déjà mûr dans l'art de toucher et d'instruire, dirigeoit, avec autant de zèle que de succès, tous les pieux exercices. L'illustre et vénérable prélat, qui en étoit l'ame, se plaisoit à y assister, et daignoit même, comme un bon père entouré de ses enfans, partager ces modestes repas, où les prêtres n'ont été servis que par des prêtres, et premièrement par les vicaires-généraux avec les membres du chapitre. Le jeudi 25, un service solennel pour le repos de l'ame du souverain Pontife, annoncé dès la veille au son de toutes les cloches, avoit attiré un grand concours de fidèles qui remplissoient la cathédrale. Cette superbe basilique étoit toute tendue de noir, et au milieu du chœur s'élevoit fort haut un magnifique catafalque. Tout le clergé de la retraite s'y trouvoit, et Mgr. a fait l'absoute. Le samedi 27, clôture de la retraite, après une messe d'actions de grâces, suivie de la rénovation des promesses cléricales dans les mains de Mgr., l'éloquent prélat a prononcé un discours si simple et si noble, que, vivement touché lui-même, il a fait la plus profonde impression et sur tous les prêtres rangés autour de lui dans le sanctuaire, et sur tout le peuple, qui se pressoit en foule pour l'entendre.

— La congrégation des Frères de l'instruction chrétienne,

Digitized by Google

établie en Bretagne, et autorisée par une ordonnance du Roi du 1er. mai de l'année dernière, s'accroît et s'affermit de plus en plus. La retraite annuelle des Frères a eu lieu le mois d'août dernier, à Josselin, et s'est passée avec beaucoup d'ordre et de ferveur. A la suite de la retraite, on a fondé de nouvelles écoles, entr'autres, celles de Saint-Servan; et les Frères, qui sont liés à la congrégation pour cinq ans, ont élu parmi eux deux assistans, qui résideront à Josselin, où la maison principale est établie. C'est là qu'est aussi le noviciat principal. Il y a des noviciats secondaires à Dinan, à Tréguier et à Quintin, et on doit en établir deux, l'année prochaine, à Fougères et à Quimper. On passe de ces noviciats secondaires au noviciat principal. Les Frères de l'instruction chrétienne suivent la même méthode que ceux des écoles chrétiennes; mais ils conviennent mieux pour les campagnes, parce qu'ils vont un à un. Ils sont logés chez le curé, et on n'en donne qu'aux paroisses où le curé se charge de les loger et de les nourrir. On ne traite qu'avec le curé, sauf à lui à s'entendre avec les autorités locales. Les statuts de la congrégation ont été imprimés récemment, et paroissent rédigés avec beaucoup de prudence. Les Frères ne peuvent toucher aucune rétribution des élèves, ni être appliqués à d'autres fonctions qu'à celles relatives à l'instruction des enfans. Ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, et on les exhorte à la communion fréquente. Leur habillement consiste dans une lévite noire, de la forme prescrite. Ce que les statuts leur recommandent surtout, c'est l'esprit de simplicité, de modestie, d'union et de pauvreté. On sait que cette congrégation est due à la prévoyance et à l'activité de M. l'abbé J. M. de La Mennais, ancien grand-vicaire de Saint-Brieuc, et aujourd'hui vicaire-général de la grande-aumônerie. C'est lui qui est supérieur de la congrégation, et c'est à lui qu'il faut s'adresser pour les demandes d'établissemens.

— M. Jean-Pierre Agier, un des présidens de la cour royale de Paris, est mort le 23 septembre, à l'âge de soixante-seize ans. Ce magistrat avoit été reçu avocat au parlement de Paris en 1769, et appartenoit à la même école que Mey, Maultrot et Jabineau. Nourri dans des principes favorables à la révolution, il fut député suppléant aux États-généraux, membre de la commune de Paris en 1789, et rapporteur dans les enquêtes sur les conspirateurs du 14 juillet et sur ceux des 5 et

Digitized by Google

6 octobre. En 1790, il fut élu juge. La constitution civile du clergé occasionna quelque refroidissement entre lui et ses amis. Tandis que Mey, Maultrot et Jabineau se déclaroient contre les innovations, M. Agier suivit l'exemple de son confrère Camus : il signa une consultation du 27 mai 1790, en faveur de la compétence de l'assemblée constituante dans les matières spirituelles; ce qui lui attira une lettre de l'abbé Jabineau, du 2 juin suivant. M. Agier marcha dans la même ligne pendant la révolution, et se montra toujours attaché à l'église constitutionnelle, et lié avec les principaux de ce parti. En 1801, il fit paroître un livre intitulé : *Du Mariage dans ses rapports avec les lois françaises*, 2 vol. in-8°. Dans cet ouvrage, l'auteur transporte à la puissance civile toute l'autorité sur le mariage, et il emploie une longue dissertation à prouver que le concile de Trente n'est point reçu en France, ni quant à la discipline, ni quant à la doctrine, et qu'il n'a aucun caractère d'écuménicité. On trouve une analyse de son ouvrage, faite par lui-même, dans le tome XIII des *Annales de la Religion*, publiées par les constitutionnels, 1801. On n'osa point, dans ce parti, s'élever contre les assertions téméraires d'un auteur que l'on avoit intérêt de ménager. Depuis, M. Agier a publié plusieurs ouvrages sur l'Ecriture sainte : *les Psaumes nouvellement traduits sur l'hébreu, et mis dans leur ordre naturel*, 1809, 3 vol. in-8°.; *les Prophéties concernant J. C. et l'Eglise, éparses dans les Livres saints, avec des explications et des notes*, 1819, in-8°.; *les Prophètes nouvellement traduits sur l'hébreu, avec des explications et des notes critiques. Isaïe* parut en 1820, en 2 vol. in-8°., et *Jérémie* l'année suivante. Dans ces écrits, M. Agier suit les erremens des appelans les plus fameux par leurs illusions, d'Etemare, Joubert, etc. Ses *Prophéties éparses*, surtout, n'ont l'air d'avoir été recueillies que pour consoler le parti de ses pertes. L'auteur y donne ses conjectures sur la conversion des Juifs et sur le jugement dernier, deux évènemens qu'il prétend devoir être séparés par un long intervalle, et il s'y déclare pour le millénarisme. Tous ces écrits sont pleins d'allusions malignes contre les papes, les évêques et les Jésuites, sur la corruption de l'enseignement, sur l'obscurcissement de la vérité, etc. M. Agier a eu part à la *Chronique religieuse*, qui a paru de 1818 à 1821, en 6 vol. in-8°. Plusieurs de ses articles sont signés *P. A.* D'autres sont sans signature; mais

Digitized by Google

ils sont assez reconnoissables. L'auteur professoit l'attachement le plus vif à la cause de Port-Royal, et il en soutenoit la doctrine crûment et sans détour. Il entretenoit des relations avec la petite église d'Utrecht, et fut exécuteur testamentaire de l'abbé Mouton, mort en 1803. On sait de lui-même qu'il faisoit encore, dans ces derniers temps, passer des secours aux opposans de Hollande. M. Agier a laissé quelques écrits sur des matières de jurisprudence. Il occupoit des places dans les tribunaux depuis trente-trois ans, et avoit trouvé le secret d'être conservé sous tous les régimes.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. L'heureux anniversaire du 29 septembre a été célébré à Saint-Cloud avec le plus vif enthousiasme. Il y a eu un déjeûner de cent couverts. Des personnes de la plus haute distinction s'y trouvoient. Les grands-officiers de la cour, divers membres des autorités publiques, divers fonctionnaires des administrations, ont été admis à présenter leurs hommages à S. A. R. le Prince Henri-Dieudonné. Toutes les maisons de Saint-Cloud étoient ornées de drapeaux blancs. Le soir, il y a eu illumination générale.

— Le vœu de S. A. R. Mme. la duchesse de Berri étant accompli, Mgr. le duc de Bordeaux avoit quitté le blanc; il étoit revêtu d'un uniforme bleu, et portoit les armes dont S. A. R. Monsieur, son auguste aïeul, lui a fait présent. S. A. R. a porté la santé de nos braves.

— M. le marquis de Marialva, ambassadeur de Portugal, a offert à S. M., de la part de son souverain, le grand-cordon des Trois-Ordres Militaires du Portugal. La même offre sera faite à S. A. R. Monsieur et à Mgr. le duc d'Angoulême.

— M. le comte de Bray, nommé ambassadeur de Bavière à la cour de France, est arrivé à Paris.

— On va former une commission qui sera chargée, sous la présidence de S. Exc. Mgr. le garde des sceaux, de réviser la jurisprudence du conseil d'Etat.

— C'est lundi 6 octobre qu'aura lieu la rentrée des colléges royaux de l'Académie de Paris.

— La cour royale, chambre des appels de police correctionnelle, a confirmé le jugement qui condamnoit M. Ascagne Audiat à six mois de prison et 10,000 fr. d'amende, pour avoir concouru à l'existence d'une imprimerie clandestine, qui servoit, au commencement de la guerre d'Espagne, à publier des proclamations incendiaires.

— Le 23 septembre, le tribunal de police correctionnelle a condamné à un mois d'emprisonnement et à 150 fr. d'amende, M. Car-

Digitized by Google

don, éditeur du *Journal du Commerce*, prévenu d'avoir excité le mépris et la haine des citoyens contre le gouvernement du Roi. Ce journal avoit fait une critique aussi injuste qu'amère de l'avis du conseil d'Etat et de l'ordonnance royale qui révoquent l'autorisation accordée à M. Pauwels, par M. l'ex-préfet de police Anglès, à l'effet d'établir dans le faubourg Poissonnière un gazomètre ayant des dimensions extraordinaires. M. Tarbé, avocat du Roi, a parfaitement bien établi qu'il n'a été fait aucune acception de personnes; que l'arrêté de M. Anglès a été cassé uniquement pour cause d'incompétence; que M. Pauwels avoit été fort imprudent en faisant de si grosses dépenses avant de connoître la décision du conseil d'Etat, devant lequel il avoit été appelé, dès l'origine, par soixante-cinq propriétaires qu'avoit effrayés le voisinage de son immense gazomètre.

— M. Laurentie, inspecteur-général des études, est parti depuis quelques jours pour une mission extraordinaire dans le Midi.

— Le premier conseil de guerre vient de condamner à deux ans de prison le nommé G....., fourrier dans la garde royale. Ce militaire, garde-du-corps du Roi en 1814, avoit suivi S. M. à Gand. Il avoit perdu au jeu une fortune de 200,000 fr. Il étoit accusé d'un vol de 190 fr. M. Duchâtelet, capitaine de cavalerie de la garde, a exprimé avec beaucoup de chaleur le vœu de voir remettre en vigueur les anciennes lois contre le jeu.

— M. le comte de Vennevelles, colonel du beau régiment des chasseurs des Vosges, vient d'être élevé au grade de maréchal de camp. Il est remplacé par un digne successeur, M. le colonel Dejean.

— Le tribunal de Chaumont a condamné deux usuriers; l'un à 100 fr. d'amende et à un mois de prison, l'autre à une restitution à l'emprunteur.

— On a fait des essais pour naturaliser dans plusieurs départemens le riz de la Cochinchine : on a parfaitement réussi. La culture de cette production offre les plus heureux avantages.

— Les Turcs, battus sur tous les points de la Thessalie, ont été obligés de demander une armistice. Les Grecs le leur ont accordé, à condition qu'ils rendroient les bergers qu'ils avoient surpris et faits esclaves dans leurs pâturages d'hiver. Les conventions ont été religieusement observées, et plus de dix mille bergers ont été mis en liberté avec leurs innombrables troupeaux.

— La peste ravage la flotte turque, et les navires grecs lui coupent les vivres. L'amiral ottoman commence à craindre un sort semblable à celui de ses devanciers.

— M. le chevalier Yzmardi-Yzquierdo, envoyé extraordinaire d'Espagne à la cour de Copenhague, a été obligé, à raison de la foiblesse de sa santé, de quitter son poste. N'ayant point pour le moment de secrétaire d'ambassade qui pût le remplacer, il a laissé les archives de la légation à M. le baron Decazes, chargé d'affaires de France.

— Les Grecs n'étoient pas parfaitement d'accord dans la Morée.

Digitized by Google

On annonce que toutes les divisions ont cessé, et que c'est avec la plus heureuse unanimité qu'ont été combinées toutes les mesures nécessaires pour rendre vaines les tentatives du pacha de Scutari. Les diverses escadres des Hellènes ont reçu ordre de se tenir prêtes à sortir le 24 août, et à attaquer de concert la flotte turque, qui rentrera aux Dardanelles vers le mois de septembre

— On a découvert dans le Missouri, district de Washington, une énorme montagne de fer, laquelle consiste presqu'entièrement en fer vierge. Jusqu'ici le fer réduit à l'état de métal étoit resté inconnu dans la nature.

— Dès que la proclamation adressée aux Espagnols par Mgr. le duc d'Angoulême a été connue dans nos colonies des Antilles, M. le gouverneur de la Martinique s'est empressé d'envoyer nos frégates à Porto-Rico, à la Havanne, auprès du général Moralès et de l'amiral espagnol qui commande la division navale en station près de la Guayra. Il leur a proposé de maintenir entre les colonies des deux nations les mêmes relations que par le passé, en donnant réciproquement aux navires de commerce des deux peuples toute garantie contre les corsaires. Ces propositions ont été favorablement accueillies à Porto-Rico, et tout porte à croire qu'elles le seront également dans les autres possessions espagnoles. Dans le cas contraire, notre escadre suffiroit pour offrir à nos bâtimens toute sécurité, et repousser les insultes.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

M. le duc de l'Infantado est arrivé au port Sainte-Marie le 21 septembre. Il a dîné avec Mgr. le duc d'Angoulême.

S. A. S. la régence d'Espagne vient de mettre à la disposition de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême plusieurs décorations espagnoles, pour les braves de l'armée française.

M. le contre-amiral des Rotours a été nommé commandeur de la Légion-d'Honneur.

Cent bombes ont été jetées dans Cadix.

Les cortès extraordinaires de Cadix ont été ouvertes le 6 septembre; elles ont nommé une commission extraordinaire qui est investie d'un pouvoir presque absolu.

Le nombre des membres présens n'est que de cent; il y a vingt-huit ou trente déserteurs. Une députation se transporta chez le roi, et lui déclara qu'on l'attendoit à la séance du soir, à six heures. S. M. répondit qu'elle ne pourroit se rendre à cette invitation, *parce qu'elle n'auroit pas le temps de se préparer*. Le président a lu un discours censé composé par le roi. Il a eu la naïveté d'écrire, ou du moins de prononcer ces propres paroles : *L'ennemi s'obstine à ne traiter qu'avec moi seul et libre*. L'alarme est parmi les révolutionnaires; plusieurs habitans ont quitté la ville. Les réquisitions continuent; quinze gros négocians ont été taxés à compter 15,000 réaux par mois; les autres citoyens sont imposés en proportion de leurs moyens.

Digitized by Google

Mgr. le duc d'Angoulême est allé, la journée du 18 septembre, à San-Lucar, où les préparatifs du débarquement sont réunis, sous la direction du général Bourmont, qui jouit dans l'armée d'une grande réputation d'habileté et de résolution.

M le contre-amiral baron Duperré, parti de Brest le 8 septembre, est arrivé le 17 devant Cadix. C'est le 20 septembre, à une heure après midi, que le fort Santi-Petri a été attaqué par trois de nos vaisseaux, le *Colosse*, le *Centaure*, le *Trident*, et par plusieurs frégates. Le *Centaure* s'est embossé à une distance de quatre cents toises; le feu a été très-nourri jusqu'à trois heures et demie, c'est-à-dire, jusqu'à la reddition du fort, car il n'a pu tenir que deux heures et demie. Nos batteries de terre ont parfaitement secondé celles de mer. S. A. R. a eu la satisfaction d'être témoin de cette brillante attaque, du haut d'une des tours du port Sainte-Marie.

La régence vient de modifier le décret sur les miliciens.

Le général Bourck est attendu à Madrid.

On a reçu le bulletin relatif à la marche, à la défaite et à la prise de Riégo. En sortant de Malaga, ce héros de la rébellion avoit environ trois mille hommes. Il se dirigea vers les cantonnemens de l'armée de Ballesteros, dans l'intention de l'insurger. Il avoit à ses trousses plusieurs détachemens de nos troupes; il fut atteint à Montefrio par le 20e. régiment de chasseurs; il laissa bon nombre des siens sur le champ de bataille. Ballesteros, de son côté, informé du mouvement de Riégo, marcha à sa rencontre; il n'avoit conservé à son quartier-général de Priégo que quelques compagnies; il fit néanmoins commencer le feu. Déjà un aide-de-camp et plusieurs soldats de Riégo avoient été tués, lorsque toutes ses troupes s'avancèrent en agitant leurs schakos, et se réunirent aux troupes de Ballesteros. Celles-ci crurent que leurs adversaires ne demandoient qu'à faire cause commune avec elles. Profitant de la confusion et de la méprise, Riégo fit arrêter Ballesteros et son état-major. Heureusement que les brigades de Ballesteros n'étoient pas loin; elles arrivèrent promptement, et eurent bientôt délivré leur général. Pas un officier, pas un soldat de Ballesteros n'a suivi Riégo; celui-ci, au contraire, a été abandonné de deux escadrons entiers. Il avoit une position très-avantageuse à Jodar : le colonel d'Argout ne balança cependant point à livrer bataille; et, tirant habilement profit du trouble qu'avoit causé son apparition subite, il tua soixante soldats ou officiers, et fit six cent treize prisonniers, parmi lesquels il y a un général et six colonels. Dès-lors l'armée de Riégo se débanda complètement; plus de trois cents hommes allèrent joindre Ballesteros, et Riégo fut pris, par des paysans, dans une ferme isolée près d'Arguillas, et conduit à la Caroline. Il a dû arriver à Madrid le 25 septembre.

M. le lieutenant-général Foissac-Latour a, d'après les ordres du major-général de l'armée, fait remettre Riégo à D. Joseph Arlor, capitaine espagnol, chargé par S. A. S. la régence de recevoir et de garder le prisonnier.

Digitized by Google

Les carabiniers royaux espagnols sont partis de Cordoue dès qu'ils ont reçu la nouvelle de l'arrestation de Riégo; ils vont conduire ce traitre jusqu'à Madrid.

Le général royaliste Sampère se porte sur Alicante, où les révolutionnaires commettent des horreurs. Il sera secondé dans cette expédition par le général Bessières.

Le télégraphe a annoncé, dimanche dernier, la reddition de Saint-Sébastien. La ville et la citadelle seront remises le 3 octobre. La garnison, forte de deux mille deux cents hommes, est prisonnière de guerre; elle arrivera à Bayonne le 4 ou le 5.

Le grand coup que Mina annonçoit avec emphase depuis quelques jours vient sans doute d'être frappé. Plus de six mille hommes sont sortis de Barcelonne, le 12 septembre, divisés en trois colonnes. L'une de ces colonnes s'est constamment tenue en observation; les deux autres ont attaqué diverses parties de nos lignes : elles ont été repoussées sur tous les points, et ont été fort mal traitées dans leur retraite. La défense a été dirigée par MM. les généraux Curial, de Vence et Peccadeuc. Les ennemis ont à regretter environ deux cents hommes mis hors de combat. Nous avons perdu un officier et un soldat; nous n'avons que dix-sept blessés.

On assure que dès qu'on a appris à Barcelonne la capitulation de Saint-Sébastien, les troupes de la garnison se sont révoltées, ont jeté Rotten dans un cachot, et ont envoyé des parlementaires à Saria, quartier-général de M. le maréchal.

Des gens, dont il est superflu de qualifier les intentions, avoient fait courir le bruit que Mgr. le duc d'Angoulême avoit ordonné d'arrêter le Trapiste. M. le prince de Hohenlohe, qui, disoit-on, avoit reçu cet ordre, s'empresse de faire démentir une nouvelle aussi fausse qu'odieuse.

Les officiers français qui appartenoient à la légion libérale étrangère, et qui ont été faits prisonniers près de Figuères, sont détenus au Castillet.

M. le maréchal de Lauriston a adressé aux habitans de la Navarre une proclamation, dans laquelle, après les avoir félicités de leur générosité et de tous leurs bons sentimens, il leur dit qu'il espère qu'ils n'imiteront pas les révolutionnaires dont ils ont le bonheur d'être délivrés, et qu'ils n'empêcheront pas la justice de suivre son cours ordinaire.

La maladie du port du Passage a sensiblement diminué. On a soigneusement séparé les malades du reste des habitans.

Nous avons parlé quelquefois de la Société de la morale chrétienne, et de ses séances pompeuses, et des rapports qu'on y fait, et de toutes les belles choses que l'on débite, soit dans les discours, soit dans le journal de la Société. Le dernier numéro de ce journal, qui nous est parvenu, le nu-

Digitized by Google

méro 12, mois de juin 1823, n'est pas moins remarquable que les précédens, tantôt par la malice des insinuations, tantôt par le ridicule des prétentions. On sait que les protestans dominent dans cette Société, et il est clair que le journal est rédigé par eux ou sous leur influence : ces messieurs aiment à lancer des traits indirects contre l'Eglise catholique ; mais ces traits sont souvent bien mal-choisis, et l'exagération et la fausseté brillent éminemment dans les reproches qu'ils nous font. Qui croiroit qu'on y lit : *La multitude des fêtes, des pélerinages et des confréries est sans borne dans la plupart des communes, surtout rurales?* Qui peut être dupe d'une assertion si contraire à la vérité? et quand on habite la campagne, n'est-on pas tenté de rire d'un tel sujet de plainte? On ne connoît plus les fêtes, les pélerinages sont tombés en désuétude; à peine y a-t-il dans chaque paroisse une ou deux confréries. L'auteur avoit certainement la berlue quand il a vu des abus qui échappent à tous les regards, et qu'il est frappé de leur *multitude*. Tout cela n'étoit amené probablement que pour servir de prétexte à des plaintes et à des plaisanteries fort ridicules. On pourroit dire de ceux qui se plaignent du trop grand nombre de fêtes aujourd'hui, ce qu'un critique disoit de ceux qui déclament actuellement contre l'autorité des papes, que ces gens-là auroient crié au feu dans le temps du déluge. L'ennemi des fêtes prétend qu'il y a des *entrepreneurs de pélerinages* qui se chargent du trajet et des prières d'après un tarif; il assure qu'il a été *plusieurs fois vivement sollicité de fournir aux frais de ces pélerinages*. Il est assez étonnant que ces *entrepreneurs* soient allés s'adresser à un protestant, tandis que nous autres catholiques nous n'en avons point ouï parler. Cette petite imposture trouvera peu de créance.

L'auteur de l'article que nous examinons, et qui fait une si rude guerre aux neuvaines et aux confréries, consent pourtant à ce qu'il y ait quelque confrérie, pourvu que ce soit celle de la *morale chrétienne et des bonnes œuvres*, et qu'elle *comprenne tous les peuples chrétiens*. Une confrérie qui *comprendroit tous les peuples chrétiens* ne seroit-elle pas un peu trop nombreuse, et ne vaut-il pas mieux que chacun ait la sienne? L'auteur se trompe, d'ailleurs, s'il croit que nos confréries sont toutes étrangères à la pratique des bonnes œuvres; il y en a un grand nombre, au contraire, où l'on fait

Digitized by Google

ce qu'il conseille, et où on visite les malades, les pauvres et les affligés. Qui ne sait combien d'associations parmi les catholiques se livrent aux œuvres de miséricorde? Nous avons raconté assez fréquemment la formation de ces sortes de réunions, et les services qu'elles rendent; et si l'anonyme étoit un peu plus instruit de nos usages, et moins enclin à blâmer ce qu'il ne connoît pas, il se seroit abstenu d'une critique qu'on ne peut excuser de mauvaise foi qu'en l'attribuant à l'ignorance. Il propose qu'on établisse, pendant l'hiver, *des prédications et des conférences morales et évangéliques :* eh! nos missions ne sont pas autre chose; on y prêche assurément la morale et l'Evangile, et on s'y efforce de rendre les hommes bons chrétiens, tempérans, charitables. Ainsi, les catholiques réalisent ce qui n'est qu'un rêve pour l'anonyme, et nos prêtres font depuis long-temps ce qu'il propose comme une nouveauté.

Il est vrai qu'ils prêchent en même temps le dogme et la morale; et c'est là ce qui déplaît à l'auteur de l'article. Le dogme, selon lui, a fait beaucoup de mal; il a produit *de bonne heure des disputes, des violences et des schismes;* ce qui apparemment vient plutôt des passions et de l'orgueil des hommes que du dogme en lui-même. Les hommes seront-ils meilleurs quand ils croiront moins? et la morale se perfectionne-t-elle à mesure que la foi diminue? L'anonyme espère-t-il que ses contemporains seront plus réguliers et plus charitables, quand il leur aura appris à regarder en pitié et la pompe du culte, et les croix, et les processions, et tout ce qu'il lui plaît d'appeler superstitions? Imagine-t-il sérieusement qu'il suffise, pour la prospérité générale et pour l'amélioration des mœurs, d'avoir une Société telle que celle dont il fait partie? et peut-on, sans éclater à son nez, l'entendre dire que cette Société est *l'établissement le plus utile qui ait jamais existé pour le bonheur du genre humain?* Il n'y a pas de terme pour caractériser cette prétention extravagante et cette niaiserie emphatique, d'où il résulteroit que la Société de la morale chrétienne est plus utile que le christianisme même : cela est un peu fort.

Dans un autre numéro, il y a un article de M. Casimir Rostan, *sur les progrès de la religiosité,* et un résumé des travaux du comité des jeunes gens, par M. Edouard Odier. Nous pourrons en entretenir nos lecteurs.

Digitized by Google

Retraite ecclésiastique, suivie de Méditations sur l'Humilité; par M. Tronson (1).

M. Tronson fut, sans contredit, un des ecclésiastiques les plus éclairés, les plus recommandables et les plus respectés de son temps. Il étoit consulté de tous côtés et pour les affaires les plus importantes, et il jouissoit de cette considération que donnent l'expérience, les lumières et une sagesse éprouvées. Il est étonnant qu'on n'ait pas publié la vie d'un homme si distingué par son mérite et sa piété; on dit qu'on a formé le projet de réparer cette omission; en attendant, nous croyons pouvoir rassembler quelques détails sur un vertueux prêtre dont la conduite, comme les écrits, doivent faire honorer la mémoire. Nous ne pouvions trouver une occasion plus favorable pour cela que la publication de l'ouvrage que nous annonçons, et qui porte un caractère de piété aussi honorable pour l'auteur que propre à toucher et à instruire.

Louis Tronson naquit à Paris le 17 janvier 1622; il étoit fils d'un secrétaire du cabinet du Roi, et Louis XIII tint le jeune enfant sur les fonts de baptême, et lui donna son nom; sa mère étoit Marie de Sève, d'une famille de robe. Louis Tronson eut douze frères, tous morts sans postérité; l'un fut conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, et l'autre, dit l'abbé de Saint-Antoine, demeura dans le séminaire, et mourut dans la communauté des prêtres de la pa-

(1) 1 vol. in-12; prix, 3 fr. et 4 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Beaucé-Rusand; et à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

roisse. Le jeune Louis, élevé dans une famille où on faisoit profession de piété, montra autant de dispositions pour la vertu que pour les sciences. Il fut confirmé et tonsuré à l'Archevêché de Paris, le 1er. mars 1632, et se distingua dans ses études par son application et son intelligence. Il s'appliqua, non-seulement à la théologie, mais encore à la lecture de l'Ecriture sainte et des Pères, puisant aux sources la connoissance des règles de l'Eglise et de la tradition, et faisant des extraits de ses lectures qui ornoient son esprit, et lui donnoient cette facilité, cette onction et cette abondance avec lesquelles il parloit et écrivoit dans la suite sur les matières de religion.

Un oncle lui résigna le prieuré de Champdieu en Auvergne, et ce fut le seul bénéfice qu'il posséda. Ayant été ordonné prêtre, l'abbé Tronson commença à se livrer à la prédication, et fut écouté avec intérêt. Il se mit sous la conduite de M. Olier, qui venoit de donner naissance au séminaire de Saint-Sulpice, et dont la sagesse et la vertu le charmèrent. Il le pria de le recevoir dans son séminaire, et y entra en effet le 1er. mars 1656, étant alors âgé de 34 ans. Il put jouir encore quelque temps des sages conseils de M. Olier, qui mourut le 2 avril de l'année suivante. M. de Bretonvilliers, qui étoit curé de Saint-Sulpice, ayant encore succédé à M. Olier dans la place de supérieur du séminaire, choisit pour premier directeur de la maison M. Tronson, quoique celui-ci fût entré assez nouvellement au séminaire. Nul choix n'étoit plus propre à perpétuer le bien que M. Olier avoit déjà commencé. M. Tronson dressa de sages réglemens, établit des conférences sur des matières de théologie ou de piété, forma de bons directeurs, et fortifia dans la maison l'esprit de régularité, de recueillement et d'oraison, et ces habitudes vraiment sacerdotales qui ont fait la gloire du séminaire Saint-Sulpice. M. Tronson vou-

Digitized by Google

loit qu'on observât les règles; mais il tempéroit si bien cette fermeté par sa douceur, il donnoit si bien l'exemple, il mettoit dans ses exhortations tant de solidité, de grâce et de sagesse, que l'obéissance paroissoit facile. Son abord étoit ouvert, ses manières prévenantes, sa conversation pleine de charmes, et tout en lui contribuoit à lui gagner les cœurs. Il écrivoit fort bien sa langue, et ses lettres, dont M. de Bausset a cité quelques-unes, sont remarquables par le naturel, l'élégance et la délicatesse. Ses réparties étoient vives, et il y avoit dans tous ses discours je ne sais quoi de sage, de grave, de mesuré, qui portoit le calme et la lumière dans l'esprit.

M. de Bretonvilliers étant mort, le 13 juin 1676, tous les supérieurs des séminaires de province, assemblés à Paris, élurent unanimement M. Tronson en sa place. Son désintéressement parut à l'occasion du testament de son prédécesseur, qui avoit laissé au séminaire sa terre d'Avron, des arrérages qui lui étoient dus, plusieurs maisons dans Paris et sa maison d'Issy. La famille Bretonvilliers ayant trouvé ces dons excessifs, M. Tronson ne voulut point entrer en contestation, et remit plus de la moitié de ses droits. Il sacrifia ainsi en plusieurs occasions des avantages considérables plutôt que de plaider. En 1677, M. Colbert le fit nommer à un évêché; mais le modeste supérieur pria le Roi de lui permettre de se renfermer dans le cercle de ses fonctions, et Louis XIV n'en conçut que plus d'estime pour lui. Plusieurs années auparavant, M. Lescalopier, évêque de Grenoble, avoit voulu le faire son coadjuteur, et n'avoit pu vaincre sa résistance.

Pendant que M. Tronson gouverna le séminaire, soit comme premier directeur, soit comme supérieur-général, il vit un grand nombre de sujets venir puiser dans cette maison l'esprit ecclésiastique. Plusieurs de

Digitized by Google

ces sujets parvinrent depuis à l'épiscopat, et conservèrent précieusement le souvenir des vertus et des conseils de M. Tronson. Fénélon passa plusieurs années sous sa conduite, et il s'établit entr'eux des relations étroites d'amitié, d'estime et de confiance. M. Desmarais, évêque de Chartres, un des plus pieux évêques de ce temps, étoit dirigé par M. Tronson. L'évêque d'Arras, Guy de Sève de Rochechoart, entretenoit avec lui une correspondance assidue, et le consultoit sur toutes les affaires de son diocèse; ce prélat étoit pieux et zélé, et M. Tronson lui écrivoit avec une liberté qui fait honneur à l'un et à l'autre. On le voit aussi en relation de lettres avec les évêques de Coutances, de Séez, d'Alais, etc. (1). Le cardinal Le Camus l'estimoit singulièrement, et il écrivoit, le 16 février 1693, à l'abbé de La Pérouse : *M. Tronson est une personne que je considère avec vénération, et l'expérience me fait dire que Saint-Sulpice est la meilleure école pour former les clercs et les élèves dans l'état ecclésiastique.* Un tel témoignage ne sera pas suspect de la part d'un prélat austère et peu flatteur.

Un grand nombre d'ecclésiastiques furent aussi formés à l'école de M. Tronson. Des grands-vicaires, des curés, des missionnaires, des directeurs de séminaires, lui durent le bienfait de leur éducation sacerdotale. L'abbé de La Chétardie, l'abbé de Chanterac, l'abbé Le Pelletier, l'abbé Grandet, furent ses principaux disciples. Un autre ecclésiastique avec lequel M. Tronson étoit en relation étroite étoit François Bertrand de La Pérouse, doyen de la collégiale de Chambéri; il avoit été élevé à Saint-Sulpice, et avoit conservé pour M. Tron-

(1) Parmi ses autres disciples dans l'épiscopat, nous citerons MM. de Loménie, évêque de Coutances; d'Urfé, de Limoges; de Vertrieu, de Poitiers; de Suarez, de Vaison; de Lescure, de Luçon; de Champflour, de La Rochelle; Le Peletier, d'Angers; de Saint-Vallier, de Québec; de Flamanville, de Perpignan, et Fleuriau, d'Aire.

Digitized by Google

son une affection respectueuse. Il vint prêcher plusieurs fois à Paris, et se consacra aux missions et aux retraites ecclésiastiques, qu'il donna dans un grand nombre de diocèses de France. M. Tronson l'encourageoit dans ce ministère, et lui montroit en toute rencontre une estime et un intérêt tout particulier. Il favorisoit les missions de toute espèce : lorsque l'évêque d'Héliopolis repartit pour les Indes, en 1680, M. Tronson lui accorda trois sujets qui désirèrent se consacrer à prêcher la foi chez les infidèles ; MM. de Courtaulin, Mondory, Auziès, de Lespinasse, Lefèvre, Basset, de Cicé, partirent successivement du séminaire Saint-Sulpice pour les missions d'Asie, et M. Tronson les suivoit avec intérêt dans cette carrière, et leur adressoit encore de sages conseils sur leur vocation et leurs travaux. Après la révocation de l'édit de Nantes, on lui demanda de fournir des missionnaires pour travailler à la conversion des protestans, et huit prêtres partirent du séminaire, le 21 novembre 1685, pour Viviers, où M. Tronson avoit demandé qu'ils travaillassent de préférence. Ces ecclésiastiques étoient l'abbé de Saint-Antoine, frère de M. Tronson, et MM. Baudouin, Sadournix, Bonnefous, Fontenoy, Pelloquin, d'Argilliers et Desmanville ; ils se mirent dans le Vivarais sous la direction de l'abbé Couderc, supérieur du séminaire de Viviers, qui étoit déjà connu par son talent pour la controverse. Outre ces missionnaires, on avoit encore demandé à M. Tronson des prédicateurs qui se chargeroient de traiter la controverse à Paris ; mais le petit nombre de sujets que possédoit sa congrégation ne lui permit pas de se livrer à ce ministère.

La réputation de M. Tronson n'étoit pas renfermée dans l'enceinte du séminaire, et les personnes mêmes du monde lui témoignoient une estime et une confiance dont il ne se servoit que pour leur avantage et pour le bien de la religion. Mme. Colbert, femme du

Digitized by Google

ministre, l'avoit choisi pour directeur, et auroit même voulu qu'il se chargeât de diriger ses enfans; elle lui confia l'abbé Colbert, son fils, depuis archevêque de Rouen, qui passa quelque temps au séminaire. Elle l'invitoit à venir à Sceaux; la lettre suivante, adresée à Bourdaloue, et datée d'Issy, le 7 octobre 1680, montre les rapports de M. Tronson avec ce célèbre Jésuite, et avec le ministre lui-même :

« Je crois, mon R. P., que vous voudrez bien me faire la grâce de me donner un quart-d'heure de votre temps; c'est pour une affaire dont M. Colbert vous a entretenu, et dont il me fit hier l'honneur de me parler. Comme il pourra nous envoyer quérir tous deux jeudi prochain pour aller dîner à Sceaux (M. Tronson y avoit déjà dîné la veille), et qu'il est bien aise que nous en conférions ensemble auparavant, je ne manquerai pas de me rendre chez vous mardi ou mercredi, à l'heure que vous aurez la bonté de me donner : elles me sont toutes égales, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures après midi; il me suffira de savoir celle qui vous sera la plus commode, et en laquelle je pourrai vous assurer de vive voix que je suis sans réserve..... ».

Une affaire particulière qui eut lieu vers le même temps prouva tout à la fois la confiance qu'inspiroit M. Tronson, et la prudente réserve de cet homme vertueux. La princesse d'Harcourt vouloit qu'il se chargeât d'une cassette qu'avoit laissée son père; mais il refusa une commission qu'il jugeoit trop délicate et peu conforme à son caractère, et, quoiqu'on eût fait intervenir en cette circonstance l'autorité du Roi, et que Colbert eût écrit à ce sujet à M. Tronson, celui-ci exposa ses difficultés au ministre avec tant de sagacité et de mesure que Colbert ne put sans doute qu'approuver sa circonspection (Lettre du 5 août 1681).

Le marquis de Seignelay, fils de Colbert, et qui fut initié de bonne heure par son père aux plus grandes affaires de l'Etat, avoit pour M. Tronson une vénération et un épanchement qui pourroient paroître ex-

Digitized by Google

traordinaires. Un ministre à 26 ans demandoit des conseils pour la direction de sa conscience; il ouvroit son cœur à M. Tronson; il le prioit de le soutenir contre les dangers du monde; il lui demandoit de pieuses réflexions, des sujets de méditation; il venoit le voir et conférer avec lui, tantôt sur sa conduite personnelle, tantôt sur les intérêts de la religion, entr'autres, sur les missions. En 1686, au faîte de la fortune et au milieu du tumulte des plus grandes affaires, il l'appeloit à Sceaux, prenoit avec lui des résolutions pour sa conduite, et s'engageoit, entr'autres, à conférer chaque jour, pendant une demi-heure, sur des sujets de piété avec quelqu'une de ses sœurs, ou avec le duc de Beauvilliers, son beau-frère (Lettre au duc de Beauvilliers, du jour de Pâque 1686). La marquise de Seignelay n'avoit pas moins de confiance pour le vénérable supérieur, et il leur écrivoit à l'un et à l'autre des lettres pleines de piété, et propres à les diriger pour tout ce qui concerne le salut. Le marquis mourut le 3 novembre 1690, à l'âge de 39 ans, et il y a lieu de croire que sa fin fut digne des sentimens édifians qu'il avoit montrés si souvent. M. Tronson écrivoit, le 7 novembre, au duc de Beauvilliers, beau-frère du marquis, que la dernière maladie du ministre étoit à ses yeux *une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites.*

M. Tronson entretenoit aussi une correspondance assidue avec la duchesse de Guise, fille de Gaston duc d'Orléans; cette princesse étoit retirée à Alençon, et consultoit M. Tronson, soit pour sa conscience, soit pour les bonnes œuvres auxquelles elle s'appliquoit. Elle établit, entr'autres, une communauté de prêtres à Alençon, et M. Tronson prit beaucoup de part à cette utile fondation. Il étoit en relation habituelle et fréquente avec le duc et la duchesse de Beauvilliers, avec le duc de Chevreuse, leur beau-frère, avec le duc,

Digitized by Google

et la duchesse de Charost, avec le duc de Navailles, avec le duc de Mortemart; celui-ci, qui étoit beau-frère des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, auroit voulu prendre M. Tronson pour son confesseur; mais le sage supérieur lui conseilla de choisir un directeur dans sa paroisse. Il étoit fort considéré de Mme. de Maintenon, et paroît avoir contribué au choix qu'elle avoit fait de l'abbé Desmarais pour son directeur. Ils s'écrivoient de temps en temps. M. Peletier, qui fut contrôleur-général des finances, consultoit M. Tronson, et lui confia plusieurs de ses fils, qui furent élevés au séminaire. Le marquis Antoine de Fénélon, qui avoit été l'ami de M. Olier, le fut aussi de M. Tronson, et voulut être enterré dans la chapelle basse du séminaire, au milieu des membres d'une communauté qui lui étoit chère. M. de Sève, premier président au parlement de Metz, et parent de M. Tronson, étoit lié intimement avec lui.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Le 13 septembre, les deux cardinaux français, MM. de Clermont-Tonnerre et de La Fare, se rendirent, après-midi, à la basilique du Vatican, et de là entrèrent au conclave avec les formalités accoutumées. Le surlendemain, les cardinaux Firrao, premier prêtre; Gravina, Solaro et San-Severino, firent de la même manière leur entrée au conclave.

— Les 15, 16 et 17, les chefs d'ordre en tour dans le conclave ont été les cardinaux Arezzo, Severoli et Caccia-Piatti; les trois jours suivans, ce sont les cardinaux Castiglione, Morozzo et San-Severino qui ont eu ce titre.

— On avoit craint que M. le cardinal Caselli, évêque de Parme, ne pût venir au conclave; mais cette Eminence est arrivée à Rome le 16. Quand elle se sera réunie à ses collègues, le conclave sera composé de quarante-neuf membres. Peut-être y a-t-il lieu de craindre, surtout dans cette saison, et si le conclave se prolongeoit, que quelqu'un des cardinaux

Digitized by Google

ne fût forcé, par l'âge, les infirmités ou quelques maladies, de se retirer avant l'élection.

— La cérémonie de la présentation des lettres du Roi de France aux cardinaux s'est faite avec beaucoup de pompe. Il y avoit deux lettres du Roi; l'une en réponse à celle des cardinaux pour annoncer la mort du Pape, l'autre pour accréditer le duc de Laval comme ambassadeur auprès du Sacré-Collége. Le 14 septembre, l'ambassadeur partit de son palais en grand cortége avec une suite de voitures. Il fut reçu par le prince Chigi, maréchal du conclave, qui lui fit servir des rafraîchissemens. On ouvrit la porte du conclave, et l'ambassadeur présenta aux chefs d'ordre les lettres du Roi, qui furent lues par Mgr. Mazio. Il prononça ensuite le discours que nous donnons ici, avec la réponse du cardinal Galeffi, chef d'ordre pour les évêques :

« Eminentissimes Seigneurs,

« Le service du Roi mon maître me ramène une seconde fois devant Vos Eminences réunies. S. M. T. C. me comble d'un nouveau bienfait, en m'ordonnant de présenter ces lettres au Sacré-Collége assemblé en conclave. La première renferme un auguste témoignage de l'affliction du Roi Très-Chrétien, et de ses regrets partagés par trente millions de Français. Ce seroit nuire aux sentimens de ce prince, que d'avoir la témérité d'ajouter à ses expressions, si noblement et si religieusement inspirées.

» La seconde lettre de S. M. est relative à la confiance dont elle a daigné m'honorer, en m'autorisant à suivre près de Vos Eminences les travaux de ma mission. Il entre dans les devoirs de cette mission de vous faire connoître les vœux du Roi en ces circonstances, qui répandent une sorte d'effroi par leurs conséquences pour la société tout entière. La piété du fils de saint Louis se découvre telle qu'elle est, dans les magnifiques paroles qu'il adresse à Vos Eminences sur l'élection du successeur de saint Pierre : « Celui qui est destiné à remplir » ce ministère, le plus grand de ceux auxquels il plaise à Dieu d'ap» peler les hommes, est entre vous ».

» Le Prince Très-Chrétien fait des vœux pour que l'Esprit saint vous remplisse de ses lumières, et vous dirige vers une élection qui rende promptement à la chrétienté le père dont elle est orpheline. Les temps, les peuples veulent du repos à la suite des tempêtes. Ils demandent un Pape dont la sagesse soit étendue, comme l'empire de la religion, dont la charité, vaste comme le monde, attire les plus éloignés, touche les plus rebelles; un Pape qui préserve, qui guérisse, qui concilie. Veuille le ciel choisir enfin, par votre organe, un digne héritier de ces deux pontifes qui, après une longue carrière, ont disparu avec ce je ne sais quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus » !

Digitized by Google

Réponse du cardinal Galeffi.

« Dans les sentimens manifestés par M. l'ambassadeur, selon l'ordre de son souverain Louis XVIII, le Sacré-Collége, au nom duquel j'ai l'honneur de parler, reconnoît les sentimens des antiques et augustes souverains de la France, à qui leur zèle et leur attachement pour la religion catholique ont justement mérité le titre de *Rois Très-Chrétiens* et de *Fils aînés de l'Eglise.*

» Les larmes que donne Louis XVIII à la perte douloureuse que nous avons faite dans la personne du Pape Pie VII, attestent la sincérité de l'affection filiale qu'il lui portoit, et (si j'ose le dire) ces larmes étoient dues à la mémoire du Pasteur suprême, dont S. M. et toute l'illustre nation française ont reçu tant de témoignages d'une tendresse toute paternelle.

» Le Sacré-Collége agrée avec la plus vive satisfaction, et avec la plus sincère et la plus respectueuse reconnoissance, l'expression des vœux de S. M. T. C., qui lui est offerte par M. l'ambassadeur. Mais il lui est impossible de rien ajouter à la haute estime et à la grande opinion dont le Sacré-Collége est pénétré pour l'auguste personne de ce monarque.

» Les faits glorieux et les nobles entreprises de S. M. pour soutenir la religion, non-seulement dans ses vastes Etats, mais encore en pays étranger, ont invinciblement prouvé à l'univers entier son véritable dévoûment envers la sainte Eglise, et sa vive et loyale résolution de soutenir de tout son pouvoir les droits de l'autel et du trône : la postérité la plus reculée en gardera l'éternel souvenir.

» Le Sacré-Collége doit aussi manifester sa pleine satisfaction à M. l'ambassadeur de la noble mission extraordinaire dont il a été honoré par son souverain. Digne héritier de Mathieu II, connétable de Montmorency, qui, par son invincible courage et sa singulière prudence, mérita le titre de *Grand*, il en a parfaitement imité les glorieux exemples. Si l'un, fidèle aux devoirs de sa religion contre les Albigeois, et dévoué à Louis VIII, obtint toute sa confiance, jusqu'à se voir destiné à servir de tuteur à son auguste rejeton ; l'autre, également constant dans sa religion et dans sa fidélité à son Roi, au milieu des longues infortunes de cette royale famille, a obtenu pareillement toute la confiance de son souverain, qui la fait éclater dans les nobles missions dont il l'honore.

» Que le ciel conserve un si digne Monarque et un si respectable ministre! »

L'ambassadeur s'entretint ensuite avec les cardinaux, et la porte fut refermée en dedans et en dehors avec les précautions accoutumées. Le cortége reprit ensuite la route du palais de l'ambassadeur. Il n'y en avoit pas eu de si brillant depuis 1758, que M. de Rochechouart, évêque de Laon, et depuis cardinal, fit son entrée comme ambassadeur.

Paris. Les journaux royalistes et les feuilles libérales ont

Digitized by Google

donné également des articles sur ce qui se passe dans l'intérieur du conclave; mais l'exactitude des notions présentées par les uns et par les autres est en raison de la pureté de leurs intentions. Tout n'est peut-être pas exact dans les premiers; mais tout est faux ou malicieux dans les autres. Un des journaux de cette dernière classe a voulu se donner l'air d'être bien informé, et a prétendu faire connoître les divers intérêts qui règnent dans le conclave. Il s'y trouve, dit-il, trois partis; l'un qui invoque le passé, l'autre qui est de l'avis du *statu quo*, et le troisième qui croit devoir marcher avec le siècle. Cette classification est absolument une fiction libérale, et les détails qu'on y ajoute sont aussi controuvés. Le journaliste se trompe à la fois sur les noms et sur les choses; on voit bien qu'il n'est pas là dans son élément, et ses conjectures sont d'un homme aussi étranger aux intérêts de la religion qu'aux secrets du conclave. Les partis qu'il imagine dans le conclave n'existent point. Nous voulions éviter de répéter les bruits qui circulent à cet égard; mais nous nous trouvons forcé de parler sur un sujet dont tout le monde s'entretient. On dit donc qu'il existe dans le conclave deux *factions*, mot qui n'a point ici une acception défavorable, et qui est consacré pour indiquer les divers partis dans ces vénérables assemblées. Les hommes les plus sages peuvent avoir des vues différentes sur les affaires de l'Eglise : les uns souhaitéroient peut-être quelquefois plus de fermeté, les autres croient la modération plus utile dans telle circonstance; les premiers consultent surtout les droits de la religion, les autres tiennent plus de compte de la difficulté des temps. On suppose que ces différentes manières de voir partagent en ce moment les cardinaux, et qu'il y a parmi eux les deux *factions* qu'on appelle des *zélanti* et des *modérés* : la première porte, dit-on, M. le cardinal Cavalchini, le même qui étoit gouverneur de Rome lors de l'invasion en 1808, et que Buonaparte fit enlever le 20 avril et transporter à Fenestrelle. Il passe pour être ferme, mais juste. Ce cardinal est de l'ordre des diacres, et est âgé de soixante-huit ans. A cette *faction* appartiennent les cardinaux Pacca, Castiglione, etc. On prétend que celui-ci est souhaité par les Jésuites. L'autre *faction*, suivant les bruits de Rome, auroit pour chef M. le cardinal Consalvi, qui souhaiteroit faire arriver à la papauté un collègue attaché à ses vues politiques et à son système d'administration. A cette *faction*

Digitized by Google

appartiennent les cardinaux Spina, Turiozzi, etc. On dit que ce dernier cardinal a eu un assez grand nombre de voix dans les premiers scrutins. Le cardinal Zurla, qui a été proclamé cardinal tout récemment, est aussi porté par plusieurs : ses talens, ses ouvrages, ses vertus, sa qualité de religieux, contribuent à le faire désigner comme un des sujets les plus *papables* (expression usitée dans le style des conclaves). On croit que l'empereur verroit sans peine un cardinal né dans un pays soumis aujourd'hui à sa domination. On assure de plus que les couronnes, qui n'ont point cette fois de *faction* distincte dans le conclave, favorisent les vues de M. le cardinal Consalvi.

— M. Paul Tharin, nommé d'abord à l'évêché de Metz, puis transféré par ordonnance du 23 août dernier à l'évêché de Strasbourg, vient d'arriver à Paris pour faire ses informations. On ne peut que féliciter le diocèse de Strasbourg du choix d'un ecclésiastique si distingué par sa piété, ses talens et sa sagesse. M. l'abbé Besson, curé de Saint-Nizier de Lyon, est nommé évêque de Metz, et M. l'abbé de Poulpiquet, grand-vicaire de Quimper, est nommé évêque de ce dernier siége.

— M. l'évêque de Nanci étoit attaqué depuis trois semaines d'une maladie dont la gravité faisoit craindre pour ses jours. Ce prélat a succombé le 27 septembre à deux heures après midi. Antoine-Eustache d'Osmond étoit né à Saint-Domingue, le 6 février 1754; il fut d'abord grand-vicaire de Toulouse sous M. de Loménie, et fut nommé, en 1785, à l'évêché de Cominges, à la place de M. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmont de Medavy, son oncle, qui donna sa démission en sa faveur. Le nouvel évêque fut sacré le 1er. mai 1785. A l'époque de la révolution il refusa le serment, adhéra à l'*Exposition des principes*, et quitta le royaume. Il passa en Angleterre d'où il envoya sa démission en 1801, et étant rentré en France, il fut nommé à l'évêché de Nanci en 1802. Sa position dans ce diocèse n'étoit pas sans difficulté; l'évêque de Nanci institué avant la révolution ne s'étoit pas démis. De plus, chacun des trois départemens qui formoient le nouveau diocèse de Nanci, avoit son évêque constitutionnel; ces trois évêques vivoient, et l'un d'eux suscita des tracasseries à M. d'Osmond, qui mit d'ailleurs une extrême condescendance dans ses rapports avec les constitutionnels. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails de son admi-

Digitized by Google

nistration. Il suffira de savoir que le diocèse de Nanci jouit aujourd'hui d'établissemens précieux, de séminaires, de communautés pour l'instruction, de missionnaires, d'écoles chrétiennes; ces diverses institutions honorent les hommes qui les ont rétablies, et si M. l'évêque n'y prit pas toujours une part aussi active qu'on l'eût désiré, du moins il n'apporta aucun obstacle au bien. En 1810, il fut nommé à l'archevêché de Florence; c'étoit au plus fort des brouilleries avec le Pape qui, par un bref du 2 décembre, déclara que M. d'Osmond ne pouvoit administrer le diocèse de Florence. Le chapitre lui refusa des pouvoirs, ce qui fit exiler et emprisonner plusieurs de ses membres. M. d'Osmond eut le malheur et le chagrin de se trouver mêlé à ces actes de rigueur qui étoient contre son caractère. Il quitta l'Italie en 1814 et revint à Nanci, dont il reprit l'administration. Sa dernière maladie a fait éclater les sentimens les plus chrétiens; il a souffert avec beaucoup de patience, et a demandé lui-même les sacremens, qu'il a reçus avec des marques touchantes de piété. Nous nous ferions un plaisir de rendre justice aux heureuses qualités de M. d'Osmond; mais ce n'est pas sans étonnement que nous voyons que ce prélat a eu le malheur d'obtenir une oraison funèbre dans une feuille libérale; on y loue à outrance la *tolérance* de M. d'Osmond, on lui fait un mérite de n'avoir pas été *fanatique*. Enfin, on peut juger de la vérité du panégyrique quand on y lit que M. d'Osmond fut à Florence un *ange de paix*, et qu'à son départ *les regrets des Florentins furent très-vifs*. Ce dernier trait est un mensonge bien maladroit, et qui n'est propre qu'à décréditer tout ce que venoit de dire le journaliste.

— Nous recevons de l'autorité compétente la pièce suivante, que nous nous empressons de mettre sous les yeux du lecteur: « Je soussigné, Claude Rouffra, ancien prêtre et curé de la paroisse de Neufchef (arrondissement de Thionville, diocèse de Metz), déclare, par les présentes, qu'après m'être laissé entraîner par la tourmente révolutionnaire, j'ai violé mes sermens et dégradé mon caractère sacerdotal, en contractant, au mépris des lois de l'Eglise catholique, un mariage civil, dans lequel j'ai vécu nombre d'années, au grand scandale de ma paroisse et de tout le diocèse. Aujourd'hui, revenu à moi-même et à ma conscience, je désire faire connoître à tous les fidèles que j'ai scandalisés par ma conduite, trompés

Digitized by Google

par mes discours ou égarés par mon exemple, que je suis pénétré du repentir le plus vif et de la douleur la plus amère touchant mes égaremens; que je les prie de me les pardonner dans leur charité, et de joindre leurs prières aux miennes pour conjurer le Dieu de toute miséricorde de me pardonner mes nombreuses fautes. Déjà un ministre charitable de la religion a versé dans mon ame l'espoir de ma réconciliation avec le ciel, et m'a fait espérer mon pardon. J'ai rétracté entre ses mains, comme je rétracte par les présentes, toutes les erreurs qui auroient pu m'avoir séparé de la foi et de la doctrine de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je veux rentrer, et lui rester attaché jusqu'au dernier souffle de ma vie. C'est dans ces sentimens que j'ai signé de ma main la présente déclaration et rétractation, en présence de M. Hesseling, archiprêtre, curé de Thionville (qui a bien voulu la recevoir et se charger de la faire agréer à mes supérieurs ecclésiastiques, et lui donner toute la publicité convenable), et de MM. Largent, ancien curé de Florenge; Klein, ancien chanoine régulier; Putz, négociant; Barrault, notaire royal; Claude Drouet et Jacques Haquardio, négocians, tous résidans à Thionville; lesquels ont signé comme témoins. A Thionville, le 20 août 1823 ». Ce prêtre est mort, il y a peu de jours, dans les sentimens religieux et repentans qu'il a manifestés en faisant sa rétractation.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Le gouvernement vient de consulter l'Académie des Sciences sur l'éclairage du gaz. Une commission a été nommée le 29 septembre; elle est composée de MM. Gay-Lussac, Dulong, Prony, Darcet et Fresnel. Ces messieurs sont chargés d'examiner la question sous tous les points de vue qui peuvent intéresser le public et les particuliers.

— MM. l'abbé de La Mennais, de Saint-Victor et O'Mahony, ont cessé de coopérer à la rédaction du *Drapeau-Blanc*.

— M. le duc de La Rochefoucault-Liancourt, mécontent d'une lettre écrite, il y a six semaines, par M. Pariset, secrétaire de l'académie royale de médecine, vient de donner sa démission de membre correspondant de cette académie; il a écrit à ce sujet, une lettre, qui a été publiée par le *Constitutionnel*.

— Une trombe d'air a causé, le 26 août, de très grands ravages dans le département de Seine et Oise. Le dommage a été évalué à 150,000 francs. Des souscriptions, en faveur des propriétaires qui en ont été victimes, sont ouvertes chez plusieurs notaires de Paris.

Digitized by Google

— Le sieur Julien a été condamné, par défaut, à six mois d'emprisonnement et à 10,000 francs d'amende, comme propriétaire d'une presse clandestine, avec laquelle il étoit accusé d'avoir imprimé la protestation de la chambre des représentans des cent jours.

— Le tribunal de police correctionnelle a condamné l'éditeur du *Drapeau-Blanc*, à quinze jours d'emprisonnement et à 150 fr. d'amende, pour diffamation envers les autorités du département du Gard. Le *Drapeau-Blanc* avoit annoncé que Delon, complice de Berton, étoit dans le département du Gard, et qu'il n'étoit l'objet d'aucune recherche. Ce prétendu Delon n'étoit qu'un voleur, qui, pour se donner de l'importance, avoit pris le nom d'un conspirateur.

— M. Chambry, proviseur du collége de Bourbon, et M. Malleval, proviseur du collége Louis-le-Grand, sont remplacés. On désigne M. Dubruel, membre de la chambre des députés, comme proviseur du collége de Bourbon.

— Dans le cours de la semaine prochaine le tribunal de police correctionnelle prononcera sur une affaire de distribution clandestine d'une feuille libérale, ayant pour titre : *le Journal patriotique*, sortant des presses de l'*Imprimerie nationale*.

— Le 2e. conseil de guerre, séant à Lille, département du Nord, a condamné les nommés Lecomte (Louis) et Pondavigne (Lucien), l'un à deux mois de prison et 16 fr. d'amende, l'autre à dix-huit mois de prison et 16 fr. d'amende; ils ont été convaincus d'avoir proféré le cri séditieux de *Vive l'empereur!* et d'avoir désobéi à leurs supérieurs.

— Un arrêté du conseil d'Etat du canton de Vaud a récemment supprimé un journal intitulé : *le Fidèle Ami de la Vérité*, attendu que ce journal étoit rédigé dans un esprit inconsidéré, et propre à compromettre le canton sous des rapports politiques.

— L'empereur d'Autriche a ordonné, que le 29 septembre la forteresse d'Alexandrie fût remise au pouvoir des troupes du roi de Sardaigne.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Nous avons pris dans le fort Santi-Petri vingt-sept pièces de canon de vingt-quatre et des munitions très-considérables. Les cent quatre-vingts hommes qui composoient la garnison avoient la faculté de se retirer où bon leur sembleroit, pourvu qu'ils ne servissent pas contre la France durant cette guerre; mais, n'osant rentrer dans l'île de Léon, ils se sont déterminés à se constituer prisonniers.

L'occupation du fort de Santi-Petri nous met en mesure d'intercepter les bateaux qui tenteroient d'apporter des vivres à Cadix. Tant que les constitutionnels ont été maîtres de cette importante position, ils ont pu espérer des ravitaillemens; mais désormais tout espoir est à peu près perdu pour eux.

Le Prince généralissime a visité les préparatifs de débarquement dirigés par M. le lieutenant-général de Bourmont. Le temps est très-favorable. On s'attend à chaque moment à recevoir l'ordre de s'embarquer. Trente hommes du premier poste de l'île de Léon, qui ont passé aux Français, annoncent que les troupes de ligne sont fort mé-

Digitized by Google

contentes, et qu'elles saisiront avec empressement la première occasion qui se présentera de quitter la cause des cortès.

Trois cents bombes ont été lancées dans Cadix le 23 septembre. Une maison a été incendiée. L'ennemi a beaucoup tiré, mais il n'a point fait de mal.

La régence vient d'envoyer six croix de l'ordre royal de Charles III, pour être distribuées en France à autant de membres de la chambre des pairs et de la chambre des députés.

Les officiers et les sous-officiers du 1er. bataillon de la nouvelle garde nationale royaliste de Madrid se sont présentés le 22 septembre au maréchal duc de Reggio, qui les a très-bien accueillis et leur a promis 5000 fusils. Le nombre des royalistes inscrits dans cette nouvelle garde est déjà de plus de 2500, tandis que, pendant trois années, les révolutionnaires ne purent, malgré tous leurs efforts, porter la milice locale au-delà de 3000 hommes.

Des lettres de Madrid portent que Riégo étoit parvenu à s'échapper des mains de l'officier qui le conduisoit; mais qu'heureusement il a été aussitôt repris, et mis à la disposition des autorités espagnoles.

Lopez-Banos a fait sa soumission, ainsi que son corps d'armée.

Badajoz est au pouvoir des Français.

Llobera est sorti de Tarragone avec deux mille hommes; il se porte sur Lérida. M. le général Tromelin et le baron d'Eroles sont à ses trousses; ils ont des forces suffisantes pour le battre. Milans a repris le commandement de Tarragone.

Le gouverneur de Pampelune avoit obtenu de faire sortir de la ville des chariots couverts. Ces chariots étoient destinés à cacher les transfuges français qui étoient dans Pampelune. Comme ils étoient trop nombreux pour que tous pussent sortir ainsi cachés, quelques-uns furent obligés de se déguiser sous l'uniforme espagnol. Nos soldats les reconnurent, les arrachèrent des rangs ennemis, et les livrèrent aux autorités militaires françaises.

La place de Figuières a capitulé : trois mille hommes sont prisonniers de guerre. Ils ont les honneurs de la guerre. Les officiers conservent leurs épées. Tous les étrangers seront traités selon leur grade, de la même manière que les Espagnols. Quant à ceux de ces étrangers qui sont François, Mgr. le lieutenant-général s'engage à solliciter vivement leur grace; il espère l'obtenir.

M. le comte de Damas, qui vient de signer les articles de la capitulation de Figuières, est parti pour retourner en France, sa santé ne lui permettant plus de supporter les fatigues de la guerre. Il emporte les regrets de toute sa divi ion.

On fait des préparatifs pour attaquer les forts d'Urgel. Trois batteries vont être dressées. On ne s'attend pas à une longue résistance; depuis qu'on a appris l'issue de l'expédition commandée par le colonel Fernand z, les miliciens et les miquelets abandonnent leurs postes pendant la nuit, et vont se réfugier en Andorre.

Les rapports sur l'état sanitaire du port du Passage sont de plus en plus rassurans. Le 24 septembre, le nombre des malades n'étoit que de quinze.

Digitized by Google

Sainte Bible, en latin et en françois, avec des notes littérales, critiques et historiques, des Préfaces et des Dissertations. Tome XXIV (1).

C'est le dernier volume de l'édition de la Bible de Rondet, dont nous avons successivement annoncé les précédentes livraisons. Ce volume contient, outre le texte de l'Apocalypse et la version du Père de Carrières, une Préface sur l'Apocalypse; deux Dissertations, l'une sur les sept âges de l'Eglise, et l'autre sur le sixième âge; la Chronologie sacrée et la Géographie sacrée.

La Préface de l'Apocalypse renferme celle de dom Calmet, à laquelle Rondet a joint ses propres réflexions. Il n'adopte pas entièrement les explications du savant Bénédictin; mais tantôt il les suit, tantôt il leur préfère celles de La Chétardie. Il fait un juste éloge de ce dernier commentateur, et expose tour à tour les divers systèmes. Celui de dom Calmet, dit-il, est à peu près le même que celui de Bossuet. Rondet prétend que, sur la bête et les deux témoins mentionnés dans l'Apocalypse, Bossuet et Calmet se sont écartés du sentiment des saints Pères, et il adopte à cet égard l'explication de La Chétardie. Il ne veut point que l'on sépare les quatre évènemens qui terminent la durée des siècles; savoir, la mission d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'antechrist, et

(1) In-8°.; prix, pour les souscripteurs, 6 fr. chaque volume, et 8 fr. franc de port. A Paris, chez Méquignon fils aîné, chez Méquignon junior, et à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

le dernier avénement de Jésus-Christ. Ces quatre évènemens, dit-il, ont entr'eux une liaison intime. Ici Rondet combat l'abbé Joubert, auteur d'une *Explication des Prophéties*, et d'un *Commentaire sur l'Apocalypse*. Joubert, appelant et disciple de Duguet, ressuscitoit une espèce de millénarisme, et voyoit dans la bête, non un homme, mais un corps de méchans mêlés avec les justes dans le sein de l'Eglise. Il est aisé de deviner ce qu'il entendoit par là, et tout son *Commentaire* est d'un fanatisme sans égal. Rondet n'admet point cette interprétation d'un esprit passionné, et se déclare aussi contre le millénarisme mitigé de quelques modernes. On doit lui savoir d'autant plus de gré de se tenir en garde contre ces illusions, qu'il étoit lié avec Joubert, et attaché à la même école que celui-ci.

Dans la Dissertation sur les sept âges de l'Eglise, Rondet suit principalement les explications de La Chétardie sur les symboles qui accompagnent l'ouverture des sept sceaux, le son des sept trompettes et l'effusion des sept coupes. Il compte sept âges dans l'Eglise depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à son dernier avénement. Cependant il ne s'astreint pas entièrement à suivre le système de La Chétardie, et le modifie quelquefois, par exemple, sur la plaie des sauterelles au cinquième âge, plaie qu'il croit être un autre fléau que le luthéranisme; mais il se borne à indiquer sa conjecture, sans exprimer nettement ce qu'il entend par cet autre fléau. On a cru deviner sa pensée, mais puisqu'il ne l'a pas développée, nous nous abstiendrons de la qualifier.

Dans la Dissertation sur le sixième âge, Rondet établit deux choses, 1°. que la conversion des Juifs n'arrivera point qu'elle n'ait été précédée d'un fléau qui n'a pas encore éclaté, et qui ne commencera qu'au sixième âge; 2°. qu'il y aura une liaison intime entre les quatre grands évènemens des derniers temps. Sur

Digitized by Google

ces points il suit le sentiment commun de Calmet, de Carrières et de l'abbé de Vence; nourri dès ma plus tendre jeunesse, dit-il, de la lecture des ouvrages de ceux qui ont proposé des vues nouvelles, j'entrai dans l'examen de la question entièrement prévenu en leur faveur. Mais l'étude des Prophètes, et l'explication de La Chétardie, le détrompèrent. Il parle des prédictions des appelans sur le retour des Juifs vers 1730 et 1740, et de leurs idées sur le millénarisme; il regarde Duguet et d'Etémare comme les auteurs de ce système qu'il combat fortement, tout en faisant l'éloge des auteurs. Le nouvel éditeur auroit peut-être dû joindre ici quelque note pour expliquer ce que tous les lecteurs ne saisiront pas, ou pour modifier des éloges qui ne sont pas exempts d'exagération.

La Chronologie sacrée offre des tables chronologiques pour servir à l'intelligence des livres saints, soit historiques, soit prophétiques. Cette Chronologie est divisée en deux parties, l'une avant Jésus-Christ, l'autre depuis; on a cru que ces tables étoient comme le complément de cette édition. Le volume est terminé par une Géographie sacrée, ou table géographique des lieux dont il est parlé dans l'Ecriture. Le nouvel éditeur annonce qu'il a fait quelques changemens au travail de Rondet, et qu'il a fait disparoître des inexactitudes.

Ce XXIVe. volume termine donc le texte de la Bible et les Dissertations, et il ne reste plus à publier que les tables générales. Ainsi l'éditeur a mis fin en peu de temps à une entreprise de longue haleine, et ceux qui craignoient qu'elle ne marchât trop lentement, ou qu'elle ne fût interrompue, doivent être rassurés. On continue à accorder aux personnes qui voudroient souscrire l'avantage d'obtenir les planches *gratis;* cet avantage cessera quand le XXVe. volume sera mis au jour. Ce XXVe. volume comprendra les tables générales

Digitized by Google

pour tout l'ouvrage; c'est un travail assez long, et qui demande de la patience et de l'exactitude. Avec ce XXVe. volume paroîtra le reste des planches. La première partie de l'Atlas, publiée précédemment, contenoit quatorze planches; la seconde, qui paroît en ce moment, en renferme douze, qui sont, une vue de l'arche, la tour de Babel, le grand sanhédrin, deux cartes de la Judée, des vues du temple et de ses différentes parties, un plan de Jérusalem, etc.; la troisième livraison des planches en contiendra onze. Tout ce qui a paru jusqu'ici est bien exécuté.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. Nous avons appris trop tard l'élection du souverain Pontife pour l'annoncer dans notre dernier numéro, et nous regrettâmes vivement de ne pouvoir faire part sur-le-champ d'une si heureuse nouvelle à nos abonnés. Le conclave s'est terminé beaucoup plutôt qu'on ne l'auroit cru, et le 27 septembre S. Em. le cardinal Annibal Della Genga a réuni les suffrages et a été proclamé pape. Né dans la terre Della Genga, diocèse de Spolète, le 2 août 1760, il fut fait cardinal par Pie VII, le 8 mars 1816; il avoit le titre de Sainte-Marie au-delà du Tibre, étoit archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, et de plus vicaire de Sa Sainteté dans Rome, c'est-à-dire chargé de l'administration spirituelle dans cette capitale. C'est une place qui ne se donne ordinairement qu'aux cardinaux qui font profession particulière de piété. Le cardinal Della Genga étoit de plus préfet des congrégations de la résidence des évêques, des immunités ecclésiastiques et du spirituel du collége et séminaire romains. Le nouveau pape a pris le nom de Léon XII; il n'y avoit pas eu de pape de ce nom depuis Léon XI (Alexandre-Octavien Médicis), élu le 1er. avril 1605 et mort le 27 du même mois, à l'âge de soixante-dix ans. Léon XI avoit été légat en France.

— Nous n'avons pas encore de détails sur les circonstances qui ont accompagné l'élection; mais tout nous fait regarder cet évènement comme heureux pour l'Eglise et consolant pour

Digitized by Google

la piété. Avant d'être cardinal, M. Della Genga étoit archevêque de Tyr; il fut promu à ce siége en 1793, et envoyé nonce à Cologne, puis nonce extraordinaire à la diète de Ratisbonne, il y a vingt ans, pour pourvoir aux besoins des églises d'Allemagne, après les sécularisations et les envahissemens de 1803. Il y eut à ce sujet des conférences à Ratisbonne en 1804, et nous avons raconté ailleurs ces négociations. Mais quels que fussent le zèle et le talent du nonce, il ne put triompher de la difficulté des circonstances, et au bout de quelques années M. Della Genga fut obligé de quitter l'Allemagne; il passa par la France en 1808, et l'on sait qu'il y fit le plus triste tableau de l'état de la religion en Allemagne. De retour en Italie, il y fut témoin de la persécution suscitée contre Pie VII. Il paroît que le prélat se retira alors dans sa famille. Lors de la restauration, le Pape le nomma nonce extraordinaire à la cour de France, et le chargea de complimenter le Roi sur son retour dans ses Etats. M. l'archevêque de Tyr arriva à Paris, et eût le 31 mai 1814, sa première audience du Roi; on crut même dans le temps que sa mission avoit encore un autre objet, et que le prélat devoit traiter aussi des affaires de l'Eglise. Mais il tomba sérieusement malade et fut obligé de se faire transporter à Mont-Rouge, où la convalescence le retint quelque temps. Nous eûmes alors personnellement l'honneur de voir ce prélat, qui voulut bien nous accueillir avec bonté. Il repartit sur la fin d'octobre pour Rome, après avoir reçu de Sa Majesté des témoignages d'intérêt relativement à sa maladie. Il fut le premier cardinal dans la nombreuse promotion du 8 mars 1816, et avoit succédé en 1820 au cardinal Litta, dans les fonctions de cardinal-vicaire.

— Les dernières nouvelles portées dans le *Diario* de Rome annonçoient que M. le cardinal Caselli étoit entré le 18, après midi, dans le conclave, après avoir fait sa visite dans l'église Saint-Pierre. Il n'est pas probable que d'autres cardinaux y soient entrés depuis. Ainsi quarante-neuf cardinaux auront pris part à l'élection, quatre seulement ne s'y seront pas trouvés; nous avons déjà nommé les uns et les autres.

— La retraite pastorale, qui a commencé à Paris le lundi 29 septembre, a duré toute la semaine. M. l'archevêque l'a constamment présidée, et étoit accompagné de ses grands-vicaires. Environ quatre-vingts prêtres logeoient dans le séminaire; un nombre à peu près égal, que leurs fonctions em-

Digitized by Google

pêchoient de résider à demeure dans la maison, venoient assister aux instructions. Le prédicateur, M. l'abbé Guillois, donnoit deux discours par jour. Ce modeste ecclésiastique a commencé par annoncer qu'il ne prétendoit pas rivaliser avec ceux qui ont rempli avant lui le même ministère, et qu'il se borneroit à dire avec simplicité ce qu'il croiroit utile. Sa manière est à la fois solide et touchante; c'est un homme pénétré qui communique les fruits de sa piété et de son expérience. Il a traité tour à tour de l'esprit ecclésiastique, des devoirs des prêtres, de l'esprit de foi, des dangers du ministère, du péché, du saint sacrifice, du sacrement de pénitence, de l'oraison, et de quelques vertus plus nécessaires aux prêtres. Les conseils du vertueux missionnaire ont toujours été pleins de sagesse, et les choses les plus fortes ont été dites avec la mesure convenable. Après chaque discours, M. l'archevêque a constamment ajouté quelques réflexions sur le sujet traité par le prédicateur, et ces réflexions ont toujours été remarquables par l'à-propos, la précision et la piété. Chaque fois, le prélat terminoit par un passage de l'Ecriture parfaitement convenable au sujet. Outre les deux discours du soir et du matin, il y a eu aussi chaque jour, à une heure, une conférence faite par M. l'abbé Desjardins, vicaire-général. Elle rouloit particulièrement sur les devoirs du ministère extérieur, sur la pratique de l'oraison, la récitation du bréviaire, et sur les défauts qui peuvent apporter le plus d'obstacles aux succès du ministère sacerdotal. Ces conférences, que M. l'abbé Desjardins avoit à peine eu le temps de préparer, ont montré en lui ce talent, cette mesure, cette finesse de vues, et ce tact exquis que relevoit encore l'esprit vraiment ecclésiastique et la piété éclairée par lesquels il est connu depuis long-temps.

— La cérémonie de dimanche, à Sainte-Geneviève, a été aussi pompeuse qu'édifiante. M. l'archevêque s'y est trouvé à la tête de son clergé, quoiqu'un commencement de fluxion lui eût conseillé de garder ses appartemens. Les prêtres de la retraite se sont rendus processionnellement de la chapelle basse à l'église haute, où Monseigneur a célébré la messe; tous les ecclésiastiques y ont communié de sa main, et un assez grand nombre de fidèles ont approché aussi de la sainte table. M. l'abbé Guillois a prêché sur le respect dû au sacerdoce, tant à cause de la dignité de son auteur, que de l'éminence de ses fonctions. Ce discours, fait particulièrement

Digitized by Google

pour les fidèles, a été écouté avec recueillement, et a été suivi de la rénovation des promesses cléricales, et le clergé est retourné en procession à la chapelle basse. Ainsi s'est terminée cette retraite, pendant laquelle M. l'archevêque a donné à son clergé les preuves les plus touchantes d'intérêt et de bienveillance; il leur a appliqué de la manière la plus heureuse ces paroles de l'Evangile : *Manete in dilectione meâ.* Le prélat a, cette année comme les précédentes, fait toute la dépense de la retraite. Le lendemain les curés et autres ecclésiastiques sont allé le saluer en corps et lui adresser leurs remercîmens pour ses procédés généreux, et pour la bienveillance, l'affabilité et la cordialité avec laquelle il avoit traité tous les prêtres pendant la retraite.

— Le mercredi 15 octobre, on célébrera, dans l'église des Carmélites de la rue de Vaugirard, la fête de sainte Thérese, réformatrice du Carmel. Le panégyrique de la sainte sera prononcé par M. l'abbé Reynaud, chanoine honoraire de Bourges, et aumônier des lanciers de la garde royale.

— Il existe depuis long-temps à Paris un établissement de religieuses Ursulines qui s'occupent de l'éducation, suivant l'esprit de leur institut. Ces Ursulines sortent de l'ancien couvent du faubourg Saint-Jacques, et elles ont depuis la révolution résidé en divers quartiers de la ville. Elles sont fixées depuis plusieurs années rue du Petit-Vaugirard, et y ont un pensionnat qui a la confiance de plusieurs familles. On nous prie d'avertir que cet établissement n'a rien de commun avec une institution commencée depuis quelque temps, et qui, après avoir été placée rue Mazarine, est aujourd'hui rue de Vaugirard.

— Les campagnes des environs de Paris se ressentoient plus que les autres des ravages de la révolution, et plusieurs d'entre elles avoient perdu leurs églises, qui avoient été abattues ou qui tomboient de vétusté : l'administration travaille à réparer ces pertes. Nous avons déjà rendu compte de plusieurs cérémonies en diverses paroisses pour poser et bénir des premières pierres d'églises. Une autre cérémonie de ce genre aura lieu dimanche prochain à Mont-Rouge, à une heure après midi. M. l'archevêque de Paris bénira la première pierre de l'église, dont la pose sera faite par M. le comte de Chabrol, préfet de la Seine. La nouvelle église est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne; le département fournit une partie

Digitized by Google

des fonds, la commune fait le reste. En ce moment, et depuis dix-huit ans, les habitans sont entièrement privés d'église, et on est réduit à faire l'office dans une chambre. Le nouveau maire de Mont-Rouge, M. Dufour, paroît mettre du zèle à procurer à sa commune l'avantage dont elle est privée depuis si long-temps. On a distribué des billets pour annoncer la cérémonie, et pour inviter les fidèles à concourir par leurs dons à la nouvelle construction.

— Le 2 octobre, M. l'évêque de Blois a installé son chapitre avec les formalités accoutumées. Le prélat se rendit processionnellement à sa cathédrale, accompagné de M. l'abbé Pointeau, son grand-vicaire, des chanoines et du clergé. On chanta le *Veni, Creator*, puis l'antienne à saint Louis, patron de l'église. M. l'évêque conduisit les chanoines au maître-autel, et ensuite dans leurs stalles respectives, puis, s'étant placé sur son trône, et les chanoines s'étant formés en cercle autour de lui, il leur adressa un discours aussi solide qu'édifiant sur l'objet de la cérémonie, et sur les obligations qu'ils auroient à remplir. Les sages conseils du prélat étoient encore rendus plus intéressans par le ton paternel et l'onction dont il les accompagnoit. La cérémonie finit par le *Te Deum*. Quoiqu'elle n'eût pas été annoncée, elle avoit attiré un grand nombre de fidèles. Outre les deux grands-vicaires, qui sont MM. Pointeau et Guillois, les chanoines titulaires sont MM. Bonneau, Mauduit, Chéron, Hudault, Beugnoux, Duquesne et Desessarts. Les deux curés de la ville et quatre autres curés du diocèse sont chanoines honoraires. Ce sont des pasteurs appliqués depuis long-temps aux fonctions du ministère, et dont M. l'évêque a voulu récompenser les services et honorer le zèle. Parmi les titulaires, plusieurs sont aussi des curés âgés, qui reçoivent le prix de leurs travaux.

— M. l'évêque de Belley a joint sa voix à celle des évêques qui ont payé un hommage public aux vertus de Pie VII. Le prélat, au retour de sa première tournée dans son diocèse, a donné, le 12 septembre, à Belley, un Mandement à l'occasion de la mort du Pape. M. Devie fait remarquer aussi les merveilleux évènemens qui au milieu du deuil de l'Eglise vinrent tout à coup, il y a vingt-quatre ans, faciliter une élection que tout sembloit éloigner et rendre impossible. Il montre dans un si grand changement la main de la Providence qui veille sur son ouvrage, et qui se rit des vains efforts de l'or-

Digitized by Google

gueil et des passions. D'après les ordres de M. l'évêque, un service a été célébré, le 25 septembre, dans la cathédrale de Belley; le même service a eu lieu successivement dans toutes les églises du diocèse.

—Un évêque de la révolution, qui a toujours montré un tendre intérêt aux noirs, se plaignoit dernièrement qu'on ne prêchât point contre la traite. Les évêques, dit-il, font des Mandemens contre l'enseignement mutuel, et aucun sermon n'a été prononcé, à Paris et dans nos ports, contre un trafic infâme. Cette plainte est bizarre, et digne d'un homme dont la philantropie ne s'exerce qu'au loin, et qui, lorsqu'il plaidoit la cause des noirs dans un autre monde, laissoit tranquillement opprimer les blancs sous ses yeux, et louoit, comme une époque de félicité, un régime tyrannique et sanguinaire. Il feroit beau entendre les prédicateurs tonner dans nos églises contre les excès qui peuvent se commettre à mille lieues d'ici! Ne regarderoit-on pas comme un fou un prêtre qui monteroit en chaire, à Saint-Thomas-d'Aquin, pour parler contre la traite! On ne fait point la traite à Paris, à ce que je présume, ou du moins ceux qui la font ne vont pas beaucoup au sermon : ce seroit donc prendre une peine inutile que de s'élever en chaire, à Paris, contre ce trafic; et ce seroit, sans doute, un excellent moyen pour faire déserter les églises que d'entreprendre ainsi de parler sur un sujet qui ne conviendroit à personne; ce seroit à peu près comme si on prêchoit aux Quinze-Vingts contre la liberté des regards, ou contre l'usure à la Salpêtrière. Il y a plus, c'est qu'on peut douter si, dans les colonies même, il convient toujours de prêcher contre la traite. Je raconterai à ce sujet un fait qui est à ma connoissance. Il y a quelques années, un jeune prêtre fut envoyé comme missionnaire dans une de nos colonies : il étoit plein de zèle, et avoit, entr'autres, une grande horreur pour l'esclavage. Dans l'ardeur qui le transportoit contre un abus dont il étoit révolté, il ne manqua pas, dans son premier discours à son troupeau, de s'élever éloquemment contre un commerce horrible, et de plaider, de la manière la plus pathétique, la cause des noirs. Les blancs furent peu touchés de ce début; ils prétendirent qu'il étoit maladroit d'exciter ainsi une partie de la population contre l'autre : ils disparurent de l'église, et laissèrent le nouveau pasteur fort seul dans son presbytère. Etonné de cet accueil, il s'en plaignit à un des colons, qui lui fit sentir

Digitized by Google

qu'il auroit pu se presser un peu moins; sa paroisse lui offroit bien d'autres désordres, et il est des abus qu'il ne faut attaquer qu'avec précaution, et après s'être concilié la confiance et l'estime. Le jeune missionnaire eut lieu de s'en convaincre, car il ne put faire aucun bien dans sa paroisse, et il fallut l'envoyer dans une autre, où il n'eut garde de débuter d'une manière aussi vigoureuse. Voilà ce que j'ai entendu raconter. Je ne sais ce qu'en pensera l'ami des noirs. Ces grands faiseurs de livres ne voient que les principes, et ne se soucient pas des résultats; ils ne veulent pas sentir qu'il y a une extrême différence entre un philantrope qui veut faire un peu de bruit, et un pasteur qui veut faire un peu de bien; que si la vivacité convient à l'un, la prudence sied à l'autre, et qu'il vaut mieux quelquefois se taire pour un temps que de perdre tout le fruit de son ministère par un éclat mal calculé.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. M. Noailles, nommé premier président de la cour royale de Grenoble, et M. de La Malle, nommé procureur-général près la cour royale d'Angers, ont prêté serment de fidélité entre les mains du Roi, le 5 octobre.

— M. Turnerelle a été admis à présenter au Roi un buste représentant les augustes traits de S. M. M. Turnerelle est sculpteur du roi d'Angleterre.

— Pendant le dernier voyage que vient de faire S. A. R. Madame dans l'Ouest, un brigadier de la gendarmerie de Niort, en suivant la voiture de la Princesse, qui alloit très-vite, tomba de cheval, et fut blessé à la tête. S. A. R. essuya avec son mouchoir le sang qui couloit de la blessure, et donna plusieurs pièces de 20 fr. au militaire. Depuis son retour, Madame a fait demander des nouvelles du brigadier, et apprenant qu'il est très-malade à la suite de son accident, elle lui a envoyé 300 fr., et lui a fait recommander d'adresser au ministre de la guerre une pétition, qu'elle a promis d'appuyer.

— M. le marquis de Vibraye, colonel aide-de-camp de S. A. R. Monsieur, vient d'être promu au grade de maréchal de camp.

— M. le chevalier de Gualy a été fait maréchal de camp.

— M. le comte de Sérent, colonel du 10e. de chasseurs, a été nommé commandant de la Légion-d'Honneur.

— M. le duc d'Avaray est nommé au gouvernement d'une division militaire.

— C'est M. Berthot, recteur de l'Académie de Dijon, qui remplace M. Malleval, proviseur du collége royal de Louis-le-Grand.

— Une ordonnance du Roi fixe au 27 octobre le tirage au sort des jeunes gens formant la classe de 1823.

Digitized by Google

— Le tribunal de police correctionnelle a condamné à trois mois d'emprisonnement le nommé Jean-Victor Huquenin, imprimeur, convaincu d'avoir proféré des cris séditieux et des propos grossiers contre le Roi.

— S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon s'est cassé la cuisse, le 6, à la chasse. M. Dupuytren est parti le même jour, à six heures du soir, pour Chantilly.

— Le *Courrier français* a été saisi, le 6 octobre, par ordre de M. le procureur du Roi.

— On cite quelques mutations parmi les censeurs des études des différens colléges royaux. M. Belin, professeur au collége de Henri IV, est nommé censeur du collége de Charlemagne; M. Emery, censeur du collége de Nantes, passe au collége Saint-Louis, en cette qualité, et M. Clère, censeur actuel du collége Saint-Louis, passe au collége Bourbon, où il remplace M. Légrand, qui, de censeur de cet établissement, en devient le proviseur.

— Le tribunal d'arrondissement de Gray a condamné à des amendes les maires de neuf communes, pour contravention aux règles prescrites dans la rédaction des actes de l'état civil.

— M. d'Ecquevilly, maréchal de camp, va prendre le commandement de la première subdivision de la 9e. division militaire, en remplacement de M. le comte Dumoulin, qui est appelé à Strasbourg.

— Le brick de S. M., le *Faune*, commandé par M. Perceval-Deschênes, lieutenant de vaisseau, a pris deux corsaires espagnols, qu'il a conduits à Toulon.

— Le 26 septembre, un violent incendie a causé de grands ravages à Thiers, département du Puy-de-Dôme. Il a détruit une papeterie et une tannerie très-considérables, avec tout ce qu'elles renfermoient.

— Une souscription vient d'être ouverte à Bourbon-Vendée pour faire frapper une médaille destinée à perpétuer le souvenir d'une époque si chère aux Vendéens. Cette médaille offrira l'image de Madame, duchesse d'Angoulême, et l'indication des jours où elle a rendu la Vendée heureuse par sa présence. Le prix de la souscription sera de 5 fr. 80 c. pour une seule médaille.

— M. Becquey, directeur-général des ponts et chaussées et des mines, a visité, le 20 septembre, les travaux de Dunkerque, et a posé la première pierre de l'écluse de chasse. C'est l'ouvrage le plus important de ce port, et le plus considérable peut-être de tous ceux qui ont été entrepris dans le même but.

— Des lettres d'Italie parlent d'une insurrection terrible qui vient d'éclater dans la Haute-Egypte. Tout le pays entre Dabbe, Costi et Corcofan s'est levé en masse, et toute communication a été interrompue. A Suckot, tous les Turcs, les étrangers et voyageurs ont été assassinés, les magasins pillés, et les caravanes volées et massacrées.

— M. le ministre secrétaire d'Etat prussien, comte de Goltz, est nommé ambassadeur à Paris.

— Le gouvernement wurtembergeois vient d'ordonner que les Grecs

Digitized by Google

qui pourront encore arriver sur les frontières ne seront plus admis, attendu que le passage par ce royaume leur seroit tout-à-fait inutile, la France et les cantons suisses ne les laissant point passer outre.

— On assure que dans les conférences qui auront lieu à Czernowitz, entre les empereurs d'Autriche et de Russie, il sera question d'accorder une protection efficace aux Grecs contre les Turcs. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Strangford, doit se rendre à Czernowitz pour convenir de la déclaration définitive des puissances.

— La grande cour spéciale du royaume de Naples a condamné à la peine de mort cinq individus, élevés dans les plus gradés de la secte des *carbonari*, et qui ont eu la mission de fomenter la révolte dans le royaume. Quatre ont été exécutés le 28 septembre. Quant au cinquième, le roi a commué la peine de mort en celle du bannissement.

— On annonce que le duc de Brunswick épousera la plus jeune des princesses, filles du roi de Prusse, aussitôt qu'il aura pris en main les rênes du gouvernement.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

D'après une dépêche télégraphique du 28 septembre, le roi d'Espagne annonçoit qu'il étoit libre, et qu'il se rendroit au port Sainte-Marie, quand Mgr. le duc d'Angoulême le voudroit; S. A. R. espéroit qu'il y seroit le lendemain. Mais, d'après une dépêche télégraphique du 29 septembre, les négociations étoient rompues, et les hostilités devoient recommencer le 30, dès le point du jour.

Le bombardement qui a eu lieu le même jour 23, a jeté l'effroi et la consternation dans Cadix. La population de la ville se précipitoit vers l'île de Léon, dans la crainte du bombardement, et la population de l'île de Léon accouroit vers la ville, dans la crainte d'un débarquement. Ces fuyards, se rencontrant sur la langue de terre, poussoient des cris lamentables. Il y avoit deux heures que l'on avoit commencé à bombarder, lorsque vingt canonnières sont sorties du port; elles se sont tenues à une trop grande distance pour pouvoir inquiéter sérieusement les Français.

Le 24 septembre, les miliciens de Madrid étoient sortis de Cadix avec le régiment Saint-Martial, pour reprendre le fort de Santi-Petri. Le régiment s'est révolté; il a été désarmé et décimé par les miliciens, qui étoient fort nombreux : quatre-vingt-dix soldats ont été fusillés. Il n'est pas besoin de dire que l'attaque a échoué.

S. A. R. a passé, le 28 septembre, à Chiclana, avec tous les généraux. Tout est en mouvement pour transporter le quartier-général dans l'île de Léon.

Tous les habitans de Cadix sont dans leurs caves; les cortès vont tenir leurs séances dans un souterrain.

A chaque instant les Français s'emparent de quelques embarcations qui cherchent à pénétrer à Cadix, comme autrefois, par le Rio-Santi-Petri. Le prix des vivres a plus que doublé dans la ville bloquée depuis l'occupation de cette passe.

Digitized by Google

M. le marquis de Talaru est arrivé au port Sainte-Marie, le 23 septembre, à quatre heures.

On avoit fait courir le bruit qu'une bande révolutionnaire s'avançoit vers Almaden et Avenoja, pour délivrer Riégo. Les royalistes ont été agréablement détrompés en apprenant que c'étoit le corps de troupes du colonel Amor, commandant constitutionnel, qui venoit faire sa soumission à la régence.

La régence continue à recevoir un grand nombre d'adresses, signées par les autorités et par les notables des principales villes.

L'Empécinado se rend odieux à toute la population des campagnes par ses horribles vexations et par ses cruautés. Mérino demande à marcher contre lui. Cet excellent royaliste a réuni autour de lui un des plus beaux corps militaires de la péninsule. Sa cavalerie, forte de huit cents hommes, est équipée avec un soin tout particulier.

M. le général comte de Larochejaquelein, réuni au général O'Donnel, bloque en ce moment Ciudad-Rodrigo.

Riégo montre partout une impudence indomptable. Pendant qu'il traversoit Andujar, au milieu d'une foule immense, qui crioit : *Meure Riégo*, il se tourna vers des Capucins qui étoient accourus pour le voir, et s'écria d'une voix forte et d'un ton menaçant : *A bas les moines, ce sont eux qui doivent mourir.*

Une colonne sous les ordres de Llobéra est entrée à Lerida. Elle n'y pourra pas tenir; car la ville n'est pas approvisionnée, et elle est étroitement bloquée par M. le baron d'Eroles.

Les habitans de Barcelonne ont appris, malgré les impudens mensonges des journalistes, le sort de la colonne de Fernandès; ils ont fait entendre les cris de *Paz! paz!* Quand ils recevront la nouvelle de la capitulation de Figuières, ils se porteront certainement à quelque mesure violente contre ceux qui voudront prolonger une résistance inutile.

Mgr. le duc d'Angoulême a nommé grand'-croix de Saint-Louis M. le lieutenant-général comte Loverdo.

Les troupes du corps d'armée de M. le prince de Hohenlohe ont pris possession de la place de Santona, le 27 septembre. Elles y ont trouvé dix-huit cents hommes, cent cinquante bouches à feu, et des munitions de guerre très-considérables.

Le brave Romagosa est de retour à la Seo; sa santé est heureusement rétablie. Il brûle du désir de signaler son dévoûment à la bonne cause.

Deux bataillons du 51e. régiment d'infanterie de ligne, qui tiennent garnison à Perpignan, sont mis sur le pied de guerre, et vont être incessamment dirigés sur la Catalogne, pour faire partie du corps d'armée de M. le maréchal Moncey.

Dans les trois colonnes de prisonniers de guerre espagnols qui ont passé à Perpignan, les 19, 20 et 21 septembre, se sont trouvés plus de trente individus âgés de moins de 14 ans. Ils ont été ramenés en Espagne, le 25, pour être rendus à leurs familles.

Mendez-Vigo, maréchal de camp, ex-gouverneur de la Corogne, qui se rendoit en France avec les prisonniers espagnols, a été ra-

Digitized by Google

mené à Vittoria. Il a été réclamé par la régence, sur les représentations que Morillo a faites, dit-on. Il est mis en prévention pour l'horrible assassinat des cinquante-un prisonniers détenus à la Corogne.

— Le parti du schisme continue à s'agiter et à essayer chaque jour de gagner quelques suffrages : on intrigue auprès, on écrit au loin. Nous avons vu que les anticoncordataires qui sont à Londres s'étoient adressés aux évêques de Hongrie pour tâcher de les attirer à leur parti : on n'a pas daigné leur répondre, et ce nouvel effort n'a montré que l'isolement et l'abandon de cette petite et pauvre église. Un de leurs adhérens a fait une autre tentative ; il a écrit à M. l'évêque du Kentuckey, pour solliciter de lui quelque réponse favorable. La lettre est datée de Paris, du 31 mars 1821, et signée ainsi : *La N.* Ce nom ne sera point un mystère pour beaucoup de lecteurs, et indiquera suffisamment un des apôtres les plus zélés du schisme dans cette capitale, le neveu d'un pieux et saint évêque, mais qui ne se pique pas de suivre les traces de son oncle. Nous donnerons un extrait de sa lettre :

« Monseigneur, vous ignorez, sans doute, le misérable état de la religion en France : les constitutionnels hérétiques réconciliés sans rétractation, les évêques légitimes dépouillés de leurs siéges par un acte arbitraire du Pape, l'amalgame des hérétiques avec les ci-devant catholiques, etc.

» Le Roi n'a rien changé au système de Bon. Dans une de ses ordonnances, il a dit qu'il n'y avoit pas en France assez de ministres protestans, et il en a augmenté le nombre. Nous ne voyons de toutes parts que des injustices, et nous sommes bien dans le cas dont parle saint Augustin : *Remotâ justitiâ, quid sunt regna, nisi magna latrocinia?* Il a paru un grand nombre de brochures en faveur de la bonne cause, surtout en Angleterre. Quoique toutes ne soient pas parfaitement exactes, vous y verrez néanmoins bien des vérités importantes ».

Ici M. l'abbé de *La N.* cite un écrit du Père Dubosc, Cordelier, en 1655, et ceux du Père de Grazac, Capucin, pour montrer qu'on ne peut communiquer avec les hérétiques, et il poursuit en ces termes :

« Veuillez donc, Monseigneur, me faire savoir votre adhésion aux décrets de Pie VI contre les constitutionnels. Si vous

Digitized by Google

lisez un journal français intitulé *l'Ami de la Religion et du Roi*, ne croyez pas tout ce qu'il vous dit : c'est un grand défenseur du Concordat de Pie VII avec Bon. Nous savons qu'on écrit dans les pays étrangers bien des mensonges pour noircir ceux qui défendent les jugemens dogmatiques de Pie VI; on les traite de *petite église*. J'eus l'honneur de vous écrire à Bordeaux..... »

On voit par là que ce n'est pas la première fois que M. *La N.* s'est adressé à M. l'évêque du Kentuckey, et a tâché de l'attirer à lui. Nous nous félicitons qu'il veuille bien nous envelopper dans le blâme qu'il se permet contre toutes les autorités, et nous tenons à honneur d'avoir pour adversaire et pour contradicteur celui qui traite avec si peu de ménagement l'une et l'autre puissances. M. l'évêque du Kentuckey n'a reçu qu'au mois de mai dernier la missive de l'anticoncordataire, et il y a répondu le 17 du même mois. Le prélat y déclare qu'il ne se passe presque pas de mois qu'il ne lui vienne des lettres et d'énormes brochures à l'appui de la même doctrine. Il ne reçoit ces productions qu'avec une extrême répugnance; et, pour couper court à cette correspondance, il déclare en présence de Dieu, et avec la même sincérité qu'il désire le faire à l'heure de la mort, qu'il se fait gloire d'être cordialement attaché au saint Siége et à l'illustre Pontife qui l'occupe; et, après avoir rappelé les vertus et les traverses du Pape, M. Flaget ajoute :

« Toutes les églises, et en particulier celle des Etats-Unis, qui m'est très-bien connue, se font un honneur de communiquer avec lui comme centre de l'unité. Que je vous plains, mon cher frère, de vous séparer ainsi de cette colonne de lumière, de cette source inépuisable de vérité et de salut! Comment pouvez-vous croire que quelques individus, inconnus dans le monde, sans hiérarchie, sans mission, sans église, puissent cependant être la véritable Eglise? Que deviendroient alors les principes invariables établis par J. C. lui-même, que les ténèbres de l'erreur ne prévaudront jamais dans l'Eglise; qu'il y aura toujours en elle un ministère visible et enseignant; que l'esprit de vérité assistera toujours ce corps dans ses instructions, ses lois et ses jugemens sur la foi et les mœurs; que le souverain Pontife est le chef visible de cette immense société, etc. Si tous ces principes sont incontestables, qui pourroit douter que si, dans des circonstances extraordinaires,

Digitized by Google

le Pape se voit dans la nécessité de faire de grands changemens dans la discipline de l'Eglise pour sauver le monde ou une église particulière de l'hérésie et du schisme, il ne puisse et ne doive les faire? Ne seroit-ce pas agir en vrai novateur, que de vouloir critiquer, censurer et rejeter ses décrets »?

M. l'évêque du Kentuckey finit par prier l'abbé de *La N.* de renoncer à son opposition, et de *consoler*, par son retour, *l'Eglise, qui gémit de ses égaremens*. Nous avons quelque raison de croire que cette réponse est parvenue à son adresse : puisse-t-elle détromper un homme engagé dans une si funeste voie! Dans une autre lettre écrite en même temps à un ami, M. Flaget a la bonté de parler de nous d'une manière beaucoup trop flatteuse. Il nous siéroit mal de citer des éloges excessifs, et que nous ne méritons pas; nous nous féliciterons seulement que le prélat veuille bien faire quelque cas de nos travaux, nous lire avec intérêt, et adresser pour nous des vœux au ciel. Nous prions Dieu de tout notre cœur de bénir le ministère d'un si digne et si saint évêque, et de le dédommager des fatigues qu'il endure avec tant de zèle et de courage, dans cette église naissante arrosée de ses sueurs et fécondée par ses soins et ses exemples.

Parmi les écrits de M. le comte de Maistre, il en étoit un qui étoit peu connu en France, parce qu'il fut publié sous un régime peu favorable à la liberté. Cet écrit a pour titre : *Jean-Claude Tétu, maire de Montagnole, district de Chambéri, à ses chers concitoyens les habitans du Mont-Blanc*, et est daté du 10 août 1795. Le but de l'auteur est d'engager les Savoyards à ne pas voter pour rester réunis à la France, dans les assemblées primaires qui alloient se tenir. En mettant sa lettre sous le nom d'un homme de la campagne, le comte de Maistre sait prendre très-bien le ton et le langage qui convenoient à un homme simple, mais doué de sens. Son écrit est très-piquant par la vérité, la naïveté, la simplicité, la justesse des réflexions.

Il est remarquable que dans cet écrit il prédit formellement que la Savoie retournera à ses anciens maîtres. Il peint très-bien l'état de la religion, et l'illusion des promesses faites par les révolutionnaires. Enfin tout l'écrit est plein de sens et de sel; c'est une critique ingénieuse et plaisante d'un régime qui n'avoit rien de plaisant, mais dont on ne pouvoit faire mieux sentir l'injustice et l'illégitimité. Il y a là beaucoup de mots heureux qui pouvoient produire plus d'effet que de longs raisonnemens. M. Séguin, libraire à Montpellier, a fait réimprimer cette brochure, et ceux qui recueillent tous les écrits de M. de Maistre lui sauront gré de leur procurer cette brochure, qui étoit fort rare, et qui ne se vend que 30 cent.

Digitized by Google

IMPRIMERIE ROYALE

Sur la société biblique.

On a publié à Londres le *dix-neuvième rapport de la société biblique, anglaise et étrangère*, in-8°., 1823. Ce rapport renferme le compte annuel des opérations de la société et l'extrait de sa correspondance avec les sociétés bibliques formées dans toutes les parties du monde. On est vraiment étonné, en parcourant cet écrit, de voir les immenses développemens qu'a pris cette œuvre, qui embrasse aujourd'hui tout le globe. La masse des dons faits à la société, le nombre des sociétés secondaires qui se sont formées de toutes parts, les éditions de la Bible en diverses langues qu'elles ont fait imprimer, la distribution d'exemplaires de l'Ecriture qu'elles ont faite, tout paroît en quelque sorte prodigieux dans ce rapport. Le nombre d'exemplaires de l'Ecriture sortis des magasins de la société durant l'année, qui a fini au 31 mars dernier, a été de cent vingt-trois mille cent vingt-sept Bibles, et de cent trente-six mille sept cent vingt-trois nouveaux Testamens, et, en y joignant les exemplaires imprimés aux frais de la sociétés, depuis qu'elle existe, on a un total de trois millions huit cent soixante-quinze mille quatre cent soixante-quatorze exemplaires de l'Ecriture. On peut calculer aisément quelles dépenses il a fallu faire pour ces impressions; mais le rapport seul donnera une idée de l'ardeur et de l'activité de la société principale et de ses différentes branches.

C'est le 7 mai 1823 que la société a tenu sa dix-neuvième année générale, sous la présidence de lord Teignmouth. On a lu un extrait du rapport du comité sur ses opérations et sa correspondance. Il y a aujourd'hui des sociétés bibliques formées de tous

Digitized by Google

côtés. En France, la société biblique de Paris est secondée par trente-six sociétés auxiliaires, par vingt-huit branches différentes, et par quarante-neuf associations, dont dix-sept à Paris seulement. Il est inutile de faire remarquer que ces sociétés ne sont presque composées que de protestans. La société biblique de Paris fait imprimer en ce moment la Bible protestante d'Osterwald, et celle de Londres lui a fait des envois considérables. Le comité anglais assure que la distribution des Bibles fait de grands progrès parmi les catholiques; il exprime sa reconnoissance pour le gouvernement français, qui a, dit-il, fait remise des droits sur les exemplaires de l'Ecriture importés en France, et pour les conservateurs de la Bibliothèque du Roi, qui ont favorisé les recherches des agens du comité. Un de ces derniers, M. Platt, a passé quelque temps à Paris pour parcourir les manuscrits orientaux déposés à la Bibliothèque; il paroît, entr'autres, y avoir pris une copie d'un manuscrit de l'Evangile en éthiopien, que la société biblique de Londres se proposoit de faire imprimer pour répandre dans le pays même.

Le pays où il existe des sociétés bibliques affiliées sont en Europe, la Hollande, la Suisse, l'Allemagne, les Etats du Nord, et principalement la Russie. Les sociétés bibliques paroissent favorisées dans cet empire; le prince Gallitzin, qui a fait renvoyer les Jésuites, est président de la société biblique russe. En Allemagne, le promoteur le plus actif des distributions de Bibles est le docteur Léandre Van Ess, curé de Marbourg; on assure qu'il a distribué en tout quatre cent cinquante-six mille huit cent soixante-dix exemplaires du nouveau Testament, outre huit mille neuf cent trente-quatre exemplaires de la Bible de Luther, et d'autres exemplaires en grec, en latin et en hébreu. Il est assurément fort extraordinaire de voir un prêtre catholique répandre la Bible de Luther; aussi le zèle

Digitized by Google

de M. Van Ess a eu peu d'approbateurs parmi ses confrères, et les éloges que lui décerne la société biblique de Londres nous paroissent un foible dédommagement pour le blâme qu'il encourt dans sa propre communion.

La société biblique avoit peu de faveur en Italie et en Espagne. Cependant on voit qu'elle avoit acheté des nouveaux Testamens et des Psautiers arméniens sortis des presses de Venise, et qu'elle les avoit envoyés dans l'Orient. Ces nouveaux Testamens et des Psautiers avoient sans doute été imprimés par les religieux méquhistaristes, dont nous avons parlé, et c'est une chose remarquable que cette distribution d'ouvrages catholiques faite par une société protestante. On y verra sans doute une preuve de l'esprit libéral de la société, et une compensation pour les distributions de Bibles protestantes faites par M. Van Ess. A Gibraltar, il y a un comité qui fait circuler des Bibles en italien, en espagnol et en portugais; on ne dit point de qui sont ces traductions. A Barcelonne, on a imprimé dix mille exemplaires du nouveau Testament, en espagnol, de la version du Père Scio.

Mais c'est dans l'Orient que le comité anglais déploie le plus d'activité; il fait imprimer la Bible dans toutes les langues de l'Asie. Des savans l'aident dans ce travail; il est inutile de dire que ces savans sont tous ou anglicans ou des différentes communions protestantes. Il y a à Calcutta une société biblique qui, dans la onzième année de son existence, a distribué plus de douze mille Bibles ou nouveaux Testamens en vingt langues différentes. La société biblique de Londres seconde les travaux de celle de Calcutta, et lui a fait pour cela un don de plus de 120,000 francs. Elle a donné une pareille somme pour encourager des traductions qui se font à Serampore, et a envoyé des secours en argent ou en livres à Madras, à Bombay,

Digitized by Google

dans l'île de Ceylan, et dans les autres grandes îles de la mer des Indes. On a entrepris une traduction de toute la Bible en chinois; c'est le docteur Milne, missionnaire protestant, qui étoit chargé de ce travail, dont sa mort va retarder l'exécution. Le docteur Morrison lui succède dans ce soin.

Le comité anglais envoie aussi des Bibles en Afrique, dans les établissemens de Sierra-Leone et du Cap; il en fait passer dans l'Amérique espagnole et dans les Antilles. Dans les Etats-Unis il existe une société biblique qui paroît rivaliser avec celle de Londres, et qui, dans sa septième année, a distribué plus de deux cent cinquante mille Bibles ou nouveaux Testamens. On envoie des Bibles jusque dans le Groenland, le Labrador et à la baie d'Hudson.

Le rapport du comité se félicite beaucoup des secours qu'il reçoit des sociétés auxiliaires qui lui font passer le montant de leurs contributions; dans ces contributions, dit-il, une grande portion est le tribut des pauvres. Cependant on cite des souscriptions et des legs considérables. Un Anglais, mort dernièrement, a laissé un capital de 25,000 fr. en rentes sur l'Etat. Il y a beaucoup de souscriptions ou de legs de 2500 fr. La faveur et les droits des membres de la société sont en raison du taux de la souscription. Tout souscripteur pour une guinée est membre; pour dix guinées, on est membre à vie; pour cinq guinées, on est gouverneur, c'est-à-dire, qu'on peut assister à toutes les séances du comité; pour 50 liv. sterl. ou 1250 fr., on est gouverneur à vie. Le rapport est suivi de la liste des sociétés auxiliaires, du tableau des dons et souscriptions, et de l'état des distributions faites pendant l'année. Ces trois objets offrent réellement un sujet d'étonnement pour l'étendue de l'œuvre, pour la libéralité de ses promoteurs, et pour l'activité de ses agens.

On a dit que la vanité avoit quelque part à cette en-

Digitized by Google

treprise, et en effet la société biblique anglaise peut être flattée de l'influence qu'elle exerce, des fonds dont elle dispose, et des agens qu'elle a de tous côtés. Cette domination pacifique, qui embrasse tout l'univers, et qui de l'Angleterre s'étend aux contrées les plus reculées de l'Asie, offre quelque chose de séduisant pour l'orgueil national; ce n'est pas là l'ambition la plus vulgaire, mais l'ambition peut cependant y être pour quelque chose. Toutefois, nous croyons que d'autres motifs ont pu influer sur les progrès de la société. Des protestans de bonne foi y ont vu un moyen de combattre l'idolâtrie et le mahométisme; ils espèrent qu'il suffit de présenter nos livres saints aux peuples ensevelis dans les ténèbres du paganisme pour leur faire ouvrir les yeux à la lumière, et le rapporteur du comité déplore l'indifférence des siècles précédens pour répandre la Bible parmi les idolâtres. Il se plaint de l'opposition que la société rencontre parmi les catholiques. La suite nous apprendra qui a mieux jugé. Nos livres saints sont pleins d'obscurités, et les traductions ne s'accordent pas entr'elles. Les païens à qui on présente la Bible sont dans le même cas que cet Ethiopien dont il est parlé dans les *Actes des Apôtres*. Il lisoit Isaïe, et ne pouvoit en pénétrer le sens. Comment pourrois-je l'entendre, disoit-il, si personne ne me l'explique? *Et quomodò possum, si non aliquis ostenderit mihi?* Les idolâtres et les Mahométans pourroient faire la même réponse aux agens de la société biblique, et sans doute il faut autre chose que l'envoi d'un livre obscur et difficile pour arracher des nations à leurs superstitions antiques et fortifiées par l'habitude.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de remarquer en finissant qu'il y a dans l'immense activité de la société biblique quelque chose d'extraordinaire. La Providence a ses vues, et peut-être fera-t-elle naî-

Digitized by Google

tre de ce concours d'efforts des résultats inattendus. Un savant estimable a exprimé la même pensée dans un discours prononcé à l'ouverture de la société asiatique à Paris, le 1er. avril 1822 : « Un zèle vraiment étonnant (dit M. Sylvestre de Sacy) dans un siècle où la religion paroissoit menacée de destruction, s'étend d'abord à la plus grande partie de l'Europe; en peu de temps il passe les mers, et, par un concours d'efforts inouis, les saintes Ecritures sont traduites et publiées dans la plupart des dialectes du Levant, ainsi que du Nord et du Midi de l'Asie; dialectes dont plusieurs n'étoient pas même connus de nous il y a dix ans. A la vue de ces succès surprenans nous pourrions sans doute nous livrer à des réflexions d'un ordre plus élevé que les considérations littéraires. Nous pourrions demander quel est ce livre qui s'ouvre ainsi un passage à travers les pays les plus barbares, et qui triomphe de tous les obstacles. Nous pourrions embrasser l'espoir qu'il y a là une semence qui ne sera pas sans résultat pour le bien de l'humanité ».

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Le chevalier Joseph Amado Grehon, chargé d'affaires de Portugal par *interim*, est arrivé, le 21 septembre, à Rome.

— M. Joseph della Porta, patriarche de Constantinople et vice-gérent de Rome, a fait, le jour des Quatre-Temps, l'ordination à Saint-Jean de Latran; il y a eu cinquante-sept ordinans, dont vingt prêtres.

— On continue à faire des services pour le feu pape. La pieuse association des prêtres réguliers de Saint-Paul s'est distinguée dans cette circonstance; elle a consacré sa dernière réunion avant les vacances d'automne à payer un tribut d'hommages au pontife son bienfaiteur. Le lundi 15, M. l'abbé Louis Ponzileoni a prononcé l'éloge de Pie VII, a rappelé les évènemens extraordinaires de son pontificat, et a célébré par-

Digitized by Google

ticulièrement sa protection généreuse pour l'association; nous avons cité le bref du 30 août de l'année dernière, par lequel le pape accordoit des secours à l'association pour encourager les études.

Paris. Combien n'avons-nous pas de justes motifs de bénir et de remercier la Providence! Deux grands événemens viennent coup sur coup de nous révéler ses bontés : l'élection si prompte et si heureuse d'un Pape est un bienfait signalé, qui mérite notre reconnoissance; et la conclusion favorable d'une guerre entreprise par les vues les plus pures doit exciter nos plus vives actions de grâces. La délivrance du roi d'Espagne couronne et justifie les généreux efforts de la France. Nous ne voulons point, sans doute, refuser la portion de gloire qui revient du succès à la sagesse de notre Monarque, au courage de son illustre neveu, au talent des généraux, au dévoûment et à l'ardeur des troupes; mais on nous permettra aussi d'en rapporter le principal honneur à la protection de Dieu sur son Eglise, sur l'Espagne et sur la France : *à Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris*. Ce sont les prières des saints qui ont préparé les triomphes des armées. Dieu a eu pitié d'un royaume si fécond dans tous les temps en grands exemples de piété, d'une si belle portion de la catholicité. Il a exaucé les vœux qu'y faisoient, sans doute, pour le retour de l'ordre et de la paix, tant d'ames pures, tant de communautés édifiantes, tant de fidèles bien intentionnés. Il a exaucé les prières que faisoient aussi, chez nous, des amis de la religion et de la légitimité. Ce qui vient de se passer à Cadix n'est pas seulement un événement heureux pour l'Espagne et pour son roi, c'est un triomphe pour la cause générale des monarchies, c'est une défaite pour le parti révolutionnaire. Les libéraux ne cachoient pas leurs vœux pour leurs amis d'Espagne. Puisse cette humiliation les faire rentrer en eux-mêmes! Puissent les gouvernemens sentir de plus en plus tout ce qu'ils doivent aux intérêts des peuples! puissent-ils protéger de plus en plus les principes, les doctrines et les institutions dont ils tirent leur force! Le bienfait que nous venons de recevoir exige de notre part un juste retour, et nous ne doutons pas que la piété ne fasse monter vers le ciel ses actions de grâces, et que nos temples ne retentissent de chants solennels pour la grande victoire remportée sur le parti qui appeloit le désordre et les révolutions. Nous apprenons, en effet, au moment de mettre sous presse, que S. M.

Digitized by Google

vient d'adresser à M. l'archevêque de Paris la lettre suivante :

« Monsr l'archevêque de Paris, ne pouvant trop tôt rendre à la divine Providence les actions de grâces qui lui sont dues pour l'heureuse délivrance de S. M. catholique le roi d'Espagne, notre frère, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter un *Te Deum* dans l'église métropolitaine de ma bonne ville de Paris, au jour et à l'heure que vous dira, de notre part, le grand-maître des cérémonies de France, ou le maître, en son absence. Cette lettre n'étant à autre fin, nous prions Dieu, Monsr l'archevêque de Paris, qu'il vous ait en sa sainte garde. Ecrit à Paris, le 9 octobre 1823 ».

En conséquence, il va paroître un Mandement (1) de Mgr. l'archevêque, qui ordonne qu'il sera chanté, dimanche prochain, à deux heures après midi, dans l'église Notre-Dame, un *Te Deum* en actions de grâces de l'heureuse délivrance de S. M. C. le roi d'Espagne. On croit que les autorités seront invitées à y assister.

— Les courriers ordinaires qui sont arrivés de Rome étoient partis avant l'élection, et nous n'avons encore aucun détail certain sur les circonstances qui ont hâté la conclusion du conclave; mais tout nous porte à nous féliciter d'un choix inespéré. Les missions que le nouveau Pape a remplies autrefois indiquent un homme exercé aux affaires, en même temps que la piété dont il fait profession est un juste sujet de joie pour les amis de l'Eglise. Annibal della Genga obtint, il y a trente-trois ans, la confiance de Pie VI, qui le fit archevêque de Tyr et nonce à Cologne; il fut revêtu, sous son successeur, d'une mission encore plus importante. Les premiers actes de son gouvernement ne sont pas encore connus; on sait seulement que M. le cardinal della Somaglia est nommé secrétaire d'Etat. M. le cardinal della Somaglia est né en 1744; il est doyen du Sacré-Collége, il est de la création de Pie VI. Sa conduite, dans les derniers malheurs de l'Eglise, a toujours été ferme et honorable. M. le cardinal Consalvi se retire des affaires. Il avoit, dit-on, déclaré d'avance qu'il ne se chargeroit pas de l'administration, et malheureusement l'état de sa santé ne justifie que trop cette résolution. S. Em. paroît attaquée d'une maladie organique, que ses travaux continuels et les soins qu'elle a donnés au feu Pape ont peut-être augmentée.

— On se rappelle que M. Jean Cheverus, évêque de Bos-

(1) Se trouve au bureau de ce journal; prix, 50 c. franc de port.

Digitized by Google

ton, avoit été nommé, l'hiver dernier, par le Roi à l'évêché de Montauban. Ce prélat avoit, dit-on, témoigné le désir de revenir dans sa patrie, et on avoit saisi l'occasion de reconquérir pour notre église un évêque si distingué. Une première lettre de M. Cheverus avoit fait espérer qu'il se rendroit au choix de S. M.; mais un ecclésiastique arrivé récemment des Etat-Unis assure que ce prélat s'est décidé à rester en Amérique, et qu'il n'a pu résister aux représentations et aux instances des catholiques de Boston, qu'il dirige depuis si longtemps, et dont il est le pasteur, l'ami et le père. Ce diocèse compte très-peu d'ecclésiastiques, et le départ du vénérable évêque y laisseroit un vide difficile à remplir. On pense que M. l'évêque de Boston a dû écrire en France pour annoncer sa détermination, et mettre l'autorité à même de faire un nouveau choix pour un siége dont la situation réclame la présence d'un évêque au plus tôt.

— MM. les missionnaires des Missions de France finissent demain la retraite de huit jours qui, chaque année, les prépare à de nouvelles fatigues. Il paroît qu'outre plusieurs missions qu'ils donneront dans les provinces, et dont nous communiquerons le détail à nos lecteurs, ils ne discontinueront point les exercices de la Visite pastorale, et trouveront encore le moyen de tenir l'espèce d'engagement qu'ils ont contracté d'une retraite gratuite pour les hommes de la campagne. Les affiches de la dernière neuvaine, ainsi qu'une addition à la notice du Calvaire, paroissent l'annoncer pour la mi-novembre, et nous savons que plusieurs d'entre les plus zélés de messieurs les curés des environs de Paris, venus à la retraite sacerdotale, se proposent de profiter d'une occasion si favorable pour leur adresser quelques-uns de leurs paroissiens. Sans doute ce ne seront probablement pas ceux qui en auroient le plus de besoin qu'ils pourront y déterminer les premiers. Mais les uns gagneront les autres. Les plus timides s'encourageront par l'exemple, et si ce saint usage pouvoit peu à peu s'introduire dans les diverses classes de la société, les avantages en seroient incalculables pour la religion. Ces sortes de retraites fort usitées dans l'Allemagne et l'Italie, le sont encore en quelques parties de la France. La Bretagne, la Franche-Comté, la Guyenne et la Vendée, presque toutes nos provinces les plus religieuses leur doivent la conservation d'une foi vive et agissante. Quant au diocèse de Paris en particulier, nul doute

Digitized by Google

que cette grande maison de retraites n'offrît à sa population si considérable et si variée, les ressources les plus précieuses. Elle contribueroit surtout puissamment à soutenir les fruits de la Visite pastorale; et si l'on évaluoit encore l'heureuse influence qu'un tel exemple doit exercer sur le reste de la France, nous ne craignons pas d'assurer que cette maison de retraites seroit un des plus grands bienfaits de la société des missionnaires de France. On dit que M. l'abbé de Janson tient fortement à cette bonne œuvre; que c'est pour cela qu'il presse avec tant d'activité les travaux des bâtimens du Calvaire; qu'il doit rester à Paris cet hiver, et se charger de la première retraite gratuite pour les hommes. Il n'est pas étonnant qu'ayant déjà donné plusieurs retraites et parcouru les pays où l'on en connoît par expérience les avantages, il en sente aussi mieux que personne le prix, et soit plus empressé de nous en faire profiter.

— M. l'évêque de Carcassonne a, par un Mandement du 8 septembre, ordonné un service pour le Pape à Carcassone et dans les principales villes du diocèse; tous les prêtres diront une messe à la même intention, et ajouteront pendant neuf jours les oraisons pour le Pape défunt. Le prélat fait un court mais expressif éloge de Pie VII, et célèbre surtout *le calme de ce Pontife au milieu des tempêtes, sa prudence au milieu des contradictions et des obstacles, sa longanimité au milieu des douleurs, sa sagesse et sa fermeté même au milieu des sacrifices que lui ont arrachés les circonstances.* M. l'évêque ordonnoit aussi dans son Mandement des prières pour l'élection du Pape.

— MM. Thibiat, Sauce et de Fumé, grands-vicaires capitulaires de Metz, le siége vacant, ont publié, le 1er. septembre dernier, une Circulaire aux Curés pour leur annoncer l'association dont nous avons parlé, et qui a pour but de favoriser la propagation de la foi parmi les fidèles. Les personnes charitables, disent-ils, qui désirent ardemment le salut de leur prochain, et auxquelles il n'est pas donné d'annoncer l'Evangile dans les contrées lointaines, peuvent concourir efficacement à cette bonne œuvre en remplissant quelques conditions qui ne leur seront point onéreuses, et qui appelleront sur elles l'abondance des grâces et des bénédictions du ciel. Ces conditions se réduisent, comme on l'a vu, à réciter tous les jours un *Pater* et un *Ave*, en demandant à Dieu la con-

Digitized by Google

version des infidèles, et en y joignant cette invocation : « Saint François Xavier, priez pour nous », et à donner chaque semaine un sou en aumône pour les missions. En s'approchant des sacremens, le 3 mai, jour de l'Invention de la sainte Croix; le 3 décembre, fête de saint François Xavier, patron de l'association, et une fois le mois, au jour que l'on choisira et où on visitera son église paroissiale, on gagnera chacun de ces jours une indulgence plénière, d'après une indult du feu Pape, du 15 mars dernier; de plus, on gagnera une indulgence de cent jours toutes les fois que l'on récitera les prières de l'association, ou que l'on fera quelque aumône ou quelque autre bonne œuvre de piété ou de charité. Cette association, disent encore MM. les grands-vicaires de Metz, honore trop la France, devient trop utile à l'Eglise, qui ne peut plus soutenir que par les prières et les aumônes les missions lointaines, et promet de trop grands avantages à tous les fidèles pour que nous ne nous empressions pas de la recommander à votre zèle, et de vous inviter à l'appuyer de vos exhortations près des chrétiens charitables de votre paroisse.

— M. Charles Proveux, curé de Monthermé, doyen de Braux, diocèse de Reims, est mort le 27 septembre dernier, dans sa soixante-troisième année. Ses qualités sociales et ses vertus ecclésiastiques l'avoient rendu également cher et respectable. Ami zélé, tout son bonheur étoit d'obliger : son désintéressement et sa charité lui laissoient à peine de quoi suffire à ses besoins. Le diocèse lui est redevable de plusieurs prêtres qui exercent aujourd'hui, et qu'il encouragea et soutint dans leur vocation. Chaque année de sa vie étoit signalée par des traits honorables. Confesseur de la foi, il avoit été éprouvé pendant les jours mauvais. Aussi sa perte a excité tant de regrets, qu'on a vu à ses obsèques non-seulement les habitans des paroisses voisines, mais ceux de Secheval et des Mazures, que l'éloignement n'a pu empêcher de lui rendre les derniers devoirs. Tout le monde rend hommage à sa vertu, et les plus indifférens conviennent que sa mort est une grande perte pour sa paroisse, pour le canton et pour le département des Ardennes.

— Nous trouvons, dans un journal étranger, une nouvelle guérison opérée par les prières du prince de Hohenlohe, et cette guérison paroît encore environnée de preuves propres à satisfaire un esprit raisonnable. Marie Labor, jeune personne

Digitized by Google

de dix-huit ans, née en Irlande, dans le diocèse de Kildare, avoit, depuis six ans, perdu la parole à la suite d'une longue maladie. Ses parens s'adressèrent à M. l'évêque de Kildare, M. Jacques Doyle, qui écrivit en sa faveur au prince de Hohenlohe. M. Forster répondit d'Huttenheim, le 9 mai dernier, et annonça que le prince prieroit pour la malade le 10 juin. Il l'exhortoit à se confesser, à communier, et à avoir une entière confiance envers Notre-Seigneur. M. Forster recommandoit, de la part du prince, la dévotion au saint Nom de Jésus et à saint Jean-Népomucène, et il faisoit part de la guérison d'une jeune fille de Verdelays, diocèse de Bordeaux, qui avoit recouvré la parole le 14 mars précédent, dans l'église, au jour et à l'heure marqués. Cette lettre étant arrivée en Irlande, on commença une neuvaine, qui finit le 10 juin. Ce jour-là, la jeune personne fut confessée par signes. M. O'Connor, curé de Maryborough, célébra la messe, à laquelle assistèrent plusieurs ecclésiastiques du district et de pieux fidèles, quoiqu'on eût évité de publier la chose. Au moment de la communion, la jeune personne recouvra l'usage de la parole, et, après la messe, elle parla distinctement, au grand étonnement de tous ceux qui connoissoient son état. M. O'Connor rendit compte à M. l'évêque de Kildare de tout ce qui s'étoit passé. Dans sa lettre, il cite les médecins qui avoient traité miss Lalor, dont un, l'ayant depuis entendu parler, avoit reconnu que c'étoit un miracle. Le prélat irlandais a publié à ce sujet une Lettre pastorale, datée d'Old-Derrig, dans le comté de Carlow, le 22 juin 1823 : il y publie formellement le miracle, et en prend occasion de ranimer la foi de ses diocésains. Il les exhorte en même temps à la patience dans leurs maux, et à honorer la religion par leur soumission à l'autorité et par leur sagesse dans leur conduite. Nous trouvons cette Lettre pastorale, avec les pièces à l'appui, dans le numéro 8 du *Catholic Spectator*, journal qui paroît à Londres, et dont nous avons déjà parlé. Cet estimable recueil a commencé cette année, et pourra être utile à la cause catholique en Angleterre.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Mercredi au soir, à six heures, le canon des Invalides a annoncé la délivrance de Sa Majesté le roi Ferdinand et de la famille royale. Cette nouvelle a fait éclater à Paris les plus vifs transports

Digitized by Google

de joie et d'allégresse. On s'abordoit en se félicitant; on s'embrassoit comme si c'étoit une seconde restauration pour la France. Une infinité de maisons ont été illuminées et pavoisées de drapeaux spontanément.

— Le Roi, Monsieur, Madame, Mme. la duchesse de Berri et Mgr. le duc d'Orléans, ont envoyé à Chantilly savoir des nouvelles de Mgr. le duc de Bourbon. D'après le rapport des gens de l'art, S. A. S. va bien, et sa guérison fait des progrès.

— Le Roi, informé par M. le préfet de la Meuse des désastres qu'un incendie avoit causés dans la commune de Lion, a fait remettre une somme de 1800 fr. aux victimes de ce malheur.

— Mgr. le duc de Bourbon, qui a envoyé une somme de 300 fr. à ces mêmes habitans de Lion, leur a donné en même temps l'autorisation de couper dans ses forêts quatre cents chevrons pour les aider à couvrir leur habitation.

— S. A. R. Monsieur a fait remettre au maire d'Arnay-le-Duc une somme de 400 fr. pour le sieur Guy, teinturier de cette ville, dont la maison avoit été entraînée par les eaux.

— S. A. R. Madame, lors de son passage à Rochefort, a laissé entre les mains de M. le commandant de la marine, de M. le sous-préfet et de M. le maire, des sommes s'élevant à 1800 fr; de plus, elle a remis 1000 fr. à M. le préfet. Ces dons précieux seront distribués à de pauvres ouvriers, à des mères de famille.

— On dit que les travaux de l'arc de triomphe des Champs-Elysées vont être repris, et qu'il sera consacré *au duc d'Angoulême et à l'armée française libératrice de l'Espagne.* L'armée passera sous cet arc de triomphe pour rentrer dans Paris, en revenant d'Espagne.

— Le tribunal de police correctionnelle vient de prononcer sur l'affaire du *Journal national.* Plusieurs numéros de ce journal avoient été distribués, aux mois de mai et juin derniers, dans plusieurs lieux publics de la capitale. Ils contenoient les imputations les plus outrageantes contre la personne sacrée du Roi, et les provocations les plus violentes à la révolte. Un grand nombre d'exemplaires avoit été trouvé dans le domicile du sieur Guinard, soi-disant étudiant en droit, et dans les mains du sieur C.... L...., homme de lettres. C'est ce qui a fait citer ces deux messieurs devant la police correctionnelle. C..... L..... a seul comparu. Le fait de la distribution n'étant point établi, les prévenus ont été renvoyés de la plainte; mais la saisie du *Journal national* a été maintenue.

— Les élèves du collége de la marine d'Angoulême, situé hors des murs de cette ville, se sont révoltés contre leurs chefs. L'intervention des autorités civile et militaire les a fait rentrer dans le devoir.

— M. le baron de Damas, qui a quitté la division qu'il commandoit dans l'armée de Catalogne, se rend à une de ses terres situées dans le département d'Indre et Loire.

— Trente-huit transfuges français, embarqués sur un bâtiment de guerre espagnol, étoient sortis de la Corogne avant la capitulation. Ils furent pris, grâce à la vigilance de nos croiseurs. Les papiers dont ils étoient saisis firent reconnoître dix-neuf autres transfugés

Digitized by Google

confondus dans la garnison. Tous ces prisonniers avoient été traduits devant le juge d'instruction de Bayonne, comme prévenus d'avoir porté les armes contre leur patrie. La cour de cassation vient de les renvoyer devant la cour de Toulouse, pour motifs de sûreté publique.

— Conformément à ce qui a été convenu à Vérone, le corps autrichien d'occupation, déjà réduit à cinq mille hommes, a évacué le Piémont le 30 septembre dernier.

— Les dernières nouvelles du Brésil annonçoient que l'empereur, voyant que l'autorité du pouvoir exécutif étoit infiniment restreinte par l'assemblée qui rédige la constitution, avoit résolu de faire respecter la puissance impériale par la force militaire, et de dissoudre l'assemblée rebelle.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

La nouvelle de la délivrance du roi d'Espagne n'étoit que prématurée : maintenant il est certain que Sa Majesté et toute la famille royale sont arrivées au quartier-général le 1er. octobre, à onze heures et demie.

Cet heureux évènement a excité à Madrid un enthousiasme inexprimable. Dès que le courrier extraordinaire a fait connoître son message, un cri spontané part d'un bout de la ville à l'autre, plus de deux cent mille voix répètent ensemble *Vive le roi! vivent les Bourbons!* les uns versent des larmes, les autres se jettent à genoux en remerciant Dieu; tous se félicitent et s'embrassent. Les riches donnent aux pauvres pour qu'ils puissent prendre part à l'allégresse générale, et boire à la santé du roi et au salut de l'Espagne. Les Français ne peuvent se montrer dans les rues sans être entourés d'une foule qui les bénit. Le cri de *Vive Louis XVIII! vivent nos libérateurs!* se mêle toujours à celui de *Vive Ferdinand!* Les portraits de S. M. le Roi de France sont hors de prix, tout le monde y met l'enchère.

La régence a ordonné qu'il seroit chanté un *Te Deum* solennel, et que la capitale seroit illuminée trois jours consécutifs. Personne ne songera à dormir pendant ces trois nuits.

Les journaux donnent des détails sur ce qui a préparé la délivrance du roi d'Espagne. Ce ne sont encore que des *on dit;* mais ils sont curieux, et ne sont pas invraisemblables. Le 27 septembre, un chef constitutionnel proposa à sa troupe d'aller reconquérir le fort Santi-Petri. On lui répondit de toutes parts qu'il pouvoit y aller seul, et on l'abandonna; de sorte que, malgré toute sa bonne volonté, il fut obligé de se retirer chez lui. Vingt insurrections pareilles eurent lieu. Le commandant-général de l'île de Léon déclara que, vu l'esprit des soldats et les dispositions des Français, il étoit impossible de se défendre. Valdès, de son côté, annonça que la flotte ne pouvoit opposer qu'une résistance inutile. Les municipalités manifestèrent l'intention de capituler. Les cortès s'assemblèrent à la hâte; rien ne fut décidé. Trois réunions consécutives eurent lieu sans aucun résultat. La dernière fois, cinq membres seuls parurent à l'assemblée. Alors

Digitized by Google

ces cinq membres, composant toutes les cortès et les ministres, se rendirent auprès du roi, se confièrent en sa clémence, et lui déclarèrent qu'il étoit rétabli dans l'intégrité de son pouvoir royal.

Avant de laisser sortir le roi, les cortès ont fait des propositions aussi exagérées que toutes les prétentions qu'elles avoient pu montrer jusqu'alors. Le 29 septembre, le général Alava est venu demander la conservation, pendant deux mois, sous l'autorité des cortès, de toutes les places qui se défendent encore en Espagne, ainsi que la faculté pour ces places de communiquer et de commercer avec le reste de l'Espagne et les autres pays. Msr. le duc d'Angoulême n'a pas voulu entendre parler de conventions. Les soldats, furieux de n'avoir pu attaquer l'île de Léon, et de voir arriver un parlementaire au lieu du roi, qu'ils attendoient, s'écrioient de toutes parts : *Le roi, ou l'assaut!*

Msr. le duc d'Angoulême s'expose comme le plus brave de son armée. Le 29 septembre, il a couru les plus grands dangers en visitant les travaux. Plusieurs bombes ont éclaté auprès de S. A. R. Les personnes qui l'entouroient lui témoignant leur vive inquiétude : *Vous conviendrez*, leur a répondu le Prince, *que, si je suis tué, je finirai en bonne compagnie, et à la française.*

Msr. le duc d'Angoulême, dont le plus ardent désir est d'adoucir, autant que possible, les malheurs inséparables de la guerre, s'est empressé d'envoyer une somme de 2000 fr. à la veuve de M. Perrotin de Thionville, capitaine au 36e. de ligne, qui a péri à l'attaque du Trocadero, après avoir déployé la plus grande bravoure.

Riégo est arrivé à Madrid, le 2 octobre, avec les trois officiers pris en même temps que lui; ils ont été enfermés dans des prisons séparées.

La régence du royaume, considérant l'esprit d'irréligion et d'immoralité qui régnoit dans les colléges et les académies militaires, a supprimé ces établissemens, et a déclaré qu'ils seroient reconstitués dès que la commission chargée de réorganiser l'instruction publique auroit trouvé un meilleur plan d'études.

Un galion, venant de Manille, chargé de 9,500,000 fr., est entré à la Corogne, qu'il croyoit encore au pouvoir des constitutionnels. Les autorités royales s'en sont emparées.

La plus forte partie de l'armée qui a fait le siége de Pampelune se dirige vers Lérida, dont il paroît que M. le maréchal Lauriston va pousser le siége avec activité.

M. le maréchal Moncey mande dans son dernier bulletin qu'une colonne de constitutionnels, sortie de Tarragonne, est vivement pressée par M. le baron d'Eroles, et qu'une autre colonne qui, plus tard, a tenté de sortir de la même ville, a été repoussée avec perte.

Hostalric a capitulé. La garnison est prisonnière de guerre.

Le chef royaliste Royo a fait prisonniers à Artesia de Segra trois cents constitutionnels, sortis de Lerida. Les chefs de guerillas, Anton Eroles et El Tiers, ont été rencontrés au lieu dit de *Camarasa :* leurs bandes ont été taillées en pièces.

Une lettre, adressée par M. de Châteaubriand à MM. les ambas-

Digitized by Google

sadeurs et ministres des puissances maritimes accréditées près la cour de France, annonce que le gouvernement du Roi vient de donner l'ordre de lever le blocus de la Corogne, de Saint-Sébastien et de Santona.

S. Exc. l'ambassadeur de France, M. Hyde de Neuville, a eu son audience solennelle du roi de Portugal le 3 septembre. Il a félicité S. M. sur l'heureux rétablissement de l'autorité royale, et lui a offert les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, au nom de S. M. Louis XVIII. Le roi lui a fait une réponse très-gracieuse. S. Exc. a été ensuite présentée à S. A. R. don Michel, à qui elle étoit chargée de conférer les ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Elle a été également introduite chez la reine, à laquelle elle devoit témoigner combien une auguste princesse, mère d'un fils de France, étoit fière d'être si étroitement unie par les liens de la parenté à la reine de Portugal.

Le roi de Portugal a défendu l'entrée dans ses Etats de tous journaux étrangers.

Maximes et Devoirs des pères et mères.

Le Guide de la jeunesse dans les voies du salut.

La vertu angélique (1).

Nous réunissons ces trois petits ouvrages, qui viennent de la même main. Tous trois sont du pieux auteur du *Memoriale vitæ sacerdotalis*, M. l'abbé Arvisenet, chanoine de Troyes; tous trois tendent au même but. Dans le premier, l'auteur trace les devoirs des pères et mères, et rappelle, à l'appui de ses maximes, des traits de l'ancien Testament et de l'Histoire ecclésiastique. Le second, *le Guide de la jeunesse*, est une traduction libre du *Manuductio juvenum ad sapientiam*. Nous sommes dispensés de faire l'éloge de ce livre, qui est fort connu, et dont nous avons déjà parlé. L'édition que nous annonçons est la quatrième. Le troisième ouvrage est un petit Traité sur l'excellence d'une vertu qui est la plus belle parure du chrétien, et sur les moyens de la conserver. On trouvera, dans ces divers écrits, le zèle, la piété et la sagesse d'un ecclésiastique plus recommandable encore par ses qualités que par ses talens et son application au travail.

---

(1) Ces trois ouvrages se trouvent à Troyes, chez Cardon, imprimeur-libraire; et à Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clerc, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Vie politique et privée du souverain pontife Pie VII, rédigée sur des pièces authentiques; par Henry Simon (1).

Peu de pontificats offrent une succession aussi rapide d'évènemens de différente nature; une élection préparée par des voies inattendues, et s'accomplissant loin de Rome sous une protection étrangère, le Pontife recouvrant sa capitale, mais forcé ensuite de renoncer à une partie de l'Etat de l'Eglise, le Concordat de 1801, les autres Concordats conclus ou commencés vers cette époque, le premier voyage du Pape en France, les demandes impérieuses de Buonaparte, ses procédés violens, l'occupation successive des places de l'Etat pontifical et enfin de Rome même, les atteintes portées au spirituel, l'enlèvement du Pape, sa déportation et sa captivité à Savone, les députations envoyées vers lui, la proscription des cardinaux et des prélats, le concile de 1811, la translation du Pontife à Fontainebleau, le simulacre de traité publié en 1813, la liberté rendue au Pontife l'année suivante, son retour dans ses Etats, sa bulle pour rétablir un corps célèbre, sa nouvelle fuite en 1815, ses Concordats en 1817 avec la France et avec deux autres puissances, ses soins pour le gouvernement des autres parties de l'Eglise, tout cela forme une suite de tableaux, les uns consolans, les autres funestes, presque tous sortant de l'ordre commun, et faits pour exciter fortement l'attention et l'intérêt. La Providence se déploie dans

(1) 1 gros vol. in-18; prix, 2 fr. 50 c et 3 fr. franc de port. A Paris, chez Sanson, boulevard Bonne-Nouvelle, n°. 3; et à la librairie ecclésiastique d'Ad. Le Clerc, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

ces événemens; elle fait succéder le calme à l'orage, et, quand tout semble désespéré, elle frappe de ces grands coups qui étonnent le monde, et qui affermissent l'Eglise ébranlée. Ces subites révolutions jettent un éclat nouveau dans l'histoire, et appellent à la fois les réflexions de l'observateur et les actions de grâces du fidèle.

Je ne suis donc point étonné que la mort de Pie VII ait donné le signal à quelques écrivains attentifs à profiter de toutes les circonstances qui peuvent piquer la curiosité. Toutes les trompettes de la renommée devoient en effet faire retentir le nom du Pontife, les évènemens éclatans de son règne, ses glorieuses traverses et sa lutte courageuse. La *Vie* que nous annonçons retrace assez bien cette suite de faits divers. L'auteur a négligé de citer les sources où il avoit puisé; mais nous avons lieu de croire qu'il s'est servi d'un ouvrage que nous avons publié nous-mêmes, il y a quelques années; il paroît y avoir pris, entr'autres, tout ce qui regarde les dernières persécutions de l'Eglise. Nous ne lui en faisons point un reproche, il s'en faut, et nous nous applaudissons, au contraire, de lui avoir fourni des matériaux qu'il a cru pouvoir employer. Peut-être cependant eût-il été juste et convenable de citer quelquefois, surtout dans les endroits où M. Simon transcrit des passages de quelque étendue.

Quoi qu'il en soit de cette observation, à laquelle nous ne mettons pas autrement d'importance, cette *Vie de Pie VII* est écrite dans un bon esprit; l'auteur est sage et religieux; il rend hommage aux vertus et à la constance du Pontife; il imprime un juste blâme sur le front de ses persécuteurs. Son récit est en général exact; seulement on y remarque quelques omissions et inexactitudes, suite nécessaire d'un peu de précipitation. On n'en sera pas surpris quand on songera que cette *Vie* a paru cinq semaines après la mort du Pon-

Digitized by Google

tife, et, s'il y a ici quelque chose d'étonnant, c'est que l'on n'y trouve pas plus d'omissions et d'erreurs. Nous en signalerons quelques-unes, non certainement dans l'intention d'affliger un écrivain estimable, mais, au contraire, pour le mettre en état de rectifier dans une édition subséquente ce que celle-ci offre de moins exact.

A la page 11, il est question du cardinal Giaranetti; il n'y a pas eu de cardinal de ce nom, et il faut sans doute lire *Gioannetti;* André Gioannetti, cardinal et archevêque de Bologne, mourut le 8 avril 1800, peu après l'élection de Pie VII. L'auteur donne au cardinal Caselli le titre de général des Jésuites; peut-être n'est-ce qu'une faute d'impression; le Père Caselli étoit de l'ordre des Servites. Il est dit, page 19, que la cour de Vienne fit tout ce qui étoit en elle, en 1800, pour détourner le Pape d'aller à Rome; cette imputation ne paroît point vraisemblable; Rome étoit alors occupée par les Napolitains, et la cour de Vienne avoit, même sous le seul rapport politique, raison de souhaiter que Rome fût rendue au Pape, plutôt que de rester au roi de Naples. Aussi nous voyons que Pie VII s'embarqua sur une frégate autrichienne, ce qu'il n'eût certainement point fait si l'empereur eût été opposé à son retour. L'auteur a oublié de dire, qu'après la victoire de Marengo, Buonaparte reprit au Pape les trois Légations. Il n'a point parlé des Concordats faits pour le Piémont et le royaume d'Italie, après celui de 1801, ni des Concordats conclus depuis la restauration avec Naples, la Bavière, la Prusse, etc. Peut-être auroit-il dû dire quelque chose des premiers brefs de Pie VII en faveur des Jésuites; il semble aussi que l'article des évêques constitutionnels ne fait pas bien connoître tout ce qui se passa à cette époque. On auroit pu enfin s'étendre un peu sur les promotions de cardinaux faites par le feu Pape; ces promotions tien-

Digitized by Google

nent à l'histoire de l'Eglise, et il en est quelques-unes surtout qui, par l'illustration, le talent et la piété des personnages, devoient être rappelées ici.

Au commencement du volume est une gravure qui représente le Pape sur les degrés du portail de l'église Saint-Sulpice, poursuivant de ses bénédictions un homme qui a son chapeau sur la tête au milieu de la foule prosternée. Le fait est-il bien exact? Des gens qui demeurent sur les lieux n'en ont point eu connoissance, et il y a lieu de croire qu'on a appliqué à Pie VII ce qui est arrivé, dit-on, au cardinal de Belloy. On pouvoit trouver dans la vie du Pape une anecdote plus sûre, et qui auroit offert un sujet de tableau plus intéressant.

J'espère que M. Simon, que je n'ai pas l'honneur de connoître, mais dont j'entends parler avec éloge, prendra mes observations en bonne part. Je n'ai point envie de déprécier son travail, et je souhaite, au contraire, que sa *Vie de Pie VII* acquière toute la perfection dont elle est susceptible. Outre cette *Vie politique et privée de Pie VII*, on annonce plusieurs autres ouvrages sur le même sujet; une *Vie du Pape*, in-18 de trois feuilles et demie d'impression; un *Précis historique sur Pie VII*, par M. Cohen, et un *Eloge historique et religieux de Pie VI et de Pie VII*, par M. Durozoir; le *Prospectus* de ce dernier ouvrage a paru. M. Durozoir annonce qu'il joindra à son volume des notes, des pièces officielles et un Discours préliminaire sur les papes du dernier siècle. Comme M. Durozoir prend plus de temps pour faire son *Eloge*, il faut espérer qu'il sera plus complet. Nous en rendrons compte lorsqu'il aura paru.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

PARIS. Le dimanche 12, à deux heures, le Roi et la fa-

Digitized by Google

mille royale se sont rendus à Notre-Dame, en grand cortége. Monsieur et les Princesses étoient dans la voiture de S. M. La suite étoit de vingt voitures. Les maisons étoient ornées de drapeaux, et des acclamations retentissoient dans les rues. A la porte de la métropole, M. l'archevêque de Paris s'est trouvé avec le chapitre et le clergé, et a harangué le Roi en ces termes :

« Sire, nous les avons entendues déjà de votre bouche ces paroles du saint Roi qui savoit faire hommage à Dieu de ses succès et de ses triomphes, *à Domino factum est istud!* (Psal. 117); Votre Majesté surmonte aujourd'hui tous les obstacles pour venir les mains chargées d'une magnifique offrande les répéter au milieu des actions de grâces les plus solennelles.

» Deux fois sauveur de votre peuple, restaurateur de notre monarchie, fondateur d'une ère nouvelle, législateur d'un Etat fatigué par trente ans de systèmes, vous devenez encore le pacificateur des nations et le libérateur des rois; Votre Majesté aime à s'abaisser devant le Très-Haut, à mesure qu'il se plaît à l'élever davantage; elle s'étonne que le Seigneur ai daigné la choisir pour un si beau ministère, et son ame s'attendrit à la vue de la sagesse et de la force qui lui ont été données pour le remplir : *et est mirabile in oculis nostris* (Ibid.)

» C'est la vertu des grands rois, Sire, que cette humble reconnoissance; elle intéresse à toute leurs entreprises celui par qui tout prospère.

» Que le Dieu tout-puissant continue donc à environner de splendeur et d'éclat le trône où Votre Majesté est assise, et que, multipliant les jours du Roi, il ajoute à ses années des années nombreuses de gloire et de bonheur! tels sont, Sire, les vœux que déposent à vos pieds, avec l'hommage de leur respect et de leur amour, le clergé, le chapitre et l'archevêque de Paris ».

Le Roi a répondu :

« Monsieur, je suis sensible à ce que vous me dites; vous me donnez des éloges que je ne mérite pas; je le répète, c'est Dieu qui a tout fait; allons lui rendre grâces de ses miséricordes, allons remercier la mère de Dieu, la reine des anges, qui n'a jamais abandonné la France, et qui n'a cessé de lui donner des marques de son éclatante protection ».

S. M. s'étant placée dans le chœur, les Princes et Princesses ont occupé les siéges qui leur étoient réservés. On chanta le *Te Deum*, l'*Exaudiat* et le *Domine, salvum fac Regem*, et M. l'archevêque a donné la bénédiction du saint Sacrement. On s'est servi, pour la première fois, du beau soleil donné à l'église par S. M. Le Roi a été reconduit à la porte de l'église avec les mêmes honneurs.

Digitized by Google

— Le Mandement publié par M. l'archevêque, à l'occasion de la fin de la guerre d'Espagne, est trop court et trop remarquable pour ne pas trouver place en entier dans ce journal :

« Quel est le cœur qui n'a pas tressailli, nos très-chers Frères, à l'annonce de ce grand évènement, qui termine avec tant de gloire pour nous, et tant de bonheur pour un peuple ami, une entreprise si noblement conçue, si sagement conduite, si généreusement poursuivie, si rapidement achevée? évènement dont l'œil le mieux exercé ne sauroit découvrir à la fois toutes les heureuses conséquences! Ferdinand VII est libre, et le Roi de France en est le libérateur! *Misit Rex et solvit eum; cent mille Français*, rassemblés par ses ordres, *commandés par un Prince de sa famille, par celui que son cœur aime à nommer son fils*, ont marché *en invoquant le Dieu de saint Louis; le trône d'Espagne est conservé à un petit-fils de Henri IV*; un *beau royaume préservé de sa ruine est réconcilié avec l'Europe; une paix impossible* à obtenir par d'autres voies *est conquise par la guerre* la plus juste, la plus loyale et en même temps la moins sanglante qui fut jamais; un Prince long-temps opprimé par les efforts de la rébellion rentre dans l'exercice de son pouvoir et dans la plénitude de ses droits; un peuple arraché à son amour revient avec ivresse sous le joug de l'obéissance; l'anarchie confondue, les factions dispersées, la révolte soumise, une révolution ennemie du monde forcée dans ses derniers retranchemens, obligée d'abandonner l'asile où elle se croyoit inexpugnable, de fuir dans les contrées étrangères et lointaines, ou de se replonger dans les ténèbres; la fidélité consolée par la fidélité victorieuse : six mois, N. T. C. F., six mois ont suffi pour tant de merveilles!

» Grâces en soient rendues au Roi que Dieu éclaire, dont les lèvres sont comme un oracle, dit l'Esprit saint; dont la bouche ne se trompe pas dans les jugemens qu'elle prononce, dont la sagesse dissipe les méchans, et, après les avoir vaincus, les fait passer sous l'arc de son triomphe : *Divinatio in labiis regis, in judicio non errabit os ejus. Dissipat impios Rex sapiens, et incurvat super eos fornicem.*

» Graces aux illustres et magnanimes souverains, nos alliés, dont les pensées immuablement unies à celle de notre auguste monarque, ont si royalement conspiré contre le fléau destructeur qui menaçoit toutes les sociétés.

» Grâces à ce héros chrétien, dont la foi a sanctifié une expédition déjà si légitime, dont la piété courageuse et la sainte valeur ont fait l'admiration du soldat, et qui, à la vue de cette même Afrique, jadis théâtre de tant d'exploits et de constance, a montré à l'Europe entière qu'un enfant de saint Louis qui se confie dans le Seigneur est toujours sûr de dompter et d'abattre les ennemis de Dieu et des rois, fussent-ils plus fiers que le Sarazin et plus féroces que le barbare.

» Grâces à notre brave et fidèle armée, qui, engagée dans une guerre d'un genre tout nouveau, se trouve habile en tous les genres

Digitized by Google

de conquêtes, dont la présence est un bienfait, la conduite une leçon, et la marche une victoire.

» Ou plutôt, N. T. C. F., grâces en soient à jamais rendues *au Roi immortel des siècles, à Dieu seul*, à qui appartient la gloire. S'il daigne quelquefois la partager ici-bas avec les hommes, il veut que les hommes à leur tour la lui rapportent toute entière comme à son principe et à sa fin. C'est lui qui a tout fait; c'est lui qui, semant, pour ainsi dire, les prodiges sous nos pas, semble vouloir forcer les plus obstinés à reconnoître son action divine, sa faveur singulière, sa puissante protection sur la France, et leur faire comprendre que ce seroit désormais en vain que la discorde tenteroit de lui susciter de nouvelles alarmes. C'est lui qui, ajoutant de continuelles miséricordes à ses miséricordes anciennes, veut apprendre à l'univers qu'il nous a replacés au rang qu'il nous avoit assigné parmi les nations de la terre, après nous en avoir fait descendre *dans un moment d'indignation*, à cause de nos iniquités, et que le temps est venu où nous n'avons plus à recevoir d'autres lois que les siennes ».

— Dans les différentes églises, l'allégresse publique s'est manifestée de la manière la moins équivoque. A Sainte-Geneviève, M. l'abbé Rauzan est monté en chaire, et a paraphrasé très-heureusement le Mandement ci-dessus. L'église étoit pleine, et le *Te Deum* a été chanté avec de vifs transports de reconnoissance.

— Les révolutionnaires cherchent à se consoler de l'heureuse issue de la guerre d'Espagne, en laissant croire qu'ils ont lieu de se féliciter de l'issue du conclave. Leurs journaux font l'éloge du nouveau Pape : c'est, disent-ils, le Pape qui a eu le plus de rapports avec la révolution, et qui s'est le plus souvent entretenu avec elle. Ils ajoutent que M. della Genga fut envoyé en Allemagne pour concilier les intérêts des catholiques et des protestans; qu'il vint à Paris en 1814 pour expliquer les événemens auxquels Pie VII avoit pris part, et qu'il passa les cent jours à Paris. D'abord, ce dernier fait est controuvé; M. della Genga ne passa point les cent jours en France, il étoit retourné en Italie en novembre 1814; ensuite M. della Genga n'étoit point chargé, en 1814, d'expliquer la conduite de Pie VII, mais de féliciter le Roi sur son retour. Antérieurement, à la vérité, le prélat avoit essayé de pacifier l'église d'Allemagne; mais il éprouva des obstacles insurmontables, et Buonaparte finit par lui ordonner de quitter ce pays. M. della Genga se ressentit aussi de la persécution suscitée à l'Eglise. Tels sont les rapports que Léon XII a eus

Digitized by Google

avec la révolution : il l'a vue de près, et c'est parce qu'il l'a vue qu'on peut être assuré qu'il sait l'apprécier.

— Mgr. le grand-aumônier de France, évêque de Strasbourg, qui visite actuellement pour la dernière fois son diocèse, est allé, le 1er. octobre, au petit séminaire de la Chapelle-sous-Rougemont, dans le Haut-Rhin. Son successeur désigné, M. l'abbé Tharin, s'y étoit rendu de Besançon sur l'invitation du prince; plusieurs curés et ecclésiastiques, et des fonctionnaires du département, s'y sont trouvés également. M. le grand-aumônier a été très-satisfait de l'état du petit séminaire, et a félicité M. Lienhart, qui le dirige, du succès de ses soins. Le prélat étoit accompagné de ses grands-vicaires, et s'est entretenu long-temps, avec son successeur, de l'état du diocèse, et des intérêts d'une église qui lui est chère et qu'il quitte avec regret. M. Tharin est parti de là pour Paris, et M. le grand-aumônier est retourné à Strasbourg.

— Depuis qu'on a parlé, l'hiver dernier, de la souscription pour l'église du Calvaire, une partie des espérances des missionnaires s'est réalisée. Plus de six cents dames ont bien voulu s'attacher à cette œuvre, et prendre les fonctions de quêteuses, soit à Paris, soit dans les provinces, et leur zèle a déjà recueilli, ou du moins assuré, une portion considérable de la dépense totale, évaluée à 400,000 francs. Les travaux s'avancent rapidement; vingt-six colonnes, formant le péristyle de la nouvelle église, sont élevées; on s'occupe aussi de couvrir et d'achever les bâtimens neufs, et deux grands escaliers vont être terminés. Les sacrifices touchans qu'ont fait beaucoup de personnes animent encore les missionnaires. Ils disent comme Néhémie : *Surgamus et ædificemus.* Si les hommes du siècle viennent à bout d'élever leurs théâtres avec tant de promptitude, le courage pourroit-il manquer à cette foule de pieux fidèles qui aspirent à l'honneur d'élever un lieu de prières et des autels pour les sacrifices? Pour mieux servir l'empressement des personnes charitables, on reçoit les dons, ou en argent ou en nature, des ornemens d'église, des livres pour former une bibliothèque, et généralement tous les objets en linge et en ameublement qui peuvent servir pour une sacristie, ou qui pourroient être utiles pour la retraite que l'on prépare pour le mois prochain.

— Une nouvelle profanation vient d'avoir lieu à Provins,

Digitized by Google

diocèse de Meaux. Des voleurs se sont introduits dans l'église Sainte-Croix, ont forcé le tabernacle, enlevé le ciboire, dispersé les hosties. M. le curé de la paroisse, justement alarmé d'un tel crime, avoit déjà commencé dans son église des prières expiatoires; M. l'évêque de Meaux, informé de ce sacrilége, a adressé, le 3 octobre dernier, une Lettre pastorale au clergé et aux fidèles de l'arrondissement de Provins. Le prélat y déplore, avec l'accent d'une pieuse douleur, l'attentat qui vient de se commettre, et rappelle les punitions éclatantes exercées autrefois contre des profanations moins coupables. M. l'évêque ne peut s'empêcher de voir, dans la multiplicité de tels crimes, une des plus tristes suites de cet esprit d'irréligion que l'on qualifie audacieusement de progrès des lumières. Comment est-il possible que, pour un gain modique, on ose profaner ce que la religion a de plus sacré? Après des réflexions générales sur l'événement, le prélat s'adresse en ces termes à ses diocésains:

« Habitans de Provins, vous avez déjà versé des larmes amères sur le crime horrible qui vient d'être commis au milieu de vous; vous avez joint vos prières à celles qu'un pasteur désolé vient d'adresser au ciel, en réparation de l'injure faite au Tout-Puissant, afin d'obtenir le remords et le repentir pour les coupables. Ah! continuez vos supplications et vos gémissemens; cherchez, par vos respects et vos humiliations, à venger celui qui veut bien habiter encore ce temple profané, de l'outrage qu'il y a reçu. Bientôt ce même temple va retentir du chant des cantiques sacrés; des missionnaires zélés vont y faire entendre leurs voix; ils uniront leurs accens à vos prières, pour implorer les miséricordes du Seigneur sur vous, pour lui demander que le crime commis ne retombe ni sur vous, ni sur vos enfans: peut-être ne l'a-t-il permis que pour vous préparer, par l'horreur qu'il vous inspire, à profiter des faveurs qu'il vous destine ».

D'après les ordres de M. l'évêque, les prières des Quarante-Heures ont commencé dans l'église Sainte-Croix de Provins, et on y a dû lire, matin et soir, une formule d'amende honorable imprimée à la suite du Mandement. Le second jour, la paroisse de Saint-Ayoul, de Provins, est allée en procession à Sainte-Croix; et le troisième jour, la paroisse Saint-Quiriace: chacune y a célébré la messe *De reparatione injuriarum*. Tous les habitans de l'arrondissement sont invités à prendre part à ces expiations; et, dans toutes les églises, on donnera, pendant quatre dimanches, la bénédiction du saint Sacrement, et on lira la formule de réparation.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Le 11 octobre, LL. AA. RR. Monsieur, Madame, duchesse d'Angoulême, et Mme. la duchesse de Berri, se rendirent, après le dîner du Roi, à Saint-Cloud, où les attendoit une fête brillante donnée à l'occasion du succès de nos armes, qui ont replacé Ferdinand sur son trône. Les militaires de la garde royale exécutèrent différentes évolutions militaires, et firent la petite guerre.

— La santé de S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon se rétablit de jour en jour. Mgr. n'éprouve plus que quelques légères douleurs dans l'endroit de la fracture. S. A. S. a envoyé M. le colonel de Feuchères, son aide-de-camp, offrir au Roi ses félicitations à l'occasion des dernières nouvelles d'Espagne.

— En passant devant la statue de Henri IV, pour se rendre à Notre-Dame, S. M. a remarqué avec la plus grande satisfaction une couronne sur la tête du Roi, et sur le piédestal le buste de Mgr. le duc d'Angoulême, couronné de lauriers. C'étoit un hommage des forts de la Halle.

— Pendant la journée, sept à huit cents charbonniers ont parcouru les rues de Paris, portant en triomphe le buste de S. M. et celui de Mgr. le duc d'Angoulême. Arrivés à la place des Victoires, ils ont posé une couronne d'immortelles sur la tête de la statue de Louis-le-Grand, aux cris mille fois répétés de *Vive le Roi! vivent les Bourbons! vive le duc d'Angoulême!* Ils ont ensuite porté et inauguré le buste de S. A. R. à l'arc de triomphe de l'Etoile. A son retour de Notre-Dame, S. M. a admis ces braves gens à défiler devant elle en traversant la cour et le jardin des Tuileries; ce qu'ils ont fait en redoublant leurs acclamations et leurs transports de joie. Le soir, il y a eu illumination générale.

— Cinq ordonnances du Roi viennent d'être promulguées; elles ont toutes pour objet de récompenser les grands services rendus dans la guerre d'Espagne par nos braves soldats et par leurs illustres chefs.

D'après la première ordonnance, l'arc de triomphe de l'Etoile sera immédiatement terminé, afin de perpétuer le souvenir du courage et de la discipline dont l'armée a donné tant de preuves.

D'après la seconde, M. le lieutenant-général comte Molitor est élevé à la dignité de maréchal de France, par anticipation sur la première extinction qui surviendra dans le nombre des maréchaux de France, lequel reste fixé à douze.

D'après la troisième, M. le maréchal comte Molitor et MM. les lieutenans-généraux comte Bordesoulle, comte Guilleminot, comte Bourck, comte Bourmont et baron de Damas, sont élevés à la pairie, laquelle sera héréditaire dans leur famille.

D'après la quatrième, M. le maréchal duc de Conégliano est nommé grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

D'après la cinquième, M. le maréchal marquis Lauriston est nommé commandeur de tous les ordres du Roi.

Digitized by Google

— Par ordonnance royale, du 1er. octobre, M. le lieutenant-général duc d'Avaray est nommé gouverneur de la 9e. division militaire. Ce gouvernement étoit vacant depuis le décès de M. le comte Roger de Damas.

— Le Roi vient de décider que, pour perpétuer le souvenir de la prise du fort Santi-Petri, le vaisseau le *Centaure*, sur lequel M. le contre-amiral des Rotours avoit son pavillon dans cette glorieuse journée, porteroit désormais le nom de *Santi-Petri*.

— M. le contre-amiral baron Duperré a été élevé au grade de vice-amiral; et M. le lieutenant-colonel chevalier de Sourda a été nommé colonel. M. le chevalier de Gualy a été nommé maréchal de camp. M. le baron Ritter est nommé colonel du 6e. léger, en remplacement de M. le baron Hurel, maréchal de camp.

— M. le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, est parti pour Madrid. S. Exc. se rend auprès du roi d'Espagne, afin de féliciter S. M., au nom de l'empereur de Russie, sur son heureuse délivrance. M. le comte reviendra immédiatement à Paris.

— Samedi dernier, l'édition des *Œuvres de Diderot*, que venoit de terminer le libraire Brière, a été saisie à la requête du ministère public.

— On vient de frapper une nouvelle médaille, offrant sur une des faces Mgr. le duc d'Angoulême, couronné de lauriers, et sur l'autre, la prise de Cadix.

— M. Martinez de la Rosa, arrivé récemment à Toulouse, va à Marseille, où il doit s'embarquer pour l'Italie.

— Les ordres ont été donnés afin de recommencer, le 13, les travaux de l'arc de triomphe de l'Etoile.

— D'après un avis que M. Louis Guebhard envoie aux soumissionnaires, l'emprunt de S. M. le roi d'Espagne a été ratifié à Madrid, le 20 septembre, par la régence; il est de 50,000,000 fr. : il a pour garantie les revenus généraux du royaume, et spécialement 10 millions de réaux annuels que le clergé doit payer au gouvernement, à titre de subsides.

— Le sieur Lamotte, docteur en médecine, étoit cité vendredi devant le tribunal de police correctionnelle, comme prévenu 1°. d'avoir eu en sa possession une presse clandestine, destinée à l'impression du journal dit *national*; 2°. d'avoir distribué ledit journal, contenant des outrages envers le Roi, et des provocations à la révolte. Le sieur Lamotte ne jugea pas à propos de comparoître; et les faits ayant été établis, il fut condamné, par défaut, à quatre ans de prison et à 10,000 fr. d'amende.

— M. le duc de Rovigo annonce, dans une lettre adressée aux journaux, qu'il va se justifier de toutes les imputations qu'on lui a faites à l'occasion de l'assassinat du duc d'Enghien. Il sait qu'il va blesser les intérêts de quelques familles puissantes; mais lui aussi a une famille, et il importe à cette famille qu'il complète une justification que les écrits de Sainte-Hélène ont commencée. Il fait imprimer un Mémoire qu'il a composé il y a près de dix ans.

— Il paroît qu'on va former à Versailles une succursale de l'école

Digitized by Google

militaire de Saint-Cyr, où l'on recevra les élèves qui se destinent à la cavalerie; nul autre n'y sera admis. Au lieu d'un général pour gouverneur, la nouvelle école aura un colonel, qui sera sous les ordres du commandant de Saint-Cyr.

— Le tribunal de police correctionnelle de Colmar a condamné, le 2 de ce mois, M. Bellelet, chevalier de la Légion-d'Honneur, à 6000 fr. d'amende et aux dépens, pour s'être habituellement livré à l'usure.

— Le sénat de Hambourg vient de rendre un décret portant défense à tout citoyen remplissant des fonctions publiques, d'accepter des souverains étrangers des titres quelconques, même honorifiques, comme de conseiller aulique ou privé, de chancellerie, de légation, etc., sous peine d'être dépossédé de son emploi.

— Le roi de Bavière a rendu, le 11 septembre, une nouvelle ordonnance contre les associations entre étudians.

— On assure que le roi de Wurtemberg a changé de système, et que le rétablissement de la bonne harmonie entre lui et les grandes puissances est déjà opéré. Il y a eu de grandes mutations dans le ministère.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Dans la matinée du 1er. octobre, plusieurs barques sont sorties de Cadix, et se sont dirigées du côté de Rota. Tous ceux qui ont eu la liberté de fuir ont quitté la ville. Vers midi, la chaloupe qui portoit le roi et la famille royale a paru. Mgr. le duc d'Angoulême l'attendoit au port. S. A. R. s'est jetée aux genoux de Ferdinand. Le roi a relevé le Prince, et l'a embrassé. L'entrevue a été touchante. Mgr. a conduit le roi et la famille royale au logement qui leur étoit destiné, et a présenté à LL. MM. M. l'ambassadeur de France. Après quelques instans, S. A. R. s'est retirée chez elle.

Le roi d'Espagne a rendu, le 1er. octobre, le décret suivant: 1°. Tous les actes du gouvernement appelé *constitutionnel*, de quelque classe et de quelqu'espèce qu'ils soient, depuis le 7 mars 1820 jusqu'au 1er. octobre 1823, sont nuls et de nulle valeur. S. M. déclarant, comme elle le déclare, que pendant toute cette époque elle a été privée de sa liberté, obligée de sanctionner des lois, et d'expédier des ordres et réglemens que méditoit et expédioit contre sa volonté le même gouvernement;

2°. Tout ce qui a été réglé et ordonné par la junte provisoire du gouvernement et par la régence, créées l'une à Oyarzun, le 9 avril, et l'autre le 26 mai de la présente année, est valable et aura tout son effet, jusqu'à ce que, suffisamment instruite des besoins de ses peuples, S. M. puisse donner des lois, et prendre les moyens les plus propres à assurer leur véritable prospérité et leur bonheur, objet constant de tous ses désirs.

Le roi a ordonné que la régence cessât ses fonctions, après l'avoir remerciée de son zèle et de son dévoûment. Il a supprimé la garde

Digitized by Google

des hallebadiers qui avoit accompagné S. M. de Cadix au port Sainte-Marie. Le roi vient de rendre un décret par lequel il accorde amnistie à la généralité des coupables. Les premiers auteurs de la révolution en sont seuls exceptés.

Quelques destitutions ont eu lieu; telles sont celles du comte de Palafox, commandant de la garde royale; du grand-majordôme, Santa-Crux; du grand-écuyer, Altamira, et du commandant du palais, Copons.

Le comte de la Puebla est nommé grand-majordôme; le comte de Bergida, grand-écuyer; le duc de l'Infantado, commandant-directeur de la garde royale. Le secrétaire d'État, don Victor Saez, est déclaré président du conseil des ministres.

Après un *Te Deum* solennel, auquel ont assisté le roi et la famille royale d'Espagne, Mgr. le duc d'Angoulême et les principaux officiers de l'armée, S. M. C. est partie, le 2 octobre, pour Xérès; elle doit passer huit ou dix jours à Séville, et de là se rendre à Madrid. Avant le partir, le roi a rendu un décret, par lequel il déclare qu'étant rétabli dans la plénitude de ses droits royaux, il veut que la place de Cadix et l'île de Léon soient remises le lendemain sous le commandement de Mgr. le duc d'Angoulême. Ce décret a été envoyé à Cadix, et le 3 octobre la ville a fait sa soumission, et ouvert ses portes aux troupes françaises.

La régence, en cessant ses fonctions, a adressé une proclamation à la nation espagnole. Elle témoigne la joie que lui cause l'heureuse délivrance du roi et de la famille royale; paie un tribut de reconnoissance aux augustes rois de l'Europe qui ont pris la résolution de détruire la révolution en Espagne, et particulièrement au Roi de France, qui a exécuté cette noble résolution. Elle félicite les Espagnols sur les beaux sentimens qui les animent, et finit par les exhorter à l'oubli et à la réconciliation, assurant que Ferdinand le pieux, le clément Ferdinand ne se souviendra plus de ses souffrances, dès qu'il verra tous ses enfans réconciliés venir le saluer du nom de *père* et de *seigneur* de la grande famille espagnole.

Depuis le 3 octobre, tous les forts de Cadix et de l'île de Léon sont au pouvoir des troupes françaises. Les garnisons constitutionnelles sont cantonnées dans les environs. Les miliciens de Séville et de Madrid ont été désarmés, et sont partis pour San-Lucar, où ils recevront des passeports, afin de pouvoir se rendre chez eux. Tout s'est passé avec la plus grande tranquillité, et tout le monde paroît avoir de la joie. La flotte française doit être entrée au port de Cadix.

Le général Bourmont est nommé commandant des divers corps d'armées qui sont en Andalousie.

Ballesteros s'est présenté au roi, qui a détourné les yeux : il a demandé une audience particulière; le roi l'a refusé.

M. le contre-amiral Duperré a publié un rapport détaillé sur le bombardement de Cadix; il se loue de tous les marins, qui, officiers ou élèves, soldats ou matelots, ont tous rivalisé de zèle et d'ardeur.

Parmi plusieurs promotions que Mgr. le duc d'Angoulême a faites dans les ordres royaux, on remarque celle de M. le lieutenant-gé-

Digitized by Google

néral vicomte Obert, nommé commandeur de Saint-Louis; celles de M. le lieutenant-général comte Bourck, et de M. le maréchal de camp comte d'Escars, nommés grands-officiers de la Légion-d'Honneur, et celles de MM. les colonels comte de Chéresey, de La Madelène, de Wimpfen et Bron, nommés commandeurs de la Légion-d'Honneur.

Sir William A'Court, qui avoit reçu de son gouvernement l'ordre de revenir auprès du roi d'Espagne, dès qu'il seroit mis en liberté, est parti de Gibraltar pour se rendre au port Sainte-Marie.

Les troupes s'échelonnent sur la route de Madrid pour le retour du roi et de S. A. R. dans cette capitale. Monseigneur a dû partir le 6 octobre.

Toutes les villes font éclater le même amour et le même enthousiasme que Madrid pour la personne de Ferdinand. A Andujar, à Cordoue, à Tolède, le clergé, la municipalité, la milice royaliste, les grands d'Espagne et un peuple immense, ont promené dans toutes les rues le buste de S. M.

Riégo a été condamné le 8 octobre. Son jugement a été envoyé à Séville.

Les Français sont entrés à Zamora, le 30 septembre, sous le commandement du général Bourck. Miranda, Lopez-Banos et Merlos, sont venus faire leur soumission.

D. Joseph Escudero-y-Lison, maréchal de camp, est rétabli dans le gouvernement de la Corogne, aux mêmes termes qu'au 7 mars 1820.

Le colonel Vigo, gouverneur des forts d'Urgel, a été blessé grièvement. On assure que la garnison s'est soulevée contre lui.

Une dépêche télégraphique annonce qu'il n'existe plus de malades au port du Passage.

Réflexions sur l'Existence de Dieu, sur l'Athéisme et sur l'Incrédulité; par M. Henry de La Roque (1).

Ceux qui ont pris de nos jours le nom de philosophes ont à cœur de persuader qu'il n'y a plus aujourd'hui que le peuple et les hommes sans instruction et sans talens qui croient encore à la religion. Orgueilleux de quelques connoissances récemment acquises, de quelques découvertes brillantes, de quelques progrès surtout dans les sciences naturelles, ils regardent avec dédain quiconque reste fidèle aux anciennes traditions, et ils déclarent presque imbécille celui qui étudie dans un autre esprit, et qui, en cultivant sa raison, sait lui

---

(1) 1 vol. in-8°.; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 c. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal; et à Cherbourg, chez Boulanger, imprimeur-libraire.

Digitized by Google

donner des bornes et respecter les prérogatives de la foi. Ils nous opposent, parmi les modernes, des beaux esprits et des physiciens, des poètes et des géologues, des littérateurs et des astronomes, qui tous prétendent au titre de philosophes, et se croient plus habiles et plus éclairés que le reste des hommes, non-seulement sur les objets propres de leurs études, ce qui leur seroit peut-être plus permis, mais sur les matières même étrangères à leurs recherches. Ainsi, la plupart d'entre eux n'ont pas cherché à s'instruire de la religion, et cependant ils prononcent sur la religion; ils ont ouvert quelques-uns des livres faits contre elle, et, sans avoir pris la peine de consulter les ouvrages composés pour la défendre, ils la jugent et la condamnent. Cette légèreté et cette inconséquence ne sont que trop communes de nos jours. On veut avoir un avis sur la religion sans la connoître, on la rejette sans l'avoir examinée, on la proscrit sans l'entendre; on se fait un système d'indifférence sur les matières les plus graves, et où il n'est permis à personne d'être indifférent; des hommes estimables d'ailleurs sous d'autres rapports, sages et habiles pour les affaires de ce monde, exacts à remplir les devoirs de la vie civile, doux et modérés dans leurs rapports avec leurs frères, ne semblent démentir que sur un seul point leurs qualités naturelles; ils ne sont injustes que dans l'idée qu'ils se forment de la religion, dans l'oubli où ils la laissent, dans l'indifférence où ils vivent sur leurs intérêts les plus chers, et nous avons à gémir tous les jours de cette contradiction, plus fâcheuse encore qu'étonnante, pour des hommes nés dans le christianisme, environnés de sa lumiere et témoins de ses bienfaits.

Cette contradiction paroît avoir frappé l'auteur des *Réflexions* que nous annonçons, et il en a consacré une partie à montrer que, dans tous les temps, les dogmes religieux ont été professés par les plus grands génies. Au milieu des ténèbres du paganisme, Socrate, Platon, Cicéron proclamèrent l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame. L'Eglise compte, parmi ses Pères et ses Docteurs, des esprits supérieurs, aussi distingués par l'éminence de leurs talens que par celle de leurs vertus; mais l'auteur s'est refusé au plaisir de citer leurs témoignages, de peur qu'on ne les regardât comme suspects dans cette cause; il se borne à invoquer l'autorité de philosophes illustres par leurs ouvrages et étrangers au clergé; ces

Digitized by Google

philosophes sont Bacon, Descartes, Newton, Pascal, Leibnitz, Euler, etc.; il rapporte des passages décisifs de ces hommes célèbres, et, après en avoir montré la solidité et la sagesse, il discute quelques assertions contraires hasardées par quelques modernes. Ici l'auteur n'auroit pas manqué de trouver un grand nombre de propositions et de jugemens qui auroient mérité une éclatante censure; mais il s'est borné à relever quelques idées plus choquantes. Ainsi le chimiste Fourcroy avoit osé dire, dans son *Système des connoissances chimiques*, que *les pieuses fictions des auteurs de quelques chroniques religieuses avoient osé suspendre la marche éternelle de la nature, en y fixant la création du monde*. Le savant Deluc avoit relevé cette insulte gratuite faite à la Genèse, et M. de La Roque a profité des observations du physicien génevois sur le système qui donne une antiquité reculée à notre globe.

La seconde partie des *Réflexions* n'a pas un rapport direct avec ce qui précède : elle a pour objet de montrer la divinité de la religion juive, et celle de la religion chrétienne qui a succédé à la première, ainsi que les Prophètes l'avoient annoncé. L'auteur rapporte sommairement les principaux événemens de l'histoire du Peuple de Dieu, et examine ensuite le degré de croyance qu'ils méritent. Il finit par répondre à quelques objections des incrédules. L'estimable auteur montre, dans tout son ouvrage, un vif attachement à la religion : on sent qu'il l'a étudiée, et que cette étude n'a pas été stérile chez lui. Ses réflexions, ses raisonnemens, ses vœux, tout cela est d'un chrétien ferme dans ses principes, et qui, nous en sommes persuadé, ne se borne pas à la théorie, et honore sa croyance par une profession ouverte de la piété. On regrette seulement qu'il n'y ait pas, dans cet écrit, plus d'unité et de méthode : les deux parties ne sont pas liées entre elles, et M. de La Roque sait mieux que moi que, dans toute composition littéraire, et surtout dans un ouvrage aussi court que celui-ci, on doit trouver de l'ensemble et de la liaison. Son écrit semble fini quand la seconde partie commence : il auroit été bon d'énoncer ce double but dans le titre, et de mettre un ordre plus marqué dans les raisonnemens et les citations, et dans la réponse aux objections. Nous donnons cet avis à l'auteur, parce que nous savons qu'il est animé d'un véritable zèle, et qu'il veut pardessus tout être utile.

Digitized by Google

Essai sur l'Indifférence en matière de Religion; par M. l'abbé F. de La Mennais. Tomes III et IV (1).

SECOND ARTICLE.

On s'étonne quelquefois du petit nombre d'ouvrages supérieurs que présente l'histoire de l'esprit humain. Cet étonnement cesseroit, si l'on remarquoit que de semblables productions supposent une réunion de qualités, non-seulement très-différentes, mais, de plus, rarement compatibles, du moins dans un certain degré d'élévation. Il n'est pas rare de trouver des ouvrages empreints d'une imagination brillante ou grâcieuse; mais souvent cette surface éblouissante recouvre, pour ainsi dire, les ruines de la raison; semblable à ces tapisseries trompeuses dont le tissu resplendissant voile les murs d'un édifice construit avec de la poussière. D'autres ouvrages, fruit d'une raison sévère, se font remarquer par la clarté des principes et la méthode du raisonnement; mais ils offrent le froid *et la dureté de la glace* (2). Ailleurs vous admirez une érudition, qui semble surpasser la patience de l'homme; mais toujours stérile, si une raison forte, fécondant les trésors de la mémoire, n'en fait pas éclore ces vérités générales, qui seules constituent une véritable science. On conçoit donc facilement que des ouvrages qui réunissent l'élévation de la raison et l'étendue des recher-

(1) 2 vol. in-8°.; prix, 14 fr. et 17 fr. 25 c. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Ad. Le Clere, au bureau de ce journal. On vend aussi séparément les deux premiers volumes de cet ouvrage; prix, 6 fr. 50 c. et 8 fr. 25 c. franc de port, chaque volume.

(2) Expression de M. de Maistre, au sujet des livres de Port-Royal, dans son ouvrage sur *l'Eglise gallicane.*

Digitized by Google

ches, la sévérité de la logique et l'énergie du sentiment, les conceptions métaphysiques et l'éclat de l'imagination, ne peuvent apparoître que de loin en loin dans le monde littéraire. Toutefois il faut remarquer que c'est surtout à la religion qu'il est donné de les produire, parce qu'embrassant tous les objets de la pensée de l'homme, elle est comme le foyer universel de la raison, de l'imagination, du sentiment et de l'histoire.

C'est d'après cette règle que nous allons apprécier le mérite des deux nouveaux volumes de l'*Essai sur l'Indifférence*. On a pu, d'après notre premier article, se faire une idée des vastes recherches qu'ils supposent; on a pu aussi, par l'analyse qu'il renferme, concevoir toute l'étendue du plan dont ils sont le développement; mais rien ne nous semble plus propre à indiquer la hauteur du point de vue d'où l'illustre écrivain envisage la religion, que le passage que nous allons citer. Nous croyons qu'il est difficile d'y méconnoître cette raison élevée qui, embrassant d'un seul coup-d'œil la religion et le genre humain, prouve l'une en exposant l'état de l'autre :

« Prenez l'homme tel qu'il est, tel qu'il fut toujours, vous reconnoîtrez que la religion chrétienne le représente précisément en cet état de foiblesse et de corruption; et que, cet état étant donné, on ne sauroit concevoir un accord plus parfait, plus constant, plus merveilleux de tous les peuples, dans tous les âges, pour attester ce qu'enseigne cette religion aussi ancienne que le genre humain; de sorte qu'elle seroit moins croyable, si la tradition répandoit une lumière plus vive, puisque ce dogme fondamental de la dégradation originelle s'obscurciroit en proportion.

» Considérez le monde entier durant tous les siècles; que voyez-vous? un effroyable débordement de vices et de crimes divers multipliés à l'infini, une continuelle violation des devoirs les plus saints, et, en même temps, l'immuable distinction du bien et du mal perpétuellement reconnue et proclamée par la conscience universelle.

Digitized by Google

» Que voyez-vous encore? des erreurs innombrables qui, se succédant sans relâche, varient selon les lieux, les époques, les passions, et, en même temps, un fond commun de vérités inaltérables, perpétuellement reconnues et proclamées par la raison universelle.

» Qui contestera ces deux faits? qui osera nier la raison ou la conscience du genre humain? quelqu'un descendra-t-il jusqu'à ces excès de folie? Non, jamais personne ne s'y résoudra. Eh bien! qu'on sache donc que la conscience et la raison universelle, en ce qu'elle a de fondamental, ne sont que la religion ».

Pour donner une idée de la vigoureuse logique avec laquelle l'auteur de l'*Essai* poursuit les adversaires de la religion jusque dans leurs derniers retranchemens, nous ne sommes embarrassés que du choix des citations. Qu'il nous suffise de copier ce passage, où le raisonnement, armé d'une ironie sanglante, immole une des rêveries philosophiques au sujet de l'établissement de l'Evangile. On sait que les incrédules du dernier siècle, et en particulier Gibbon, dans son *Histoire de la Décadence de l'Empire romain*, ont eu la manie d'expliquer la rapide propagation du christianisme par des causes purement naturelles, parmi lesquelles ils comptent les miracles que les apôtres prétendoient opérer en preuve de leur mission. Ecoutons l'auteur de l'*Essai:*

« Que la philosophie est ingénieuse et profonde dans ses conjectures! comme les évènemens qui paroissoient les plus extraordinaires deviennent simples dès qu'elle daigne les expliquer! Vous ne concevez pas que le christianisme se soit propagé naturellement; elle va vous le faire comprendre. Les Apôtres ont dit : *Nous vous annonçons l'Evangile, au nom de l'Eternel, et vous devez nous croire; car nous sommes doués du pouvoir miraculeux. Nous rendons la santé aux malades, aux perclus l'usage de leurs membres, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts.* A ce discours le peuple est accouru de toutes parts pour être témoin des miracles promis avec tant de confiance. Les malades n'ont point été guéris, les perclus n'ont point marché, les aveugles

Digitized by Google

n'ont point vu, les sourds n'ont point entendu, les morts n'ont point ressuscité. Alors, transporté d'admiration, le peuple est tombé aux pieds des apôtres, et s'est écrié : Ceux-ci sont manifestement les envoyés de Dieu, les ministres de sa puissance! et sur-le-champ, brisant ses idoles, il a quitté le culte des plaisirs pour celui de la croix; il a renoncé à ses habitudes, à ses préjugés, à ses passions; il a réformé ses mœurs et embrassé la pénitence; les riches ont vendu leurs biens pour en distribuer le prix aux indigens, et tous ont préféré les plus horribles tortures et une mort infâme, aux remords d'abandonner une religion qui leur étoit si solidement prouvée ».

L'illustre auteur a aussi le mérite peu commun de ranimer par la vigueur de son pinceau des tableaux souvent présentés, et qui semblent devoir être usés par le temps. Que n'a-t-on pas écrit, depuis saint Augustin et saint Jérôme jusqu'à Bossuet, sur l'état des Juifs, portant dans tout l'univers l'éclatante punition du Déicide? Nous doutons toutefois qu'on l'ait jamais peint avec des traits plus saillans que dans ce passage, où la justice divine semble respirer dans tout l'éclat de sa vengeance :

« Alors tout fut aussi *consommé* pour le Juif. Un sceau fut mis sur son cœur, sceau qui ne sera brisé qu'à la fin des siècles. Son existence toute entière n'avoit été qu'un long prodige; un nouveau miracle commence, miracle toujours le même, miracle universel, perpétuel, et qui manifestera jusqu'aux derniers jours l'inexorable justice et la sainteté du Dieu que ce peuple osa renier. Sans principe de vie apparent, il vivra, rien ne pourra le détruire, ni la captivité, ni le glaive, ni le temps même. Isolé au milieu des nations qui le repoussent, nulle part il ne trouve un lieu de repos. Une force invincible le presse, l'agite, et ne lui permet pas de se fixer. Il porte en ses mains un flambeau qui éclaire le monde entier, et lui-même est dans les ténèbres. Il attend ce qui est venu; il lit ses prophètes, et ne les comprend pas; sa sentence, écrite à chaque page des livres qu'il a l'ordre de garder, fait sa joie. Tel que ces grands coupables dont nous parle l'antiquité, il a perdu l'intelligence; le crime a troublé sa rai-

Digitized by Google

son. Partout opprimé, il est partout. Au mépris, à l'outrage, il oppose une stupide insensibilité : rien ne le blesse, rien ne l'étonne ; il se sent fait pour le châtiment ; la souffrance et l'ignominie sont devenues sa nature. Sous l'opprobre qui l'écrase, de temps en temps il soulève sa tête, il se tourne vers l'Orient, verse quelques pleurs, non de repentir, mais d'obstination; puis il retombe, et, courbé, ce semble, par le poids de son ame, il poursuit en silence, sur une terre où il sera toujours étranger, sa course pénible et vagabonde. Tous les peuples l'ont vu passer; tous ont été saisis d'horreur à son aspect : il étoit marqué d'un signe plus terrible que celui de Caïn : sur son front une main de fer avoit écrit : *Déicide* » !

Si les bornes d'un article nous le permettoient, nous multiplierions les citations de ce genre avec un plaisir qui seroit sans doute partagé par nos lecteurs. Nous pensons que celles que nous venons de faire suffisent pour inspirer à tous les hommes religieux et instruits le désir de connoître une production si remarquable sous le double rapport de la religion et de la littérature. Quelle que soit la diversité de leurs goûts, ces deux volumes leur présenteront des morceaux du plus grand intérêt; les esprits réfléchis y trouveront une haute philosophie; le savant, une vaste érudition; le littérateur, des modèles d'éloquence; surtout le chrétien y puisera de nouveaux motifs de s'attacher inébranlablement à la vérité, et ceux qui l'ont perdue une nouvelle lumière pour y revenir.

Dans un troisième article, nous envisagerons encore sous un autre point de vue ces deux volumes, qui, par la multitude des grandes questions qu'ils renferment, peuvent être considérés sous plusieurs aspects différens. G. (1).

---

(1) Cette même signature devoit se trouver au bas de l'article sur le même ouvrage, dans le n°. 953; elle y avoit été alors oubliée.

Digitized by Google

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Toute l'Eglise faisoit des vœux pour voir réparer la perte qu'elle avoit faite dans la personne de Pie VII. On demandoit au ciel, par d'instantes prières, un digne successeur de ce Pontife : elles ont été exaucées. Le veuvage de l'Eglise n'a pas été long, puisqu'il ne s'est écoulé que quarante jours depuis la mort du dernier Pape, et vingt-six depuis l'ouverture du conclave. Le dimanche 28 septembre, au matin, les votes nécessaires pour la validité de l'élection se trouvèrent réunis. Les cardinaux, réunis ce jour-là dans la chapelle Pauline du palais Quirinal, après avoir imploré les lumières du Saint-Esprit, procédèrent au scrutin accoutumé, et les billets ayant été vérifiés avec les conditions requises, offrirent pour résultat l'élection canonique de S. Em. le cardinal Annibal della Genga, né à la Genga, fief de sa maison.

L'élu fut requis immédiatement, par le cardinal doyen, de déclarer s'il acceptoit cette suprême dignité. Il se soumit à la volonté divine, et annonça qu'il prenoit le nom de Léon XII. Alors Mgr. Zucche, préfet des cérémonies, qui étoit présent, lut à haute voix le procès-verbal d'acceptation, ayant pour témoins Mgrs. Perugini, évêque de Porphire et sacriste; Mazio, secrétaire du Sacré-Collége, et deux aides des cérémonies. Les deux premiers cardinaux diacres, Fabrice Ruffo et Hercule Consalvi, prirent au milieu d'eux le nouveau Pontife, et le conduisirent devant l'autel, d'où, après une courte prière, ils l'accompagnèrent à la sacristie. L'élu s'y plaça dans un siége préparé, et là ses conclavistes et les maîtres des cérémonies lui ôtèrent ses habits de cardinal, et le revêtirent de ceux du Pape; savoir, les bas de soie, les souliers brodés avec une croix d'or, la soutane de soie blanche, la ceinture, le rochet, la mozette, l'étole et la grande calotte à oreilles.

S. S. fut ensuite reconduite par les deux cardinaux diacres devant l'autel, s'y plaça sur le siége préparé, et reçut la première *obédience* ou *adoration* des cardinaux, avec le baisement de la main et l'embrassement sur les deux joues. Tous les cardinaux se présentèrent un à un, suivant le rang d'ancienneté, revêtus, comme ils se trouvoient, de la soutane violette, du rochet, de la mozette et du manteau. Le cardinal

Digitized by Google

camerlingue, après avoir fait son obédience à son rang, mit au doigt du Pape l'anneau du pêcheur, et S. S. le remit à Mgr. Zucche, pour y faire graver le nom qu'elle venoit de prendre. Cependant le cardinal premier diacre demanda à S. S. la permission d'aller annoncer son exaltation, et, accompagné d'un maître des cérémonies qui portoit la croix papale élevée, il se rendit à la grande galerie qui donne sur la place du Quirinal, et qui avoit déjà été ouverte par les maçons du conclave. Là, ayant mis la barrette, il annonça à haute voix l'élection en ces termes : *Annuntio vobis gaudium magnum; Papam habemus em. ac. rev. D. Annibalem, tituli S. Mariæ trans Tyberim, presbyterum S. R. E. cardinalem della Genga qui sibi nomen imposuit Leo XII.*

Toute la place du Quirinal étoit pleine, la nouvelle s'étant répandue rapidement dans toute la ville. La noblesse et le peuple applaudirent également. L'air retentissoit d'acclamations, auxquelles se joignoient les décharges d'artillerie du château Saint-Ange et de la garde suisse, et le son de toutes les cloches des églises. Le soir, sur l'avis du préfet des cérémonies, quarante-six cardinaux se trouvèrent au palais du Vatican, et se placèrent suivant leur rang dans la chapelle Sixtine. S. S. arriva du palais Quirinal, ayant dans sa voiture les cardinaux della Somaglia et Pacca. Après avoir pris ses habits pontificaux, que lui présentèrent les premiers cardinaux diacres dans la sacristie contiguë à la chapelle, elle entra dans cette chapelle, et, après une courte prière, se plaça sur l'autel. Là eut lieu le second hommage ou *adoration*, avec le baisement du pied et de la main sous la chappe et les embrassemens sur les joues.

Mgr. Bofondi, auditeur de rote, arriva avec la croix; et la procession, composée de tous les prélats, se mit en marche pour la basilique Saint-Pierre, en chantant : *Ecce sacerdos magnus.* Après les prélats venoient les cardinaux, chacun à leur rang, les conservateurs du peuple romain, Mgr. Bernetti, gouverneur de Rome, le prince Altieri, sénateur, et les deux premiers diacres; enfin, venoit le saint Père, porté sur son siége, entouré de la garde noble, de ses officiers et du commandant général Bracci. La procession étoit fermée par l'auditeur de la chambre, le trésorier, le majordôme, les prélats assistans au trône et les protonotaires apostoliques.

S. S. étant entrée dans la basilique, fut conduite à l'autel

Digitized by Google

du Saint-Sacrement, où elle descendit de son siége et fit à genoux une courte prière. La procession se dirigea vers l'autel Papal; le Pape remonta sur son siége, reprit la mître, et fut porté de nouveau. Arrivé à l'autel, il y pria encore, et s'y assit sur un coussin. Le cardinal doyen entonna le *Te Deum*, pendant lequel le saint Père reçut la troisième *adoration*, et qui fut suivi des versets et oraison pour le nouveau Pontife. Le Pape descendit de l'autel, et, debout sur les degrés, donna sa première bénédiction apostolique au peuple immense qui remplissoit la basilique.

La cérémonie s'étant terminée au moment où on sonnoit l'*Angelus*, S. S. quitta ses habits pontificaux, et se rendit à pieds à la sacristie, où elle remonta en voiture, accompagnée des cardinaux della Somaglia et Pacca. Elle se rendit à sa résidence du Quirinal, à travers les acclamations du peuple et les salves d'artillerie. On ne sauroit dire la joie que cette élection a produite parmi la multitude; chacun en augure les plus grands avantages pour l'Eglise, et fait des vœux pour le nouveau Pontife. Les trois jours qui ont suivi, les princes et la noblesse, tant romaine qu'étrangère, sont allés baiser les pieds du Pape et lui présenter leurs félicitations. S. S. les a accueillis avec bonté, et leur a donné sa bénédiction. Le soir, il y a eu des illuminations aux palais.

Le dimanche 5 octobre, a dû avoir lieu le couronnement de Léon XII. Ce dimanche étoit en même temps la fête du Rosaire, et on faisoit les plus grands préparatifs pour cette cérémonie.

Paris. Un douloureux anniversaire nous rappelle tous les ans le souvenir d'un attentat odieux. Le supplice d'une reine, d'une femme a, ce semble, quelque chose de plus monstrueux encore. La mort du Roi étoit un crime calculé dans le système coupable qui vouloit fonder la république; mais Marie-Antoinette n'avoit aucun droit au trône, et on ne conçoit sa condamnation que par le désir de répandre le sang, ou peut-être par l'empressement de préparer un autre crime, en privant un enfant des soins d'une mère. Quoi qu'il en soit, la mort de cette courageuse princesse, trop long-temps inexpiée, demande de notre part des prières qui honorent sa mémoire et qui protestent contre l'iniquité. Le service annuel a eu lieu dans toutes les églises. A Saint-Denis, un cénotaphe avoit été élevé, et étoit entouré de grands personnages, d'officiers gé-

Digitized by Google

néraux, de pairs, de députés. S. A. R. Monsieur a pris place devant une tribune voilée, réservée, suivant l'usage, à la fille des illustres victimes. M. de Beaulieu, archevêque d'Arles, a officié, et M. l'évêque nommé de Strasbourg a lu la lettre. Dans la métropole, le chœur étoit tendu de noir, et un catafalque y avoit été élevé. M. l'archevêque a officié pontificalement; la lettre a été lue par M. l'abbé Lecoq, chanoine de Notre-Dame. MM. les préfets, à la tête du corps municipal, et des députations des cours et tribunaux, assistoient à la cérémonie. Au château, le Roi a entendu une messe des morts dans ses appartemens. En outre, un service funèbre a été célébré dans la chapelle; Mme. la duchesse de Berri y a assisté avec les personnes de sa maison. Dans la chapelle de la Conciergerie, qui rappelle de si tristes souvenirs, la messe a été célébrée par M. l'abbé de Montès; l'inspecteur général des prisons y assistoit avec les détenus, et plusieurs personnes du dehors. Le service funèbre a eu lieu également dans toutes les églises de la capitale. Puisse cette unanimité de prières consoler une illustre victime, et effacer la tache qu'un grand crime avoit imprimée sur le nom français!

— Mgr. l'archevêque de Paris va donner un Mandement à l'occasion de la visite pastorale, qui commencera, dans les églises de Saint-Merry, de Saint-Denis du Saint-Sacrement, de Saint-Jean-Saint-François et des Blancs-Manteaux, le 1er. novembre.

— Le 1er. octobre, s'est terminée à Rodez la retraite ecclésiastique. Elle avoit été annoncée par une circulaire de M. l'évêque, laquelle fut reçue avec joie dans tout le diocèse. Le 24 septembre, on vit réunis dans la ville épiscopale près de six cents prêtres, curés, desservans, vicaires. Le mauvais temps des jours précédens ne les avoit pas empêchés de se rendre à la voix du premier pasteur. M. l'abbé Boyer, de Saint-Sulpice, a dirigé les exercices de la retraite; il donnoit par jour deux discours et une conférence. La manière de ce pieux et infatigable prédicateur est assez connue pour qu'on ne soit pas étonné des résultats : il a convaincu tous les esprits et touché tous les cœurs. M. l'évêque a présidé à tous les exercices, faisant lui-même la prière du matin, célébrant la messe, lisant le sujet de l'examen particulier, partageant enfin les repas et les récréations des prêtres. Après chaque discours de M. Boyer, le prélat faisoit une courte exhortation relative

Digitized by Google

au sujet traité par le prédicateur, et souvent cette exhortation simple, mais vive et touchante, a fait répandre des larmes. La cérémonie du 1er. octobre a été très-imposante : tous les prêtres, les curés en étole et les chanoines en camail, étoient suivis du prélat, et se sont rendus processionnellement de l'église du collége à la cathédrale. M. l'évêque a célébré la messe. Après l'Evangile, M. Boyer est monté en chaire, et a fait un discours sur les motifs qui avoient conduit les ecclésiastiques à la retraite. Il a trouvé moyen de répondre à des reproches des ennemis de la religion. La communion et le renouvellement des promesses cléricales se sont faits avec beaucoup d'ordre. M. l'évêque étant retourné à son palais, a donné, du haut du perron, la bénédiction aux prêtres à genoux dans la cour. La plus grande union règne entre le prélat et son clergé. On étoit affligé de la petitesse du séminaire diocésain, qui ne permet de loger que la plus petite partie des sujets qui se destinent au sacerdoce. Mais une souscription a été ouverte; le clergé contribue pour 40,000 fr., et on va construire un séminaire dans le couvent des Annonciades.

— Le premier soin des évêques envoyés dans les nouveaux siéges est d'établir leurs chapitres, afin de pourvoir tout de suite à la stabilité de l'administration et au gouvernement du diocèse, en cas où quelqu'un des prélats récemment institués seroit enlevé prématurément. Le 21 septembre dernier, M. l'évêque de Saint-Claude a installé son chapitre. Le prélat présida lui-même à la cérémonie dans sa cathédrale, où on se rendit en procession. On y lut les bulles pontificales et les statuts que M. de Chamon a dressés pour son chapitre. Les grands-vicaires et chanoines nommés prirent possession du maître-autel et de leurs stalles, furent revêtus du camail, et prêtèrent serment entre les mains du prélat, qui leur adressa un discours simple, mais grave et solide, sur leurs obligations. La messe pontificale suivit le sermon, et fut terminée par le *Te Deum*. Les autorités étoient présentes, et toute la ville a pris part à une cérémonie qui rend à Saint-Claude tout ce qu'elle avoit perdu. M. l'évêque s'occupe avec zèle de l'organisation de son diocèse. Sa douceur, son affabilité, sa prudence, lui concilient tous les esprits; mais ces qualités ne lui ôtent rien de son zèle et de sa fermeté. Le prélat n'omet rien surtout pour ramener les prêtres constitutionnels qui avoient résisté jusqu'ici à la voix de l'Eglise et à l'exemple de

Digitized by Google

leurs collègues. Plusieurs ont cédé enfin aux remontrances du premier pasteur; un d'eux, entr'autres, qui s'étoit fait connoître par ses talens, mais aussi par son opiniâtreté dans le schisme, a fait la rétractation la plus satisfaisante, et a même ajouté à la formule qui lui étoit présentée. Son retour, qui a eu beaucoup d'éclat, ne peut que produire une heureuse impression sur ses anciens confrères.

— Un pasteur estimable, M. S., curé de Sainte-Croix de B., nous adresse une réclamation contre un article inséré dans un ouvrage récent, savoir, l'*Extrait de la Vie des Saints, édition corrigée et refondue en* 1821, et qui a paru chez un de nos libraires à Paris. Dans cet ouvrage, que nous n'avons pas vu, on ose, dit la lettre, traiter de fable et de chimère la dévotion au saint Scapulaire, et faire naître des doutes au sujet des indulgences accordées à la confrérie du Carmel. Le pieux pasteur est révolté de la témérité de l'auteur : « En vain, dit-il, le saint Siége et les évêques du monde chrétien ont fait à l'envi un accueil favorable à la pieuse institution du Carmel; en vain les souverains pontifes, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, l'ont comblée de priviléges : un imprudent vient s'inscrire en faux contre des témoignages si respectables, et prétend, par des preuves négatives, renverser un édifice qui subsiste depuis plus de cinq cents ans. C'est avec le ton le plus indécent, et les expressions les plus malignes, qu'il parle du bienheureux Simon Stok et de la vision dont il fut favorisé : tout, dans l'article du 16 juillet, respire les préventions de l'ignorance et l'orgueil d'une critique jalouse. L'auteur, dans sa réflexion pratique, recommande aux fidèles un grand discernement dans le culte qu'ils rendent à Marie : les fidèles n'ont, sans doute, rien de mieux à faire que de s'en rapporter à cet égard à l'Eglise, qui, apparemment, est juge plus compétente sur ces matières qu'un particulier. Elle échouera, je l'espère, la prétention arrogante d'un écrivain frivole, et les ames pieuses ne se laisseront point prendre aux artifices de l'homme ennemi, qui emprunte le manteau de la religion pour blâmer les pratiques les plus accréditées ». Telles sont les réflexions qu'a suggérées au sage pasteur l'article dont il se plaint. Il se fait honneur d'avoir appartenu à l'ordre des Carmes; et ceux mêmes qui sont étrangers à cet ordre ancien et célèbre partageront le jugement qu'il porte sur un écrivain téméraire.

Digitized by Google

— Les journaux d'Italie sont remplis des détails des services célébrés pour Pie VII, et des honneurs rendus à sa mémoire. Jusque dans les États protestans, on a payé un tribut d'hommages à ce vertueux Pontife. A Londres, un service a eu lieu dans la chapelle catholique de Morfields; M. l'évêque, vicaire apostolique du district, y a officié, et des personnes de distinction y ont assisté. A Genève, il y a eu également, dans l'église catholique, un service très-solennel : un catafalque avoit été élevé, avec quatre inscriptions relatives à l'autorité ou aux vertus du Pontife. L'une d'elles portoit ces paroles de l'Evangile : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* Trente-sept ecclésiastiques étoient réunis pour ce service. On s'est rendu processionnellement de la cure à l'église. L'office a commencé par les laudes, et a été terminé par les cinq absoutes. Sur l'invitation de M. le curé, trois membres du gouvernement de Genève, et des députés des autorités de Gex (France) et de Saint-Julien (Savoie), y ont assisté. La veille, et le jour même, le son des cloches avoit annoncé la cérémonie. On dit qu'un ministre s'est plaint qu'on n'avoit pas vu pareil *scandale* à Genève depuis la réformation. Nous souhaitons qu'il n'y ait jamais dans le christianisme d'autre *scandale* que des honneurs rendus à un vieillard, à un souverain, à un Pontife, et que des regrets et des hommages payés à la vertu, au courage et au malheur.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. M. le baron de Puymaurin a eu l'honneur de présenter au Roi deux médailles frappées à l'occasion de l'heureux évènement du 1er. octobre. L'une de ces médailles représente d'un côté la figure de S. M. Louis XVIII, de l'autre cette légende : GALLIÆ AMOR, LUDOVICUS DESIDERATUS, FAVENTE DEO, PRUDENTIA, VICTRICIBUS ARMIS, JURA REGUM FIRMAVIT; *Hispaniam pacavit, Ferdinandum regem restituit.* L'autre médaille a une inscription à peu près pareille, et porte la figure de Msr. le duc d'Angoulême.

— Les Enfans de France ont quitté Saint-Cloud le 14 octobre. LL. AA. RR. sont arrivées à deux heures au château des Tuileries, où elles ont repris possession de leurs appartemens.

— S. A. R. Madame, à peine arrivée des provinces méridionales, a souscrit pour plusieurs épreuves du superbe portrait en pied de son auguste mère, confié au burin de M. Roger. On remarque sur la liste des souscripteurs les noms d'un grand nombre de personnes de la plus haute distinction.

— S. A. S. Msr. le duc de Bourbon est dans un état parfaitement

Digitized by Google

satisfaisant sous tous les rapports. Quelques agitations avoient été occasionnées par le troisième pansement; elles ont cessé tout-à-fait, et Msr. est maintenant très-calme.

— M. l'abbé Regnier est nommé proviseur du collége royal d'Angers.

— M. Girard, conseiller à la cour royale d'Orléans, est nommé procureur-général près la cour royale de la Martinique.

— MM. les lieutenans-généraux vicomte Roussel d'Hurbal, vicomte Tirlet, vicomte Dode de la Brunerie, ont été nommés commandeurs de l'ordre royal de Saint-Louis.

— M. le duc de Ventadour, aide-de-camp de S. A. R. Msr. le duc d'Angoulême, est arrivé, jeudi matin, à Paris, venant du quartier-général. Msr. le duc d'Angoulême ne sera à Paris que dans les premiers jours de décembre. Deux régimens de la garde, et un régiment de voltigeurs se sont embarqués à Cadix pour revenir en France.

— Le tribunal de police correctionnelle a condamné, par défaut, les sieurs Hervieu et Edouard Alexandre, peintres, à six mois d'emprisonnement et 10,000 fr. d'amende, pour avoir eu en leur possession une presse clandestine, et à trois années d'emprisonnement et 2000 fr. d'amende, pour avoir distribué une chanson séditieuse, intitulée : *l'Ordre du Jour*.

— M. le marquis de Mataflorida, ancien ministre de S. M. C. et président de la régence qui s'étoit formée à Urgel, est parti, le 14 octobre, de la ville de Tours, où il séjournoit depuis cinq mois, pour retourner en Espagne.

— Les journaux de province ne parlent que des mouvemens d'admiration, de reconnoissance et de joie qu'a excités dans les départemens la nouvelle de la délivrance du roi d'Espagne. Partout les Français montrent ce noble orgueil que leur inspirent les succès militaires de leurs concitoyens, et font éclater ces transports d'allégresse que donne la victoire, quand elle est le présage et la garantie d'une paix durable; partout ils font retentir des cris de bonheur, et proclament, au milieu des vœux les plus ardens, le nom d'un monarque chéri, et celui du fils de son adoption, qui a si dignement répondu à sa confiance.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le roi d'Espagne, par un décret, daté de Xérès, 4 octobre, ordonne que, pendant son voyage pour se rendre dans sa capitale, il ne se présente sur son passage, à cinq lieues de la route, aucun individu qui, durant le système dit *constitutionnel*, ait été député aux cortès des deux dernières législatures. La même disposition est applicable aux ministres, conseillers d'Etat, membres du tribunal suprême de justice, commandans-généraux, chefs politiques, employés des secrétaireries d'Etat, chefs et officiers de la ci-devant milice nationale, auxquels S. M. interdit, en outre, pour toujours, l'entrée de sa capitale et de ses résidences royales, dans un rayon de quinze lieues. Il n'y a d'exception qu'en faveur de ceux qui pourront jus-

Digitized by Google

tifier que, depuis l'entrée de l'armée alliée, ils ont obtenu de la junte provisoire ou de la régence du royaume une nouvelle nomination, ou une confirmation de l'emploi qu'ils tenoient de S. M. avant le 7 mars 1820.

Le roi Ferdinand a nommé D. Victor Saez son confesseur, sans lui ôter la place de premier secrétaire d'Etat et des dépêches. D. Victor Saez, chanoine théologal de la cathédrale de Tolède, étoit confesseur de S. M. en 1820, lorsque des circonstances indépendantes de sa volonté obligèrent le roi à se séparer de son directeur.

Le maréchal de camp D. Carlos d'Aunoy, gouverneur militaire et politique de San-Lucar de Barrameda, vient d'être investi du gouvernement militaire et politique de la place de Cadix.

La population d'Espagne accourt de toutes parts, et se précipite avec des transports inouis sur le passage de ses souverains.

LL. MM. et LL. AA. sont arrivées à Séville le 5 octobre; elles y ont été accueillies au milieu des réjouissances les plus magnifiques qu'on ait jamais vues. Après avoir dételé les mules qui étoient attachées aux voitures de la famille royale, le peuple a traîné lui-même ces voitures jusqu'au palais royal. La nuit a été convertie en un jour brillant par l'illumination générale, qu'on remarquoit même dans les maisons des plus pauvres habitans. On annonce que LL. MM. attendront à Séville leur auguste cousin le Prince généralissime, et partiront avec LL. AA. R. pour Madrid.

Le duc de Guiche, premier aide-de-camp de Mgr. le duc d'Angoulême, est venu, de la part de S. A. R., complimenter l'Infante dona Maria-Francisca, à laquelle le Prince n'avoit pu rendre personnellement ses hommages.

Ceuta et Tariffa viennent d'ouvrir leurs portes pour obéir aux ordres du roi d'Espagne.

C'est Calatrava, ministre des grâces et de la justice des cortès, qui proposa à l'assemblée, le jour du bombardement, de se dissoudre, et de reconnoître dans Ferdinand un pouvoir absolu. Sa proposition fut adoptée à une majorité assez forte.

Riégo, condamné à la peine de mort, devoit subir sa sentence le 9; mais on a sursis à l'exécution, à cause des importantes révélations qu'il a faites, ou qu'il a promis de faire. Plus de trois cents personnes sont compromises, dit-on, par les déclarations qu'il a déjà données. Des noms qui ont acquis une sorte de célébrité en France vont figurer d'une manière assez éclatante dans l'instruction.

On dit que Ballesteros a été arrêté par suite des déclarations de Riégo. Dix-huit personnes des plus hautes sociétés de la ville ont reçu ordre de quitter Madrid, en vertu du décret de Xérès.

On a répandu le bruit que Quiroga a été arrêté au moment où il alloit s'embarquer, déguisé en matelot.

Depuis la délivrance du roi, les royalistes se montrent et s'organisent sur tous les points. Les provinces de Léon, des Asturies, de la Manche, de la Navarre, de l'Aragon, des Deux-Castilles et de l'Andalousie, ont déjà des armées nombreuses de volontaires. Les fonds seuls manquent.

Digitized by Google

Le général comte de Larochejaquelein a taillé en pièces les troupes constitutionnelles qui occupoient l'Estramadure. Les ennemis s'étoient rangés avec beaucoup d'ordre sur une plaine étendue, qui est voisine de Truxillo. C'est la première fois que les constitutionnels ont attendu les Français de pied ferme; ils étoient sous le commandement du général Placentia, et avoient mis toute leur confiance dans leurs cuirasses. Les lanciers français ont jeté bas leurs casques, et les ont sabrés à la tête. La déroute a été complète. L'infanterie constitutionnelle a voulu défendre quelques hautours; elle a été bientôt culbutée.

Le comte Charles O-Donnel, capitaine-général de la Vieille-Castille, est arrivé devant Ciudad-Rodrigo; il cerne la place de fort près. Le gouverneur a demandé une suspension d'armes pour attendre les ordres du roi.

Une colonne constitutionnelle de quatre à cinq cents hommes, commandée par le général ci-devant ministre San-Miguel, parcouroit l'Aragon; et, n'osant s'approcher des villes, elle ravageoit les campagnes. Elle a été atteinte, le 8 octobre, par le général Chastellux, au village de Fraella; elle a été culbutée au pas de charge et mise en pleine déroute. Tous les bagages ont été pris. Quarante hommes, dont deux généraux, sont restés sur le champ de bataille. Plus de cent vingt prisonniers sont au pouvoir des Français; parmi eux se trouve le général Evariste San-Miguel, qui a été blessé grièvement.

Un colonel français a été envoyé à Barcelonne en parlementaire. Accueilli par un lieutenant-colonel suisse, il a remis plus de deux cents lettres, que les prisonniers de Llers écrivoient à leurs camarades de Barcelonne. Les troupes de ligne demandent à grands cris qu'on se rende. Le général Curial a reçu une lettre de Rotten. Avant peu Barcelonne ouvrira ses portes.

D'après la capitulation, signée le 27 septembre, la ville de Saint-Sébastien et la citadelle de la Mota ont été livrées aux Français le 3 octobre. Le gouverneur et toute la garnison, composée de troupes de ligne et de milices, sont restés prisonniers de guerre, et ont été conduits en France. Aucun Espagnol ne pourra être poursuivi ni inquiété pour les opinions politiques qu'il aura manifestées.

Le comte Linati, Italien, qui avoit juré de mourir pour la révolution, est sorti des forts d'Urgel, demandant à capituler; il s'est dirigé sur Mont-Louis, d'où il paroit décidé à envoyer au maréchal Moncey sa soumission et celle de la garnison.

Traité des saints Mystères, où l'on résout les principales difficultés qui se rencontrent dans leur célébration; par Collet.

Nous annonçâmes, dans notre numéro 281, la huitième édition de ce *Traité*, et nous rendîmes compte du travail de l'éditeur, qui n'a rien négligé pour rendre l'ouvrage de Collet

Digitized by Google

plus exact et plus complet. Il a profité, pour cela, des *Observations* du Père Collier, Prémontré, et en a ajouté de nouvelles; il a rectifié les citations, a indiqué les sources, et a fait disparoître quelques négligences; il a même joint à l'ouvrage quelques additions, dont la plus importante est une Appendice sur la propreté des lieux saints. Il seroit inutile d'insister sur le mérite et l'utilité du travail de l'éditeur, après ce que nous avons dit dans le numéro cité; nous y avons fait sentir les améliorations faites à l'ouvrage de Collet, et on peut croire que désormais cet ouvrage ne paroîtra plus qu'avec les additions et corrections dues aux recherches, à la sagacité et à l'exactitude connues de l'éditeur.

Le même éditeur a depuis entrepris un autre travail, qui forme le complément de l'ouvrage de Collet; c'est une exposition des cérémonies de la messe basse. Les rubriques du Missel n'offrent qu'un sommaire de ces cérémonies; on a cru nécessaire d'en donner une explication plus détaillée, et de décrire la manière de s'en acquitter avec l'ordre, l'exactitude et la précision convenables. L'éditeur a profité des ouvrages de Gavanti, et autres liturgistes; de l'Instruction sur les rits sacrés, publiée en 1718, par l'ordre de Bonaventure, évêque de Montefiascone; de l'Exposition des rubriques du Missel, par Antoine Cæsaromontanus; et pour les ouvrages français, du *Manuel des cérémonies romaines*, 1717; du *Manuel à l'usage du diocèse de Toul*, 1770; et des *Cérémonies de la messe basse suivant l'usage de Paris*, 1777. L'auteur suit le prêtre dans toutes les cérémonies, décrit toutes ses actions, et fait remarquer les fautes qu'il faut éviter dans la célébration du sacrifice. Son Appendice est rédigée avec beaucoup de soin, d'ordre et de clarté

Cette Appendice, qu'on peut acheter à part ou avec l'ouvrage principal, le complète et le rendra plus utile. Des notes indiquent les divers sentimens des auteurs, et les légères différences entre le Missel romain et le rit du diocèse de Paris. Quant à ce qui concerne Collet et ses ouvrages, voyez ce que nous en avons dit numéros 281 et 893.

Cet ouvrage, avec l'Appendice, forme 2 vol. in-12; prix, 4 fr. et 6 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Méquignon junior; et à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clerc, au bureau de ce journal.

L'Appendice se vend séparément chez les mêmes libraires; prix, 1 fr. et 1 fr. 25 c. franc de port.

Digitized by Google

Sur l'*Histoire de l'Eglise dans le* 18*e*. *siècle, faisant suite à celle de Bérault-Bercastel.*

TROISIÈME ARTICLE.

Il n'est que trop clair que M. G. a pris à tâche d'exagérer les ravages du quiétisme. Il réunit des faits qui n'ont entr'eux aucune liaison, et, pour trouver Fénélon plus coupable, il va chercher dans les pays étrangers des exemples de doctrines dangereuses qu'il semble associer à la sienne. Où a-t-il pris que *les ravages de la doctrine de Molinos n'étoient que trop sensibles* en France avant 1687? Il n'y a pas de trace de ces ravages, et l'auteur ne peut pas citer un seul fait à cet égard. Il rappelle des désordres qui eurent lieu en Espagne et en Sicile, et qui sont entièrement étrangers à l'histoire du quiétisme tel qu'il parut en France. Il assimile la doctrine de Fénélon à celle *des piétistes d'Allemagne, des godwinistes d'Angleterre, et même des quakers;* rapprochement aussi ridicule qu'il est injuste, et qu'aussi bien l'auteur ne prouve nullement. On est confondu de l'assurance avec laquelle l'auteur affirme que *les quiétistes furent l'une des sectes qui contribuèrent le plus aux malheurs de la religion pendant le* 18*e*. *siècle;* mais il auroit dû sentir que nous ne sommes point obligés de le croire sur parole, et il seroit fort embarrassé de prouver l'influence du quiétisme sur la révolution. Il parle dans un endroit d'une *nombreuse et longue descendance* de différentes branches de quiétisme; mais, quand il s'agit de désigner ces branches, il est réduit à citer le luthérien Poiret, Antoinette Bourignon, Swedenborg, les martinistes, le Père Grou et la Sœur de la Nativité. En bonne

Digitized by Google

conscience quel rapport y a-t-il entre les folies de Swedenborg et des martinistes et les écrits de piété du Père Grou? et si celui-ci n'a pas toujours été assez exact sur quelques points, peut-on l'assimiler à des visionnaires insensés qui anéantissoient toute la religion?

La même exagération a dicté ce que l'auteur dit de Mme. Guyon, dont il trace un portrait affreux. Il prétend qu'elle *dépassoit Molinos*, et il suppose que les progrès de sa doctrine furent favorisés par la corruption de la cour de Louis XIV; tandis qu'il est notoire que les personnes liées avec cette dame étoient précisément les personnes les plus vertueuses, et qui faisoient profession ouverte de piété. Qu'elles se soient trompées sur la doctrine de Mme. Guyon, et qu'elles aient adopté avec trop de confiance des principes inexacts, des assertions fausses, et même des visions fort suspectes, c'est ce qui est possible; mais il y a loin de là à autoriser des désordres que rien ne prouve, et que tout au contraire démontre n'avoir pas existé. Nous pouvons être bien sûrs que M. G. n'auroit pas manqué de nous révéler ce qu'il auroit pu découvrir à cet égard, et le silence qu'il garde est une preuve que ses recherches ont été vaines.

Dans toute cette exposition du quiétisme, M. G. confond perpétuellement la doctrine de Molinos avec celle de Mme. Guyon et avec celle de Fénélon; il les regarde comme également absurdes et également dangereux. Cette prétention est d'autant plus déraisonnable que les trois espèces de quiétisme ont été soigneusement distinguées dans des ouvrages récens, M. le cardinal de Bausset a inséré dans sa dernière édition de l'*Histoire de Fénélon* un morceau assez court, mais net et précis, sur la différence des trois doctrines; on y voit en quoi consistoit le quiétisme grossier de Molinos; quant au quiétisme de Mme. Guyon, on peut

Digitized by Google

d'autant moins contester l'exposition qu'en donne l'historien, qu'elle est prise dans les écrits de Bossuet. Enfin l'illustre auteur réduit la doctrine de Fénélon à deux points qui mettent un grand intervalle entr'elle et les deux précédentes espèces de quiétisme. Comment est-il possible que M. G. n'ait pas fait la moindre mention de ces distinctions nécessaires? Quelle est la bonne foi d'un historien qui néglige de tels documens, et qui ferme sciemment les yeux pour ne pas voir ce qui contrarie ses préjugés? Croiroit-on que M. G. ne cite pas une fois la nouvelle édition des *Œuvres de Fénélon*, qui renferme tant de choses curieuses sur la controverse du quiétisme? On trouve dans le tome IV de cette édition un *Avertissement de l'éditeur* avec l'indication de tous les écrits de Fénélon, et une *Analyse raisonnée de la Controverse*. Assurément ces pièces valoient la peine d'être consultées, et un écrivain qui se vante d'avoir fait tant de recherches, et qui souhaitoit rencontrer la vérité, un écrivain qui interroge les auteurs les plus décriés, ne pouvoit se dispenser de parcourir au moins une édition faite avec tant de soin et d'exactitude, et sur des manuscrits authentiques. C'est là sans doute qu'il auroit pu mieux juger de la doctrine de Fénélon; c'est là encore qu'il auroit trouvé la différence bien établie de nouveau entre les trois espèces de quiétisme. Mais non, M. G. n'a pas daigné ouvrir ce volume, qui a paru il y a trois ans, et qui l'auroit forcé de rétracter bien des choses qu'il avance.

Il conteste, par exemple, ce fait, que dans les conférences d'Issy il ne fut d'abord question que de trente articles, et que ce fut sur la demande de Fénélon qu'on en ajouta quatre autres. Il a une longue note sur ce sujet pour contredire ce que dit Fénélon dans sa *Réponse à la Relation du Quiétisme*. L'*Avertissement de l'éditeur* dont nous venons de parler, tome IV de l'édi-

Digitized by Google

tion des *Œuvres de Fénélon*, eût épargné à M. G. sa note et son erreur; on y rapporte ce qui se passa dans les conférences d'Issy. L'éditeur avoit sous les yeux une copie des trente articles, avec ce titre : *Les XXX articles proposés d'abord par M. de Meaux*, et Fénélon ajouta de sa main sur le manuscrit : *Et auxquels on fit des additions pour me contenter*. Cette copie existe encore, et nous y avons lu les mots de Fénélon que nous venons de rapporter. Dans cette copie les articles 12, 13, 33 et 34 de la rédaction définitive manquent. On a de plus deux manuscrits originaux des articles d'Issy, tous deux avec la signature des quatre commissaires; dans les deux manuscrits, le dernier article est d'une écriture différente, et est de la main de M. de Noailles, qui l'ajouta au moment de la signature. Nous avons vu aussi ces deux manuscrits. M. G. a donc montré dans cette discussion incidente une extrême légèreté; il contredit les assertions de Fénélon en répétant qu'*aucun original n'étoit produit*, et précisément cet original existe encore, et confirme le récit de Fénélon.

Comment M. G. a-t-il pu avancer que Fénélon parloit souvent de quiétisme au duc de Bourgogne? S'il ne s'en rapporte pas à Fénélon, il pourroit au moins en croire l'austère véracité du duc de Beauvilliers, qui déclara formellement à Louis XIV que, *loin d'avoir les sentimens des quiétistes*, le duc de Bourgogne *en ignoroit même le nom* (*Histoire de Fénélon*, tome II, p. 75). Comment, à propos d'une gravure, l'auteur va-t-il nous parler de la *formidable consistance* de la nouvelle secte et de sa *belliqueuse ardeur*? Est-ce dans une histoire de l'Eglise qu'on doit trouver ces détails et ce ton? Pourquoi dissimuler que les attestations données à Mme. Guyon par Bossuet lui-même, justifioient les intentions de cette dame? Pourquoi taire aussi les vrais motifs qui empêchèrent Fénélon de refuser son appro-

Digitized by Google

bation à l'ouvrage de Bossuet? Il revient sur l'accusation d'avoir trahi le secret de la confession; nous le renvoyons sur ce point à l'*Avertissement de l'éditeur* déjà cité, *Œuvres de Fénélon*, t. IV, p. xlvj.

On ne sait que trop combien dans cette déplorable querelle les esprits s'aigrirent de la manière la plus fâcheuse. On se rappelle cette épithète de *Montan d'une nouvelle Priscille*, donnée à Fénélon dans la *Relation du Quiétisme*. M. le cardinal de Bausset s'étoit affligé d'un trait si injurieux; mais M. G. ne se pique pas de tant de modération, et il va jusqu'à dire qu'*on sera même édifié de la discrétion de Bossuet* dans cette circonstance. Et là-dessus le voilà qui cherche dans les Pères des traits de vivacité, et qui fait une digression sur saint Jérôme et saint Bernard. Nous ne le suivrons point dans cette excursion; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que M. G. avoit pris d'avance son parti d'approuver tout ce qu'il y a de plus odieux contre Fénélon. Qui n'a gémi des emportemens de l'abbé Bossuet, et surtout de cette lettre où il parle de Fénélon comme d'une *bête féroce qu'il faut poursuivre pour l'honneur de l'épiscopat*? Eh bien! M. G. excuse encore cette révoltante comparaison, et il juge ailleurs que l'abbé Bossuet *restoit dans les bornes d'un zèle selon l'esprit de Dieu;* ce qui pourra paroître fort ridicule à ceux qui ont lu la correspondance de cet abbé, et qui savent quelle étoit son animosité contre Fénélon, et avec quelle violence il s'exprime en toute rencontre. Tous les lecteurs impartiaux ont souscrit au jugement que M. de Bausset a porté de ce neveu de Bossuet, jugement qui eût pu être plus sévère, si l'historien n'eût pas cru devoir des égards au nom de Bossuet, et au caractère dont le neveu fut par la suite revêtu.

Après ces tristes preuves d'une partialité persévérante, il seroit assez inutile de discuter les accusa-

Digitized by Google

tions de M. G. contre Fénélon. On peut dire, et un ami de M. G. l'a reconnu, que tout le volume est dirigé contre lui. Les actions et les intentions de l'archevêque sont également dénaturées, ou présentées sous un jour défavorable. *Sans chercher à savoir*, dit l'historien, *quel fut le véritable motif qui décida Fénélon à se demettre de l'abbaye de Saint-Valery.....* Comme si l'on pouvoit douter que ce motif fut aussi pur qu'honorable. Quant à la soumission de Fénélon, M. G. n'a pas été touché de cet acte édifiant et honorable, et il reproduit avec complaisance toutes les chicanes des ennemis de Fénélon sur sa démarche. Enfin il adopte les critiques les plus outrées qu'on ait faites du Télémaque, et ne craint pas de présenter Fénélon comme un sujet *infidèle*, à cause de sa correspondance avec le duc de Bourgogne. Il y a tant d'absurdité dans une pareille accusation, qu'elle suffiroit pour décréditer cette histoire. Nous examinerons pourtant encore dans un dernier article la partie de l'ouvrage qui est étrangère au quiétisme.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. S. S. le Pape Léon XII a conféré plusieurs charges. Elle a nommé secrétaire d'Etat M. le cardinal della Somaglia, continué M. le cardinal Galleffi dans la place de secrétaire des mémoriaux, et donné celle de prodataire, qui étoit vacante, à M. le cardinal Severoli. Mgrs. Gazzoli, Martani et Barbaroux sont camériers secrets, et Mgrs. Fausti, de Giovanni et Conti sont chapelains. Le comte Malatesta, les marquis Ciccalotti et Lepri sont camériers secrets surnuméraires laïcs.

— On a chanté, dans toutes les églises de la capitale, le *Te Deum* pour l'élection de Léon XII, et on a récité pendant trois jours, à la messe, la collecte *Pro gratiarum actione*. M. della Porta, pro-vicaire de S. S., a annoncé que le jour du couronnement du saint Père quiconque s'étant confessé et ayant communié assisteroit à la cérémonie à Saint-Pierre, ou

Digitized by Google

recevroit la bénédiction que le Pape doit donner de la grande galerie, ou visiteroit le même jour cette basilique, et prieroit pour l'exaltation de la sainte Église et pour la paix entre les princes chrétiens et l'extirpation des hérésies, gagneroit l'indulgence plénière.

— A l'occasion du couronnement du nouveau Pontife, M. Filonardi, archevêque d'Athènes et aumônier de S. S., a distribué, le samedi 4, des aumônes dans la cour du Vatican. Chaque pauvre a reçu un *paolo* par tête.

Paris. Le lundi 20, il y a eu une assemblée de charité à l'infirmerie de Marie-Thérèse. Un grand nombre de personnes de distinction et de dames pieuses s'y étoient rendues, et ont visité d'abord un établissement qui répond mieux de jour en jour à son objet, et offre une retraite précieuse à la vieillesse, aux infirmités et au malheur. A deux heures, Madame et Mme. la duchesse de Berri sont arrivées, et ont été reçues avec les honneurs convenables. M. l'abbé de Bonnecie a prêché sur la charité chrétienne, et a payé un juste tribut d'éloges à des Princesses qui savent si bien pratiquer cette noble et touchante vertu. L'orateur a rattaché à son sujet un hommage au pacificateur de l'Espagne, et a aussi adressé un compliment flatteur au ministre qui a célébré autrefois le génie du christianisme, et qui a pris tant de part à l'établissement de l'infirmerie. Après le discours, M. l'archevêque de Paris a donné le salut, qui a été suivi de la quête par Mmes. les comtesses de Gontaut et de Castellane. LL. AA. RR. ont joint leurs libéralités aux dons de la piété. M. le nonce, M. l'évêque d'Hermopolis, beaucoup d'hommes en place, et surtout beaucoup de dames de la classe la plus élevée, remplissoient la chapelle, et témoignoient l'intérêt qu'inspire un établissement aussi utile pour les malheureux qu'honorable pour le zèle qui l'a créé et qui le soutient.

— Le dimanche 12 octobre, après la grand'messe, il a été chanté, dans toutes les paroisses de la capitale, un *Te Deum* solennel à l'occasion de l'élection du souverain Pontife. Le dimanche précédent, 5 octobre, le même cantique d'actions de grâces avoit été chanté avec pompe dans l'église Notre-Dame, après les vêpres, M. l'archevêque officiant. M. le nonce, et les évêques qui se trouvent à Paris, y avoient été invités par le prélat, et y assistoient. La veille, jour où l'on avoit eu la première nouvelle de l'élection, M. l'archevêque

Digitized by Google

avoit immédiatement récité le *Te Deum* avec tous les ecclésiastiques de la retraite, et avoit terminé par là les exercices.

— La visite pastorale s'ouvrira, le jour de la Toussaint, dans les paroisses du septième arrondissement. Il y a eu, à cet effet, l'oraison des Quarante-Heures à Notre-Dame, les trois jours à partir du dimanche 19, et, dans les autres églises, à partir du dimanche 26. M. l'archevêque ordonne que l'on se conforme au Mandement de M. le cardinal de Périgord, du 9 octobre 1821. Nous citerons, dans le numéro prochain, quelque chose du Mandement de M. l'archevêque.

— Le lundi 20, il a été célébré, dans l'église métropolitaine, le service annuel fondé par M. le cardinal de Périgord. M. l'archevêque y assistoit. M. l'abbé Jalabert a célébré la messe.

— Les évêques se sont empressés d'ordonner des prières à l'occasion des heureux événemens qui viennent d'affermir la cause de la religion et de la légitimité. M. l'évêque d'Orléans, dans son Mandement du 13 octobre, se livre à des considérations générales sur les terribles leçons que la Providence a données depuis trente ans aux rois et aux peuples, et sur les fruits que nous en devons retirer :

« Chrétiens, ces évènemens se sont passés sous vos yeux : qui donc oseroit dire que ces temps, encore si près de nous, ne furent pas ceux de la colère du ciel? Oui, Dieu étendit son bras puissant sur la terre; dans son juste courroux il frappa les nations, et il les foula sous le pressoir de sa colère : *Vindictam in nationibus, increpationes in populis;* les princes descendirent de leur trône pour être chargés de fers : *Reges eorum in compedibus;* le sang du meilleur des Rois, d'une Reine adorée, fut versé sur un échafaud; un jeune Roi tomba dans l'abîme; et la plus innocente fille des Rois fut condamnée à pleurer dans de sombres cachots les calamités de sa famille, comme la femme la plus pauvre du royaume de son père : *Nobiles eorum in manicis ferreis.* Le sang des plus fidèles serviteurs du Roi, des pontifes, des prêtres de Dieu, coula dans toute la France; et ceux qui échappèrent au fer du bourreau, à l'incendie de leurs maisons, furent porter la douleur et la crainte chez toutes les nations de la terre, qui furent effrayées de la vengeance du ciel, dont les terribles jugemens furent gravés de la main du Tout-Puissant avec le poinçon de fer, pour l'éternel souvenir de sa redoutable justice : *Ut faciant in eis judicium conscriptum.*

» La France l'avoit justement méritée cette correction terrible, N. T. C. F. Un peuple qui rejette Jésus-Christ, qui lui dispute sa divinité, sa mission sur la terre, qui préfère à sa parole sainte et à la vérité de son Evangile des délires impies des novateurs et les blas-

Digitized by Google

phèmes de ces écrivains dont les travaux littéraires, les études, les enseignemens avoient pour dessein d'effacer le nom du Christ, Fils du Dieu vivant, de le faire oublier, et d'en faire un opprobre, devoit s'attendre que Dieu lui-même vengeroit son Fils, les puniroit de si révoltans outrages : et n'étoit-il pas notoire à tout l'univers que dans notre France tous les moyens d'instruction étoient tachés du signe de l'impiété! Les ouvrages des savans, qui ne portoient pas ce caractère impie, cette marque du blasphème, étoient attaqués, condamnés et dévoués au mépris par cette confédération sacrilége; et on peut dire, depuis plus d'un demi-siècle, que notre science et tous nos livres en furent souillés : *Et non poterat Dominus ultrà portare propter malitiam studiorum et propter abominationes* ».

M. l'évêque s'étend ensuite en particulier sur les glorieux évènemens de la dernière campagne, et sur la sagesse et la valeur qui les ont préparés et exécutés, et il paie un tribut d'hommages au Prince généreux qui a si dignement rempli une mission importante et difficile. M. l'évêque de Meaux mêle, dans son Mandement, l'heureuse élection d'un vertueux Pontife avec la conclusion des affaires d'Espagne, et la coïncidence de ces deux faits est en effet une chose bien remarquable. Dans le même moment presque, l'Eglise acquéroit un chef, et une grande monarchie recouvroit son roi, et les canons d'allégresse rétentissoient à la fois à Rome et à Cadix. M. l'évêque de Meaux montre l'action de la Providence dans ce double évènement; il admire aussi le courage et la magnanimité du libérateur de l'Espagne, et il finit en ces termes:

« Mais surtout, N. T. C. F., n'oublions pas la main dont nous tenons de si grands bienfaits; que nos prières montent en actions de grâces jusqu'au trône de l'Eternel, pour le remercier de ses dons, pour reconnoître la protection signalée qu'il vient de donner à nos armes, et au chef qui conduit nos guerriers. Il l'avoit chargé comme un autre Cyrus de venger la cause de son peuple. C'est lui qui veille sur ses jours; il marche à la tête de ses armées, il préside à ses combats, il assure ses triomphes. Nous admirons sans doute, et l'Europe entière admire avec nous la valeur et le courage de nos soldats; mais que pourroient-ils contre la main toute-puissante de celui qui s'appelle *le Dieu des armées?* La guerre a ses hasards, à Dieu seul il appartient de faire pencher la balance, de les fixer; il donne la victoire, comme il lui défend de se ranger sous les drapeaux de celui qu'il repousse; le plus illustre des Machabées, long-temps victorieux, tombe enfin, lorsque le Seigneur le veut, sous les coups d'un ennemi toujours vaincu, et se voit arracher avec la vie le fruit de ses triomphes ».

M. l'évêque de Soissons célèbre aussi, dans son Mandement

Digitized by Google

du 15 octobre, les faits étonnans dont nous venons d'être témoins; ses réflexions paroîtront sans doute aussi solides qu'elles sont exprimées avec goût :

« Les vœux de la piété et de la fidélité ont été exaucés, nos très-chers frères. Ce n'est pas en vain que tant d'ames pures et ferventes, touchées des calamités sans nombre qui désoloient l'Espagne, depuis que son roi gémissoit sous la plus dure captivité, ont invoqué le ciel pour l'heureux succès de nos armes. La cause de la religion et de la monarchie a triomphé : Ferdinand VII est rentré dans la plénitude de ses droits. Il a recouvré cette autorité tutélaire dont il n'avoit jamais usé que pour le bien de son peuple, et c'est notre auguste monarque qui, aidé de la protection du ciel, a accompli, avec sa vaillante armée, cette œuvre magnanime, et soumis les rebelles qui avoient usurpé le pouvoir souverain. Louis XIV avoit placé sur le trône d'Espagne Philippe V, son petit-fils. La Providence a réservé à Louis XVIII la gloire de rétablir sur ce trône ébranlé par les factions le petit-fils de Philippe V, et de renouveler ainsi l'œuvre de son auguste aïeul. Rendons grâces à Dieu, N. T. C. F., pour le bienfait ineffable qu'il a daigné accorder, non-seulement à l'Espagne, mais à la France, à l'Europe, au monde entier; car la guerre qui vient de se terminer si glorieusement, a détruit, dans le dernier asile où elle s'étoit retranchée, et où elle se vantoit d'être inexpugnable, une révolution ennemie de Dieu et des rois, qui, après avoir rempli le monde de sang et de ruines, levoit encore contre le ciel sa tête altière, et menaçoit de nouveau tous les trônes. Elle n'a pu résister à un fils de saint Louis, digne par sa piété et sa valeur, de combattre pour une si belle cause, et qui avoit mis dans le Seigneur toute son espérance ».

— Les Carmélites de Sens, seules religieuses qui se trouvent aujourd'hui dans le diocèse, avoient été, comme toutes les autres, chassées de leur monastère; la maison avoit été vendue, et ces pieuses filles vivoient, dans une maison particulière, du fruit de leur travail et des secours de quelques personnes généreuses. Depuis la restauration, elles conçurent de plus vifs désirs de rentrer dans leur couvent, et, grâces aux offrandes de la piété, elles sont venues à bout d'acquérir une portion de ce couvent. Elles y ont fait sur-le-champ les dispositions convenables pour l'établissement d'une communauté. Il leur manquoit la décoration de l'autel et tout ce qui est nécessaire dans une église, et leurs ressources épuisées leur faisoient craindre de ne pouvoir orner le lieu saint comme le souhaitoit leur piété : un vertueux laïc de la capitale, touché de leur situation, entreprit de seconder le zèle de ces pauvres filles pour la décoration de leur chapelle; il intéressa

Digitized by Google

en leur faveur de bonnes ames, et parvint à recueillir de quoi garnir l'autel et meubler la sacristie. Il leur envoya le fruit de ses démarches, et les bonnes Carmélites ne furent pas peu surprises en recevant cette nouvelle preuve de la bonté de la Providence. Le 29 septembre dernier fut le jour fixé pour la translation des religieuses dans leur couvent. Elles communièrent ce jour-là en grand costume à leur messe de communauté, à six heures du matin. A dix heures, le bourdon de la métropole et toutes les cloches de la ville annoncèrent le départ du clergé, qui alloit chercher les Carmélites dans leur retraite pour les conduire processionnellement dans leur monastère. La foule étoit très-grande dans les rues, et ces vertueuses filles n'ont reçu que des témoignages d'intérêt et de respect. Non-seulement les pieux fidèles, mais tout le peuple étoit ému du recueillement de ces filles vénérables, qui ont tout sacrifié pour Dieu, et qui paroissoient pour la dernière fois au milieu du monde et alloient entrer dans leur dernier asile. On se rappeloit les services qu'elles avoient rendus pour l'instruction de la jeunesse, et on étoit touché de leur dévoûment. L'église et le couvent furent bénis, et M. l'abbé Petitier, grand-vicaire du diocèse, prononça un discours qui fut suivi de l'adoration de la croix. M. l'abbé de Vaudripont, grand-vicaire, célébra la messe sur l'autel, décoré des dons recueillis par le pieux laïc dont nous avons parlé. A cinq heures du soir, le clergé de la métropole revint chanter un salut, suivi du *Te Deum*. Le lendemain, à dix heures, on célébra une messe solennelle d'actions de grâces. Pendant ces deux jours, le public fut admis à visiter le couvent, et deux dames distinguées de la ville firent la quête, dont le résultat a prouvé encore l'intérêt général qu'inspirent les filles de sainte Thérèse.

—Une nouvelle guérison, obtenue en Irlande par les prières du prince de Hohenlohe, a eu un éclat extraordinaire, et a été recomue et publiée par l'autorité ecclésiastique. M. Daniel Murray, archevêque catholique de Dublin, a donné, sur cette guérison, une Lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse. Cette Lettre pastorale, qui est datée du 15 août dernier, est suivie de pièces justificatives et de témoignages. Le tout forme 32 pages in-8°. La personne guérie est Marie Stuart, religieuse du couvent de Saint-Joseph, à Dublin. Elle étoit malade depuis plus de quatre ans, avoit des

Digitized by Google

attaques de paralysie, et étoit au lit depuis plusieurs mois, sans pouvoir remuer ni parler. On écrivit pour elle au prince de Hohenlohe, qui assigna le 1er. août pour prier en sa faveur. Ce jour-là, M. Jean Meagher, chapelain du couvent, dit la messe dans la chambre de la religieuse, et lui administra le sacrement de la communion en viatique. Peu après la messe, la religieuse recouvra le mouvement et la parole, et s'écria : *Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu des armées*. Elle se leva sans aide, se mit à genoux, et se rendit ensuite à la chapelle pour remercier Dieu. M. l'archevêque de Dublin, instruit de cet évènement, se rendit au couvent et interrogea la Sœur, qui fit tout le détail de sa maladie; les religieuses, qui l'avoient long-temps assistée, confirmèrent son récit. Le prélat ne crut point devoir se presser pour publier un fait si étonnant; il retourna au couvent au bout de quelques jours, soumit toutes les circonstances de la guérison à un nouvel examen, recueillit toutes les informations, en conféra avec son clergé, et ayant trouvé toutes les dépositions unanimes, déclara la guérison surnaturelle. A la suite de la lettre sont cinq certificats de médecins, qui attestent l'état déplorable où Marie Stuart étoit réduite avant le 1er. août; la déposition de Marie Stuart elle-même sur sa maladie et sur sa guérison; la déposition de sa sœur, Anne Stuart, religieuse dans le même couvent de Ranelagh; les dépositions de trois autres religieuses, Catherine Hosey, Marguerite Dillon et Marguerite Lynch; et enfin, les dépositions de deux ecclésiastiques, Jean Meagher, chapelain du couvent; et Charles Stuart, frère de la malade. Toutes ces dépositions ont été faites sous serment, en présence du magistrat, et sont aussi revêtues de sa signature. Elles s'accordent toutes à présenter l'état de la malade comme désespéré, et sa guérison comme subite. C'est d'après tous ces témoignages que le prélat n'a pas hésité à proclamer la guérison comme surnaturelle. Il fait à ce sujet des réflexions propres à faire impression sur les esprits. Nous ne devons pas cependant nous attendre, dit-il, que ce trait éclatant de la bonté divine, quoique environné de tant de preuves, triomphe de tous les préjugés; mais il servira du moins à consoler les fidèles, à ranimer la foi de plusieurs, et il touchera peut-être quelques-uns de ces hommes de bonne foi qui voudront l'examiner avec l'attention et la maturité que le sujet mérite.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. M. le baron de Damas, lieutenant-général, est nommé ministre secrétaire d'État au département de la guerre, en remplacement de M. le maréchal duc de Bellune, nommé à l'ambassade de Vienne, vacante par la démission de M. le marquis de Caraman.

— M. de Perceval, intendant-général de l'administration de la guerre, a donné sa démission.

— Le conseil-général de Paris a arrêté, il y a peu de jours, sur la proposition de M. le comte de Chabrol, préfet de la Seine, que S. M. seroit suppliée de permettre à la ville de Paris d'offrir une fête à S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême et à l'armée d'Espagne. Le Roi a accueilli avec beaucoup de bienveillance et avec beaucoup de satisfaction les vœux du conseil-général.

— La santé de S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon s'affermit de jour en jour.

— A peine l'heureuse nouvelle de la délivrance de la famille royale a-t-elle été connue à Valençay, que M. le prince de Talleyrand est parti pour venir se mêler aux joies royales, Il a été admis à complimenter S. M. sur ce grand évènement.

— Une ordonnance du Roi vient de supprimer la place de lieutenant extraordinaire de police à Bordeaux, qui avoit été créée il y a environ huit mois.

— S. M. a autorisé M. Duchée d'Arcamont à accepter et à porter la décoration de première classe de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand d'Espagne.

— M. le maréchal de camp Dumoulin, commandant la 1re. subdivision de la 9e. division militaire, est nommé au commandement de la 1re. subdivision de la 5e. division, à Strasbourg.

— M. de Châteaubriand vient de recevoir du roi de Portugal l'ordre du Christ.

— Ce n'est point l'édition entière de Diderot qui a été saisie, comme on l'avoit annoncé, mais seulement un volume des *Mémoires sur la vie de Diderot*, par feu M. Naigeon.

— A dater du 1er. janvier prochain, la malle-poste de Paris arrivera tous les jours à Toulouse.

— Quelques autres détails nous sont parvenus sur le voyage de S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême. Cette pieuse Princesse s'échappa de Nantes pour aller accomplir un vœu à Sainte-Anne-d'Auray. De là elle se rendit à la Chartreuse, où elle posa la première pierre du monument que les députés de la Bretagne font élever à la mémoire des victimes de Quiberon. Elle se fit ensuite conduire au *Champ des Martyrs;* et la voiture n'ayant pu parvenir jusque là, elle y alla à pied, et fit une prière fervente sur le tombeau de ces héros de la fidélité.

Digitized by Google

— Le tribunal de commerce de Provins avoit demandé à M. le garde des sceaux l'autorisation de contribuer à l'érection du monument de l'Etoile. M. de Peyronnet l'a refusée, au nom du gouvernement, et a répondu que le soin de perpétuer le souvenir des grandes actions de nos soldats et de leur illustre général étoit une dette de l'Etat, que les particuliers ne devoient acquitter par aucun sacrifice extraordinaire.

— D'après une ordonnance royale, on exécute dans ce moment des travaux importans sur l'Escaut, à la hauteur du hameau de Rodignies, entre Mortagnes et le Château-l'Abbaye. Environ quatre cents ouvriers sont occupés à y jeter les fondemens d'une écluse et d'un réservoir qui doivent amener de grandes améliorations dans la navigation de ces contrées.

— Les cantons suisses prennent des mesures pour réprimer les abus de la liberté de la presse. Ils renvoient tous les étrangers suspects, et viennent de déclarer que désormais la résidence sur le territoire suisse ne sera accordée par les autorités locales qu'après enquête sur les opinions politiques.

— Le grand-conseil de Genève vient de rendre, à la majorité des deux tiers des voix, une loi suspensive de la liberté de la presse, pour le terme d'un an. Tous les écrits, quelque sujet qu'ils traitent, seront soumis à une censure préalable.

— Un emprunt de 1,200,000 liv. sterl. vient d'être conclu par le gouvernement portugais avec le maison B. A. Goldsmith et comp.e de Londres. On assure qu'il a été adjugé au taux élevé de 87 fr.

— Des lettres arrivées des Iles-sous-le-Vent annoncent qu'une insurrection avoit éclaté parmi les nègres de Démérary. Les insurgés étoient au nombre de cinq mille. Dans une escarmouche qui avoit eu lieu entre une partie des nègres et un régiment, les premiers avoient perdu trois cents hommes.

— On mande de la Havane, à la date du 18 août, qu'on y a découvert une conspiration qui avoit pour but de proclamer une république. Les conjurés devoient massacrer tous les Européens étrangers à leur complot, et piller les principales maisons de commerce. Cinq mille proclamations révolutionnaires étoient déjà imprimées. C'est un nègre, ouvrier de l'imprimerie, qui a donné l'avis de cette horrible trame.

— L'empereur du Brésil a adressé une proclamation énergique à ses sujets; il les avertit de se garder des idées démocratiques, et leur déclare qu'il est bien décidé à maintenir par la force ses droits et ses attributions contre toute tentative révolutionnaire.

— Des nouvelles de Para annoncent que cette province s'est déclarée indépendante du gouvernement portugais, et qu'elle s'est réunie à l'empire du Brésil.

— On écrit de Callao, que le général colombien Sucre est parvenu à se faire nommer capitaine-général des forces du Pérou par

Digitized by Google

le congrès, et que, quelques jours après, il s'est débarrassé de cette assemblée.

— Un terrible fléau a récemment frappé la Crimée. Une nuée de sauterelles s'est abattue sur les plaines, a couvert les lacs, les étangs, les rivières et jusqu'aux puits : tout auroit été perdu, si les habitans ne se fussent hâtés de détruire par le feu ces redoutables insectes.

— Des lettres de Trieste annoncent que l'île importante de Mitylène, de près de quatre-vingts mille habitans, s'est insurgée, que les Turcs ont été renfermés dans le château, et qu'un gouvernement provisoire a été institué.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le roi d'Espagne a rendu, le 6 de ce mois, à Lebrija, un décret d'après lequel les tribunaux, les juntes, et tous les corps de l'Etat, doivent implorer la clémence du Tout-Puissant en faveur de la nation, tandis que les archevêques, les évêques, et tous ceux qui exercent la juridiction ecclésiastique, prépareront des missions qui s'attacheront à détruire les doctrines erronées, pernicieuses et hérétiques, et renfermeront dans les monastères de la plus stricte observance les ecclésiastiques qui ont été les agens d'une faction impie.

S. M. C. a envoyé les colliers de l'ordre de la Toison-d'Or à S. A. le prince de Carignan et à M. le comte Guilleminot, chef de l'état-major-général de l'armée française.

La ville de Séville a fait frapper une médaille d'or, et trois de métal de différentes grandeurs, ayant toutes au revers le buste du roi, avec cette légende autour : *Séville, pour son roi et seigneur, don Ferdinand VII.* De l'autre côté on lit ces paroles : *Rendu à la plénitude de sa souveraineté, l'an* 1823.

Mgr. le duc d'Angoulême a passé à Séville, en transportant le quartier-général à Carmona. Il a été reçu avec enthousiasme. Sa seconde entrevue avec le roi a été on ne peut plus touchante. Les princes et princesses ont exprimé leur reconnoissance avec une grace et vivacité que les paroles ne peuvent rendre.

On croit que Mgr. le duc d'Angoulême, ne voulant rien dérober des hommages rendus par les habitans de la ville de Madrid à leur roi, n'entrera pas dans la capitale en même temps que S. M. Ferdinand.

S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a nommé grand'croix de la Légion-d'Honneur M. le lieutenant-général comte Guilleminot; grands-officiers, MM. le baron d'Albignac, le vicomte Toussaint, le prince de Carignan, maréchaux de camp; commandeurs, M. le baron Goujon, maréchal de camp; le baron de Faraincourt, colonel du 34e. de ligne; le baron Jamin, maréchal de camp; de La Porte, colonel d'artillerie de la garde; le comte d'Arbaud-Jouques, maréchal de camp.

S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a élevé au grade de maréchal

Digitized by Google

de camp M. le baron Maurin, colonel du 36e. régiment de ligne, MM. les chefs de bataillon Maurin et Laboulaye avoient été nommés lieutenans-colonels après la brillante affaire du Trocadéro.

M. le duc de Dino a été nommé lieutenant-général; M. le maréchal de camp comte de Larochejaquelin le remplace dans le commandement de la brigade des cuirassiers de la garde royale.

Le gouverneur et les notables de la ville de Los-Infantès ont offert à M. le colonel des cuirassiers de Berri, marquis de Rochedragon, un riche sabre, avec cette honorable inscription : *La ville et la noblesse d'Infantès, au libérateur de son district, le* 19 *août* 1823. S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a témoigné sa satisfaction à ce régiment pour sa belle conduite dans les journées des 18 et 22 août, en élevant M. le marquis de Rochedragon au grade de maréchal de camp, le chef d'escadron de Morelle au grade de lieutenant-colonel, le capitaine Bourlier au grade de chef d'escadron, et en faisant d'autres promotions, et distribuant diverses décorations parmi les officiers et les soldats.

Les révélations de Riégo occupent toujours l'attention publique : certaines maisons ont été désignées, dit-on, comme renfermant des documens précieux qui *éclaireront plus d'un gouvernement* sur les intelligences pratiquées entre les révolutionnaires de divers pays.

La rumeur publique avoit dénaturé les dispositions du roi Ferdinand envers Ballesteros, et tout ce qu'on avoit dit sur Morillo est dénué de fondement. Ce dernier est confirmé dans le commandement qui lui avoit été confié par la régence; et Ballesteros a été envoyé à Grenade, où il attendra les ordres de S. M.

On dit que le duc del Parque, le prince d'Anglona, le comte d'Onate, le marquis d'Alcanites et le duc d'Abrantès, seront bannis du royaume.

Les amis du désordre avoient pu concevoir quelques espérances d'après les dernières nouvelles de Cordoue : l'armée de Ballesteros sembloit vouloir se précipiter de nouveau dans la révolte. Mais on vient d'apprendre que les tentatives des mutins avoient été inutiles, et que l'ordre de licencier ces troupes s'exécutoit sans aucune opposition.

Barbès, dit *le Curé*, qui pendant la dernière guerre étoit aide-de-camp de Mina, et son bras droit, avoit tenté d'exciter une guerre de partisans en Aragon. Il avoit réuni assez de gens sans aveu et de voleurs pour gêner les opérations du siége de Lérida. M. le comte de Chastellux l'a, par une manœuvre très-adroite, surpris et fait prisonnier, au village de Mansareda.

Le brigadier Coll, royaliste espagnol, connu sous le nom de Mosen-Anton, a succombé, le 6 octobre, à la blessure qu'il reçut, il y a quatre mois, devant la place d'Holstalrich.

Toutes les villes de Catalogne qui tiennent encore ont déclaré qu'elles ouvriront leurs portes dès qu'elles en recevront l'ordre du roi d'Espagne. Rotten lui-même a promis de se rendre aussisôt que la volonté de S. M. lui seroit connue.

Digitized by Google

Sermons, Panégyriques et Discours divers; par M. l'abbé de Bonnevie (1).

L'éloquence de la chaire, quoiqu'elle se soit ressentie du coup porté aux différentes parties des sciences ecclésiastiques, peut cependant se féliciter dans ces derniers temps de noms honorables et de productions dignes d'estime. Sans parler ici de deux prélats qui se sont illustrés par leurs talens oratoires, quoique dans des genres différens, il est dans le second ordre plusieurs prédicateurs modernes dont la carrière a été marquée par des succès non équivoques. L'abbé de Beauvais, évêque de Senez, et le Père Lenfant, dont les Sermons n'ont été publiés que depuis la révolution, et que l'on peut ranger par conséquent dans la classe des orateurs les plus récens, se recommandent chacun par des qualités propres; nous avons rendu compte, il y a peu de temps, des Sermons du Père Lenfant. Quant à ceux de l'abbé de Beauvais (2), dont nous n'avons pas eu occasion de parler avec le même détail, ils ont été appréciés, il y a quelques années, par un juge très-compétent. Dans un journal qui précéda celui-ci, M. de B. analysa, avec autant de justesse que de goût, le genre de composition de l'abbé de Beauvais, et lui assigna sa place dans le rang des orateurs sacrés. Nous renvoyons à ce morceau (*Mélanges de Philosophie*, t. Ier., p. 529), où on trouvera aussi des considérations fort remarquables sur l'art en lui-même et sur l'état où l'a réduit la révolution.

(1) 4 petits vol. in-12; prix, 15 fr. et 18 fr. franc de port. A Paris, chez Audin; et à la librairie ecclésiastique d'Ad. Le Clerc, au bureau de ce journal.

(2) Les Sermons de M. de Beauvais, évêque de Senez, forment 4 vol. in-12 prix, 10 fr. et 14 fr. franc de port; à la même adresse.

Digitized by Google

Outre les deux prédicateurs que nous venons de nommer, la chaire en a compté dans les derniers temps plusieurs autres qui ont joui d'une réputation méritée; l'abbé de La Fage, qui a été enlevé, il y a peu d'années, et qui avoit exercé, pendant cinquante ans, le ministère de la parole à la ville et à la cour; l'abbé Le Gris-Duval (1), qui joignoit une piété si vraie et une charité si tendre à une élocution douce et facile; l'abbé Richard (2), prédicateur solide, dont le talent et les œuvres ont été appréciés dans ce journal; l'abbé Gérard (3), dont on a publié quelques Sermons; l'abbé Reyre, qui s'est aussi exercé dans ce genre, et d'autres encore dont nous avons successivement annoncé les Discours, soit qu'ils se soient bornés au genre plus familier et non moins utile des prônes, soit qu'ils aient donné des sermons proprement dits. Nous n'avons point fait entrer dans cette liste les prédicateurs vivans, qui nous fourniroient aussi des noms plus ou moins remarquables. Malgré les pertes qu'a faites parmi nous l'art oratoire, il nous reste encore des ecclésiastiques distingués en ce genre par leur talent, et qui, soit à Paris, soit dans les provinces, exercent ce ministère avec succès, et secondent le zèle des pasteurs pour l'instruction des peuples; et ici chacun se rappelle M. l'abbé de Mac'Carthy, M. l'abbé Rauzan, et plusieurs autres qui ne sont pas moins estimés comme orateurs que recommandables par leurs vertus et leur piété comme ecclésiastiques; mais nous nous hâtons d'arriver aux Discours qui font proprement le sujet de cet article.

M. l'abbé de Bonnevie paroît avoir commencé avant la révolution à cultiver l'art oratoire. Il prononça à

(1) 2 vol. in-12; prix, 6 fr. et 8 fr. franc de port.
(2) 4 vol. in-12; prix, 14 fr. et 18 fr. franc de port.
(3) 4 vol. in-12; prix, 9 fr. et 13 fr. franc de port.
Tous ces ouvrages se trouvent au bureau de ce journal.

Digitized by Google

Mézières, en 1790, un Eloge de Bayard, et ce discours religieux et historique annonçoit déjà le genre particulier de l'auteur. M. de Bonnevie partagea l'exil du clergé fidèle, et passa en Allemagne les années les plus fâcheuses de la révolution. De retour en France, il rentra dans la carrière où il n'avoit fait que paroître, donna plusieurs discours de circonstance, et remplit même des stations entières. Il prononça l'Eloge funèbre du cardinal Borgia, mort à Lyon en 1804. Depuis la restauration surtout, M. de Bonnevie a paru souvent dans les chaires, principalement dans les grandes villes du Midi. En 1814, il fit, à Lyon, une Oraison funèbre de Louis XVI et de sa famille, et fut chargé aussi de payer un tribut à la mémoire des victimes du siége de Lyon, dans un service qui eut lieu à cet effet en la même ville. On raconte que, lorsque Buonaparte revint, en 1815, il demanda, en passant par Lyon, où étoit l'abbé de Bonnevie, et s'il prêchoit *toujours contre le tyran*. Un homme si violent ne se fût peut-être pas borné à cette plaisanterie; mais le prédicateur se trouvoit heureusement loin de Lyon, et, pendant les cent jours, il passa en Espagne, d'où il ne revint qu'après le second retour du Roi. Depuis, M. l'abbé de Bonnevie a annoncé la parole sainte à Paris, à Lyon, à Toulouse, à Marseille, et l'on dit qu'il doit prêcher le Carême prochain dans une des principales paroisses de la capitale.

Le caractère de composition de cet orateur est assez connu, et ses prédications ont eu assez d'éclat pour que nous soyons dispensé d'entrer à cet égard dans un long examen. Les feuilles quotidiennes ont annoncé ses Sermons de la manière la plus flatteuse, et ont payé à son talent un tribut d'estime. Ce qu'on attend peut-être de nous, et ce qui en effet peut donner au lecteur une idée plus juste du style et de la manière de M. de Bonnevie, c'est de citer plusieurs pas-

Digitized by Google

sages. Nous nous bornerons aujourd'hui à deux citations, parmi beaucoup d'autres qui s'offrent à nous. La première est dans le Sermon sur le Ciel, et la seconde dans celui sur la Confession :

« Sur la terre, il est vrai, tout, jusqu'au silence même, chante Dieu : sa majesté est empreinte dans la hauteur des forêts, sa fécondité dans le cours inépuisable des fleuves, sa puissance dans le tonnerre que répètent les monts, sa bonté dans la rosée des campagnes, sa sévérité dans les fléaux qui nous désolent, son immensité dans la vaste étendue du firmament : au ciel, tout est en Dieu, et Dieu est en tout ; son intelligence dans les esprits qui forment sa cour et exécutent ses ordres, sa prescience dans les prophètes, sa force dans les martyrs, son pouvoir dans les apôtres, sa sagesse dans les docteurs, sa pureté dans les vierges, sa sainteté dans tous les élus, tout est à tous : au ciel, les vertus ne coûtent plus d'efforts ; le juste n'a plus besoin d'humilité, il n'y a point d'amour propre ; ni de patience, il n'y a point d'épreuves ; ni de prudence, il n'y a point de piéges ; ni de vigilance, il n'y a point d'ennemis ; ni de pitié, il n'y a point de malheureux : au ciel, sont dévoilés les mystères de la grâce ; plus d'ignorance, plus de doutes, plus de figures : ici-bas, la foi veille à la garde du sanctuaire ; sentinelle terrible, elle a des foudres pour punir la témérité : au ciel, la foi, déposant son bandeau, cède l'empire au sentiment ; et la crèche, et la croix, et le tombeau, ces scandales adorables, ne sont plus que des miracles de clémence. Au ciel, le juste partage avec Dieu la jouissance de la vérité ; il connoît le plan et suit la chaîne de tant de profonds et miraculeux desseins accomplis de génération en génération ; il voit, comme dans un miroir fidèle, tous les évènemens qui ont varié la scène de l'univers : au ciel, le juste, d'un seul regard, embrasse tout ensemble, l'histoire du passé, du présent et du futur ; ou plutôt il n'y a d'histoire pour lui que celle de ses mérites.....

» Juges de la terre, personne n'est plus empressé que nous à reconnoître l'importance et la grandeur de vos services. Votre ministère est aussi un sacerdoce : ah ! qu'elle renaisse pour la gloire de la religion et des mœurs, la sainte alliance qui existoit autrefois entre le sacerdoce des lois et le sacerdoce des autels ! mais reconnoissez aussi la grandeur et l'im-

Digitized by Google

portance des fonctions pastorales. Vous êtes au dehors ce que Dieu a voulu que nous fussions au dedans : vous veillez autour de l'enceinte sacrée et défendez ses avenues; nous, nous sommes les sentinelles placées dans l'intérieur du temple : vous réprimez les scandales qu'il ne nous est pas donné de poursuivre; nous, nous remettons à la foi et au temps le soin de les effacer. Juges de la terre, aujourd'hui que nous avons pour ennemis, vous les fauteurs d'anarchie qui, vous tenant à l'étroit entre le libelle et le poignard, vous font de vos devoirs un péril et de votre impartialité un titre à l'assassinat; nous, les fauteurs d'athéisme, dont le premier commandement est *guerre à la religion*, et qui, en poussant les autres à l'abîme du néant, marchent eux-mêmes de front à l'abîme de l'opprobre; juges de la terre, cimentons le saint accord qu'un grand pape proposoit à un grand prince : Croisons nos armes, disoit-il, *jungamus dextras*.

» Juges de la terre, que de crimes échappent à votre glaive! Votre balance pèse-t-elle tous les délits? Que de forfaits la nuit couvre de ses sombres voiles! Que d'obscures abominations n'arrivent jamais jusqu'au seuil de vos redoutables tribunaux! Nous, nous les atteignons avec les longs bras de la patience évangélique; nous tirons des larmes à des yeux qui n'avoient jamais pleuré, nous amollissons des ames de fer, nous ressuscitons des cadavres, nous en faisons de bons pères, des époux fidèles, des enfans dociles. Juges de la terre, vous arrachez aux coupables l'aveu de leurs crimes pour les punir, nous pour les pardonner; vous les enchaînez pour qu'ils ne nuisent plus à la société; nous, nous les affranchissons pour qu'ils la servent; vous les condamnez à la mort, nous, nous les rendons à la vie; ils la trouvent dans la piscine que nous agitons avec la croix de Jésus-Christ ».

Ces morceaux seront certainement appréciés des connoisseurs; il y en a un grand nombre du même genre dans les Sermons de M. de Bonnevie. Cet orateur est doué de beaucoup d'esprit et d'imagination; il affectionne les portraits, il prodigue les images, il use souvent de la figure que les rhéteurs appellent accumulation. Il y a dans son style de l'abondance et, ce semble, même du luxe. Peut-être une critique sé-

Digitized by Google

vère souhaiteroit-elle quelquefois un peu plus de naturel et d'onction; M. Bonnevie, dont le zèle est aussi pur que son caractère est honorable, nous pardonnera sans doute une observation trop hasardée, mais qui ne diminue rien de notre profonde estime pour un si digne ecclésiastique.

L'auteur a joint à sa collection un Sermon inédit du Père Chapelain pour le Jour des Morts; le manuscrit autographe de ce Sermon lui fut donné à Rome, en 1803, par un grand-vicaire de Malines. Nous en parlerons, lorsque nous reviendrons sur ce recueil.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Suivant un usage établi depuis saint Sylvestre, le couronnement du Pape a lieu le dimanche qui suit son élection. Celui de Léon XII a eu lieu le dimanche 5 octobre. Dès le matin, tous les cardinaux qui avoient assisté au conclave se sont rendus, au nombre de quarante-huit, au palais du Vatican, dans la salle dite des Ornemens, où le Pape est arrivé peu après avec ses vêtemens ordinaires. Les deux premiers diacres les lui ont ôtés, et l'ont revêtu de l'amict, de l'aube, de l'étole et de la chape. S. S. étant passée dans la salle Ducale, se plaça sur le siége portatif, et tous les prélats et cardinaux, en chape, s'avançèrent, par l'escalier dit de Constantin, vers la basilique du Vatican. Sous le portique et près de la porte Sainte avoit été élevé un trône, avec des siéges pour les cardinaux.

Le Pape se plaça sur le trône, pendant que la musique chantoit l'antienne *Tu es Petrus*. L'antienne finie, le cardinal Galleffi, archiprêtre de la basilique, adressa un compliment au saint Père, et le pria d'agréer l'hommage du chapitre et du clergé de Saint-Pierre, qui se trouvoient présens. Les chanoines et ecclésiastiques furent en effet admis au baisement des pieds; après quoi le saint Père remonta sur son siége, et la procession entra dans l'église. Elle s'arrêta devant l'autel du Saint-Sacrement, où le saint Père descendit et fit sa prière à genoux; il fit encore sa prière devant l'autel de Saint-Grégoire, mais sans quitter sa mitre. Il monta ensuite sur son trône, et admit les cardinaux et prélats à lui baiser la main.

Digitized by Google

On chanta tierce, et, pendant cette heure, le saint Père fit sa préparation à la messe, et les cardinaux et prélats se revêtirent de leurs ornemens. Le Pape, s'étant revêtu lui-même de ses ornemens, reçut l'anneau du pêcheur des mains du cardinal doyen, remonta sur son siége portatif, et s'avança vers le grand'autel, dans l'ordre qui s'observe ordinairement pour les chapelles papales. Pendant la procession, un maître des cérémonies a trois fois brûlé des étoupes devant le Pape, en lui disant à haute voix : *Pater sancte, sic transit gloria mundi.* Le cardinal della Somaglia faisoit les fonctions d'évêque assistant, et le cardinal Consalvi étoit diacre en fonctions; Msr. Martinez, auditeur des rotes, étoit sous-diacre latin. La messe commencée, après le *Confiteor*, trois cardinaux évêques récitèrent les oraisons prescrites, et le premier diacre revêtit le Pape du *pallium* avec la formule suivante : *Accipe pallium, scilicet plenitudinem pontificalis officii ad honorem omnipotentis Dei et gloriosissimæ Virginis Mariæ matris ejus, et BB. Apostolorum Petri et Pauli.* S. S., après avoir baisé et encensé l'autel, se rendit à son trône.

Pendant le *Kyrie*, les cardinaux et prélats firent obédience à la manière accoutumée. L'Epître fut chantée en latin par le sous-diacre latin, et en grec par le sous-diacre grec; de même l'Evangile fut d'abord chanté en latin par le diacre en fonctions, puis en grec par le diacre grec. Après le *Credo*, le Pape retourna à l'autel pour l'offertoire, et continua la messe. Avant la communion, il revint à son trône, et le cardinal diacre remit la sainte hostie au sous-diacre latin, qui la porta élevée au saint Père. Le Pape l'adora, et fit de même du calice, qui lui fut porté couvert, et avec le même appareil, par le cardinal diacre. S. S. ayant récité les prières prescrites, communia debout, et prit le précieux sang avec un chalumeau d'or. Le diacre et le sous-diacre communièrent de même sur le trône, et, étant retournés à l'autel, ils consommèrent les saintes espèces, et purifièrent le chalumeau et le calice. Le prince Altieri et le prince assistant au trône présentèrent au Pape de l'eau pour laver les mains. A la fin de la messe, le cardinal archiprêtre de Saint-Pierre, accompagné de deux chanoines, présenta au Pape une bourse de lames d'argent où étoient 25 Jules : cela s'appelle le droit du prêtre (*presbyterio*), et se donne *pro missa bene cantata*. Toutes ces cérémonies remontent à une haute antiquité, et s'observent constamment.

Digitized by Google

Après la messe, la procession s'étant formée de nouveau, s'achemina vers le portique, et le Pape fut porté dans la grande galerie, où avoit été préparé un trône fort élevé. Le Pape s'y plaça à la vue de tout le peuple, pendant qu'on chantoit l'antienne *Corona aurea super caput ejus*, et que le cardinal doyen récitoit l'oraison prescrite. Le second diacre ôta au Pape sa mitre, et le premier, qui étoit à sa droite, lui posa la thiare, en disant : *Accipe thiaram tribus coronis ornatam, et scias te esse Patrem principum et regum, rectorem orbis, in terrâ vicarium Salvatoris nostri J. C., cui est honor et gloria in sæcula sæculorum.* S. S. récita quelques prières, et, s'étant levée de son trône, donna la bénédiction solennelle qui est dite *urbi et orbi.* Les deux cardinaux diacres publièrent l'indulgence plénière, au bruit de l'artillerie du château Saint-Ange et des décharges de mousqueterie, qui n'empêchoient point d'entendre les acclamations du peuple, répandu sur toute la place de Saint-Pierre. Ce spectacle étoit fort imposant, et produit toujours une vive impression sur ceux mêmes qui l'ont déjà vu, à plus forte raison sur les étrangers qui en sont témoins pour la première fois.

— Il existoit, sous le dernier pontificat, une congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires : elle étoit composée des cardinaux della Somaglia, Pacca, Brancadoro, Oppizzoni et Consalvi. Léon XII a aussi nommé une congrégation permanente pour les affaires générales de l'Eglise : cette congrégation est formée de trois cardinaux évêques; savoir, della Somaglia, doyen; Pacca, camerlingue; Galeffi, secrétaire des mémoriaux; de deux cardinaux de l'ordre des prêtres, Severoli, pro-dataire; de Gregorio, préfet de la congrégation du concile; et de deux diacres, Cavalchini et Rivarola. Tous ces cardinaux sont connus sous les rapports les plus honorables; la plupart furent amenés en France en 1809, et y ont subi l'exil ou la prison; les cardinaux Pacca, de Gregorio et Cavalchini ont été long-temps détenus à Fenestrelle et à Vincennes. Le cardinal Severoli étoit à la même époque nonce à Vienne; il étoit dès-lors évêque de Viterbe : il est estimé de ses collègues, qui lui en ont donné dans le conclave les preuves les moins équivoques; il a eu un grand nombre de voix, et on croit même que son élection auroit eu lieu sans un obstacle imprévu. Les cardinaux Cavalchini et Rivarola étoient autrefois, l'un gouverneur de Rome, et le second ma-

Digitized by Google

jordôme. On dit que le premier a refusé, et qu'il est remplacé par le cardinal San Severino, aussi cardinal diacre et légat de Forli. Celui-ci avoit exercé les fonctions de gouverneur de Rome en l'absence du cardinal Cavalchini.

— Un édit de la secrétairerie d'Etat, du 4 octobre, diminue considérablement les impôts. Cet édit, fort long, respire les sentimens paternels du souverain pour ses sujets. S. S. se propose de suppléer par une grande économie à la diminution des revenus. La taxe établie pour le cadastre sera diminuée, et du dixième sera réduite au vingtième. Le droit pour la fabrication des poudres et salpêtres est aboli. Sont aussi abolis les droits de cautionnement et ceux sur les pâturages. La levée forcée du sel est abolie dans la Marche-d'Ancône, où elle avoit été établie pendant l'invasion des Français. S. S. réduit d'un sixième le droit de consommation établi dans la même province. Elle diminue environ de moitié la taxe établie à Rome pour l'entretien des rues. Elle abolit, dans cette capitale, la taxe des chevaux et des voitures, excepté pourtant ceux de luxe. Ces diminutions commenceront au 1er. janvier 1824. Ces mesures ont été accueillies avec une joie générale, et feront bénir le nom du saint Père dans toutes les classes d'habitans.

Paris. On assure que la ville de Paris vient de céder, aux missionnaires de France, l'ancien collége des Grassins, ou du moins ce qui reste des bâtimens de ce collége, et que les missionnaires se proposent d'en faire leur maison de noviciat. Ils pourront aussi plus aisément de là desservir l'église Sainte-Geneviève, où ils continuent à exercer leur zèle avec la même assiduité, et où les fidèles continuent à se porter avec le même empressement. Les missionnaires de France viennent d'être chargés, par M. le grand-aumônier, de diriger la communauté des clercs établie à Saint-Denis. Un d'eux, M. l'abbé Auvergne, a été nommé supérieur, et on dit qu'on se propose de donner plus d'extension à cet établissement, et d'en faire une école qui pourra être plus utile aux différens diocèses et fournir un plus grand nombre de sujets à l'Eglise. On peut espérer aussi que ce séminaire contribuera par la suite à soutenir et à perpétuer la société des missionnaires, qui se dévouent avec tant d'ardeur à toutes les bonnes œuvres. Cette société vient d'acquérir en ce moment un sujet très-distingué, par l'adjonction de M. l'abbé Augé, ancien grand-vicaire de

Digitized by Google

Boulogne. Cet ecclésiastique a cédé, dit-on, aux missionnaires l'établissement qu'il avoit formé, il y a deux ans, rue Notre-Dame-des-Champs. Sa sagesse et son expérience ne peuvent que donner de nouveaux moyens de succès à une société déjà si recommandable par ses services.

— Le dimanche 19, M. Tharin, évêque nommé de Strasbourg, a donné le salut dans l'église de Bonne-Nouvelle, pour un exercice de la congrégation de Notre-Dame établie sur cette paroisse. Après complies, M. l'abbé Hilaire Aubert monta en chaire pour faire la glose. M. le curé annonça qu'il venoit de lui être communiqué un Bref par lequel le dernier Pape, quelques jours avant sa mort, a accordé des indulgences à l'association de prières en l'honneur du saint Sacrement érigée sur la paroisse, Bref dont M. l'archevêque de Paris a autorisé la publication et l'exécution. En reconnoissance de ce bienfait, il sera dit une messe, samedi, pour le repos de l'ame du feu Pape, et M. le curé a ajouté que lui-même avoit l'intention d'en fonder une à perpétuité. M. l'abbé Hilaire lut en chaire la pratique indiquée pour ce mois; car il a joint à son association de prières une consécration spéciale de chaque mois de l'année à l'une des fins ou pratiques de l'association. La pratique du mois d'octobre est une religieuse fidélité aux exercices de piété; savoir, l'assistance à la messe, et un quart-d'heure de lecture ou de méditation. Le missionnaire a dit que ce moment étant celui de la rentrée des séminaires, il convenoit d'y joindre la pratique indiquée pour le mois de juin, et qui consiste à demander à Dieu la conservation des prêtres fidèles chargés de distribuer le pain eucharistique, et le bonheur de les voir croître en nombre et en sainteté. Pour obtenir cette grâce, les associés ont été invités à faire une quarantaine, et à y joindre une prière spéciale pour M. l'évêque nommé de Strasbourg. Après divers avis donnés par le missionnaire, M. Tharin, missionnaire de France, frère de M. l'évêque, est monté en chaire, et a pris son texte de ces paroles : *Si nous confessons nos péchés, le Seigneur est juste et fidèle, et il nous les remettra.* Il a divisé son discours en deux parties : le crime et les suites d'une confession sacrilége. L'exercice a été terminé par le salut, qu'a donné M. l'évêque, après avoir fait la consécration à la sainte Vierge. L'association du Saint-Sacrement s'étend; elle a été récemment établie dans une ville, et on écrit que non-seulement les abonnés

Digitized by Google

y croissent en nombre, mais qu'ils donnent de grands exemples d'édification.

— Les prélats continuent à ordonner des prières pour remercier Dieu de l'heureuse issue de la guerre d'Espagne. M. l'archevêque de Besançon fait en même temps des réflexions sur l'esprit et les vues d'un parti qui trouble l'Europe depuis trente ans :

« Des hommes accoutumés, depuis plus de trente ans, à briser tout ce qu'il y a de plus sacré, n'avoient pas craint de le prédire : ils avoient annoncé que la révolution française feroit le tour du monde, et que partout elle s'établiroit sur les ruines de l'ordre social. Tel étoit l'objet chéri de leurs vœux désastreux. Dans les dissensions intestines qui agitoient nos voisins, ils se flattoient de ressaisir le brandon de nos discordes qui leur étoit échappé, et se faisoient une joie barbare de le jeter encore au milieu de nous. Ne pouvant plus porter la hache et le marteau sur le majestueux édifice de la monarchie française, ils ont embrâsé le trône de l'Espagne, dans le coupable espoir d'en voir bientôt les flammes arriver jusqu'à nous. Trop semblable à cet insensé d'Ephèse qui, pour faire parler de lui dans les siècles futurs, incendia le temple de Diane, les modernes Erostrates, par haine, par orgueil, s'efforçoient de ramener dans notre patrie la désolation et le ravage. Le temps n'étoit-il donc pas venu mettre un frein à leur audacieuse témérité, et de *réconcilier l'Espagne avec l'Europe* » ?

M. l'évêque de Tulle considère surtout la sagesse et la modération qui ont présidé à cette glorieuse campagne, et il termine en ces termes :

« Oui, Prince magnanime, c'est à votre piété, à vos vertus autant qu'à vos lumières et à votre valeur, que nous devons les hauts faits qui replacent l'édifice social sur ses bases et la légitimité dans ses droits; qui maintiennent la France et son Roi dans le rang des plus grandes puissances et des plus grands monarques; qui brisent les fers d'une famille auguste, et achèvent le prodige que le ciel a fait en la conservant.

» Oh! combien a dû être ravissante pour elle la première vue de leur libérateur! Quel silence expressif, que de larmes éloquentes, que de soupirs adressés par la reconnoissance au Dieu qui perd et qui sauve les empires, et à l'ange tutélaire entre les mains duquel il a placé le glaive de sa justice et les trésors de sa miséricorde!

» Et nous aussi, N. T. C. F., nous adressons à la royale famille, naguère si malheureuse, nos respectueuses félicitations; nous félicitons notre armée et son auguste chef de la gloire impérissable qu'ils ont acquise, non dans un esprit de conquête et d'agrandissement, mais dans un esprit de religion, de paix et de restauration; enfin, nous nous félicitons nous-mêmes de vivre sous le sceptre glorieux et paternel des Bourbons ».

Digitized by Google

—Nous regrettons d'avoir reçu si tard le Mandement de M. l'évêque de Saint-Flour, à l'occasion de la mort de Pie VII. Le prélat étoit en tournée au moment de cette nouvelle, et il se trouvoit sur les plus hautes montagnes de son diocèse lorsqu'il reçut la lettre de M. le nonce. M. l'évêque de Saint-Flour témoigne qu'il a particulièrement ressenti cette perte. Né sujet du Pape, dit-il, nous étions pénétré de respect et d'amour pour notre ancien souverain; nous lui devions de plus la plus tendre reconnoissance pour la bienveillance particulière dont ce chef auguste de l'Eglise nous avoit comblé sans aucun mérite de notre part. M. de Salomon trace ensuite un éloge abrégé de Pie VII, et rappelle les liens qui doivent unir le souverain Pontife avec les évêques.

—Il est convenu, parmi certaines gens, de présenter les catholiques comme le parti de l'intolérance, et de vanter en même temps la douceur et la modération de tout ce qui n'est pas catholique : ainsi, les écrivains protestans exaltent la sagesse d'Elisabeth et de Jeanne d'Albret, qui employèrent la violence pour abolir dans leurs Etats la foi catholique; et ils appellent intolérans les victimes de la politique de ces princesses. Aujourd'hui encore, dans des Etats protestans, on opprime les catholiques en les accusant d'intolérance, et ceux qui suivent ce système prétendent encore aux honneurs d'une politique douce, humaine et libérale. Un petit écrit qui vient de paroître est propre à éclairer les esprits droits sur cette marche astucieuse et sur ces prétentions singulières; c'est une *Lettre sur la tolérance de Genève, adressée à M.***, membre du conseil souverain,* par M. Nachon, curé de Divonne, 1823, in-8°. de 125 pages. Cette Lettre fait parfaitement connoître la politique du parti protestant, et elle expose une suite de faits qui montrent de quel côté est l'intolérance à Genève. Elle est écrite d'ailleurs avec autant de modération que d'esprit. L'auteur ne déclame point, ne se fâche point, il parle même très-poliment au membre du conseil souverain; mais il lui cite des pièces, des arrêtés, des faits positifs et des mesures notoires, qui ne donnent pas une idée très-favorable de la tolérance pratique de MM. de Genève. Nous rendrons compte, avec quelques détails, de cette brochure, qui est véritablement très-piquante, piquante pour le fond, piquante pour la forme; elle est écrite avec sel et agrément, et MM. du conseil souverain de Genève ne feront sûrement pas une peu-

Digitized by Google

sion à l'auteur. Il est bon de les prévenir pourtant que cette Lettre pourroit bien nuire un peu à leur réputation en Europe ; et il seroit à craindre qu'en voyant tant de petites vexations, de partialité, d'astuce, d'insultes même, on ne finît par croire que MM. de Genève ont retenu quelque chose de la dureté de Calvin. Il seroit de leur honneur de prévenir ce reproche ; mais il est probable qu'ils ne répondront pas plus à la Lettre de M. Nachon qu'ils n'ont répondu à l'interpellation qu'on leur a faite depuis si long-temps sur la divinité de Jésus-Christ.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. S. M., en recevant, le 21, le corps diplomatique, a adressé à LL. EEm. les ambassadeurs un discours dont voici la substance : « C'est aujourd'hui la première fois que je vous vois réunis autour de moi depuis les grands évènemens qui viennent de se passer en Espagne. Je suis heureux, Messieurs, d'en féliciter vos souverains, étant persuadé que j'ai rendu service aux trônes et aux peuples de l'Europe.

— Le 22 octobre, M. le garde des sceaux a apporté au Roi les adresses de félicitations envoyées par M. le comte Bastard-d'Etang, pair de France, au nom de la cour royale de Lyon, dont il est premier président, et par un grand nombre de tribunaux de première instance.

— Le 23, à midi, S. M. s'est rendue dans la salle du conseil pour distribuer les médailles aux manufacturiers et fabricans à qui elles avoient été décernées par le juri central. M. le duc de Doudeauville, pair de France, a félicité le Roi sur les progrès rapides que l'industrie faisoit sous son règne glorieux autant que paternel. S. M. a fait une réponse pleine de bonté, et a immédiatement distribué aux élus les récompenses accordées. Elles se composent de douze croix de la Légion-d'Honneur, soixante-douze médailles en or, cent cinquante-trois en argent, deux cent cinquante en bronze.

— M. le comte de Chabrol a créé une commission spéciale prise dans le sein du corps municipal pour régler et arrêter, de concert avec lui, le programme et tous les détails d'exécution de la fête que la ville de Paris se propose d'offrir à S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême et à l'armée des Pyrénées.

— Les sieurs Wieux-Lamarine, Sneck, Berlemont, Robert, Thiriet et Sausset, arrêtés dans la diligence de Bordeaux, au commencement de la guerre d'Espagne, avoient d'abord été prévenus de participation à un complot dont le but étoit de détruire le gouvernement légitime, et de changer l'ordre de successibilité au trône. La cour royale, tout en *reconnoissant l'existence d'un complot de cette nature*, décida, le 12 septembre dernier, qu'il n'étoit pas suffisamment établi qu'ils y eussent pris part. Le 22 octobre, ces mêmes individus ont été cités devant la police correctionnelle ; ils étoient

Digitized by Google

accusés d'avoir sciemment fait usage de passe-ports falsifiés. Thiriet n'a point comparu. Le tribunal a condamné Sneck, Robert et Thiriet, à dix-huit mois d'emprisonnement, Wieux-Lamarine à deux ans d'emprisonnement, comme auteur des falsifications, et Berlemont à un an d'emprisonnement, comme complice du Wieux-Lamarine. L'affaire du sieur Sausset a été appelée la dernière, et remise à huitaine, afin que les experts aient le temps d'examiner son passe-port.

— Charles-Constant Dailly, ouvrier, convaincu d'avoir proféré des cris séditieux, a été condamné à trois jours d'emprisonnement, par le tribunal correctionnel. Il a été prouvé qu'il étoit dans un état complet d'ivresse.

— M. le préfet de police a fait afficher, il y a quelques jours, une instruction rédigée par les membres de la commission de salubrité, sur les dangers qui résultent de la braise employée pour se chauffer. L'instruction établit que la braise est aussi malfaisante que le charbon même.

— M. le comte de Torréno est arrivé à Paris.

— M. de Turenne et M. le baron de Saint-Joseph, colonels au corps royal d'état-major, sont nommés sous-chefs d'état-major dans la garde royale. Le premier remplace M. de Modène.

— Une dépêche télégraphique, du 22 de ce mois, annonce que le vaisseau le *Jean-Bart* est parti, le même jour, de Brest pour Cadix, afin d'y embarquer des troupes qu'il ramènera en France.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le roi d'Espagne, désirant manifester à Mgr. le duc d'Angoulême et au prince de Carignan la considération qu'il a pour leurs personnes, et sa reconnoissance pour les services qu'ils lui ont rendus, a ordonné que dans toutes les contrées de sa domination ils soient reçus et traités comme des infans d'Espagne.

S. M. C. a décrété qu'un service funèbre sera célébré dans toutes les églises de la monarchie pour le repos des ames de ceux qui sont morts, depuis le 7 mars 1820, pour soutenir la cause de Dieu et du roi.

Elle a accordé l'ordre de la Toison-d'Or à S. A. R. le prince de Carignan, et à Son Exc. M. le marquis de Talaru, ambassadeur de S. M. T. C.

Elle a nommé grand'croix de l'ordre royal de Charles III, LL. EExc. MM. l'archevêque de Tyr, nonce de Sa Sainteté; tous les ministres de France, et les ambassadeurs des grandes puissances, excepté le chargé d'affaires d'Angleterre.

Le roi d'Espagne a ordonné qu'une commission, composée de personnes qui auront suivi des carrières et des études diverses, mais dont les principes seront chrétiens et monarchiques, examinera, sous la présidence de D. Victor Saez, tous les ouvrages connus, et déterminera lesquels sont propres à former des hommes qui puissent être les dignes soutiens de l'autel, du trône et de la patrie.

On dit que S. M. C. a résolu de faire entrer de douze à quatorze

Digitized by Google

mille Suisses dans la nouvelle organisation de l'armée espagnole, et de composer la garde royale d'étrangers en grande partie.

S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême a nommé M. le colonel de La Hitte, un de ses aides-de-camp, commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Elle a également élevé au grade de lieutenant-colonel M. Henri de Lasborde, commandant de la place de Lorca.

Le Prince a le projet de se rendre à l'armée de Catalogne avant de rentrer en France

Il paroit que S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême arrivera à Madrid le 25 octobre. Ferdinand n'y fera son entrée que le 1er. novembre.

Le capitaine-général de la Vieille-Castille annonce que le gouverneur de Ciudad-Rodrigo, auquel il avoit accordé une suspension d'armes, en attendant les ordres de Ferdinand, s'est rendu, ainsi qu'il l'avoit promis, dès que le décret qui ordonnoit d'ouvrir les portes de la place lui a été remis.

Les troupes de Castille, revenues du blocus de Ciudad-Rodrigo, réunies à celles du général Quésada, et à celles de l'armée libératrice qui se trouvent sur le Tage, marchent vers Trujillo, menacé par la bande de l'Empécinado.

Le second corps d'armée, commandé par le général Molitor, quitte les royaumes de Grenade et de Murcie, et se porte sur la Catalogne.

La nouvelle de la délivrance de Ferdinand transporte de joie tous les Catalans. Le son des cloches de Gracia et de Sarria, les acclamations des habitans des villages voisins, ont frappé de terreur la garnison de Barcelonne. Les miliciens, et même les troupes de ligne, ont refusé de sortir le 20. Rotten semble décidé à se retirer au fort Mont-Jouy; mais il n'y pourra tenir long-temps.

La capitulation du fort de San-Fernando de Figuières a été proposée au gouverneur des forts de Seo-d'Urgel; il n'a pas voulu l'accepter. Mais la blessure qu'il a reçue, il y a quelques jours, le forcera probablement à se conformer au désir de la garnison, qui veut se rendre avant que les batteries françaises aient commencé à jouer.

D'après le rapport de M. Audouard, l'intendance de la santé a décidé que le quartier Saint-Pierre, du port du Passage, seroit affranchi du cordon le 20 octobre, et le quartier Saint-Jean le 23.

Valdès, Alava, Latre, et tous les membres du dernier ministère, Isturitz, Galiano, Garcia, Herreros, Arguelles, sont partis pour Gibraltar.

Choix et indication de pieuses lectures à conseiller dans le tribunal de la pénitence; par M. l'abbé Tinthoin (1).

Le plan et le but de l'auteur, dans cet écrit, sont également dignes d'éloges. M. Pierre-François Tinthoin, docteur

(1) 1 vol in-18; prix, 75 cent. et 90 cent. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

de Sorbonne en 1778, ancien professeur de cette maison, aujourd'hui chanoine et pénitencier de l'église de Paris, est un de nos ecclésiastiques les plus appliqués à l'exercice du ministère dans le tribunal de la pénitence. Il ne s'étoit d'abord proposé que de dresser pour son propre usage une liste de passages ou d'écrits qu'il pût indiquer aux personnes qu'il dirige, suivant leurs divers besoins. Cette indication rapide ayant été jugée utile pour les confesseurs et pour les pénitens, M. Tinthoin a consenti à la faire imprimer. L'ouvrage est divisé en six chapitres. Dans le premier, l'auteur indique les plus beaux endroits de l'ancien Testament; dans le second, les Psaumes qui peuvent convenir suivant les divers besoins des fidèles, et qui leur offrent des réflexions, des sentimens et des prières adaptées à leur situation; dans le troisième chapitre, des endroits choisis du nouveau Testament; dans le quatrième, des chapitres de l'Imitation; dans le cinquième, des hymnes et prières; et dans le sixième, des livres de piété. Ce dernier chapitre est divisé en dix-sept sections, dans lesquelles l'auteur indique les livres qui peuvent convenir de préférence aux ecclésiastiques, aux religieuses, aux personnes du monde qui tendent à la perfection, aux jeunes gens, aux incrédules, aux protestans, aux pécheurs, aux personnes affligées ou scrupuleuses, etc. M. Tinthoin avoue qu'il auroit pu multiplier ces indications; mais il a voulu surtout être court. Il n'a joint à sa liste que quelques réflexions très-brièves. Le tout est digne des lumières et de la piété d'un ecclésiastique si estimable, et nous croyons que les conseils de son expérience seront utiles en plus d'une occasion à ceux qui chercheroient dans ce petit livre des sujets propres à exciter ou à nourrir leur piété.

AVIS.

Ceux de nos Souscripteurs dont l'abonnement expire le 12 novembre sont priés de le renouveler de suite, afin de ne point éprouver de retard dans l'envoi du Journal. *Cela est d'autant plus urgent pour ceux qui en font la collection, qu'ils pourroient, par un plus long retard, nous mettre dans l'impossibilité de leur donner les premiers numéros du réabonnement.*

Ils voudront bien joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, réabonnement, la dernière adresse imprimée, que l'on reçoit avec chaque numéro. Cela évite des recherches, et empêche des erreurs.

Digitized by Google

Année Sainte; dédiée à S. A. R. Mgr. le duc de Bordeaux. 2e. livraison.

Les vies des saints sont généralement une des lectures les plus attachantes et les plus utiles. La diversité des situations où se sont trouvés les personnages apporte dans l'ouvrage une agréable variété, outre qu'elle offre des exemples différens pour chaque condition. Les grands et le peuple, le riche et le pauvre, les jeunes gens et les vieillards, les personnes mariées et celles qui vivent dans la retraite, tous trouvent dans un pareil recueil des leçons d'autant plus frappantes qu'elles sont toutes en actions. Il est difficile de résister à des conseils qui sont fortifiés par tant de vertus, et nulle prédication n'est plus éloquente que celle qui joint ainsi l'attrait du récit à la sagesse des maximes, et l'encouragement des modèles à l'autorité des instructions. Quelle excuse reste-t-il à la foiblesse, quand on lui montre des hommes sujets aux mêmes passions, exposés aux mêmes besoins, éprouvés par les mêmes contradictions et les mêmes obstacles, quand on les lui montre, dis-je, s'élevant généreusement au-dessus de toutes les difficultés, et triomphant de leurs ennemis et d'eux-mêmes?

Ces considérations s'appliquent surtout à l'*Année Sainte*, en raison du choix des sujets et du plan général de la rédaction. Nous avons déjà parlé du commencement de l'entreprise. Cette seconde livraison renferme, comme la première, cinq jours, savoir, du 6 au 10 janvier. Les sujets pour chaque jour sont, pour le 6 janvier, le voyage et l'adoration des Mages; pour le 7, saint Lucien, prêtre d'Antioche et martyr; pour le 8, saint Laurent Justinien, patriarche de Venise;

Digitized by Google

pour le 9, saint Pierre, évêque de Sébaste, et pour le 10, saint Paul, premier ermite. Chacun de ces sujets est traité avec plus ou moins de développemens, suivant la matière. Dans l'article de l'Epiphanie, on paraphrase le récit de l'évangéliste sur les Mages, et on le termine par des réflexions qui nous semblent propres à donner une idée de l'esprit du recueil et du ton qui doit y dominer :

« Tout est plein d'instruction dans le récit évangélique où ces évènemens sont racontés. L'étoile, image de la lumière intérieure qui nous éclaire sur nos devoirs; la conduite des Mages, si digne de nous être proposée; la douce majesté du Messie, cachée sous des voiles qui le confondent avec nous; les premières lâchetés de la synagogue, tristes présages de son dernier crime; tout, jusqu'à l'usurpateur passager du trône de David, renferme des mystères. Il n'est pas sur la terre une condition, un seul homme, qui n'y trouvent un profond sujet de méditations.

» Mais c'est par excellence le mystère du monde éclairé par la foi. Nous y apprendrons à bénir le Seigneur de nous avoir accordé ce don si précieux, et d'une importance telle, que, posséder tout le reste et ne le posséder pas, c'est encore la plus affreuse des misères.

» Et pourquoi ce don nous a-t-il été fait? pourquoi sommes-nous éclairés de ce flambeau, tandis qu'autour de nous tant de nations infortunées *sont assises à l'ombre de la mort*, et plongées dans des ténèbres pires que le néant? pourquoi cette distinction, si ce n'est par un très-profond jugement de Dieu, et par une prédilection que nous n'avions pas méritée? Justifions-la du moins; c'est notre devoir le plus impérieux. Une vocation sublime oblige à de grandes choses : la moindre qu'on soit en droit d'attendre d'un soldat de Jésus-Christ, c'est qu'il marche avec fermeté sous son étendard, et qu'il s'honore publiquement des signes de la foi dont il est décoré, sans se laisser intimider par les vains jugemens des hommes. Ayant le bonheur d'être chrétien, quelle lâcheté n'est-ce pas de n'oser se montrer chrétien! c'est rougir du plus beau de ses titres. Cependant, il faut le dire à notre honte, cette sorte de défection est presque universelle. Dans un tel désordre, les

Digitized by Google

ames généreuses bravent l'opinion; mais il faudroit la réformer. Cette noble entreprise appartient aux grands : c'est à eux de rattacher à la foi ce que les hommes appellent *l'honneur*, et qui ne mérite plus ce nom, lorsqu'il s'avilit jusqu'à l'apostasie du respect humain.

» Il est vrai qu'un monde insensé ne cesse de verser sur le courage religieux la dérision et le blâme. Le serviteur de Dieu se glorifiera de ces humiliations : elles n'en sont pas moins un scandale; et c'est au Prince qu'il convient d'y mettre un frein, en entourant la piété et ceux qui la professent d'une triple défense, de son respect, de sa faveur et de son exemple ».

Les rédacteurs de l'*Année Sainte* paroissent s'être proposé de donner à cet ouvrage, non-seulement le ton et la couleur qui conviennent à un livre religieux, mais encore l'expression et le mouvement qui manquent trop souvent dans les recueils de ce genre. Leur style est vif et animé; ils mettent à leurs récits une forme brillante et pittoresque, et leurs réflexions ont de la grâce et de la chaleur. Mais le caractère le plus remarquable peut-être de leur composition est de saisir toutes les occasions pour professer hautement leur foi, braver le respect humain, et montrer tout ce qu'il y a de courage et d'honneur à pratiquer la religion au milieu de tant d'exemples contraires. Ainsi, après avoir rapporté ce mot de saint Lucien : *Je suis chrétien*, le rédacteur ajoute avec beaucoup d'à-propos :

« Il en coûte peu de s'avouer *chrétien*, quand cette profession de foi ne compromet aucun intérêt : des millions de martyrs l'ont faite aux dépens de leur vie; voilà leur gloire. Il semble que nous ne puissions la partager avec eux, n'ayant pas à subir une pareille épreuve; cependant de moindres périls donnent encore lieu à quelque mérite, et l'on n'est point indigne des anciens héros du christianisme, quoiqu'on reste au-dessous d'eux, lorsque, plutôt que de trahir sa foi, on sait supporter une disgrâce ou s'exposer à des dangers. C'est encore confesser Jésus-Christ, et dire noblement : *Je suis chrétien* ».

Digitized by Google

Enfin nous citerons les réflexions qui terminent l'article de saint Paul, premier ermite :

« Ce furent les sanglantes persécutions du troisième siècle qui peuplèrent la Thébaïde de saints anachorètes. Si leurs vertus extraordinaires et leur genre de vie ne sont pas des objets d'imitation pour nous, cependant, au milieu des agitations du monde, l'ame fatiguée du bruit se porte quelquefois avec ardeur vers la retraite et le repos : on comprend alors et l'on envie le bonheur de ces hommes choisis de Dieu qui vont l'adorer au fond des solitudes. Ce dégoût du monde, il est vrai, rencontre peu d'ames fidèles aux conseils qu'il donne, et c'est un malheur : non, assurément, qu'il faille obéir à je ne sais quelle lassitude naturelle, que les passions mêmes éprouvent, et qui fait soupirer après une paix chimérique ; mais gémir sur les scandales du siècle, s'isoler de ce qui n'est qu'illusion, embrasser, en quelque position que l'on soit, une vie intérieure et solitaire ; mais bannir l'ambition et s'affranchir des folles gênes d'un monde vain et dissipé, voilà cet espoir de retraite et de saint détachement que doit réveiller en nous la vie admirable d'un saint Paul, d'un saint Antoine, et de ceux qui les ont imités. Heureux, si nous savons estimer leurs mœurs et leur innocence ! plus heureux encore, si nous savons puiser à leur école le mépris de ce qui ne fait que passer, pour fixer nos regards et toutes nos affections sur ces biens qui, une fois conquis, ne nous échapperont jamais !

Aux cinq articles de cette livraison sont jointes cinq gravures et cinq vignettes. La première gravure représente l'Adoration des Mages ; la seconde, saint Lucien couché dans sa prison, et célébrant les saints mystères sur sa poitrine ; la troisième, saint Laurent Justinien éclairé par la sagesse divine ; la quatrième, saint Pierre de Sébaste, prêchant son troupeau, et la cinquième, saint Paul et saint Antoine nourris par un corbeau. Ces gravures, qui sont lithographiées, sont d'une grande dimension et d'une exécution soignée. Les vignettes qui terminent chaque article sont relatives à quelqu'une des circonstances qui y sont rapportées.

Digitized by Google

Quant au texte, la grandeur du format, la beauté du caractère et le soin apporté à l'impression, augmentent encore l'intérêt que doit exciter une entreprise qui s'annonce sous un auguste patronage, et à laquelle concourent des hommes plus recommandables encore par leurs principes que par leurs lumières et leurs talens.

Nous avions déjà rédigé cet article lorsque nous avons reçu la 3e. livraison de l'*Année Sainte*. Le temps et l'espace nous manquent pour en rendre un compte plus détaillé, que nous renvoyons à une autre fois; nous remarquerons seulement que cette succession rapide des livraisons est un nouveau gage de succès. Le public n'aime pont à attendre, et l'on souscrira avec plus de confiance à un ouvrage que l'on verra avancer avec célérité.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Le 10 octobre, au soir, S. S. présida une réunion de la congrégation particulière qu'elle a établie, et où se trouvèrent les cardinaux della Somaglia, secrétaire d'Etat; Pacca, camerlingue; Galeffi, Severoli, de Gregorio, Cavalchini et Rivarola. Il ne paroît point que le cardinal Cavalchini ait refusé, comme on l'avoit dit.

— S. S. a nommé plusieurs camériers et chapelains. Elle a reçu les félicitations de différens corps de la prélature et des villes de l'Etat de l'Eglise.

— M. le cardinal Rivarola ayant souhaité passer de l'ordre des diacres à celui des prêtres, s'y est préparé par une retraite dans la maison des prêtres de la Mission, et a été ordonné prêtre par M. le cardinal della Somaglia, le dimanche 5 octobre. La cérémonie s'est faite de grand matin, dans l'église de Saint-Sylvestre *in monte Cavallo*, qui est desservie par les prêtres de la Mission. Le même cardinal doyen avoit conféré le même ordre, dans le conclave, au cardinal diacre Riario-Sforza; la cérémonie eut lieu le dimanche 28 septembre, avant le scrutin.

Digitized by Google

— On fait des réjouissances dans tout l'Etat de l'Eglise pour l'exaltation du Pape. A Spolète, où le cardinal della Genga avoit rang de Patrice, la nouvelle de l'élection arriva à Mme. Mongalli, née comtesse della Genga, sœur du Pape. Ce fut une grande joie dans toute la ville, et MM. Mongalli reçurent les félicitations de toute la ville.

Paris. Il est d'usage que le Pape, peu après son couronnement, tienne un consistoire, et on s'attend qu'il y en aura un prochainement. Nos cardinaux français y recevront le chapeau avec les formalités accoutumées; le Pape leur assignera un titre, et fera la cérémonie de leur ouvrir et de leur fermer la bouche. Il est probable que ces cardinaux ne se mettront en route pour la France qu'après le consistoire. On s'attend aussi que le Pape préconisera les sujets nommés aux siéges vacans. Les informations des prélats nommés à Rouen, à Perpignan, à Châlons, à Langres et à Saint-Dié sont faites déjà depuis quelque temps, et doivent être parvenues à Rome. Ils seront sans doute institués dans le prochain consistoire. Si le consistoire tardoit un peu, les informations pour Strasbourg, Metz et Quimper auroient peut-être le temps de parvenir aussi, et les ecclésiastiques nommés à ces siéges pourroient être préconisés; alors il ne resteroit à remplir que les siéges de Montaûban et d'Angoulême, qui sont dans un cas particulier, et celui de Nanci, qui a perdu récemment son évêque, et auquel le Roi n'a pas encore nommé, du moins la nomination n'est pas encore connue.

— Nous avons parlé de l'occupation du collége des Grassins par les missionnaires de France : c'est à Mgr. l'archevêque de Paris que les bâtimens ont été livrés pour être annexés à l'église patronale de Sainte-Geneviève, et servir au logement des ecclésiastiques employés à desservir cette église. Les missionnaires ayant été chargés de ce soin par M. l'archevêque, c'est aussi par la désignation du prélat qu'ils occuperont les Grassins, et la maison comme l'église sont placées sous sa surveillance et son autorité.

— La retraite pastorale du clergé du diocèse d'Albi a été ouverte le mardi 7, dans le séminaire de Castres, par un discours qu'a prononcé le vénérable archevêque. Près de deux cents ecclésiastiques s'y sont trouvés. M. l'abbé Maurel, supérieur des missionnaires de Bordeaux, donnoit deux sermons

Digitized by Google

par jour. Ce prédicateur, non moins recommandable par sa piété que distingué par ses talens, a fait une vive impression. Mgr. a plusieurs fois joint ses exhortations à celles du missionnaire. Tous les prêtres ont été charmés de l'onction du prélat, de son affabilité, de la sagesse de ses conseils, de la douceur de ses entretiens, de la bonté avec laquelle il écoutoit les plaintes et les besoins de chacun. M. l'archevêque a paru à tous les exercices, et se mêloit à ses curés dans les récréations comme au réfectoire. Il a publié et expliqué lui-même une ordonnance sur plusieurs points de la discipline ecclésiastique et de l'administration pastorale, et a fait distribuer à tous les prêtres un réglement de vie sacerdotale que chacun s'est promis d'observer religieusement. Ce réglement de vie, quoique fort court, contient ce qu'il y a de plus important pour maintenir un ecclésiastique dans l'esprit de son état. Le 15, jour de la clôture de la retraite, tout le clergé s'est rendu processionnellement du séminaire à l'église Saint-Benoît, qui est l'ancienne cathédrale. M. l'archevêque, assisté de ses grands-vicaires, a officié pontificalement. Après l'Evangile, M. l'abbé Maurel est monté en chaire, et a prêché sur la grandeur et l'importance du sacerdoce, ainsi que sur l'obligation pour les fidèles de favoriser les vocations ecclésiastiques. A l'offertoire, le prélat a fait lui-même, et a reçu ensuite de tous les prêtres, la rénovation des promesses cléricales; tous ont aussi reçu la communion de sa main. La cérémonie a fini par le *Te Deum*, et la procession étant retournée au séminaire, Mgr. a encore adressé à son clergé un petit discours non préparé, et qui n'en a pas été moins touchant. Dès le second jour de la retraite, il avoit profité de la réunion de son clergé pour célébrer lui-même, au séminaire, un service funèbre pour le feu Pape. De Castres, où il a donné la confirmation, le prélat a continué sa visite pastorale, et est allé confirmer à Lautrec, à Lavaur, à Rabastens, à Lille et à Gaillac. Il ne doit être de retour à Albi que pour la Toussaint, qu'il célébrera dans sa cathédrale. Le chapitre est formé. Outre les trois grands-vicaires dont nous avons annoncé la nomination, MM. Deshons, Rahoux et Carayon, il se compose de MM. Cadalen, archiprêtre; Farssac, Brault, de Rosières, de Brassac, Bouissou, Carlerc, Raynaud, Méric et Avonde.

— M. l'évêque de Troyes, qui saisit toutes les occasions de donner de grandes leçons, a publié, sur les derniers évène-

Digitized by Google

mens de l'Espagne, un Mandement (1) où l'on retrouve la vigueur du talent unie à celle des conseils :

« *Qui a donc fait*, N. T. C. F., *des choses si admirables à nos yeux, si ce n'est le Seigneur?* Et qui peut ici méconnoître cette sainte main qui *frappe et guérit; qui secoue la terre et la rasseoit ensuite sur ses fondemens; qui d'un regard la fait trembler*, comme d'un mot il la relève et la console? Oui, c'est lui qui commandant aux flots de la mer, leur a dit de se calmer dans cette grande circonstance, et de laisser tranquillement consommer la plus sainte des entreprises. C'est le Dieu des armées qui a protégé notre armée libératrice, dont les lauriers sont restés aussi purs que l'esprit qui l'animoit, et qui, ne connoissant qu'un seul parti, celui de la fidélité, qu'une seule ambition, celle de conquérir l'ordre et la paix, a pu faire dire d'elle ce qui est dit dans l'Ecriture de l'armée de David, *qu'elle marchoit comme un seul homme*. C'est celui qui tient dans ses mains le sort des empires, comme le cœur des rois, qui a conduit de victoire en victoire, et comme par la main, l'auguste chef de nos guerriers, pieux et brave comme saint Louis, et digne fils du plus digne des pères. Que faut-il donc admirer en lui davantage? est-ce sa sagesse ou son courage, sa fermeté ou sa modération? et qui donc pourroit ici ne pas être frappé de toute la distance qui sépare le héros chrétien, aussi humain que désintéressé, uniquement armé pour venger la cause de Dieu et l'injure des rois, de ces héros de révolution, de ces enfans perfides de la révolte et de la sédition, plus barbares encore que les Vandales et les Huns, qui du moins ne dévastoient pas leur terre natale, et que les Maures envahisseurs, qui si long-temps désolèrent l'Espagne.

» Mais que la juste joie qui nous anime, N. T. C. F., ne nous empêche pas de réfléchir sérieusement sur les grandes leçons que nous donne cette heureuse nouvelle. C'est maintenant que les peuples doivent apprendre à fermer plus que jamais l'oreille aux suggestions empoisonnées de ces nouveaux régénérateurs, qui les constituent souverains pour n'en faire que leurs esclaves; et de bien se convaincre que tout ennemi du sang de ses rois est l'ennemi de son pays; que jamais ils ne seront heureux que sous l'empire de la légitimité, et que toute la garantie de leur repos et de leur sécurité consiste à ne plus recevoir de maîtres que de la main du temps, ou plutôt de la main de Dieu même.

» C'est maintenant surtout que les rois doivent bien se dire à eux-mêmes que, pour régner, il n'y a qu'à le vouloir, et à se confier *en celui qui donne le vouloir et le faire*. Grande et importante maxime, qu'il faudroit désormais graver sur tous les trônes. Oui, c'est surtout aujourd'hui qu'il faut remettre sous leurs yeux ces paroles d'un prophète : « Ecoutez-moi, princes et rois, chefs des nations et arbitres du monde » : *Ad vos ergo, reges, sunt hi sermones mei;* écoutez-

(1) In-8°.; prix, 55 cent. franc de port. A Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

moi, afin que vous marchiez sans crainte comme sans détour dans les voies de la sagesse, sous peine de tomber de vos trônes, et de voir vos sceptres brisés : *Ut discàtis sapientiam et non excidatis.* Non, les moyens ordinaires ne vous suffisent plus, et votre vigilance doit être aussi grande que vos dangers sont imminens. Voyez cette conspiration universelle contre le Seigneur et contre son Christ, et par conséquent contre vous-mêmes. Voyez cette épidémie morale, cette tourmente générale, et ce malaise indéfinissable qui gagne le monde, et dont on ne peut pas plus expliquer la cause que prévoir le terme. *Levez-vous donc, et armez-vous de vos boucliers* contre cette philosophie inquiète et turbulente avec laquelle il n'y aura jamais, ni de sûreté pour les rois, ni de paix pour les peuples : *Surgite, principes, arripite clypeum.* Levez-vous, non sans doute pour répandre le sang, mais empêcher que les impies ne le répandent; non pour étendre votre domination, mais empêcher qu'ils ne dominent, tous ces philosophes armés, qui veulent à tout prix refaire les Etats pour faire leur fortune, nous éclairer la torche à la main, nous apprendre à penser à force de spoliations et de crimes, et nous inculquer la morale en dépouillant les temples et brisant les autels. Levez-vous donc : il ne s'agit plus maintenant de ces croisades si fameuses, et qu'à son éternelle honte la philosophie a tant calomniées; il ne s'agit plus de conquérir les lieux saints, ni d'arracher des mains des infidèles le tombeau du Sauveur du monde; il ne s'agit plus de sauver l'Europe de l'invasion des sectateurs fanatiques de Mahomet, mais de la préserver des suppôts de l'irréligion et des sectaires plus fanatiques encore de la raison pure et du beau idéal de la civilisation. Il s'agit de sauver la foi des peuples, sans laquelle il n'y a pas de peuples, et sans laquelle il n'y auroit dans l'Etat que confusion et anarchie : il s'agit enfin de sauver, s'il est permis de s'exprimer ainsi, cette croix même qui a sauvé le monde, et sans laquelle le monde retomberoit dans le chaos. Ralliez-vous donc à ce signe adorable, à ce signe vainqueur qui ne fera pas moins le bonheur de vos armes et de votre alliance, qu'il n'a fait jusqu'ici l'honneur et l'ornement de vos diadêmes : *Surgite, principes, arripite clypeum* ».

« Ne vous étonnez pas, N. T. C. F., dit M. l'évêque du Puy, si vos prêtres vous appellent aux pieds des autels pour rendre grâces à Dieu des victoires de nos phalanges, de la délivrance du roi d'Espagne, de la restauration de cette monarchie. Ce seroit se tromper que de ne voir dans ces évènemens qu'un brillant fait d'armes qui n'intéresse point la religion, mais qui est du domaine d'une politique toute mondaine. Comme l'anarchie sait bien que la religion est toujours là pour protester contre ses envahissemens et ses usurpations, toujours là pour foudroyer les maximes de la félonie et de la trahison, elle enveloppe dans une même proscription et le prêtre qui soutient le roi, et le roi qui protége le prêtre; elle condamne à une même destruction et l'autel qui sert d'appui au trône; et le trône qui défend l'autel; elle combat la royauté et elle persécute la religion; elle foule aux pieds l'étendard de la fidélité et l'étendard de la croix; d'une

Digitized by Google

même torche elle porte l'incendie au cœur de l'État et au sein de l'Église; elle ne sépare point dans sa haine le ciel et la terre. Telle est l'histoire fidèle des révolutions de nos jours ».

« Voilà la France enfin relevée aux yeux de toute l'Europe, dit M. l'évêque de Saint-Flour. Elle a rempli la plus haute mission, celle de défendre l'ordre social et d'écraser les méchans; rien dans les fastes politiques de la France ne peut se comparer à l'importance de cette grande entreprise, qu'elle vient de terminer seule avec tant de gloire. Honneur au Prince dont le règne est marqué par un si glorieux événement! honneur au noble chef dont le courage, la patience et l'habileté ont su triompher de tant d'obstacles! qui a tout ranimé par sa présence, tout entraîné par sa bravoure, tout récompensé par ses regards, et qui a reçu sous sa tente le successeur de tant de rois et sa royale famille, au milieu de l'allégresse et des bénédictions des Espagnols ».

« Si les généreux efforts de la France, disent MM. les grands-vicaires de Metz, ont été couronnés du succès; s'il revient une portion de gloire à tous ceux qui, par leurs talens et leur bravoure, ont secondé la sagesse de notre Monarque et l'héroïsme de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, n'attribuons cependant pas uniquement à des bras de chair une si glorieuse réussite : entrons dans les vues de Sa Majesté, et rendons grâces à Dieu, qui tient dans ses mains les événemens, et qui a béni, par le plus heureux résultat, une guerre dont le motif ne fut point une vaine ambition, mais une guerre dictée par l'honneur, la justice et l'humanité; une guerre où les vainqueurs, pour ajouter à l'éclat de leurs victoires, deviennent les protecteurs des vaincus, et les arrachent à leurs propres fureurs, pour les rendre à la religion, à la paix et au bonheur ».

— Le dimanche 26 septembre, il a été chanté, dans la cathédrale de Soissons, un *Te Deum* solennel pour l'élection de Léon XII. La même cérémonie aura lieu dans toutes les églises du diocèse. M. l'évêque de Soissons avoit annoncé l'élection par un Mandement, où il remarque que nous ne devons pas cesser de remercier la Providence, puisqu'elle ne cesse de nous favoriser de ses bienfaits et de multiplier autour de nous les preuves de sa protection. Dans le Mandement, M. de Villèle s'exprime ainsi sur le compte du Pape : « Nous avons un souverain Pontife déjà si avantageusement connu dans l'Église par la réunion de toutes les vertus, par son expérience consommée dans les affaires, et par cet heureux mélange de sagesse, de douceur et de fermeté, qui nous fait espérer tant de biens de son gouvernement »! Nous recevons aussi en ce moment un Mandement de M. l'archevêque de Besançon sur le même sujet. Le prélat y témoigne sa joie de la nouvelle élection, et rappelle les honorables missions de

Digitized by Google

M. della Genga, et la confiance que lui ont témoignée deux vertueux Pontifes. M. l'archevêque termine ainsi son éloge :

« C'est donc pour nous un devoir, N. T. C. F., de nous hâter de remercier le Seigneur de la grâce signalée qu'il a faite à l'Eglise catholique, en lui accordant un chef visible selon son cœur. Digne héritier de l'autorité des deux derniers pontifes qui l'ont précédé, *et qui, après une longue carrière, ont disparu avec je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus*, il le sera aussi de leur amour pour la France; et, animé du même esprit, il saura, comme eux, diriger d'une main ferme la barque de Pierre, à travers les rochers de l'orgueil et les écueils de l'erreur. *Sa sagesse sera étendue comme l'empire de la religion; et sa charité, vaste comme le monde, attirera les plus éloignés et touchera les plus rebelles* ».

— M. de Richery, évêque de Fréjus, a fait son entrée, le 1er. octobre, dans sa ville épiscopale, au milieu des témoignages unanimes de joie du clergé et des habitans. Un arc de triomphe avoit été dressé à l'entrée de la ville, et le corps municipal y reçut M. l'évêque. Tous les prêtres des environs s'étoient rendus à Fréjus pour recevoir le prélat, qui a été conduit processionnellement dans sa cathédrale, et y a été reçu avec les plus grands honneurs. M. l'évêque fit lecture de son Mandement, qui fut entendu avec un profond recueillement, et les sentimens qu'y manifestoit le prélat touchèrent sensiblement ses ouailles. Mgr. officia pontificalement le dimanche suivant dans sont église, et M. le préfet du Var, ainsi que les principales autorités de Draguignan, vinrent ce jour à Fréjus pour assister à la cérémonie, et rendre leurs devoirs au prélat.

— Le collége de Dôle en Franche-Comté vient d'être abandonné à M. l'évêque de Saint-Claude pour en faire son petit séminaire. La ville de Dôle sollicitoit depuis long-temps cette mesure, et l'a accélérée par ses représentations. L'Université a cédé le collége, et des maîtres éprouvés vont en prendre la direction. On croit même que, sous eux, cet établissement va prendre une plus grande extension, et rendra, dans les provinces de l'Est, les mêmes services que Saint-Acheul dans le Nord.

— Tous les renseignemens que nous recevons des pays étrangers sur l'effet qu'y a produit la mort du Pape, prouvent que partout on a senti cette perte, et qu'on a payé un tribut d'hommages et de regrets au vertueux Pontife. A Naples, M. Alexandre Giustiniani, archevêque de Petra et nonce apos-

Digitized by Google

tolique, a officié, le 23 septembre, dans un service solennel qui a eu lieu dans l'église de Saint-Jacques-des-Espagnols. Un beau catafalque y avoit été élevé, et quatre évêques ont fait les absoutes. Le corps diplomatique, les conseillers d'Etat, les ministres secrétaires d'Etat, la noblesse et la magistrature, les généraux autrichiens et napolitains, tous les principaux fonctionnaires, s'étoient fait un devoir de se trouver à cette cérémonie. M. l'archevêque de Chambéri a donné, le 28 août, un Mandement pour annoncer la mort du Pape. Ce Mandement respire les plus tendres sentimens, et nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en citer un passage, qui rappelle la circonstance la plus honorable pour M. l'archevêque de Chambéri :

« Nous tenions personnellement à ce Pontife vénérable par tous les liens qui peuvent rapprocher les cœurs : la foi, le dévoûment, la soumission, le respect, la reconnoissance et l'amour, nous attachoient à lui : nous avions eu le bonheur de le voir plusieurs fois, de passer auprès de sa personne sacrée des momens, nous pourrions dire des heures, dont le souvenir est ineffaçable dans notre cœur; à chaque visite nous sentions se doubler l'admiration qu'inspiroient ses sublimes et aimables vertus : son image est restée imprimée dans notre ame; elle est gravée sur l'anneau que nous nous honorons de porter depuis cette époque; et, lorsqu'on a pensé qu'au sein de l'assemblée des évêques à Paris, il nous a fallu du courage pour demander la délivrance du souverain Pontife dont un homme puissant s'étoit alors déclaré l'oppresseur, on a mal jugé les dispositions où nous nous trouvions dans cette circonstance. Non, notre démarche ne fut point le résultat d'un effort, mais celui d'un mouvement irrésistible de notre cœur; et, s'il y avoit eu quelque mérite pour un évêque catholique de provoquer la liberté du Pontife chef de tous les évêques, celui de Chambéri en a été bien récompensé par les témoignages de bonté qu'il a reçus depuis lors du vicaire de Jésus-Christ ».

Les catholiques de Hollande ont aussi pris une vive part à la mort du saint Pontife. Pie VII s'intéressoit fortement à cette église, et venoit d'envoyer à Bruxelles M. Nazali, son nonce en Suisse, qui étoit chargé de négociations relatives à l'état de la religion dans le royaume. Le jour même où ce prélat devoit présenter ses lettres de créance arriva la nouvelle de la mort du Pape. M. Ciamberlani, supérieur de la mission de Hollande, a prescrit une messe des morts dans les paroisses soumises à sa juridiction, et a invité les curés à prononcer un discours en l'honneur du Pontife. On a, en effet, célébré par-

Digitized by Google

tout, en Hollande, des services funèbres, et les fidèles se sont empressés de s'y rendre. Au séminaire de Warmond, entre autres, l'office a été suivi d'absoutes solennelles, et il y a eu un éloge funèbre. Depuis, les catholiques de cette contrée se sont réjouis de l'heureuse élection de Léon XII, et tous les bons esprits ont applaudi aussi à l'issue de la guerre d'Espagne. On nous écrit de ce pays qu'on y a été frappé du dernier Mandement où M. l'archevêque de Paris célèbre éloquemment la glorieuse conclusion d'une si courte et si décisive campagne.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Une ordonnance du Roi, modifiant en tant que de besoin l'article 6 de l'ordonnance du 13 novembre 1816, statue que les arrêts définitifs rendus en matière de traite des noirs, par le conseil spécial de l'île de Bourbon, pourront être déférés à la cour de cassation sur le pourvoi, soit du ministère public, soit de la partie condamnée ou d'un tiers intéressé.

— Par ordonnance du 18 octobre, le Roi a bien voulu autoriser M. Motel à prendre le titre d'horloger de la marine.

— S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon a été pansé pour la cinquième fois. Les fragmens de la fracture sont dans les rapports les plus exacts: vingt jours suffiront pour l'entière guérison.

— Un accident est arrivé vendredi à M. le duc de Fitz-James, premier gentilhomme de S. A. R. Monsieur. Il venoit d'entrer en chasse avec le Prince, lorsque le canon de son fusil a éclaté, et lui a fait à la main droite une blessure fort grave. S. A. R. a fait aussitôt cesser la chasse. M. le duc de Fitz-James a été pansé par M. Dupuytren. On espère qu'à l'aide d'un traitement convenable, la main pourra être conservée.

— Le baron de Damas est arrivé à Paris le 27. Il n'a pas encore pris le porte-feuille de la guerre.

— M. de Bérenger et M. Masson fils, libraire, sont cités en police correctionnelle pour réimpression d'un recueil de chansons condamné en 1821 par la cour d'assises, auquel on a ajouté quelques pièces nouvelles. La couverture du recueil avoit ce titre : *Code civil des Français.*

— M. le comte de Lusignan est venu, vendredi dernier, apporter, de la part de M. le duc de Bellune, dont il est aide-de-camp, le refus positif de l'ambassade de Vienne.

— On assure que S. Exc. M. le duc de San-Carlos a été chargé de remettre à S. M. le Roi de France une lettre de S. M. le roi d'Espagne.

— Il paroît que le ministère français a pris des mesures afin d'obtenir de S. M. C. des indemnités pour les pertes éprouvées par le commerce de la part des corsaires espagnols.

— On écrit de Saint-Malo que la pêche de la morue s'est faite

Digitized by Google

cette année avec le plus grand succès dans tous les hâvres et sur le banc de Terre-Neuve. Les pêcheurs se louent beaucoup des facilités que le gouvernement leur a procurées, et de la protection qu'il leur a constamment accordée.

— Une dépêche télégraphique annonce que la corvette l'*Echo* est partie de Brest le 23 octobre. Cette corvette, commandée par M. Bourdé de La Villelmet, se rend à Rio-Janéiro, et de là à l'île de Bourbon, d'où elle reviendra au Brésil pour faire partie de la division navale en station dans ces mers.

— La gabare la *Bretonne*, commandée par M. Morgue, lieutenant de vaisseau, est partie, le 16 octobre, de la rade d'Aix pour Cayenne, où elle porte un détachement de troupes.

— Le conseil municipal de Marseille a voté, sur la proposition du maire de la ville, des adresses au Roi et à Mgr. le duc d'Angoulême, à l'occasion de l'issue de la guerre d'Espagne. Il a également décrété l'érection d'un arc de triomphe à la porte d'Aix, en l'honneur du Prince généralissime et de l'armée d'Espagne.

— On parle d'une réduction dans le nombre des Universités : celles de Toulouse et d'Aix seroient conservées dans le midi de la France.

— Le tribunal de Besançon, jugeant correctionnellement, a condamné à dix ans de prison, 6000 francs d'amende et aux frais, le nommé Bujard (Charles), convaincu d'outrages envers la religion et ses ministres, de propos séditieux, etc.

— L'église de Vals (Ardèche) s'étant écroulée, et plusieurs habitans ayant été tués ou blessés, Madame, duchesse d'Angoulême, a bien voulu recommander avec intérêt au ministre de l'intérieur la demande d'un secours pour l'église de Vals. S. A. R. Monsieur a fait remettre à M. le préfet une somme de 600 fr., et Mme. la duchesse de Berri une somme de 200 fr., afin que la distribution en soit faite aux victimes de ce malheureux évènement.

— M. le maire de Valenciennes a invité ceux de ses concitoyens qui auroient des sommes à répéter des officiers anglais qui ont été prisonniers de guerre en cette ville, d'en faire la déclaration à la mairie. On a l'espoir d'en voir opérer la liquidation.

— Il paroît que les vétérans, dont le service n'est plus nécessaire aujourd'hui, vont être renvoyés dans leurs foyers; ils seront remplacés par les jeunes soldats de 1823, lesquels remplaceront également les militaires qui seront libérés le 1er. janvier prochain.

— Un journal annonce que le roi de Naples est sérieusement malade.

— Le prince de la Paix, don Godoy, vient de mourir en Italie, et a, dit-on, institué héritier le roi Ferdinand. Sa succession s'élève à près de 38 millions de fr.

— Le roi des Pays-Bas a ouvert, le 20 octobre, la session des Etats-généraux à La Haye. Il a témoigné dans son discours d'ouverture le désir de voir la liberté des importations établie ailleurs, afin de pouvoir la rétablir dans son royaume, et revenir ainsi à la libéralité de ses principes, dont il ne s'est écarté qu'avec regret.

— L'empereur de Russie avoit l'intention de quitter Czernowitz

Digitized by Google

le 11 octobre; l'empereur d'Autriche devoit partir de la même ville le 13. Il n'étoit pas nécessaire de prolonger l'entrevue, et d'attendre que le prince de Metternich fût rétabli d'une indisposition qui le retient à Lemberg, puisque les deux empereurs sont tout de suite tombés d'accord sur les mesures à prendre.

— Pendant son séjour à Tœplitz, le roi de Prusse a déclaré absous plus de quarante étudians qui avoient pris part à la société secrète connue sous le nom d'*Arminia*.

— Le prince de Neuwied, connu par le voyage qu'il a fait comme naturaliste au Brésil, doit, dit-on, en entreprendre un second, dont le but est encore d'étendre le domaine des sciences. On croit qu'un autre naturaliste célèbre, M. Buch, de Berlin, accompagnera le prince dans ce voyage.

— Plusieurs lettres de Constantinople annoncent que les différends entre la Porte et la Russie sont applanis, et qu'un courrier extraordinaire parti pour Czernowitz a apporté l'adhésion des Turcs à toutes les demandes qui leur ont été faites.

— Les exactions des Turcs, qui semblent vouloir ôter tous moyens d'existence aux chrétiens, ont excité de nouveaux soulèvemens. Le Monténegro a déclaré adhérer à la cause des Grecs.

— Le capitan-pacha a opéré un débarquement à Mitylène pour étouffer l'insurrection qui a éclaté dans cette île. Les Grecs, de leur côté, ont envoyé une division de leur flotte, afin de recueillir et de protéger les fugitifs.

— On mande d' lep que le *cholera-morbus* s'est déclaré dans un village très-voisin de cette ville, et cause beaucoup de frayeur aux habitans d'Alep.

— Des navires arrivés de Rio-Janéiro confirment la nouvelle de l'entrée à Lima des troupes royalistes au nombre de sept mille quatre cents hommes d'infanterie et de seize cents chevaux, sous les ordres de Canterac et de Valdès. Cette occupation eut lieu le 28 juin dernier, sans brûler une amorce.

— La république de Colombie et l'Etat de Buénos-Ayres ont conclu un traité d'alliance offensive et défensive.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le roi d'Espagne a supprimé, par un décret du 18, le ministère de l'intérieur, les raisons pour lesquelles la régence l'avoit institué n'existant plus. Les attributions en sont réparties entre les secrétaireries auxquelles elles appartenoient avant le 7 mars 1820.

Sir William A'Court, ministre de S. M. B., a été présenté, le 14, pour complimenter Ferdinand, au nom de l'Angleterre, sur son heureuse délivrance.

S. M. C. a nommé capitaine-général de la Catalogne, le baron d'Eroles; de l'Estramadure, don Laguna; de la Vieille-Castille, don Carlos O'Donell.

Les nominations diplomatiques faites par la régence près les cabinets de Paris, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, sont confirmées.

Digitized by Google

Don Pascal-Vallajo est nommé ambassadeur à la cour de Portugal; le marquis de La Torrecilla, à celle de Prusse, et D. Joachim, à celle de Saxe. Le duc de Montemar est declaré président du conseil suprême des Indes.

D. Philippe de Saint-Marc est nommé capitaine-général, et D. Diégo Ballesteros, qu'il ne faut pas confondre avec le général, second chef de la capitainerie de Grenade.

Le maréchal de camp Garcia-Condé est rétabli dans le gouvernement militaire et politique de Tortose, qu'il occupoit avant le 7 mars 1820.

Le général Larochejaquelein, après le combat de Puerto-de-Mirabète, où il a eu un cheval tué et un autre blessé sous lui, est arrivé, le 14, à Tolède. Il y étoit encore le 18, attendant le roi, qu'il doit escorter jusqu'auprès de Madrid, avec sa cavalerie.

Les habitans de Madrid font les plus brillans et les plus somptueux préparatifs pour la réception de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême. Ils ne permettent pas aux Français de prendre part à leurs travaux; *C'est notre prince aussi bien que le vôtre*, disent-ils.

Une dépêche télégraphique, datée d'Alcaras, le 19 octobre, annonce que la place de Lérida a capitulé le 18, et que cette place et les châteaux seront remis le 30 de ce mois.

On sait qu'à la suite de quelques symptômes de rébellion l'ordre de licencier l'armée de Ballesteros avoit été donné. M. le maréchal comte Molitor a été chargé de l'exécution de cet ordre par S. M. C.

On dit que les habitans de Saint-Sébastien se proposent de présenter une requête au roi pour le supplier de faire traduire devant une cour de justice leur gouverneur constitutionnel, Alexandre O'Donnell, qui a fait égorger treize de leurs concitoyens sans aucune forme de procès.

Les forts d'Urgel sont pris. C'est le 18 octobre que la reddition a eu lieu. De fortes brèches avoient été faites, et les assiégés avoient été écrasés par le feu redoublé des batteries françaises, lorsqu'ils se sont déterminés à arborer le drapeau blanc.

On dit que la ville de Barcelonne a fait sa soumission, et que Mina et Rotten ont demandé, comme une faveur, qu'il leur fût accordé des passe-ports pour l'étranger. On annonce également la reddition de Carthagène.

AVIS.

Ceux de nos Souscripteurs dont l'abonnement expire le 1er novembre sont priés de le renouveler de suite, afin de ne point éprouver de retard dans l'envoi du Journal. *Cela est d'autant plus urgent pour ceux qui en font la collection, qu'ils pourroient, par un plus long retard, nous mettre dans l'impossibilité de leur donner les premiers numéros du réabonnement.*

Ils voudront bien joindre à toutes les réclamations, changement d'adresse, réabonnement, la dernière adresse imprimée, que l'on reçoi avec chaque numéro. Cela évite des recherches, et empêche des erreurs.

Digitized by Google

Œuvres choisies de M. Asseline, docteur de Sorbonne, professeur d'hébreu, évêque de Boulogne; dédiées au Roi, par M. l'abbé Prémord. T. IV, V, et VI (1).

Ces trois volumes terminent la collection des *Œuvres choisies de M. Asseline*, que M. l'abbé Prémord avoit promise, et dont nous avons précédemment annoncé le commencement. Les matières contenues dans cette suite ne sont pas moins intéressantes que celles des premiers volumes; on en jugera par l'exposé sommaire que nous allons en faire. Le tome IV contient huit pièces différentes; savoir, l'*Instruction pastorale sur l'autorité spirituelle*, donnée à Boulogne le 24 octobre 1790; celle *sur l'obligation de s'attacher aux pasteurs légitimes*, qui est datée d'Ypres, le 8 août 1791; la *Lettre pastorale et Ordonnance* datée de Bruxelles, le 26 mai 1792, pour publier le bref de Pie VI, du 19 mars précédent; des *Considérations* non datées *sur l'obéissance due aux souverain légitime*; deux *Mandemens* pour le Carême, l'un donné à Boulogne le 10 février 1791, et l'autre à Ypres, le 3 janvier 1792; une *Lettre pastorale* à son clergé expatrié (elle est relative à la persécution, et datée de Bruxelles, le 18 décembre 1793); enfin une *Lettre pastorale* pour le Carême de 1799; elle ne porte point de nom de lieu, et a pour date le 19 décembre 1798.

Le tome V renferme trois autres *Instructions pastorales*, l'une du 27 décembre 1799, *sur la dignité de la nature humaine*, l'autre du même jour de l'année sui-

(1) 6 volumes in-12; prix, 20 fr. et 26 fr. franc de port. A Paris, chez Potey, rue du Bac; et à la librairie ecclésiastique d'Adrien Le Clerc, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

vante, *sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, et l'autre, du 27 décembre 1801, *sur la pratique de la religion*. Ces trois *Instructions* étoient destinées pour le Carême qui devoit suivre. Après ces *Instructions* viennent des *Considérations sur le mystère de la Croix*, tirées des divines Ecritures et des Œuvres des saints Pères; puis trois Sermons, sur le bon usage des talens, sur les grandeurs de Jésus, sur la crainte et l'espérance.

Le tome VI est tout relatif à la controverse; on y trouve d'abord trois *Lettres*, l'une *sur la visibilité de l'Eglise*, l'autre *sur la primauté de saint-Pierre*, et la troisième *sur l'infaillibilité de l'Eglise*; ces *Lettres*, dont la première est datée du 20 novembre 1785, sont adressées à une dame protestante qui avoit souhaité des éclaircissemens sur diverses questions. Leur correspondance fut interrompue pendant quelque temps; cependant les conseils de l'habile et pieux docteur ne furent pas perdus, et l'on assure que cette dame, dont le nom n'est d'ailleurs pas connu, fit depuis abjuration du luthéranisme à Mayence. Une conquête plus célèbre, et à laquelle M. Asseline paroît avoir eu grande part, est le comte de Stolberg, seigneur distingué par son rang, son esprit et ses ouvrages; il s'établit une correspondance entre lui et le prélat. Le comte exposoit ses difficultés et ses doutes, et le prélat y répondoit; on trouve dans ce VIe. volume des réflexions très-étendues de M. Asseline sur les doutes du comte de Stolberg. Ces réflexions portent sur l'eucharistie, l'invocation des saints, le purgatoire, la pénitence, les sacremens, l'infaillibilité de l'Eglise; l'évêque expose la doctrine de l'Eglise sur ces divers points; il eut la satisfaction de voir le succès de ses efforts, et le comte de Stolberg rentra, en mai 1800, dans le sein de l'Eglise. On donne ici quelques-unes de ses Lettres, et on n'auroit à regretter que la so-

Digitized by Google

briété des détails où entre l'éditeur sur un évènement si important en lui-même et si honorable pour M. l'évêque de Boulogne. On sait avec quel zèle le comte de Stolberg professa hautement la foi catholique, et presque toute sa famille suivit son exemple. Cette généreuse démarche fut peut-être la récompense des services que le comte avoit rendus avec autant de délicatesse que d'ardeur aux prêtres et autres Français proscrits.

On voit par ces détails que l'exil de M. l'évêque de Boulogne ne fut point pour lui un temps d'oisiveté et de repos. Le prélat, ne pouvant veiller sur les lieux mêmes aux besoins de son diocèse, y faisoit passer tous les ans quelque instruction adaptée aux circonstances où l'on se trouvoit. Ainsi, dans le Mandement du 10 février 1791, cité ci-dessus, le prélat s'élevoit contre l'indifférence pour la religion, et il y combattoit éloquemment un désordre si commun dans notre siècle. Dans le Mandement pour le Carême de l'année suivante, M. Asseline rappeloit avec force les fins dernières de l'homme; un passage de ce Mandement nous a paru digne d'être mis sous les yeux du lecteur; il est un peu long, mais il nous dispensera de toute autre citation :

« Vous osez dire : *A la mort l'homme périt tout entier!*

» Il est donc faux, à votre sens, que Dieu ait aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique, afin que tous ceux qui croiront en lui ne périssent point, mais qu'ils aient la vie éternelle? et ce grand Dieu, en appuyant cette doctrine de tant de prodiges, n'a déployé toute l'étendue de sa puissance que pour se jouer de foibles créatures, et leur faire illusion?

» Jésus-Christ a donc trompé les hommes par de fausses espérances, en leur promettant la vie éternelle comme la récompense de leur docilité à sa parole, et de leur foi en celui qui l'a envoyé? Il a donc cherché à les épouvanter par des terreurs aussi ridicules, en leur annonçant un jour où il devoit venir, avec tout l'éclat de sa majesté, environné de ses

Digitized by Google

anges, rassembler toutes les nations autour du trône de sa gloire, séparer les bons d'avec les méchans; dire à ceux-là : « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde »; à ceux-ci : « Retirez-vous de moi, maudits, allez dans le feu éternel »? Et lorsqu'il adressoit à son Père ces paroles : « Je veux qu'où je serai ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que j'ai reçue de vous », il ne demandoit pour ses disciples que l'anéantissement?

» Les apôtres n'ont donc été que les échos du mensonge, lorsque, conformément à la doctrine de leur divin maître, ils nous ont appris à supporter avec courage les tribulations passagères de la vie présente, dans l'espérance de la gloire éternelle qui nous est réservée dans la vie future; lorsqu'ils nous ont promis la destruction de la mort, et qu'ils nous ont offert ce tableau si frappant de la victoire que nous devons remporter sur cette cruelle ennemie : « Il faut que ce corps corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité; et après que ce corps mortel aura été revêtu d'immortalité, cette parole de l'Écriture sera accomplie : La mort a été absorbée par la victoire. O mort, où est ta victoire? ô mort, où est ton aiguillon..... ? Grâces soient rendues à Dieu qui nous a donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ? »

» Ils poursuivoient donc une vaine chimère, ces patriarches respectables qui, disciples de Jésus-Christ avant les jours de sa vie mortelle, se regardoient comme des étrangers et des voyageurs sur la terre, y habitoient sous des tentes comme dans un lieu de passage, soupiroient après une meilleure patrie, cette cité céleste bâtie sur un ferme fondement, dont Dieu lui même est le fondateur et l'architecte; et terminoient leur sainte carrière en voyant par la foi, et saluant de loin les biens éternels que Dieu leur avoit promis?

» Tous les chrétiens, depuis dix-huit cents ans, sont donc dans le délire, puisqu'ils mettent au nombre de leurs articles de foi la résurrection de la chair et la vie éternelle; et tous les peuples qui ont jamais existé sur la terre sont convaincus de folie, puisqu'il n'en est aucun qui n'ait fait profession d'attendre une vie future, et de penser que la mort n'étoit point le terme des destinées de l'homme?

Digitized by Google

» Ou plutôt se peut-il que vous ayez fermé les yeux à la lumière de la révélation, et étouffé celle de la raison, jusqu'à vous persuader que Dieu, ayant tiré du néant des créatures raisonnables, et leur ayant donné le pressentiment de l'immortalité, aura resserré dans des bornes étroites la durée de leur existence, et établi un ordre de choses où le vice souvent jouiroit de tout le bonheur qu'on pût se promettre, et la vertu n'auroit que le malheur pour partage? Non, ce grand Dieu n'a pu manquer ainsi de sagesse, de bonté, de justice. Ses œuvres sont parfaites, et toutes ses voies pleines d'équité. Sous son empire adorable, ses ennemis ne triompheront pas toujours; ses serviteurs ne sont point sans espérance de consolation. Les souffrances ne seront pas sans fruit, les vertus sans récompense, le crime sans châtiment. Il vous en a fait avertir par le sage : s'il permet que sous le soleil l'impiété se trouve à la place du jugement, et l'iniquité à celle de la justice, c'est qu'il doit venir un temps où il jugera le juste et l'impie, et qu'alors tout sera rétabli dans l'ordre.

» C'est donc en vain que, pour vous enhardir dans le désordre, vous mettez votre espoir dans le néant d'où vous êtes sortis; elle vous manquera cette horrible ressource, vous ne le trouverez jamais ce digne objet de vos vœux. Non, jamais il n'y aura d'anéantissement pour vous. Mais dès que le fil de vos jours sera tranché, pendant que votre corps rentrera dans la poussière d'où il est sorti, votre ame retournera vers Dieu qui l'a créée, pour en recevoir selon ses œuvres ».

Les Sermons de M. l'évêque de Boulogne que M. l'abbé Prémord a fait entrer dans sa collection, auroient pu nous fournir aussi des preuves de son talent comme de son zèle. Ces Discours sont écrits avec goût; ils abondent en développemens et en mouvemens heureux, et on regrette en les lisant qu'ils ne soient pas en plus grand nombre. Nous pourrons en entretenir quelque jour nos lecteurs.

Nous féliciterons de nouveau le respectable éditeur de nous avoir fait connoître des productions si dignes d'estime; seulement nous aurions désiré qu'il y eût été moins réservé sur les détails historiques et sur les faits relatifs, soit à l'exil, soit à l'administration, soit

Digitized by Google

aux écrits de M. Asseline. Il auroit pu aussi, ce semble, ajouter quelques Lettres, et nous ne désespérons pas qu'il ne consente à nous donner un supplément, où il réparera ces omissions. Nous sommes persuadé que tous ses souscripteurs lui en sauroient gré.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Paris. C'est aujourd'hui 1er. novembre, comme nous l'avons annoncé, que M. l'archevêque rouvrira la continuation de sa visite pastorale dans les divers arrondissemens de la capitale. Le prélat visitera, cette année, le septième arrondissement. Le jour de la fête, au soir, il ira officier, à vêpres, dans l'église Saint-Merry, et annoncer la visite par une homélie. M. l'abbé de Janson, assisté de quelques autres missionnaires, dirigera les exercices dans cette même église. Dans l'église de Notre-Dame (les anciens Blancs-Manteaux), et dans celle de Saint-Jean-Saint-François (autrefois les Capucins), deux de MM. les archidiacres iront de même ouvrir les exercices de la visite, que des missionnaires continueront ensuite. Nous croyons que MM. Férail et Montanier seront à la tête de la mission dans chaque église. Il paroît que les exercices ne commenceront pas immédiatement dans l'église Saint-Denis (autrefois les Filles du Saint-Sacrement), qui est du même arrondissement.

— M. l'abbé de Poulpiquet, grand-vicaire de Quimper, nommé à l'évêché de Quimper, est arrivé à Paris pour faire ses informations. Cet ecclésiastique, connu par ses services et par son dévoûment, avoit refusé l'évêché de Langres, pour ne pas quitter un diocèse où il est aimé et respecté. Il étoit, avant la révolution, chanoine et grand-vicaire de Saint-Pol-de-Léon.

— Deux retraites ecclésiastiques ont eu lieu successivement, cet automne, dans le diocèse de Belley, et M. l'évêque a voulu signaler son arrivée en procurant à tous ses prêtres un secours si précieux. La première retraite s'est faite à Belley, dans la maison du collége, et elle a duré du 11 au 18 septembre; la seconde a été donnée dans le petit séminaire de Meximieux, du 23 au 30 du même mois. On avoit eu peu de

Digitized by Google

temps pour préparer le local ; mais le zèle et l'activité du prélat et l'empressement des fidèles ont triomphé des obstacles, et les prêtres de la retraite ont trouvé tout le nécessaire. M. l'abbé Rey, grand-vicaire de Chambéri, a dirigé les exercices : sa charité vive, son élocution entraînante, sa vigueur et son énergie, tempérées par tout ce que la piété et l'onction ont d'attrayant et de persuasif, ont laissé de profondes impressions. M. l'évêque parloit aussi deux fois par jour, et présidoit constamment son clergé. Le jour de clôture de la retraite de Belley, cent cinquante prêtres se rendirent en procession à la cathédrale pour la rénovation des promesses cléricales. La relique de saint Anthelme avoit été exposée par quatre chanoines, et fut vénérée par tout le clergé. M. l'abbé Rey prononça son discours sur le sacerdoce. Au sortir de la cérémonie, le prélat fut conduit en procession au palais épiscopal, dont il prit possession. Là, environné de tous ses prêtres, il leur adressa le discours le plus touchant dans sa simplicité, et qui plus d'une fois émut les assistans. On nous permettra d'en citer un court extrait : « Messieurs, a dit le prélat, vous êtes dans la maison du clergé ; vous devez, dès aujourd'hui, la regarder comme la vôtre : venez-y souvent, venez-y me faire part de vos peines et de vos difficultés dans le ministère ; je veux les diminuer, en les partageant avec vous, les faire cesser, si je le puis : venez-y m'y raconter vos entreprises et vos succès, afin que je puisse m'en réjouir avec vous. Me voilà tout à vous ; vous me trouverez toujours empressé à vous recevoir, et disposé à vous écouter. Venez-y encore partager non pas une table somptueuse, mais de simples agapes, que nous sanctifierons, comme les premiers chrétiens, par l'esprit de charité et de mortification. Venez-y partager jusqu'à ces récréations innocentes qui sont permises, nécessaires même au milieu des fatigues de l'administration ». Nous n'avons pas besoin de dire combien ce langage tendre et paternel et ces invitations affectueuses ont touché les cœurs. La retraite de Meximieux a été plus nombreuse encore, et offrit le même recueillement et la même assiduité. Au moment de la séparation, tous les prêtres allèrent ensemble faire leurs remercîmens à Monseigneur et à M. l'abbé Rey. Ces deux retraites ont produit de grands biens ; elles ont établi une communication intime entre le premier pasteur et son clergé, et elles rendront plus faciles les soins du premier pour faire

Digitized by Google

prospérer les mœurs et la discipline dans l'heureuse église confiée à sa vigilance.

— Un des premiers objets de la sollicitude de M. l'évêque de Saint-Claude a été l'état et les besoins de ses séminaires; le diocèse manque de grand séminaire, et il est urgent de l'établir. Les petits séminaires doivent être accrus pour se trouver en proportion avec les besoins. M. l'évêque vient de donner, le 20 octobre, une Circulaire au clergé et aux fidèles pour réclamer leur coopération en faveur de ces établissemens. Le prélat y déplore les pertes que le malheur des temps a fait éprouver au sanctuaire, et les pertes nouvelles dont l'esprit de schisme menace le diocèse. Il paroît en effet que quelques partisans d'une église éphémère refusent obstinément de réparer le scandale de leur désobéissance, et que M. l'évêque est décidé à user envers eux de toute la rigueur de la discipline, et à leur interdire les fonctions du ministère, s'ils continuent à fermer l'oreille à ses conseils et à la voix de l'Eglise. Le prélat excite, par les plus puissans motifs, ses diocésains à encourager les vocations ecclésiastiques, et à concourir à réparer les ruines du sanctuaire; il leur représente la désolation des campagnes, et annonce une souscription qui sera ouverte dans toutes les paroisses en faveur des séminaires; les dons en nature seront aussi reçus, et on tiendra un registre des noms des donateurs. M. l'évêque a donné vers le même temps un Mandement pour célébrer la délivrance du roi d'Espagne et pour ordonner des actions de grâces sur cet évènement; et par une disposition postérieure il a ordonné que le jour de la Toussaint il seroit chanté un *Te Deum* dans l'église cathédrale de Saint-Claude, et dans toutes les églises du diocèse, à l'occasion de l'heureuse élection du nouveau Pape.

— Par le Concordat de 1802, le diocèse de Metz comprenoit trois départemens, la Moselle, les Ardennes et les Forêts. Les Ardennes ont été replacées par le Concordat de 1817 sous la juridiction de M. l'archevêque de Reims. Le département des Forêts, devenu, depuis 1814, le grand-duché de Luxembourg, et annexé au royaume des Pays-Bas, vient récemment d'être distrait du diocèse de Metz. Le roi des Pays-Bas a sollicité cette mesure auprès du saint Siége, et M. Nasali, nonce à Lucerne, et chargé d'une mission spéciale à Bruxelles, a apporté un bref à cet effet. Ce bref est du 30 juillet dernier. Le grand-duché est placé provisoirement sous

Digitized by Google

la juridiction de M. l'évêque de Namur. En conséquence, M. Pisani de La Gaude, évêque de ce dernier siége, est arrivé, le 30 septembre, à Luxembourg pour y prendre possession de l'administration spirituelle; ce prélat a été reçu avec les plus grands honneurs, et a célébré la messe et a prêché dans l'église Saint-Pierre. On sait que M. Charles-François-Joseph de La Gaude est d'origine française; ce prélat, né à Aix en 1743, fut fait évêque de Vence en 1783, et de Namur en 1802.

— Le Mandement que M. l'évêque de Cambrai vient de publier, à l'occasion de l'heureuse délivrance du roi d'Espagne, est trop remarquable pour que nous n'en fassions pas un article à part, et pour que nous ne saisissions pas l'occasion de réparer quelques réflexions qui ont paru dans notre journal sur ce prélat. M. Belmas, on ne peut le dissimuler, avoit donné lieu quelquefois à des plaintes par des démarches et des opinions inquiétantes : le prélat paroît suivre aujourd'hui une autre ligne, et s'attache à dissiper les soupçons que l'on avoit conçus. Resté seul des anciens évêques constitutionnels non rétractés, il a trop d'esprit et un trop bon esprit pour ne pas sentir tout ce qu'un pareil isolement a de pénible. On assure qu'il encourage aujourd'hui les rétractations des prêtres constitutionnels dans son diocèse, et on n'est pas éloigné de croire qu'il a fait quelque démarche auprès du saint Siége. Ce seroit sans doute pour le nouveau Pape un juste sujet de joie que de recevoir des témoignages de soumission de la part d'un évêque estimable d'ailleurs à beaucoup d'égards. M. l'évêque de Cambrai a éliminé depuis long-temps de son conseil un constitutionnel très-décidé, et il vient de choisir pour vicaire-général un jeune ecclésiastique aussi recommandable par la fermeté de ses principes que distingué par ses talens. Enfin, son Mandement du 13 octobre dernier nous paroît confirmer toutes les espérances que l'on a conçues, et le langage qu'y tient le prélat doit le brouiller avec tous les constitutionnels du monde :

« *Pourquoi les nations se sont-elles soulevées*, demandoit le roi-prophète, *pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets?* Avides d'une prétendue liberté qui ne peut coexister avec le bon ordre, déçus par l'espoir d'un bonheur qu'elle étoit incapable de leur procurer, ils se sont révoltés contre le Seigneur et contre ceux qu'il s'est consacrés. Venez, se disoient-ils dans leur délire, rompons les liens qui jusqu'ici nous enchainoient à eux, et rejetons loin de nous

Digitized by Google

le joug sous lequel ils avoient courbé nos têtes. Du haut des cieux qu'il habite, le Seigneur se rioit de leurs desseins, et se moquoit de leurs efforts impuissans. Il leur a parlé dans sa colère, et ce langage terrible les a remplis de trouble et jetés dans la confusion.

» Vous en avez été les témoins, N. T. C. F., et vous n'en avez pas été surpris. C'étoit la dette du ciel envers la terre; et vous savez combien le Seigneur est fidèle à ses promesses. Eh! qui pourroit en effet méconnoître l'action de sa main dans l'heureux résultat de l'expédition d'Espagne?

» Conduite par un Prince dont le courage a étonné ceux-là même qui n'ont jamais eu peur, dont la sagesse aussi ferme que modérée lui a fait encore plus de conquêtes que ses armes victorieuses, l'armée française, digne de son chef, a plutôt couru que marché pour atteindre, aux extrémités les plus reculées de l'Espagne, le but que lui avoit assigné notre auguste monarque.

» Pour faciliter le rétablissement des temples que l'impiété avoit détruits, pour finir la captivité d'un roi qui n'en avoit plus que le nom, Dieu conduisoit lui-même, comme par la main, le nouveau Cyrus qu'il avoit choisi pour l'accomplissement de ses desseins. C'est Dieu qui, marchant lui-même au-devant du Prince, lui avoit préparé les voies, en se réservant ces loyaux et fidèles Espagnols qui n'ont point fléchi le genou devant l'idole de la licence constitutionnelle. C'est Dieu qui lui faisoit ouvrir les portes derrière lesquelles elle s'étoit retranchée; et, si elle s'obstinoit à les tenir fermées, Dieu a rompu ces portes d'airain et brisé leurs gonds de fer. C'est Dieu qui a humilié ces hommes audacieux dont les menaces et les mauvais traitemens envers leur roi vous ont si souvent indignés contre eux, et fait craindre pour le prince qu'ils tenoient en leur pouvoir: Dieu les a humiliés, les uns par l'aveu des erreurs qu'il leur a fait la grâce de reconnoître, et les autres qu'il a trouvés inaccessibles au repentir, en les réduisant aux humiliations de l'orgueil vaincu, et d'une race désormais impuissante.

» Sa Majesté catholique est donc libre. Dégagés de leurs chaînes, ses bras ont déjà serré le Prince qui les a brisées. Libres de toute contrainte, ses mains pourront faire le bien qui n'a jamais cessé d'être dans son cœur: Ferdinand est aussi un Bourbon.

» La guerre est donc terminée. La délivrance du roi d'Espagne est le but et le terme que lui avoit assignés le Roi de France. Son auguste neveu, ses valeureuses phalanges ont rempli la sublime mission qui leur avoit été confiée: l'épée est déjà rentrée dans son fourreau: Louis n'a jamais promis en vain.

» La paix est donc désormais assurée. Forte de son propre fonds, du courage qui la constitue, de la discipline qu'elle a si bien observée, des succès qu'elle a obtenus, l'armée française sauroit, au besoin, assurer notre repos au dedans, et le faire respecter au dehors. Mais, fatiguées elles-mêmes par une guerre aussi cruelle que longue, les nations qui nous avoisinent ont besoin, aussi bien que nous, de la paix qui peut seule guérir nos maux et consolider notre prospérité. Vaincue sur tous les points du continent, la déma-

Digitized by Google

gogie, qui l'avoit ensanglanté, vient de recevoir, de la main d'un héros français, le dernier coup, sur les mêmes bords qui virent terminer les travaux d'un héros fabuleux. Le monstre qui a enfanté les révolutions est banni de notre terre. Cadix est la limite qu'il ne pourra franchir. Afin de la fixer invariablement, l'histoire emprunte au détroit voisin pour les y porter, les colonnes et l'inscription qu'y avoit placées la fable.

» Déjà en possession de tant de bienfaits reçus, jouissant, par un espoir bien fondé, de ceux que nous offre l'avenir, vous vous sentez pressés, assurément, N. T. C. F., d'en remercier la divine Providence. Vous êtes trop religieux pour n'être pas reconnoissans envers elle, trop Français pour ne pas éprouver un besoin qu'exprime notre auguste monarque. C'est donc avec la plus grande confiance que nous vous invitons à acquitter une dette que vous désirez vous-mêmes de payer; à remplir un devoir qui semble plus facile, envers l'auteur de tout bien, lorsqu'il se montre à nous comme un Dieu de paix, que lorsqu'il ne sembloit être pour nous que le Seigneur des armées ».

— M. l'archevêque de Gênes a donné, dès le 4 octobre, un Mandement pour annoncer l'élection du souverain Pontife. Dans ce Mandement, le prélat fait le plus grand éloge du nouveau Pape, de sa capacité pour les affaires, de sa prudence, de sa piété; et son témoignage a d'autant plus de poids, qu'il a résidé long-temps à Rome, et y a pu connoître personnellement le cardinal della Genga. Il voit, dans cette élection, un gage de protection de la Providence, et admire cette succession de pontifes et cette unité constante qui lie les diverses parties de l'Eglise entr'elles. M. Lambruschini ajoute que le nom de Léon XII rappelle des époques glorieuses dans les annales du saint Siége; plusieurs papes de ce nom ont laissé en effet d'honorables souvenirs. Le premier de tous, Léon-le-Grand, est illustre par la beauté de son génie et par les services qu'il rendit à la religion et à l'humanité. Quatre de ses successeurs ont obtenu les honneurs de la canonisation, entre autres, Léon IX, qui étoit né en Alsace. Léon X, quoiqu'il n'ait régné que huit ans, a trouvé le moyen de donner son nom à son siècle et de laisser une grande célébrité. Léon XII ne restera point au-dessous de ses prédécesseurs. M. l'archevêque de Gênes termine son Mandement en exhortant ses diocésains à redoubler d'attachement et de respect pour le saint Siége, et pour le vertueux Pontife qui vient de s'asseoir sur la chaire de Pierre.

Digitized by Google

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. Le 28 octobre, S. Exc. M. le baron de Damas, en présence des grands de la cour, de S. Exc. M. le comte de Villèle et de S. Exc. M. le vicomte de Châteaubriand, a prêté serment entre les mains du Roi, en qualité de ministre de la guerre.

— S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, a fait remettre à la Société-Maternelle de Toulouse une somme de 1000 fr.

— Par ordonnance du 1er. octobre, M. Quéquet, avocat-général près la cour de Paris, a été nommé président de chambre de la même cour, en remplacement de feu M. Agier.

— Par ordonnance du 28 octobre, M. le maréchal duc de Belluno est nommé ministre d'Etat et membre du conseil privé.

— S. M. vient d'accorder une pension de 1500 fr. à la veuve du savant Delambre.

— D'après un arrêté que vient de prendre S. Exc. le garde des sceaux, nul individu, postulant ou sollicitant pour une affaire contentieuse, quelle qu'elle soit, ne sera admis dans les bureaux du ministère de la justice, excepté les parties et les avocats inscrits au tableau des avocats aux conseils du Roi : ceux-ci pourront se présenter tous les mardis et vendredis non fériés.

— Par décision du conseil royal de l'instruction publique, les cours de M. Royer-Collard, professeur d'*Histoire de la philosophie moderne*, et de M. Guizot, professeur d'*Histoire moderne*, n'auront pas lieu pendant l'année 1823-1824.

— La nouvelle administration de l'imprimerie royale a pris le service pour le compte du gouvernement, depuis le 1er. octobre.

— L'affaire du colonel Sausset a été appelée mardi au tribunal de police correctionnelle : le rapport des experts n'ayant pas paru satisfaisant, une nouvelle expertise a été ordonnée, et la cause remise à un autre jour.

— Le dernier numéro des *Tablettes universelles* a été saisi par ordre de M. le procureur du Roi.

— L'appareil appliqué à la blessure de M. le duc de Fitz-James a été levé. Le pouce et l'indicateur de la main blessée seront conservés dans leur entier.

— M. le duc de Rovigo vient de publier une brochure, où il donne des détails sur l'assassinat du duc d'Enghien, en 1804. Sa brochure compromet gravement le ministre des relations extérieures de ce temps-là, et donne à entendre que c'est lui qui précipita le jugement. Buonaparte, suivant M. Savary, fut fâché qu'on fût allé si vite, et dit à plusieurs reprises : *Voilà un crime qui ne mène à rien, et qui ne tend qu'à me rendre odieux*. On s'attend que le ministre inculpé, et qui jouit d'une grande place à la cour, répondra à l'écrit du duc de Rovigo, qui est recherché avec avidité. Il s'en est vendu quatre mille exemplaires le premier jour, et il a fallu sur-le-champ procéder à une seconde édition, qui sera aussi bientôt épuisée.

— M. Brunel, un des plus riches propriétaires de Saint-Quentin,

Digitized by Google

est décédé dans un âge fort avancé. Son testament est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une longue vie. Il a affecté une somme de 300,000 fr. à l'établissement de deux écoles, qui seront dirigées par les Frères de la Doctrine chrétienne. Il a de plus fondé deux lits pour des vieillards à l'hôpital de Saint-Quentin, et une maîtrise de douze enfans de chœur avec un professeur de musique.

— Une dépêche télégraphique annonce qu'une division de l'escadre qui étoit devant Cadix est arrivée, le 28 octobre, à Brest, sous les ordres de M. le vice-amiral baron Duperré; elle ramène deux mille cinq cents hommes de troupes.

— Le nommé Brémont a été condamné par le tribunal correctionnel de Draguignan à deux mois d'emprisonnement et 200 fr. d'amende, pour avoir dit dans une voiture publique que M. Manuel avoit eu raison de déclarer à la tribune que les Français avoient vu avec répugnance le retour des Bourbons.

— On a arrêté à Lyon un doreur sur bois, Suzanne Guinaud, prévenu d'avoir tenu, en présence de plusieurs personnes, les propos les plus offensans contre le Roi et la famille royale, et d'avoir vomi des imprécations contre le Prince généralissime et l'armée d'Espagne.

— Le tribunal de police correctionnelle de Strasbourg a condamné à de fortes amendes et aux frais les nommés Cajus Weil, Isaac Weil et Matthieu Weil, convaincus de se livrer habituellement à l'usure.

— Le roi de Naples n'est pas indisposé, ainsi qu'on l'avoit dit; sa santé, loin de devoir inspirer des inquiétudes, lui permet de présider en personne le conseil d'Etat.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le roi d'Espagne a daigné accorder la grand'croix de l'ordre royal militaire de San-Fernando à MM. les généraux français baron Canuel, comte Curial, comte Ricard, vicomte Roussel-d'Hurbal, vicomte Tirlet, baron Pécheux, comte Bourmont, comte d'Autichamp, comte Bourck, vicomte Castex, vicomte Domon, vicomte Dode, baron de Damas, comte Loverdo, baron Marigoné. Il a rétabli dans ses fonctions d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire près la cour de Rome, D. Antonio de Vargas de Laguna. Il a nommé second capitaine de la province d'Estramadure et gouverneur de la place de Badajoz, le brigadier D. J. de Mazarrara.

Un décret rendu à Séville, le 18 octobre, ordonne que tous les sergens, caporaux, musiciens et soldats, qui ont été faits prisonniers de guerre, recevront leur congé absolu, et auront la faculté de retourner dans leurs foyers, après avoir remis leurs effets d'équipement; ils seront sous la surveillance des capitaines-généraux.

La population espagnole se porte avec un enthousiasme inexprimable sur le passage de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême. Des pelotons de l'armée de Ballesteros viennent à sa rencontre : ces soldats montrent un profond respect pour ce Prince, qu'ils saluent du titre de *vainqueur doux et clément.*

L'Empécinado est parvenu à surprendre Caçérès; il y est entré

Digitized by Google

tandis que les habitans étoient allés au-devant de lui à une grande distance; il a pillé la ville, et réduit en cendres les couvens et presque tous les édifices. Il a fait égorger les malades de l'hôpital. Plus de cent soixan-dix personnes ont péri dans les flammes.

MM. les maréchaux de camp vicomte de Maringoné et Berge ont été nommés lieutenans-généraux.

M. le comte Hautpoul, colonel du 4e. de ligne, vient d'être appelé au commandement du 3e. régiment de la garde royale.

M. Garbé, qui commandoit le génie du cinquième corps de l'armée d s Pyrénées, a été nommé lieutenant-général et grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Le prince de Hohenlohe, commandant en chef le troisième corps, est dangereusement malade.

Des lettres de Gibraltar font connoître que les libéraux qui ont quitté Cadix depuis le 1er. octobre, sont au nombre de quatre cent quatre-vingts; plus de mille avoient auparavant cherché un asile à Gibraltar.

M. de Larochejaquelein ayant écrit au général Plasencia, après la nouvelle de la délivrance du roi, que le but de l'entrée de l'armée française en Espagne étant obtenu, il ne pourroit plus regarder ses troupes comme ennemies; le général espagnol lui répondit qu'il poseroit les armes dès que le roi lui enjoindroit de cesser les hostilités.

Un violent incendie s'est manifesté, le 17 octobre, à Madrid à la belle caserne de la garde royale espagnole. Les troupes françaises ont montré beaucoup de zèle et de dévoûment; elles sont parvenues, non sans peine, à arrêter les progrès du feu.

La place de Péniscola a fait sa soumission au roi d'Espagne.

La ville de Lérida s'étoit rendue; les articles de la capitulation étoient arrêtés et signés, lorsque les miliciens se révoltèrent et recommencèrent les hostilités. M. le maréchal Lauriston, qui avoit dépassé Lérida, revint sur ses pas, et fit signifier qu'il recommençoit le siége, et que, si un seul Français y périssoit, il feroit passer la garnison au fil de l'épée. La ville ouvrit ses portes à l'instant.

La nouvelle de la reddition de Barcelonne ne s'est pas confirmée: on sait positivement que des projets de capitulation étoient débattus entre le général français Berge et Mina, lorsque, le 19, M. le maréchal Moncey reçut un courrier de Cadix, portant l'ordre de n'accorder aucune condition particulière à Mina, et d'exiger que Barcelonne se rendit comme l'avoit fait Cadix. Mina répondit qu'il se défendroit.

La délivrance du roi d'Espagne a été célébrée à Lisbonne par de grandes réjouissances.

Le roi de Portugal a annulé toutes les poursuites intentées dans les Açores pour opinions ou même pour délits politiques, antérieurs à la restauration de la royauté.

M. Jean-Aimé Soyer, maréchal de camp, ancien major-général de l'armée royale de la Vendée, vient de terminer sa

Digitized by Google

carrière, presque subitement, à Angers : il a été étouffé par un abcès formé dans la poitrine par suite d'une de ses vieilles blessures. La Vendée perd, en cet officier général, un brave qui fut toujours fidèle à son Dieu et à son Roi, un homme d'honneur et un juste. Né à Thouarcé (Maine et Loire), il fut enfermé au château d'Angers, en 1792, à cause de son attachement à la monarchie. Il s'échappa au moment où il devoit être jugé, et passa dans la Vendée. On le nomma lieutenant de cavalerie, à la formation d'une compagnie de volontaires qui fut toujours à la tête de l'armée royale. Le général de La Rochejacquelein l'éleva au grade de capitaine sur le champ de bataille. Il devint, après de nombreux combats, aide-de-camp, colonel, chef de division et major-général. A la bataille de Dol, il fut chargé d'enfoncer une des divisions ennemies, et la mit en fuite après un combat sanglant. Il étoit déjà couvert de cicatrices, lorsqu'il fut atteint de trois balles à Chavagne, où il commandoit l'aile gauche de l'armée royale. Lorsque les Vendéens, usant de représailles, cessèrent de faire quartier aux prisonniers, le sort des combats ayant fait tomber entre ses mains quarante de ceux qui l'avoient persécuté, arrêté, et avoient incendié sa maison, il leur accorda la vie et la liberté, uniquement parce qu'ils avoient été ses ennemis personnels. Le Roi lui envoya la croix de Saint-Louis le 1er. janvier 1796, et le confirma dans le grade de major-général. Il reçut de S. A. R. Monsieur des ordres datés de Londres le 10 mai 1800, qui le chargeoient de commander en second toutes les divisions de l'armée royale. Le Prince joignit à ses instructions les marques les plus honorables de sa satisfaction des services de cet officier général et de ses deux frères. Il laisse, par sa mort, une femme et trois enfans plongés dans la douleur. M. J.-A. Soyer étoit frère de M. l'évêque de Luçon.

Méditations ecclésiastiques pour tous les jours du mois, traduites de l'italien de Dal-Monte (1).

Le pieux auteur de ces *Méditations* est peu connu en France,

---

(1) 1 vol. in-18; prix, 1 fr. 50 c. et 2 fr. franc de port. A Paris, chez Rusand, rue de l'Abbaye; et à la librairie ecclésiastique d'Adrien Le Clerc, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

et mérite que l'on révèle ses travaux et sa vertu. Barthélemi-Charles-Marie-Melchior Dal-Monte, né à Bologne le 14 octobre 1726, entra dans l'état ecclésiastique malgré le désir de sa famille, qui vouloit l'engager dans le monde. Avant même d'être prêtre, sa piété et son zèle avoient un grand éclat, et on le jugea digne d'exercer le ministère de la prédication. Quand il eut été ordonné prêtre, et qu'il eut été reçu docteur en théologie, il se livra aux travaux des missions, et se rendit célèbre par toute l'Italie par son courage, son dévoûment, ses vertus et ses succès. Sa vie étoit pauvre, son humilité parfaite, sa charité sans bornes, sa pénitence continuelle. Il s'associa plusieurs ecclésiastiques, qui le secondoient dans ses courses, et il laissa tous ses biens à l'œuvre des missions. Il donnoit aussi des retraites pastorales, et étoit sans cesse occupé aux soins du ministère. Ses travaux épuisèrent sa santé, et il mourut le 24 décembre 1778, n'étant âgé que de cinquante-deux ans. Le cardinal Gioannetti, archevêque de Bologne, qui avoit toujours montré pour lui une estime particulière, lui fit rendre de grands honneurs, et composa, dit-on, son Eloge, qui fut placé dans son cercueil. Cet Eloge se trouve en tête du volume que nous annonçons, et c'est de là que nous avons tiré ce que nous venons de dire du laborieux missionnaire.

Les *Méditations ecclésiastiques* de Dal-Monte sont au nombre de trente-une, et roulent sur les grandes vérités de la religion considérées par rapport aux prêtres. L'auteur s'y montre animé d'un vif désir de pénétrer les prêtres de l'esprit de leur état, et de les enflammer de zèle pour leur propre sanctification et pour celle des peuples. Il y fait parler Notre-Seigneur lui-même, qui adresse aux prêtres tantôt des reproches, tantôt des invitations, suivant la matière. Chaque Méditation est terminée par une pratique.

A la suite des Méditations, on a placé des écrits tendant au même but; ce sont des examens et des réglemens de vie pour des prêtres, et des avis aux curés et à ceux qui ont charge d'ames. Ces examens et ces avis entrent dans beaucoup de détails sur les devoirs des prêtres et sur les différentes parties du ministère. Un tel ouvrage n'est pas de nature à être conseillé au simple fidèle; mais il trace aux prêtres des règles sévères, et il est propre à exciter le zèle de ceux qui n'auroient pas assez réfléchi sur la sainteté de leurs obligations.

Digitized by Google

Instructions sur le Rituel, contenant la théorie et la pratique des sacremens et de la morale, et tous les principes et décisions nécessaires au ministère ecclésiastique; par M. Joly de Choin, évêque de Toulon (1).

Louis-Albert Joly de Choin, évêque de Toulon, fut un des prélats du dernier siècle qui montrèrent le plus de zèle pour la régularité et pour le bon ordre de leur diocèse. Né à Bourg en Bresse, en 1702, il étudia au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, devint doyen de la cathédrale de Nantes, et grand-vicaire du diocèse. Le cardinal de Fleury, dont la piété et le discernement cherchoient de toutes parts les sujets les plus propres à l'épiscopat, jeta les yeux sur l'abbé de Choin, et le fit nommer à l'évêché de Toulon, à la place de M. de Latour-Dupin. M. de Choin fut préconisé à Rome, le 5 mai 1738, et sacré le 1er. juin suivant. L'Eglise étoit alors troublée par les intrigues d'un parti puissant. Le prélat fit respecter les lois de l'Eglise, et montra de la fermeté contre les appelans. Sage et impartial, il défendit la lecture du livre du Père Pichon, et traça des règles sages sur l'administration du sacrement de pénitence. Les *Nouvelles ecclésiastiques* lui firent l'honneur de le harceler; elles le dépeignent comme un prélat violent, mais on sait trop combien il faut se défier de ces portraits tracés par une partialité aveugle. M. l'évêque de Toulon étoit simple et modeste, accessible, laborieux et zélé. On dit qu'il refusa une

(1) 2 vol. in-8°. A Besançon, chez Gautier; et à Paris, à la librairie ecclésiastique d'Adrien Le Clere, au bureau de ce journal.

Digitized by Google

abbaye qu'on lui avoit offert de joindre à son évêché. Il assista aux assemblées du clergé de 1740 et de 1748, et mourut dans son diocèse le 16 avril 1759.

Cet évêque, dans le commencement de son administration, avoit publié un nouveau Catéchisme; mais il est particulièrement connu par ses *Instructions sur le Rituel*, qu'il annonça au clergé de son diocèse par un Mandement du 15 novembre 1748. Le prélat, en faisant réimprimer son Rituel, crut devoir y joindre des instructions propres à guider les ecclésiastiques dans l'exercice de leur ministère. «Nous avons regardé, dit-il, comme le principal objet de nos soins, les réglemens qui concernent la discipline; l'administration des sacremens, les règles que l'Eglise prescrit dans l'exercice de ces redoutables fonctions, les instructions que les pasteurs doivent à leurs peuples sur ces importantes matières, les principes que doivent suivre les confesseurs pour se décider sur les questions les plus épineuses de la morale, et pour remplir tous leurs devoirs avec exactitude, la régularité et la bonne conduite du clergé, tels sont les objets qu'embrasse le nouveau Rituel».

On a cru utile dans l'état actuel du clergé de réimprimer cet ouvrage, qui étoit déjà connu, et qui s'étoit répandu au-delà des limites étroites du diocèse (1) pour lequel il avoit été composé. La nouvelle édition formera 6 vol. in-8°., dont deux paroissent en ce moment; ils sont entièrement remplis par ce qui regarde les sacremens. Le Ier. volume traite des sacremens en général, du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie. Cette dernière partie surtout renferme de nombreux développemens sur le sacrifice, sur les cérémonies de la messe, sur les dispositions à y apporter, sur la messe de paroisse, sur la première com-

(1) L'ancien diocèse de Toulon n'avoit que vingt-quatre paroisses.

Digitized by Google

munion des enfans, sur la communion pascale; deux articles principaux sont l'objet d'instructions détaillées. L'un est sur les dispositions du prêtre dans la célébration du saint sacrifice, l'autre sur la prudence des confesseurs pour bien régler les communions des pénitens. Chacun de ces articles fait près de 100 pages; le premier suit le prêtre dans toutes les cérémonies de la messe, le second n'est pas moins important, et trace aux confesseurs les règles les plus sages sur les communions de leurs pénitens.

«De toutes les doctrines pernicieuses, dit M. de Choin, qui depuis plusieurs années tendent à altérer la pureté de la morale chrétienne, il n'en est pas qui causent plus de désordre, et qui soient plus préjudiciables au salut des ames, que celles qui établissent, ou une sévérité outrée, ou une indulgence excessive dans l'administration du sacrement de pénitence et dans la distribution du pain eucharistique». Ici le prélat rappelle plusieurs de ces doctrines, mais sans en nommer les auteurs, et montre combien l'un et l'autre excès sont éloignés des intentions de l'Eglise et du but de son divin fondateur. Toute cette partie nous paroît traitée avec autant de sagesse et de discernement que d'onction et de piété.

Dans le IIe. volume, il est parlé des sacremens de pénitence, d'extrême onction et de l'ordre, et le premier surtout occupe les deux tiers du volume. Cette partie embrasse en effet une foule de questions, sur la juridiction, sur la manière de se conduire envers les différentes classes de pénitens, sur le secret de la confession, sur les occasions prochaines du péché, sur le délai de l'absolution, etc. Ici se retrouvent encore les abus et les excès que le prélat avoit marqués dans l'article de la communion. Les uns, sectateurs d'une sévérité outrée, ne prononcent que des anathèmes contre les pécheurs, ne leur parlent que de la disci-

Digitized by Google

pline ancienne, et semblent vouloir leur fermer la porte de la pénitence, et les précipiter dans le désespoir. Les autres endorment le pécheur dans une fausse sécurité, et accordent tout à la foiblesse et au tempérament. Il n'y a que trop d'exemples de l'un et de l'autre excès. On sait, entr'autres, jusqu'où, dans un certain parti, on portoit le rigorisme. On éloignoit de la table sainte et on fatiguoit le pécheur par une désespérante rudesse. Nous trouvons en ce genre un abbé Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, mort en 1693, qui étoit fameux dans son temps par la sévérité de son zèle; il nous en a donné un échantillon dans un petit volume qu'il a publié sous le titre d'*Histoire abrégée de la Conversion de M. Chanteau*, 1706, in-12. M. Chanteau étoit un homme du monde qui vivoit dans l'oubli de la religion; ayant été entendre un sermon de l'abbé Feuillet, il se convertit, et alla se confesser à un religieux qui l'admit, à ce qu'il paroît, assez précipitamment à la communion. L'abbé Feuillet, donnant dans un autre excès, employa six mois à faire préparer M. Chanteau à une nouvelle confession générale, et ne lui permit la communion qu'au bout d'un an; et notez que M. Chanteau vivoit dans les pratiques de la piété, de la charité et de la pénitence, qu'il avoit rompu avec le monde, qu'il pleuroit sans cesse ses péchés, et s'appliquoit aux bonnes œuvres. Exiger d'un homme qui a de telles dispositions qu'il passe six mois à faire son examen de sa conscience, et lui faire attendre pendant un an la participation à la table sainte, c'est une dureté qui pouvoit avoir les plus fâcheuses suites. Il y a dans cet écrit d'autres traits ou conseils qui indiquent dans l'abbé Feuillet plus de zèle que de discrétion. Je citerai encore un autre exemple de sévérité outrée qu'on lit dans l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine, t. XI, p. 413. Il y est question de la conversion du prince de Conti;

Digitized by Google

conversion qui eut tant d'éclat à peu près à la même époque, et qui fut marquée à des signes indubitables de douleur et de pénitence. Un total changement de vie, des prières continuelles, des jeûnes fréquens, le renoncement à tous les plaisirs, des restitutions et des aumônes, annonçoient assez quelles étoient les dispositions du prince; comment en usa-t-on cependant envers lui? Ecoutons l'historien : « Le confesseur, après *neuf mois* d'exercices rigoureux de pénitence, réconcilia le prince, et l'admit à la participation des saints mystères. M. de Ciron, de concert avec M. d'Aleth, touché de la grandeur du repentir du jeune prince, de la ferveur de sa piété, de son courage persévérant à marcher dans la voie étroite sans le moindre affoiblissement, crut devoir délier une ame dans laquelle il voyoit tant de signes de résurrection, et *abréger*, par ces motifs, ces longs délais dont on doit ordinairement user avant de réconcilier les grands pécheurs pour s'assurer de la stabilité de leur conversion ».

On voit que l'historien pensoit comme le confesseur, et qu'il regardoit comme une extrême indulgence d'admettre à la communion, au bout de neuf mois, un homme néanmoins aussi bien disposé que le prince de Conti. Il appelle cela *abréger* les épreuves; d'où il suit que, pour tout autre, on auroit encore différé l'absolution, et qu'on l'auroit tenu quelques années éloigné des sacremens. Un confesseur qui voudroit tenter ces longues épreuves risqueroit beaucoup de dégoûter les pénitens, et de leur faire abandonner le service de Dieu.

M. l'évêque de Toulon s'élève également contre les deux excès, et trace des règles générales pour les différentes circonstances. Ces règles paroissent solides et tempérées par la charité. A l'article de l'extrême-onction, on traite de la visite des malades, des secours à donner dans les épidémies, des refus de sépulture, etc.

Digitized by Google

En rédigeant cet ouvrage, M. de Choin s'étoit proposé de pourvoir aux besoins des confesseurs qui n'ont pas toujours tous les livres nécessaires, et qui ne sont pas à portée de consulter sur les cas difficiles. Il avoit voulu leur offrir un livre qui pût suppléer à d'autres ouvrages ou à de longues études. Ces *Instructions sur le Rituel* sont en effet regardées comme une source assez sûre, et nous savons que des professeurs en théologie les recommandent aux jeunes ecclésiastiques qui se trouvent engagés dans l'exercice du ministère. La réimpression de cet ouvrage pourra donc être utile, et la variété des matières qui y sont traitées, les décisions qu'on y trouve sur des cas embarrassans, les maximes et les conseils qu'on y trace en font un guide commode; c'est en quelque sorte un extrait d'ouvrages plus volumineux, et on y a réuni ce qui est plus pratique dans les anciens Rituels, dans les conférences imprimées de quelques diocèses, et dans d'autres traités de discipline ecclésiastique.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. La nouvelle de la glorieuse délivrance du roi d'Espagne est parvenue dans cette capitale le 16, et y a fait la plus vive sensation. L'ambassadeur alla immédiatement l'annoncer à S. S., qui témoigna prendre une vive part et à la délivrance de la famille royale, et à la gloire des armes de la France. Léon XII, élevé sur le saint Siége au jour même où le roi d'Espagne voyoit briser ses fers, a voulu montrer, de la manière la plus éclatante, quelle joie il ressentoit de cet évènement : en effet, quoique le souverain Pontife n'eût pas encore pris possession de l'église de Saint-Jean-de-Latran, dont le Roi de France est premier chanoine, S. S. a voulu la visiter dans cette circonstance, et y rendre aussi grâces à Dieu d'une victoire si avantageuse pour l'Eglise, pour le bonheur de l'Espagne et pour le repos de toute l'Europe. Le Sacré-Collége et le corps diplomatique ont donc été invités à assister au *Te Deum* dans cette église, le dimanche 19 octobre, à quatre

Digitized by Google

heures après midi. Tous les cardinaux qui sont encore à Rome se sont rendus à la cérémonie dans leur voiture de gala, et M. le duc de Laval-Montmorency y est allé avec un cortége de six voitures. Le saint Père est parti de son palais du Quirinal vers les trois heures et demie, ayant dans sa voiture les cardinaux de Clermont-Tonnerre et Bardaxi de Azara. On appréciera aisément le motif de cette politesse obligeante faite dans cette circonstance à un cardinal françois et à un cardinal espagnol. Arrivé à Saint-Jean-de-Latran, le saint Père, pour éviter le grand cérémonial, est entré par une porte collatérale voisine de la sacristie du chapitre, et y a été reçu, au milieu du Sacré-Collége, par l'ambassadeur de France. Il s'est revêtu de ses ornemens pontificaux, et s'est avancé vers l'autel réservé aux souverains Pontifes, où le saint Sacrement étoit exposé. Après avoir fait sa prière à genoux, S. S. a entonné le *Te Deum*, qui a été suivi du *Tantum ergo* et de la bénédiction. Etant ensuite retournée dans la sacristie, elle s'y est entretenue affectueusement avec les cardinaux et avec les deux ambassadeurs de France et d'Espagne, et est retournée à son palais au milieu des acclamations. Le soir, il y a eu, chez l'ambassadeur de France, un dîner de quatre-vingts couverts. Toute la ville a pris part à un évènement aussi glorieux pour la France qu'important pour le repos des nations.

— Le saint Père continuant à jouir d'une bonne santé, est sorti, le mercredi 15, pour la première fois depuis son couronnement. S. S. s'est rendue d'abord à l'église Saint-Pierre, où elle a fait sa prière, d'abord devant l'autel du Saint-Sacrement, ensuite devant le tombeau des saints Apôtres, ensuite dans la chapelle de Saint-Léon-le-Grand. Le souverain Pontife étant remonté en voiture, est allé prier dans l'église des Carmélites dites de *Regina cœli*, qui célébroient ce jour-là la fête de leur institutrice sainte Thérèse. Sa Sainteté étant entrée dans le couvent, a admis les religieuses au baisement des pieds, et est allée se promener dans la campagne, hors de la porte de Saint-Pancrace.

— Il continue d'arriver à Rome des félicitations de toutes les parties de l'Etat de l'Eglise, pour l'heureuse élection qui a donné un chef à l'Eglise.

Paris. Une maladie grave est venue frapper M. l'évêque de Chartres au moment où le prélat se disposoit à retourner dans son diocèse. Il a demandé et reçu les sacremens avec la

Digitized by Google

piété qui le caractérise. Depuis le danger a cessé; toutefois le respectable évêque est dans un état de souffrances qui fait craindre qu'il ne puisse d'ici à quelque temps donner ses soins à un diocèse où sa présence et son zèle avoient déjà obtenu d'heureux résultats. On sait qu'un Prince auguste honore depuis long-temps M. de Latil de toute sa confiance, et S. A. R. lui témoigne dans cette rencontre un intérêt très-vif, et va plusieurs fois par jour visiter le malade qui demeure au-dessus de l'appartement du Prince.

— M. l'abbé Borderies, qui doit prêcher l'Avent dans l'église Saint-Sulpice, a ouvert la station le jour de la fête par son beau sermon sur la grandeur des saints. L'église étoit remplie, et la solennité du jour et la réputation de l'orateur avoient contribué à la fois à grossir l'auditoire, qui a été plus d'une fois frappé de l'éclat et de la solidité des pensées, de la vérité des tableaux et de l'éloquence des mouvemens dans son discours.

— Un des prêtres les plus laborieux et les plus appliqués à l'exercice du ministère dans la capitale vient de succomber à une maladie douloureuse. M. Marie-Maximilien Harel, né à Rouen le 24 février 1749, étoit entré jeune chez les Pénitens du tiers-ordre de Saint-François, et y avoit fait profession sous le nom du Père Elie. Il prit les degrés de docteur de théologie, s'attacha à la prédication, et devint gardien du couvent de Nazareth, près le Temple, à Paris. Il publia plusieurs petits écrits, tels que *Voltaire; particularités curieuses de sa vie et de sa mort*, 1781, in-8°.; *la vraie Philosophie*, 1783, in-8°.; *les Causes du désordre public, par un vrai citoyen*, 1784, in-12; et une *Vie de Benoît-Joseph Labre*. La révolution vint arracher le Père Harel à son couvent, à ses fonctions et même à sa patrie. Pendant dix ans il parcourut les pays étrangers, où son zèle ne fut point oisif. On lui confia une paroisse située au milieu des Alpes, et il nous apprend lui-même qu'il passa trois ans dans cette solitude, au milieu d'un peuple hospitalier, et qu'il y médita plus profondément sur les obligations de son état. Etant rentré en France en 1802, il fut attaché comme vicaire à la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, et y rendit les services les plus empressés. Son activité ne se bornoit même pas à ce quartier; il prêchoit dans les autres églises de la capitale, et dirigeoit un assez grand nombre de personnes. Aucune bonne œuvre ne lui étoit étran-

Digitized by Google

gère, et plusieurs protestans lui durent leur retour à l'Eglise : nous avons quelquefois fait mention de semblables conversions opérées par lui. M. Harel visitoit plusieurs communautés, alloit dans les hôpitaux, se portoit partout où il y avoit du bien à faire. L'âge sembloit ne lui avoir rien ôté de son ardeur; et jusque dans les derniers temps, il exerçoit toutes les fonctions du ministère avec un zèle et une charité qu'on ne pouvoit trop admirer. En 1817, lors de l'éclat produit par les éditions accumulées des Œuvres de Voltaire, il fit réimprimer sa brochure sur cet homme trop célèbre, et il y ajouta des réflexions sur le Mandement des grands-vicaires de Paris. Cet écrit fut suivi de *l'Esprit du sacerdoce*, ou *Recueil de réflexions sur les devoirs des prêtres*, 1818, 2 vol. in-12. Ce dernier ouvrage est plein de piété, et M. Harel y montre un zèle très-ardent pour l'honneur du sacerdoce. (*Voyez* le compte que nous en avons rendu numéro 454, tome XVIII). Une maladie grave est venue frapper M. Harel au milieu de ses travaux : il subit, il y a quelque temps, l'opération de la pierre. Elle avoit assez bien réussi, et on espéroit qu'il pourroit reprendre ses fonctions; mais de fâcheux accidens aggravèrent son état, et cet homme estimable a été enlevé au diocèse le mercredi 29 du mois dernier. Sa mort laisse un grand vide dans une paroisse où, depuis vingt ans, il exerçoit un ministère assidu. Nous croyons M. Harel auteur, en outre, de quelques écrits qui ne portent pas son nom. Il étoit membre de l'académie des Arcades de Rome. Peut-être seroit-il à propos de réimprimer son opuscule de *la vraie Philosophie*; c'est un in-8°. de 274 pages. Il est divisé en trois parties, qui traitent de Dieu, de l'Eglise et de l'incrédulité, et contient de très-bonnes réflexions; seulement on y rencontre quelques expressions trop familières ou peu conformes au goût du siècle, qui échappent aussi à l'auteur dans ses autres écrits, et qu'il seroit aisé de faire disparoître de celui-ci. Il y a une critique de cet opuscule dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, 1784, p. 49. Cette critique, quoiqu'elle ne mérite pas, à beaucoup près, une confiance entière, pourroit néanmoins servir à celui qui entreprendroit de remettre l'ouvrage au jour.

— Des hommes religieux appellent de tous leurs vœux l'époque où il sera possible de rendre au clergé son influence sur l'éducation; des corps même ont déjà porté plus d'une fois aux pieds du monarque les désirs et les besoins des dé-

Digitized by Google

partemens, et les procès-verbaux des conseils-généraux, comme ceux des conseils municipaux de plusieurs grandes villes, attestent quelle est à cet égard l'opinion de ceux qui voient de plus près les intérêts du peuple et l'état de l'éducation publique. Mais si un changement général n'est pas possible, et si la situation même du clergé s'oppose à ce qu'il se charge partout de l'instruction publique, il est du moins des diocèses plus heureux où le nombre des prêtres leur permet de se livrer aux soins de l'enseignement. Tel est le diocèse du Puy; il existoit dans cette ville un collége dont les maîtres étoient des hommes estimables, mais n'avoient pu faire tout le bien que sans doute ils désiroient. Beaucoup de parens avoient exprimé le vœu de rendre cet établissement au clergé. M. l'évêque du Puy, dès son arrivée dans le diocèse, seconda ce vœu de tout son pouvoir, et l'intérêt que ce prélat porte à la jeunesse lui fit chercher les moyens de procurer à cette précieuse portion de son troupeau le bienfait de l'éducation la plus chrétienne. Le premier administrateur du département et les autorités de la ville concoururent avec lui à mettre le collége sous la direction entière d'ecclésiastiques. Ils entrent en ce moment en exercice. Le principal est un prêtre qui depuis plusieurs années dirigeoit les études avec succès dans une excellente école à Paris, et que ses habitudes et son goût portent vers le soin de la jeunesse. Des maîtres ont été appelés de divers lieux. Les parens s'empressent de confier leurs enfans à des hommes dont le zèle, le caractère et la bonté appellent également la confiance. M. l'évêque a annoncé que le collége seroit l'objet de ses soins particuliers; on se propose d'y mettre les études sur un pied qui les rapproche de celles de la capitale, et on ne doute pas qu'on y envoie de loin des élèves. Le prix de la pension est de 450 fr. Nous pourrons entretenir nos lecteurs des progrès de cet établissement, qui donnera peut-être à d'autres prélats l'envie d'en essayer de semblables dans leurs diocèses, et de procurer aux familles des secours que souvent elles sont obligées d'aller chercher fort loin.

— Un homme généreux, et qui a voulu taire son nom, offrit l'année dernière par la voie de notre journal d'encourager les établissemens de missionnaires dans les diocèses qui ne jouiroient pas de cet avantage, et promit 1000 fr. pour chacun des établissemens de ce genre que l'on formeroit. Il arriva

Digitized by Google

plusieurs demandes que nous transmîmes au respectable anonyme, dont les intentions n'avoient pas été d'abord nettement comprises, et nous réitérâmes depuis notre avis sur sa proposition. Il a eu dernièrement la satisfaction de voir un prélat distingué par son mérite et son zèle accueillir un projet inspiré par les motifs les plus purs. M. l'archevêque d'Albi a résolu d'établir dans son diocèse une maison de missionnaires, et a déjà commencé à mettre son projet à exécution. Nous en avons informé l'auteur de l'offre, qui s'est empressé de nous faire passer une somme de 1000 francs, qu'il destinoit à favoriser le nouvel établissement. Non-seulement il se félicite de concourir à cette bonne œuvre pour le diocèse d'Albi, mais il espère que d'autres prélats suivront l'exemple de M. l'archevêque d'Albi. Dans un moment où de nouveaux diocèses s'organisent et où des évêques pleins de zèle cherchent tous les moyens de suppléer à la disette de prêtres et de ranimer la foi dans les villes et les campagnes, il est probable que plusieurs d'entr'eux songeront aux missions, moyen puissant et souvent efficace pour remuer les esprits et les rappeler aux grandes vérités de la religion. L'anonyme se fera un plaisir d'encourager de semblables projets et d'offrir à chacun de ces prélats la même somme qu'a reçue de sa part M. l'archevêque d'Albi. Loin de redouter le grand nombre de demandes, il craint bien plutôt qu'il ne lui en vienne point assez; et tel est son zèle pour les missions, telle est sa disposition généreuse à les faire naître et à les soutenir, qu'il souhaite vivement être instruit des projets des évêques relativement à des établissemens de missions, et qu'il se propose de les favoriser immédiatement par un don pareil à celui qu'il a déjà transmis par notre canal. Nous nous estimerons heureux d'être l'intermédiaire pour une si bonne œuvre.

— On a vu les évêques s'empresser d'ordonner des actions de grâces pour l'heureuse délivrance du roi d'Espagne. S'il a jamais été permis de remercier le Dieu des armées du succès d'une guerre, c'est surtout dans une circonstance où la guerre étoit entreprise par les motifs les plus purs, où elle s'est faite avec tant de loyauté, et où l'intérêt de la religion se trouvoit joint à celui de l'ordre et de la société. C'est ce que presque tous les prélats ont fait sentir dans leurs Mandemens; c'est ce qu'ont rappelé entr'autres quelques évêques dont les Mandemens ne nous sont parvenus que depuis peu de jours.

Digitized by Google

M. l'archevêque d'Albi étoit en tournée lorsqu'il a ordonné un *Te Deum* à cet effet dans son église métropolitaine et dans toutes les églises de son diocèse. M. l'évêque de Blois remarque avec raison qu'après les prodiges signalés que la Providence avoit opérés pour notre délivrance, nous devions aux nations l'exemple d'une guerre entreprise pour délivrer un roi et un peuple voisins, et il félicite la France d'avoir relevé en cette occasion des autels abattus, appaisé les discordes et soutenu le trône d'un Bourbon. M. l'évêque de Belley fait aussi sur cette guerre, sur ses motifs et sur ses résultats, les réflexions les plus dignes d'un pasteur sage et éclairé. Nous regrettons également de ne pouvoir rien citer d'un autre Mandement publié précédemment par le même prélat sur la mort de Pie VII, et où se trouvent des considérations très-judicieuses sur quelques évènemens de son pontificat. M. l'évêque de Carcassonne a donné un seul et même Mandement, le 18 octobre, pour annoncer les évènemens de l'Espagne et l'élection du souverain Pontife, et le même *Te Deum* aura servi à remercier le ciel de cette double faveur, qui vient, dit-il, *presque au même moment nous révéler ses grandes miséricordes sur son Eglise et sur toute l'Europe civilisée.* Le prélat fait remarquer que ces bienfaits sont dûs, sans doute, aux prières réunies de tant d'ames pieuses. M. l'évêque de Limoges a donné coup sur coup deux Mandemens, l'un sur l'issue des affaires d'Espagne, l'autre sur l'élection du Pape. Dans le premier, le prélat fait remarquer la modération et la sagesse qui ont préparé cette pacifique conquête; dans le second, il montre tout ce qu'a d'admirable et de consolant cette succession de Pontifes depuis tant de siècles, et il termine en rappelant cette belle invocation à l'Eglise romaine, aussi digne de l'éloquence que de la piété de Bossuet et de Fénélon, et qui est consignée dans leurs immortels ouvrages. Ce Mandement de M. l'évêque de Limoges montre aussi un profond attachement pour cette chaire antique : « Toujours attaquée et toujours victorieuse, cette pierre angulaire demeure inébranlable; elle est comme la tige de cet arbre majestueux qui étend ses rameaux jusqu'aux extrémités de la terre. Le vent souffle avec violence, et les feuilles détachées se dispersent au loin; la tempête augmente et devient impétueuse, l'arbre s'incline, des branches sèchent, tombent et périssent : mais la tige vigoureuse résiste à tous les assauts de la tempête; la hache même de la philo-

Digitized by Google

sophie destructive viendra s'émousser contre ce tronc antique, sans pouvoir pénétrer jusqu'à ses racines ».

— M. Pierre-Nicolas Anot, prêtre, docteur en théologie, chanoine, théologal et grand-pénitencier de Reims, est mort le 21 octobre dernier, âgé de près de 61 ans. Il avoit eu les succès les plus brillans dans ses études; il étoit destiné, quand la révolution arriva, à occuper une des premières chaires dans l'université de Reims. Son refus de serment l'obligea de s'expatrier; il parcourut les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie et se retira enfin à Malte. Ses donze ans d'exil furent employés à acquérir des connoissances très-variées. Doué d'une mémoire très-heureuse, M. Anot n'oublioit rien de ce qu'il avoit appris. De retour en France, il se livra aux fonctions du ministère à Reims, et s'en acquitta avec autant de zèle que de piété. Il a fait imprimer un tableau chronologique et six volumes d'histoire générale pour l'explication de ce tableau; ouvrage qui suppose un grand savoir. On a donné aussi au public plusieurs de ses sermons, où l'on trouve autant de goût que de solidité. M. l'archevêque de Reims l'honoroit de son estime, et l'avoit élevé aux premières dignités de la métropole. L'abbé Anot étoit chéri de tous ses confrères, respecté des fidèles qui trouvoient en lui un conseil et un guide; il est aujourd'hui regretté de toutes les classes, et les pauvres surtout donnent des larmes à leur consolateur et leur ami.

— Il paroît que les négociations entre le saint Siége et le roi des Pays-Bas, pour parvenir à un Concordat, vont se suivre. On a parlé de l'arrivée de Mgr. Nazali, nonce en Suisse, à Bruxelles. Le baron Goubau, directeur-général du culte catholique; le baron Nagell, ministre des affaires étrangères, et le chevalier Reynold, ambassadeur à Rome, sont nommés tous trois pour traiter avec le nonce.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. A l'occasion de la saint Charles, plus de cent soixante personnes se sont empressées de présenter leurs félicitations respectueuses à LL. AA. RR. Monsieur et Mme. la duchesse de Berri. Les musiciens des différens corps de la garde royale ont exécuté des symphonies et des airs choisis sous les fenêtres de LL. AA. RR.

Digitized by Google

— M. le lieutenant-général comte de Béthisy, venant de l'armée d'Espagne, est arrivé dimanche à Paris. A midi, il a eu l'honneur de faire sa cour à S. M., et LL. AA. RR. Monsieur et Madame l'ont accueilli avec beaucoup de bonté. Madame lui a demandé des nouvelles de son auguste époux.

— M. le maréchal duc de Reggio étoit attendu ces jours derniers à Paris. La garde nationale de Paris se propose de lui offrir une épée.

— Samedi dernier, à deux heures du matin, la sentinelle de la garde suisse en faction dans le bosquet qui est placé devant les appartemens de S. A. R. Mme. la duchesse de Berri, a été dangereusement blessée par son fusil, qui est parti au repos. L'amputation a été jugée nécessaire. S. A. R. Mme. la duchesse de Berri a fait recommander ce militaire de la manière la plus pressante aux soins des chirurgiens de l'hospice du Gros-Caillou.

— S. M. a daigné décorer du Cordon-Noir M. le baron de Mortemart-Boisse, chargé par le gouvernement de différentes missions, et auteur d'écrits sur notre économie rurale.

— Par ordonnance du 29 de ce mois, le Roi a accordé au sieur Contaud, ex-militaire de la garde royale, sa grâce pour le restant des dix ans de réclusion, auxquels il avoit été condamné le 1er. juin 1818.

— Une ordonnance du Roi, du 27 de ce mois, renvoie immédiatement dans leurs foyers les sous-officiers et soldats appelés au service des vétérans par loi du 10 avril dernier.

— M. le baron de Marguerit, à qui l'on doit une relation détaillée de l'assassinat du duc d'Enghien, a adressé une lettre aux journaux pour relever plusieurs erreurs contenues, dit-il, dans la brochure du duc de Rovigo, relativement à l'heure où la fosse fut creusée, au partage des dépouilles du prince, et à plusieurs autres circonstances.

— L'affaire de M. de Bérenger a été appelée vendredi en police correctionnelle, avec celle de M. Masson, libraire. M. de Bérenger ayant été reconnu tout-à-fait étranger à la publication du recueil de ses chansons, a été renvoyé des fins de la plainte. La cause de M. Masson a été remise à huitaine.

— M. Peuvrier termine et va publier une médaille représentant l'illustre chef de l'instruction publique.

— Un journal public la note remise, le 30 août, à la sublime Porte, par l'ambassadeur d'Angleterre. Cette note a provoqué des concessions; ce n'est point étonnant. Il seroit difficile de peindre avec plus de force le triste état dans lequel l'aveuglement et l'obstination du divan ont réduit l'empire turc.

— Une dépêche, adressée par son excellence M. le marquis de Clermont-Tonnerre aux commissaires de la marine, les invite à recueillir tous les renseignemens et tous les détails capables de faire apprécier

Digitized by Google

les dommages que les corsaires espagnols ont causés au commerce français, afin qu'on puisse en obtenir la réparation.

— Le tribunal correctionnel du Mans a condamné la femme Lothin à six mois d'emprisonnement et 100 fr. d'amende, pour avoir outragé publiquement M. le curé de Courcemont; et le nommé Lethoré à un mois d'emprisonnement et 16 francs d'amende, pour avoir proférés des cris séditieux.

— La ville de Brest avoit préparé de grandes fêtes pour la réception des troupes arrivées de Cadix, dont le débarquement a dû s'opérer le 30 octobre. Un arc de triomphe avoit été dressé.

— Tous les transfuges détenus dans les prisons de Bayonne ont été envoyés à Toulouse.

— Quatre individus français faits prisonniers en Espagne ont comparu, le 24 octobre, devant le conseil de guerre de la division des Pyrénées-Orientales. Deux ont été renvoyés devant la cour d'assises, le conseil s'étant déclaré incompétent. Le troisième a été condamné à la peine de mort, comme déserteur à l'ennemi. Le quatrième n'a pu être jugé dans cette séance.

— On assure que le comte de Torreno a obtenu l'autorisation de résider en France.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Le roi d'Espagne a ordonné par un décret, rendu à Carmona, qu'un magnifique monument seroit élevé dans Madrid à la mémoire vénérée de Mgr. le duc d'Angoulême et de sa vaillante armée.

Il a rétabli M. le duc de l'Infantado dans la présidence du conseil de Castille, sans lui ôter pour cela le commandement de la garde royale.

Il a nommé grands'croix de l'ordre de Charles III, MM. le comte Guilleminot, le duc de Reggio, le comte Molitor, le prince de Hohenlohe, le comte Bordesoulle, le maréchal de Lauriston.

S. M. C. a rendu un décret pour annoncer que, malgré son vif désir de fixer promptement le sort de tous ses sujets, elle ne pourra décerner les récompenses dues à la fidélité, accueillir les citoyens égarés, qui se repentent de leurs erreurs et les distinguer des coupables obstinés, que lorsqu'elle sera arrivée à Madrid, et qu'elle aura pu s'entourer des lumières de ses sages conseillers.

S. M. C. vient d'accorder la place de conseiller d'Etat à M. Joseph Aznarez.

Elle a nommé au consulat de Paris don Juan Lahora; à celui de Bordeaux, don Pedre Montenegro; à celui de Gibraltar, don Juan Rivas.

Le départ de la famille royale de Séville est retardé, parce que tous les carosses de la cour, que le roi laissa à Séville, lorsqu'il fut

Digitized by Google

forcé de partir pour Cadix, furent brûlés ou détruits par Lopez-Banos.

Mgr. le duc d'Angoulême a nommé officier de la Légion-d'Honneur M. le chevalier d'Ast, capitaine de carabiniers du 5e. régiment d'infanterie légère. S. A. R. a promu M. de Maringoné au grade de lieutenant-général; M. Broussier, colonel du 5e. régiment d'infanterie de ligne, au grade de maréchal de camp, et M. Prévost, chef d'escadron aux dragons de l'Hérault, au grade de lieutenant-colonel.

On assure que le prince généralissime partira de Madrid le 4 novembre, sera rendu à Bayonne le 23, et se mettra en route pour Paris le 25.

Le général Larochejaquelein et le général Bourck sont déjà partis de Madrid.

Badajoz a ouvert ses portes.

Le ministre des grâces et de la justice a fait publier un décret, que la régence avoit rendu le 22 septembre, pour réprimer les scandales occasionnés par les divorces volontaires, par les concubinages publics, et par les irrévérences envers les ministres de la religion.

Les journaux donnent, d'après le *Restaurador*, l'acte d'accusation de Riégo. Le procureur-fiscal n'insiste, ni sur la révolte de l'île de Léon, ni sur la part active que Riégo a prise à tous les actes de violence qui ont signalé le règne de la constitution; il se borne, suivant le vœu de S. M., à constater les votes de l'accusé pour la violation de la personne du roi, sa translation à Cadix, sa déposition, la nomination d'une régence. Il conclut à ce que le coupable soit condamné à mort, à ce que ses biens soient confisqués, et à ce que le cadavre ait la tête tranchée et soit écartelé.

Un parlementaire a été envoyé à Carthagène. Il a été accueilli par trois coups de canon : le gouverneur, à la vérité, a protesté que le tirailleur avoit amorcé contre sa défense. Du reste, Torrijos a répondu qu'il vouloit bien se rendre aux ordres du roi; mais qu'il ne reconnoissoit ni la sommation du ministre, ni celle du général français.

Les miliciens de Madrid, de Cadix et de San-Fernando ont été désarmés. Les uniformes et les divers équipemens de ces troupes ont été saisis et mis à la disposition du gouvernement.

Le général Morillo a envoyé une adresse au roi, pour le féliciter sur son heureuse délivrance, et lui offrir l'hommage du dévoûment de son armée.

Un armistice a été signé, le 24 octobre, entre M. le maréchal Moncey et Mina : le lendemain, les articles de la capitulation de Barcelonne ont été acceptés. Les places d'Hostalrich et de Tarragone y sont comprises. Pendant les négociations, Mina avoit fait arrêter le chef d'état-major Albo, qui cherchoit à soulever le peuple et les miliciens.

Dans la nuit du 25 au 26 octobre, nos bâtimens stationnés près de Barcelonne ont entendu un grand bruit de cloches et de tambours. On a appris depuis que ce bruit avoit eu lieu en réjouissance de la cessation des hostilités.

Digitized by Google

Dieu est l'amour le plus pur; morceaux choisis d'Eckartshausen; traduits de l'allemand par le baron de Stassart. 1823, in-18.

Je voyois depuis quelque temps annoncer cet ouvrage, chaque mois, dans le *Journal de la Librairie*, et je me demandois quel étoit donc ce merveilleux livre qui avoit tant de vogue, et que l'on réimprimoit avec tant de persévérance. Les ouvrages de piété n'ont pas ordinairement, du temps qui court, un débit aussi prompt, et je soupçonnois que tant d'éditions coup sur coup partoient d'un zèle qui n'étoit pas selon la science. Enfin on m'a envoyé le volume pour en rendre compte, et j'ai reconnu avec étonnement que c'étoit le même livre qui avoit été signalé autrefois par un prélat illustre, dont je m'honore de suivre les traces, quoique de loin. Ce prélat rédigeoit alors les *Annales littéraires et morales*, et rendit compte, t. IV, p. 361, d'un volume intitulé : *le Chrétien Adorateur*, qui est la même chose que *Dieu est l'amour le plus pur*. Pour tromper le lecteur, on avoit imaginé de dire que *le Chrétien Adorateur* étoit l'ouvrage *d'un évêque français réfugié en Allemagne*, et on l'avoit *dédié à l'église gallicane*. L'habile critique ne fut point la dupe de ces artifices, et démêla le langage de l'enthousiaste ou du sectaire sous le manteau du pasteur. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici une partie du jugement que portoit M. de B. Ce jugement est aussi piquant pour la forme que solide pour le fond.

« L'auteur nous donne des considérations sur la messe; mais il s'y occupe de tout autre chose que de la messe. Ses réflexions sur la prière du prêtre ne sont pas la prière du prê-

Digitized by Google

tre; celles sur l'Epître et l'Evangile n'ont rien de commun avec l'Epître et l'Evangile; celles sur le *Credo* laissent de côté le *Credo*, et celles sur la communion sont bonnes pour les gens qui ne communient pas. On y trouve seulement ce passage fort singulier sous la plume d'un homme qui se dit catholique: *Fais-moi sentir, ô mon Dieu! la vertu de ce pain de vie comme si je m'en étois véritablement nourri;* et un autre où il demande d'être *fortifié par la réception de la sainte Cène;* par où l'on voit que notre *évêque français* s'oublie ici étrangement au point de s'exprimer comme le consistoire de Genève.

» Aussi se montre-t-il très-tolérant : *Oh! puissent tous les hommes*, s'écrie-t-il dans un accès philanthropique, *t'adorer chacun à leur manière!* Plaisant souhait pour un chrétien qui ne doit point adorer à sa manière, mais suivre celle que Dieu a prescrite, et qui exclut toutes les autres.

» En conséquence de *l'amour pur*, l'auteur ne tremble jamais devant Dieu; *parce que je suis un pécheur*, dit-il à Dieu, *dois-je trembler devant toi comme un serviteur coupable devant un maître impérieux?* ce qui signifie apparemment que l'on est pécheur sans être coupable, ou coupable sans être pécheur. *Non*, poursuit-il, *tu es amour, et la crainte servile n'habite point auprès de celui qui aime véritablement.* On n'entend pas trop ce que devient, à travers tant d'amour, la justice de Dieu; aussi ce mot est-il rayé du dictionnaire de l'auteur, et on n'en voit pas trace dans son livre de prières. Eh! comment y auroit-il une justice de la part de Dieu, puisqu'il ne peut y avoir d'offense de la part de l'homme? *Offense contre Dieu*, s'écrie-t-il; *que signifie cette expression? j'imaginois long-temps, ô mon Dieu! qu'on pouvoit t'offenser comme on offense un mortel.* D'où il résulte que là où il n'y a point d'offense, il n'y a pas de péché; qu'où il n'y a point de péché, il n'y a point de peine; qu'où il n'y a point de peine, il n'y a plus d'enfer; qu'où il n'y a plus d'enfer, il n'y a plus que le paradis; et voilà pourquoi notre Allemand ne tremble pas comme *un serviteur coupable*, quoiqu'il soit *pécheur*. Cette morale est fort douce à la vérité, c'est seulement dommage qu'elle ne soit bonne que pour le méchant ».

Dans le reste de son article, le sage critique s'amusoit des niaiseries et de la fadeur de l'écrivain alle-

Digitized by Google

mand, et se moquoit de cette affectation de sensibilité et de ces éternelles répétitions d'*amour* et d'*amour le plus pur*, que l'auteur appliquoit à tout propos. On a corrigé dans l'édition actuelle quelques-unes des phrases ridicules que signaloit notre illustre devancier; mais il en reste encore assez pour motiver la juste défiance des pieux fidèles. Ainsi on y a laissé les phrases que nous avons citées plus haut, et qu'un déiste signeroit volontiers. On trouveroit encore d'autres propositions tout aussi mal sonnantes. A la page 43, l'auteur s'élève contre la vie religieuse qu'il déclare inutile. Sa prière pour obtenir le don de la foi parle de toute autre chose que de la croyance. La prière d'un homme de lettres est fort ridicule; l'auteur prie Dieu de le préserver de la *vanité;* il n'y avoit pas de quoi. Dans l'examen de conscience, il se demande s'il a *pris une part active au bien, à l'utile, au vrai;* qu'est-ce que *prendre une part active au vrai?* Il ne craint point Dieu comme juge; *si je suis coupable à tes yeux,* dit-il, *n'es-tu pas aussi miséricordieux que tu es juste?* On pourroit dire avec non moins de fondement que Dieu est aussi juste que miséricordieux. L'auteur manque le plus souvent de discernement et de mesure, et son pathos emphatique est en même temps assez insipide; les vrais fidèles rejeteront ces élans affectés, et cet enthousiasme factice d'un esprit trop sujet à l'illusion.

Le traducteur, M. le baron de Stassart, auditeur et préfet sous Buonaparte, dit qu'il avoit fait cette traduction dans sa jeunesse; il l'a revue en dernier lieu, et n'y a pas fait encore assez de corrections. Il y a joint une Notice sur Eckartshausen. Charles d'Eckartshausen naquit en Bavière en 1752; il devint conseiller aulique et conservateur des archives de l'électeur à Munich, où il est mort le 13 mai 1803. Le défaut de sa naissance (il étoit enfant naturel) lui avoit inspiré de bonne heure une mélancolie, et même une misantropie

Digitized by Google

habituelle; il étoit mal à son aise dans le monde. On dit qu'il a publié soixante-dix-neuf écrits différens; s'ils sont tous dans le genre de celui que nous annonçons, ce doit être une collection peu amusante.

NOUVELLES ECCLÉSIASTIQUES.

Rome. Ce n'est pas seulement à Saint-Jean de Latran que le *Te Deum* a été chanté le dimanche 19 octobre. Le saint Père a voulu que la même cérémonie eût lieu dans les deux autres églises appelées patriarchales, Saint-Pierre et Sainte-Marie-Majeure. Sa Sainteté a voulu montrer par ses solennelles actions de grâces, combien elle est persuadée que le Tout-Puissant seul a couronné les efforts du Roi très-chrétien, sauvé l'Espagne et ses princes, et renversé les projets des ennemis du repos public. Le lendemain les deux ambassadeurs de France et d'Espagne sont venus remercier Sa Sainteté.

— Le soulagement des pauvres est un des premiers soins qui aient occupé le cœur de Sa Sainteté. Elle a remis en vigueur une ancienne coutume introduite par saint Grégoire-le-Grand, et a voulu que tous les jours douze pauvres trouvassent à dîner dans son palais. M. Filonardi, archevêque d'Athènes et aumônier de Sa Sainteté, a été chargé d'y pourvoir. Le jour même de son couronnement, après une longue et fatiguante cérémonie, le saint Père, à peine rentré au Quirinal, au lieu de goûter le repos dont il avoit besoin, alla surprendre ses pauvres, bénit la table, et les servit lui-même avec des paroles pleines de bonté. Sa Sainteté se propose de renouveler cet acte de charité. Le 17 octobre, Sa Sainteté visita à l'improviste l'hospice établi aux thermes de Dioclétien, parcourut les dortoirs et autres salles communes, prit connoissance de la nourriture et des habillemens, et s'assura que rien ne manquoit à une classe qu'elle regarde comme une portion précieuse de son troupeau, et à qui elle croit devoir donner d'autant plus de soins que cette portion est plus malheureuse et plus abandonnée.

Paris. La visite pastorale s'est ouverte le jour de la Toussaint dans les trois églises du septième arrondissement. M. l'archevêque est arrivé à Saint-Méri à quatre heures accompagné

Digitized by Google

d'un de ses grands-vicaires et d'un chanoine honoraire, et a été reçu au bas de l'église par M. le curé, assisté de son clergé. M. le curé a adressé au prélat un discours auquel Ms^r. a répondu avec bonté. M. l'archevêque étant arrivé dans le sanctuaire a entonné les vêpres, après lesquelles il est monté en chaire et a prononcé un discours d'une demi-heure. Le prélat a paraphrasé très-heureusement l'Evangile du jour, et a parlé de la visite et des dispositions qu'on y doit apporter. Il a fait l'éloge des missionnaires qui étoient dans le banc d'œuvre, le surplis sur le bras, et qui sembloient attendre les ordres et la mission de l'autorité pour commencer leur ministère. M. l'abbé de Janson a succédé dans la chaire au premier pasteur du diocèse, et a annoncé l'ordre des exercices qui auront lieu soir et matin comme par le passé. L'église étoit remplie et beaucoup de personnes n'ont pu y pénétrer. Les missionnaires qui secondent M. l'abbé de Janson à Saint-Méri, sont MM. Cailleau, Levasseur et Polge. M. l'archevêque s'est retiré après le salut et a été reconduit avec les mêmes honneurs. Dans les deux autres églises, MM. Jalabert et Desjardins, archidiacres, ont ouvert la visite. Les jours suivans les exercices ont commencé dans les diverses églises; nous nous empresserons de rendre compte de ce qu'ils offriront de plus remarquable.

— Après la mort de M. l'évêque de Nanci, le chapitre a nommé trois grands-vicaires; d'abord, M. l'abbé Plantard, un de ses membres, puis MM. Brion et Bernard, qui étoient grands-vicaires du dernier évêque. Ils ont donné un Mandement le 6 octobre, pour annoncer leur administration. Ils paient un tribut d'éloges à la mémoire de M. d'Osmond, et louent surtout sa douceur et son désir d'éviter tout éclat. « Ces vertus, disent-ils, formoient le fond de son caractère : disons, néanmoins, que, bonnes en elles-mêmes, elles doivent être réglées; que, poussées trop loin, elles peuvent devenir excessives, et dès-lors nuisibles. Convenons donc, puisqu'on le veut, que ce digne prélat craignit les éclats, qu'il évita les troubles, qu'il fut doux quelquefois jusqu'à s'en repentir; mais croyons aussi, N. T. C. F., que les concessions qu'excusoient encore les violences du temps, Dieu les lui a pardonnées, à cause de sa foi et de ses vertus; que les travaux d'une vie très-agitée en ont été la compensation; et que le long et douloureux sacrifice de sa vie, dans une maladie cruelle, pen-

Digitized by Google

dant laquelle il a manifesté les sentimens de la plus tendre piété, a été reçu de Dieu en expiation comme un encens d'agréable odeur ». Nous souscrivons entièrement au jugement de MM. les vicaires-généraux sur leur évêque. Nous savons que sa mort a été très-édifiante, et nous espérons que sa résignation et sa patience l'auront purifié des taches qu'il avoit pu contracter. C'est dans ce sens que nous avions parlé de M. d'Osmond, en annonçant sa mort dans notre numéro 955. Il y avoit quelques circonstances fâcheuses qu'il nous étoit impossible d'omettre; mais, en même temps, nous rappelâmes les qualités du prélat et sa fin édifiante. Nous sommes fondé à croire que beaucoup de personnes, à Nanci même, nous ont su gré de la mesure que nous avions mise dans cet article, et il nous semble que ce que nous venons de citer du Mandement de MM. les grands-vicaires ne s'éloigne pas trop de l'idée que nous avions donnée de M. l'évêque de Nanci. On nous a envoyé en même temps une Notice nécrologique du prélat, qui fait le plus grand éloge de ses vertus et de son administration, de son esprit conciliant, de sa sagesse, et qui cite surtout, en faveur de M. d'Osmond, l'établissement d'un grand séminaire et de trois petits séminaires; et il est vrai que le diocèse de Nanci s'enrichit sous lui de ces utiles institutions. Pour en revenir à MM. les vicaires-généraux, ils ont maintenu tous les réglemens de M. d'Osmond, et n'ont apporté aucun changement à l'administration. Depuis leur premier Mandement du 6 octobre, ils en ont donné deux autres, l'un sur la délivrance du roi d'Espagne, l'autre sur l'élection de Léon XII. Les deux Mandemens renferment sur ces évènemens les réflexions les plus judicieuses et les plus chrétiennes. MM. les grands-vicaires apprennent aux fidèles à remercier la Providence d'avoir fermé autour de nous l'abîme des révolutions, et d'avoir donné à l'Eglise un vertueux et sage Pontife. Les sentimens qu'ils montrent sur ces deux points sont dignes de Français dévoués et d'ecclésiastiques fermement attachés au saint Siége.

— Le tribunal de police correctionnelle de Brignoles (Var) a rendu, le 27 septembre dernier, un jugement ainsi conçu : « Considérant qu'il résulte de la procédure que, le 26 août dernier, sur la route du Puget à Carnoules, Saturnin Martin a outragé d'une manière scandaleuse la religion de l'Etat, en proférant, en présence de plusieurs prêtres qu'il avoit ren-

Digitized by Google

contrés, et en s'arrêtant devant eux avec affectation, des blasphêmes et des imprécations horribles contre la Divinité; que ce fut par l'impiété que les ennemis des rois préludèrent à la destruction des trônes; que les principes anti-religieux, subversifs de l'ordre social, ont fait des progrès effrayans parmi le peuple, et ont fait sentir la nécessité d'y remédier par des lois sévères; que leurs dispositions seroient illusoires, si une surveillance active et une application rigoureuse des peines n'arrêtoient le mal par de salutaires exemples; qu'il n'est rien de plus commun que de voir des hommes, dans leur colère, invoquer le nom de Dieu pour le charger d'imprécations et des plus horribles blasphêmes; que Saturnin Martin, prévenu d'un pareil délit, est d'autant plus coupable, qu'il a affecté de proférer ces cris impies en présence des ministres de la religion, de les répéter jusqu'à satiété, avec un mépris et un sang-froid d'autant plus criminel qu'il étoit affecté; que si, dans son respect pour la Divinité, le législateur n'a pas osé s'élever jusqu'à la hauteur de son saint nom en l'insérant dans son code, il n'a pas moins entendu venger les outrages qui lui seroient faits, par ces dispositions implicites : *Tout outrage à la morale publique et religieuse sera puni de la prison et de l'amende;* que, si les outrages à la morale religieuse ont longtemps servi les projets des propagateurs de révolutions, ces principes pernicieux sont formellement proscrits par les ministres d'un Roi très-chrétien, dont la sollicitude ne tend qu'à en effacer les traces, et dont nous devons seconder les efforts : vu les articles 1 et 8 de la loi du 17 mai 1819, le tribunal jugeant correctionnellement, déclare le nommé Saturnin Martin, fils de Jacques, maçon, de la commune de Flassans, âgé de vingt-deux ans, atteint et convaincu d'avoir, le 26 août dernier, commis des outrages à la morale publique et religieuse; pour raison de quoi le condamne à neuf mois d'emprisonnement, à 16 fr. d'amende, aux dépens, et ordonne en outre l'impression et l'affiche du jugement au nombre de cent exemplaires; le tout avec contrainte par corps ». Il nous a paru utile de consigner ici le texte entier du jugement, pour servir d'exemple. Martin ayant rencontré sur le grand chemin le curé et le vicaire de Pignans et le curé de Carnoules, accompagnés de quelques laïcs, avoit affecté de répéter plusieurs fois devant eux les propos les plus grossiers. Puisse sa juste punition prévenir de semblables blasphêmes!

Digitized by Google

— On se rappelle que les religieux Trapistes du Port-du-Salut, près Laval, faisoient construire une église, et qu'ils avoient parcouru l'anné dernière le diocèse du Mans pour recueillir des dons à cet effet. La charité des fidèles s'étoit empressée de concourir à cette bonne œuvre et la nouvelle église étoit sur le point d'être terminée. Mais la voûte vient de s'écrouler, et ce n'est que par un espèce de miracle que de quarante personnes qui travailloient à l'édifice, personne n'ait été ni tué ni blessé par la chute. Le dommage est considérable, et on ne sait encore comment on parviendra à le réparer.

— Le clergé français retiré en Angleterre vient de perdre un de ses membres les plus recommandables dans la personne de M. François-Joseph Chevrolais, prêtre de la congrégation de la Mission (de Saint-Lazare), et, depuis plusieurs années, missionnaire à Stratford, dans le comté d'Essex. M. Chevrolais étoit professeur de théologie dans le séminaire de Tréguier au moment de la révolution. Ayant refusé le serment, il se retira à Jersey, puis à Londres. Il ne rentra point en France après le Concordat de 1801. Touché du triste état de pauvres catholiques irlandais à Stratford (à trois milles de Londres), il en devint le pasteur, d'après le désir de M. le vicaire apostolique de Londres. Il y bâtit une chapelle en 1811, puis deux écoles, et enfin un presbytère. Quelques souscriptions, le zèle et les économies de M. Chevrolais, le mirent en état de faire face à cette dépense, qui n'est pas encore totalement acquittée. La congrégation de la Mission ayant été rétablie par le Roi en 1816, M. Chevrolais revint en France pour connoître les intentions du supérieur général à son égard; mais, d'après l'exposé qu'il fit de l'état des catholiques de Stratford, on lui permit de retourner leur donner des soins, et il continua d'être regardé comme membre de la congrégation des prêtres de la Mission. Digne, par sa soumission à l'autorité, d'être le disciple de saint Vincent de Paul, il fut un des plus empressés à souscrire, en 1818, à la formule de communion dressée par M. l'évêque d'Halie. Il est mort au milieu de ses paroissiens, le 19 septembre dernier, emportant les regrets de tout son troupeau et de ses confrères. Le 25 septembre, M. l'abbé Voyaux de Franoux, chapelain de la chapelle de Sloane-Square, assisté du secrétaire de M. le vicaire apostolique et d'un autre ecclésiastique, se rendirent à Stratford pour le service funèbre. La chapelle étoit remplie

Digitized by Google

d'environ douze cents Irlandais, tous profondément affligés. Le corps fut conduit à la grande chapelle de Morfields, pour y être déposé dans le caveau destiné à recevoir les ecclésiastiques du district. Ses amis suivoient dans deux voitures, avec le célébrant et les deux assistans; et la paroisse et les enfans ont également accompagné le corps de leur pasteur.

— M. l'évêque d'Halie, vicaire apostolique du district de Londres, qui avoit précédemment annoncé au clergé et aux fidèles catholiques la mort de Pie VII, leur a fait part, le 27 octobre, de l'élection du nouveau Pontife. Le prélat fait à ce sujet des réflexions qui devroient frapper les protestans : « N'est-ce pas, dit-il, un évènement singulier et étonnant dans les annales de l'histoire, que la stabilité et la perpétuité du trône pontifical que Pierre a établi à Rome? Parmi les révolutions du monde et les vicissitudes politiques qui ont successivement changé les dynasties et bouleversé les États, nous voyons le trône spirituel toujours immobile et toujours rempli par une succession de pontifes qui, dans le cours des siècles, ont gouverné toute l'Eglise de Jésus-Christ avec la même autorité spirituelle. Ce trône a subsisté comme un roc contre lequel les vents et les vagues se sont en vain déchaînés. L'autorité de Pierre, qui vit toujours dans ses successeurs, est en effet le roc sur lequel Jésus-Christ a bâti l'Eglise, et qui doit être à jamais supérieur aux efforts de l'enfer : c'est là qu'il a érigé la colonne de la vérité pour offrir à tous les peuples et à tous les âges le flambeau durable de la foi ». Le prélat fait ensuite l'éloge de Léon XII, et ordonne que le *Te Deum* sera chanté ou récité dans toutes les chapelles de son district.

NOUVELLES POLITIQUES.

Paris. M. André de Nanteuil, auteur d'un poème intitulé : *le Duc d'Angoulême en Espagne*, a eu l'honneur de le présenter, jeudi 6, à S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, qui a daigné l'accueillir.

— S. A. R. Monsieur, qui s'est rendu avec S. A. R. Madame à Montgeron, le jour de la chasse de saint Hubert, a fait remettre au maire de cette commune une somme de 400 fr. pour les pauvres du village.

— Dimanche dernier, 2 novembre, LL. AA. RR. Madame et Mme. la duchesse de Berri ont daigné visiter l'important établissement des dames de Saint-Augustin, destiné à l'éducation de la jeunesse, rue de Sèvres, hôtel des Oiseaux. LL. AA. RR. sont entrées, avec beaucoup d'intérêt,

Digitized by Google

dans tous les détails de cette utile institution : elles ont assisté au salut, et se sont retirées, emportant de nombreuses bénédictions.

— Une ordonnance du Roi fixe au 24 avril prochain l'ouverture définitive de l'exposition des produits des artistes vivans.

— Une autre ordonnance prescrit des mesures pour assurer la régularité de la tenue des registres et des actes judiciaires dans les divers greffes du royaume. Elle charge les membres du ministère public et les juges de paix de vérifier les registres de leur juridiction, et de dresser procès-verbal de la vérification.

— Les professeurs Boyer, Richerand et Dupuytren sont nommés chirurgiens consultans de S. M.

— Mr le lieutenant-général vicomte de Caux est nommé directeur-général de l'administration de la guerre, en remplacement de M. Perceval, démissionnaire.

— M. Ferdinand de Berthier est nommé préfet de Toulouse, en remplacement de M. le baron de Saint-Chamans, que le mauvais état de sa santé force à se retirer des affaires.

— La cour royale de Paris a fait sa rentrée mardi 4 novembre. La messe du Saint-Esprit a été célébrée par M. Desjardins, vicaire-général. C'est M. l'avocat-général, de Broé, qui a prononcé le discours d'ouverture en l'absence de M. Bellart. Il a choisi pour sujet de la mercuriale, l'amour de la vérité. Il a peint fort éloquemment les crimes que les apôtres de la révolution avoient commis en s'éloignant de la vérité. Il a ensuite rendu un juste hommage au zèle et au dévoûment que la magistrature avoit montrés pour la vérité, en servant d'une manière signalée la cause de la religion et de la monarchie.

On a surtout remarqué le bonheur avec lequel l'orateur a retracé les contradictions de nos libéraux : « on les a vus, a-t-il dit, proclamer leur haine patriotique contre l'étranger, et, en même temps, repousser une dynastie toute françoise, pour demander un étranger.

On les a vus vanter leur amour pour la charte, et nous proposer l'absurde et anarchique constitution de 1791.

On les a vus prêcher la liberté des cultes, et insulter dans les temples sacrés les prédicateurs de la parole de Dieu.

On les a vus exalter leur vénération pour les lois, et les éluder ou les violer toutes avec scandale.

On les a vus professer leur amour pour la liberté des discussions, et venir en bataillon serré investir le temple de la justice, soutenir un procès comme on soutient un siége, et entreprendre par des cabales le succès d'une cause, comme on entreprend celui d'une pièce de théâtre.

On les a vus, belliqueux pour soutenir les révoltés de Naples et de Turin, et pacifiques, lorsqu'il ne s'agissoit plus que de défendre en Espagne la religion et le trône, proclamer et proscrire tour à tour l'intervention dans les affaires des peuples.

On les a vus, revendiquant pour eux seuls l'amour de la gloire nationale, flétrir de fidèles serviteurs qui avoient combattu à côté de leurs princes exilés en pays étranger; puis tout à coup, protecteurs

Digitized by Google

d'un vil ramas de déserteurs, leurs honteux *émigrés*, s'associer aux entreprises de nos ennemis, inventer des défaites à nos soldats, et leur contester pas à pas leurs triomphes et leur gloire ».

— Le tribunal de première instance a entendu, le 5 novembre, une messe du Saint-Esprit, qui a été célébrée par M. l'abbé Montès. M. Fournerat, avocat du Roi, a prononcé un discours sur l'honneur considéré comme principe du gouvernement monarchique et dans ses rapports avec les devoirs des magistrats.

— La cour de cassation, la cour des comptes et la cour royale de Paris, se sont empressées, le jour même de leur rentrée, de voter des adresses de félicitations au Roi, à l'occasion des succès de ses armes et de la délivrance du roi d'Espagne.

— La publication du *Mémoire* de M. le duc de Rovigo a occasionné la mise au jour du *Recueil de toutes les pièces inédites relatives au procès du duc d'Enghien*. Ces pièces, que le général Savary prétendoit être perdues, contiennent, entr'autres documens curieux, l'interrogatoire du prince, et la correspondance entre les généraux Murat et Hullin et le conseiller d'Etat Réal.

— M. Joaquine Caresse, directeur-général du trésor de S. M. C., vient d'arriver à Paris, porteur de la ratification de l'emprunt ouvert, sous la régence royale, chez M. Guebhard.

— M. Colomb d'Arcine est nommé colonel du deuxième régiment de la garde, en remplacement de M. le baron Druault, qui est appelé à un service actif dans son grade de maréchal-de-camp.

— Le comte de Rochechouart est parti pour Madrid.

Nouvelles d'Espagne et de Portugal.

Ferdinand, accompagné de la famille royale, a fait son entrée à Cordoue, le 25 octobre. Il a reçu les témoignages les plus vifs de l'amour des peuples. Il étoit attendu par des troupes espagnoles et françaises, parmi lesquelles on distinguoit des corps de volontaires royaux, richement équipés. A la porte de la ville, le roi et la reine sont montés dans un char de triomphe, que les volontaires royaux ont traîné jusqu'au palais épiscopal, où LL. MM. sont descendues.

S. M. C. déclare, dans un décret daté de Cordoue, que, pour satisfaire les augustes monarques qui se sont réunis, dans le but de soutenir la cause des trônes, elle n'admettra aux emplois et aux honneurs, de quelque genre qu'ils soient, que les espagnols qui auront donné des preuves de leur fidélité, et de leur attachement à sa personne et aux droits de la souveraineté, en accordant la préférence à ceux qui auront le plus souffert à raison de ces vertus.

Il a permis au duc de l'Infantado de se démettre de la présidence du conseil de Castille, afin qu'il pût se vouer exclusivement aux fonctions de commandant de la garde royale.

Il a renvoyé de son service la veuve de Astorga, la comtesse de Moï et la femme de Hubianes. S. M. a également retiré la clef de gentilhomme au comte de Fuentes, marié avec une comédienne.

Digitized by Google

Il a également agréé la démission du marquis de La Torrecilla, auquel sa mauvaise santé ne permet pas de remplir l'ambassade de Prusse.

Le roi sera, le 11 novembre, à Aranjuez. On croit qu'il publiera une amnistie générale le 14.

S. M. a ordonné que le navire l'*Asie*, et deux autres bâtimens de guerre, mettront à la voile pour aller à Lima porter des secours à l'armée royaliste du général Laserna, et l'aider à reconquérir cette riche partie du domaine espagnol.

E le a rendu un décret qui confie momentanément, aux intendans et aux évêques, le revenu des monastères qui ne sont pas encore rétablis.

Elle a laissé à la disposition de S. A. R. le duc d'Angoulême la distribution des grands-croix de Charles III et de Saint-Ferdinand, sans en fixer le nombre.

Msr. le duc d'Angoulême est arrivé à Madrid le 31 octobre. Le Prince est entré dans cette capitale avec trente dragons de la garde seulement et trente gendarmes. Il étoit accompagné du prince de Carignan.

Les corps de l'armée française qui se trouvoient dans l'Andalousie vont se retirer en sept colonnes.

La division du général Latour, composée de seize cents fantassins et de sept cents chevaux, escortera Ferdinand de Séville jusqu'à la Caroline.

La brigade de M. le prince de Carignan, composée de sept cents fantassins et de sept cent cinquante chevaux, suivra S. M. dans sa marche de Séville à Madrid.

L'armée française d'occupation se compose de vingt régimens d'infanterie, six de cavalerie légère, quatre batteries d'artillerie, en y comprenant les Suisses de la garde. Il y aura garnison à Cadix, à Madrid, à Badajoz, la Corogne, Santona, Saint-Sébastien et Pampelune.

Les garnisons de Cadix et de l'île de Léon seront commandées par MM. le général comte de Bourmont et les maréchaux de camp comte O'Mahony, Ordonneau et d'Hautefeuille.

On apprend de Cadix que le duc del Parque et plusieurs autres révolutionnaires, n'ont échappé à la fureur du peuple que par la généreuse intervention du lieutenant-général de Bourmont.

Riégo a déclaré que le dépôt de tous les papiers concernant la maçonnerie étoit dans un souterrain de l'hôtel des Postes.

Le général d'Albignac est mort, le 28, à Madrid.

Don Victor Saëz s'occupe, par ordre du roi d'Espagne, de la grande affaire des colonies.

Le colonel D. Louis Fernando Mon est nommé ministre résidant près des cantons suisses.

Une dépêche télégraphique annonce que Lérida a été occupée par les Français le 31 octobre, et que la garnison, forte de cinq mille deux cents hommes, est prisonnière de guerre.

M. le maréchal-de-camp d'artillerie, baron Bouchu, directeur-

Digitized by Google

général des parcs d'artillerie de l'armée d'Espagne, a été nommé lieutenant-général, le 3 octobre.

C'est le 28 octobre que les articles de la capitulation de Barcelonne ont été signés. Un bataillon du 19e. régiment de ligne et une compagnie d'artillerie ont pris possession, le 29, du fort Piau.

Un décret du roi de Portugal autorise le ministre des finances à contracter un emprunt de 20 millions de crusades.

Plusieurs personnes avoient été arrêtées à Oporto pour avoir fabriqué, vendu ou acheté des poignards, au mépris des lois du royaume. Ces individus ont été condamnés à quelques années de déportation et à des amendes.

Les observations que nous avons présentées sur la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Bérault-Bercastel, viennent de nous attirer un factum très-vif de l'auteur. M. G. paroît un peu piqué de ce que plusieurs ecclésiastiques, et surtout des séminaires, ont refusé de recevoir un volume rédigé dans un esprit si différent de celui qu'ils avoient le droit d'attendre. En conséquence, il a fait circuler, principalement dans les séminaires, un *second Prospectus*, où, suivant son usage, il fait parler les imprimeurs de son livre; mais il n'est personne qui ne reconnoisse M. G. dans cet écrit, à sa morgue et à l'âcreté de sa plume. Il s'y moque, non pas seulement de nous, qui sommes depuis long-temps accoutumé à ses douceurs, mais même de nos lecteurs et de la confiance qu'ils veulent bien nous témoigner. Il est étonné que, dans les plaintes qu'a excitées son volume, on ait cité nos articles sur ce sujet, et il plaisante sur ceux qui prennent, dit-il, notre journal pour *régulateur* de leurs opinions. Nous ne sommes ni ne pouvons être les *régulateurs* de personne; nous émettons notre avis sur les ouvrages, sans prétendre l'imposer à qui que ce soit: mais comme cet avis est donné en conscience, qu'il est motivé, que nous citons à l'appui des raisons et des exemples, il est assez naturel qu'il fasse quelque impression sur des esprits droits et non prévenus. Ce n'est pas à notre autorité que nos lecteurs ont acquiescé, nous n'en avons aucune; mais ils ont pu être frappés des réflexions justes et impartiales que nous avons faites sur l'esprit de l'ouvrage de M. G., sur ses allégations tranchantes, sur ses jugemens passionnés.

Aujourd'hui, que vient répondre cet auteur à nos observations? Rien de précis. Il se jette à côté de la question; il va chercher des auxiliaires dans les *Tablettes*, journal vraiment

Digitized by Google

ecclésiastique, dit-il, *et rédigé par des prêtres de l'ancienne école sorbonnique*. D'abord, M. G. est mal informé : le rédacteur des *Tablettes* est aussi étranger que lui et moi à l'ancienne Sorbonne; ensuite, citer les *Tablettes* pour savoir ce que l'on doit penser de notre journal est un procédé peu équitable : je suis étonné que M. G. ne se soit pas aussi appuyé du témoignage de *la France chrétienne*, qui est morte cet été, et qui nous avoit également harcelé avec une vivacité dont le motif secret n'a échappé à personne. Il seroit plaisant qu'il fallût juger de nous et de notre travail par l'opinion de tels adversaires, intéressés à nous déprimer.

M. G. annonce qu'*il est tellement passionné pour la vérité, que, si on lui démontroit qu'il s'en est éloigné, il rétrograderoit bien vîte pour se rapprocher d'elle, en remerciant très-affectueusement ceux qui l'y auroient fait revenir, quand même ce seroit le soi-disant Ami de la Religion*. Ce sont là de belles paroles; malheureusement les faits y répondent mal, et nous avons la preuve que M. G. ne sait point se rétracter. Ainsi, nous lui avions nommé, il y a trois ans, deux ecclésiastiques qu'il prétendoit être morts martyrs, et dont l'un vit encore, et il a refusé de rectifier son erreur dans le quatrième volume de ses *Martyrs*, et il a continué de présenter comme des victimes de la persécution et comme des martyrs immolés par elle, des prêtres qui se portoient assez bien! Voilà quel est l'amour de M. G. pour la vérité! On peut consulter à cet égard nos numéros 725 et 728.

L'auteur prie les ecclésiastiques de vouloir bien lui adresser leurs critiques, et il promet d'y faire droit dans un volume de supplément : c'est un charlatanisme dont personne ne sera dupe. Il est clair que M. G. est décidé à continuer son ouvrage dans le même esprit, et qu'il ira son train sans s'embarrasser des critiques. Quant au volume de supplément qu'il annonce, on trouvera bien des prétextes pour se dispenser de le donner, et nous savons à quoi aboutissent de semblables promesses.

Le *second Prospectus* fait valoir, en faveur de l'ouvrage de M. G., le témoignage de quelques journalistes complaisans : hélas! trop d'exemples prouvent avec quelle facilité de pareils suffrages s'accordent aujourd'hui! On ne conseille pas, entr'autres, à M. G. de tirer beaucoup vanité de l'article inséré, le 17 septembre, dans un journal fort accrédité. Les

Digitized by Google

éloges qu'on lui donne dans cet article sont entremêlés de critiques qui, bien qu'adoucies par toutes les précautions d'une amitié indulgente, laissent assez voir l'opinion du journaliste. Il reproche à l'historien, quoique avec beaucoup d'art et de mesure, l'excès de son érudition, l'exagération de ses jugemens, ses longueurs et ses inutilités. Quand on sait que le critique est le collègue et l'ami de M. G., qu'ils sont attachés au même établissement, et qu'ils ont des rapports fréquens et intimes, on conçoit que le journaliste, qui a sans doute appris à connoître le *genus irritabile vatum*, n'ait pas osé dire nettement tout ce qu'il pense, et ait tempéré par quelques éloges son jugement sur le travail de M. G. Loin de moi l'idée de vouloir les brouiller ensemble! mais on assure que, dans l'intimité de la conversation, M. A. (c'est l'auteur de l'article), questionné sur le livre par un tiers, que je nommerois bien, est convenu tout bas que c'étoit *du fatras;* et j'avoue que je tirerois au fond la même conclusion de son article du 17 septembre, malgré quelques formules dont on connoît la valeur. Ce même article, d'ailleurs, pourroit donner lieu à des observations plus sévères; et le jugement qu'on y porte sur une société célèbre, ce jugement est si étrange et pour la forme et pour le fond, qu'il infirmera beaucoup l'autorité du critique auprès des bons esprits. Je soupçonne que M. A., assez embarrassé pour remplir son article, n'a pas été fâché de se mettre un peu à côté de la question, et qu'il a saisi l'occasion de parler de M. de Maistre, de la Sorbonne, des Jésuites, sans se donner le temps de mesurer assez toutes ses paroles et de bien peser toutes ses assertions. Il y a des positions difficiles même pour les gens d'esprit, et la légèreté et la grâce ne suffisent pas pour juger toutes sortes de productions. On peut avoir assez de talent et de goût pour apprécier un roman, un morceau de littérature ou de poésie, et n'être pas aussi propre à rendre bien compte d'un ouvrage sérieux et d'une discussion grave sur des matières dont on ne s'est point occupé.

Pour nous qui n'avons pas la ressource de briller par les dons de l'imagination et de plaire par les grâces du style, nous continuerons à dire ce que nous pensons sur les ouvrages, et à le dire simplement et franchement. Nous pouvons, à ce qu'on nous assure, nous consoler du reproche d'ignorance que nous adresse M. G. Il est vrai qu'il y a beaucoup de cho-

Digitized by Google

ses que nous ignorons, mais nous tâchons de ne parler que de ce que nous savons. Il est probable que si nous eussions loué son livre, il nous eût trouvé suffisamment instruit pour avoir une opinion à cet égard. Mais dès que nous nous sommes élevé contre son histoire, dès-lors nous n'avons plus évidemment ni lumières, ni bonne foi, ni droit à avoir un avis sur rien. Ces personnalités ne nous détourneront point de l'examen de son livre et ne nous rendront pas plus sévère. Nous faisons profession d'une entière impartialité; nous pouvons même en ce moment en citer une preuve manifeste. Dans le moment où nous recevions le *second Prospectus* sous le nom des frères Gauthier, nous annoncions avec éloge leur réimpression du Rituel de Toulon, et nous avons si peu de rancune contre eux, que nous réparons même ici une omission faite dans le n°. dernier. Les deux volumes du *Rituel* se vendent 4 fr. le vol. et se trouvent chez Gauthier, libraire, rue de Touraine, n°. 4.

Nous espérons pouvoir rendre bientôt compte à nos lecteurs d'une *Lettre de M. Laval, ci-devant ministre à Condé-sur-Noireau, à ses anciens co-religionnaires*, in-8°. Cet écrit ne peut manquer de fixer l'attention des lecteurs éclairés et des hommes impartiaux.

Parmi les divers ouvrages dont nous avons à parler, on nous prie d'annoncer immédiatement, comme ouvrages de circonstances, le *Précis historique sur Pie VII*, par Jean Cohen (1); et le *Précis des opérations de l'armée française en Espagne*, par Capefigue (2). Ces deux ouvrages se rapportent à des évènemens qui fixent en ce moment l'attention.

Nous croyons devoir prévenir la personne qui nous a écrit de F. le 27 octobre, que nous avons rempli ses désirs, et que nous souhaitons que notre démarche en sa faveur ait tout le succès désirable.

---

(1) 1 vol. in-8°., orné du portrait de Pie VII; prix, 5 fr. et 6 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Delaunay.

(2) 1 vol. in-8°., avec un beau portrait du duc d'Angoulême; prix, 6 fr. et 7 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez Egron, rue des Noyers. Ces deux ouvrages se trouvent aussi à la librairie ecclésiastique d'Adr. Le Clerc, au bureau de ce journal.

FIN DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google